

des esclaves, mais en fixant le chiffre annuel à 3000. C'était un moyen déguisé de perpétuer indéfiniment la traite. Les anglais ne pouvaient accepter. Saïd-Bargach, de son côté, maintint jusqu'au bout son refus, sans alléguer d'autres raisons que sa propre et libre volonté. (Ést. 12 mars 73)

Il paraît toutefois que ce qui le soutenait dans sa résistance, c'était l'espoir qu'il se plaisait à fonder sur la France. Cependant le Gouvernement français avait promis à l'Angleterre un appui convenable, selon les termes de la dépêche communiquée plus tard à nos Fères de Zanzibar; et les instructions officielles du Ministre des affaires étrangères, M. de Remusat, au consul français, étaient aussi dans le même sens.

Mais le consulat français, craignant sans doute que sous la question d'humanité il ne se glissât une question d'influence politique et d'intérêt commercial, s'était bien gardé d'appuyer la députation anglaise.

Durant les négociations de Sir Bartle Frère, le consul de France M. de Vienne, était encore en Europe. Dès son arrivée à Zanzibar, le 11 février, il fit sa visite au Sultan, et loua beaucoup la ligne de conduite du Vice-Consul, M. Bertrand, lequel, ajouta-t-il, n'avait fait que suivre ses instructions. Or, il était notoire à Zanzibar que M. Bertrand avait contrecarré auprès du Sultan l'influence de la politique anglaise.

— 5. Les Arabes toutefois n'étaient rien moins que rassurés. Comme dans les moments de calamité, des prières spéciales étaient adressées à Mahomet. Chaque jour, un jeune taureau était sacrifié, et l'on voyait les derviches, allant d'un lieu à un autre, réciter des invocations ou lire, par manière de supplique, des passages du Coran. (Univers 1<sup>er</sup> fév. 73.)

Cependant, vers le 15 février, Sir Bartle Frère quittait Zanzibar. Ce fut un sujet d'allégresse publique; car on se persuadait qu'ayant échoué dans sa mission, l'envoyé britannique partait définitivement. Ce n'était néanmoins qu'un voyage d'assez courte durée aux îles Comores, à Madagascar au Mozambique et à divers autres points maritimes de ces parages. Et le 12 mars

Sir Bartle Frère rentrait à Zanzibar (lett. du 12 mars 73)

Dans cette exploration, le gouverneur de Quiloa a, dit-on, refusé à Sir Bartle l'autorisation de débarquer. Cette insulte, les anglais l'ont tenue comme faite à la Reine et à la nation; aussi au retour, plainte fut portée au Sultan de Zanzibar. Sa Hauteesse répondit simplement: «*Tourquoi est-il allé à Quiloa sans me prévenir et me demander des lettres de recommandation?*»

C'était un cas de rupture. Aussi, le 17 mars le plénipotentiaire anglais quittait Zanzibar sans faire absolument aucune visite à Saïd-Bargach, mais en déclarant ouvertement que les choses n'en resteraient pas là.

Après une visite à Bagamoyo Sir Bartle Frère, partit le 19 mars pour visiter Windé, Saadani et Tangani, en se dirigeant sur Mascate. A Ma kullah (côte d'Hadramout) et à Mascate, il signa des traités pour l'abolition absolue de l'esclavage. Le 22 avril, il débarquait à Bombay et rentrait en Europe quelque temps après. (Mission cathol. 10 mai 73) Son but, en visitant la côte du Zanguebar, était d'examiner les lieux les plus favorables pour l'établissement d'agents consulaires et le stationnement de petites canonnières afin d'empêcher la traite. L'Angleterre avait aussi dit-on, la pensée d'établir sur la côte orientale une ville libre, des esclaves affranchis, comme Freetown sur la côte occidentale ce qui serait un moyen de développer son influence et son commerce. (Univers du 11 juin 73)

— 6. Où en est l'affaire de la traite? La lettre du P. Baur en date du 7 juin, que nous recevons à l'instant, va nous l'apprendre.

«*Depuis le départ du plénipotentiaire anglais, écrit notre confrère, le Sultan avait plus que jamais recours aux prières publiques et aux sacrifices. Mais l'arrivée de la dernière malle a jeté la consternation dans le sein de toute la population arabe. Le consul d'Angleterre, M. Kitch, venait en effet de recevoir de graves dépêches de son Gouvernement; et tout aussitôt, de par la Reine, il alla les communiquer au Sultan. Vite sa Hauteesse manda M. de Vienne, consul de France, lequel me prie de me rendre chez lui avec M. Cardonnet, pour l'accompagner auprès de Saïd-Bargach.*»

«*Arrivés au palais du Sultan, nos hommes aussitôt introduits au salon; et bientôt parait Saïd-Bargach, qui ne se contient plus de colère, «*oui, s'écrie-t-il d'une voix qui trahit toute son émotion: on veut ma ruine, et l'on me**

prend par la gorge comme pour m'exécuter ! »

« M. de Vienne le prie alors de vouloir s'expliquer. — Vous savez ce qu'il en est, ajoute le Sultan ; le Consul anglais est venu dans la nuit me communiquer une lettre de son Gouvernement. Eh bien ! cette dépêche m'annonce que si je ne cède pas pour la question de la traite, l'île va être bloquée par les vaisseaux anglais, et dès lors, pas un seul navire, pas un seul boutre n'entrera dans les eaux de Zanzibar ou n'en sortira... Que faire ? Si je pouvais quelque chose ! mais je ne suis qu'un pauvre Sultan, impuissant à soutenir une guerre ! »

« M. de Vienne s'excusa d'abord sur ce qu'il n'avait pas qualité pour traiter de ces questions, attendu qu'elles concernent l'Angleterre. « Quant à moi, ajouta-t-il, j'ai remis à Votre Altesse, une lettre de M. Thiers, dans laquelle le Président vous demande l'abolition de l'esclavage, en vous garantissant votre indépendance. Votre réponse, les raisons qui vous empêchaient d'adhérer aux propositions des puissances européennes, je les ai transmises à mon Gouvernement. J'ai transmis également la lettre de Votre Altesse à M. Thiers, par laquelle vous demandiez son arbitrage. Je n'ai plus, quant à moi, rien reçu à cet égard. »

« Mais cette réponse de M. Thiers, reprit le Sultan, M. Kirk me l'a fait connaître : M. Thiers a écrit à la Reine ; et celle-ci s'appuyant des vœux exprimés par le Président et en tout contraires à ce que je désirais, réclame l'abolition de l'esclavage sous la menace d'un blocus en cas de refus. » —

« Que faire pour consoler ce pauvre Sultan dont la détresse inspirait la pitié ? M. de Vienne hasardait quelques paroles encore. « Mais je ne puis rien, ajouta-t-il. » — « Cependant il y a encore une chose à faire, vous pouvez ajourner la solution et soumettre l'affaire à l'arbitrage de tous les Gouvernements européens, en promettant de vous soumettre à leur décision. Les Anglais pourraient dans l'intervalle changer d'avis, ou bien peut-être décidera-t-on contre eux. » — Sur ce, nous primes congé du Sultan.

« Les consuls des autres nationalités furent demandés après nous, et Saïd-Bargach prit successivement leurs avis. Depuis trois jours la ville est en grand émoi. Une affluence considérable d'arabes assiège le palais du Sultan... Mais que faire contre les canons anglais ? Aussi je viens d'apprendre à l'instant que Saïd-Bargach s'est décidé à donner une bonne réponse à M. Kirk et à signer un traité dont les principaux points seraient :

- 1°. Abolition de la traite dans tous les états du Sultan de Zanzibar ;
- 2°. Défense d'importer ou d'exporter des esclaves pour toute l'étendue des mêmes états ;
- 3°. Abolition du marché des esclaves.

« On ne dit rien quant aux noirs actuellement en esclavage ; on croit

qu'ils resteront encore en servitude pour un temps déterminé.

« Dès aujourd'hui le marché des esclaves a été fermé; la vente a cessé aussi aujourd'hui même. Enfin ce soir seulement (7 juin) le Sultan a donné avis officiel de ces différentes dispositions à tous les Consuls étrangers.

« On parle d'une indemnité que paieront les anglais; mais là-dessus et sur beaucoup d'autres choses il y a plus de *ou-dit* que de choses certaines. On annonce le prochain retour de Sir Bartle Frere, qui serait accompagné d'un haut personnage, avec mission de régler définitivement ces différentes questions.

« L'ici-là qu'advient-il? Il y a des arabes dont le fanatisme s'exalte et qui voudraient se battre. On n'est pas sans quelque crainte d'une émeute. Heureusement le navire anglais, le *Drilon*, est à Zanzibar et d'autres bâtiments encore croisent dans nos parages: on attend l'amiral *Cumming*.

« Quant au Sultan, il a peur, il croit que les anglais veulent le détroner et mettre à sa place *Said-Turki*. » (Lett. 7. juin 73)

— 7. Ainsi la question est définitivement tranchée. « Cependant, écrit le P. Horner, il ne faut pas croire que l'œuvre du rachat va cesser aussitôt pour la Mission. Longtemps encore il y aura des esclaves et des traitants, soit sur des points de la côte, qui échappent à la surveillance, soit dans l'intérieur du continent.

« Il est en outre une œuvre importante pour laquelle M. Kirk et M. Bartle Frere voudraient, au nom du Gouvernement anglais, s'entendre avec nos missionnaires: c'est une œuvre en faveur des noirs, enfants ou adultes, capturés sur des bœufs arabes; et il est probable qu'il y en aura un bon nombre.

— Pendant ces différentes négociations, la position de nos confrères était assez délicate. Ils ne pouvaient pas, sur la question de l'esclavage ne pas être d'accord avec les anglais. Et d'autre part, ils avaient à prendre garde de s'aliéner le consulat français, ainsi que le Sultan et les arabes. Ce qui rendait les précautions de leur part plus nécessaires encore, c'était l'œuvre des noirs libérés, que les anglais offraient à la Mission. Le P. Horner crut utile d'en parler à M. de Vienne qui approuva complètement la ligne de conduite de nos Pères, en ajoutant que notre Mission était d'ailleurs parfaitement appréciée au Ministère. » (Note 1<sup>re</sup> an. 73)

Grâce à leur prudence, nos confrères continuent.

à être aussi en bonnes relations avec le Sultan et les chefs arabes, comme le témoigne une lettre adressée de Bagamoyo au P. Horner, par un des plus notables du pays.

— Quant aux Européens de Zanzibar, bien qu'ils soient en bons rapports avec la Mission, ils ne secondent guère son action pour le bien. Ils viennent tout récemment de fonder une loge maçonnique, à la souscription de 3 piastres par mois. Ils sont déjà 17; et chose triste pour nous, ce sont des français qui se sont mis à la tête de ce club (Lett. du P. Baum 10 mai 73)

— 8. Les journaux ont annoncé l'arrivée à Paris de Sir Bartle Erère. Dès le lendemain 10 juin, le plénipotentiaire anglais a voulu, en témoignage de sa haute estime, nous consacrer, comme il le dit lui-même, sa toute première visite. En passant à Paris lors de son départ, il n'avait pu avoir notre adresse. Cette fois il avait eu soin de se la procurer à l'avance. Le C. R. Tère se trouvait absent au moment de cette visite, et le P. Horner lui-même venait de partir pour cellule. Le R. P. Provincial et le P. Duparquet ont reçu l'illustre visiteur qui s'est montré plein de bienveillance et d'affabilité. Il était accompagné d'un officier et d'un secrétaire appartenant au ministère des affaires étrangères de Londres. Comme le R. P. Provincial le félicitait de la noble mission qu'il avait été appelé à remplir à Zanzibar: « Oui, répondit-il, mais qu'est-ce auprès de celle à laquelle se dévouent vos missionnaires O! »

(1) Le P. Horner ayant écrit à Sir Bartle Erère pour lui exprimer son regret de ne pas s'être trompé à Paris à son passage, Son Excel. lui a fait répondre aussitôt en exprimant de nouveau le désir et l'espoir de le voir à Londres. Le secrétaire ajoute ensuite: « Sir Bartle me prie de vous assurer « que vous pourrez toujours compter sur son appui dans ce pays en tout ce qui touche au « progrès de votre mission à Zanzibar, et il sera heureux de discuter avec vous les mêmes « des plus convenables pour ce but. Vos bons confrères nous ont donné la meilleure hospitalité « et avec une cordialité parfaite pendant notre visite de deux jours à Bagamoyo au mois de mars, « et nous avons été bien frappés de l'ordre et de l'air de confort qui régnent, malgré les dégâts « que vous a causés le cyclone de 1872. . . . Notre voyage a été environné de succès depuis que « nous avons quitté Zanzibar. Nous avons trouvé le Sultan de Mascate tout disposé à accéder « à nos vues au sujet de la traite, et il nous a fort bien accueillis. Nous venons aussi de « recevoir du Sr Kink les meilleures nouvelles de Zanzibar, en date du 6 juin. D'après ce qu'il « dit, la traite est déjà même à peu près abolie par les efforts de nos vaisseaux. Et depuis que le « Sultan a agréé le nouveau traité, le marché des esclaves est fermé pour jamais. Il ne « reste à l'Angleterre qu'à veiller à ce que la traite ne recommence plus etc. (Lett. 2 juill. 73.)

Le vif intérêt qui s'attache en Angleterre à notre mission du Zanguebar, lui a valu une concession importante de la Compagnie britannique indienne de navigation à vapeur. Le P. Horner avait adressée le 27 mai une demande de réduction de demi-place pour les prise de passage des missionnaires de la Cong<sup>o</sup>, voyageant sur les paquebots de cette Compagnie, depuis Aden jusqu'à Zanzibar, il a obtenu en date du 23 mai, la concession désirée.

## N. D. de Bagamoyo.

Janv. — Mai 1873.

1. Mort de deux Sœurs. Malades reçus. — 2. Visites de M. M. Cameron, Kirk et Bartle-Frère. — 3. Constructions. Chapelle. Clôture. — 4. Œuvre des noirs. — 5. Famine et guerre aux environs. — 6. Le Voyage dans l'Oukami. Récit du P. Horner à la Société de Géographie. Opuscule.

— 1. La C<sup>te</sup> des Filles de Marie à N. D. de Bagamoyo a été, cette année, cruellement éprouvée. Le mois de janvier, la supérieure, la R. Mère du Carmel, succombait aux atteintes de la fièvre, après deux jours seulement de maladie. Mais il faut dire que cette bonne religieuse, trompée par son zèle, ne prit pas suffisamment et assez tôt tous les soins que réclamait la prudence.

Plus tard, trois autres Sœurs tombèrent malades, il y eut un nouveau décès à déplorer. Le mercredi de la semaine de la Passion, la S<sup>te</sup> Marie St. Jude faisait une mort des plus édifiantes, à la suite d'une fièvre bilieuse. (Lett. 24 fév. et 3 av. 73)

Le P. Schuermann a eu, lui aussi, un accès assez grave de cette même fièvre, et il a été assez de temps à se bien remettre.

Quant aux enfants, un certain nombre souffraient encore au mois de mars de ces plaies qui ont déterminé l'un d'eux la mort de plusieurs de leurs jeunes camarades. (Lett. 12 mars) Les autres ont eu des bronchites.

À cette lettre, Sir Bartle a voulu en ajouter une autre de sa propre main, pour recommander le P. Horner et l'admirable institution de Bagamoyo au Duc de Norfolk, qui est à la tête de l'aristocratie anglaise, aussi bien par ses sentiments catholiques que par sa haute naissance.

« Nous avons, dit le Bulletin de la C<sup>té</sup>, donné l'hospitalité à deux malades : le premier, un jeune naturaliste de Hambourg, venu pour se livrer dans le Kingani à la chasse de l'hippopotame ; le second, M. Murphy, d'origine irlandaise, autrefois interprète dans l'Inde et attaché à la nouvelle expédition conduite à la recherche de Livingstone par M. Caméron. En nous quittant, l'un de ces Messieurs nous a donné 12 chèvres dont 8 excellentes laitières, l'autre nous a fait une offrande de 40 piastres. (200<sup>fr</sup>) » (S. 8 av. 73)

— 2. L'Établissement de Bagamoyo a reçu successivement ces derniers temps, plusieurs illustres visiteurs : le célèbre voyageur, M. Caméron, le consul, M. Kirk et enfin Sir Bartle Frère. Voici d'après les lettres du P. Scheuermann quelques détails sur ces visites :

« Depuis quelque temps, écrit ce Père, en date du 8 avril, M. Caméron était à Bagamoyo faisant les préparatifs de son expédition, La veille du départ je l'invitai à dîner, ainsi que plusieurs de ses principaux compagnons. Il a été enchanté de notre réception, et il a donné 10 piastres (100<sup>fr</sup>) pour procurer une petite fête à nos enfants. Dans un toast qu'il porta pendant le dîner, il exprima ses sympathies pour l'établissement de Bagamoyo ; il ne pouvait s'empêcher d'admirer, dit-il, la direction imprimée à cette œuvre en vue d'une éducation sérieuse et pratique à donner aux enfants que l'on reçoit. » (S. 8 av. 73)

— « Quelques jours auparavant, nous avons eu à la mission M. Kirk, récemment nommé Consul en titre de l'Angleterre. Il nous arriva le 7 mars, sur la Daphné. Sa femme l'accompagnait, elle fit visite aux Sœurs, puis retourna au yacht. Quant à M. Kirk et plusieurs officiers de marine, il nous demandèrent l'hospitalité pour la nuit.

« Le P. Baur se trouvait alors chez nous. Sur la bienveillante invitation de M. Kirk, il s'en retourna avec lui à bord de la Daphné.

— « Mais voici la grande, l'intéressante visite, celle de Sir Bartle Frère. Il nous arrivait le lundi 17 mars. Nous nous rendîmes sur le bord de la mer pour le recevoir. On fit échange de politesse, et Sir Bartle, d'ordinaire si aimable, se surpassa encore en cette circonstance. Après les premières salutations : « Mon Père, dit-il, nous venons chez vous ; j'espère que pour cette nuit vous ne nous refuserez pas l'hospitalité. » — J'exprimai à Son Excellence mon bonheur de la recevoir et en même mon regret de ne pouvoir le faire plus commodément, vu l'insuffisance de nos bâtiments — « Oh ! soyez tranquille, reprit le Ministre, nous nous accommoderons bien de tout. » — Nous étions réellement gênés pour faire selon nos désirs cette gracieuseté à nos visiteurs, d'autant plus que nous avions alors déjà les deux malades étrangers reçus à la mission.

« Outre Sir Bartle, il y avait encore, parmi nos visiteurs, comme personnes marquantes, le fils du Ministre un jeune homme des plus distingués, son secrétaire, M. Bally, et M. Mo, fils d'un ancien évêque anglican de Natal et neveu de Livingstone.

« Le lendemain, Sir Bartle Étienne visita notre établissement. Vingt fois il ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement et son admiration. « J'ai visité à plusieurs reprises, me dit-il, toute la côte orientale d'Afrique, et nulle part je n'ai trouvé rien de semblable. Nous nous dirigeâmes ensuite vers la ville des noirs que le ministre désirait aussi visiter. Chemin faisant, il me prit par le bras et m'entretint, avec l'effusion d'un vieil ami, de sa mission à Zanzibar. Pour lui, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir afin de s'entendre avec le Sultan, mais celui-ci s'y était obstinément refusé. Il ne comprenait pas non plus en cette affaire la marche suivie par le consul français : « car, me dit-il, à Paris je m'étais concerté sur cette question avec M. de Rémusat, et j'avais obtenu du ministre des promesses formelles. »

« Nous rentrâmes à la maison. Sir Bartle avait remarqué que notre horloge ne marquait pas l'heure du bord. Puisqu'elle ne va pas bien, me dit-il, je vais vous en laisser une qui, je l'espère, ira mieux. Il me remit alors un petit chronomètre portatif, un véritable bijou. Il nous donna aussi, l'un pour les Sœurs l'autre pour notre C<sup>té</sup>, deux beaux portraits de Pie IX, apportés de Rome, en souvenir de son voyage en cette ville. Je sentis à son langage combien le ministre anglais était pénétré de vénération pour la personne auguste de Pie IX, et combien il s'estimait heureux d'avoir reçu la bénédiction de ce grand Pape.

« L'heure du départ approchait : je l'accompagnai au rivage. En marchant il me répéta à plusieurs reprises : « Quand vous rentrerez en France, ob! ne manquez pas de venir me voir ; je vous assure, mon cher Père, que vous ne regretterez pas ce petit voyage ; car ce sera dans l'intérêt de votre mission. Il y a chez nous beaucoup de catholiques de mes connaissances qui se feront un plaisir de vous être dévoués. » — Sur le point de monter dans la chaloupe, il revint encore sur cette idée : « Qui venez me voir à Londres. En tout cas, ajouta-t-il, si je ne dois plus avoir le bonheur de vous voir ici-bas, au ciel nous nous retrouverons. » — Qui n'admirerait la bonté, la pitié même de ce digne ministre : pour moi j'en fus attendri. Hélas ! pourquoi de semblables paroles ne les entendons-nous pas des lèvres de nos consuls français ? — Combien elles honorent ceux qui les prononcent ! (lett. 8 avril 73.)

— 3. On connaît les dégâts causés par l'ouragan du 13 avril 1872 dans l'établissement de Bagamoyo. Grâce aux secours de la Propagation de la Foi et à la S<sup>te</sup> Enfance, on a pu déjà



réparer ces ruines.

« Cette chapelle, écrit en date du 2 juin le P. Scheuermann, à été finie avant la saison des pluies. Elle a 34 mètres de long, 11 de large et présente trois nefs. La hauteur des murs est de 4 mètres. A l'entrée, au-dessus du pignon, s'élançe gracieux et svelte un petit clocheton de style gothique; il a 6 mètres de haut. Cette chapelle est vraiment convenable, et notre consul M. de Viemie, qui est récemment venu nous voir, la trouve même belle.

« Nous avons en outre régularisé notre clôture. Ce travail comprend 6 colonnes en pierres, dont l'intervalle est garni à l'aide de barreaux de fer en forme de lance. Un grand portail avec deux petites portes à côté, dont l'une est munie d'une petite clochette, donne entrée dans l'établissement. Tout cela excite l'admiration des gens du pays. » (Lett. 2 juin 73)

— H. Pour ce qui est de l'œuvre de Bagamoyo, esclaves libérés, pauvres, enfants rachetés, entretenus à la mission et formés à la vie chrétienne, voici divers détails communiqués au P. Horner par le P. Scheuermann :

« Sur les 9 hommes envoyés par le Consul anglais, M. Kirk, à la fin de l'année dernière, il nous en reste 5, qui semblent se faire au genre de vie. Les femmes ont toutes très-bien été. Grande douleur marquée par des pleurs et des cris chez toutes celles qui n'ont pas été admises à recevoir le baptême.

« Le samedi de la Pentecôte, j'ai conféré ce sacrement à 22 enfants, 7 garçons et 15 filles. Parmi ces dernières se trouve la petite Marie, rachetée par M<sup>me</sup> la Vicomtesse de St. Seine et qui vient d'écrire une charmante lettre à sa libératrice.

« A propos de ces petites filles, il semble qu'une sorte d'attrait les conduit chez les Sœurs; ces enfants se présentent d'elles-mêmes; souvent ce sont des évadées dont nous ne connaissons pas les maîtres. Au commencement d'avril, 2 de ces dernières furent redemandées par leurs maîtres venus exprès pour les reprendre. Que de regrets, que de pleurs! elles étaient tout-habituées aux usages de la maison. Il fallut partir néanmoins.

« Pour ne pas nous attirer des ennuis de la part des Arabes, j'avais résolu de ne plus recevoir de ces jeunes évadées. Cependant un jour arrive une pauvre idiote, puis une femme et sa fille. La première ne savait pas parler,

les deux autres mouraient d'inanition. Je n'eus pas le cruel courage de les laisser errantes, et je me bornai, après les avoir recues à la mission, à donner avis de leur entrée au Cadi. Celui-ci me fit savoir que la petite idiote était sans maître et qu'elle avait été maltraitée, puis chassée par Timbo-mbili, le chef-evit de Bagamoyo. La pauvre enfant avait eu, en effet, les mains liées derrière le dos, et les cordes étaient entrées profondément dans la chair. Je l'ai baptisée en même temps qu'un autre petit enfant de deux ou trois mois, jeté par les Sazaramos et que j'ai acheté pour une roupie. Chose étonnante ! l'idiote qui ne fait toute la journée que babiller dans un langage à elle et que personne ne pourrait comprendre, ne dit pas un seul mot et paraît sérieuse tout le temps de la cérémonie. La femme et sa fille âgée de 12 ans, n'ont pas de maître non plus et elles nous sont restées également.

« A l'instant où j'écris ces lignes, un vieillard de 70 ans au moins se présente et veut rester ici. Comment ne pas l'accueillir ? Bagamoyo, la ville des blancs, comme les indigènes appellent la mission, semble une vraie ville de refuge.

« Il n'est pas jusqu'aux bêtes de somme qui ne s'yderoient au bâton de l'Arabe. A la fin d'avril, un âne pris dans une pièce de manioc par les enfants, nous est resté, puis un second, celui-ci du Niamouézi, est venu sembler dans notre cour. C'était dire: recevez-moi, il a été reçu et nous le garderons sans doute, car ni le tchémadar, ni le Cadi, ni personne autre ne le réclame. » (Lett. 2. juin 73)

— 5. Les provinces environnantes de Bagamoyo sont en ce moment désolées par divers fléaux. Dans l'Oukami, visité par les P. F. Hornier, Duparquet et Baur en août et sept. 1870, la famine a fait périr plus de 1500 hommes, d'après ce qu'écrivit au P. Hornier un des Arabes les plus notables de Bagamoyo, Suid. Maggram.

Tout près de la Mission, dans le Kouézi, une guerre est engagée entre les habitants de Windé, port de mer, et les populations de l'intérieur. Dans le Niamouézi 100 Arabes de l'Ouvare ont été massacrés par le fameux Mirambo.

Tout cela semble créer de grandes difficultés aux explorateurs. Cependant d'après une dépêche de Kartoum du 29 juin, le fameux voyageur Baker assure que la sécurité des voies de communications tend à devenir complète entre ce point et les lacs

(1) Cette lettre écrite en arabe, commence ainsi. Au nom du Dieu éternel. Au très-grand et très-honorable amir le cheikh supérieur, salut ! que Dieu lui donne bénédiction et santé. Mes salutations viennent de Bagamoyo, où règne la paix, et on l'en désire que vous soyez en bonne santé, comme l'est votre ami Suid-Maggram. ... écrit la 9<sup>me</sup> nuit du mois rabi azam de l'an 1290.

Albert N'yanza et Victoria N'yanza, et même jusqu'à Zanzibar.  
(Lett. 12 mars, 11 avril. - Univers 3 juill. 73)

— 6. Les récentes explorations du continent africain, et surtout la question de l'esclavage, ont vivement excité l'intérêt public. Aussi depuis son arrivée en France, le P. Horner s'est-il vu sollicité de tous côtés par des demandes de renseignements sur les pays et les mœurs de la côte orientale d'Afrique. Déjà, avant son départ de Bagamoyo, la Société de Géographie de Paris lui avait fait écrire pour obtenir sur M. Stanley et son exécution, dont l'authenticité était alors mise en doute, des informations positives. Dès qu'on a su son arrivée en France, le Secrétaire de la Société, est venu l'inviter, au nom du Président, à assister aux réunions de l'œuvre. Le 28 avril devait avoir lieu une assemblée publique et générale de l'année. On le pressa avec les plus vives instances d'aller y donner une communication sur le pays et la mission du Zanguebar. Avec l'autorisation du T. R. Père, il accepta pour le bien de la mission, et se rendit à la réunion avec les P. I. Barillec et Duparquet, amenant aussi avec lui le petit noir Ferdinand, qui l'a accompagné en Europe. L'assistance était nombreuse et composée de personnes des plus distinguées par le nom et la science. Le Rapport sur la Mission de Zanzibar avait été réservé pour la fin et il eut en effet, on peut le dire, les honneurs de la séance. Il fut écouté avec le plus vif intérêt et plusieurs fois couvert d'applaudissements. Du reste les principes religieux furent non seulement respectés, mais même hautement affirmés par plusieurs des savants, qui prirent la parole dans cette réunion. Et chaque fois que s'offrait pour eux l'occasion de rendre à la Religion et à l'Eglise un juste hommage leurs paroles étaient toujours accueillies avec la plus sympathique adhésion.

Après la lecture de son rapport, qui dura plus d'une heure, notre confrère fut entouré et félicité par beaucoup de ces Messieurs. Le petit Ferdinand eut aussi sa part d'ovation. Au sujet du marché aux esclaves de Zanzibar, le P. Horner eut occasion de dire un mot de cet enfant emmené des rives lointaines du lac N'yanza

et rachetée au prix de 50<sup>s</sup>, le double du prix ordinaire à cette époque. Aussitôt tous les yeux se cherchent le petit noir, et après la séance, plusieurs personnes vinrent encore le voir et lui parler.

Quelques jours après, le 14 mai, le P. Horner était aussi invité par M. Bédaze, pour parler de la Mission à une des séances du cercle catholique. Là encore les intéressants détails qu'il raconta furent écoutés avec le plus vif empressement. Plusieurs journaux de Paris ont rendu compte ensuite de ces communications de notre confrère. (L'univers, le Monde, l'Union, le Soliel etc.)

Le P. Horner s'est occupé ensuite, jusqu'à son départ pour Cellule, de faire le récit détaillé de son dernier voyage dans l'Oukami, en complétant ses propres notes par celles du P. Duparquet. Un ecclésiastique du diocèse de Versailles, tout dévoué aux Missions et membre de diverses sociétés savantes, M. l'abbé Durand, a bien voulu se charger de recevoir et de publier ce travail, qui formera un petit volume in-12. C'est un moyen d'entretenir le pieux intérêt qui s'attache à la mission des côtes orientales d'Afrique.

---

## Inde

### Ct<sup>e</sup> de Chandernagor

Janv. - Mai 1873.

---

1. Etrenne de M<sup>r</sup> Newport. — 2. Nouvelle installat. Ecoles. — 3. Eglise à rebâtir. — 4. Hôpital. — 5. Visite de l'Ordonmat<sup>r</sup> et du Vice-roi des Indes. — 6. Baptêmes. — 7. Adresse des Paroissiens au P. Barthet.

— 1. Le dernier Bulletin de Chandernagor annonçait le départ pour cette Ct<sup>e</sup> de M. Newport, novice irlandais. Il est arrivé le 11 janv. après 33 jours de traversée, et s'est mis aussitôt aux classes d'anglais pour lesquelles il était attendu.

C'était un secours d'autant plus heureux que le P. Binder a été longtemps assez souffrant. Au mois d'avril dernier on a même cru qu'on serait obligé de le faire revenir en France. Depuis, cependant, ce cher Père s'est un peu remis. (Lett<sup>r</sup> 20 janv. 23 mai 73)

— 2. Vers la fin de janvier s'effectuait la rentrée des écoles. Deux mois après, nos Pères avaient la joie de pouvoir enfin se réunir tous dans l'enceinte du presbytère avec les différentes œuvres d'éducation dont ils s'occupent. — « Cette installation, écrit le P. Barthet, en date du 7 mars, est aujourd'hui un fait accompli. Elle a été effectuée définitivement le 1<sup>er</sup> jour du mois de St Joseph. Nous voilà donc réunis en une Clé régulière; combien nous en sommes heureux! Gloire en soit rendue à Dieu et à sa T. St<sup>e</sup> Mère! (Lett. 7 mars 73)

« La pose de la 1<sup>re</sup> pierre des nouvelles constructions avait eu lieu le 16 juillet 1872. Tout va bientôt être terminé.

« Nous comptons maintenant (mars 1873) environ 230 enfants natifs, dont 150 à peu près régulièrement présents en classe, et ce nombre s'en va la ferme confiance, s'élèvera certainement à 300 à la fin de l'année prochaine.

« L'administration a accordé un 4<sup>e</sup> traitement de Frère pour l'école gratuite. — « Je désire, écrivait à ce propos le Gouvern<sup>r</sup> M. Farou, encourager et aider le R. P. Barthet dans l'œuvre qu'il poursuit avec un dévouement et un zèle si dignes d'éloge.

— 3. Quant à l'église, nos Pères avaient le projet de la réédifier à neuf; mais l'administration n'autorisa que des réparations. Connaissant l'état des murs de l'édifice, le P. Barthet ne voulut point se charger de ces travaux. Alors une commission nommée sur la proposition de l'Ordonnateur, a examiné la chose, et d'un avis unanime elle a reconnu et conclu qu'il fallait bâtir une nouvelle église. Depuis, une dépêche du Gouverneur de Pondichéry est venue sanctionner cette décision. Il faut s'en féliciter, car le bâtiment servant d'église, n'est qu'un vieux magasin de sel, approprié d'une façon fort peu convenable à l'exercice du culte depuis 1757. (Lett. 23 mars 73)

— Restait la question de l'emplacement du nouvel édifice. Le conseil de fabrique avait proposé un terrain lui appartenant en face du presbytère, et le Gouverneur avait approuvé ce projet. Mais selon le vœu de la généralité des habitants et d'après l'avis de l'ingénieur et du chef de service, le P. Barthet a cru devoir choisir un autre emplacement plus convenable.

Il a ouvert une souscription pour l'acquérir, sans toucher aux fonds destinés pour la construction. Sur les 20,000<sup>fr.</sup> qu'il faut pour l'achat, il en a 5000 d'assurés; et il espère avoir le reste bientôt. (Lett. 23 mai 73)

— autre autre question, écrit le P. Barthel, celle du choix d'un emplacement pour le futur hôpital, a été décidée dans une réunion du Comité de bienfaisance, dont je suis maintenant président. L'ordonnateur, le chef de service, l'ingénieur colonial, l'ingénieur local, le receveur du Domaine assistaient à cette séance. Nous avons eu une chaude discussion, qui s'est terminée par un vote en faveur de la solution que je proposais. Au lieu d'être rejeté loin du quartier européen, l'hôpital sera placé à 4 ou 5 minutes de l'Église, avantage immense pour les Sœurs et pour nous. » (Lett. 28 mai 73)

— 5. Pour ces deux questions, de l'hôpital et de l'église, M. l'Ordonnateur de Pondichéry, M. Michaud était venu le 5 mars à Chandernagor. Le surlendemain il vint nous faire visite et nous témoigna beaucoup de bienveillance. (Lett. 7 mars 73)

« À cette occasion, M. l'administrateur, l'excellent Colonel Durand, m'invita à dîner avec plusieurs des notabilités, entre autres le président du tribunal, qui est aussi notre ami. Le Colonel me mit à droite de M. Michaud, ce qui me permit de l'entretenir de ce qui concernait les intérêts de la Mission. À la fin du dîner, M. Durand porta un toast à la réussite de nos projets et la prospérité de nos œuvres; il fut applaudi par tous les convives. » (Lett. du 28 mars 73)

— « Déjà auparavant, le 17 janvier Chandernagor avait reçu la visite des deux plus hauts personnages de l'Inde anglaise, le vice roi lord Northbroock et le Gouverneur de la présidence de Madras lord Hobart. Leur réception, quoique un peu improvisée, a été magnifique au point d'exciter la surprise de nos illustres visiteurs. Le vice-roi n'a guère séjourné qu'une heure et il s'est de nouveau embarqué sur son Steamer pour se rendre à son château, à moitié route entre Calcutta et Chandernagor.

« Naturellement on a cherché une signification à ce qu'on peut appeler un événement pour Chandernagor; et la question de

l'échange s'est de nouveau posée. Deviendront- nous, oui ou non, anglais? Voilà ce qu'on s'est demandé et ce à quoi l'avenir répondra. (Ecl. 20 janv. 73.)

— 6. Pendant ce semestre, nous avons eu, outre le baptême de quelques enfants païens, celui de deux adultes, un jeune homme converti du mahométisme, une femme du Brahmanisme. Nous voyons avec consolation s'accroître un certain mouvement vers le catholicisme. Il y a loin encore cependant à tout ce nous voudrions voir déjà se réaliser. (Bull. 1<sup>er</sup> mai 73)

— 7. Il était fait mention au précédent Bulletin de la C<sup>te</sup> (t. IX. p. 286) d'une petite fête célébrée dans la paroisse de Chandernagor à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée du P. Barthet dans la colonie. Voici d'après un journal des Indes (The Indo European. n<sup>o</sup> du 30 nov. 72) quelques détails à ce sujet.

« A la fête de St<sup>e</sup> Cécile, il y a eu Messe suivie d'un Te Deum et de la Bénédiction, dans notre église de St Louis. L'assemblée se rendit de là au presbytère, pour assister à la lecture d'une adresse et à la présentation d'un beau calice en style gothique ordinaire, des ateliers de M. M. Hamilton et Cie, de la part des paroissiens au R. P. Barthet curé de la paroisse. Le 22 du courant venait de terminer la dixième année des travaux apostoliques du R. P. Barthet dans l'Inde. Au moment où apparut notre zélé curé, et sur la prière d'une députation composée de quelques membres de la réunion, M. Saubolle, vice-Président du Conseil local, lut en français une adresse portant les nombreuses signatures, tant officielles que non officielles, des paroissiens. Le P. Barthet répondit assez au long dans la même langue. On a été charmé de voir paraître en cette circonstance la figure souriante de notre populaire Frère Alphonse qui, après un séjour de sept mois en France, est revenu au milieu de nous pour reprendre sa charge avec une nouvelle vigueur.

Adresse au R. P. Barthet, curé de la paroisse de St Louis à Chandernagor.

« C'est avec de vifs sentiments de joie que nous venons vous offrir nos félicitations en ce jour qui complète la dixième année de vos travaux de zèle et d'abnégation au milieu de nous.

Nous vous félicitons du succès qui a toujours couronné vos efforts, et nous nous félicitons nous-mêmes de notre propre bonheur, car, bien peu de missions ont été favorisées d'une manière aussi signalée que la nôtre; bien peu de paroisses ont eu des rapports aussi intimes avec leur bien-aimé pasteur.

« Les œuvres qui remplissent ces dix années, sont au-dessus de tout éloge. Nous ne pouvons que vous remercier du fond du cœur, pour tout ce que vous

avez fait pour nous, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel. Vos travaux si dignes de louanges nous ont procuré des bienfaits plus qu'ordinaires, en établissant une pension et une école gratuite pour les enfants indigènes; en fondant un orphelinat de garçons et de filles. Ces bienfaits sont encore l'institution de l'archiconfrérie de N. D. des Victoires, l'Association de la 5<sup>te</sup> Enfance, et la pieuse société des Dames pour la décoration des autels.

« Nous n'avons pas moins apprécié l'infatigable énergie que vous avez déployée afin de vous procurer les ressources nécessaires pour doter Chandernagor d'une école plus spacieuse et d'un édifice plus en rapport avec son but sacré que l'église actuelle.

« Si les fidèles sont plus attentifs à la voix de leur pasteur, s'il y a plus de paix et de bonheur au sein de nos familles que par le passé, c'est à vos efforts et à votre zèle que nous en sommes redevables.

« Quant aux écoles, louées par la Grandeur M<sup>gr</sup>. Steins, Archev. de Calcutta, comme offrant à la jeunesse une bonne et solide éducation, nous sommes persuadés que c'est à vous et à vous seul que nous devons être reconnaissants pour tout le bien qu'elles ont réalisé. Nous voyons dans ces établissements des monuments de votre énergie et de votre bienfaisance administrant l'expression de différents vœux et souhaits pour le succès des œuvres commencées; puis l'adresse de femme ainsi

« Tous nous, vous avez tout sacrifié, même votre force et votre santé. Nous ne pouvons donc que nous unir en faisant cette manifestation, quelque humble qu'elle soit, de notre affection et de notre gratitude, et nous vous prions d'accepter le calice que nous vous offrons, comme un faible témoignage de nos sentiments à votre égard.

« Nous supplions Dieu avec instance par l'intercession de sa Mère Immaculée, de St Louis et de votre S<sup>t</sup> Patron, de vous conserver encore bien des années à vos paroissiens, de vous bénir et de vous donner la santé et les forces nécessaires pour continuer au milieu de nous votre œuvre toute de dévouement.

« Nous demandons encore que les années en se succédant ne tendent qu'à resserrer les liens d'affection qui nous unissent à vos enfants toujours reconnaissants et affectionnés. »

Suivent les signatures

— Après cette adresse, le P. Barthel remercia avec émotion ses fidèles paroissiens de leurs sentiments pour lui et pour la C<sup>te</sup>, du zèle qu'ils avaient mis à le secourir etc. Puis après avoir exprimé les vœux et les projets qu'il formait encore pour le bien moral et religieux du pays, il termina en disant :

« J'accepte avec les sentiments d'une sincère reconnaissance le calice que vous m'offrez en témoignage de votre filiale affection envers moi, comme votre pasteur et je vous prie de la pieuse âme qui vous a inspirés dans le choix de cet objet. Je me rappellerai volontiers mes devoirs envers



vous ouï, mes chers frères, tous les jours en offrant sur l'autel la victime sainte, je prierai le divin Maître de vous accorder à tous les grâces dont vous avez besoin pour servir Dieu fidèlement. Je lui demanderai la paix et l'union dans toutes les familles, le bon exemple de la part des parents, la soumission et la piété filiale de la part des enfants, la préservation de la jeunesse des dangers de leur âge, la charité fraternelle entre vous tous, et particulièrement la grâce d'être un jour de nouveau réunis tous ensemble dans la compagnie des anges et des saints en l'amour de Dieu, notre Pasteur Suprême et notre Père.

---

### Nouvelles récentes des Etés.

---

— Un méchant journal de Toulon, le Progrès du var, qui avait publié un article injurieux à l'adresse de nos confrères, vient d'être condamné le 13 juin, pour imputations diffamatoires.

— Nos Pères de Marienthal ont reçu ordre d'avoir à quitter la maison pour le 1<sup>er</sup> novembre et défense en attendant d'exercer aucun acte du 5<sup>e</sup> ministère, voire même de donner l'absolution (sic). A Marienstadt, on s'attend d'un jour à l'autre à semblable notification.

— En allant de Sierra Léone au Gabon, le bâtiment sur lequel le P. Le Berres s'était embarqué a échoué au cap des Palmes. Un instant on a cru tout perdu : l'équipage et les passagers ont pu cependant échapper au péril.

— Le 25 juin sont arrivés à la Maison-Mère les P. P. Richert et Meyer, venus pour raison de santé, l'un de Sierra-Léone, l'autre de Gorée.

— On attend aussi pour la fin de juillet, le P. Corbet, que son état de santé contraint de rentrer en France.

---

— Les Etés d'Europe sont priés d'envoyer leurs bulletins pour le 15 août au plus tard.

---



# Bulletin Général.



## Actes administratifs.

Indult étendant aux Missions du Zanguebar et de Sierra-Léone divers privilèges, précédemment accordés aux Vicariats de la Guinée et de la Sénégambie relativement aux Fêtes de précepte et aux offices. (Ind. du 29 mai 1873)

Il est utile qu'il y ait dans nos diverses Missions une discipline uniforme, autant du moins que le permettent les circonstances des temps et des lieux. Cette uniformité a déjà été établie quant au jeûne et à l'abstinence, par suite de divers Indults obtenus en 1867 et publiés à cette époque au Bulletin (Tom. VI. p. 69.) Il restait à l'obtenir aussi pour un autre point de la plus haute importance; celui des Fêtes de précepte. Or, le plus opportun à cet égard, c'était de solliciter pour nos Missions ce qui est établi en France. C'est ce qu'avaient déjà fait Mgr Bessieux pour la Mission des Deux-Guinées en 1852, et plus tard Mgr Robès, lors de la création du Vicariat de la Sénégambie. Le V. R. Père a demandé aussi la communication des mêmes faveurs pour les deux Missions du Zanguebar et de Sierra-Léone, d'après l'avis des Supérieurs de ces Missions. Voici l'Indult qui lui a été accordé à cet effet :

Congregationis Sancti Spiritus et Im<sup>l</sup>i Cordis B. Mariae Virginis.  
 Rm<sup>us</sup> D. Ignatius Schwindenhammer Superior generalis Cong<sup>is</sup>  
 Sancti Spiritus et Im<sup>l</sup>i Cordis Mariae, Praefectus seu Vicarius apostolicus  
 Missionum Zanguebar et Sierra-Léone à Sanctissimo Domino Nostro  
 Pio Papa IX supplicibus votis postulavit extensionem ad praedictas Missio-

de quatuor facultatum, jam antea Vicariatus Bonaventuræ et ubiqueque  
 (quoræ concessarum, ex indulto diei 10 Januarii 1852, nimirum :

1<sup>o</sup> Bernardi de precepto sequentes tantum res: A) Nativitas Domini,  
 Nostri Jesu Christi, B) Ascensionis Domini, C) Assumptionis Beate Vir-  
 ginis, D) Omnium Sanctorum.

2<sup>o</sup> Transferendi solemnitates Epiphaniæ, Corporis Christi, SS. et pos-  
 tolorum Petri et Pauli, Dedicationis Ecclesiarum, et sanctorum Patronorum ad  
 Dominicas infra Octavas quando hæc festa intra hebdomadam occurrant,  
 ita ut in his Dominicis cantare liceat Missam solemnem et Vesperas ut in  
 die festo.

3<sup>o</sup> Succendi supplicationem solemnem sanctissimi Corporis Christi  
 ante vel post vesperas, eum in his regionibus ardens nimis sit solis æstus  
 de mane.

4<sup>o</sup> Dicendi Missam de Requie absque cantu ob defectum cantorum  
 in depositione Corporis sive presentis sive absentis, quando scilicet ob aliquam  
 causam, exequiæ predicte factæ sunt, ut plerumque in his regionibus evenit,  
 quum propter æstum cadavera conservari diu non possunt.

5<sup>o</sup> Faciendi Thurificationem, saltem in Festis solemnioribus, in Missa  
 Cantata a solo sacerdote absque Diacono et subdiacono, sed eum duobus Acolythis  
 tantum.

Sancitas porro sua referente subscripto sacrorum Rituum Congræso se-  
 cretario, attentis expositis in omnibus juxta preces, annuere dignata est.  
 Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 29 Maii 1873.

C. Episcopus Ostien. et veli Card. Patriarcha S. R. E. Præf.

W. Bartoloni S. R. E. Secret.

II. Admissions aux vœux. — Par décision du 14 juillet ont été  
 admises aux vœux perpétuels:

M<sup>rs</sup> L<sup>rs</sup> Chaus de la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet,  
 Humbrecht, professeur au Grand Sécolasticat,  
 Wenger, de la C<sup>te</sup> de St Jean,  
 Compagnon, de la C<sup>te</sup> de la Trinité,  
 Jeannet, de la C<sup>te</sup> de St Pierre (Martinique),  
 Le de Colse Maccabe, de la C<sup>te</sup> de Rockwell.

Par décision antérieure du 9 mai, ont été admis aux vœux  
 de cinq ans

M<sup>rs</sup> L<sup>rs</sup> Laine, de la C<sup>te</sup> du Grand Port (Haïti),  
 Macquart, de la C<sup>te</sup> de St Louis (Haïti),  
 Le & Vital Sellère, de la même C<sup>te</sup>.

Par une autre décision du 14 juillet, ont été admis à la Profession, six novices-sœurs de la C<sup>te</sup> de N. D. de Rockwell  
 Les *cf. St. John - Jérôme Hayes,*  
*Marie - Ignace O'Dea,*  
*Epiphane O'Leary.* } du dioc. de Cashel et Emily  
*Raoul Condon,* du dioc. de Waterford,  
*Sabinus Keedy,* du dioc. d'Osory,  
*Sandry Hoefmann,* du dioc. de Cashel.

III. Admissions de Scolastiques et Nov. Frères. — ont été admis à l'oblation; au Séminaire de Bivaroch :

*M. M. C. Shea,* du dioc. de Ross, P. de rel. *Marie Joseph,*  
*Levin,* du dioc. de Meath, P. de rel. *Aloys,*

Au Sécl. de N. D. de Rockwell, pour décision du 13 juillet :

*M. M. Deunatt,* du dioc. de Waterford - P. de rel. *S. Louis de Gonzague,*  
*Phelan,* du dioc. de Kilkenny, P. de rel. *S. Joseph,*

*Sheridan,* du dioc. de Kilmore, P. de rel. *S. Paul de la Croix.*

*Au Nov. des Frères le Post. O'Connell,* du dioc. de Cashel, n. de rel. *St. François de Sales,*

IV. Placements. — Le P. Duparquet, revenu de Zanzibar au mois de mars dernier, et dont on connaît tout le zèle pour la mission du Congo, a été chargé d'aller essayer un nouvel établissement dans cette mission, mais cette fois en dehors des possessions portugaises, dans le Loango. — Il a quitté la Maison-Mère, le 25 juillet, pour s'embarquer à Liverpool, avec le *cf. Fortunat.* Ils doivent prendre au Gabon le P. Carrière.

## Nouvelles générales.

### I. Du procès de notre V<sup>e</sup> Père.

Guérison d'une Novice de St. Joseph par son intercession.

— Nous avons enfin des nouvelles du procès de notre V<sup>e</sup> Père, et nous nous empressons d'en faire part à nos Confrères  
 « J'ai pressé autant que j'ai pu, écrivait au G. R. Père, le P. Frey en date du 29 juin, la transcription du procès. On me

promet toujours monts et merveilles, mais aussi un compte de fées à payer. Enfin on doit finir la copie cette semaine. — « Après cela il y aura encore à collationner. » (Lett. du 29 juin 1873.)

« J'ai vu ce matin, 14 juillet, écrit de nouveau le P. Freyd, le chancelier de la S. C. des Rites. C'est un nouveau chancelier, mais il est bien bon pour nous. Il fait en ce moment le collationnement. Cela lui prend, dit-il, un temps considérable, d'autant plus qu'il est obligé de corriger la traduction mal faite en bien des endroits. « Le commencement, a-t-il ajouté, m'a paru peu intéressant; mais au fur et à mesure que je suis allé plus avant, j'ai été frappé d'admiration pour votre fondateur; et je puis vous assurer que c'est un magnifique procès qui ne sera pas une chose ordinaire. »

« La dévotion de ce chancelier envers notre bon Père, si simple et si humble, a grandi au point qu'il m'a demandé sa photographie, afin de s'en servir pour des malades de sa famille. — « J'avoue, me disait-il ensuite, que ce procès a eu de véritables aventures depuis son arrivée à Rome. Je vois là contre le P. Libermann comme une persécution du démon: épreuves durant sa vie, épreuves après sa mort; mais il faut espérer qu'il triomphera de celles-ci comme de celles-là. » (Lett. du 14 juill. 1873.)

— A nous de hâter ce triomphe par nos vœux et nos prières. Et un moyen pour cela, c'est d'invoquer et de faire invoquer avec ferveur notre vénéré Fondateur, en priant le Ciel de manifester la sainteté de son serviteur. Voici à cet égard un fait récent qui doit nous encourager. C'est la guérison d'une novice de la Cong<sup>e</sup> des Sœurs de St. Joseph, opérée dans la C<sup>té</sup> de Chiais au mois d'avril dernier, à la suite d'une fervente neuvaine à notre v<sup>ré</sup> Père. Nous avons tardé de la publier au Bulletin, afin de lui donner la garantie d'un plus mûr examen. Voilà maintenant plus de trois mois que la chose a eu lieu; et le temps n'a fait qu'en confirmer la vérité.

Le P. Grizard, Directeur du Noviciat du St. Cœur de Marie, qui est chargé des confessions ordinaires à la C<sup>té</sup> de Chiais, et qui par conséquent est plus à même que tout autre d'apprécier

le fait, a bien voulu nous en donner un récit détaillé. Nous le reproduisons intégralement.

Une novice converse des Sœurs de St Joseph, de la C<sup>te</sup> de Tbinis, était atteinte depuis longtemps d'une maladie d'estomac. Au commencement d'octobre 1872, elle fut prise de vomissements fréquents. Le médecin de la maison lui fit suivre divers traitements, mais sans résultat; souvent d'ailleurs il faisait ses réflexions sur la nature molle et lymphatique de sa malade, comme offrant peu de prise à sa médication.

Quoi qu'il en soit de la cause de l'insuccès des remèdes, la novice s'affaiblissait sensiblement. Dispense dut lui être accordée en plusieurs points de la Règle, et on fut obligé de lui retirer les emplois confiés habituellement aux novices converses. Au mois de mars 1873, elle en était venue à ne pouvoir plus rien garder de ce qu'elle prenait, pas même les remèdes qui d'abord lui procuraient quelque soulagement.

« Étant à bout de remèdes, dit la Supérieure de la C<sup>te</sup>, et voyant l'impossibilité de garder une jeune personne dans un tel état de santé, je songeais à me faire autoriser pour la rendre à sa famille; et afin de la préparer à cette décision je lui dis: « Ma pauvre enfant, je crois bien qu'il n'y a plus de ressources pour vous que dans la prière, car si le Bon Dieu n'y met la main, il est supposable que le médecin vous enverra bientôt prendre l'air natal. »

La pensée de quitter le noviciat, et peut-être aussi la nécessité de renoncer à sa vocation la plongea dans une profonde affliction; elle se mit à pleurer sans proférer aucune parole.

Le lendemain elle parla à sa Supérieure de faire une neuvaine au Vénéré Père ou à St Joseph; et le samedi suivant elle vint me demander des reliques du V. Père, disant qu'elle voulait lui demander sa guérison et qu'elle était sûre d'être exaucée. Il fut convenu qu'elle commencerait sa neuvaine le vendredi 28, fête du Précieux Sang, en vue d'obtenir par l'intercession du V<sup>ni</sup> Père, sinon un rétablissement complet, au moins assez de santé pour pouvoir poursuivre sa vocation. La neuvaine durant laquelle elle portait sur elle des reliques du V. Père, a été faite par toutes ses compagnes.

Trois jours après qu'elle fut terminée, la supérieure renvoya à ce sujet: « Elle n'a pas vomé une seule fois pendant cette neuvaine et elle continue d'aller bien; elle mange comme la C<sup>te</sup> et fait des emplois qui je n'aurais pas osé lui confier pendant son état de maladie.

Pendant la neuvaine, elle vint me dire: « Je suis guérie » — Et que deux mots, mais le ton, l'expression qui les accompagnaient disaient assez quel était son bonheur, je pourrais dire son enthousiasme.

Je n'eus pas l'air d'attacher grande importance à cela ; je me contentai de lui dire de continuer sa neuvaine sans lui en marquer aucun détail sur ce qui s'était passé. — « Mais, mon Père, ajouta-t-elle j'ai une inquiétude, le médecin est venu, il m'a encore prescrit des remèdes, et je les ai laissés de côté sans permission. » — « Et pourquoi, demandai-je, avez-vous fait cela ? » — « C'est parce que je veux être guérie par le V. Père tout seul. »

Après avoir prévenu la supériorité de sa conduite, elle continua à laisser les remèdes de côté. Sa Mère supérieure elle-même dans sa lettre du 3 avril dit à ce sujet : « Dans le courant de la neuvaine le médecin vit la malade, et apprenant de sa bouche qu'elle était guérie, il s'applaudit du merveilleux succès obtenu par le dernier médicament qu'il avait prescrit. Je n'étais pas présente à cette visite ; la novice n'osa pas lui dire qu'elle avait eu la précaution de ne rien prendre pour s'assurer davantage du résultat de la neuvaine. C'est toujours pour la raison de n'être redevable de sa guérison qu'au V. Père, qu'elle m'a demandé à ne pas se mettre dans le dos un emplâtre qui lui avait été prescrit ; elle ne l'a pas mis et sa douleur diminua insensiblement. »

À la fin d'avril elle m'en parla de nouveau pour me dire qu'elle ne croyait pas avoir assez témoigné sa reconnaissance au V. Père, et demander ce qu'elle pourrait faire à cette fin. Je me contentai de quelques paroles sans m'y arrêter et sans lui faire parler de sa guérison.

Le samedi 24 mai, prenant moi-même les devants, je lui demandai quelques détails sur ce qu'elle disait avoir obtenu du V. Père. Elle me dit, comme il est rapporté ci-dessus, l'occasion de sa neuvaine et la manière dont elle l'avait faite, puis elle ajouta : « Dès le premier jour j'ai mis de côté les remèdes du médecin, parce que je savais bien que le V. Père tout seul me guérirait. Pendant la nuit du dimanche au lundi, je crus voir le V. Père qui me disait : mon enfant, si tu pries bien tu seras guérie. Le lundi matin, je me levai avec la communauté, ce que je ne faisais plus depuis longtemps, j'allai à la chapelle avec les autres et je suivis les exercices de la C. t. ; même les repas auxquels je pris part. Le lundi et le mardi je me sentis encore un peu faible, mais le mercredi j'étais tout-à-fait bien, suivant sans difficulté tous les exercices de la C. t. »

« Sans doute, lui dis-je, après cette guérison vous étiez toute contente, et vous avez été enier sur les toits que vous avez obtenu une grande grâce. » — « Les premiers jours je l'ai dit à tout le monde, mais depuis je n'en parle plus ; seulement, il m'arrive souvent d'invoquer le V. Père, et je ne cache pas toujours assez ma dévotion pour que mes compagnes ne s'en aperçoivent point. » — « Vous dites que vous avez été guérie, mais peut-être que vous n'avez jamais été malade ; c'était de l'imagination. » — « Non je sais bien que je suis guérie, et toute la C. t. sait bien que j'étais malade, on voyait



« bien que je romissais tout, et que je ne pouvais plus rien faire » — « C'est possible, ajoutais-je, mais je crois qu'en définitive vous voudriez simplement vous rendre intéressante, et faire croire que vous étiez une petite sainte capable d'obtenir des miracles. »

D'abord elle ne comprit pas ce que je voulais dire; puis, après la même question posée une seconde fois, elle me répondit assez vivement: « je n'ai guère mais en de pensées comme cela. » — « Alors vous soutenez que vous avez été guérie par le V. Père. » — « Oui, mon Père. » — « Et bien, je puis écrire ce que vous venez de me dire; je vous nommerai et on parlera de vous partout. — « Je serais très-contente que vous disiez que le V. Père m'a guérie parce que cela pourrait le faire prier davantage; mais je ne veux pas que vous me nommiez. » — « Et pourquoi cela? vous n'êtes donc pas bien sûre de ce que vous venez de me dire; vous avez peur qu'on vienne à découvrir la vérité. » — « Si, mon Père, je suis bien sûre, mais je n'aime pas qu'on me nomme. »

La Mère Supérieure que j'ai également interrogée le 23 mai, confirme la fiabilité et l'exactitude de tout ce que m'a dit la novice; et d'ailleurs la santé de celle-ci se maintient très-bien.

Cette jeune personne, nommée Virginie Velay, est âgée de 19 ans. Elle est novice converse, et a pour nom de religion, sœur S<sup>te</sup> Zélie.

Chevilly, le 25 juill. 1873. — signé: Grizard.

## II. Visite du C. R. Père à l'Amiral d'Hornoy, ministre de la marine, à Versailles, le 4 juillet.

Le nouveau ministre de la marine avait de lui-même exprimé au Directeur des Colonies le désir de recevoir le C. R. Père, et M. Benoist d'Azy s'était offert comme entremetteur pour désigner le jour et l'heure favorables. (C. IX. p. 489.) Mais voyant des retards et craignant ce qui avait eu lieu en effet — un oubli de la part de ce dernier — le C. R. Père en écrivit lui-même à l'Amiral d'Hornoy, le quel lui répondit immédiatement en fixant aussitôt l'audience demandée au vendredi 4 juillet à 1 h. 1/2. Le C. R. Père, ce jour-là, se rendit donc à Versailles, accompagné du R. P. Duré. Bien que d'autres visiteurs se trouvassent déjà avant lui dans la salle d'attente, il fut le premier introduit auprès du ministre.

En l'apercevant, l'Amiral D'Hornoy se leva de son bureau pour le recevoir, et après les premiers échanges de politesse, il commença à parler de nos œuvres, en rappelant ~~ce que lui avait~~ ce que lui avait déjà dit M. Benoist d'Azay. Mais par inadvertance il lui semblait que nous avions des Missions dans l'extrême-Orient. Le C. R. Père le remit sur la voie en lui parlant de l'Afrique et des colonies, qui sont spécialement confiées à notre Institut. « Ah oui, l'Afrique et les colonies, dit alors le Ministre. . . , là aussi, il y a un grand bien à faire en répandant et en développant la religion dans ces pays. »

Sur dessus vint différentes réflexions sur l'influence que peut et doit exercer la religion dans la société. « Et moi aussi, » ajouta M. D'Hornoy, j'ai suivi avec un grand intérêt les récentes manifestations religieuses qui ont eu lieu, et mes fonctions ne m'en avaient empêché, je me serais joint à mes collègues de la Chambre qui sont allés à Paray. Du reste ce qui donne espérance pour l'avenir, ce sont ces manifestations et ce mouvement religieux si prononcé et si universel au jourd'hui en France. » — « Et le Gouvernement actuel, reprit le C. R. Père, bien disposé comme il est, ne peut-on pas compter sur lui et n'offre-t-il pas des garanties de stabilité? » — « Sans doute, répondit l'Amiral, ce Gouvernement est animé de bonnes dispositions. Mais quant à des garanties pour l'avenir, il est bien difficile, sinon impossible d'en donner: le mouvement révolutionnaire, en effet, est aussi, partout, très accentué; c'est comme une sorte de flot qui monte toujours, et qui peut en un moment tout entraîner. Encore une fois ce qui fait espérer un peu, c'est le mouvement religieux. »

Le C. R. Père amena ensuite l'entretien sur l'île de la Réunion et nos difficultés avec l'administration de cette colonie. Il résuma en quelques mots tout ce qui avait été fait contre nos œuvres du Pénitencier et de l'Hospice des vieillards depuis 1868; puis, pour montrer par un seul trait, où l'on voulait en venir, il rappela qu'après avoir supprimé l'école professionnelle, dont nous étions précédemment chargés, on s'occupait maintenant

de la rétablir avec la condition formelle d'une direction laïque. — « Ceci ne m'étonne pas, dit alors l'amiral; ces gens-là ne veulent plus de la Religion nulle part; c'est bien évident. » Il exprima ensuite son regret de ce que, à cause du système adopté maintenant dans les colonies, le Gouverneur ne pouvait résister efficacement aux volontés des Conseils généraux, et qu'il se voyait en quelque sorte réduit au rôle d'exécutif. L'Amiral promit néanmoins son appui autant qu'il lui serait possible d'user de son influence en notre faveur.

De cette question, le C. R. Père passa tout naturellement à celle beaucoup trop oubliée au Ministère, des intérêts religieux des colonies, question qu'il se proposait tout particulièrement de présenter à l'attention de M. le Ministre. Il dit sans détour à l'Amiral D'Hornoy que, malgré des instances répétées pour obtenir une régulière et prompte expédition des affaires ecclésiastiques des colonies, tout restait en souffrance. — « Sans être, dit-il, opposé au bien, l'administration est absorbée par les questions matérielles. Pour les intérêts religieux, ils sont rejetés plus loin encore qu'au second rang, et les décisions qui les concernent remises à de très-longes délais. Cependant on doit bien reconnaître que dans les colonies comme en France, l'élément religieux est une force qu'il faudrait utiliser avant tout. » — Le Ministre adhéra pleinement à ces observations. « Eh bien, ajouta-t-il, quand vous aurez des difficultés, faites-m'en part; écrivez-en à moi-même confidentiellement; je vous promets de faire tout ce qui sera en mon pouvoir. Sans doute je n'irai pas jusqu'à violenter la conscience des gens; mais je ferai marcher les récalcitrants. Il y a une chose cependant que je ne pourrai pas vous donner, c'est de l'argent; oh! ne me demandez pas d'argent: vous le savez, nous n'en avons pas; mais quant au reste je vous propose tout mon concours. »

Le R. P. Duret était resté dans la salle d'attente: le C. R. Père demanda au Ministre la permission de l'introduire et il le présenta comme Préfet de S<sup>t</sup> Louis et celui qu'il avait proposé à Rome pour remplacer M<sup>gr</sup> Robès en qualité de

Vicaire apostolique de la Sénégambie. a M. le Ministre, dit le C. R. Père, je me suis déjà ouvert de ce projet avec M. le Directeur des Colonies et M. Benoist d'Azay y a donné une entière adhésion. — L'amiral accueilli très bien cette communication et demanda à notre confière quelques détails sur le Sénégal et le Gouvernement du Colonel Valière.

Peu après le C. R. Père et le R. P. Duret prirent congé du Ministre. Malgré le soin qu'avait eu le C. R. Père d'abréger l'entretien, l'audience avait duré plus d'une demi-heure.

Le C. R. Père profita alors de la circonstance pour assister à une partie de la séance de la chambre et fut introduit à la tribune du Conseil d'Etat par M. Keller; et justement il entendit cette fois l'amiral Hornoy qui prononça quelques paroles pour la question de la Région d'Honneur. Il remarqua avec plaisir que l'amiral s'exprimait avec facilité et sans laisser paraître le moindre embarras. Le soir à 6 h. 1/2, le C. R. Père rentrait à la Maison-Mère.

— Quelques jours après cette visite le C. R. Père écrivit à M. d'Hornoy, frère de l'amiral, pour lui faire part de l'entrevue. Il en a reçu aussitôt la réponse suivante, en date du 14 juillet 1873.

a Je savais déjà par mon frère qu'il avait eu l'honneur de vous voir, et je suis charmé que vous ayez été satisfait de cette première entrevue. Je désire que vos visites se renouvellent de temps en temps, car je ne puis trop insister sur le profit que la cause religieuse que vous défendez aura à retirer d'entretiens particuliers, en dehors de l'action des bureaux. Plus vous avez plus votre influence sur mon frère s'établira; soyez-en bien convaincu.

a Je n'ai pas besoin de vous répéter, mon C. R. Père, que vous pouvez compter sur moi, si je puis vous être utile, près de mon frère. Je vous remercie d'ailleurs et à l'avance de tout le bien que vous lui ferez. Je lui ai déjà dit que sa seule consolation quand il aura quitté le pouvoir, sera d'avoir contribué dans sa sphère à la rénovation religieuse de nos colonies et à la protection de nos missions; et nos stations maritimes.

## III Le Congrégation

représentée au Pèlerinage de Lourdes par plusieurs Pères.

P. Metz, Horner, Durcl et Crincl.

Un article du précédent Bulletin portant des hommages rendus en divers anneaux au nom de notre Institut, par quelques-uns de ses membres (Bull. T. IX p. 485) ; un concours assez heureux de circonstances a favorisé encore d'autres pieux témoignages de ce genre, à N. D. de Lourdes plus particulièrement.

Ainsi le 24 juin, le P. Boetz arrivait à Lourdes avec les pèlerins de Toulon. Il serait trop long de citer sa lettre entière, bornons-nous aux lignes suivantes :

« J'ai passé devant la Grotte tout le temps dont j'ai disposé, sans pouvoir m'arracher à ce lieu béni et éprouvant comme St. Pierre sur le C. S. le sentiment qui lui faisait dire : « Homme est nos bio esse »

« Ce jour-là j'avais à célébrer la messe aux intentions du C. D. Père. Aussi je ne manquai pas de porter aux pieds de Marie Immaculée toutes les demandes de grâce concernant notre cher Institut et ses œuvres »

« J'ai eu le bonheur d'être témoin de deux guérisons miraculeuses subitement accomplies en présence de plusieurs centaines de témoins. La première fut celle d'une jeune personne de Cère, qui depuis trois ans ne pouvait que se traîner péniblement à l'aide de béquilles, par suite d'une fracture à la jambe. — La seconde fut opérée sur un enfant d'Hyères âgé de 16 ans et presque totalement paralysé depuis quelques années. Les assistants semblaient hors d'eux-mêmes à la vue de ces prodiges, ils pleuraient, ils criaient avec enthousiasme : « Vive Marie Immaculée ! vive N. D. de Lourdes !... »

« Pour moi, j'ai pris part à tous les exercices du pèlerinage sans presque éprouver de fatigues : ce qui, avec la santé que l'homme connaît, est une espèce de miracle. » (lett. 1<sup>re</sup> juill. 73)

— De son côté, après ses visites dans plusieurs grands et petits séminaires du midi, le P. Horner arrivait le 8 juillet à Lourdes pour recommander à Marie Immaculée le but si important de son excursion.

A l'ouverture du mois des Pèlerinages, encouragés et bénis par le Souverain Pontife lui-même, M. le Vicomte de Damas, président du Comité ; a adressé une lettre circulaire aux différents Supérieurs des Maisons religieuses de Paris, pour demander que

des membres de leurs Instituts s'adjoignissent aux Pèlerins de la Capitale partant le 21 juillet et visitant successivement le sanctuaire de St. Martin à Tours, celui de St. Vincent de Paul à Buglose, et enfin Lourdes. Le T. R. Père a été heureux de profiter d'une circonstance aussi favorable et le R. P. Durel ainsi que le P. Orinel ont été chargés par lui d'offrir de prier aux pieds de l'Immaculée Vierge de la Grotte les hommages, les vœux, en un mot, l'expression complète de la tendre dévotion de tout l'Institut, pour Marie. Les loizins laissés au P. Orinel, à cause des vacances des séminaristes ont permis au T. R. Père de le donner plus facilement au P. Durel pour compagnon. Au nombre des pèlerins se trouvaient aussi deux Sœurs de St. Joseph députées par la R. Mère Marie de Jésus, au nom de leur Cong<sup>o</sup>. Voici sur ce pèlerinage la relation du P. Orinel.

« Le lundi 21 juillet, les pèlerins partaient de Paris à 8 h. du matin. Dès qu'ils furent installés, on leur distribua le règlement qui contient un ensemble de prières, d'hymnes, de cantiques, de méditations; le tout semblable à celui d'une C<sup>te</sup> religieuse en retraite. Comme il était beau de voir cette foule de pèlerins de toutes conditions, visiblement dominée par le sentiment religieux et toute remplie du grand acte qu'elle faisait, s'astreindre sans exception à la règle qui lui était tracée, et rivaliser de ferveur et d'exactitude, malgré les fatigues d'un long voyage. Mais quelle trièxaillement de foi et de piété à l'approche des sanctuaires vénérés que nous devions visiter.

« Notre première station a été au tombeau de St. Martin à Tours. Le clergé était venu nous recevoir à la gare. Au milieu des flots d'une population émue et sympathique, nous nous dirigeâmes processionnellement à l'église, au chant des hymnes et des cantiques que tout le monde répétait avec nous. Notre premier acte devant le tombeau du grand thaumaturge des Gaules, fut de chanter le Credo pour faire profession solennelle de notre foi. L'émotion s'était emparée de tous les cœurs; les larmes coulaient abondamment, et les voix avaient un accent de foi vive et profonde. Après une allocution d'un des grands vicaires de Tours, on donna le Salut du St. Sacrement; vint ensuite la bénédiction et la distribution des Croix de pèlerins, que chacun se pressa de placer sur sa poitrine, la visite du tombeau de St. Martin et la vénération de ses reliques.

« A 9 h. quelques minutes, nous reprîmes le chemin de fer pour arriver le lendemain vers 8 h. à Buglose, au bureau de St. Vincent de Paul. Ici encore réception solennelle des pèlerins par le clergé. On se rend en procession à l'établissement de M. M. les Lazaristes, et là, dans la maison même où est né St. Vincent de Paul, les fidèles font la St<sup>e</sup> Commu.

Juillet 1873.

517.

et grand nombre des 90 à 100 prêtres du pèlerinage ont le bonheur d'offrir le 5<sup>e</sup> sacrifice. A 10 h. messe solennelle sous le chêne de St Vincent, arbre gigantesque, au pied duquel dans son enfance le saint se retirait pour faire ses prières et sous lequel aussi il distribua aux pauvres ses premières aumônes. A 3 h. Vêpres solennelles, bénédiction du St Sacrement et vénération des reliques du Saint. Tout le monde était désireux d'emporter quelques souvenirs de ces lieux bénis; surtout quelques feuilles du chêne de St Vincent. Malgré la chaleur extrême, on retourna en procession à la gare et à 5 h 30 m le sifflet annonçait le départ pour Lourdes. Ce fut un soulagement pour tous les pèlerins; la joie de voir Lourdes faisait oublier la fatigue. Les chants et les prières ne reprirent qu'avec plus d'entrain. Le long des côtes et des vallées que nous avions à parcourir, des flots de peuple nous saluaient et nous acclamaient au passage. Un train de pèlerins revenant de Lourdes se croisa avec le nôtre et nos acclamations réunies furent retentir au loin les échos. Mais le nom de Lourdes était sur toutes les lèvres; tous les regards cherchaient à le découvrir et bientôt on se répétait à toutes les portières: « La Grotte; la Grotte! » Ce fut un brassaillement général; tout le monde voulait la saluer d'un premier regard. Il était près de 10 h. du soir, mais la Grotte était splendidement illuminée, et semblait convier tous les yeux à la joie et à l'espérance. A peine le train entra-t-il en gare, qu'une immense acclamation nous accueillit par les cris répétés de « Vive Paris! » Nous y répondons par celui de « Vive Marseille! » C'étaient en effet les pèlerins de cette cité, venus la veille, qui s'étaient portés à notre rencontre. La pluie qui tombait empêcha la procession de se former complètement; néanmoins les deux pèlerinages réunis se rendirent de Lourdes où nous reçûmes la bénédiction du St Sacrement; il était près de 11 h. du soir et plus de minuit quand nous pûmes prendre quelque repos. Bien des pèlerins, surtout des prêtres, allèrent passer la nuit à l'église de la grotte et à minuit, en vertu d'une permission spéciale, les messes commençaient à tous les autels. Après quelques heures de repos dans une chambre où nous étions trois ecclésiastiques, le R. P. Girvet donna le signal du réveil, et à 5 h. nous étions dans la belle église de la Grotte, où nous pûmes tous dire la 5<sup>e</sup> messe. Impossible de traduire le bonheur qu'on éprouve au fond de l'âme à célébrer en ce lieu. Comme l'Eglise et son Chef auguste, la France et tous les intérêts catholiques, notre chère Cong<sup>g</sup>, le C. R. Père, tous ses membres, Pères et Frères, toutes les œuvres et spécialement nos maisons de formation, nos missions d'Afrique, comme tout cela était présent à notre cœur! Tes tout le monde prie; comment n'eussions-nous pas prié. Après notre action de grâces, nous descendîmes un instant chez les Pères Missionnaires, qui nous firent le plus gracieux accueil et voulurent nous retenir à dîner. Nous n'avions pas de temps à perdre. La grand'messe

des deux pèlerinages réunis était annoncée pour 10 h. Pourrir à la grotte, boire de l'eau pour s'écarter, prier, fut toute notre occupation. Quant on a mis le pied à la grotte on ne peut plus en sortir. Nulle part la grâce n'est plus sensible, le charme plus indéfinissable et les émotions plus vives. Je ne vis rien de offices et des cantiques chantés avec enthousiasme par tous les pèlerins, des instructions qui ont eu lieu pendant les deux jours de notre séjour à Lourdes. Tout était beau tout était mieux et en racontant.

La plus grande manifestation nous était réservée pour le soir du mercredi 22 juillet. A 8 h. les deux pèlerinages réunis ont été processionnellement à la Grotte des Flambeaux à l'aurore. A long des sentiers qui serpentent sur le flanc de la montagne sacrée, la cérémonie n'a pas duré moins de 3 heures. Quel ravissant spectacle ! quels accents de foi ! et quand on a fait les acclamations à la grotte, à l'Immaculée-Conception, à Pie IX, à la France, aux catholiques qui souffrent persécution. Quel enthousiasme ! qui n'en a pas été témoin ne peut s'en faire une idée.

Nous rentrâmes à Lourdes processionnellement et quand tout le monde fut réuni sur la place près de l'Eglise, on tira un magnifique feu d'artifice et les acclamations à Paris, à Marseille se renouvelèrent.

Le jeudi 23 les Marseillais quittèrent Lourdes à 7 h. du matin, reconduits par un grand nombre de Parisiens. En dehors des offices, nous passâmes à la Grotte presque toute la journée du jeudi 24 nuit. Pendant près d'une heure le R. P. Guret fut occupé à bénir et à indulgencier les objets qui appartenaient aux pèlerins et à les faire toucher au rocher de Madrielle. Pour moi, pendant environ deux heures je restai sur le rocher de Madrielle, comme rivé à la pierre sur laquelle se tient agenouillée Bernadette pendant l'une de ses visions, c'est-à-dire une inscription commémorative pour rappeler cette circonstance à la piété des fidèles.

Le soir, après les vespres pour cette procession au lieu de l'apparition et nouvelles acclamations des pèlerins, cette manifestation religieuse eut été incomplète s'il y eut manqué l'expression de l'amour et du dévouement de tous les pèlerins de Paris pour la personne du grand Pontife Pie IX. On eut gardé de combler cet acte cher à tous les cœurs. Une adresse au S<sup>t</sup> Père fut donc rédigée et sous la signature avec bonheur en notre nom et aussi au nom de tous les membres de la congrégation.

Cependant il fallut, après environ deux jours s'arracher à cette terre bénie. Le départ se fit le 24 à 7 h. du soir, au chant de l' Ave Maria et du Magnificat. A deux heures du matin, arrivés à Agen et arrivés de 3 heures. Tout le monde se rendit à l'église dont les voûtes retentissent au chant du Credo. Les messes se célébrèrent à onze heures. Nous avons pu dire la nôtre, le R. P. Guret et moi. On se remet en route et après avoir salué en chemin de fer à Boudon N. L. du Sacré-Cœur, nous arrivâmes à Paris en chantant le Te Deum.



Où oui! le Seigneur reviendra souvent sur nos lèvres et surtout dans notre cœur. Un grand nombre de pèlerins n'avaient qu'un regret, c'est de ne pouvoir mourir à Lourdes.

— Il faut ne pas interrompre le récit de cette belle manifestation, je n'ai rien dit des prodiges qui se sont opérés sous nos yeux. Le lendemain de notre arrivée, au moment où nous sortions de table chez les P. P. Missionnaires, on annonça une guérison miraculeuse sur une personne du pèlerinage de Paris. Une pauvre femme avait depuis 5 ou 6 ans un cancer au sein et son mal avait résisté à tous les efforts de l'art. Elle avait eu pendant le voyage une hémorragie très-forte. Arrivée à la fontaine miraculeuse, elle boit quelques verres d'eau, elle en verse un autre sur son sein et instantanément la plaie a été parfaitement cicatrisée. Nous avons entendu sa déposition devant les Directeurs du pèlerinage et celle des témoins. Le P. P. Durak en l'écoutant versait des larmes. Une autre personne, au moment où nous étions à la grille, a recouvré la vue. Ce fut en tout environ trois ou quatre guérisons pour Paris et autant pour Marseille. Gloire en soit à jamais rendue à l'Immaculée Conception!

---

## Province d'Amérique.

### Martinique.

#### Clé de St-Pierre.

1. Retraite. Reentrée. Messe du St-Esprit. — 2. L'Enfer. Le P. Grassier à Roseau. — 3. Annuaire de St-Joseph. Sermon de Carême. . .

— 1 Les vacances de l'année 1872 se sont terminées, pour nos Pères, par la retraite annuelle prêchée par le P. Grassier.

— Le 14 janvier avait lieu la rentrée. On avait pu craindre une diminution très-notable dans le nombre des élèves, car Mgr. Évaeva avait fait appliquer la mesure de n'accorder aucune réduction dans le prix de la pension, et par décision du Conseil général, huit bourses précédemment attribuées au collège avaient été supprimées l'année dernière. Néanmoins on a compté dès les premiers jours 240 élèves, et il y a espérance d'atteindre le chiffre annuel de 300.

Le 20 janvier, dit le Bulletin local, Mgr. Évaeva a célébré, au Colège, la messe du St-Esprit. Dans son allocution aux élèves, le texte qu'il avait choisi: « Personne ne peut prononcer le nom de Jésus, sans

dans l'Esprit-Saint. lui fournit l'occasion de parler du mauvais esprit. Il en dit la nature et les caractères; et après avoir loué l'esprit contraire, le bon esprit qui, grâce à Dieu règne au collège, il déclara d'une façon bien expresse que jamais on ne tolérerait dans l'Établissement le mauvais esprit, s'il venait à s'y manifester. Une voix aussi autorisée fit impression. Après la messe, Sa Grandeur parcourut les rangs des élèves placés sous les galeries de la Cour d'honneur.

— 2. Mentionnons l'arrivée dans la Ct<sup>é</sup> de St Pierre de M. Bergerat, novice (fin de février) et du P. Sundhäuser (7 avril), celui-ci précédemment à la Trinitad. A partir du second semestre le P. Sundhäuser a été chargé d'une classe au Collège. (lett. 8 mars et 21 avril 73)

— Dans le courant de mars, le P. Grasser a fait un petit voyage à la Dominique.

« J'ai accompagné, écrit-il au P. Père, M<sup>gr</sup> Tava à Roseau pour assister à la bénédiction d'une chapelle élevée en l'honneur de St Joseph. M<sup>gr</sup> Poinier m'avait écrit lui-même pour m'inviter, en me rappelant que je n'avais jamais mis le pied à la Dominique, tandis que le Père Emonet, mon prédécesseur, était pour lui un fidèle ami tout dévoué à son diocèse. J'ai eu devoir me rendre à cette invitation et me joindre à M<sup>gr</sup> Tava, qui avait à sa disposition un vapeur de la station. M<sup>gr</sup> l'évêque de Demerary se trouvait lui-aussi à Roseau. Nous sommes restés trois jours avec le digne évêque de la Dominique, et je suis rentré à la Martinique bien content de ce petit voyage. » (lett. 21 mars 73)

— 3. En dehors de l'œuvre du séminaire-collège, nos Pères sont chargés de l'aumônerie de la Ct<sup>é</sup> et du personnel de St Joseph à St Pierre. A la mort du P. Ternot, auquel ce ministère avait été confié, le P. Grasser l'avait remplacé provisoirement, avec l'aide du P. Buisson. Depuis, le P. Maître Jean en a été chargé au mois de décembre de l'an dernier.

Pendant le carême, notre confrère a été invité par M<sup>gr</sup> Tava, ainsi que le P. Grasser, à donner quelques sermons à la cathédrale et ils ont prêché alternativement tous les mercredis de la sainte Quarantaine. (lett. 8 mars 73)

Ct<sup>é</sup> de N. D. de la Délivrande.

Janv. - Juillet 1873.

1. Rentrée du P. Le Belley en France. Personnel. - 2. Article contre la Délivrande. Demande de tableaux.

- 1. Ainsi qu'il a été annoncé, le P. Le Belley de la Ct<sup>é</sup> de N. D. de la Délivrande est rentré à la Maison-Mère. C'est un état d'anémie, causé par la fatigue du St ministère, qui avait fait décider son retour en France. Après un certain temps de séjour dans la Ct<sup>é</sup> du St Cœur de Marie et un petit voyage en Normandie, notre Confère a été envoyé le 27 mai à Bordeaux, afin de prêter son concours à nos Pères de cette résidence, tout en prenant soin de se rétablir entièrement.

Le P. Blanpin est resté quelque temps seul; puis le Père Bonjean lui a été adjoind. Celui-ci toutefois, dont l'état de santé va toujours en déclinant, ne peut que dire la st<sup>e</sup> messe. (Lett. 8 mars 73)

- 2. Un mauvais journal de la Martinique, le Bien public, à l'occasion des manifestations religieuses faites à la Salette et à Lourdes, a publié des articles impies, disant que la dévotion à la V. St<sup>e</sup> Vierge et les pèlerinages en particulier sont des moyens dont les prêtres se servent pour tromper le peuple, combattre la république et ramener l'esclavage. Nos Pères ont eu une bonne part dans ces attaques, ainsi que leur chère Délivrande. Ces propos sacrilèges ont beaucoup affligé la population, laquelle aime bien la st<sup>e</sup> Vierge. Chez quelques personnes néanmoins, trop influencées par les articles de ce mauvais journal, la piété s'est refroidie, la confiance a diminué; il y a eu même quelques défections regrettables dans les rangs de ceux qui faisaient profession d'aimer et de servir Marie. (Lett. 13 mars 73)

- Pendant son séjour à Paris, le P. Le Belley a eu la pensée de plaider les intérêts du sanctuaire de N. D. de la Délivrande auprès du Ministre des Beaux-Arts, en faisant solliciter par l'intermédiaire de M. Tarry-Papy, député de la Martinique, la concession d'un ou de deux tableaux. Il est à craindre que la demande n'ait pas tout le succès désiré. (Lett. 13 mars 73)

## Clé de Fort-de-France.

1. Nombre des élèves. — 2. M<sup>r</sup>. Blanger, curé, nommé Ev. à la Guadeloupe — Ses dispositions envers nous.

— 1. Une lettre du P. Brunetti donne les détails suivants sur l'état et le nombre d'élèves de l'Institution S<sup>te</sup> Marie de Fort-de-France.

„ Nos élèves sont au nombre de 90, dont 28 pensionnaires et 18 demi-pensionnaires, nombre que nous n'avions encore jamais atteint par le passé. La classe préparatoire qui n'avait que 10 élèves au commencement de l'année, en compte en ce moment (10 mai) 18, et elle tend à augmenter. Le P. Héruel en est chargé maintenant, et j'espère que sous sa direction elle reprendra peu à peu, son effectif d'autrefois, c'est-à-dire de 30 à 40 enfants, malgré ce que fait craindre, d'après le dernier bulletin, l'éloignement du collège du centre de la ville. (lett<sup>es</sup> 12 mars et 10 mai 73)

— 2. On connaît déjà la nomination à l'évêché de la Basse-Terre de M<sup>r</sup>. Blanger, vicaire g<sup>al</sup> de la Martinique et curé de la paroisse de Fort-de-France. Ses relations, tant personnelles qu'administratives, avec nos Pères ont été constamment bonnes, et même elles ont paru devenir plus bienveillantes dans ces derniers temps. C'est assez dire que nos confrères ont appris sa nomination avec une vraie satisfaction.

Le C. R. Père s'est empressé de lui écrire le 30 mars pour lui exprimer ses félicitations; M<sup>r</sup>. Blanger a répondu aussitôt par les lignes suivantes:

„ Mon Très-Révérend Père, je vous remercie de la lettre franche et cordiale que vous voulez bien m'adresser à l'occasion de ma nomination à l'évêché de la Guadeloupe... J'accepte avec bonheur vos félicitations et surtout la promesse de vos prières et de celles de votre Cong<sup>g</sup>. Je compte aussi, mon Très-Rév<sup>d</sup> Père, sur votre concours et celui de votre Clé. Quatorze ans d'une vie commune et un constant quoique silencieux dévouement m'y donnent peut-être quelque droit.

„ J'ai peu parlé, j'ai beaucoup observé, j'ai quelquefois agi, toujours dans l'intérêt de l'union et de la paix; et je ne suis pas étranger à la situation honorable que vos Pères ont à la Martinique. C'est moi qui leur ai souhaité la bienvenue à leur arrivée dans la colonie, et je n'ai jamais

cessé de les soutenir avec la discrétion que me commandait la position que m'avaient faite les événements. L'avenir me réserve une liberté et une indépendance que j'ai toujours appelées, et dont je me servirai avec la grâce de Dieu pour la gloire de la Religion et le bien des âmes. Toutes les institutions religieuses peuvent compter sur moi. Je ne puis rien sans elles.

« Priez beaucoup pour moi, mon Très Révérent Père, afin que je ne sois pas au-dessous de la tâche qui m'est imposée et que j'accepte courageusement, sans ostentation ni faiblesse. » (Lett. du 22 avril 73)

« La Guadeloupe, ajoutait Sa Granicur dans une lettre subséquente, aspire après un évêque. Plustôt j'y arriverai, plustôt je serai à même d'y travailler à l'œuvre à laquelle je suis destiné: Grande œuvre! J'ai besoin du concours de tous et particulièrement de celui que vous voulez bien m'assigner au nom de la Cong<sup>g</sup>. » (Lett. 27 avril 73)

— « Avant le départ de M. l'abbé Blanger, écrit le P. Grasser, je lui ai donné dans notre Maison de Fort-de-France, et au nom de notre Cong<sup>g</sup>, un dîner d'adieu. Les principaux membres du clergé y assistaient. Dans le toast d'usage que je lui ai porté, je lui ai dit qu'une union intime d'esprit et de cœur doit, selon les desseins de Dieu, toujours régner entre les Evêques des Colonies et les membres de la Cong<sup>g</sup>, sous peine, et pour celle-ci et aussi pour les évêques, de ne pouvoir remplir leur mission respective.

« M. Blanger a répondu comme je m'y attendais. Il a dit entre autres choses que les meilleurs amis et les plus puissants soutiens dans les colonies, non seulement des évêques, et des œuvres diocésaines, mais de tout le clergé, ce sont les Pères; et il a ajouté qu'il voudrait que sa parole eût du retentissement non seulement ici, mais encore dans le diocèse de la Basse-Terre. » (Lett. 28 mai 73)

« M. l'abbé Blanger, ajoute le P. Brunetti, quitte Fort-de-France et la Martinique avec tous les honneurs. Dès le mois dernier, on lui a remis une adresse de reconnaissance et de félicitation, couverte de nombreuses signatures, et à laquelle il a parfaitement répondu. (V. le Propagateur du 3 mai 1873) Il se prépare pour aujourd'hui, Dimanche 11 mai, une manifestation importante, à l'occasion de son départ. — L'ancien Curé de Fort-de-France a quitté en effet la Martinique au milieu d'un immense concours de la population qui lui a prodigué les témoignages les plus sympathiques d'attachement et de regrets. Le 27 du même mois, il descendait à la Maison-mère, où il a demeuré jusqu'à sa préconisation.



## Guadeloupe.

Cité de St-Pierre à la Basse-Terre.

Janvier à Juillet 1873.

1. Retraites. — 2. Nombre des élèves. Fête de St-Pierre. — 3. Mutations d'aulis. — 4. Gouverneur rentré en France. — Nouvel év. Mgr Blanger.

— 1. Le P. Guilloux, outre les deux retraites prêchées à la Martinique à la fin de l'année dernière, ainsi qu'il a été dit au Bulletin (t. ix. p. 308.), en a donné trois autres à la Guadeloupe, y compris celle des membres de la Communauté, du 5 au 12 janvier. (lett. 7 fév. 73)

— 2. Le séminaire-collège est plus prospère qu'il ne l'a jamais été « Il ne reste plus, écrit le P. Guilloux, que deux lits à offrir aux nouveaux. L'établissement compte 152 élèves présents, nous espérons dépasser 160. Si nous pouvons réussir pour le baccalauréat, nous serons définitivement ancrés dans le pays et notre réputation sera faite. Que Dieu nous accorde cette grâce. » (lett. 12 mars 73)

« Nous avons célébré notre fête patronale de la St-Pierre avec grande solennité. Le vicaire général administrateur, M. l'abbé Lacombe, officiait. A la fin de la journée, une soirée récréative donnée par les élèves, a attiré la meilleure société; tous ont été satisfaits. » (lett. du 7 juill. 73.)

— 3. L'on a appris le départ du P. Morice pour Haïti. Notre confrère a quitté la Guadeloupe le 28 janvier, et il a été remplacé par le P. Supérieur dans ses fonctions auprès des Sœurs. Le P. Ray a été chargé de la confession des enfants du pensionnat. (lett. 7 fév. 73)

Plus tard, le 7 juin, le P. Secombe s'éloignait aussi de la Basse-Terre pour se rendre à la Guyane. Le jour même de son départ de la Basse-Terre, arrivait le P. Degressol, envoyé de Cellule pour le remplacer. (lett. 23 juin 73)

Le P. Ray s'est trouvé très-fatigué dans ces derniers temps. Au mois de juin, le P. Supérieur l'a envoyé à l'hôpital militaire des Saintes, groupe d'îles dépendant de la Guadeloupe. On espère que ce séjour le rétablira. (lett. 23 juin 73)

Les P. P. Kenumbum et Jaouen sont eux-mêmes assez surfeutés, surtout ce dernier.

— 4. Le Gouverneur de la Guadeloupe, M. Couturier, est parti pour France avec toute sa famille par le packet du 23 mars. Il a fait avant de quitter la colonie sa visite d'adieu à l'Établissement. (Sétt. 23 mars 73)

— Comme on l'a vu déjà par les feuilles publiques, le nouvel évêque de la Basse-Terre, nommé par le Décret présidentiel du 21 mars, a été préconisé dans le Consistoire du 25 juill, fête de l'apôtre St Jacques. Tout le monde à la Guadeloupe désire et attend son arrivée avec empressement; et Mgr Blanger lui-même se propose de s'y rendre le plus tôt possible. Mais on ne sait encore quand le sacre pourra avoir lieu.

Voici sur ce Prélat quelques renseignements biographiques extraits d'un article rédigé par le P. Brunetti et inséré dans le Propagateur, journal de la Martinique (N<sup>o</sup> du 23 avril 73)

« M<sup>r</sup> l'abbé Joseph-Benjamin Blanger est né à Abbeville (Somme), le 15 mars 1821. Après avoir fait ses études au collège de Boulogne-sur-mer, il entra en 1839 au séminaire d'Amiens, auquel il donna la préférence, pouvant choisir alors, pour faire ses études ecclésiastiques, entre ce séminaire et celui de St Sulpice à Paris. En 1844, il est ordonné prêtre par Mgr Mioland et envoyé comme vicaire à Téroigne, où il fonde un Patronage de jeunes ouvriers et d'apprentis. Il devient en 1856 curé de Sully-le-Sec, en L'ombieu. Sur les instances de Mgr Torchez, nommé en 1859 évêque de la Martinique, il abandonne à regret sa modeste cure pour se rendre dans cette colonie en qualité de vic. gén<sup>l</sup> du Prélat. En 1861 il est placé à la tête de la paroisse de Fort-de-France, la plus importante de l'île dont elle est le chef-lieu. Deux fois, durant la longue vacance du siège, allant de la mort de Mgr Torchez (1860) à la préconisation de Mgr Fava (1871), M. l'abbé Blanger a rempli les fonctions d'administrateur intérimaire du diocèse. (voir également une note publiée par la semaine religieuse d'Amiens, le Dimanche.)

## La Trinidad.

### Clé de Port- d'Espagne.

Déc. 1872 à Juill. 1873.

1. Célébrations diverses, St<sup>e</sup> Cécile, Inmac<sup>l</sup>e Conception. — 2. Elèves. Concours. Examen plus impartial. Succès. — 3. Exemption d'impôts. — Acquisition d'un terrain. Chapelle.

— 4. Ornières et départs. — Maladie et retour en France du P. Corbet.

— 1. Voici d'abord quelques faits arriérés, empruntés au précédent bulletin de la Clé, qui nous était arrivé en retard.

« Le 7 janvier 1872, bénédiction d'une belle statue du Sacré Cœur d'une pieuse dame, et institution au collège, ce même jour, de l'Apôtolat de la prière.

« Environ un mois après, soirée récréative, présidée par S. Ex. le Gouverneur, accompagné de M<sup>me</sup> la Gouvernante. Mgr Gonin et une partie du clergé de la ville la rehaussaient aussi de leur présence. L'assistance comptait de huit à neuf cents personnes. Le concours prêté par les amateurs de la ville permit une excellente exécution de deux grandes ouvertures: Guillaume Tell et la Norma et de toute la partie musicale du programme de la fête. Ses billets d'entrée avaient été tarifés et leur produit affecté comme toujours à une bonne œuvre. La collecte ainsi ramassée fut offerte à Mgr l'Archevêque de Caracas, Mgr Guevara, que la persécution tient toujours loin de son diocèse.

— « Pour la fête de Ste Cécile. Messe solennelle en musique, avec le concours de tous les artistes de la ville. Une foule compacte remplissait notre petite chapelle. La musique, au dire de tout le monde, ne pouvait être plus belle.

« Enfin le jour de l'Immaculée Conception, fête patronale de l'Établissement, présidée par Mgr l'Archev. de Caracas. Au dîner, outre sa Grandeur et quelques-uns des membres de son clergé également exilés, nous eûmes Mgr Gonin, plusieurs Pères Dominicains et les principaux fonctionnaires, conseillers législatifs et autres personnages catholiques de position marquante. Le P. Supérieur, en quelques paroles bien senties, exprima à Mgr de Caracas les vives sympathies et la pieuse vénération qu'inspirent aux catholiques de la Trinidad les persécutions dont il est victime. Le Prélat fut visiblement ému. En nous quittant il nous dit quelle serait sa joie d'appeler auprès de lui les membres de notre Cong<sup>o</sup> pour fonder un collège dans son diocèse, aussi tôt que la divine Providence lui permettrait d'y rentrer. (Bull. Déc 72.)

— 2. Nos élèves, entrés en vacances le 15 déc., ont repris les cours



le 15 janvier. Leur nombre, encore qu'inférieur à celui des années précédentes, est satisfaisant néanmoins. Nous en avons 120 environ, tandis que le collège royal n'en compte que 78. Quant à leurs dispositions, nous avons toujours sujet de nous en féliciter.

« Pour l'examen que doivent passer nos élèves concurremment avec ceux du collège royal auquel nous sommes affiliés, il était important d'en garantir l'impartialité. Or, l'année dernière le Principal et les professeurs de ce dernier collège, désignés à cet effet, avaient seuls déterminé les matières du concours et seuls encore corrigé les copies; car l'examen se fait tout entier par écrit. Il arriva que leurs élèves l'emportèrent considérablement sur nous. Le P. Supérieur fit, à cet égard, ses observations au Gouverneur qui le convoqua à une réunion du Conseil de l'éducation où l'on devait examiner la question. Là le P. Corbet exposa combien le procédé suivi l'année précédente était peu équitable et s'éloignait de ce que Sir Arthur Gordon avait promis dans le principe. Le Gouverneur et tous les membres du Conseil reconnurent la justice de ces réclamations, et il fut en conséquence résolu que désormais les sujets d'examen seraient déterminés, et les copies corrigées et classées par un comité composé du Principal du collège royal, du Supérieur du Collège de l'Immac. Conception et d'un troisième membre à la nomination du Gouverneur. Toutes les copies devant passer successivement par les mains de chacun de ces trois membres, on a pleine assurance d'impartialité désormais.

« Nous avons donc bon espoir pour les examens de décembre dernier, et les résultats n'ont pas trompé notre attente. Sur 4 prix nos élèves en ont obtenu 3, et sur 4 accessit, 3 également. De plus quant à l'ensemble, nos enfants l'ont emporté aussi, les places par eux obtenues étant en général meilleures que celles de leurs concurrents. Ce succès a produit la plus heureuse impression et la plus grande joie dans le public catholique. M<sup>gr</sup> l'Archevêque et le Gouverneur ont adressé leurs félicitations au P. Supérieur. Quant au résultat pécuniaire de cet examen pour l'Établissement, il s'évalue à une retribution de 12,000<sup>fr</sup>. C'est aussi un avantage qui n'est pas à dédaigner. » (Bull. 7<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> et 26 mars 73.)

— 3. Au mois de février, le R. P. Supérieur a obtenu l'exemption de toutes les taxes et de tous les impôts, charges assez nombreuses et onéreuses dans le pays. C'était un déboursé annuel d'un millier de francs, et grâce à la bienveillance du Gouvernement, le collège en sera à l'avenir complètement exonéré. (Lett. 26 fév. 73.)

« On a vu (Bull. t. ix. p. 311) que le bail passé en 1863 entre l'évêché et notre Etablissement, concédait, pour jusqu'au mois de juin de la présente année (1873), la jouissance du terrain où se trouve ce qu'on nomme le vieux collège. M<sup>r</sup> Gonin a bien voulu prolonger ce bail jusqu'au 15 février 1875, mais en se réservant, après ce terme, d'affecter le terrain à d'autres œuvres diocésaines. Il nous fallait donc absolument songer à acheter. Mais un excellent catholique, membre du Conseil législatif de la colonie et riche propriétaire, M<sup>r</sup> L. R. Le Roy a voulu faire au R. P. Corbet une bien agréable surprise. Ce Monsieur est allé le trouver le 1<sup>er</sup> juillet et lui a dit : « Puis-  
« que Monseigneur va vous retirer le terrain du vieux collège,  
« à l'expiration du bail, achetez le terrain qui fait suite à votre pro-  
« priété du côté de l'Est. » — « S'il suffisait de vouloir, lui répondit le  
« R. P. Corbet, ce serait bientôt fait, mais malheureusement il faut  
« autre chose, et c'est justement ce que nous n'avons pas. » —  
« C'est mon affaire, répondit M. Le Roy. Je voudrais faire une  
« bonne œuvre, et je ne crois pas pouvoir mieux choisir qu'en vous  
« venant en aide pour vous installer complètement chez vous.  
« Achetez. Je paierai; il ne sera pas question d'intérêt, et, d'ici  
« à dix ans, il ne sera pas question non plus de remboursement. »  
L'offre était trop belle pour n'en pas profiter : aussi avons-nous fait  
immédiatement l'acquisition jugée nécessaire. (Lett. 25 mars et Note du R. P. Corbet.)

« Pour ce qui est de la future chapelle à construire, le R. P. Supérieur a fait faire un plan par une personne dévouée à l'établissement. Ce plan a été trouvé fort beau, mais d'un devis trop élevé. Nous pensons maintenant à une chapelle tout en fer : dont les pièces seraient fabriquées en Angleterre. Comme solidité, ce genre de construction assurerait un immense avantage. Quant aux dépenses, il a fallu écrire en Europe pour s'assurer d'une estimation bien précise. » (Lett. du 26 mai 73.)

— 4. Les deux aspirants dont l'envoi à la Trinidad a été indiqué précédemment, M. M. Murphy et Schumacher, sont arrivés dans la C<sup>te</sup>, le premier après une traversée longue et fatigante.

Ainsi qu'il a été dit au Bulletin de la Martinique, le Père Sundhauser a été destiné à la C<sup>te</sup> de St-Pierre, et il a quitté le 5 avril Port-d'Espagne, pour se rendre dans cette colonie. Ce Père a été bien regretté de tous.

Enfin le P. Corbet lui-même, s'est vu dans la nécessité de s'éloigner de la Trinidad pour aller en France. Sa santé éprouvée par les fréquentes attaques d'une bien cruelle maladie, exigeait impérieusement ce voyage. Il s'est embarqué le 5 juillet sur le paquebot français qui doit le déposer à St-Nazaire. Le Père Marcot a été désigné par le T. R. Père pour diriger l'établissement pendant l'absence du P. Corbet.

Ajoutons, au sujet du R. P. Corbet, qu'il est arrivé, après un heureux voyage, le 30 juillet, à la Maison-Mère, et sur l'avis d'un spécialiste qu'il a tout de suite consulté à Paris, il est parti le 1<sup>er</sup> août pour Contrexville dans les Vosges, afin de prendre les eaux pendant 25 ou 30 jours!

### Résidence de Diégo-Martin.

Le P. Müller est toujours chargé de desservir cette paroisse. Ce lieu est aussi pour nos confrères pendant les vacances du collège, une résidence des plus agréables. L'air y est pur et sain, ce qui fait de ce quartier celui de toute la colonie réputé le plus salubre. Bien qu'environ une heure de marche sépare de la mer, on peut encore aller prendre des bains et faire des pêches, toutes choses bien récréatives pour le temps des vacances.

Les Sœurs de St-Joseph font beaucoup de bien, grâce à l'école qu'elles dirigent dans la localité.



(1) On craint que le cher Père ne soit atteint de la pierre.

## Expulsion de nos Pères de l'Allemagne.

Nos confrères, en voyant les progrès de la persécution religieuse en Allemagne, se demandent sans doute, avec anxiété ce que deviennent, en cet état de choses, nos Clés de Marienthal et de Marienstadt. Pour donner satisfaction à ce sentiment de fraternel et religieux intérêt, nous anticipons ici, d'après la pensée du V. P. Père lui-même, sur le Bulletin de ces Clés, du moins quant à ce qui concerne les mesures de suppression prises à leur sujet. Commençons par Marienthal, le premier frappé de nos deux Etablissements.

### Clé de Marienthal.

Mai - Juillet 1873

1. Défense de faire le catéchisme à l'école. - 2. Décret d'expulsion - Protestation du P. Bigot. - 3. Sympathies de Mgr de Cologne. - Appendice: Décret et Protestation du P. Bigot

— 1. Ainsi qu'on l'a vu aux dernières nouvelles d'un des précédents Bulletins (t. 11, p. 423 et 441.) la Commission du Bundesrath ou Conseil fédéral, chargée de la question des ordres religieux, avait conclu à notre parenté avec les Jésuites. Le 19 mai, les journaux publiaient l'approbation donnée à cette déclaration par le Bundesrath, et le 27 du même mois paraissait la ratification dernière du grand chancelier de l'Empire, M. de Bismark. (Soll. du P. Strub, 19 mai 73)

Le Gouvernement prussien commença par chasser nos Pères de l'école primaire, pour laquelle cependant ils avaient donné un local dans leur propre maison. - « le 18 mai, écrit le P. Bigot, j'ai reçu, par le Landrath ou Sous-Préfet d'Allenkirchen, un décret émanant du Gouvernement de Coblenz qui nous défendait absolument de faire le catéchisme à l'école primaire de Marienthal. L'instituteur en était chargé en attendant l'arrivée de nos remplaçants. (Soll. 27 mai 73)

Cette défense était intimée par une ordonnance du Ministre de l'Instruction publique, en date du 10 mai, et le sous-Préfet avait mission de veiller à sa stricte exécution. (Soll. du P. Strub, 29 mai 73)

— 2 On pouvait aisément prévoir que le Gouvernement ne tenterait pas à aller plus loin. Cependant, soit pour ne pas trop surestimer la population catholique, soit pour d'autres motifs, on laissa s'écouler la série des grandes fêtes, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, avant de défendre à nos Pères l'exercice du St. ministère. Mais le 27 juin, ils recevaient notification du Décret qui les expulsait du territoire allemand.

« Le sous-Préfet d'Alténkirchen, écrit le P. Bigot, est encore venu en personne nous notifier cette sentence. Le Décret, qui nous frappe, commence par une phrase vague, diffuse, et presque inintelligible. Cet exposé nuageux des considérants et des motifs de notre expulsion est suivi des deux articles suivants :

1<sup>o</sup> Et partir de ce jour, il est absolument interdit aux membres de la Cong<sup>g</sup> du St. Esprit, sub tutela Cordis B. Mariae, d'exercer n'importe quelle fonction du St. ministère. Il leur est notamment défendu de prêcher, de confesser, de donner l'absolution et d'administrer les sacrements;

2<sup>o</sup> A partir du 1<sup>er</sup> novembre, la maison devra être évacuée et les membres de la Cl<sup>é</sup> auront à donner connaissance au Gouvernement de Coblenz de l'endroit de l'empire allemand où ils voudront prendre domicile.

« Cette pièce, signée du Ministre de l'Intérieur, est datée du 14 juin 1873.

« Un procès-verbal de la notification du Décret devant être dressé, j'ai exigé, écrit le P. Bigot, que notre protestation, faite sous une forme énergique, y fut insérée et envoyée en même temps. Le sous-Préfet, bon catholique, n'y a pas fait de difficulté; il était d'ailleurs lui-même, plus peiné que nous d'avoir à nous faire pareille communication.

« J'ai envoyé le Décret de notre expulsion, ainsi que ma protestation à deux journaux qui la publieront.

— « Ayant été averti à l'avance, continue notre confrère, de l'arrêt porté contre nous et ayant pu m'en procurer une copie, je me rendis le 26 juin à Cologne pour en faire part à M. g. l'Archevêque. Sa Grandeur me montra plus de bienveillance que jamais. Après le dîner, auquel il m'invita selon son habitude, le vénérable Prélat m'entretint des difficultés suscitées à l'Eglise

d'Allemagne; il ajouta qu'il avait voulu intervenir lui-même auprès de l'empereur, afin de conserver notre Cong<sup>g</sup> dans son diocèse, mais qu'on n'avait pas répondu à sa lettre. Aussi Sa Grandeur était-elle d'avis qu'il fallait protester tout de suite et le plus énergiquement possible. Elle a également désigné tout aussitôt un prêtre pour faire à l'église les offices de la fête des S. S. apôtres Pierre et Paul, le dimanche 29 juin. (Lett. 28 juin 73)

« Plus tard, M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Cologne nous a adressé une lettre affectueuse, pleine à la fois de l'expression de ses regrets et de celle de ses félicitations pour l'énergie mise à défendre une œuvre où nous avons fait un bien si réel par le passé. » (Lett. du 21 juill. 73)

Procès verbal  
de l'expulsion de nos Pères de Marienthal.  
Décret et protestation.

Aujourd'hui, le 27 juin de cette année a été déclaré, en vertu de la pièce suivante présentée par M. le Conseiller d'Altenkirchen, aux membres de la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup> Esprit à Marienthal, qu'ils avaient à sortir de leur couvent.

Coblenz le 14 juin 1873.

Comme le Reichstag a déclaré, d'après le manifeste du Chancelier de l'empire concernant la mise à exécution de la loi sur la société de Jésus du 20 mai précédent (Bull. des lois de l'empire 1873. p. 109) qui entre autres cong<sup>g</sup> celle des Prêtres du S<sup>t</sup> Esprit devait être considérée comme apparentée aux jésuites, suivant la loi du 14 juillet de l'année précédente (1872) (Bull. des lois de l'Empire p. 353) nous nous mandons de faire connaître l'arrêté suivant aux membres de la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup> Esprit résidant à Marienthal.

1<sup>o</sup> Défense d'exercer toute fonction sacerdotale; interdiction absolue spécialement de prêcher, confesser, donner l'absolution, dire la messe, administrer les sacrements;

2<sup>o</sup> L'Établissement de Marienthal sera à partir du 1<sup>er</sup> nov. considéré comme supprimé et, dans l'intervalle, ceux qui le composent auront à déclarer où ils comptent fixer ultérieurement leur domicile.

Et sera, dans un délai de 15 jours, présentée le présent procès-verbal.

Gouvernement royal  
Ministère de l'Intérieur.

— A cela les membres de la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup> Esprit ont répondu qu'ils acceptaient ce procès-verbal à la condition qu'on y insérerait leur protestation.

« Par pièce additionnelle au procès-verbal du 27 du courant, nous soussignés, membres de la Cité de Marienthal, déclarons avoir eue le contenu de l'ordre qui nous a été communiqué par M. le Conseiller d'Altenkirchen. Cependant nous ne laisserons pas, dans l'intérêt de la bonne cause, de protester contre cet acte. Les mesures prises contre nous d'une façon si indigne, simplement autant que les raisons mensongères par lesquelles on cherche à les justifier.

« On dit que nous sommes dangereux pour l'Etat. C'est-ce qu'on n'a pas prouvé jusqu'ici. Y aurait-il eu par hasard danger pour l'Etat en ce que plusieurs membres de notre Congr., 8 mois durant et au prix de mille peines, aient exercé les fonctions du ministère pastoral auprès des soldats français et allemands? Aussi longtemps qu'on ne nous aura pas démontré cela, on nous permettra de croire le contraire.

« Une preuve de notre affirmation c'est tout d'abord le sentiment de notre bonne et tranquille conscience lequel ne saurait être affaibli, ni altéré par aucune force, aucune puissance extérieure. Après tout notre conduite publique convaincra qui conque voudra l'examiner que nous sommes parfaitement inoffensifs.

« Cependant il faudra céder à la force! Quel autre parti à prendre resterait-il à quelques pauvres prêtres sans défense?

« Nous protestons contre l'injustice qui nous est faite, en nous souvenant des paroles de Celui qui a dit: « ils m'ont persécuté, et ils vous persécuteront aussi; si on vous chasse d'un pays, secouez la poussière de vos pieds et allez dans un autre. »

« Nous protestons contre la suppression de ce qu'on appelle notre résidence, attendu que notre maison de Marienthal n'est et ne peut être une simple résidence. Jusqu'ici on n'a pas fait difficulté de nous laisser figurer sur la statistique officielle, comme employés de l'Etat, parce que jusqu'ici on n'avait rien reconnu en nous de dangereux. Nous nous sommes dévoués au service du pèlerinage au prix de beaucoup de peines et de privations. Nous exerçons en même temps le ministère pastoral, et très-pénible lui-même, sur une vaste étendue, dans 17 villages dépendant de la paroisse d'Altenkirchen, sous la direction du curé du lieu, M. l'abbé Paulus. Et toutes ces fonctions nous ont été conférées par Mgr. l'archevêque de Cologne. C'est Mgr. l'Archevêque qui nous a appelés ici; c'est à sa Grandeur que nous devons rendre compte de l'exercice de notre ministère sacerdotal, parce que ce n'est que de sa Grandeur seule que nous avons reçu l'autorisation de remplir ces fonctions. Aussi ce n'est qu'à Monseigneur que nous reconnaissons le droit de nous retirer l'autorisation d'absoudre etc..., sachant bien que le plus sage des législateurs n'a pas dit à un homme d'Etat, mais à ses Apôtres et à leurs successeurs légitimes: « ce que vous déclarez ici-bas, sera lié au ciel, etc. »

« Nous protestons dans l'intérêt de la religion catholique qui souffrira

dans la contrée par suite de la suppression du couvent.

Nous protestons aussi dans notre propre intérêt. Comme Alsaciens, nous soussignés, nous croyions tous les deux avoir le droit de jouir dans notre nouvelle patrie allemande de cette paix que nous avions prêchée par nos paroles et par nos exemples. Mais maintenant on nous rend impossible le séjour dans l'Allemagne, notre nouvelle patrie, après nous avoir arrachés à notre ancienne patrie. Ce qui de toute façon est une atteinte profonde à nos droits de citoyens. Il ne nous reste donc que l'alternative d'aller chercher un domicile parmi les sauvages de l'Afrique ou dans un autre pays, pour y trouver de nouveau une existence tranquille et un lieu où nous puissions exercer en paix notre zèle.

signé. T. Bigot sup.  
T. Bangratz

### Ctè de Marienstadt.

Avril - Juillet 1873

1. Mesure contre le P. Locher, curé. - 2. Décret contre l'Établ. Protés-  
tation du P. Strub. - 3. Sympathies g<sup>l</sup>. - Adresse des Catholiques. - 4. Défense par  
M<sup>rs</sup> de Simbourg. - Protest<sup>ns</sup> des youmanns. - 5. Attitude du Govt. - 6. Vente projetée  
de Marienstadt. - Appendice: Arrêté. Protestation du P. Strub. Id. du conseil de fabrique.  
Lettre du Baron de Evé. Extraits de youmanns.

— 1.<sup>o</sup> La Ctè de Marienstadt, pour être plus tardivement frap-  
pée, n'a pu, malgré certaines espérances de garanties que semblait  
offrir l'orphelinat, échapper à l'arrêt de proscription générale.

Ce fut par la paroisse qu'on débuta. - «Hier 7 juillet, écrit le Père  
Strub, le sous-Prés. La mandé chez lui le P. Locher et lui a dit que  
pour avoir quelque emploi dans le royaume de Prusse, il devait re-  
noncer à ses droits de citoyen du Wurtemberg et se faire Prussien.  
Notre Confère déclara catégoriquement que jamais il ne se ferait  
Prussien, et qu'il renoncerait plutôt à tout emploi public en Prusse.»  
(Lett. du 8 juill. 73)

«Le conseil de fabrique alla plus loin, et se récriant contre la  
mesure arbitraire portée contre la paroisse qui se trouvait atteinte  
dans son pasteur, il adressa au Gouvernement une énergique  
protestation pour la domont à l'appendice.

— 2. Quatre jours plus tard eut lieu l'intimation du décret d'expul-  
sion porté contre tout les membres de la Ctè. Le matin, samedi 13 juill.,



écrit le P. Strub, à 8 heures, M. le Sous-Préfet est venu nous honorer de sa visite et nous apporter la sentence depuis longtemps attendue.

« C'est un arrêt plus brutal encore que tous ceux qui ont été portés jusqu'ici contre les autres C<sup>tes</sup> religieuses. Tout d'abord le Gouvernement a donné un laps de temps plus ou moins long pour régler les affaires temporelles : à nous on nous signifie que notre C<sup>te</sup> doit être dissoute aujourd'hui même et que dans quinze jours chacun de nous devra déclarer où il voudra s'établir. Dès aujourd'hui, il nous est défendu de prêcher, de dire la s<sup>te</sup> messe, de confesser, de donner l'absolution et d'administrer les sacrements.

« Et ce qui est vraiment innouï, c'est que le Gouvernement nous signifie un samedi une décision si absolue, sans qu'il y ait un prêtre pour faire l'office demain. Toute la paroisse va être dans la plus grande irritation : Dieu sait ce qui arriverait si nous ne tâchions de calmer les esprits.

« Bien entendu que dans l'intérieur du couvent nous continuerons à dire la s<sup>te</sup> messe et à confesser les membres de la C<sup>te</sup>, comme si de rien n'était.

« Du reste, nous ne sommes pas encore partis, et j'ai la ferme intention de donner à ces Prussiens une bonne leçon avant de secouer la poussière de nos pieds, tout cela cependant avec prudence, pour sauvegarder nos intérêts. » (Lett. 12 juill. 73)

— Comme l'avait fait le P. Bigot, le P. Strub se hâta de protester énergiquement. Rappelant le but que d'après ses Règles se proposait toujours la Congr<sup>g</sup> dans ses différentes œuvres, il montra que l'établissement de Marienstadt n'était pas fait pour inspirer à l'Empire une si grande appréhension; que c'était au contraire une institution d'utilité publique pour laquelle nos Pères avaient été appelés dans le duché de Nassau, et cela avec l'approbation expresse du Gouvernement d'alors. Il signalait ensuite tous les intérêts atteints par cette injuste mesure, ceux des parents et tuteurs des enfants, ceux aussi de la C<sup>te</sup> qu'on expulsait avec une si injuste rigueur. Nous donnerons du reste à la fin, cette protestation dans son entier.

— 3. Bien-vives avaient été, dès le début de cette persécution, les sympathies des catholiques, non seulement des localités voisines, mais encore ceux que les pèlerinages annuels amenaient de toute la Province dans les deux sanctuaires de Marienstadt et de Marienthal.

« Le 1<sup>er</sup> juillet, écrit le P. Strub, je suis allé avec toute la Cité de Marienstadt faire une visite à celle de Marienthal. J'ai pu m'assurer de la grande peine qu'éprouvent tous nos bons catholiques de l'expulsion de nos Pères. Ces bonnes gens pleurent à chaudes larmes et rien ne peut les consoler dans leur chagrin. (lett. 3 juill. 73)

« Le 24 juin, j'avais reçu un télégramme du comte de Waldersdorf, deuxième Président du Comité des catholiques réunis à Hadamar; en voici la teneur.

« Les Catholiques réunis en cette ville, ont voté à l'unanimité le télégramme suivant aux Pères du S<sup>t</sup> Esprit à Marienstadt

« Au Révérend Père Strub supérieur à Marienstadt,

« Nous tous réunis ici à Hadamar, nous vous exprimons nos sincères regrets sur votre prochaine expulsion, et nous avons l'heureuse espérance de vous voir bientôt au milieu de nous.

Le Président: Comte de Waldersdorf. »

« Le 30 juin c'était une lettre du baron de Voë premier président du Comité catholique. Elle est trop belle pour ne pas être donnée en entier. On la trouvera dans l'appendice.

— 4. <sup>o</sup> No 9<sup>o</sup> de Limbourg, ajoute le P. Strub, défend aussi chaudement notre cause. Il s'est placé sur le véritable terrain d'une discussion sérieuse propre à embarrasser le Gouvernement Prussien; s'inspirant de ma protestation, il montre, en s'adressant au Gouverneur de notre province (la Hesse-Cassel), combien est injuste l'acte qui supprime Marienstadt; puisque cet Etablissement a été, en 1864, approuvé comme Etablissement public de bienfaisance, et que la direction nous en a été confiée par Mgr. l'évêque, du consentement même de l'autorité civile. Le préfet se récrie ensuite sur l'insuffisance du délai de 15 jours laissé aux membres de la Cité pour mettre ordre à leurs affaires et se pourvoir d'un nouveau domicile, puis il termine par ces mots :

« Si, contre mon attente, M<sup>r</sup>. le Gouverneur, veut ne faites pas droit à mes justes réclamations, veuillez alors me déterminer l'époque précise où les agents de police devront chasser par la force les membres du S<sup>t</sup> Esprit, pour que je puisse prendre mes mesures à l'avance,

« Chose remarquable, le représentant de la Saxe au Bundesrath se pouvant reconnaître de parenté entre l'ordre des jésuites et notre Congr. qui se dévoue aux missions d'Afrique, a protesté contre l'application de la loi du 4 juillet faite par la majorité. Et cependant, ajoute le correspondant de l'Univers, qui rapporte ce fait, la Saxe est assez connue pour sa jésuitophobie. » (Univers 24 juin 1873)

— « Pour ce qui est de ma protestation, presque tous les journaux l'ont reproduite, et bon nombre d'articles ont été publiés en notre faveur. » (Lett. du 21 juill. 73)

« Entre autres feuilles importantes, je dois citer la Germania, qui a parlé d'une façon très-élogieuse de notre Congr. » (Lett. 24 juin 73)

« La plupart de ces journaux se sont appliqués surtout à faire ressortir combien il était impolitique et en quelque sorte inhumain de ravir à un nombre considérable d'enfants orphelins des protecteurs dévoués qui, avec une abnégation toute surnaturelle, se consacraient à leur instruction, et à leur éducation, pour faire des hommes de ceux qui paraissaient condamnés à être toute leur vie les rebutés de la société. Nous donnerons plus loin un aperçu des principaux articles publiés à ce sujet :

— 5. Le Gouvernement n'a pu ne leur-aucun compte de cette protestation à peu près unanime de la presse. Aussi se montre-t-il moins inexorable qu'on n'aurait pu le craindre d'abord à l'endroit de l'exécution de ses arrêtés. Le P. Löcher, n'ayant pas été remplacé dans sa paroisse, a chanté la grand'messe le lendemain de la notification de l'interdiction gouvernementale, et depuis il a continué comme si nulle défense ne lui eût été intimée à cet égard. (21 juill. 73)

Le P. Studil dit encore : voici juste aujour d'hui, 26 juillet, le jour fixé pour notre entière évacuation, et nous sommes loin d'être prêts. Tout le monde attend avec impatience ce que le Gouvernement va faire. Je suis persuadé, quant à moi, que ces Messieurs de Berlin seraient enchantés, si nous adressions une supplique, de pouvoir saisir l'occasion pour nous accorder un délai de quelques mois encore. Mais nous ne voulons pas de ce que le Gouvernement proclamerait comme une faveur ; ce serait un quasi-déshonneur pour nous. Laissons faire ! A mon avis, ils réfléchiront.

encore un peu avant d'employer la violence, et s'ils nous expulsent par force ils ne peuvent que perdre dans l'opinion, généralement indignée de tous les procédés dont on a usé contre Marienstadt.

« Quant à la sympathie qu'on nous témoigne, ce n'est pas un sentiment stérile : de nombreuses familles s'offrent pour donner asile à nos pauvres orphelins. » (Lett. 26 juill. 73)

— 6. On se demandera sans doute au sujet de Marienstadt ce que va devenir la propriété acquise, comme on le sait, par la Congr., quoique sous le nom de l'Évêché de Simbourg. Divers projets de vente sont à l'examen en ce moment. Le lendemain du jour où l'on avait notifié à nos Pères leur expulsion, le dimanche 23 juillet, une grande réunion de catholiques, se tenait à 6 lieues de Marienstadt, sous la présidence du Baron de Loë et du Comte de Waldendorff. Un des prêtres zélés qui y assistaient, proposa de former une société pour racheter Marienstadt, afin de conserver à l'Église catholique cette ancienne abbaye, et ses paroisses trouverent facilement de l'écho. (Lett. des 8 et 17 juill. 1875)

Cependant l'évêché de Simbourg s'est offert à faire lui-même l'acquisition. Quelques ecclésiastiques de la ville épiscopale se sont rendus à cet effet à Marienstadt, afin d'examiner la chose, (Lett. 26 juill. 73) et M. l'abbé Mûnzenberger, ce prêtre si dévoué qui nous avait aidé dans le temps à acquiescer cet établissement, vient d'arriver à Paris, le 5 août, pour s'entendre au nom de l'évêché avec la Maison-Mère. On espère que tout pourra s'arranger convenablement.

---

## Appendice.

### I. Procès verbal

de l'expulsion des Pères de Marienstadt.

---

Décret impérial. — Conformément au décret du 26 mai, relatif à l'exécution de la loi de l'empire du 4 juill. 1872, le Bundesrath a déclaré que selon l'esprit de la dite loi, doivent être considérés comme affiliés

aux Jésuites, les Congrégations suivantes: 1<sup>o</sup> les Rédempteurs, 2<sup>o</sup> les Lazaristes, 3<sup>o</sup> les Prêtres du St-Esprit, 4<sup>o</sup> Ceux du S. Cœur de Jésus.

D'après les instructions reçues du Ministre de l'Intérieur et de celui des Affaires ecclésiastiques, en vue de l'exécution de cet arrêté, nous vous mandons par la présente de signifier officiellement à tous les membres de la Cong<sup>e</sup> des Prêtres du St-Esprit, tant ecclésiastiques que laïcs, qui habitent Marienstadt, que cette résidence est supprimée et que s'ils veulent continuer à demeurer sur le territoire de l'Empire allemand, ils aient à vous déclarer dans la quinzaine, quel lieu ils auront choisi pour leur séjour.

De plus, il faut faire observer aux membres ecclésiastiques de la Cong<sup>e</sup> (ainsi qu'il a été signifié aux Rédemptoristes de Westerhuny, conformément aux instructions qui ont été envoyées antérieurement) qu'il leur est interdit par les présentes, d'exercer toute fonction de leur Ordre, spécialement à l'église et à l'école, comme aussi de faire des missions, et que par cette défense, leur sont interdites toutes les fonctions sacerdotales et pastorales sur le territoire allemand, et notamment celles de prêcher, d'entendre les confessions, de donner l'absolution, de dire la messe et d'administrer les sacrements.

Pour l'exécution de ce mandat, nous nous en remettons à vous etc...

Gouvernement royal  
Ministère de l'Intérieur, signé Meusel.  
Ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique,  
signé: de Lacroix.

— Après notification de cet arrêté du Gouvernement, le Directeur sousigné a déclaré au nom de tous les membres attachés à l'administration de l'orphelinat, qu'il accepte ce procès-verbal à la condition que sa protestation y sera jointe

.. Aussitôt on a ajouté au Procès-verbal la protestation suivante:

— Nous protestons contre les mesures violentes que l'on vient de prendre à notre égard, mesures qui nous déclarent dangereux pour l'Etat et ennemis de l'Empire — hypothèse purement gratuite et flétrissante pour notre Cong<sup>e</sup>.

Le but que nous nous proposent est exprimé par cet article de notre règle — « Prêcher partout l'Évangile, même dans les pays païens, et être disposé non seulement à remplir les fonctions les plus humbles et les plus laborieuses, mais encore à les aimer de tout cœur. » — Ce but paraît-il dangereux à l'empire allemand?

Nous protestons: — parceque la défense qui nous est faite d'exercer

les fonctions sacerdotales n'est qu'une extension de l'interdiction de toute activité de notre Cong<sup>g</sup>, tout aussi injuste, que cette défense elle-même, — et parceque cette interdiction se trouve en contradiction manifeste avec la liberté de conscience et de religion garantie par l'Etat.

C'est Monseigneur de Limbourg lui-même qui nous a fait venir ici, et c'est de lui que nous avons reçu la juridiction; lui seul peut nous l'enlever.

Nous protestons parceque la dissolution forcée de notre Clé a pour conséquence la suppression de l'orphelinat, nous protestons surtout parceque cette institution de charité, autrefois reconnue par le gouvernement ducal de ce pays, a reçu avec une garantie expresse, en vertu d'un décret de son Altesse le duc de Nassau, du 20 juillet 1864, les mêmes droits que les établissements reconnus par l'Etat.

Nous protestons au nom des parents et tuteurs des enfants qui nous ont été confiés, parceque au préjudice des deux parties contractantes notre expulsion nous empêche d'être fidèles aux conventions que nous avons faites avec eux et avec la même patrie du pays.

Nous protestons surtout au nom des pauvres orphelins, qui maintenant pour la plupart vont se trouver sans domicile, et dont nous avons tant à cœur le salut et l'instruction, en nous souvenant des paroles du divin Maître: «Celui qui reçoit l'un de ces petits, me reçoit moi-même, et ce que vous faites à l'un des plus petits des miens, c'est à moi-même que vous le faites.»

Enfin nous devons protester, parce que les mesures que l'on prend contre nous portent préjudice à nos biens tout communs que personnels, à cause des dépenses que nous avons faites pour fonder et rétablir cet orphelinat, appuyés que nous étions sur l'appel du gouvernement de Nassau.

Enfin nous déclarons que nous protestons de toutes nos forces contre les conséquences qui résultent pour nous de cet injuste procédé, et que nous maintenons nos droits communs et personnels, nous réservant expressément de les faire valoir selon le droit que nous en avons.

Reconnaissant la grande injustice qui nous est faite, nous ne céderons qu'à la force. Cependant nous plaçons notre cause entre les mains du Souverain Juge, au tribunal duquel doivent comparaitre un jour les législateurs de l'univers entier. C'est vers lui que nous crions avec le psalmiste: «in umbra alarum tuarum sperabo donec transeat iniquitas», assurés que l'heure n'est pas éloignée où la sentence du Très-Haut: «la justice élève les peuples» sera manifestée et reconnue aussi dans notre infortunée patrie.

Maronstadt, le 12 juillet 1873.

Le Directeur de l'orphelinat  
sique J. Strub.

## II. Protestation du Conseil de fabrique de Marienstadt.

(Extrait du Sieg-Blätter, journal de Wissen. n° du 19 juillet 1873.)

« Les soussignés, membres du Conseil de fabrique de l'église paroissiale catholique de Marienstadt, se voient contraints, au nom de la paroisse, de protester auprès du Gouvernement contre le décret rendu en haut-lieu, en vertu duquel toute fonction sacerdotale est interdite à notre Curé, le R. P. Locher, décret qui a pour conséquence de nous enlever de fait notre pasteur sans qu'il ait même un remplaçant. Cette mesure sévère, qui n'est provoquée par nul d'entre nous, nous affecte d'autant plus péniblement que, en regard aux circonstances locales des 20 communes formant notre paroisse, il n'est loisible qu'à un petit nombre de fidèles de se procurer ailleurs les secours religieux nécessaires. Et c'est pourquoi nous ne pouvons nous laisser enlever et nous ne permettrons pas qu'on nous enlève notre pasteur, jusqu'à ce que on lui ait substitué un autre prêtre revêtu des mêmes pouvoirs, et cela dans l'intérêt même de la paix publique qui serait mise certainement en péril, dans le cas où notre paroisse profondément religieuse devrait demeurer sans pasteur et sans service divin.

Nous protestons de plus contre cette sévère mesure en tant que l'on nous enlève notre pasteur, sous le simple prétexte qu'il est dangereux pour l'Etat et ennemi du royaume; et nous déclarons formellement que, durant les longues années de son ministère auprès de nous, il n'a pas donné le moindre prétexte, soit à l'église soit à l'école, à un soupçon aussi dénué de fondement.

Nous déclarons, au contraire, qu'il s'est constamment sacrifié avec le plus grand zèle pour le bien général de la paroisse, et qu'il nous a toujours prêché l'exemple tant comme patriote que comme ministre de la sainte religion.

A cette protestation nous joignons la très-humble prière que le Gouvt. de Sa Majesté daigne revenir sur la mesure sévère qu'il a prise, et maintenir notre bien-aimé pasteur, le R. P. Locher, dans les fonctions de Curé, au moins jusqu'à ce qu'un autre prêtre, revêtu des mêmes pouvoirs, lui ait été donné comme successeur.

Marienstadt, le 15 juillet 1873.

suivent les signatures.

## III. Lettre du Baron de Loë au R. P. Strub, Supérieur de Marienstadt.

Mayence, le 30 juin 1873.

Révérend Monsieur le Recteur,

« L'Etat après s'être proclamé la seule suprême autorité sur la terre

et après avoir subordonné à sa loi tout ce qui concerne la vie sociale, devait nécessairement chercher à assujettir l'Eglise, à laquelle Dieu a certainement donné une autorité non moins grande et des privilèges non moins nombreux. Depuis deux ans, dans l'Allemagne notre patrie, nous voyons autour de nous prendre des mesures, qui accablent de tristesse et d'affliction non seulement tout catholique attaché à son Eglise, mais aussi tout homme loyal et équitable.

Un nombre de ces mesures sont surtout les décrets votés par le Reichstag le 19 juin 1872, et qui depuis lors ont été mis en exécution. Dès cette époque, le président du Comité catholique d'Allemagne se voyait forcé de protester contre ces décrets. Il voyait là en effet un grand sujet d'affliction pour l'Eglise catholique, une menace pour tous les catholiques, une atteinte à la liberté personnelle et aux droits les plus sacrés de citoyens irréprochables, un mépris de la voix du peuple, ainsi qu'un sujet de trouble pour la paix religieuse, un attentat à la tranquillité et à la sûreté de la patrie.

On pouvait du reste prévoir que nos adversaires, après avoir fait le premier pas en expulsant la Société de Jésus, ne s'arrêteraient pas là; aussi voyons-nous aujourd'hui que les conséquences de ces mesures viennent même atteindre la Communauté, dont votre Révérence est le Recteur.

L'assemblée générale de notre Comité, qui s'était réunie ici à Mayence les 3, 4 et 5 juin, chargea les soussignés d'exprimer à votre Révérence Recteur de l'Etablissement de secours à Marienstädt, la profonde douleur et l'indignation que les dernières mesures ont excitées chez tous les catholiques.

En nous acquittant de cette tâche, nous prions Dieu avec confiance d'abréger les jours de l'affliction et de l'injustice, afin qu'il soit bientôt possible, à vous, Monsieur le Recteur, et à tous vos confrères, d'exercer de nouveau votre activité si bénie du Ciel pour le salut des âmes et le bien de l'Eglise et de la patrie. Nous vous exprimons en même temps, pour tout ce que vous avez fait jusqu'ici dans ce but, les sentiments de notre profonde reconnaissance au nom des millions de catholiques que nous représentons.

Agreez je vous prie, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Révérent-Monsieur,

vos très-humble et très-obéissant serviteur.

signé Jules Baron de Lœ Président.

Jos. Nic. Backy, Secrétaire.

#### IV. La presse allemande au sujet de l'expulsion de nos Pères.

La plupart des journaux catholiques de l'Allemagne ont joint d'énergiques protestations à celles de nos Pères, tandis que pas une des



feuilles libérales n'a encore osé jusqu'ici prendre la défense du Gouvernement.

Voici un résumé succinct, avec quelques extraits, des principaux articles publiés en notre faveur

— Le Sonntagblatt d'Aix-la-Chapelle donnait dès le 29 juin, sur l'Orphelinat de Marienstadt un article des plus favorables, en exprimant ses plaintes sur sa suppression.

— La Gazette de l'Empire allemand dans son n° du 18 juill. a publié un article dans le même sens, en protestant contre la tyrannie prussienne.

— Le Katholisch-Kirchenblatt journal de Saxe (n° des 20 et 27 juill.) prend le plus sérieux intérêt à notre cause et donne une notice sur la Cong<sup>g</sup>, en promettant de plus amples détails sur les fondateurs.

— Le Mainz<sup>er</sup> Journal, journal de Mayence (n° des 15 et 16 juillet) après avoir annoncé l'incroyable intimidation faite aux Pères de Marienstadt, d'avoir à partir dans la quinzaine, rappelle les services rendus par eux durant la guerre, comme aumôniers des prisonniers français à Mayence. Il cite cette rencontre inopinée, faite alors par le P. Strub d'un soldat noir élevé par lui autrefois au Sénégal, et qui ne pouvait se lasser de lui témoigner son attachement et sa reconnaissance. Puis, il ajoute: « Honie à l'Alle. magne! Aux nègres il sera permis de manifester leur reconnaissance à leur père nourricier, et aux Allemands ce sera interdit! »

— Le Sieg-Blätter feuille du district de Sieg, avait publié dès le 2 juillet le décret contre Marienthal et la protestation des P. P. Bigot et Bangratz. Dans son n° du 16 juillet il a reproduit de même le décret concernant Marienstadt et la protestation du P. Strub. Enfin dans celui du 19 juillet, il se récrie contre la mesure exceptionnellement rigoureuse prise au sujet de Marienstadt et donne, en s'y associant, la protestation du Conseil de fabrique.

— La Germania, cette feuille qui porte si haut, à Berlin même, le drapeau du catholicisme, s'est associée avec zèle aux protestations de nos Pères et des journaux catholiques de la Prusse Rhénane. Dans son n° du 19 juillet, elle s'élève avec force contre cette barbarie qui expulse du territoire allemand une Cong<sup>g</sup> de prêtres auxquels le

1<sup>er</sup> point de leur Règle prescrit de se dévouer de préférence aux œuvres les plus pauvres et les plus pénibles. — « Qu'est-ce donc, s'écrie celle feuille, qui a pu provoquer le Gouvernement et le mettre dans la nécessité d'exercer ainsi d'une rigueur barbare, dans l'exécution d'une loi qui surtout dans ce cas, plus qu'en tout autre, demandait des égards ? Pourquoi exciter et blesser si vivement les sentiments de la population ? Quant à ces Pères, ils retourneront probablement en Afrique, où ils rencontreront chez les nègres de Sénégambie plus de reconnaissance que dans nos États, où règne la civilisation européenne. »

— Enfin le *Kölnische Volkszeitung* (journal de Cologne N<sup>o</sup> du 23 juillet) demande avec une ironie mêlée d'indignation, comment dans le royaume « de la crainte de Dieu et des bonnes moeurs », dans le royaume « de la victoire et des millions » on peut regarder comme dangereux pour l'État, quelques pauvres prêtres qui se dévouent à l'éducation de 60 à 80 enfants orphelins, et comment on ose les congédier en ne leur laissant qu'un délai de 15 jours. « *Facta loquentur.* »

---

Enfin, pour terminer cette revue, nous donnons ici l'extrait d'un excellent journal d' Aix-la-Chapelle, le *Rehener Zeitung*.

Quelque grande qu'ait été la surprise que l'expulsion des jésuites de l'empire allemand a causée aux hommes impartiaux, le second acte de cette tragédie, la proscription de quatre autres congrégations doit les remplir encore d'un plus grand étonnement.

Tant qu'il n'était question que des jésuites on pouvait-encore pour excuser les persécuteurs qui les agassaient avec un aveuglement dans l'influence d'une calomnie de plusieurs siècles de sorte qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient; mais maintenant il n'en est plus ainsi: on exile des religieux qui, comme prêtres catholiques, travaillent pour l'Eglise catholique, et n'ont rien de commun avec les jésuites.

Pour montrer l'injustice de cette seconde expulsion des religieux catholiques, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur une de ces congrégations persécutées qui se trouve en relation avec plusieurs familles d'Aix-la-Chapelle et de Borelte, la Cong. des P. du S. Esprit et de l'Immaculée Conception de Marie.

Qu'on exile cette Cong<sup>g</sup> elle-même de l'Allemagne, c'est là quelque chose de bien plus intolérant que ne le fut l'expulsion des jésuites. Cette Cong<sup>g</sup> a un double but: en Europe, elle fonde et dirige des établissements de secours

pour des enfants abandonnés ou pour de jeunes aspirants; en Afrique, elle propage le christianisme et elle instruit dans cette religion les tribus sauvages de ce grand continent.

Si quelqu'un désire se faire une idée de ses œuvres en Europe, qu'il aille à Marienstadt, cet antique couvent admirablement situé sur le Westerwald, lequel il y a 10 ans, n'était qu'un amas de ruines abandonnées, et qui maintenant se trouve complètement restauré, grâce à l'infatigable activité des nouveaux hôtes qui l'occupent depuis 1865; qu'il visite l'établissement de secours que les P. P. du St. Esprit y ont fondé. Là viendront en foule au-devant de lui des jeunes gens, au teint frais et coloré, qui remplissent de leurs chants mélodieux cette agréable vallée. Qu'il interroge quelqu'un de ces enfants aux cheveux roux, à l'œil malin, il apprendra de lui des choses vraiment admirables. Celui-ci est venu à Marienstadt à l'âge de 10 ans; chez lui, ni son père ni sa mère ne pouvaient le dompter: il frappait son père et mordait sa mère lorsqu'il en était puni. Celui-là est entré n'ayant que huit ans, et déjà il volait, cachait et vendait avec une adresse prodigieuse ce qu'il avait dérobé. Ce troisième du même âge, abandonnait ses parents s'en allait vagabonder pendant 8 ou 15 jours; cet autre enfin, de 11 ans à peine, a été placé dans l'établissement pour une conduite plus criminelle encore, car au dire de sa mère, en fait de vices il aurait pu en apprendre à un galérien. Ces malheureux enfants, dont personne ne voulait et qui étaient proscrits de la société, ont trouvé un asile à Marienstadt chez les P. P. du St. Esprit. Ils grandissent en âge en même temps qu'en instruction, en amour du travail, en piété; si bien, qu'au prix de peines sans nombre endurées par leurs Directeurs, ils deviendront des hommes d'ordre et des membres utiles à la société. Aussi la maison ne peut-elle répondre à toutes les demandes des patrons qui voudraient y trouver des ouvriers ou des apprentis. Les voilà donc tout transformés ces hommes, qui auraient été dangereux pour l'Etat; car que ne seraient-ils pas devenus s'ils n'avaient pas grandi sous la tutelle des Pères du St. Esprit!

Eh bien! Ces mêmes Pères du St. Esprit qui se sacrifient d'une manière si admirable pour ces enfants; eux qui les instruisent, les surveillent, partagent avec eux le travail et la récréation, les voilà maintenant, ces bons Pères, devenus tout à coup un péril pour l'Etat: on les exile, et l'on ne se demande même pas ce que vont devenir les 80 pauvres enfants subitement privés de leur direction.

Quoique les œuvres des Pères du St. Esprit soient déjà si pénibles en Europe et sujettes à tant de sacrifices, elles le sont encore bien plus en Afrique. C'est là qu'il faut évangéliser les plus misérables populations du globe, ces pauvres noirs vivant sans civilisation aucune, sur les rivages lointains du Congo, de la Sénégambie ou sur des côtes musulmanes réputées pour offrir encore le spectacle hideux de sacrifices humains. Eh bien! C'est de ces

hommes que les Missionnaires vont faire des chrétiens, au prix de fatigues et de maladies de toutes sortes. . . .

Les vrais pionniers de la civilisation les voilà, ce sont eux ; et certes chacun de ces apôtres possède incomparablement plus d'amour pour l'humanité, plus d'esprit de sacrifice pour la cause du véritable progrès, que nul de ces écrivains et de ces écrivassiers, dont la bouche fait sonner bien haut les mots de philanthropie, d'humanité, de salut des peuples, mais qui en même temps ne se trouvent à l'air que lorsqu'ils sont assis à des tables bien servies, se gorgeant d'huîtres et de vin de Champagne, et qui, dans ce soi-disant amour pour l'humanité, attirent par milliers dans leurs poches les grosheens et les ébalers du pauvre peuple. Et cependant, ces prêtres qui en grande partie sont de hommes familles, qui, grâce à leur science étendue, pourraient occuper des places élevées, mais qui sacrifient tout par amour pour les pauvres et se font eux-mêmes les plus pauvres de tous, ces instituteurs pleins de tendresse pour de malheureux enfants qui sans eux seraient infailliblement devenus des criminels ; ces apôtres qui, bravant la mort, vont prêcher l'évangile de la paix aux peuples les plus abandonnés. ce sont ces hommes admirables qui, dans le nouvel empire allemand, ne peuvent plus travailler, ne peuvent plus agir, ne peuvent plus se sacrifier au salut commun ; ce sont eux qui, au 1<sup>er</sup> novembre, doivent quitter — sans délai leur Communauté !

Pauvre Marienstadt ! bientôt tu ne seras plus de nouveau que des ruines désertes ! Et vous pauvres enfants, bientôt aussi vous serez redevenus orphelins ! Malheureuse patrie allemande, chez toi désormais plus de place pour les bienfaiteurs de tes enfants ! . . .

### Nouvelles récentes des Clés.

— Nous avons en douleur de perdre en l'ébaiti le P. Muister, décédé le 16 juin dernier, des suites d'une insolation contractée en faisant la visite d'un malade. Ce cher confrère était dans sa 42<sup>e</sup> année, et comptait 22 ans de vie de Clé, 17 ans et 10 mois de profession.

— Nous recommandons aussi aux prières de repos de l'âme de deux scolastiques que leurs excellentes qualités ont fait particulièrement regretter. L'un M<sup>r</sup> Remy, de Gabon, décédé à l'hôpital de Gorée le 23 juin, des suites d'une pleurésie ; l'autre, mort à Bluckroek le 29 juill.<sup>(1)</sup>

— Sont arrivés à la Maison-Mère ce mois-ci, outre le P. Corbel, dont il a été parlé précédemment, au Bulletin de la Trinité (p. 559), le P. Le Strat revenu de Cayenne pour raisons de santé, le 30 juill. et P. Agmonin rentré d'Haïti le 24 juill.

(1) La lettre qui vient de nous annoncer la mort de ce dernier ne fait pas connaître son nom.

— 90. 13. Prière aux Clés de la Province d'Afrique de faire parvenir leurs Bulletins à la Maison-Mère dans les premiers jours d'octobre au plus tard.

# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

I. Décret portant fondation d'un établissement aux îles St-Pierre et Miquelon, sous le titre de C<sup>te</sup> de St-Pierre. (Déc. 31 mars 73)

Des titres déjà bien anciens nous rattachent tout spécialement à cette petite mission de St-Pierre et Miquelon. Ces deux îles avaient d'abord fait partie du diocèse de Québec. Elles en furent détachées en 1763, lorsque la France eut perdu le Canada, et constituées en une Préfecture distincte, qui fut confiée dès lors à la Cong<sup>e</sup> du St-Esprit :

Après la Révolution, la Société du St-Esprit fut de nouveau chargée de la desserte de ces îles, ainsi que des autres colonies françaises. Mais dans l'impossibilité de suffire à ces œuvres par ses propres membres, elle fut obligée de faire appel au clergé séculier. Quant aux grandes colonies de Bourbon, de la Guadeloupe, et de la Martinique, leur situation a été depuis modifiée, par suite de l'érection des évêchés établis en 1850 par les soins de notre Père. Cependant pour les petites colonies, qui demeurent toujours à l'état de Préfectures apostoliques et de missions, la pensée de Notre St-Fondateur, comme des anciens supérieurs du St-Esprit, était de les desservir autant que possible par des membres mêmes de la Cong<sup>e</sup>. Et cette pensée a été, en effet, successivement réalisée, d'abord pour le Sénégal, puis pour Eschanderagor, et dans ces dernières années pour la Guyane française, du moins en partie.

En ce qui concerne en particulier la petite colonie de St-

Tierre et Miquelon), la S. C. de la Propagande a exprimé récemment le même vœu: « adiciere non prostermitto, écrivait au C. R. Père S. E. le C. vid. Barnabò, quod gratum accideret huic S. C. si eadem missio iterum tuæ Congregationis cura ac sollicitudini, sicuti de nonnullis aliis coloniis gallico gubernico subjectis actum fuit, committi possidet. (Lett. du 6 mars 1873) Et c'est dans cette vue pour l'avenir, que la Maison-Mère a eu devoir entreprendre le nouvel établissement dont nous parlons.

Cet établissement a été fondé sur les instances du supérieur ecclésiastique, M. l'abbé Le Cournoix. Pressé lui-même par les demandes réitérées de plusieurs pères de famille qui désiraient pouvoir donner à leurs enfants une instruction et une éducation convenables, il nous écrivit en date du 9 janvier 1872, de concert avec le Commandant de la colonie, pour nous demander de vouloir bien accepter la direction d'un petit collège qu'il se proposait de fonder avec le secours de l'administration locale. Le chef de la colonie en écrivait de son côté au Ministère de la Marine, en soumettant à son approbation un projet d'arrêté, en date du 8 janvier 1872, réglant les conditions de l'œuvre. Le Ministère se montrait lui-même tout disposé à y ajouter sa sanction, et il en écrivit aussitôt au C. R. Père. (Lett. du 27 fév. 72)

La Maison-Mère néanmoins ne crut pas d'abord pouvoir accepter, tant à cause du peu d'importance que paraissait avoir cette œuvre, qu'à cause des conditions peu favorables proposées alors. (Cons. du 5 fév. et 17 avril 1872. - Rép. à M. le Cournoix 11 fév. et 25 mars 1872)

Cependant le Commandant de la colonie, M. le Colonel Cren, étant arrivé en France quelques mois après, vint voir le C. R. Père et insista fortement pour nous faire accepter. Ne devant plus retourner à St-Tierre et Miquelon, il craignait que cette œuvre, à laquelle il attachait beaucoup d'importance pour le bien de la colonie, ne souffrit plus tard des difficultés, et il avait à cœur de tout terminer. M. l'abbé Le Cournoix, de son côté, pressait également, en se prêtant à tous les arrangements que l'on pouvait désirer. (Lett. du 27 avril et 2 juill. 1872)

On avait pensé d'abord à commencer cette œuvre avec des

élèves du séminaire. Mais il eût été difficile de trouver des sujets ayant les aptitudes et les connaissances requises, notamment la connaissance de l'anglais, et voulant accepter cette position. La colonie désirait d'ailleurs des religieux, et l'on ne pouvait s'adresser à un autre Institut.

Nous nous trouvions donc obligés de nous charger de cette œuvre; et le Conseil général en résolut en effet l'acceptation par délibération du 26 août 1872.

La nouvelle C<sup>te</sup> établie en conséquence, est placée, selon la demande des Pères envoyés pour cette fondation, sous le patronage de St-Tierre, Patron principal de la colonie. Par suite de sa position éloignée de toute autre C<sup>te</sup>, elle se rattache directement à la Maison-Mère.

---

## Guyane.

### C<sup>te</sup> de Cayenne.

Janvier - Août 1873.

1. Nomination du P. Emonet, Trés<sup>r</sup> ap<sup>l</sup>. - 2. Arrivée du P. Secombe - Malade des P. P. Ledrat et Pommeroy. - 3. Fièvre jaune. - 4. Retour vers la religion. - 5. Ministère. Pénitences. Confirmations. Retraite aux soldats. - Remise. - 6. Projet de Mosquées. Marabouts. arabes baptisés - 7. Jésuites quittent les Pénitenciers.

— 1 La nomination du P. Emonet comme Trésorier apostolique de la Guyane, annoncée au Bulletin du mois de mars dernier (t. IX. p. 345.) était connue peu de temps après à Cayenne. Cette nouvelle a été reçue dans la colonie avec la plus vive satisfaction.

« Que le Bon Dieu et le St et Immaculé Cœur de Marie en soient bénis, écrivait le P. Guypodé; Quelques heures après l'arrivée du paquet, nous allâmes, le P. Emonet et moi, au Gouvernement et je présentai à M<sup>re</sup> Soubère le nouveau Trésorier apostolique. Nous pensions lui faire une surprise, mais le Gouverneur venait de lire la lettre officielle à lui-même adressée du Ministère. Dans l'entretien que nous eûmes alors avec lui, il se montra enchanté de la nomination. Voyant que la chose était officielle, et

allait bientôt devenir publique, pour aller faire les visites de rigueur. Tout le monde a appris cette nomination avec grande joie, et l'on s'est montré, on ne peut plus sympathique pour le nouveau Préfet. (Lett. 31 mars 73)

« Je ne crois pas me tromper, ajoute de son côté le R. P. Emonet, en disant que ma nomination a été accueillie avec satisfaction par tous sans exception, et cela sans préjudice de l'estime et de l'affection que l'on garde pour le R. P. Hervé. Le siège que j'ai fait à la Guyane avant d'être nommé Préfet apostolique, m'a rendu service à ce point de vue. J'ai eu devoir en informer tout de suite les prêtres des quartiers, en attendant de leur adresser plus tard une petite circulaire. » (Lett. du 31 mars (1 et 2) 1873)

— 2. On a vu au Bulletin de la Guadeloupe le départ du P. Secombe pour Cayenne. Notre confrère est arrivé le 30 juin dans cette colonie, après une heureuse traversée, précédée de q. q. retards, faute d'occasion pour s'embarquer plus tôt — « Nous avons reçu ce confrère avec grand bonheur, écrit le P. Emonet, car nous avions bien besoin de renfort. Le curé de Cayenne, M. l'abbé Mabsé, qui aura bientôt 2 ans de colonie, peut à peine dire la Ste messe. — Et le 22 juin, le P. Le Strat avait dû nous quitter pour cause de santé. (Lett. du 28 juin)

« Ce cher Père a eu, en effet, beaucoup à souffrir cette année. Le 1<sup>er</sup> janvier des attaques de coliques sèches l'avaient contraint d'entrer à l'hôpital. Il en sortit le 30 janvier, mais bien faible encore, cependant il se rendit à Montsinery où il résida durant deux mois et fit la veille du mercredi des Cendres, l'érection d'un chemin de croix. Le 21 mai, il fut pris de nouvelles attaques, qui le torturèrent horriblement pendant 9 jours. Il allait si mal que le lundi 26, on eut devoir lui donner les derniers sacrements. Toute cette journée et la suivante, il resta en danger de mort imminent. Grâce aux incessantes prières adressées à la Ste Vierge pour lui par la population tout entière, il revint à la vie. » (Lett. de janv. à juill. 73)

« Le P. Tommepeuy a été également atteint de coliques sèches. Quoique beaucoup moins violentes que celles du P. Le Strat, elles l'ont rendu gravement malade. Il est enfin en convalescence. »

— 3. Le dernier Bulletin de Cayenne parlait d'une apparition de



la fièvre jaune dans la colonie. Cette épidémie, sans sévir avec vigueur, n'a pas encore abandonné la Guyane.

« Cette fièvre, écrivait le 1<sup>er</sup> fév. le P. Guyodo, est à l'état stationnaire à Cayenne. Aux îles du Salut elle fait de grands ravages. C'est fini pour Roumou, et la quarantaine vient d'être levée aujourd'hui » (lett. 1<sup>er</sup> fév. 73)

« Maintenant, continue le P. Emonet, à la date du 2 mars, l'épidémie semble tâtomer. Elle ne s'est montrée jusqu'à présent que dans trois localités : à Roumou, où 5 soldats sur 14 sont morts; aux îles du Salut, où il y en eu 14 sur 107, plus une sœur de St-Paul, un surveillant militaire et un seul transporté; à Cayenne où nous avons perdu, tant marins que militaires, une vingtaine d'hommes avec les caractères non équivoques de la fièvre jaune. Ici encore, parmi les transportés, un seul l'a eue sans conteste; c'était un arabe aujourd'hui guéri. Pas un prêtre, pas un Frère, pas une sœur de St-Joseph, qui ait été atteint jusqu'à présent. A l'hôpital, 10 sœurs de St-Paul sur 16 ont été malades; elles sont toutes guéries. On a pris des précautions très-minutieuses : l'hôpital à Cayenne a été consigné; je suis le seul Père ayant émission d'urètre. Les nombreuses prières qui ont été faites ont empêché sans doute la maladie de prendre de plus grandes proportions. » (lett. 1<sup>er</sup> mai 73)

« Dans le clergé, continue le P. Emonet, nous avons perdu le 18 mars un ancien novice, M. Beyne, attaché comme prêtre à la colonie. Les médecins disent qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. Quant à moi, je crois plutôt, qu'il a succombé à la fièvre jaune; car il avait le vomito negro le mieux caractérisé qu'on puisse trouver » (lett. du 31 mars 73).

— 4. « Depuis le mois de juin, ce fléau sévit avec plus d'intensité. C'est sans doute un châtement du Ciel, mais accompagné de misère-corde.

« Le 20 juin, jour du Sacré-Cœur, nous avons perdu le Président de la Cour, M. Bernède. Il a reçu avec édification les derniers sacrements. C'est moi-même qui les lui ai administrés. A cette occasion, un médecin d'une piété éminente et que connaît bien le P. Hervé, M. Senelle, disait qu'il n'en revenait pas, en voyant l'amélioration religieuse qui se produisait depuis quelque temps parmi les hauts fonctionnaires de la Guyane. Ainsi en cette circonstance, c'était le Procureur de la République qui préparait le coton pour l'Extrême-Onction, le Contrôleur qui préparait la table, un médecin qui faisait courir chercher un scapulaire etc. etc. Le Gouverneur était là aussi. Sa première parole, qu'il me dit en arrivant,

et que me répétaient aussi plusieurs autres fut celle-ci : « s'est-il confessé ? » - Sur ma réponse affirmative chacun de répondre : « Oh tant mieux ! » (lett. 30 juin 73).

— 5. En général, le St-ministère a eu, pour nos confières, avec ses fatigues, des fruits consolants. C'est le R. P. Emonet qui a prêché, cette année, le Carême à Cayenne ; il avait par semaines trois sermons ou instructions. — Le P. Ledhui a été envoyé à Macouba paroisse vacante par suite du décès de M. l'abbé Beigne, afin de faire faire les Pâques aux habitants. Son séjour a été d'environ 3 mois dans ce quartier, où il a pu préparer bon nombre de personnes à recevoir, le 22 juin, des mains du R. P. Prêtre, le sacrement de confirmation.

À Cayenne, il ne restait pour le Carême que le R. P. Emonet, le P. Guyodo et le P. Le Beller. À la descente de Cayenne, ils devaient joindre celle du Cour de l'île à 16 kilom. du chef-lieu, et celle de l'hôpital du Camp St-Denis, comptant 200 malades. C'était un travail considérable, aussi le P. Guyodo s'est senti bien fatigué à la fin du Carême, mais il a promptement recouvré ses forces. (lett. 31 mars 73)

Au mois de mai, nos confières ont donné une retraite aux soldats. Elle devait commencer le 13 avec toutes les permissions voulues de la part de l'autorité militaire. Le R. P. Prêtre, qui s'est chargé de prêcher les instructions, comptait réunir 700 hommes environ gendarmes, artilleurs, soldats de l'infanterie de marine ; dont plusieurs au reste, quelques-uns ouvertement, d'autres en cachette, ont fait cette année leurs bâques. (lett. 12 mai 73)

Le R. P. Emonet a également donné une retraite aux membres de la confrérie du Sacré-Cœur, comme préparation à leur fête patronale célébrée cette année le 20 juin.

— A Remire, où le P. Kraemer se trouve placé depuis son retour de France, notre confière a achevé les réparations de son église. (lett. 28 jan. 73)

Le 11 mai, il a eu une très-belle cérémonie de confirmation, la gouvernante s'y étant rendue et les sœurs de St-Joseph de Cayenne avaient voulu prêter, pour les chants à exécuter, leur concours et

celui des jeunes personnes qu'elles ont formées. C'est à Remire que le R. P. Prêtre a fait pour la 1<sup>re</sup> fois usage de ses pouvoirs de confirmer. (Note du P. Le Strat.)

— 6. Nous avons parlé au dernier Bulletin des Arabes déportés à la Guyane. Le Gouvernement, paraît-il, n'a pas renoncé à son projet de mosquées et de marabouts.

« Il est officiel, écrit le P. Emonet, à la date du 1<sup>er</sup> mars, que le Gouvernement songe à envoyer ici des marabouts et des femmes arabes, et à élever des mosquées. C'est la politique la plus absurde et la plus désastreuse possible: les Arabes, si on les favorise ainsi ne tarderont pas à surpasser en nombre la population mâle de la Guyane, et ils pourront quand ils voudront, ayant un langage que personne ne comprend, former et exécuter le complot de s'emparer de la colonie en égorgeant tous les français qu'ils détestent au suprême degré.

« Il n'y a qu'une catégorie de personnes, parmi les français que les Arabes aiment tous, ce sont les prêtres et les prêtres seuls. Le Marabout venant, le prêtre n'aura plus de rapports avec eux, et dès lors son influence sera nulle. Depuis que je suis ici, on baptise plus de la moitié des arabes au lit de mort. Cela n'a pas été toujours ainsi; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que le respect et l'amour du déporté arabe pour le prêtre s'accroît chaque jour. J'ai bien vu mourir une cinquantaine de ces musulmans, et quel malheur si désormais on ne pouvait les assister à la mort sans avoir un marabout à côté de soi pour paralyser l'action du prêtre à cet instant suprême! Qu'il serait à souhaiter que le projet fût modifié. Qu'on envoie des femmes, rien de mieux; mais point de mosquée ni de marabout. (Lett. 1<sup>er</sup> mars 73)

— 7. Depuis deux ou trois ans déjà, les Rév. Pères Jésuites songeaient à abandonner le service religieux des pénitenciers de la Guyane, principalement à cause de la réduction successive du nombre des déportés, que l'on dirige de préférence sur la Nouvelle-Calédonie. L'Administration elle-même entraînait aussi volontiers dans cette pensée, soit en vue de faire à cette occasion des économies sur le budget, soit pour simplifier l'organisation du service religieux des établissements pénitentiaires, en l'unissant à celui de la colonie.

Le R. P. de Torlevoij, Provincial des Pères jésuites de Paris prit lui-même les devants auprès du C. R. Père. Il vint dès le 20 mars de l'année dernière, lui parler de ce projet: ce qu'il a fait encore plusieurs fois depuis. Le C. R. Père lui a exprimé tout son regret de les voir quitter cette mission de zèle et de

dévouement que nul ne pouvait remplir avec plus de succès et dans laquelle ils ont fait tant de bien. Mais c'était de leur part une résolution arrêtée.

Chargés par le St-Siège et le Gouvernement de la desserte de la Préfecture, le départ des Pères jésuites nous imposait nécessairement le soin de pourvoir au service religieux des pénitenciers, comme à celui de la colonie, soit par nous-mêmes, soit par les prêtres séculiers du séminaire du St-Esprit. Cependant le T. R. Père demanda au R. P. de Tonlevoy de vouloir bien ne retirer ses confrères qu'après l'arrangement à faire avec le Gouvernement et à mesure seulement qu'ils pourraient être remplacés.

Il y avait en effet tout d'abord à négocier la chose avec le Ministère. Le T. R. Père et le R. P. le Tonlevoy lui-même en parlèrent au Directeur des Colonies qui ne fit aucune difficulté. (Lett. du P. de Tonlevoy du 1<sup>er</sup> mai 73) Les conditions du nouvel arrangement à établir se traitent en ce moment. Le cadre du clergé doit être nécessairement augmenté en proportion des besoins du nouveau service auquel il faut satisfaire. On espère que le tout s'arrangera favorablement, en attendant, les R. R. P. P. Jésuites, bien qu'au nombre de 6 seulement, continuent à remplir le service religieux qui leur avait été confié.

C'est en 1852 que la Compagnie de Jésus fut chargée de cette œuvre; et elle le dut principalement à l'intervention du T. R. Père secondé par le zèle actif de M. du Chayla, alors chef de bureau à la direction des colonies. Ses missions que quelques-uns de ces religieux avaient données dans les bagnes de Brest et de Coulon, avaient fait penser à eux pour le ministère des pénitenciers de la Guyane. Mais dans les sphères administratives, au nom seul de Jésuites s'attachaient encore bien des préjugés et des préventions. Les tolérer passait encore, mais leur confier officiellement un service religieux régulier dans des établissements de l'Etat, paraissait chose impossible. Le Ministre, M. Théodore Ducos, était personnellement assez bien disposé, mais il ne croyait pas pouvoir prendre la chose sur lui.

Le projet semblait donc devoir échouer. Le T. R. Père fit alors une démarche auprès du Prince Président, à cette époque favorablement disposé pour la religion, et peu après les choses s'arrangèrent, avec des conditions même très-favorables pour les Pères Jésuites. (Lett. du Ministre M. Ducos, 10 avril 1852.)

Cependant deux années s'étaient à peine écoulées que de grandes et vives oppositions s'élevèrent contre eux à la Guyane, à la suite de quelques difficultés particulières. Les choses allèrent même à un tel point que le Gouverneur de la colonie demanda leur retrait. Le T. R. Père s'interposa de nouveau en leur faveur auprès du Ministère de la Marine; et il put encore réussir à détourner l'orage.

Le R. P. Stumpf, qui avait connu particulièrement le T. R. Père au séminaire de Strasbourg, fut alors choisi comme supérieur des missionnaires des pénitenciers. Il lui écrivait pour lui témoigner toute sa reconnaissance en date du 4 oct. 1855:

« Très-Révérénd et bon Père, Après avoir béni Notre-Seigneur de l'heureux résultat de vos négociations, j'ai besoin de vous en exprimer aussi à vous, mon bon et digne Père, ma plus profonde reconnaissance. Car, après Dieu, c'est bien certainement à vous, à votre bienveillante et conciliante médiation, que revient le mérite dans cette épineuse affaire. »

Depuis lors les meilleures relations n'ont cessé d'exister entre les R. R. Pères Jésuites de la Guyane et nos Pères. Mgr. Bossat leur avait interdit d'ouvrir au public une grande église qu'ils avaient élevée à Cayenne, il est vrai sans autorisation suffisante de la part du Préfet apostolique. Un des premiers actes du P. Hervé, à son arrivée dans la Préfecture, fut de lever cette interdiction. Aussi le R. P. de Ponlevoy écrivait-il au T. R. Père, le 1<sup>er</sup> mai, à l'occasion du départ de ses confrères.

« Il me reste, mon Très-Révérénd Père, un devoir à remplir, très-doux pour un cœur religieux, c'est de remercier en vous tous les Pères de votre Société, avec lesquels durant tout notre séjour en Guyane, mes frères n'ont eu que les plus faciles et les

meilleurs rapports. C'est avec une vraie confiance que nous laissons entre vos mains une œuvre d'abnégation et de dévouement qui nous fut chère. J'aime d'ailleurs à penser que les deux familles religieuses, qui se sont une fois rencontrées sur le même terrain, resteront à jamais unies dans les SS. CC. de Jésus et de Marie.

— Tels sont aussi les sentiments et les vœux que nous avons à exprimer nous-mêmes à l'égard des R. R. Pères de la compagnie de Jésus.

## Haïti.

### C<sup>té</sup> de St- Martial.

Janvier à Juillet 1875.

1. Ministère durant les vacances. — 2. Id. après. Excursion du P. Simonet  
— 3. Retraites prêchées: Soeurs de St Joseph, Frères de Plœrmel. — 4. Synode. —  
Retour des élèves. Nombre. Classes. Esprit. — 6. hôpital militaire. — 7. Santé.  
Mort de M. Ruzic.

— 1. Le dernier Bulletin de St- Martial nous laissait au commencement des vacances du petit séminaire. nos confrères ont su utiliser ce temps par un fructueux ministère en différentes paroisses.

Quelques jours après la distribution des prix, le P. Audin se rendait au Baimet, paroisse distante de 30 lieues et séparée de Port au Prince par des montagnes abruptes. Le résultat du concours prêté par lui au curé de l'endroit fut une communion de 530 personnes pour la fête de Noël.

Le 24 déc. le P. Weik allait à L'église, paroisse considérable dont le curé était malade à Port au Prince. Les anthropophages, écrit notre Compère à la date du 9 janv. ne sont pas rares ici. Il y a quinze jours, le plus féroce sorcier du pays s'est converti. Cet homme, peu de temps auparavant, s'abreuvait encore de sang humain. Pauvre population! Ah! s'il y avait parmi elles des missionnaires nombreux et dévoués, quelle abondante moisson elle offrirait à leur zèle! (lett. 9 janv. 75.)

... A la fin de janvier le P. Weik se rendit encore à la paroisse de Sorecabobas sur la frontière Dominicaine. Le curé était gravement

malade, ses soins contribuèrent à lui procurer une certaine amélioration.

Le soir de la fête de Noël, les P.P. Le Donarieu et Lang se transportaient par mer à l'Arcabaie et au Boucaasin, localités où Mgr. Guilloux était attendu pour donner la Confirmation. Il y eut à l'Arcabaie 290 Confirmations et 60 à Boucaasin 18 confirmations (Bull. rel. janv. 73)

Le 21 janv., le P.P. Supérieur accompagnait sa Grandeur à Jacmel, au Marigot et à Saltrou. Déjà le 13 du même mois, les P.P. François et Taragnat s'étaient rendus dans la première de ces villes pour y préparer la population à la confirmation. A Jacmel, il y eut 1709 Confirmations, au Marigot 112, à Saltrou 185. Le P. Supérieur fut heureux de prier à Jacmel et à Saltrou sur les tombes des PP. Chenay et Pascal. (Lett. 31 janv. 73)

— 2. Depuis, ajoute le Bulletin, nous avons dû tous les mardis de Carême prêcher à la cathédrale, sans parler du concours actif prêté à nos confrères de S<sup>te</sup> Anne etc. Nous avons eu dans ces derniers temps la consolation d'ouvrir la porte du paradis à trois petits enfants en danger de mort. L'un de ces petits anges a obtenu ensuite du Ciel, pour sa mère, la grâce de sa conversion; nous espérons la même grâce pour son père protestant.

Le 6 avril, Dimanche des Rameaux, le P. Supérieur a été envoyé au Fond-Parisien par Mgr. Guilloux, pour porter des secours d'argent et des consolations de la religion à toute une population de réfugiés Dominicains fuyant la domination de Baëz. On sait en effet que ce Baëz aujourd'hui maître du pouvoir à Santo-Domingo, a contre lui un parti très-puissant, à la tête duquel se trouve Cabral et qui rallie toutes les sympathies des catholiques Dominicains, comme aussi celles de la République Haïtienne: Baëz est accusé d'avoir préparé l'invasion protestante et américaine par la cession aux Etats-Unis de la baie de Samana.

— 3. Dans la ville même de Port-au-Prince, le P. Supérieur a prêché la retraite annuelle des sœurs de S<sup>t</sup> Joseph (25-31 déc.) La cérémonie de clôture a été présidée par Mgr. Guilloux. Nous avons, outre la direction de ces religieuses, celle de leurs élèves. Leur personnel compte 140 enfants, et leur external 200. Elles

ont aussi des écoles à Jacmel et au Cap-Haïtien.

« C'est le P. Le Douarin qui a donné les conférences pour le traité des Frères de l'Instruction chrétienne. Elle s'est faite avec beaucoup d'édification (8-12 janv.)

« On sait que cet Institut a été bien péniblement éprouvé en Haïti pendant ces dernières années ; les Frères reprennent leur œuvre avec une nouvelle ardeur. Ils ont deux écoles établies l'une à Port-au-Prince, l'autre à Jacmel et deux autres qui commencent aux Cayes et à l'Anse-à-Vau. »

— 4. « Notre propre retraite avait eu lieu peu après l'ouverture des vacances. Quelque temps plus tard, du 14 au 19 janvier, se donnait celle du clergé séculier prêchée par un P. Jésuite de la Jamaïque, le R. P. Contien. Elle fut suivie de la seconde réunion synodale, à laquelle assistaient avec des fonctions spéciales plusieurs de nos Pères. le P. Supérieur avait celle de Notaire.

— 5. « La rentrée du Petit-séminaire, ajoute le Bulletin, s'est effectuée le 1<sup>er</sup> lundi de février, avec un chiffre de 168 élèves, ce nombre s'élevait au bout d'un mois à 178, dont 54 pensionnaires et 24 demi-pensionnaires. Depuis il s'est encore accru successivement, et nous comptons aujourd'hui 190 élèves qui suivent assez régulièrement les classes. Sur les registres, nous en avons bien 210 inscrits.

« quinze jours après la rentrée, a été célébrée par Mgr. Guiloux la messe du St-Esprit. Le digne Prélat a fait une paternelle allocution, se résumant en ces trois mots : assiduité, travail, piété.

« Cette année, nous avons ajoutée à nos classes celle de troisième ; le P. Audin en est chargé et elle compte 9 élèves. Nous pouvons espérer que de ces neuf sujets, cinq continueront le cours régulier de leurs études.

« L'esprit religieux, la piété même se sont aussi développés chez nos élèves, en même temps qu'a progressé parmi eux l'amour de l'étude, de l'ordre et de la discipline. Grâce à cet ensemble, notre établissement a conquis une place honorable dans l'opinion publique. »

— 6. « Nous sommes aussi chargés de l'aumônerie de l'hôpital militaire. C'est un bien consolant ministère. Généralement les



pauvres malades que nous y assistons sont d'une extrême ignorance, mais ils montrent une grande docilité. Le P. Le Douarin, qui dessert l'établissement, n'a éprouvé qu'une fois un refus formel; plusieurs sont morts presque au moment même où ils venaient de recevoir les saintes Onctions. Un pauvre Chinois païen a eu le bonheur avant de mourir de recevoir le sacrement de la régénération. De plus, deux vieillards ont fait leur première Communion avec beaucoup d'édification. Deux anglais protestants et un arabe mahométan sont maintenant la conquête proposée à notre zèle.

— 7. « La santé des membres de la Cté a beaucoup laissé à désirer. Le F. Claver, pris de la fièvre bilieuse, la 4.<sup>ème</sup> fois depuis son arrivée en Haïti et par suite de sa maladie de foie, nous a causé un instant les plus vives inquiétudes. Deux Pères pouvaient à peine le tenir, dans ses crises convulsives. » (Bull. 8 juin 73)

« Le P. Audrin a été quelque temps aussi bien fatigué. Enfin, M. Ruzic que nous avions comme surveillant d'étude, nous a été enlevé au bout de 2 jours de fièvre pernicieuse. Il a été surpris par un dernier accès qui n'a permis au P. Lang, son confesseur, que de lui administrer le sacrement d'Extrême-Onction. (Bull. 73.)

### Cté de Ste Anne.

Déc. 1872 - Juillet. 1873.

1. P. Moricet. Mission à Las-Caobas. — 2. Ministère à Ste Anne — Visite pastorale de M<sup>gr</sup>. — 3. Incendies. Agitation.

— 1. On a vu au Bulletin de la Guadeloupe le départ du Père Moricet pour Haïti, s'effectuer le 28 janvier. Il débarqua d'abord à Jacmel et le 20 fév. seulement il arrivait à Port-au-Prince. Il fut peu de temps après, attaché à la Cté de Ste Anne. Plus tard il est allé dans la paroisse de Las-Caobas pour disposer les fidèles aux fêtes de Pâques et à une visite pastorale de M<sup>gr</sup> Guilloux. Pendant un séjour de cinq semaines dans cette localité, il a pu entre autres fruits consolants de son ministère, bénir trente mariages. (Bull. mai. 73)

— Le 9 mars venant le P. Maître, Monseigneur est venu faire à St Anne sa visite pastorale. Toutes les messes étaient prises pour assurer un digne et ecclésiastique une b. Sainte réception. Mais les pluies abondantes, qui n'ont cessé de tomber dès l'avant-veille, ont rendu les rues impraticables, de sorte que nous n'avons pu aller chercher sa grandeur à l'entrée de la paroisse. Mais elle a été satisfaite des préparatifs auxquels tous s'étaient fait un bonheur de concourir en son honneur.

Malgré le mauvais temps, une foule immense et recueillie attendait dans l'église et aux alentours le vénérable Prêtre, qui venait encore une fois bénir et encourager l'œuvre commencée par lui quelques années auparavant. Dans une allocution toute paternelle, Monseigneur prit occasion de féliciter les Doyens qui dirigent l'œuvre, du résultat si considérable obtenu dans la formation et le développement religieux de la paroisse, et dont son cœur d'évêque était parfaitement consolé.

Après la célébration de la st<sup>e</sup> messe, chantée par le P. Morice, 377 personnes reçurent le sacrement de confirmation. — Seize jours plus tard, le 25 mars, 72 personnes étaient admises pour la 1<sup>re</sup> fois au banquet des anges. — J'ai déjà parlé des 77 mariages que nous avons eu la consolation de célébrer l'année dernière, je suis heureux de dire que le Bon Dieu continue à nous bénir sous ce rapport. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier jusqu'à ce jour, 8 avril, plus de 30 unions ont été légitimées. (Bull. 8 avril 73)

— 3. c<sup>ette</sup> pauvre paroisse de St<sup>e</sup> Anne, si fréquemment atteinte par des incendies, a été encore, dans le quartier du Morne-à-Tuf, le théâtre d'un de ces sinistres, dans la nuit du 13 au 4 juin. On a compté trois victimes : une femme et ses deux enfants.

Le dimanche suivant, 8 juin, M<sup>gr</sup> Guillon a assisté à la grand'messe à l'église paroissiale, et après l'évangile sa grandeur adressa quelques paroles de profonde et religieuse exhortation aux habitants du Morne-à-Tuf, plus particulièrement frappés par cette épreuve. Dans l'après-midi, Monseigneur visita plusieurs des familles dont les maisons avaient été incendiées.

(Bull. rel. Juin 1873)

« Un simbole du même genre a encore été allé à Port-au-Prince. Ces faits, il faut le dire, rapprochés d'une insurrection des Gonaïves, de certains troubles causés par les élections, de l'attitude militante de beaucoup de représentants, ne laissent-ils pas d'entretenir en Haïti une assez vive agitation dans les esprits. (Moniteur de la République. mai 73)

— 4 Un autre coup bien douloureux devait bientôt frapper la paroisse de St<sup>e</sup> Anne, en nous frappant nous-mêmes. C'est la perte si regrettable du cher P. Maître. Mais laissons parler le P. Simonet :

« La dernière lettre que je vous écrivais, dit-il au C. B. Père, respirait de tristes pressentiments. Ils n'ont point tardé à se réaliser. Seulement, le coup a frappé sur une victime que je ne croyais point aussi proche du sacrifice. Cette victime, c'est le cher P. Maître, que cette mort a été prompte et combien elle a fait verser de larmes !

« Le P. Maître n'avait point une santé proportionnée au travail de la paroisse de St<sup>e</sup> Anne, surtout pour le temps de l'hiver. Le plus il était prédisposé à la fièvre depuis quelque temps. Le 11 Juin, à la suite d'une visite de malade à deux lieues de la ville, en plein soleil, ce cher Père eut une sorte d'insolation avec un accès de fièvre. Le lendemain, il put encore dire la messe, mais il dut se coucher avant la fin du jour.

« Le vendredi de bonne heure, j'allai le voir avec le St. Chéron, comme infirmier, et l'un des meilleurs médecins de Port-au-Prince me suivit de près. L'état du malade, tout en étant grave, n'inspira pas d'abord de sérieuses inquiétudes. Le samedi fut à peu près semblable au vendredi. — Ce jour-là, vers trois heures de l'après-midi, le P. Maître m'appella auprès de lui et fit une pieuse confession, une confession comme en fait quelqu'un qui veut être bien préparé pour paraître devant son juge.

« Le dimanche sembla amener une amélioration et donner quelque assurance. Mais cette amélioration était trompeuse, car malgré la cessation de la fièvre, ses mains et ses pieds restèrent d'un froid glacial toute la journée. Le lundi 16 juin fut assez semblable au dimanche, jusqu'à 3h de l'après-midi. A cette heure, des symptômes alarmants se manifestèrent, le cher Père demanda le St. Viatique et avec une grande dévotion, une foi très-vive, un calme très-doux, il reçoit le divin sacrement. Un peu auparavant il m'avait chargé de transmettre ses adieux à vous d'abord, mon C. B. Père, puis à son respectable père, à son frère, curé en Savoie et à sa sœur religieuse. Nous le laissons goûter tranquillement recueilli avec son Dieu, les consolations eucharistiques. La nuit venue, des remèdes énergi-

prescrits par le médecin sont employés, mais son heure avait sonné. A 9 h. il entre en délire. Je lui administre l'Extrême-Onction, et à 10 h 1/4, il rend doucement son âme à Dieu. Il avait gardé le lit cinq jours seulement. Eurent présents à sa mort le P. Taraynat, le F. Claver et moi, qui avais été sans cesse auprès de lui, veillant à la fidèle administration des remèdes et ne négligeant rien pour soulager ses douleurs et amener sa guérison.

« Durant sa courte maladie, laquelle d'abord ne paraissait pas grave, le cher P. Maître a été l'objet de bien des marques d'intérêt. Les Frères, les ecclésiastiques de la cathédrale, le Président d'Haïti avec deux de ses ministres, M. g<sup>e</sup> l'Archevêque, et 29 autres, ont tenu à lui faire leur visite.

« Mais la grande sympathie que le cher Père s'était universellement conciliée, a surtout éclaté à la nouvelle de sa mort et à la cérémonie de ses funérailles. — Une assistance nombreuse, non pas seulement de la paroisse de Ste Anne, mais de toute la ville; ces marques universelles de douleur et de regrets, des larmes et des sanglots déchirants, ont été pour moi et seront pour vous, mon C. R. Père, le témoignage qui attestait le plus éloquemment les belles qualités religieuses et ecclésiastiques du P. Maître.

« Le cher Père, dès le début de sa maladie, en a senti le danger. Il a pensé à son Dieu, à son âme, comme je l'ai dit. Il a pensé à vous, mon Très-Rév. Père. M'étant approché de lui autant que possible, j'ai recueilli de sa bouche ces paroles: « écrivez au C. R. Père que je lui demande pardon de toutes les peines que j'ai pu lui causer; dites-lui que je suis heureux d'avoir vécu et de mourir dans la Cong.; et que s'il s'agissait pour moi d'y entrer pour la 1<sup>ère</sup> fois, je le ferais avec empressement. Si je meurs, j'aurai la satisfaction du moins d'avoir trouvé la mort en faisant mon devoir. » — Il faisait sans doute allusion, dans ces dernières paroles, à ce qui avait été la funeste occasion de sa maladie. » (Lett. 20 juin 73)

« De son côté, M. g<sup>e</sup> Guilloux adressait les lignes suivantes au C. R. Père.

« Nous éprouvons ensemble une perte bien sensible, en la personne de l'excellent P. Maître que la mort vient de nous enlever si rapidement. Je m'associe de grand cœur à votre douleur, comme vous prendrez part aussi, j'en suis sûr, à la nôtre. Ce cher Père laisse ici les meilleurs souvenirs, il emporte d'unanimes regrets. » (Lett. du 22 juin 73)

« Ajoutons que le Bulletin Religieux d'Haïti a publié sur notre cher défunt une note biographique pleine de sympathiques regrets, en annonçant pour son numéro de juillet une lettre circulaire de M. g<sup>e</sup> Guilloux, par laquelle le Prélat se propose de recommander tout spécialement lui-même.

aux prières de son clergé le repos de l'âme de notre confrère. (Bull. rel. de juin 1873)

— 5. Le vide laissé par le P. Maître s'est encore accru par le départ du P. Symonin. Depuis le mardi de Pâquet, ce confrère avait été autorisé à aller à Pétionville pour s'y reposer un peu, mais ensuite il a dû s'embarquer pour revenir en France. Parti le 24 juin de Port-au-Prince, il est arrivé à la Maison-Mère juste un mois après, le 24 juillet. Sa santé se remet assez bien.

Le P. Simonet et les autres Pères du Petit-Séminaire de St-Martial aident, en attendant, le P. Moricet dans la desserte de la paroisse de St<sup>e</sup> Anne.

---

### Cl<sup>é</sup> de Pétionville.

Déc. 1872 - Juill. 1873.

1. P. Finot nommé vicaire. — Concours des Pères du collège. — 2. Père François au Bainch. — Finit de son ministère.

— 1. Nous avons vu le P. Finot, peu après son arrivée en Haïti, placé avec le P. François à Pétionville; le 18 déc. Mgr. Guilloux lui confèrait le titre de vicaire de la paroisse.

Pendant les vacances du séminaire-collège, cette localité put profiter du concours des Pères de Port-au-Prince.

« Pour la fête de Noël, écrit le P. Le Douarin, j'allai aider le P. François à Pétionville; il faisait alors une 1<sup>re</sup> Communion. A la fin de janvier, j'accompagnai aussi le P. Finot à Kinscoff, Turcy et Soussailles. Après 6 heures de marche à cheval, par des chemins impossibles, nous arrivions à Turcy. Là nous trouvâmes un excellent chrétien, M. St-Jélix, dont toute la famille est convertie. C'est vraiment une famille patriarcale. St-Jélix a déjà les cheveux blancs: depuis longtemps il compte des petits-fils; et cependant son père et sa mère vivent encore. Les vénérables vieillards vinrent des Soussailles à Turcy pour avoir le bonheur de communier. Le vieux père est courbé en deux, tant il est vieux; il a vu les blancs

ici avant la révolution française, et il était déjà grand garçon à cette époque. La vieille mère est éteinte, appuyée sur son bâton, un maître qui péniblement et en poussant des gémissements. Deux vieillards, l'oncle et la tante du capitaine St-Félix, mariés naguère par le P. Étinct, ont achevé leur conversion en venant faire leur 1<sup>ère</sup> Communion à Turcy. En somme 99 communions, plus une de malade; environ 130 confessions; voilà le résultat de deux journées de fatigues. Pauvres gens! ils sont bons! Si le prêtre pouvait les voir plus souvent! Le climat de Turcy se rapproche du climat de France. Pour y arriver, nous avons traversé une vaste forêt de sapins; nous y avons vu des pêcheurs, des mûriers sauvages et beaucoup de plantes européennes. Dans les pays tropicaux, cette vue fait infiniment de plaisir. (Lett. 8 av. 73).

— 2. En janvier, le P. François, comme il a été dit, se rendait une première fois au Baimet et aida à préparer à la confirmation un nombre de 1,366 personnes (Bull. rel. mars 73).

En avril, notre confrère accompagnait M. <sup>gr</sup> Guilloux pour sa tournée pastorale dans le Département de l'Ouest (Bull. rel. mai 73).

Enfin le 19 mai, il se rendit une seconde fois au Baimet, à la demande de Monseigneur, qui n'avait personne pour desservir ce poste. (Lett. 8 juin 73).

Voici sur le ministère exercé par le P. François en dehors de Péionville, quelques détails qu'il donne lui-même dans une lettre au T. R. Père.

« Ainsi que vous le savez, mon Très-Révérénd Père, j'accompagnai M. <sup>gr</sup> Guilloux en janvier et février dernier, lors de sa visite pastorale dans les paroisses de Jacmel, du Baimet, des côtes de Ter., du Petit-Goâve et du Grand-Goâve. Dès le mardi de Pâques, nous repartîmes ensemble pour celles de la Croix-des-Bouquets, de Mirebalais, de Lascahobas et de Nonche. Et voilà qu'au retour, il m'a fallu de nouveau reprendre le bâton et la croix de missionnaire, pour aller remplacer provisoirement au Baimet le cure en congé.

Je suis arrivé en cette localité la veille de l'Ascension. Un mois de ministère, dans cette excellente paroisse, me laisse à juger quel bien il y a à faire. Ses habitants des noirs sont gens à cœur simple, pleins de respect pour le prêtre, naturellement religieux, et un grand mouvement est donné qui les pousse au mariage et à la 1<sup>ère</sup> Communion. Si le 2<sup>e</sup> semestre de cette année répond au premier, les mariages atteindront au moins le chiffre de 150, et les 1<sup>ères</sup> Communions, celui de 1000 à 1500! —

« Voulant profiter de cette bonne disposition des Cœurs, je suis à préparer 160 1<sup>re</sup> communions pour le dimanche, fête de St Pierre. J'ai la poitrine fatiguée et la gorge en feu, tant j'ai à cœur d'instruire, de prêcher, de confesser plusieurs fois mes gens, et de m'assurer, par un examen individuel, de la capacité de chacun. » (Lett. 25 juin 73)

Le P. François est rentrée à Létionville dans les premiers jours de juillet et à son arrivée le P. Finot a pu se rendre dans la paroisse de St Anne, pour prêter son concours au P. Moricet. (Lett. 20 juillet 73)

---

## Etats - Unis.

### Ct<sup>e</sup> de St Remy.

Février - Juillet 1873.

1. Etablissement à Piqua. — 2. Réunion des Pères. — 3. Ministère en divers lieux. Confirm<sup>ns</sup> 1<sup>re</sup> Comm<sup>ns</sup>, baptême d'adulte. — 4. P. Schwab atteint du choléra morbus. — 5. Climat; hiver, été.

— 1. Le 1<sup>er</sup> Bulletin de la nouvelle Ct<sup>e</sup> que nous avons aux Etats-Unis, mentionnait l'offre bienveillante faite à nos Pères par Mgr. Purcell, Archevêque de Cincinnati, de la paroisse de St Remy à Russia. Le P. Ott, cependant, n'avait accepté, selon l'avis de la Maison-Mère, que d'une manière conditionnelle et provisoire. (voir p. 317) Et en effet, la Providence nous préparait, grâce au dévouement du Vénérable Archevêque, une autre position beaucoup plus avantageuse encore sous tous rapports.

« Le 28 mars, écrit le P. Ott, Sa Grandeur nous a spontanément offert une des plus belles paroisses de son diocèse. J'attribue cette faveur à St Joseph, que nous avions tout particulièrement invoqué pendant son mois privilégié.

« Piqua est le nom de cette localité; sa population est environ de 10,000 âmes dont le tiers à peu près est catholique. Elle est située au point de jonction de deux lignes de chemin de fer, à quatre lieues de St Remy. A Piqua se trouvent deux paroisses, l'une irlandaise et l'autre allemande, c'est celle-ci qui nous est confiée, et c'est la plus importante et la mieux organisée. Il ya

une église magnifique dédiée à St Boniface et récemment construite pour le prix de 200,000 \$; elle possède trois autels et un orgue puissant. Le presbytère est très-convenable, et offre tous les appartements qu'il nous faut pour la Cité: chambres, réfectoire, parloir et même un petit oratoire. Dans la ville se trouvent deux écoles entretenues par les catholiques, dans le but de soustraire leurs enfants à la funeste influence des écoles de l'Etat. » (Séll. 8 avril et 6 mai 73)

« Du reste, de Tiqua nous pouvons continuer à desservir les postes environnants qui nous ont été confiés précédemment: St Remy, Versailles, Frenchtown où se trouve une population française pauvre et abandonnée. »

— En offrant à nos confrères la paroisse de Tiqua, avec les missions des environs, Mgr Durcell avait surtout dessein de fixer nos Pères dans son diocèse. Sur l'avis du P. Ott et des autres Pères qui lui ont été adjoints, le C. R. Père a approuvé, en effet, par décision du 30 juin, l'acceptation de cette œuvre, et la translation à Tiqua de notre nouvelle Cité des Etats-Unis.

— L. Nos Pères ne purent néanmoins procéder immédiatement et simultanément à leur nouvelle installation. L'Evêque de Covington, Mgr Tobbe, ne les voyait pas de bon cœur quitter son diocèse. Il en écrivit même au C. R. Père, en date du 14 fév. 1873, pour lui exprimer son regret et sa peine. Et il demanda du moins que les P. P. Steurer et Kayser, aux quels il avait confié quelque ministère, le continuassent encore jusqu'à ce qu'il pût les remplacer. Bien que ces postes eussent été acceptés par nos confrères que d'une manière tout-à-fait transitoire, on dut cependant céder pour quelque temps aux instances de Sa Grandeur. Séll. 7 mars 73

Le 15 février, les PP. Ott et Schwab s'étaient réunis à Ruossia pour desservir la paroisse de St Remy. Le 22 avril ils transportèrent leur domicile à Tiqua.

« Peu à peu, écrit le P. Ott, notre Cité s'est formée, et nous n'avons qu'à en remercier Dieu. Le Fr. Baptiste, que la Maison Mère a bien voulu nous envoyer, nous est arrivé le 30 mai, après un heureux voyage. Quelques jours après, le 3 juin,



mardi de la Pentecôte, le P. Steurer rejoignait la C<sup>te</sup>. Il a été bien satisfait de se retrouver avec nous pour vivre de la vie commune. Enfin, le 13 juin, lendemain de la Fête-Dieu, le P. Kayser arrivait aussi à Tiquia. (Lett<sup>e</sup> 6 juin et 18 juill. 73)

— 3. Pour ce qui est du ministère, soit à St-Remy, soit à Tiquia, soit dans les postes isolés où sont restés quelque temps nos confrères dans le diocèse de Covington, il a eu des résultats qui témoignent de leur zèle.

« Ainsi le P. Kayser, écrivait le P. Ott, a érigé pour ainsi dire une nouvelle paroisse et a pu ramener les gens à la pratique de la religion. Le Père Steurer a fait aussi beaucoup de bien dans l'orphelinat des Frères Franciscains, où il avait été placé par Mgr Tobbe. Le P. Schwab a eu également de grandes consolations dans le St ministère qu'il a eu à exercer dans l'église de Notre-Dame à Covington. (Lett<sup>e</sup> 17 juill. 73)

« Quant à St-Remy et à Newport qui en dépend pour la desserte, les gens ont été contents et heureux d'avoir enfin des prêtres, ils font volontiers les sacrifices nécessaires pour leur traitement, etc. A Frenchtown, les habitants paraissent moins bien disposés; nous espérons toutefois les ramener à de meilleurs sentiments. Ceux de Versailles sont mieux, mais ils sont en trop petit nombre, et nous n'allons qu'une fois par mois dans cette localité. (Lett. 7 mars 73) ✓

« Pour ce qui concerne Tiquia, la population nous témoigne beaucoup de sympathie. C'est le P. Schwab, qui possédant mieux que moi la langue allemande, administre la paroisse, en grande partie du moins, à la grande satisfaction de tout le monde. Je continue, en attendant, de visiter les pauvres paroisses françaises de St-Remy, Versailles et Frenchtown.

« Le jour de la fête du précieux Sang, Mgr l'Archevêque est venu confirmer les enfants de Tiquia. Dans la matinée, Sa Grandeur s'est rendue à l'église de St-Boniface, où elle a assisté au trône, à la 9<sup>e</sup> messe que je célébrai. Après l'office, le vénérable Prélat a donné la confirmation à 74 enfants, dont 66 de la paroisse et des missions des environs que nous desservons. Sa Grandeur a ensuite adressé quelques mots en anglais aux fidèles de la paroisse. La cérémonie a été imposante et solennelle. Le journal allemand de Cincinnati « Wahrheitsfreund » en a donné une petite relation datée du 11 juillet. Et ce même journal, soit dit par parenthèse, vient de publier un article emprunté à la « Germania » sur notre Cong<sup>o</sup>, à propos du décret d'expulsion. Cela fait connaître notre cher Institut d'une manière assez avantageuse.

« Mgr Purcell a bien voulu accepter de dîner dans notre C<sup>te</sup>; le soir nous l'avont accompagné à l'église des Irlandais, où 129 enfants ont reçu le sacrement de confirmation. Monseigneur a été très-satisfait de nos Missions, il nous a remerciés publiquement de tout le bien que nous avons déjà fait dans son diocèse.

« En partant, le Prélat nous a fait un don de 100 \$: c'était ce que venaient de lui offrir les marguilliers de la paroisse pour ses frais de déplacement.

Il nous a aussi exprimé son désir de voir se développer nos œuvres dans le diocèse de Cincinnati. » (Lett. 18 juill. 73)

« Il y a environ 15 jours, continue notre confrère, j'ai eu la consolation de faire un baptême d'adulte à Newport. C'était une femme de 40 ans qui vivait depuis plusieurs années avec un catholique français de la pire espèce. Touchée par la grâce de Dieu, mais nullement encouragée par l'exemple de son soi-disant mari, cette femme a manifesté le désir à une bonne catholique de son voisinage, de connaître la religion de N. S. J. C. afin de pouvoir recevoir le St Baptême. Je l'ai trouvée suffisamment instruite, et la voyant d'ailleurs trop malade et trop près de la mort pour différer le Baptême, je lui ai conféré ce sacrement avec un grand bonheur. Peu de jours après, elle est allée jouir de ce Ciel auquel elle ne croyait pas quelques jours auparavant; car elle n'appartenait à aucune secte et n'avait aucune religion. Hélas! on trouve encore en Amérique beaucoup de personnes de cette catégorie! » (Lett. 18 juill. 73.)

— Le peu de jours après la visite de M<sup>gr</sup> Turcelle, nos Pères passèrent par de bien vives angoisses. Le choléra, après s'être déclaré dans les états du Sud, avait gagné vers le Nord et pénétré dans l'Ohio. Encore qu'au dire des médecins, ce ne soit pas le choléra asiatique, mais le choléra morbus, moins redoutable que le précédent, le fléau n'a pas laissé de faire des victimes, notamment à Louisville, à Cincinnati, à Dayton. « Or le lundi, 10 juillet, dit le P. Ott, le P. Schwalb est pris d'une attaque très-violente. Ses traits se sont altérés de manière à faire peur; une sueur froide couvrait son front et ses membres devinrent froids; en même temps ce cher Père éprouvait une malaise indéfinissable. C'était à n'en pas douter un accès de choléra. Heureusement les secours du docteur ne se sont pas fait attendre, et grâce à des remèdes énergiques, notre confrère fut bientôt hors de danger. Néanmoins vers la nuit, il demanda à se confesser, pour se tenir prêt à toute éventualité, car il se sentait extrêmement faible après cette terrible secousse. La nuit fut assez bonne et dans la journée de vendredi et du samedi, on pouvait croire à une véritable convalescence. Mais voilà que dans la nuit du samedi au dimanche, vers 11 h. du soir, notre confrère retombe dans un grand état de faiblesse et de souffrance. Sur l'avis du médecin et sur le désir du malade, je lui administrai les derniers sacrements. Avant de recevoir le St Viatique, ce cher Père me dit qu'il était tout disposé à mourir si c'était le bon plaisir de Dieu. Il eut encore assez de présence d'esprit et de force pour répondre, d'un air, après chacune des

unctions saintes. Alors à cause de la gravité de la situation, nous fîmes venir un second médecin. Notre cher malade put, grâce à Dieu et peut-être aussi grâce aux soins des deux Docteurs, surmonter encore une fois le terrible mal. Depuis ce temps il va toujours de mieux en mieux, de sorte que nous avons tout lieu d'espérer un prompt et parfait rétablissement.

« Je dois dire qu'en cette circonstance, nos paroissiens de Tiquia ont témoigné à notre C<sup>té</sup>, et en particulier au P. Schwab, la plus vive sympathie et le plus généreux dévouement: Chaque nuit depuis le commencement de la maladie jusqu'à ce jour, 18 juillet, deux hommes veillent notre confrère: ce sont d'ordinaire les plus notables de la paroisse. Les mères de familles viennent soulager le C<sup>té</sup> Baptiste, en portant les mets tout préparés pour le malade. On est consolé et soulagé rien qu'en voyant la bonne volonté de tout ces braves gens. Il faut le dire, le P. Schwab est très goûté et très estimé à Tiquia: il a su depuis le peu de temps qu'il administre la paroisse, rallier tous les partis pour n'en faire qu'un seul troupeau. Quisse le cher Père continuer longtemps encore à exercer son zèle apostolique auprès de ces âmes, et daigne le Ciel bénir ses efforts! » (lett. 18 juill. 73.)

— 5. — Le climat du pays, ajoute le P. Ott, est du reste parfaitement sain. L'hiver cependant a été long cette année et extrêmement rude. Le 3 et le 4 mars, il a fait si froid que j'ai eu le précieux sang gelé dans le calice. Et pourtant nous ne sommes qu'au 41° de latitude. Le vent du Nord, la présence des grands lacs qui nous avoisinent, expliquent ces froids si rigoureux. Mais il paraît que tout est extrême ici, le froid comme le chaud. » (lett. 7 mars 73.)

« Et en effet pendant ce mois de juillet, le thermomètre se tient habituellement à 30° centigrades à l'ombre. Toutefois les P<sup>rs</sup> Steiner et Kayser trouvent que cette chaleur est bien plus supportable que celle de l'Afrique. Aussi ceux de nos confrères qui ne peuvent plus se faire au climat des tropiques, peuvent-ils venir ici avec confiance. » (lett. 18 juill. 73.)



## St-Pierre et Miquelon

### Cité de St-Pierre.

Fév. - Juillet 1873.

1. Départ du personnel. Arrivée. — 2. Enrolation. Elèves. Nombre. — 3. Ministère Confessions. Messe à l'hôpital. — 4. M. Joubert, Commandant à la place de M. Cren retraité. Visites. — 5. Arrivée du F. Mathieu. M. de Courmouze en France.

— 1. On a vu au commencement de ce Bulletin (p. 579), l'occasion et les motifs qui ont amené la fondation de la nouvelle Cité de St-Pierre. Les P. P. Payen et Stoll, ainsi que le F. Eugène, destinés par le C. R. Père pour aller commencer cet établissement, s'embarquèrent le 27 nov. à l'île de Ré, à bord du navire marchand le Victor-Eugène. Voici ce qu'écrivait sur la traversée, le P. Payen, dans une lettre du 14 fév. adressée au C. R. Père quelques jours après leur débarquement :

« Comme vous avez dû l'apprendre par la dépêche que nous avons envoyée lundi, 10 fév., notre arrivée à St-Pierre, date de la veille, dimanche de la septuagésime, e. à. d. que, partis de Paris avant le commencement de l'année dernière, nous sommes arrivés ici à peu près pour le commencement du Carême. Vous comprenez, mon Très-Rév. Père, ce qu'il nous a fallu de soumission à la St<sup>e</sup> volonté de Dieu pendant cette longue traversée. Heureusement, sous plusieurs rapports, elle n'a pas été aussi pénible que nous pensions le craindre. Notre hiver a été coupé par un été de 3 semaines environ, pendant lequel nous avions à souffrir de la chaleur. Le temps le plus mauvais a été celui que nous avons passé dans le golfe de Gascogne. Nous avons été presque un mois à nous en tirer, en sorte qu'après avoir espéré pouvoir célébrer à St-Pierre la douce fête de Noël, nous nous trouvions à moins de 50 lieues de Lisbonne, ayant subi tangage, aculis, mal de mer, tempêtes et mauvais temps de toutes sortes, qui nous empêchaient d'avancer. Nous eûmes des voiles emportées, et l'extrémité du beaupré ou bout-dehors brisé par une lame. Dans la région des vents alizés, ce fut autre chose : aux vents peu favorables succédaient les calmes, et nous n'avancions qu'à pas de tortue non marine. Les coups de vent nous reprirent en remontant, mais sans température froide. Enfin le dimanche 7 fév. à 7 h. du matin, après le plus violent coup de vent que nous eussions essuyé, et lorsque nous nous estimions encore à une douzaine de lieues de St-Pierre un matelot aperçoit la terre.

Il me communique sa découverte et je vous laisse à penser quel contentement j'en éprouve, ainsi que mes chers compagnons de voyage. Je me tins à jeûn, dans l'espoir de pouvoir dire la 3<sup>e</sup> messe, car depuis Quiberon où nous avions dû relâcher le 1<sup>er</sup> déc., je n'avais pas eu le bonheur d'offrir le 3<sup>e</sup> sacrifice ou de communier. Cependant il semblait que la terre fuyait devant nous : malgré la magnificence du soleil et la douceur de la température, nous ne pûmes de barquer avant 2 h. M. l'abbé Le Tournoux, sup<sup>r</sup> ecclésiast. que et curé de la ville, vint nous prendre à bord avec le canot du Commandant du port. Enfin, vers 2 h 1/4, nous vûmes mettre pied à terre et nous diriger vers la cure, en passant au milieu d'habitants avides de connaître les nouveaux arrivés. Nous fûmes reçus par M. Le Tournoux et son vicaire avec une affabilité, une cordialité que nous ne saurions trop reconnaître et qui se continuent toujours. Après les sépées nous reçûmes successivement la visite des chers frères de L'œtzel et des sœurs de St Joseph. On nous avait bien plaints, disant que nous avions dû souffrir du froid, excessif à St Pierre dans les premiers jours de février. De fait, mon très-Révérend Père, nous étions tous très-bien portants. La continuité du mal de mer chez le P. Stoll ne lui a pas ôté la santé. Le Fr. Eugène n'a payé qu'une seule fois son tribut à la mer, et votre pauvre serviteur ne s'est ressenti du mal que pendant une quinzaine de jours, encore n'y eût-il de bien pénible que les quatre jours écoulés entre le mercredi 27 nov. où nous partîmes de St-Martin, et le Dimanche 1<sup>er</sup> déc., où nous relâchâmes à Quiberon, forcés par le mauvais temps et les vents contraires » (Lett. 14 Jén. 73)

— 2. Aussitôt après l'arrivée de nos confères, on s'empresse de mettre à l'œuvre les ouvriers pour les aménagements nécessaires dans le bâtiment destiné à recevoir nos Frères, et les enfants dont ils devaient avoir à s'occuper. En attendant leur installation, M. Le Tournoux leur offrit un asile au presbytère. Les choses allèrent promptement, et la feuille officielle de la colonie ainsi qu'une annonce faite à l'église, apprirent au public que l'ouverture de l'œuvre était fixée au lundi 3 mars.

« Nous avons pu au jour fixé, écrivait le P. Payer, faire l'ouverture de l'établissement. Le soir nous avons reçu nos premiers pensionnaires; et le lendemain ont eu lieu les examens préparatoires. Notre petite chapelle va être bénite aujourd'hui 12 mars; et demain nous y commencerons nos exercices de piété, sans avoir plus besoin de sortir de chez nous.

« Nous avons eu, dès les premiers jours, 16 élèves, dont 6 pensionnaires, 3 demi-pensionnaires et 7 externes.

« Le 17, doit avoir lieu la réunion d'une Commission chargée de présider aux examens des jeunes candidats concourant pour des fractions de bourses

allouées au collège ; on croit que plusieurs demandes d'admission ont été remises à l'issue de ces examens. » (Lett. du 18 mars 73)

Milieur le P. Pagen ajoute encore : « Depuis ma dernière lettre, mon très-Révérénd Père au jésuits annonçait 25 élèves, il nous est arrivé 2 nouveaux, un pensionnaire et un externe, celui-ci est anglais et ne sachant pas un mot de français. Nous attendons un de ces jours, comme externe, le fils du nouveau gouverneur, M. Joubert.

« Nous espérons que l'année prochaine la rentrée sera satisfaisante, à en croire les bruits qui nous arrivent, et en particulier ceux qui nous viennent de St Jean de Terre-Neuve, où le prospectus anglais que nous avons publié aurait été reçu, paraît-il, avec enthousiasme. Il y a dans cette ville un collège soutenu par l'évêque ; mais ce collège tombe chaque jour et l'on parle maintenant d'un personnel réduit à 30 pensionnaires et deux professeurs. Il est à croire que les Anglois, désirant que leurs enfants soient instruits dans notre langue, préféreront en grande majorité nous envoyer leurs enfants. L'enseignement de l'Anglais est donc appelé à prendre une très-large part ici. » (Lett. 24 mai 73)

« Il nous faudra probablement aussi enseigner l'Espagnol l'année prochaine, s'il nous vient des pensionnaires de St Jean de Terre-Neuve, comme nous l'espérons. A cause des fréquentes relations que les habitants de Terre-Neuve ont avec l'Espagne, l'on nous demandera l'enseignement de la langue espagnole. » (Lett. 10 avril 73)

— 3 Nos Pères ont profité de leurs rares loisirs pour exercer un peu de ministère. Le 9 avril, jeudi de la semaine sainte, ils avaient remis les enfants à leurs familles afin de pouvoir prêter plus facilement leur concours aux prêtres de la paroisse, à l'occasion des fêtes de Pâques. Déjà pendant le carême ils avaient prêché quelque fois et entendu un bon nombre de confessions.

« Dans le temps pascale, écrit le P. Stoll, j'ai eu plus de 200 confessions de personnes anglaises. Quatre jours durant, j'ai eu au confessionnal des séances de 6h. et 6h<sup>1/2</sup>. Beaucoup de personnes, par défaut de prêtre connaissant leur langue, n'avaient pu faire leurs pâques depuis deux ans. » (Lett. 26 avril 73)

« Le Dimanche, ajoute le P. Pagen, nous allons alternativement, le P. Stoll et moi, et sur la demande de M. le Curé, dire la 3<sup>e</sup> messe à l'hôpital. Les bonnes sœurs de St Joseph sont toujours très-empressées à nous venir en aide et à nous rendre service. Aussi l'avantage que

nous leur procuront une fois par semaine d'avoir la 5<sup>te</sup> messe sans sortir de chez elles est une bien faible compensation de ce qu'elles font pour nous. » (lett. 16 av 73)

« Le jour de Pâques nous avons prêté notre concours, ainsi que le jour de l'Ascension, pour relever la solennité des offices. A cette dernière fête étaient présents le Commandant de la colonie, le Commandant de la Station navale et tout l'état-major. Nous avons aussi assisté aux funérailles de M. l'abbé Jean Lemaître, aumônier de marine, mort trois ou quatre jours avant l'arrivée de l'escadre à St Pierre. Il venait de quitter la Martinique, où il avait été reçu par nos Pères. » (lett. 24 mai 73)

— 4: On a vu que le Colonel Cren, Commandant des îles St Pierre et Miquelon avait porté un grand intérêt à l'établissement de nos Pères dans la colonie et joint auprès du C. R. Père ses démarches à celles du Supr. ecclésiastique. Ce digne officier supérieur, revenu en France dans le courant de l'année dernière, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, et un décret du président de la République en date du 1<sup>er</sup> janvier 1873 lui a donné pour remplaçant M. Charles-Henri-Alfred Joubert, Commissaire de la marine. »

« Le nouveau Commandant, écrit le P. Pajon, nous est arrivé le 17 mai, et le lendemain, dimanche, j'ai accompagné M. le Curé dans la visite officielle qu'il lui a faite. Le lundi, M. Joubert nous a rendu la visite, et il s'est montré très-aimable, nous parlant de notre œuvre et nous rappelant le souvenir des P. P. Guyodo et Brunetti qu'il a connus à Bayonne. Il m'a invité à l'aller voir pour causes de notre collège. Il m'a dit, ce que je comprenais très-bien déjà, que le succès de l'œuvre dépend en grande partie des résultats que nous obtiendrons dans la formation de nos élèves se destinant au Commerce. En résumé M. Joubert paraît bien disposé pour notre œuvre, dont il voit l'utilité. » (lett. 24 mai 73)

— 5. On a annoncé le départ du S. Mathieu, effectué le 2 mai de la Maison-Mère pour St Pierre et Miquelon. Le 11 juin il arrivait à destination après une traversée relativement

assez courte, mais dans laquelle il a eu bien à souffrir par suite de la mauvaise nourriture et du mauvais temps. (Lett. 21 juin 73)

Le 21 juin, le supérieur ecclésiastique de la colonie, M. l'abbé Le Couanoux, quittait St-Pierre avec un congé pour France. Le 16 juillet il est venu au séminaire du St-Esprit faire sa visite au T. R. Père.

---

### Nouvelles récentes des C<sup>tes</sup>.

— Quelque temps on a eu les inquiétudes les plus vives au sujet du P. Theurecht, conduit à la dernière extrémité par une fièvre typhoïde. Ce cher Père, grâce à Dieu, est maintenant en bonne convalescence.

— Notre Vénéré Père semble, par de nouvelles faveurs, vouloir nous exciter à recourir à son intercession. Une guérison tout-à-fait extraordinaire vient de s'opérer instantanément à son tombeau sur un Postulant étranger, qui ne pouvait marcher qu'à l'aide de béquilles. Nous donneront de ce fait une relation détaillée dans le prochain Bulletin.

---

— **NB.** Prière aux C<sup>tes</sup> de la Province des Indes d'envoyer leurs bulletins par le retour du Courrier qui leur portera ce numéro.

Écrivez aussi à celles des maisons d'Europe qui ne se sont pas encore mises en règle sous ce rapport



# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

I. Suppression des deux Clés de Marienthal et de Marienstadt en Allemagne, et vente à l'Evêché de Limbourg de ce dernier Etablissement. (Déc. du 14 Juillet)

On a vu dans les précédents Bulletins les décrets d'expulsion portés contre nos confrères d'Allemagne par le Gouvernement de Berlin. Devant la force, il n'y avait qu'à céder; tout en protestant pour sauvegarder les droits de la justice. Nos Pères ont quitté Marienthal sur la fin de juillet, en remettant à Mgr. l'Archevêque de Cologne l'Etablissement que Sa Grandeur avait bien voulu nous confier. Tous doivent de même se retirer de Marienstadt sur la fin de sept.

Cette ancienne abbaye avait été acquise et restaurée aux frais de notre Cong<sup>g</sup>, bien que sous le nom de l'Evêché de Limbourg. On aurait bien désiré dans le pays nous voir conserver cette propriété en attendant des temps meilleurs, comme l'ont fait les Jésuites et d'autres Instituts pour quelques-uns de leurs établissements. Mais la chose offrait pour nous des difficultés de plus d'un genre. Selon l'avis du Conseil général dans la séance du 14 juillet, le P. Strub est donc entré en négociations pour la vente de l'immeuble, et après diverses pourparlers, Mgr. l'Evêque de Limbourg a consenti à en faire l'acquisition au nom de son diocèse, en nous remboursant de tout nos frais. La vente a été conclue le 10 sept.

Tout en quittant l'Allemagne, nous ne renonçons pas toutefois à l'espoir d'y retourner un jour. Il n'y a pas encore 10 ans que fut fondée notre première maison dans ce pays, et depuis

Lors nous avons pu y recruter pour nos missions de bonnes et nombreuses vocations, surtout en fait de Frères. C'est ce qui fait conserver à la Maison-Mère la pensée et le désir d'y fonder plus tard de nouveaux établissements, aussitôt que le permettra la divine Providence.

II. Admissions de Pères aux vœux. — Par décision du 17 août 1873 ont été admis :

Aux vœux perpétuels

Le P. Bertsch, de la C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie.

Aux vœux de cinq ans :

Les P. P. Aymonin, revenu de la Mission d'Haïti,

Audin

Veik

} de la C<sup>te</sup> de St-Martial en Haïti.

A la Profession

M. M. Jules Bobiel, du dioc. de St-Brieuc,

J<sup>r</sup>. Alexandre Ruble, du dioc. de Cahors,

Aloyse Burg, } du dioc. de Strasbourg,

J<sup>r</sup>. Martin Adam, }

Jean Trillon, du dioc. de Clermont,

Auguste Frinault, du dioc. de Quimper,

Dominique Tranquille, du dioc. de Subiaco (Etat de l'Eglise)

Louis-Joseph Roserot, du dioc. de Troyes

Dominique Sebleweck, du dioc. de Rottembourg,

Michel Planeix, du dioc. de Clermont,

Joseph Mallet, du dioc. de Limoges.

R. B. — Les jours du mois attribués à ces nouveaux Profès pour la messe à dire à l'intention du C. R. Père sont fixés comme il suit: P. Bobiel le 1<sup>er</sup> — P. Ruble le 5 — P. P. Burg et Adam le 12 — P. Trillon le 13 — P. Frinault, le 15 — Père Tranquille le 14 — P. P. Roserot et Sebleweck le 16 — P. Planeix le 17 — Père Mallet le 21

III. Admissions de Frères — Par décision également du 17 août 1873, ont été admis :

Aux vœux perpétuels

Les P. P. Sphère Coulon, de la C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie,

Luc Rechs, de la Cité de N. D. de Langonnet.

Aux vœux de cinq ans.

Les F. F. Romuald Limeul,

Luis Bluem, } de la Cité de Cellule,  
Thomas-d'Aquin Caudan }

Marie-Kévin Coole, de la Cité de Langonnet,

Evode Grusz, de la maison de Rome,

Congal Gleeson, de la Cité de Blackrock,

Euchen Sime, de la Mission de Zanzibar

A la Profession

Les F. F. Géréon Maier,

Marie-Léonard Duval, } du Nov. central du S. Cœur de Marie,  
Saturnin Lachapelle, }

François-d'Assise Le Goïc, } au Noviciat de Langonnet.  
Marie-Vincent Jeantel, }

A l'oblation ou prise d'habit

Les Post. Pierre-Marie Cocharid, du dioc. de St-Brieuc, en rel. F. Vandelin

Vendélie Schmidt, du dioc. de Strasbourg, en rel. F. Morand.

IV. Nominations et placements : Sur la présentation du C. R. Père, le S. Siège vient de nommer, par Bref du 22 août, le R. Père Duval, vicaire ap. de la Sénégambie, en remplacement de Mgr Robès, avec le titre d'évêque d'Antigone in partibus infidelium.

D'après un Décret précédent de la Propagande, en date du 19 août, le R. P. Duval conserve en même temps la direction de la Préfecture apostolique du Sénégal, à titre de Pro-Préfet.

Il avait été beaucoup question par le passé, de 1849 à 1852, de supprimer cette Préfecture, civilement et ecclésiastiquement, en réunissant tout le pays en un vicariat. Mais ce projet ne put aboutir, malgré l'intérêt qu'y attachait alors le Ministère de la Marine et des colonies, au point de vue de l'influence française. L'union cependant serait bien désirable à plusieurs égards, à cause des nombreux points de contact des deux juridictions, maintenant surtout que la plus grande partie de la

Sénégal est soumise à l'empire ou à la souveraineté de la France. En attendant et pour tout concilier, le parti le plus opportun, paraissait être de confier les deux juridictions à une même personne, tout en les maintenant l'une et l'autre en principe. Le Ministère de la Marine et des Colonies, que le C. R. Père avait pressenti, dès l'an dernier, par une Note remise à M. Benoist d'Azay le 23 nov. 1872, se montra parfaitement disposé à cet égard, ainsi que le Gouvernement local de St Louis, et la S. C. de la Propagande voulut bien elle-même approuver cette mesure. Le choix du nouveau Vicaire apostolique se fixait par suite tout naturellement sur le R. P. Duret comme étant déjà chargé de la Préfecture du Sénégal son titre de vicaire général de Mgr. Robès et sa longue expérience des Missions d'Afrique le désignaient d'ailleurs d'une manière toute spéciale pour cette charge de sacrifice et de dévouement.

Mgr. Duret est chargé en même temps par le C. R. Père de la direction religieuse de nos C<sup>tes</sup> du Sénégal et de la Sénégambie, avec le titre de Supérieur provincial. (Vie. du 21 sept. 1873.)

— Voici les obédiences des nouveaux Profès données jusqu'ici : — Le P. Botrel est destiné pour la C<sup>te</sup> de Blackrock, où il a été précédemment comme scolastique. — Le P. Rubie pour celle de Braga en Portugal, pays où il a été de même déjà employé. — Les P. P. Burg et Rosenot ont leur obédience pour Maurice, en remplacement du Père Petit décédé et du P. Limbourg, rentrant en France. — Le prochain Bulletin donnera les autres placements.

## Nouvelles générales.

I. Guérison au tombeau du V<sup>ie</sup> Père  
du Postulant Fr. Pierre Marie Cochard, en religion Vandelin

A la fin du dernier Bulletin, nous avons annoncé une guérison extraordinaire accomplie au tombeau de notre St Fondateur. Voici le procès-verbal adressé à ce sujet au C. R. Père :

« Nous soussignés, membres de la Communauté du St-Cœur de Marie, à Chevilly, attestons ce qui suit, comme en ayant été les témoins oculaires. — Depuis six mois nous avions à l'infirmerie un postulant, nommé Pierre-Marie Rochard, rendu incapable de remplir ses fonctions par une infirmité à la jambe. Le 10 août, à la fin d'une neuvaine au Vénéré Père, et à son tombeau même, il se déclare entièrement guéri; et en effet, depuis ce moment, il marche et travaille comme auparavant, sans aucune difficulté. Tel est en substance le fait qui s'est passé sous nos yeux, en voici le récit détaillé.

« Ce jeune homme était entré dans notre maison de St-Ilan le 20 avril 1868 à l'âge de 12 ans. Il y fit sa première communion sur la fin de cette même année, et se montra toujours, d'après le registre des notes de l'Établissement, bon, soumis, probe et sincère. Depuis deux ans il avait quitté la colonie avec le désir de se consacrer à Dieu dans la Cong., et après bien des démarches, il fut enfin admis au postulat le 24 janvier 1873, dans la maison du St-Cœur de Marie, où on l'employa spécialement à la culture.

« Or, quinze jours après son entrée, lui arriva un regrettable accident. Il était sur une voiture chargée; le J. François lui disant de descendre, il saute à terre pour obéir plus promptement. Immédiatement il sentit une douleur qui lui rendit la marche difficile, mais il n'y fit pas attention et continua son travail pendant deux ou trois jours sans rien dire. Cependant on s'aperçut de la gêne qu'il éprouvait à marcher, et le R. P. Supérieur le fit aller à l'infirmerie.

« En attendant l'arrivée du médecin, il se tint en repos, et après quelques jours, des lotions froides parurent avoir fait disparaître tout malaise. Il se crut guéri, et se mit à marcher sans ménagement. Mais dès le soir du 1<sup>er</sup> jour, il éprouva des douleurs plus vives qu'auparavant. À la vue rien ne paraissait; au toucher même, il ne ressentait pas de mal violent; cependant durant la nuit il lui arrivait d'être éveillé par d'atroces souffrances, qu'il éprouvait à l'articulation

tibio-tarsienne, et pendant le jour il lui était impossible de marcher sans douleurs.

« Le médecin de l'Établissement, le D<sup>r</sup> Reuloz, de la commune de Villejuif, prescrivit d'abord des compresses et des lotions, mais sans résultat. Plus tard, il ordonna l'usage de la teinture d'iode, puis des vésicatoires; ce fut encore sans effet.

« On conduisit alors le malade au D<sup>r</sup> Coffin, médecin de la maison de Paris. Ce dernier approuva le traitement de son confrère de Villejuif, et prescrivit l'usage d'une pommade iodurée, mais toujours sans résultat.

« Le D<sup>r</sup> Reuloz étant à la C<sup>té</sup>, par occasion, revint encore le malade, et constatant l'inutilité des frictions et lotions, il commanda un bandage au silicate de potasse, qui retint pendant vingt jours le pied du patient dans une immobilité complète. Après ce laps de temps, l'appareil fut enlevé; mais le malade se trouvait toujours dans la même impossibilité de marcher qu'au premier jour.

« Le médecin revint alors au tout premier moyen, qu'il avait employé, bandage simple et lotions, déclarant que le cas pouvait devenir grave, mais cependant que tout espoir de guérison n'était pas perdu. Le pauvre jeune homme, pour observer plus strictement les prescriptions du Docteur, gardait habituellement l'infirmerie, et quand il sortait, il usait de béquilles pour marcher, sans poser à terre le pied malade.

« Malgré toutes ces précautions, le mal ne disparaissait pas, tout au contraire. Tandis qu'au commencement, il pouvait marcher pendant quelques minutes sans de trop violentes douleurs, il en était arrivé au mois de juillet à ne pouvoir plus s'appuyer sur le pied auquel il souffrait. Voyant que les remèdes humains ne produisaient aucune amélioration, il eut recours à la prière: des neuvaines furent faites par lui et quelques-unes de ses confrères; mais toujours pas de résultat.

« Notre postulant s'inquiétait avec juste raison; car, si le mal ne disparaissait pas, il allait se voir obligé de quitter le noviciat. La question se posait déjà sérieusement. Il avait fini le temps de son postulat; mais, il n'était pas dans les conditions

voulues par la Règle, pour être admis comme novice. Aussi l'époque ordinaire de la cérémonie de prise d'habit approchant, on dut lui faire connaître bien qu'à regret qu'il ne pourrait y participer, et vu le peu de résultats obtenus pendant six mois de traitement, on crut même devoir l'avertir qu'une prolongation d'épreuves serait sans doute inutile. Cependant, pour ne pas abandonner ainsi ce pauvre jeune homme, et afin de lui procurer tous les soins nécessaires à son état, on fit des démarches pour le faire entrer dans un des hôpitaux de Paris.

« Cette décision affecta beaucoup notre postulant, sans toutefois le décourager. Il se mit aussitôt à demander sa guérison au Bon Dieu avec une nouvelle ferveur. Il recouvra successivement à la St<sup>e</sup> Trépière et à St. Joseph. Mais Marie et son glorieux Epoux voulaient sans doute pour inspirer une dévotion plus grande envers le V<sup>er</sup> Père, leur fidèle serviteur, que la guérison fût due à son intercession.

« En effet, c'est au V<sup>er</sup> Père que le malade s'adressa en dernier lieu par une neuvaine faite en union avec tous les Frères de la C<sup>te</sup>. Le R. P. Supérieur avait conseillé de réciter trois Ave Maria et de s'imposer quelques privations. Tout le monde dans la C<sup>te</sup> fut fidèle à prier aux intentions du pauvre infirme.

« Dans le cours de la neuvaine, il n'y eut dans son état aucune indice d'amélioration. Le 9 août, huitième jour de la neuvaine, il essaie encore de marcher, mais vainement. Le neuvième jour, Dimanche 10 août, fête de St. Laurent, à la récréation de midi, les frères font comme d'habitude leur pèlerinage au tombeau de notre St. Fondateur, et le pauvre postulant suit, comme il peut, avec ses béquilles. Il rappelle alors au R. P. Supérieur que c'est le dernier jour de la neuvaine et le prie de faire réciter par toute la C<sup>te</sup> un Pater et un Ave en l'honneur du Vénéré Père; car, ajoute-il, « c'est aujourd'hui que je veux être guéri; je laisse mes béquilles au tombeau du V<sup>er</sup> Père. » Les prières demandées sont récitées à demi-voix par toute la Communauté des Frères; et ensuite chacun en particulier prie encore le Bon Dieu de manifester la gloire de son serviteur, en accordant à son intercession la

guérison demandée avec tant d'instances. Enfin tout le monde se retire, en jetant un regard sur le postulant qui reste à genoux continuant sa prière avec plusieurs confrères.

« Quelques instants après il se lève et va suspendre ses béquilles à la porte extérieure du tombeau, puis revenant à ses confrères qui restaient à genoux, il les invite à venir prendre leur récréation avec lui, déclarant qu'il est guéri.

« A ce moment les novices-Pères arrivaient à leur tour auprès des restes précieux où ils vont tous les jours commencer leur récréation. Le postulant, tout radieux, était debout sans béquilles à l'entrée du petit sentier qui conduit au monument. Il les invite aussi à réciter avec lui à haute voix un Pater et un Ave en reconnaissance du bienfait que le Bon Dieu venait de lui accorder par l'intercession du V<sup>re</sup> Père. Les prières demandées sont récitées, et tout le monde prend la récréation.

« Notre cher postulant marche avec les autres pendant toute la récréation sans fatigues, comme un homme qui n'aurait jamais été malade. Le même jour, il retourne 3 fois au tombeau du V<sup>re</sup> Père, lui, qui la veille encore, n'aurait pu faire cinq pas sans souffrir d'atroces douleurs, et se voir contraint de prendre ses béquilles.

« Peu de jours après, quelqu'un le voyant venir en récréation avec une marche quelque peu defectueuse, lui dit. « mais, mon Frère, vous n'êtes pas guéri; vous avez l'air de ne pas oser mettre le pied à terre. » — « Croyez-vous, répartit-il, que si je n'étais pas guéri, je dirais que je le suis; ce serait un grand péché, et quand je paraîtrais devant le Bon Dieu, que dirait le V<sup>re</sup> Père? »

« Du reste, depuis ce jour il travaille comme si jamais il n'avait ~~il n'avait~~ été souffrant. Pendant plus de huit jours, à commencer du lendemain même de sa guérison, il a été occupé à battre en grange, par conséquent sur pieds du matin au soir, et cela sans éprouver à l'articulation précédemment malade aucune douleur, ni aucune fatigue.

« Sa guérison étant ainsi bien constatée, le C. R. Père a autorisé son admission comme novice, et il a reçu en effet le St-habit le 8 sept., fête de la Nativité de la C. St<sup>e</sup> Vierge, sous le



nom de F. Vandelin.

« Trois jours après, le mercredi 10 sept. : il a donné encore une preuve non équivoque de la constance de sa guérison, en faisant à pieds, aller et retour, le pèlerinage de Longpont, c'est-à-dire, sept heures de marche, sans éprouver plus de fatigue que les autres.

« Nous avons demandé au Dr Reuloz qui l'avait soigné, de vouloir bien donner un certificat attestant le mal et sa nature, non moins que la guérison. Avant de délivrer cette pièce, il a voulu voir son malade, et après l'avoir examiné, il nous a laissé la pièce suivante :

« Je soussigné, docteur en médecine de la faculté de Paris, domicilié à Villejuif (Seine), déclare que le nommé Cochard, Pierre, âgé de 18 ans, a été atteint dans les premiers jours de février dernier, d'une entorse de l'articulation tibio-tarsienne, à la suite de laquelle la marche lui était devenue impossible, jus qu'au Dimanche 10 août, où il a pu marcher sans douleur.»

« En foi de quoi j'ai délivré le présente déclaration pour valoir ce que de droit. — Chevilly le 16 août 1873.

signé : Reuloz »

« Nous lui avons exprimé notre sentiment sur le caractère surnaturel qui paraissait dans cette guérison. En effet, elle se trouvait instantanée, complète et durable. Il a reconnu, qu'on ne pouvait disconvenir qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire et surtout dans la coïncidence de la guérison avec la fin de la neuvaine, en ce qu'elle s'était accomplie au lieu, au jour et à l'heure que le malade lui-même avait indiqués et sans laisser aucune trace du mal antérieur.

« Tel est ce que nous pouvons tous attester, laissant du reste à l'autorité compétente dans l'Eglise, à prononcer s'il y a lieu, sur le caractère du fait, et nous soumettant pleinement à son jugement.

En foi de quoi a été rédigé et signé par nous le présent procès-verbal en perpétuel souvenir, pour la plus grande gloire de Dieu, l'honneur du Cœur Immaculé de Marie et en témoignage de notre reconnaissance filiale

pour notre Vénéré Fondateur.

Fait à la Clé du St-Cœur de Marie, Chevilly, près Paris, en double exemplaire, dont l'un pour être conservé aux archives de la Maison Mère, et l'autre déposé dans le tombeau du V<sup>ré</sup> Père, le 14 sept. 1873, fête de l'exaltation de la St<sup>e</sup> Croix.

signé Burg, Supérieur. Grizard, Directeur du noviciat.

Bertsch, Trésorier des Frères. Genet, vice-Maître des novices.

St. Jean, St. François, F. Marie-Bernard, F. Fidèle, F. Henri, F. Ildephonse, St. Agapit, St. Ephrem, infirmier, St. Géréon, F. Marie-Léonard, F. Saturnin, F. François-Marie.

— Avant l'envoi de cette relation, le novice guéri avait voulu annoncer lui-même au T. R. Père la faveur signalée dont il avait été l'objet. Voici la lettre qu'il lui adressa à cet effet :

Clé du St-Cœur de Marie, août 1873.

Mon Très-Révérend et bien-aimé Père,

Je suis heureux de vous faire part du bonheur que j'éprouve d'avoir obtenu de notre V<sup>ré</sup> Père un bienfait, une grâce si sollicitée, d'abord auprès de l'auguste Mère de Dieu et de son St-Epoux, qui, tout en ne cédant pas à mes prières, m'ont cependant procuré un moyen sûr d'obtenir ma guérison, en m'inspirant l'heureuse pensée de m'adresser au V<sup>ré</sup> Père. Toute la Clé, en union avec moi, a fait une troisième neuvaine à cette intention; et le 10 août, fête du glorieux Martyr St-Laurent, je me voyais exaucé.

Toute la Clé se rendait, comme d'habitude, au tombeau du V<sup>ré</sup> Père. Y étant arrivés, tous récitaient à demi-voix le Pater, l'Ave et le Gloria Patri; puis, tandis qu'on se retirait je récitai encore cette courte prière: « V<sup>ré</sup> Père, vous savez que je veux être votre enfant, donc pour « cela il faut que vous me guérissiez, c'est votre affaire, arrangez-vous: je « laisse là mes béquilles. » Puis, je suivis le groupe de la Clé au lieu de la récréation, et quelques minutes après, le libérateur invoqué m'avait radicalement guéri. Grâce, mille fois soit rendue à Dieu et au Vénéré Père!

Daignez agréer le profond respect, avec lequel j'ai le bonheur d'être votre enfant dévoué,

Pierre Cochard.

## II. Retraite annuelle des Pères à la Maison-Mère.

La retraite annuelle n'a réuni cette fois à la Maison-Mère, que 31 Pères, plus 11 novices appelés à faire leur Profession. C'étaient, outre le C. R. Père, les R. R. P. P. Fr. Le Tavasseur, Burg, Collin, Gravière, Delaplace, Libermann; les P. P. Séon Le Tavasseur, Texoux, Duret, Barillec, Hubert, Hervé, Orinel, Aymonin, Daum, Le Belley, Eschbach, Grizard, Houvéty, Bangratz, Klaine, Graf Meyer, Meillorat, Besseral, de Courmont, Clauss, Humbrecht, Bertsch Wenger. Les novices dont les noms ont été cités plus haut, complétaient le nombre total de 42 retraitants.

Le dimanche, 17 août, commencèrent les exercices. Le C. R. Père avait bien désiré faire lui-même les instructions, et jusqu'au dernier moment il avait espéré que ses forces lui permettraient de remplir cette tâche; ce qui l'eût bien consolé. Mais dès la veille de la retraite, il se sentit plus fatigué que d'ordinaire; éprouvant surtout une forte oppression qui le gênait pour parler. Il dut alors forcément renoncer à son dessein, et il désigna pour le remplacer le R. P. Provincial. Toutefois les notes qu'il avait déjà préparées en vue de cette retraite ne furent pas sans utilité, car le R. P. Le Tavasseur jugea ne pouvoit mieux faire que de s'en servir pour une grande partie de ses conférences. L'année dernière, le R. P. Provincial avait fait envisager la triple sainteté que nous devons procurer 1<sup>o</sup> notre propre sanctification; 2<sup>o</sup> celle de l'Institut; 3<sup>o</sup> celle des âmes. Le sujet préparé cette année par le C. R. Père était une sorte d'examen pratique et détaillé des moyens à employer pour assurer notre perfection personnelle.

Parcourant la série des questions posées dans cet examen, le R. P. Le Tavasseur soumit successivement à nos méditations les points suivants, en engageant chacun à s'interroger sur la fidélité à les observer — 1<sup>o</sup> obligation pour nous de tendre à la perfection. D'où nécessité de nous proposer cette chose comme notre principale affaire; celle qui domine à la fois dans notre esprit,

dans notre volonté et dans notre conduite. Chacun est-il bien convaincu de cette vérité, de manière à agir en conséquence? — 2<sup>o</sup>. Mêmes questions par rapport à l'observation des vœux et des vertus qui s'y rattachent : estime, amour et pratique de la pauvreté religieuse, esprit de pauvreté qui est l'âme du vœu ; vertu de chasteté ; vertu en quelque sorte caractéristique du religieux du St. Esprit et du St. Cœur de Marie ; pour la conserver et la développer ; vie simple, laborieuse, mortification des sens, des goûts sensibles, enfin chasteté du cœur.

3<sup>o</sup>. Examen sur les grands moyens de sanctification : obéissance pleine de foi, de confiance, de générosité à l'égard de nos supérieurs ; animée d'une soumission et d'un abandon sans réserve à Dieu, en tout ce qui peut nous arriver, et devenant une disposition permanente, pleine de foi, d'espérance, de charité.

Humilité par rapport à nous-mêmes, en reconnaissant notre abjection, et recevant les humiliations comme nous étant dues. Humilité dans les rapports avec les supérieurs, moyennant une obéissance pleine de respect, d'affection, de dévouement. Enfin oraison, moyen tout-puissant pour demander et obtenir toutes les grâces nécessaires au travail de la perfection.

Tel a été en abrégé succinct, le fond des instructions du R. P. Provincial.

Comme lecture de table, on choisit pour les deux principaux repas, la Circulaire N<sup>o</sup> 6, publiant précédemment les lettres si belles adressées par St. Alphonse de Liguori aux premiers membres de son Institut. On lut ensuite la circulaire N<sup>o</sup> 39 sur la vie surnaturelle. Le matin au déjeuner, on écoutait avec une pieuse et toujours nouvelle satisfaction, les lettres de notre V<sup>re</sup> Père. On les choisit dans le recueil que l'on a commencé à imprimer et qui formait alors déjà un premier volume d'environ 400 pages.

Le T. R. Père put voir pendant la retraite chacun des Pères en particulier. Ce fut lui également qui chanta le samedi 23 août, les premières Vêpres de la fête du St. Cœur de Marie. Le dimanche, la grande messe fut célébrée par le R. P. Burg. Il n'y eut pas de secondes Vêpres, mais selon l'usage, suivi depuis plusieurs années, la cérémonie

de Profession remplaça cet office. Le R. P. Provincial prenant une dernière fois la parole, fit sur ce texte : « Ecce ancilla Domini, sicut mihi secundum Verbum tuum, » une instruction courte mais vivement sentie, où il recommandait à tous, spécialement aux nouveaux Profès et aux Pères appelés aux vœux perpétuels, d'abord un abandon complet entre les mains de Dieu, à l'exemple de Marie; ensuite une disposition de pleine soumission à tout ce qui plairait à sa divine Volonté, conformément au fiat prononcé par la très-S<sup>te</sup> Vierge. Ses novices émiront ensuite leurs premiers vœux entre les mains du C. R. Père qui présidait cette touchante cérémonie. Après eux virent les Pères admis aux vœux perpétuels. C'étaient les Pères : K'laine, Clauss, Humbrecht, Bentsch et Wenger. Le P. Agmonin renouvela ensuite ses vœux pour cinq ans, et enfin tous les Pères présents firent, avec le C. R. Père, la rénovation annuelle de leurs saints engagements.

Le lendemain soir à 6 h. moins le quart, après avoir employé la journée à la tenue du Chapitre, tous se réunissaient une dernière fois à la chapelle pour le salut de départ. Le C. R. Père avait d'abord pensé à M<sup>gr</sup> Duret pour l'allocation d'usage. Mais un retour de fièvre qu'il éprouva ne lui permit pas de la faire, et le R. P. Delaplace fut alors désigné pour le suppléer. Il prit pour texte ces paroles de N. S. « Nos vos me elegistis sed ego elegi vos et posui vos etc. » Après avoir parlé de la grâce de la vocation au sacerdoce et à l'apostolat, il montra la nécessité du zèle, en fit voir l'objet et en décrivit les qualités qu'il ramena à trois principales, sainteté, générosité et persévérance. Il s'appliqua spécialement à faire envisager ce zèle dans ses rapports avec les fins de l'Institut et avec nos saintes Règles, selon l'esprit de notre vénéré Père.

Quant à la messe pour les membres défunts de l'Institut, elle avait dû être remise au mardi à cause de la fête de St. Barthélémy qui tombait le lundi. Ce fut le P. Bangratz qui la chanta



### III. Mort de la R<sup>ve</sup>. Mère St-Bernard, Supérieure générale des Sœurs de Louvencourt.

Le nom de la R<sup>ve</sup>. Mère St-Bernard et celui de son pieux Institut ne sont étrangers ni à nos souvenirs ni à notre Bulleliq. Personne d'entre nous ne s'ignore les touchants rapports de charité qui l'unirent à la Société du St-Cœur de Marie dès son premier berceau de la Neuville. On avoit pu trouver un abri, mais on manquait de tout. La R<sup>ve</sup>. Mère St-Bernard et ses filles furent attentives à subvenir au tant qu'elles le purent à cette détresse. Le premier repas que prirent à la Neuville le V<sup>te</sup> Père et ses compagnons, fut envoyé par des sœurs de Louvencourt. Ce furent elles qui pourvurent aussi aux nécessités les plus urgentes de l'ameublement. Plus tard, quand il fut possible d'advenir un peu par soi-même cette trop rigoureuse pauvreté, les bonnes religieuses ne laissèrent pas cependant de se montrer toujours généreuses et empressées. Chaque jour en effet pendant un certain temps, la R<sup>ve</sup>. Mère St-Bernard envoyoit une messagère avec un petit panier porter à la C<sup>te</sup> un supplément au dîner.

En retour, les novices de la Neuville remplissoient un petit ministère auprès des orphelins de Louvencourt. Le V<sup>te</sup> Père lui-même dirigeoit la R<sup>ve</sup>. Mère St-Bernard, et d'une façon plus ou moins suivie, plusieurs autres sœurs, désireuses de s'éclairer de ses lumières et de recourir à son assistance spirituelle.

Heureuse d'avoir pu apprécier dans des rapports si intimes, la sainteté de notre V<sup>te</sup> Fondateur, la R<sup>ve</sup>. Mère St-Bernard garda pour lui une constante et profonde vénération. Le 28 avril 1870 (Bull. C. V. p. 20) elle vint à la Maison Mère avec trois autres de ses plus anciennes religieuses, déposer comme témoin dans la cause de notre Vénéré Père.

Ses relations avec notre C. R. Père et plus encore avec le R. Père Provincial, n'ont cessé d'être des plus religieusement sympathiques et dévouées. Elle a toujours témoigné la plus grande estime pour notre Cong<sup>o</sup>, pour l'esprit qui l'unimoit, et l'on n'ignore pas le prix qu'elle attachoit aux retraites si souvent données à ses Filles

par le R. P. Provincial.

Cette vénérable et sainte religieuse est morte le 21 août dernier au terme d'une très longue maladie pour laquelle déjà le R. P. Provincial avait été, dans le courant de l'année, appelé auprès d'elle à Amiens. Elle ne comptait pas moins de 71 ans d'âge, dont 51 de vie religieuse et 42 passés à la tête de son Institut, qui la regarde comme une seconde fondatrice. (Semaine des Vaincus. n. 20 du 31 août 1873) On le voit, elle a dû se présenter au souverain juge riche de sainteté et d'œuvres de justice, qui lui assurent une belle et glorieuse récompense. Néanmoins, pour remplir un devoir de reconnaissance et répondre d'ailleurs aux vœux du C. R. Père, nos confrères ne manqueront pas de recommander son âme à Dieu dans leurs prières, comme on l'a fait à la Maison-Mère à la nouvelle de sa mort.

---

## France.

### Clé du St-Cœur de Marie.

Avril - Septembre 1873.

#### Nouvelles générales de la Clé.

1. Fête-Dieu. Id du Sacré-Cœur. — 2. Orphelinat. — 3. Pèlerinage à Longpont.

— 1. Parmi nos différentes solennités, mentionnons d'abord la procession de la Fête-Dieu. Elle fut présidée dans la Clé par M. l'abbé Surastel, curé de Choivilly, lequel fit à lois tous les offices de la journée dans notre chapelle. Le 22 juin, dimanche après l'octave, les Vêpres furent célébrées à la paroisse par le P. Grizard; toute la Clé assista ensuite à la procession qui se déploya dans le village jusqu'à la Rue. Le P. Directeur du Noviciat portait le St-Sacrement, et l'on voyait avec plaisir un assez nombreux concours de fidèles.

« Le jour du Sacré-Cœur, fête patronale du noviciat, le R. P. Père Duret officia à la grand-messe et aux Vêpres. Dans l'après-midi, visite du C. R. Père qui amenait avec lui le P. Duparquet; il donna le salut et soupa dans la Clé. »

— 2. « Ainsi qu'il a été dit en un précédent bulletin, (l. ix. p. 347) l'annonce de

L'orphelinat rétabli en septembre de l'année dernière, donne de la satisfaction. Le nombre des enfants monte à 34, ce sont presque tous des Alsaciens - Lorrains, et tous ils se distinguent par leur esprit de piété, leur bonne conduite et leur activité au travail. L'un d'entre eux, qui était protestant, a eu le bonheur, le 9 août, de recevoir le St-Baptême à la paroisse; le lendemain, il fit sa 1<sup>ère</sup> communion à la messe de Cité des Frères. Du 11 au 14 sept. le P. Bangratz leur a prêché une petite retraite, close par une Communion générale où l'on comptait 6 premiers Communians.»

— 3. Tous les membres de la Cité ont fait le 10 sept., en union avec les pieux fidèles qui vers cette époque, se réunissaient en France dans les différents sanctuaires de Marie, un pèlerinage à N. D. de Bonne-Garde à Longpont. C'est le T. R. Père qui en avait suggéré et autorisé le pieux projet le lundi 8 sept., à la clôture de la retraite des frères. Le P. Bangratz a donné de ce pèlerinage une petite relation que nos confrères liront à l'appendice.»

### Maison du Noviciat.

Avril - Sept. 1873.

1. Arrivées. Ordinations. — 2. Réparations au Noviciat. — 3. Visite du T. R. Père. — 4. Départ du P. Ryan. Arrivée des Novices.

— 1. « Dans le courant de mars, nous avons reçu dans la Cité M. M. Espinasse et Plancix, envoyés tous les deux de Langonnet pour cause de santé. M. Plancix qui avait à peu près terminé sa théologie, fut admis au nombre des novices. Le 16 mai, arrivée de M. l'abbé Samba venu comme postulant de la Sénégambie, et enfin, en juillet de M. l'abbé Meyer, ancien vicaire d'Ammerschwyr, en Alsace. Par contre, départ le 18 avril, de M. Terrin pour Cellule, et retour en Alsace de M. Ott, ancien novice, après un nouvel essai que son défaut de santé a rendu infructueux.

« Dans cette seconde partie de l'année scolaire, deux novices, M. M. Schleweck et Plancix, ont été promus à la prêtrise au Séminaire du St-Esprit par Mgr Maxel. Déjà le 20 avril, le même prélat avait conféré le diaconat à M. Plancix, dans l'Eglise de la Sorbomne»

— 2. « Après les froids de l'hiver, les réparations ont été



continué dans le bâtiment du Noviciat l'ancienne salle de récréation forme maintenant une belle salle de Clé. Trois chambres ont été réparées au premier étage ; l'une sert de bibliothèque. Au second, la pièce qui faisait office de salle commune a été convertie en chambres. »

— 3. « Le jour de la fête du Sacré-Cœur, notre fête patronale, le V. R. Père visita le noviciat, pour se rendre compte des réparations effectuées et de celles qu'il restait à faire. Après le souper, il exhorta les novices à entrer de plus en plus et à mesure que se rapprochait pour eux la fin de leur année de probation, dans cette vie de renoncement et de sacrifice que demande notre vocation dans l'Institut. Ce fut alors qu'il nous apprit lui-même la consécration qu'il avait faite au Sacré-Cœur de Jésus de notre Cong. tout entière, à l'occasion du grand pèlerinage de Paray-le-Monial. »

— 4. « Le 25 juillet, le P. Ryan, qui était resté avec nous au Noviciat, depuis sa profession, nous quittait pour se rendre à Blackrock. Pendant son séjour, sa santé s'était assez bien maintenue ; et nous avons été heureux d'apprendre qu'elle continuait à se soutenir en Irlande.

« Le 17 août au matin, les novices quittaient le S<sup>t</sup> Cœur de Marie pour aller à Paris suivre la retraite annuelle qui devait précéder la profession.

« Vers cette époque arrivaient quelques-uns des grands-Scotastiques de Langonnet destinés au Noviciat. La nouvelle année religieuse ne comprend qu'une douzaine de Novices, mais on en attend prochainement quelques autres.

### Noviciat des Frères.

Mars - Sept. 1873.

1. Retraite de Mars. Aspirants. — 2. Pèlerinage à Longpont. Fête du S<sup>t</sup> Cœur — 3. Appendice. Pèlerinage à Longpont.

— « La retraite du mois de Mars (12-19 mars) a réuni, comme d'habitude, plusieurs Frères de la Clé de Paris. Elle devait être présidée en entier par le P. S<sup>t</sup> Belley, mais il ne put, à cause de la fièvre, donner au-delà d'une ou de deux instructions, et il fut

remplacé par le P. Guizard Le 19 mars, le C. R. Père vint, malgré le mauvais temps, présider la cérémonie de profession et de prise d'habit, et il fit lui-même une courte allocution, qui termina les exercices de la retraite. Les F. S. Francisens et Constant émiront leurs vœux de cinq ans; le F. Benno fit sa profession, et les postulants Hermil, Brussmann, Heebding, contractèrent leurs premiers engagements, sous les noms de F. F. Cyprien, Thierry et Théodore.

« Trois novices nous sont depuis arrivés de Marienstadt, deux de Cellule et sept ou huit postulants, ce qui porte à 24 le nombre de nos aspirants. »

— 2. « Avant le pèlerinage effectué à Longpont, par-tout les membres de la C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie, les frères s'étaient déjà rendus tous ensemble, dans un but de dévotion, au pieux sanctuaire de N. D. de Bonne-Garde. C'était le 24 mai, fête de N. D. Auxiliatrice.

« Le jour de la fête du Sacré Cœur, le C. R. Père, après avoir vu les novices, se rendit aussi au milieu des frères et leur adressa avec bonté quelques encourageantes paroles. Il leur recommanda entre autres pratiques, celle de se réfugier souvent dans le cœur adorable de Jésus, afin de garder fidèlement cette maxime du divin Sauveur : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

— 3. La retraite du mois de septembre (1-8 sept.) a été prêchée par le P. Bangratz. Il prit pour sujet la perfection à acquérir pour un frère de la Cong<sup>g</sup>, indiquant comme moyens efficaces à employer, les diverses exercices prescrits par la Règle.

« Le 8 septembre, fête de la Nativité, le C. R. Père, venu de Paris, consacra une partie de la journée à voir les frères pour leur direction; puis il présida la cérémonie des vœux. Le P. Le Belley fit d'abord une courte allocution sur le centuple promis par N. S. à ceux qui pour le suivre savent tout abandonner généreusement, biens, famille, patrie. Vint ensuite l'émission des vœux perpétuels des F. S. Ephrem et Bernard et la Profession des F. S. Saturnin, Marie-Véronard et Jérôme. Les postulants, Coehard et Schmitt, contractèrent ensuite les engagements de novice sous les noms de F. S. Vandelin et Morand.

« Après le souper, les frères se rendirent dans la cour pour

assister au départ du T. R. Père. Nos enfants qui s'y trouvaient réunis chantèrent les adieux de l'Orphelin à l'Alouce et le conseril Lorrain ; puis ils saluèrent le T. R. Père de leurs vivats en y mêlant aussi les cris de Vive Die IX, vive la France !

### Pèlerinage à Longpont (10 sept. 1873)

Lettre du P. Bangratz au T. R. Père.

Mon très Révérend Père,

Ayant eu le premier la pensée de notre pieux pèlerinage à N. D. de notre pieux pèlerinage à N. D. de Longpont, vous avez dû y prendre un intérêt tout particulier. On me prie de vous en faire la relation, à cause de la part que j'y ai prise et des loisirs que m'a procurés M. de Bismarck. Je le fais bien volontiers.

Le mercredi 10 sept. vers 7 h. du matin, tous les membres de la C<sup>te</sup> du St Cœur de Marie quittaient Chevilly et s'acheminaient par catégories distinctes vers le sanctuaire privilégié, but de notre pèlerinage. Excepté le P. Le Belley et votre humble serviteur, qui devions rester à jeun pour célébrer la St<sup>e</sup> Messe à Longpont ; tout le monde, voire même le R. P. Burg, chargé de ses 67 ans, allait à pieds.

Le trajet fut gaiement et pieusement parcouru et vers 10 h. l'on arrivait à l'entrée du village. Là eut lieu une halte pour permettre de se rallier et de s'organiser ; car il s'agissait de traverser Longpont en rangs bien formés, avec bannière en tête. Bientôt l'on s'avance processionnellement vers l'église. J'estime que nous étions environ 80 personnes : orphelins, Novices, Frères et Pères, tout compris. L'habit religieux donnait à notre réunion un cachet en quelque sorte monastique, et tout en attirant davantage l'attention, inspirait un respect plus grand.

Nous n'étions pas les seuls pèlerins de la journée : un pèlerinage était déjà venu de la paroisse St Sulpice, un autre, de Choisy le Roy, un troisième enfin, de je ne sais plus quelle localité.

Quand nous entrâmes à l'église, une grand'messe se célébrait pour les membres de ces divers pèlerinages ; elle fut suivie d'une procession faite dans l'enceinte même de l'édifice et à laquelle nous prîmes part.

A 11 h. 1/2 commença notre grand'messe. J'avais été désigné par le R. P. Burg pour la célébrer, ce que je fis avec une vive satisfaction à l'autel privilégié de la Madone de Bonne Garde. Pères, Frères et Novices soutenaient le chant des différentes parties de l'office, exécuté avec.

un ensemble imposant.

La messe finie, il était temps de prendre une réfection. Le magnifique parc de M. L. Say, offrait pour ce repas champêtre ses riants pelouses et ses beaux ombrages; nos confrères eurent toute facilité de s'y retirer: quant au P. Le Beley et à moi, nous nous rendîmes au presbytère, sur la gracieuse invitation de M. le Curé de Longpont, qui recevait ce jour-là de nombreux convives.

Dans l'après-midi, la cérémonie du matin se continua pour tous les pèlerins réunis. Il y eut d'abord, puis recommandations faites par M. le Curé, enfin sermon. Notre surprise fut agréablement excitée lorsque parlant des œuvres qui plus spécialement se recommandaient à la piété des fidèles et à leurs généreuses largesses, M. le Curé fit mention avec éloge de notre orphelinat d'Alsace-Lorrains. Je lui avais aussi dit un mot de notre expulsion de l'empire d'Allemagne et des procédés du gouvernement prussien à notre égard. Il sut tirer partie de cette circonstance pour intéresser encore en notre faveur son nombreux auditoire. « Ce n'est pas seulement, dit-il, ces enfants de l'Alsace-Lorraine que j'ai à recommander à vos prières et à votre charitable dévouement; vous savez tous, mes frères, les persécutions dirigées maintenant en Allemagne contre les Congrégations religieuses et la religion catholique; eh bien! nous avons au milieu de nous un généreux confesseur, ce n'est pas assez dire, un martyr de notre foi persécutée, car c'est pour être resté fidèle à son devoir et à sa conscience qu'il a dû prendre le chemin de l'exil. »

Je ne m'attendais pas à une si flatteuse distinction, et comme souvent une vue trop rapprochée amène le désenchantement, je m'efforçai de dérober aux regards sympathiques qui scrutaient alors nos rangs, l'aspect du personnage en question.

Ces recommandations furent suivies d'un sermon prêché par un religieux que je crois être un franciscain. Nouvelles paroles sympathiques pour nos jeunes Alsaciens-Lorrains; puis vers la fin de son discours, montrant la bannière de velours noir ceinte d'un crêpe, que nos enfants venaient offrir à N. D. de Bonne-Garde, s'écria le prédicateur, espérons que le jour viendra bientôt où la main providentielle de Dieu fera tomber ce voile de deuil, dont la vue attriste aujourd'hui vos regards. »

Le sermon fut suivi d'une procession dans le village. Elle se fit au chant des litanies et dura une bonne demi-heure. Des jeunes-filles de l'un des pèlerinages portaient la statue de Marie. Quant à nous nous marchions les premiers et formions environ la moitié de l'assistance entière. Au retour, salut solennel où furent exécutés des morceaux du meilleur goût. Après vint la vénération des stes reliques. Longpont possède, en effet, un trésor des plus riches en ce genre. On y montre même un cheveu de la B. Ste Thérèse.

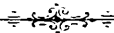
Il était environ 4 h. quand fut terminée cette seconde cérémonie. On se sépara ensuite et nous prîmes notre goûter dans le parc de St. Say.

Avant de prendre le chemin de Chevilly, nous voulûmes, une dernière fois encore aller saluer et prier N. D. de Bonne-Garde. Nous le fîmes pour les besoins généraux et particuliers de la Cong<sup>e</sup> et aussi pour vos intentions spéciales, mon C. R. Père.

J'allais oublier un incident qui a cependant son à-propos et son charme. Le matin, on nous avait proposé une adresse au St. Père à signer par tous les pèlerins. Vous jugerez, mon C. R. Père, avec quel empressement nous écrivîmes nos noms, en notre qualité d'enfants du St. Esprit et du St. Cœur de Marie. Pour moi, j'ajoutai encore autre chose, et je complétais ma signature en mettant: « Missionnaire en Prusse, exilé. » Cette indication donna le noir et permit d'aller à la découverte du Confesseur de la foi et du martyr célèbre le matin. Aussi pendant que j'étais à prier aux pieds de la statue de Marie, une dame s'approche de moi « mon Père, me dit-elle, vous êtes bien, n'est-ce pas, le missionnaire exilé de Prusse? » — « Oui, Madame » — « Oh! je vous en prie, votre bénédiction. » — « Tourne pas troubler la foule des pèlerins encore agenouillée à la chapelle, je t'invitai à passer avec moi à la sacristie où je pus satisfaire son religieux désir. Je lui parlai un peu de nos exilés et de nos orphelins d'Alsace. Tirant alors son porte-monnaie « mon Père, dit-elle, je vous en prie, acceptez cette légère offrande pour vos chers enfants. » — C'étaient deux louis de 10<sup>s</sup> chacun.

Toutes nos recommandations une fois faites à N. D. de Bonne-Garde, on se mit en rang pour regagner le St. Cœur de Marie, et l'on défila comme pour l'arrivée, au chant d'un couplet que nos enfants répétaient de tout cœur. C'était une chanson de patriotiques adieux à l'Alsace. Tout le village était de bout pour nous voir passer. Nous quittions Longpont vers les 5 h. et vers 8 h. nous arrivions à Chevilly, heureux, bien qu'un peu fatigués, de cette belle et touchante journée d'un si pieux pèlerinage.

signé. Bungartz.



### Maison du Séminaire du St. Esprit.

Mars - Sept 1873.

1. Ordre. Bon esprit - 2. Séjour de M. J. Blanger. Visite de M. J. de Ladoue -
  3. Personnel. Santé - 4. Œuvres. Patronage St. Mélanie - 5. Orphelinat -
  6. St. Famille. Messe aux casernes etc. - 7. Rapports avec l'archevêché et le diocèse.
- 1. « De mars au 7 juillet, époque de l'ouverture des vacances du Séminaire nous n'avons à signaler aucune ordination faite à

7 juin par M<sup>gr</sup> Maret, évêque de Suva, Evêque de la Sorbonne. Le P. Hervé avait prêché la retraite préparatoire. Dans cette ordination l'on comptait 5 prêtres, dont un du séminaire irlandais, deux novices et deux de nos élèves.

« L'examen qui a précédé la fin des cours a été satisfaisant. L'année du reste qu'à se louer des bonnes dispositions que présentent en ce moment surtout, les élèves de notre séminaire. Leur nombre s'est accru dans les derniers jours par l'arrivée de quelques nouveaux, et ils se sont trouvés 44 à la fin de l'année.

« Pendant les vacances, le 10 août, fête de St-Laurent, deux nouveaux prêtres ont été ordonnés par M<sup>gr</sup> Jeancart év. de Cérame. Cette ordination était faite pour répondre à des besoins pressants des diocèses coloniaux et de la Préfecture de la Guyane. Ainsi que la première, elles ont eu lieu toutes les deux dans la Chapelle du séminaire du St-Esprit. »

— 2. « On a annoncé l'arrivée de M<sup>gr</sup> Blanger au séminaire, dans le Bulletin de Fort-de-France où était raconté son départ de la Martinique. Sa Grandeur n'a guère interrompu son séjour à la Maison-Mère que pour son voyage de Rome. Parti le 10 août, Monseigneur passait successivement à Bordeaux, Toulouse, et Lourdes, pour prendre ensuite le chemin de la Ville-Sainte. Le 4 sept. il rentrait à Paris. C'est à la fin de ce mois, le 29, fête de la Dédicace de St-Michel, que M<sup>gr</sup> Blanger a fixé son sacre, de concert avec M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Toulouse, le prélat consécrateur. Les dimanches, les fêtes de précepte et les fêtes d'apôtres étant seuls désignés par l'Eglise pour ces sortes de cérémonies, M<sup>gr</sup> Blanger avait dû demander au St-Siège une autorisation spéciale et il l'avait fait lors de son séjour à Rome. M<sup>gr</sup> Duret doit être sacré en même temps.

« Nous pourrions mentionner plusieurs visites d'évêques, témoignages de sympathie et d'attachement, assurément précieux pour notre Institut. Bornons-nous à parler de celles de M<sup>gr</sup> de Ladoue. Ce Prélat, d'abord vic. g<sup>l</sup> de M<sup>gr</sup> de Salinis, à Amiens, connu dès cette époque les Pères de notre Cong<sup>g</sup>. Ses relations avec le C. R. Père à la Neuville, puis avec le R. P. Gaultier et,

plus tard, pendant le Concile, avec nos Pères de Rome, ont été toujours des plus amicales. Sa Grandeur aime notre Cong<sup>g</sup> et professe pour elle une estime toute particulière à cause de son attachement au S<sup>t</sup> Siège et aux doctrines romaines.

— En quant au personnel de la Maison, il n'y a eu de changements que ceux causés par les départs des F. F. Mathieu et Fortunat, respectivement remplacés par les F. F. Benno et Posithée; le premier venant du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, le second renché de Zanzibar à la Maison-Mère le 3 juin, après un séjour de plusieurs mois à Toulon.

« Ses santés se sont soutenues en leur état ordinaire, sauf toutefois celle du F. Joseph. Nous avons annoncé, en effet, dans un précédent Bulletin (t. IX. p. 440) que ce cher Frère a dû rester près d'un mois malade ou convalescent par suite d'une fluxion de poitrine. »

— 4. Les œuvres dont s'occupent au-dehors plusieurs de nos confrères donnent toujours des résultats bien satisfaisants. Le Patronage S<sup>t</sup> Mélanie a eu sa Communion pascale d'environ 140 enfants ou jeunes gens. Le P. Besserat avait prêché la retraite préparatoire. Le 5 juin, première Communion d'une trentaine d'enfants, suivie le dimanche après, pour 48 jeunes apprentis, d'une confirmation faite par M. J. Maret à la chapelle du Séminaire. Enfin le 27 juill<sup>t</sup> distribution des prix, célébrée avec un certain éclat. Cette année, c'est M. le Comte de Bourgoing, l'ancien ambassadeur de Rome, qui la présidait. Il adressa aux enfants et à leurs parents quelques paroles, simples mais franchement chrétiennes, pour leur recommander de fuir la contagion du mauvais exemple et de conserver toujours dans leurs cœurs les principes religieux donnés au Patronage. Le R. P. Provincial et plusieurs autres Pères s'étaient joints à divers membres du clergé de Paris dont la présence donnait à cette réunion un cachet éminemment chrétien.

« Ce n'est pas seulement auprès des enfants que le ministère de nos confrères peut avoir des fruits. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler de vocations ecclésiastiques et religieuses dévotement loppées parmi les jeunes gens, directeurs de l'Œuvre; récemment

encore l'un d'eux, M. Leroy, après avoir passé sa thèse de doctorat pour la médecine, est parti pour le Séminaire français de Rome. D'autres sans doute l'imiteront. »

— 5. « A côté du Patronage se place tout naturellement l'œuvre de l'orphelinat de N. D. Trésenvatrice fondé et dirigé par le P. Bessenat. Il compte là 47 enfants ; 14 des plus jeunes forment une petite école primaire : 6 étudient le latin avec l'espérance d'entrer plus tard au Scolasticat ; les autres sont de jeunes apprentis. Cette œuvre, encore peu connue dans Paris, ne manquera pas d'attirer la bienveillance de personnes riches et charitables, dont les aumônes, devenues plus abondantes, permettront d'en assurer l'existence ou même de la développer. »

« Ces secours sont assurément bien nécessaires, car chaque mois c'est une dépense de plus de 2000 <sup>fr.</sup>, qui s'ajoute aux frais considérables de la première installation et des réparations continuées depuis. Jusqu'ici la divine Providence a pourvu à l'entretien de l'œuvre d'une manière qu'on ne saurait trop admirer. »

— 6. « Un mot encore sur différentes œuvres pauvres ou abandonnées dont nous nous occupons. Pour la S<sup>te</sup> Famille ; à Laques retraitée donnée par les P. P. Hervé et Orinel ; elle fut suivie d'une cinquantaine de Communions. »

« Pour répondre aussi aux instances de M. l'abbé de Broglie, le P. Hervé est allé plusieurs fois pendant la semaine S<sup>te</sup> prêcher et confesser au Patronage de S<sup>te</sup> Anne à Charonne. Ajoutons à cela la caserne de Louvaine dont le P. Hervé est chargé, et où le P. Orinel, pendant les fêtes de Pâques, a pu préparer une cinquantaine de Communions. »

« Depuis un certain temps le P. Hervé s'est aussi occupé d'une seconde caserne où l'on dit chaque dimanche la messe. Ce sont les Gardes Républicains à cheval qui s'y trouvent et l'on remarque avec plaisir qu'ils font au prêtre un accueil non seulement poli, mais amical tout en étant respectueux. Cette caserne est située rue Sully. »

— 7. « Le bien que nous essayons de faire autour de nous a contribué à nous concilier la confiance de l'Archevêché. Ainsi pour l'œuvre des retraites ecclésiastiques, Mgr Guibert, après avoir



convoué dans son palais les différents supérieurs des maisons religieuses afin de s'entendre préalablement avec eux sur cette question, a désigné ensuite dans sa circulaire officielle, notre Maison, parmi celles où les prêtres du diocèse pourraient faire ces pieux exercices. Le R. P. Provincial s'était rendu à la réunion des supérieurs. (Circ. N<sup>o</sup> 4 du 24 Juin 1878)

A l'occasion d'un nouveau règlement établi pour les examens des jeunes prêtres, M<sup>gr</sup> l'Archevêque a bien voulu demander au V. K. Père, pour la composition des bureaux, l'un des Professeurs du Générinaire.

---

### Clé de N. D. de Langouet.

Mars - Sept. 1878.

---

1. Professions et Oblations. Fête-Dieu. Chemin de Croix. - 2. Visite du R. P. Provincial. - 3. Distrib<sup>o</sup> des Prix. - 4. Visite de Poly, Prieur de Pontivy et de M. Ch. St<sup>e</sup> Claire Demille. Projet d'un Observatoire à Langouet. - 5. Retraite. Pèlerinage à N. D. de Crénevan.

1<sup>o</sup>. Voici d'abord en peu de mots le relevé de nos fêtes. Le 19 mars fête de St Joseph, profession du Fr. Manuel, priord' habit. des nov-Frères Leonard et Melard, et renouvellement des vœux de cinq ans du Fr. Mathemus.

" Le 1<sup>er</sup> juin, Fête de la Pentecôte, cérémonie d'oblation pour 6 aspirants chez les Petits Scolastiques et Profession des Fr. Etienne et Octave.

" Notre Procession de la Fête-Dieu a été splendide. Les reposes, les arcs-de-triomphe, les pieux emblèmes, les desseins variés formés sur le parcours avec des fleurs, tout cela dépassait comme décors, ce que l'on avait vu précédemment. C'était un faible témoignage d'amour que, rivalisant de zèle et d'empressement, tous, Scolastiques, Frères, élèves du collège et ecclons, avaient voulu offrir ensemble au Dieu de l'Eucharistie. Cependant le jeudi, à cause du mauvais temps, la procession ne put avoir lieu, et cela au désappointement d'un grand nombre d'étrangers venus exprès pour y assister. -

« Rattachons à ces faits l'érection d'un nouveau Chemin de Croix dans notre grande chapelle, faite par le R. P. Supérieur le 16 mai. Les images et l'encadrement en bois de chêne sculpté sont d'un très-bel effet. »

— 2. « Nous avons eu le bonheur de posséder quelques jours au milieu venant le R. P. Provincial, venu pour des affaires relatives à la colonie de St. Michel, et qui, avec la joie de sa présence, nous apportait la bénédiction du C. R. Père. Il a parlé aux différentes catégories de la Cité. Chez les Frères, il a fait ressortir l'importance spéciale de leur œuvre à N. D. de Langonnet, leur montrant la nécessité de glorifier Dieu en eux mêmes, pour le faire glorifier aussi par les autres, etc. ». Au bout de cinq jours, le R. P. Provincial, arrivé le 5 mai, partit pour se rendre à St. Etan. »

3. « Le 5 août, notre Distribution des prix, favorisée par un temps magnifique, a eu lieu en présence d'un grand nombre d'invités. Le Vaudeville : « L'homme blasé » a parfaitement réussi, et a été souvent interrompu par d'unanimes applaudissements. Le chant patriotique : « Tout n'avez pas l'Alsace et la Lorraine, Et malgré vous, nous resterons Français. » est venu couronner le programme de la fête. L'air convaincu des petits postulants Alsaciens qui l'ont exécuté, la vue de la bannière décorée des armes de ces deux provinces et encadrée de deuil, jointe à l'énergie qui respire dans les couplets, ont particulièrement remué les cœurs de toute l'assistance. »

« La solennité était présidée par M. l'abbé Paulays, curé de la paroisse de St. Patern à Vannes et ami tout dévoué de la maison ainsi que du R. P. Libermann, qui a eu occasion de lui donner pour sa santé des soins dont il garde le plus reconnaissant souvenir. L'archiprêtre de Pontivy, M. l'abbé Kerduffich assistait aussi à la fête, avec plus de cent autres ecclésiastiques, qui tous prirent part ensuite au dîner préparé pour la circonstance. »

— 4. « A notre Distribution devait venir aussi, s'il n'en eût pas été empêché, le nouveau Sous-Préfet de Pontivy, M. le Vicomte de Poli. Nommé à la suite des événements politiques du 24 mai, il est venu plusieurs fois déjà visiter l'Établissement de Langonnet, auquel il témoigne le plus vif intérêt. Ancien officier des zouaves

pontificaux à Castelfidardo, il nous édifie par son langage énergiquement chrétien et par son attitude pleine d'un religieux respect quand il est à la chapelle.

« Citons encore la visite de M. Charles Ste Claire Deville, homme animé des meilleurs sentiments et chrétien pratiquant. C'est le frère du fameux chimiste, M. Henri Ste Claire Deville. et ils sont nés tous les deux à la Guadeloupe, où ils ont, ainsi qu'à la Martinique, des branches de leur famille et de nombreux parents. Membre de l'Institut et ayant, comme géologue, un nom dans la science. M. Ste Claire Deville est venu à Langomet avec mission d'examiner les sites pour l'établissement d'un observatoire météorologique. »

— 5. Le dernier jour du mois d'août, les Pères présents dans la C<sup>te</sup> ont commencé leur retraite annuelle. Le R. P. Supérieur a fait les instructions, s'appliquant à montrer spécialement l'importance de l'esprit de foi si nécessaire au religieux. Le lendemain de la clôture tous, Pères, Frères et scolastiques sont allés sur l'invitation de M. le Curé de Guéméné, en pèlerinage à N. D. de Bon-Secours de Crénenan. Presque tous communiaient à la messe célébrée par le R. P. Libermann. Ils prirent part ensuite à la procession formée sur la route de Plouray, par les fidèles de neuf paroisses des environs. Une dizaine d'anciens élèves en rehaussèrent l'éclat par quelque morceau de musique. La grand'messe qui suivit fut chantée en musique, par nos scolastiques. Dans l'après-midi, aux Vêpres solennelles, officia le R. P. Libermann. Puis, nouvelle procession et enfin salut, pendant lequel les scolastiques firent entendre les plus délicieux motets au St-Sacrement et à la V. Ste Vierge. (Sem. Relig<sup>te</sup> de Tammes.

18 sept. 1873 :

« Ce même jour les P. P. Le jeune, Pelerin et du Plessis représentaient la C<sup>te</sup> à N. D. d'Espérance, à St-Brieuc.

## Maison du Grand Scolasticat.

Mars - Septembre 1873.

1. Prise d'habit. — 2. Ordination à St-Jean. — 3. Fête du St Coeur - Examen.  
Pèlerinages.

1. « Pendant ce semestre, rien de bien saillant à noter au Grand Scolastical. Cependant, à la fête de la Pentecôte, nous avons vu selon nos bonnes traditions, le nombre des scolastiques s'accroître par la réception de trois nouveaux titulaires, M. M. Giron, Frécheron et Lutz. »

2. « Quelques jours après, le 7 juin, veille de la fête de la Trinité, deux d'entre eux allaient avec 19 autres confrères à St. Ilan, pour-y recevoir les ordres mineurs, qui leur furent conférés dans la chapelle de l'Établissement par M<sup>gr</sup> David, év. de St-Brieuc. Sa Grandeur leur a adressé quelques bonnes paroles à cette occasion.

« C'était la première grande ordination qui avait lieu depuis l'installation du grand Scolastical à Langonnet. Par une lettre datée du 16 juin et pleine des meilleurs sentiments d'affection filiale et de respect, tous les nouveaux ordonnés voulurent ensuite exprimer au V. R. Père leur religieuse et vive gratitude. Ils ont tenu également à remercier par lettre sa Grandeur, qui leur a répondu aussitôt par quelques lignes empreintes d'un affectueux dévouement. »

3. « Le grand Scolastical eut à honneur, cette année, de s'associer pour sa part à la grande manifestation des Pèlerinages et Musées, à la fête du Sacré Cœur, règlement des grands jours de fête. La solennité quoique limitée, contre nos vœux, à notre seule Clé, n'en a été ni moins belle ni marquée de moins de ferveur. La Grand'messe avait été remise à 10 h. afin que les petits scolastiques qui n'avaient pu faire trêve à leurs devoirs de classe, eussent la facilité d'y assister. Musique et ornementation, rien n'a été négligé. Le soir nous allâmes faire un petit pèlerinage à St. Barbe, lieuieux d'unir nos chants et nos prières à ceux des pèlerins de Luray. »

« Après les examens du 24 juillet, nos vacances ont été ouvertes dès les premiers jours par un pèlerinage à Plévoin; au tombeau du Père Maunoir, l'apôtre de la Bretagne. Plus tard nous allions encore, comme il a été dit, au sanctuaire de Notre-Dame de Crénevan. »

## Ctè de St-Michel.

Mars - Sept. 1873.

1. Nouveau vœu du Conseil gl pour la colonie. — 2. Subside de 1500<sup>fr</sup>. Visite de M<sup>r</sup> Jailliant. — 3. J. J. Tréf de Pontivy. Distrib des Prix. — Trait de courage d'un colon. — 4. Inspection de M. Falou — Appendice. Visite de M. Jailliant.

— 1. Le dernier Bulletin de la Ctè de St-Michel (1. 18. p. 362 et suiv.) rap-  
portait en les résumant, différentes démarches ayant pour but d'obtenir  
en faveur de l'Établissement deux avantages justement sollicités : 1<sup>o</sup> une  
allocation de secours pour achever les constructions nécessaires; 2<sup>o</sup> une  
augmentation du prix de journée par enfant. Le conseil général  
du Morbihan avait recommandé le premier point à l'attention du  
Ministère, à la suite d'un rapport de M. M. Steinford et Revel, lu  
dans la séance du 23 août 1872. (Bull. 1. 18. p. 368) Dans la session d'avril  
1873, M. Revel, prenant spontanément l'initiative d'une nouvelle dé-  
marche auprès du conseil général, présentait le second point à son-  
examen. La question fut renvoyée à une commission, et dans la séance  
qui eut lieu le 22 avril, le rapporteur, M. Deschard, concluait en propo-  
sant d'appuyer par un vœu favorable la demande adressée au Ministère  
de l'Intérieur de faire élever de 0,70<sup>fr</sup> à 1<sup>fr</sup> le prix de journée par en-  
fant. Les conclusions du rapport et de la commission furent adoptées sans  
réserve par le conseil général.

— 2. Déjà à la suite du vœu exprimé le 23 août 1872, le Mi-  
nistre de l'Intérieur avait accordé à la colonie un subside de 1500<sup>fr</sup>,  
en date du 4 avril 1873.

« L'intérêt porté à la question de St-Michel, et par les députés de  
la Bretagne et par les conseillers généraux du Morbihan, mit en-  
demeure l'administration des prisons de l'examiner à son tour, et  
M. Jailliant, Directeur-gal, d'ailleurs bien disposé envers nous, voulut  
se rendre sur les lieux, afin de juger par lui-même des modifications  
demandées. Il arrivait le 9 mai à Langonnet, où se trouvait déjà depuis  
le 5 le R. P. Provincial. Le 9 et le 10 eurent lieu l'inspection de l'Éta-  
blissement et l'examen des différentes questions qu'il lui importait de  
connaître. Comme on le verra par la relation détaillée insérée à la  
fin de ce bulletin, cette visite a eu un résultat tout à fait favorable,  
et M. Jailliant est revenu de la Colonne de St-Michel avec une excel-  
lente

impression. Une gratification qu'il avait promise de demander au Ministère pour les jeunes colons les plus méritants, a été, peu de temps après, accordée et portée au chiffre de 350<sup>s</sup>, c'est M. Jaillant lui-même, par une lettre officielle du 10 juin, qui s'est plu à en donner avis au Directeur de la Colonie. En même temps qu'une récompense pour les enfants, cette gratification était un témoignage de satisfaction pour la bonne marche de la colonie.

« Quant aux deux points sus mentionnés : augmentation du prix de journée et développement de constructions, M. Jaillant a compris la nécessité de ces améliorations. Mais en ceci, comme toujours, il a fallu jusqu'à présent, par des lettres et des démarches répétées, lutter contre les difficultés et les lenteurs administratives. Le R. P. Provincial ne se laisse pas arrêter par ces obstacles et il continue de presser par ses instances, l'heureuse solution de cette importante affaire.

— 3. Le 2<sup>e</sup> mai, l'Établissement recevait encore la visite de M. le Vicomte de Poli, Sous-Préfet de Pontivy et à ce titre président d'office du Conseil de surveillance de la colonie agricole de Langonnet. Voici la lettre qu'il adressait le surlendemain au R. P. Libermann.

« Monsieur le Directeur,

« J'ai à cœur de vous remercier de l'excellent accueil que vous avez bien voulu me faire, lors de ma récente visite à la colonie agricole de N. D. de Langonnet, et de vous exprimer le très-vif sentiment de satisfaction et de sympathie que m'ont inspiré la parfaite tenue de cet Établissement pénitencier, l'habileté et l'expérience pratiques qui président à l'ensemble de son administration, la remarquable attitude des jeunes colons, visiblement pénétrés de l'esprit de devoir, de discipline, de respect et de profondément heureux de la règle aussi intelligente que paternelle à laquelle ils sont soumis. Sa voix, publiquement applaudie déjà, Monsieur le Directeur, quels résultats considérables vous avez obtenus sur le territoire de la Colonie au point de vue spécial de l'agriculture, j'ai été heureux de les constater par moi-même, et il ne tiendra qu'à mon témoignage que l'administration centrale accorde à la Colonie de St Michel les légitimes encouragements qui lui sont dus à tous égards.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Sous-Préfet de Pontivy, Président du Conseil de surveillance de la Colonie agricole de Langonnet,  
 signé : Vic de Poli.

Ce fut ce même sous-Préfet, M. le Vicomte de Poli qui, le 13 juillet, voulut bien aller présider à St. Michel la distribution des récompenses. Voici en quels termes le Journal de Pontivy du 26 du même mois, rendait compte de cette solennité

« Le Dimanche 13 juillet, à la colonie agricole de St. Michel à S'anguenri à eu lieu, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Pontivy, la distribution, aux jeunes colons, de nombreux prix et de livrets de caisse d'épargne accordés aux plus méritants, par M. le Ministre de l'Intérieur et par M. le Sous-Préfet. Des allocutions chaleureusement applaudies ont été prononcées à cette occasion par ce magistrat, par le R. P. Siebermann, supérieur, et le R. P. Guyot, Directeur de la colonie, M. Steinfurt maire de Gourm, conseiller général et membre du conseil de surveillance de cet Etablissement; assistait à cette intéressante cérémonie. Les jeunes colons ont exécuté des symphonies et chanté des chœurs avec un remarquable ensemble. Une charmante pœsie, à l'honneur du glorieux Maréchal, Président, a été particulièrement applaudie. M. le Sous-Préfet au nom de l'Administration a remercié les Pères du St-Esprit du dévouement et du zèle intelligents qu'ils déploient pour l'instruction et la moralisation des 150 enfants confiés par l'Etat à leur vigilante sollicitude. »

« Au nombre des jeunes détenus les plus méritants proclamés à cette distribution des récompenses, il faut citer le nommé Létoumeau qui s'est distingué par un acte de courage vraiment au dessus de son âge. Une voiture lourdement chargée et traînée par deux chevaux, tombe dans le canal de Nantes à Brest et disparaît dans l'eau avec son attelage. L'écuyer à une petite distance de ce malheureux accident; le jeune homme accourt, plonge à plusieurs reprises, coupe les traits et parvient ainsi à permettre aux chevaux de se dégager. »

— 4. — Le 23 juillet a eu lieu l'inspection faite par M. Salou.

« L'attention de M. l'Inspecteur-général, c'est le P. Guyot, s'est tout d'abord portée sur les constructions à faire. Ayant parcouru l'emplacement des futures bâtisses et considéré mon plan, il s'est rendu compte de nos besoins... En visitant les nouveaux dortoirs, qui lui ont plu beaucoup, il a remarqué que la grande salle nouvelle pouvait recevoir d'autres colons. — « Ah! » dit-il, c'est que depuis la Commune, nous ne savons plus où loger nos jeunes détenus, tant leur nombre s'accroît. » — L'homme à l'infirmerie, et un décès seulement pendant les quinze derniers mois. L'Inspecteur alors de noter sur son calepin. « Etat moral bon; état sanitaire très satisfaisant. » Il inspecte ensuite les colons placés sur deux rangs, complimente les musiciens sur leurs progrès, et réunit les libérables pour examiner leur degré d'instruction scolaire, s'informe du métier qu'ils ont appris à la colonie et les interroge sur leur placement pour l'avenir. Il a été.

très-heureux de voir que beaucoup d'entre eux désiraient entrer au service et que nombre d'autres seraient placés par l'établissement. Quand je lui ai dit que nos jeunes libérés commençaient à inspirer une telle confiance aux cultivateurs, qu'on ne pouvait plus satisfaire à toutes les demandes, il a montré une vive satisfaction. L'inspecteur nous avait prévenus de son arrivée, et à son départ il a laissé une série de questions dont il a demandé que les réponses lui fussent adressées à Paris. Tout cela était un témoignage de confiance. Sur son calepin on a lu une note ainsi conçue : « La colonie de S'angonnet est au-dessous de sa réputation. » (Soll. P. Guyot 25 juil. 1873.)

### Visite de M<sup>r</sup> Jaillant Directeur général de l'Administration pénitentiaire. (9 et 10 mai 1873.)

La visite de M<sup>r</sup> le Directeur général nous avait été annoncée pour le 9 mai. C'était la première fois que ce haut fonctionnaire venait voir la colonie. Sur l'avis du R. P. Provincial tout fut mis en œuvre pour lui assurer une réception digne de son rang. Au jour indiqué le P. Guyot alla au-devant de lui au Faouët et le conduisit à l'établissement. Ils arrivèrent vers les 4 h. 1/2. Après avoir accepté quelques rafraîchissements à l'Abbaye, M<sup>r</sup> Jaillant monta à pied à la colonie, accompagné du R. P. Provincial et du R. P. Supérieur. Son entrée dans la cour est saluée par trois coups de canon et les sons d'une brillante fanfare. Après un petit mot de félicitation adressé aux musiciens, M<sup>r</sup> le Directeur passe la revue des enfants : il les trouve en parfaite santé et fait remarquer qu'il ne se croit pas dans une maison pénitentiaire, tant leur excellente mine et leur tenue lui font bonne impression. Il félicite ceux en grand nombre qui ont la croix d'honneur. Apprenant un enfant atteint du mal d'yeux, il demande si ce genre de maladie existe aussi à S'angonnet comme dans certaines colonies de l'État. Le R. P. Supérieur répond que les cas en sont rares et que le genre en a été importé par les enfants venus de Gaillon. A ce sujet, il propose au R. P. Provincial de lui donner immédiatement 80 enfants de Gaillon. Il interroge ensuite quelques enfants venus de cette colonie : « Toulez-vous retourner à Gaillon, leur dit-il ? » « Oh ! non Monsieur, répondent-ils aussitôt, nous sommes bien ici. » M<sup>r</sup> Jaillant continue son inspection et paraît toujours en ne peut plus content de la tenue, du costume et de la bonne santé de nos enfants.

Après cette petite revue militaire, car tout ici se fait militairement, les enfants désirent par pelotons et bataillons rangés et vont se placer dans la vaste salle des réunions. M<sup>r</sup> Jaillant veut bien prendre part à cette petite fête de famille préparée en son honneur. Accompagné des R. P. Provincial



et Supérieur et des deux Pères de la Colonie, il va occuper le fauteuil qui lui était préparé sur l'esplanade. Trois enfants des plus jeunes viennent alors lui offrir un joli bouquet, et aussitôt commença une petite cantate, composée par le P. Lequinbec. M. le Directeur général paraît lire avec intérêt cette pièce de vers faite en son honneur et veut bien y répondre à peu près en ces termes :

« Mes chers enfants, c'est au nom du Ministre de l'Intérieur, dont je suis le  
 « représentant, que je viens vous remercier du sympathique accueil que  
 « vous me faites : pour moi, je ne suis rien ; c'est à M. le Ministre que revient  
 « tout ces hommages. Ce que je remarque ici, c'est l'ordre, la pro-  
 « preté, le silence et la bonne tenue dans les rangs. Du reste, je puis dire  
 « que je n'ai jamais vu de colonie si bien tenue que celle-ci. Aussi devez-  
 « vous y être heureux, conduits et dirigés comme vous l'êtes par des prêtres  
 « qui ne cessent de vous inculquer de bons principes religieux. J'ai remar-  
 « qué du reste que les colonies dirigées par des prêtres sont mieux tenues, sous  
 « tous les rapports, que les cinq colonies tenues par l'Etat. J'espère que  
 « si jamais je reviens au milieu de vous, je vous retrouverai tous de bons enfants :  
 « n'est-ce pas, vous me le promettez ? — « Oui, oui ; récrient les colons avec un  
 « tonnerre d'applaudissements. »

Vient ensuite une petite chansonnette : « le Colon libéré de Langonnet. » M. l'Inspecteur suit les paroles sur une feuille que lui présente le R. P. Supérieur. Il est aussi gai, aussi joyeux que toute la nombreuse jeunesse qui chante en chœur un joli refrain en son honneur. Décidément, M. Jaillant est gagné par ses enfants de Langonnet, il se lève et de nouveau leur adresse la parole : « Mes enfants, je  
 « viens encore une fois, au nom du Ministre, vous remercier pour tout  
 « ce que vous faites aujourd'hui. Soyez en bien convaincus, depuis longtemps  
 « j'étais persuadé que les colonies dirigées par des religieux, des prêtres, sont,  
 « sous tous les rapports, mieux tenues que les autres. Sans la religion en effet, il n'y  
 « a plus de société, plus de travail, plus de morale, et l'homme devient semblable à  
 « une brute (sic). L'an dernier, j'ai fondé une colonie, et j'ai mis à la tête un  
 « prêtre. C'est là une preuve de l'estime que j'ai pour les établissements dirigés  
 « par des ecclésiastiques. »

« J'ai demandé au R. P. Provincial de vouloir bien vous accorder un grand  
 « congé au nom du C. R. Père général, c'est lui qui vous le donne. Dès mon arrivée  
 « à Paris, je ne manquerai pas de communiquer les bonnes et excellentes im-  
 « pressions que me fait cette maison, et je prierai le Ministre de vouloir bien  
 « me laisser disposer de quelques centaines de francs pour être distribués par  
 « le R. P. Supérieur, à ceux d'entre vous qui se font le plus remarquer par leur  
 « travail et leur bonne conduite. » (Applaudissements prolongés.)

« La fête devait se continuer après le souper. Le soir, en effet, vers 8 h. M. Jaillant vint de nouveau au milieu des enfants. Un feu d'artifice improvisé égaya beaucoup tout notre petit monde. »

« Le lendemain matin, M<sup>r</sup> le Directeur visita en voiture toute la propriété, qu'il trouva magnifique, et dont il demanda le plan. Vers les 10 h., les enfants entraient en classe. M<sup>r</sup> Jaillant, après avoir parcouru le matin les différentes pièces de la maison et reconnu la nécessité de nouveaux bâtiments, voulut aussi se rendre compte du degré d'instruction de nos jeunes détenus. Entré dans la classe la plus élevée, il examina d'abord l'écriture et il répéta à différentes reprises qu'elle était bonne et bien soignée. Il fit ensuite donner une petite dictée de 5 ou 6 lignes : une dizaine de copies étaient sans faute et les autres, sans être parfaites, étaient cependant satisfaisantes, ce qui contenta M<sup>r</sup> le Directeur. Il en fut de même pour le calcul, et l'on peut dire que dans toutes les classes où il a passé, il s'est montré très-satisfait.

« Vers les 2 h 1/2, M. Jaillant nous quittait. Le l'abbaye au Traouél où le Père Guyot a été l'accompagner, plusieurs sections d'enfants se sont échelonnées sur le bord du chemin, et elles saluaient au passage M. le Directeur des cris de Vive Monsieur Jaillant ! Vive M<sup>r</sup> le Ministre !

« Arrivé au Traouél et avant de se séparer du P. Guyot, M. Jaillant lui remit 20<sup>5</sup> pour les jeunes musiciens, à titre de récompense et d'encouragement. »

## Ct<sup>e</sup> de S<sup>t</sup> Ilan.

Mars - Sept 1873.

1. Pèlerinage à S<sup>t</sup> Anne - Fête de S<sup>t</sup> Joseph. Confirm<sup>on</sup> et Ordin<sup>on</sup> par M<sup>r</sup> David. - 2. Pères en passage - 3 Visite de M<sup>r</sup> Jaillant etc. - 4. Ecole agricole. Prix au concours régional.

— 1. « Le Bulletin de la Ct<sup>e</sup> s'ouvre cette fois par un hommage à la Bretagne de la Bretagne. Dans la nuit du Dimanche au lundi de Piques le P. Econome, un scolastique et les élèves d'agriculture allèrent se joindre aux pieux pèlerins du diocèse de S<sup>t</sup>-Brieuc, se rendant à S<sup>t</sup> Anne d'Avrilly. Ils furent bien heureux d'assister à cette belle manifestation de la foi bretonne, et ils en ont gardé les plus édifiantes souvenirs. Dans la nuit du lundi au mardi ils rentraient à S<sup>t</sup> Ilan.

« La fête du Patronage de S<sup>t</sup> Joseph, choisie avec l'agrément du C<sup>o</sup> R<sup>o</sup> Père, pour fête patronale de l'Établissement, a eu sa solennité exceptionnelle. Annoncée la veille et le jour même dès 4 h. du matin, par des décharges de canon, elle se continua dans la joie et les consolants témoignages de la piété de nos enfants. Tous, en effet,

ce jour-là, voulurent s'approcher de la s<sup>te</sup> table. La présence du R. P. Provincial contribua encore à rendre cette journée plus marquante et plus chère à tous. Le soir, ce bon Père voulut bien, dans une petite allocution avant le salut, faire connaître aux enfants l'objet spécial de la fête.

« Le 4<sup>er</sup> juin, huit de nos frères ainsi que les élèves, conduits par le P. Economie, assistaient à St-Brieuc à une belle procession aux flambeaux en l'honneur de la V. St<sup>e</sup> Thierge.

« Le 6 du même mois, première communion d'orphelins et de jeunes détenus préparée par le P. Wenger. Le lendemain, belle cérémonie de confirmation et d'ordination, que Mgr David, Evêque de St-Brieuc, vint faire dans notre jolie chapelle. Les 1<sup>ers</sup> communicants de la veille furent confirmés, et 21 scolastiques de Langonnet, accompagnés à St-Ilan par le P. Guyot, prirent part à l'ordination. En répondant aux paroles que le P. Thomas lui adressa pour le féliciter et le remercier, Monseigneur exprima la satisfaction qu'il éprouvait, en faisant cette ordination, de donner ainsi à notre Cong<sup>o</sup> un témoignage de son attachement.

« Le 12 juin, pieuse procession de la C<sup>te</sup> Dieu. Le vénérable Recteur de la paroisse, assisté de ses deux vicaires, chanta la grande messe et fit la cérémonie: bon nombre de prêtres des environs s'étaient joints à lui. »

— 2. « Du 21 juin au 4 juillet, le R. P. Scwenbruck est venu, malgré ses fatigues, prêcher deux retraites, l'une à Hillion, l'autre à Langueux. — Le 29 mai, nous était arrivé le P. Klaine, retiré du Gabon pour remettre sa santé fatiguée. Il nous a quittés peu avant la grande retraite de la Maison Mère. Le P. Wenger a été aussi appelé à cette retraite. Le P. Supérieur est allé faire la sienne à Langonnet où il a passé une douzaine de jours (8-19 juin). »

— 3. « Nous avons parlé du passage du R. P. Provincial, arrivé le 4 mai dans la C<sup>te</sup> et revenu le 12 avec M. Jaillant, Directeur général des prisons. La question pour St-Ilan était la même que pour Langonnet: il s'agissait de reconnaître la possibilité d'établir une œuvre solide, moyennant un concours sérieux du Gouvernement et proportionné aux charges de l'Établissement. Ici

encore, M. Julliant s'est montré satisfait de la direction donnée aux enfants, de la régularité, du bon ordre reconnus partout, et spécialement aussi de l'expression bien significative des physionomies de ces jeunes colons

« Le 15 juillet, pendant l'absence du P. Thomas, alors à Sanguinet, visite de M. Lalou, Inspecteur, et de M. le général de St-Brieuc accompagné de son frère, un amiral. La visite de M. Lalou n'a pas été longue, vu l'état réduit et provisoire des choses. Les deux autres visiteurs ont été enchantés de la colonie. » (Lett. 22 août 73.)

— 4. « L'école d'agriculture laisse de bonnes espérances pour l'avenir. Le nombre des élèves a varié de 10 à 12. Une demande qui tendrait à assurer de la part du ministère des concessions assez importantes, et pour laquelle le P. Thomas s'est déjà ménagé le concours du Préfet et celui de Mgr David, doit être prochainement présentée à l'examen et à l'approbation du Conseil général. » (Lett. 7 août 73.)

« Au concours régional de St-Brieuc, l'Établissement a obtenu plusieurs prix ou récompenses pour élève d'animaux. Les jeunes gens de l'école agricole ont pu, grâce à M. Hamon, l'un des professeurs, vétérinaire distingué de St-Brieuc, visiter en détail l'exposition des produits apportés à ce concours. Nous avons prêté pour les fêtes qui ont suivi les courses et dont le bénéfice devait être distribué aux pauvres, un char attelé de 4 bœufs. Une députation de la ville de St-Brieuc est venue le 11 juillet nous en remercier. »

---

## Ct<sup>e</sup> de Cellule.

Mars - Sept. 1873.

1. Prise d'habit. Mutations. — 2. visite de Mgr Éron. — 3. Don de Sa Grand<sup>e</sup> Diètrès, ports de St-Sauveur. — 4. Le P. Horner. Pèlerinage à Paray-le-Monial. — 5. Id. dans le diocèse. Estime p<sup>r</sup> nos Tères. Anciens élèves. — 6. Séance littéraire. Distrib. des prix.

— 1. « Quelques jours avant les vacances de Lâques, trois postulants: M. M. Edmond Roch, Antoine Schachener et Jean-Baptiste Parissier

ont contracté leurs engagements de Scolastique. C'est le 25 mars, fête de l'Annonciation, qu'ils ont eu le bonheur de se consacrer à Dieu dans la Cong<sup>g</sup>.

« Notre personnel a subi quelques modifications. Notons pour mémoire, dans notre Bulletin local, les arrivées successives de M. M. Perrin, novice, et du P. Machon, et le départ du P. Degressol. »

— 2. « Le 28 mai, nous recevions la visite de Mgr. Féron, év. de Clermont. Pour fêter sa venue, tous nos élèves, scolastiques et séminaristes, ont voulu prendre une part active aux préparatifs. Aussi Monseigneur, à son arrivée, a-t-il trouvé le petit séminaire paré des plus gracieuses décorations. Sa Grandeur s'est arrêtée un instant sous un arc-de-triomphe, élevé par les soins du P. Meillorat. Un élève de la section des moyens s'avançant alors, a lu un compliment au Vénéérable Prélat, qui s'est ensuite retiré au salon accompagné du P. Supérieur. Là, les Pères et les Frères sont venus successivement lui offrir leurs respectueux hommages. Sa Grandeur, a su trouver pour tous des paroles pleines d'amabilité. A 5 h., réunion générale dans la grande salle des séances. Après deux compliments pleins de tact et de délicatesse, adressés par deux de nos élèves, au nom de tous leurs condisciples, et une réponse bien affectueuse de Sa Grandeur, eut lieu la représentation d'une petite pièce, jouée avec succès devant le Prélat. Enfin, après le souper, brillante illumination où se dessinaient en traits lumineux, grâce à une délicate inspiration du P. Ignace, les armes de Sa Grandeur et l'inscription suivante: « Ego sum Pater bonus; cognosce oves meas et cognosceunt me mea. » Une retraite aux flambeaux, exécutée par nos musiciens, termina la journée.

« Le lendemain, après la messe dite par M. l'abbé Beauvegard, un des grands Vicaires, Monseigneur confirma une vingtaine d'enfants tant du séminaire que de la paroisse. Après le dîner, auquel assistèrent plusieurs ecclésiastiques de distinction, Sa Grandeur recut nos adieux et se rendit au pensionnat des religieuses de la Miséricorde; là eut aussi lieu la confirmation de quelques élèves des sœurs. »

— 3. « Cette année encore nous avons reçu de Mgr. Féron un nouveau don de 2000<sup>f</sup>. (Bull. t. VIII. p. 350.) C'est un témoignage de la bienveillance de Sa Grandeur; mais c'est aussi d'ailleurs une sorte de compensation

bien méritée, eu égard aux nombreux sujets que nous préparons au sacerdoce pour le diocèse. Un résultat en effet bien significatif et assurément fort remarquable, c'est que sur 100 sujets qui passent par notre maison, 95 entrent, en nous quittant, au séminaire.

On peut dire que notre Établissement de Cellule est une institution ecclésiastique dans toute la force du terme, et c'est ce qui nous vaut la confiance dont nous jouissons auprès du clergé, et la protection de l'administration diocésaine. (Séss. 24 mai et compte rendu de 72-73.)

— 4. « Le 4 juin nous est arrivé le P. Horner, accompagné de son petit noir de Zanzibar. Tous ont été heureux de l'entendre parler de nos missions de la côte orientale d'Afrique. Avant de nous quitter, il a adressé à nos enfants une vive exhortation sur la vocation à l'apostolat.

« Nous ne pouvions rester indifférents, ni étrangers au grand mouvement religieux qui entraîne les catholiques vers les sanctuaires les plus célèbres. Le 25 juin, le P. Supérieur, le P. Cogniard et les membres de notre petit corps académique, se rendaient à Paray-le-Monial. Tous sont revenus non seulement touchés, mais enthousiasmés, de ce dont ils avaient été les heureux témoins.

— Voici du reste sur ce pèlerinage une lettre du P. Hubert au T. R. Père. Elle est écrite sous l'émotion qui le dominait encore le 28 juin, lendemain de son retour à Cellule —

« Mon Très-Révérend Père,

« Parti de Riom le 25 à midi et rentré dans cette ville le lendemain à 11 h. du soir, j'ai assisté pendant ces 35 heures au spectacle le plus émouvant, le plus consolant que j'aie vu de ma vie. La France et l'Europe ne sont pas perdues et nous courons au triomphe. Voilà ce que l'on croit fermement quand on a vu Paray-le-Monial.

« Nous étions de 12 à 1300 dans le convoi portant les représentants de l'Auvergne. Toutes les maisons religieuses d'éducation et autres avaient des délégués : plus de 300 prêtres, 500 hommes de la race catholique et des femmes en grand nombre. Et tout ce grand anime de cet enthousiasme renouvelé des croisades. Nous

arrivâmes à Taray vers 5 h. du soir; les voyageurs de Dôle, déjà en wagons, nous accueillent aux cris de: «vive l'Auvergne catholique! Nous y répondons par ceux de: «vive la Franche-Comté!». Nous nous rendons processionnellement à Taray, au milieu de continuelles ovations. Ses chants religieux et patriotiques sont entremêlés aux acclamations enthousiastes que nous font les Belges arrivés avant nous: «Vive l'Auvergne! Vive la Belgique! Vive le Sacré-Coeur! Vive Pie IX Pontife et Roi...! C'est indescriptible. On pleure partout. Et c'est ainsi pendant 24 heures, où l'on assiste à l'arrivée des pèlerins de Langres, de Nantes, d'Angers, de Rouen, de Montpellier, de Remet, de Troyes etc... Il n'est pas jusqu'à l'Espagne qui n'arrive avec une bannière superbe: «Cœur de Jésus, saluez l'Eglise et l'Espagne» (en Espagnol). Une députation d'Alsace et de Lorraine est là portant aussi ses bannières en deuil qu'on salue avec respect et espoir.

«Encore une fois, je renonce à vous décrire ce qui s'y est passé, et je vous certifie que personne ne saura le faire à moins qu'on n'ait une photographie des impressions comme une photographie des couleurs.

«Nous étions 10 du séminaire de Cellule, sans parler des personnes de la paroisse. Avec moi et le P. Cogniard, 7 de nos enfants, nos jeunes académiciens, représentaient la piété et le travail au séminaire et au scolastique, et le noir du P. Horner, représentait aussi Zanzi-bar. Nos enfants portaient la bannière du Sacré-Coeur que la dame d'un de nos amis nous avait donnée pour cette circonstance, ils chantaient des cantiques et acclamaient nos frères catholiques, notre St Père le Pape, le St Cœur de Jésus!... Ces enfants sont ravis!

«Mais il était presque impossible de dire la messe. Plus de 800 prêtres en ont été privés et ont fait la communion. Et ce pendant il y avait des autels de tous côtés, et de minuit à midi à 1 h. on a dit des messes. Le P. Cogniard a eu la bonne chance de trouver un oratoire privé chez la duchesse de Sully où M<sup>me</sup> du Corail l'a fait aller. Pour moi plus heureux, grâce aux précautions que j'avais prises et à ma persévérance à guetter avec mes enfants de 4 à 6 h.; pour qu'on ne m'enlevât pas ma place et mon heure, j'ai offert le St Sacrifice aux pieds de la bienheureuse Marguerite-

Marie, dont le drapeau de Patay ornait la chasse précieuse. Je l'ai offert, ainsi que je vous l'avais écrit, en votre nom et à vos intentions, aux quelles j'ai joint les miennes pour Cellule et pour tous ceux et celles qui pouvaient y avoir quelque droit ou quelque désir. Je vous avoue que je n'étais guère recueilli, mais je pense que N. S. m'aura pardonné un état indépendant de moi et qu'il aura pris en considération mes demandes. » (Lett. 23 juin.)

— 5. Dans le diocèse de Clermont, continue le bulletin de la C<sup>té</sup>, ont eu lieu d'autres pèlerinages auxquels nous avons pris une part active. Notre C<sup>té</sup> était représentée à la splendide inauguration de N. D. du Retour et à la réinstallation plus splendide encore de N. D. du Bon-Port, dont nos confrères ont pu voir dans les journaux la touchante histoire.

« Le R. P. Supérieur a, en outre, été invité à présider plusieurs grandes solennités religieuses. Notons simplement une magnifique cérémonie en l'honneur de N. D. de Lourdes, la clôture d'une mission et le beau pèlerinage de N. D. de Vassivière — « N. D. de Vassivière, écrivait le P. Hubert, est l'un des trois grands pèlerinages du diocèse. C'est là qu'était vicaire le R. P. Gravière, quand il quitta pour se rendre à la Neuville. Le curé m'a pressé de présider la fête splendide à laquelle assistait une population immense et un nombreux clergé. J'ai profité de l'occasion pour recommander au clergé de la montagne l'œuvre des Frères. » (Lett. 5 juill. 73)

« En ces circonstances, comme en plus d'une autre occasion, le P. Supérieur a pu juger de l'estime et de l'affection portés aux membres de notre institut par les prêtres d'Auvergne. (Lett. 25 et 26 août 73)

« Nos anciens élèves en particulier nous restent toujours bien attachés. Le jour de la fête du Mont-Carmel nous en réunissions une quarantaine, la plupart prêtres, ou sur le point d'être promus au sacerdoce. Il y a eu, comme de coutume, grand'messe après la classe du matin et sermon dans l'après-midi. On a pu constater avec bonheur le bon esprit qui anime ces anciens élèves, et nous nous sommes efforcés de les confirmer dans ces excellentes dispositions.

— 6. Le 15 juillet nous avions au milieu de nous M. l'abbé P. —  
juil



venu malgré ses nombreuses occupations, à la prière du P. Supérieur, pour présider une séance littéraire, où devaient être proclamés les résultats d'un concours ouvert entre toutes les classes en l'honneur du St-Sacrement.

« Le 29 juillet, ce digne ecclésiastique venait encore présider notre distribution des prix. Dans l'assistance, qui était nombreuse, l'on comptait plus d'une centaine de prêtres. Les élèves de Rhétorique ont joué avec succès la pièce intitulée la malédiction paternelle. »



## Ct<sup>é</sup> de Bordeaux.

Mars - Sept. 1873

1. Personnel. — 2. Ministère. — 3. Pèlerinages.

— 1. « Depuis la date à laquelle s'arrêtait notre dernier Bulletin, nous avons reçu (28 mai) dans la Ct<sup>é</sup>, le P. Le Belley, rentré de la Martinique et envoyé par le T. R. Père pour nous prêter son concours jusqu'à la retraite de la Maison-Mère. Le 30 mars nous étail déjà arrivé de St. Jean le F. Ulric.

« Le P. Richard est allé, dans le cours de l'été, passer quelques jours à l'hospice du Tondu, en compagnie de M. Rouanel, dans l'espoir d'y respirer un air plus bienfaisant. Il est toujours bien fatigué. »

— 2. « Les œuvres de notre petite Ct<sup>é</sup> ont suivi à peu près leur marche ordinaire. Pendant le temps pascal, les confessions ont été très-nombreuses. Bien souvent on passait dix heures et quelque fois plus au confessionnal.

« Le P. Le Belley a prêché la neuvaine préparatoire à la fête de St<sup>e</sup> Anne. L'exercice qui se faisait chaque matin après la Messe a été religieusement suivi par une certaine de personnes au moins.

« Pour la première fois nous avons fait un petit triduum de prières avec bénédiction du St Sacrement, en vue de nous préparer à la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Nous avons été heureux aussi de célébrer le triduum de prières recommandé par le Souverain Pontife, pour les besoins de l'Eglise. La fête de N. D. du Mont-Carmel a été

marquée d'une solennité des plus belles pour tout l'archidiocèse de Bordeaux. Ce jour-là, en effet, a eu lieu le couronnement de N. D. de Brachon. C'est la seconde cérémonie en ce genre faite dans le diocèse. Le P. Le Belley a eu le bonheur d'y assister.

— 3.° Nos pèlerinages annuels à N. D. de Calance et de Verdélais se sont ressentis cette année du mouvement général qui entraînait les populations catholiques vers les pieux sanctuaires de France.

Nos bons pèlerins étaient heureux en effet de s'unir à leurs frères de Lourdes, de la Salette et d'ailleurs. L'ensemble des exercices, des chants et des prières se rapprochait le plus possible de ce qui se fait au jourd'hui dans les divers lieux de pèlerinage. Les sermons, allocutions, recommandations, tout concourait admirablement au grand but proposé aux aspirations de tous les catholiques: indépendance du St-Père, triomphe de l'Eglise, et pour la France, retour à un ordre de choses stables avec un gouvernement chrétien.

« En dehors de ces pèlerinages, il y en eut plusieurs de Bordeaux à Lourdes, et l'on sait déjà qu'un des nôtres, le P. Le Belley, put prendre part à celui du 2 juin et prier aux pieds de la statue de Marie dans la grotte de Massabielle pour la Congr. tout entière. (Bull. t. ix. p. 48)

## Clé de Toulon.

Mars - Sept 1875

1. Jugement de la Cour d'appel d'Aix sur 2 Articles injurieux du Progrès du Var.
- 3. Attaque en diffamation. Triomphe. — 4. M. Roland, chevalier de Lie IX.
5. Réparations. Réconciliation de la 1<sup>re</sup> Chapelle. — 6. 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup> et Consum<sup>e</sup>.
7. Ecole d'association catholique. Id. des officiers. — 8. Personnel. Maladie du Fr. Desithés venant de Zanzibar. — Appendice: Jugement d'Aix. Id. contre le Progrès du Var.

— 1.° Le dernier Bulletin de la Clé (t. ix. p. 310) annonçait la heureuse issue de notre procès contre la municipalité de Toulon devant la cour d'appel d'Aix. Nous nous proposons de donner plus loin ce jugement. Voici en attendant un extrait du compte-rendu qu'en a publié le journal la Provence:

« Mercredi dernier a été plaidé à la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour un procès qui a dévoilé les tristes procédés de la mairie de Toulon à l'égard d'une œuvre religieuse digne de la plus grande sympathie, dite la sainte Famille, sous la direction du

R. P. Suilland. Cette œuvre a été fondée pour subvenir aux besoins matériels et moraux de la classe ouvrière. Les hommes du 4 sept. dans l'intérêt de la défense nationale, se crurent obligés d'expulser ces religieux. Ils s'emparèrent violemment de leurs locaux pour y loger des mobilisés. On vit alors se produire des faits qui ont soulevé l'indignation de tous les honnêtes gens...

La commune de Toulon, condamnée en 1<sup>ère</sup> instance, a fait appel de ce jugement. La Cour l'a déboutée de son appel et a fait droit à l'appel incident de la société de la Sainte-Famille, en élevant le chiffre des dommages intérêts à 10,000<sup>fr</sup>. M<sup>s</sup> Arnaud a plaidé pour la Commune de Toulon avec son habileté ordinaire. Il a soutenu que l'Etat seul était responsable et que, dans tous les cas, les sommes allouées devaient être diminuées dans une grande proportion. M<sup>s</sup> Roland, avocat du barreau de Toulon, a défendu avec beaucoup de talent les intérêts de la S<sup>te</sup> Famille. Il a fait ressortir dans un langage élevé tout le bien que cette œuvre avait fait à Toulon à la classe ouvrière et tout le bien qu'elle était encore appelée à lui faire...

« En dehors des faits du procès, on ne saurait croire que d'actes d'hostilité contre la S<sup>te</sup> Famille il y eût à reprocher aux radicaux de Toulon. M. Roland a flétri avec énergie la conduite de ces conseillers municipaux qui ont à cœur de poursuivre de leur haine toutes les institutions religieuses.

« La ville de Toulon aurait pu être condamnée à payer la valeur double des objets volés, en vertu de la loi du 10 vendémiaire, an IV ; mais l'avocat de la S<sup>te</sup> Famille a dit, avec beaucoup d'à-propos, qu'il ne voulait pas employer au service de sa cause une arme révolutionnaire, sa clientèle, d'ailleurs, ne voulait pas faire de la spéculation ; elle se bornait à ne demander que ce qui lui était rigoureusement dû. » (La Provence, N<sup>o</sup> du 30 mars 1875)

— 2. « Comme on pouvait le pressentir, les radicaux humiliés ne devaient point ménager les récriminations ; ils n'y firent pas défaut. Dans ses N<sup>os</sup> du 4 et du 5 avril, le mauvais journal, le Progrès du Var, organe de la démagogie Toulonnaise, nous insultait ouvertement ainsi que notre avocat, M. Roland, et la feuille catholique de Toulon, la Sentinelle du Midi. Un article de M. Oscar Cardy, membre du conseil municipal, publié le 6 avril, avec cette épigraphe : tant de fiel entre. N. il dans l'âme des dévots ! poussait l'injure jusqu'à la diffamation. Affectant à notre égard ces ridicules accusations d'espionnage dont nous avons été les victimes, il donnait notre Cong<sup>o</sup> comme étant constituée contrairement à toute légalité et reprochait à la C<sup>te</sup> d'avoir pendant la guerre recélé tout un personnel de sujets prussiens : le tout émaillé des qualifications de moines internationalistes spoliant la famille communale, d'oiseaux de proie venant au retour

de la paix, s'abattra sur la bourse de la municipalité Toulonnaise. (Progrès du Var.)  
N<sup>o</sup> du 6 avril 1873.)

— 3. « Indignés de cet article, M. M. Roland et Joubert, celui-ci rédacteur de la Sentinelle du Midi, vinrent sur-le-champ communiquer au P. Supérieur la résolution qu'ils avaient prise de citer devant le tribunal le Progrès du Var et de le faire condamner pour diffamation. Ils demandaient pour cela notre concours, promettant de venger sûrement avec notre réputation, leur honneur personnel et celui de tous les catholiques. Quant aux frais de la procédure, supposé qu'ils ne retombassent point à la charge de la partie adverse, certains d'avance de sa condamnation, ils devaient être supportés par tous les catholiques de la ville.

Le T. R. Père, informé de ce projet, ne crut pas devoir refuser son assentiment, et une nouvelle affaire s'engagea. (Lett. du 6 av. 73.)

« Il y eut quelque temps un essai d'accommodement, à l'occasion d'une lettre écrite par une dame de la famille d'un de ceux qu'on poursuivait. Cependant M. Oscar Tardy lui-même, à la suite de l'élection de Barodet à Paris, refusa tout arrangement, et le procès suivit son cours. (Lett. des 25 avril et 9 mai 73.)

« Le Samedi 7 juin, dans l'octave de la Pentecôte, il y eut séance du Tribunal pour entendre la plaidoierie. M<sup>o</sup> Roland prouva avec éloquence, en s'appuyant sur les divers documents envoyés de la Maison-Mère, que les Frères que nous avions pendant la guerre, n'étaient point sujets allemands, ces Frères ayant renoncé à leur nationalité dès avant cette époque, et que nous ne cachions point, comme le Progrès du Var persistait à le dire, des espions prussiens dans la C<sup>te</sup>. Il établit ensuite que notre Cong<sup>o</sup> était légalement reconnue par l'Etat, et montra que la feuille radicale nous avait grossièrement diffamés. (Lett. du 22 juill. 73.)

« Le vendredi suivant, 13 juin le Tribunal prononça le jugement, conformément aux conclusions de notre avocat, et condamna M. Oscar Tardy, signataire de l'article, à une amende de 100<sup>fr</sup>, avec contrainte par corps pour une durée de vingt jours, ainsi qu'aux frais de la procédure et ceux de l'insertion du dit jugement dans les trois journaux de Toulon. On trouvera du reste ce

document-in extenso à la fin du Bulletin.

« Nous aurions pu demander des dommages-intérêts pour une somme de 25 000<sup>f</sup>, mais nous jugeâmes qu'il valait mieux s'écarter toute question d'argent, afin de montrer clairement que notre seul souci était de défendre le nom de notre Institut et de le venger une fois de plus des accusations calomnieuses et infamantes d'un journal que cette condamnation devait nécessairement frapper d'un nouveau discrédit auprès de tous les honnêtes gens. » (Lett. des 1<sup>er</sup> juin et 2<sup>juill.</sup> 73)

— 4. « Pour ce débat comme pour le précédent, indépendamment de la justice de la cause, le dévouement et le talent de notre avocat, M. Roland, avaient grandement contribué aux bons résultats obtenus. Le C. R. Père avait eu à cœur de lui témoigner sa reconnaissance au nom de la Cité et de l'Institut, et sans parler des lettres de félicitation qu'il lui avait écrites, il avait fait solliciter pour lui à Rome, par le P. Freyd, la croix de l'ordre de Pie IX. En recevant avis du P. Freyd que la croix avait été accordée à la sollicitation de M. gr. Mercurelli, le C. R. Père s'empressa d'écrire de nouveau à M. Roland. La lettre et la faveur qu'elle lui annonçait le mirent au comble du bonheur. Voici en quels termes il s'empressa de répondre, le 5 mai, au C. R. Père :

Mon Révérend Père Général,

A la nouvelle de l'actuelle bonté de Sa Sainteté à mon égard, j'ai l'âme remplie d'un double sentiment de confusion profonde et de reconnaissance émue; je suis complètement indigne de l'honneur que daigne me faire l'Auguste Chef de l'Eglise et je m'inquiète d'une faveur que je n'ai pas méritée. Mon ardent amour pour notre St<sup>e</sup> Religion a été hélas! bien infécond jusqu'à présent, et le peu de bonne volonté que j'ai pu montrer ne vaut point la peine d'être compté. La récompense m'arrive donc avant le labeur, et je ne puis l'accepter qu'à titre d'avertissement du bien dont l'accomplissement m'incombe comme chrétien militant.

Si ma conscience se trouble d'un honneur aussi immérité, mon cœur est tout à la joie de connaître que je dois à votre bienveillance la haute distinction dont vous daignez me donner avis: comment vous rendre une grâce suffisante de cet excès de bonté! Votre Paternité avait bien voulu me faire exprimer sa satisfaction sur mes modestes efforts dans des termes qui dépassaient déjà mon mérite; l'expression de votre contentement, très-Révérend Père Général, m'avait comblé de bonheur, mais dans votre générosité, vous avez voulu m'accabler, et me voici, grâce à votre puissant crédit, en possession d'une faveur

des plus envious, permettez-moi donc de vous remercier avec effusion.

„ J'aime à confesser les nouveaux devoirs que cet événement me crée envers l'Église et son glorieux et pieux Pontife; quant aux sentiments de gratitude et d'amour qu'il m'inspire envers votre personne vénérée et votre chère Cong<sup>g</sup>, il m'est difficile de vous les traduire dans leur entière vérité.

„ Soyez donc remercié encore, Très-Révérend Père Général, de vos grandes bontés, et daignez agréer l'humble hommage de respect et de dévouement, de votre fidèle serviteur,

L. Roland.

„ En même temps qu'à M. Roland, le C. R. Père avait écrit à Mgr. Jordani Ev. de Trévies, pour prier sa Grandeur de faire elle-même remise au digne avocat du Bref et des insignes de sa décoration. Mgr. Jordani répondit le 17 mai, s'estimant heureux de remplir la mission qui lui était proposée. Monseigneur profita pour cela d'une Confirmation qu'il donna à Toulon le 8 mai, au pensionnat des Sœurs de St. Maur. En, en présence de toute l'assistance, sa Grandeur, après la cérémonie de confirmation, recut M. Roland Chevalier de Pie IX et lui conféra ses titres, en lui remettant le diplôme et la Croix. On juge aisément de la joie de cet homme si chrétien, et celle de sa respectable mère et de ses sœurs, toutes si pénétrées d'un profond sentiment d'amour pour le Pape et pour l'Église. Les Sœurs de St. Maur étaient elles aussi bien heureuses de cette distinction accordée à M. Roland, car il avait également défendu et fait triompher leur cause dans un procès intenté par elles contre d'injustes prétentions de la municipalité.

Dans la seconde moitié de sept., M. Roland s'est rendu à Paris, et il s'est empressé de faire sa visite au C. R. Père qui lui a offert l'hospitalité au séminaire. Il l'a remercié, logant déjà en ville chez un de ses amis, mais trois fois il a accepté à dîner à la maison.

„ Nous avons dit, continue le Bulletin de la C<sup>g</sup>, que M. Roland, se croit notre obligé, et qu'il a refusé toute espèce d'honoraire. Il en est de même de l'avoué qui a dit à Aix s'occuper de notre procès. A une lettre du P. Supérieur où il le priait,

en le remerciant de son dévouement, d'envoyer ses comptes, il a répondu qu'il était trop heureux d'avoir rendu service à notre œuvre et qu'il était inutile de lui parler d'honoraires. (Lett. 6 avril 73)

— 5.° Presque immédiatement après le jugement en appel prononcé à Aix, la ville de Toulon nous rendait les chefs des bâtiments restés sous séquestre, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucune sommation par huissier. (Lett. 2 avr.) Tout aussitôt les ouvriers furent mis à l'œuvre pour les réparations à faire en commençant tout d'abord par la grande chapelle. Ces travaux entrepris le 4 avril étaient terminés de manière à permettre la bénédiction pour le 14 mai.

« Cette cérémonie fut faite par le P. Supérieur lui-même, autorisé pour cela par Mgr Jordan. Malgré un affreux mistral, nos 230 chaises étaient occupées par une assistance d'élite. On remarquait entre autres personnes de distinction, M. Vicary, Directeur du Port, M. le Comte d'Andiffret, payeur général du Département, la famille de Montety, les amis de M. de Broglie, les membres de l'union catholique. Un aumônier de la marine prêcha. La cérémonie dura de 10 h. à midi 10 minutes. (L. 9 mai 73)

« Les travaux de la chapelle finis, les ouvriers se mirent à réparer la partie des bâtiments appelés le couvent. La veille de la Pentecôte nous pûmes en prendre possession cependant, bien qu'elles ne tendissent qu'à mettre les appartements sur le même pied qu'avant leur occupation par les mobiles, les réparations ont duré encore pendant le mois d'août, ce qui indique l'étendue des dégâts commis. »

— 6.° Par suite de l'ouverture de notre grande chapelle, notre ministère à l'extérieur s'est un peu accru. Nous avons administré plusieurs personnes de nos environs.

« Le dimanche de la Trinité, 1<sup>ère</sup> communion de 16 enfants, dont 15 de notre école et une petite fille, élève des sœurs. Huit jours après, ces enfants étaient confirmés dans l'église St-Louis. »

— 7.° Pour ce qui est de cette petite école de garçons, elle va assez bien et compte 60 enfants.

« L'œuvre proprement dite des apprentis et jeunes ouvriers languit toujours. Cependant chaque soir nous donnons des leçons

de musique instrumentale à une vingtaine de jeunes gens. Le Frère Louis-Stanislas, aidé d'un professeur laïque, s'y dévoue avec zèle. Mais ces jeunes-gens sont loin encore d'être pieux.

« Depuis 6 mois, il existe à Toulon une association catholique d'hommes, que le P. Supérieur a voulu intéresser à son œuvre de la jeunesse. Bien qu'il ait dans une de leurs réunions exposé la situation et fait valoir les motifs qui semblaient militer pour lui obtenir leur concours, ces Messieurs n'ont pas jugé la chose opportune. Les membres de cette association ont cependant généreusement aidé nos sœurs de la Cité, dont la position est si difficile depuis qu'elles sont privées du traitement de la Commune.

« A côté de cette association se trouve celle des officiers de terre et de mer. C'est une œuvre dont peuvent faire partie les marins, les soldats et les ouvriers de l'arsenal. Le Conseil se compose de M<sup>r</sup> Scias, lieutenant de vaisseau, bien connu de nos confrères du Gabon et des Pères restés à Luris pendant le siège, de M<sup>r</sup> de Gonatit, commandant en second de l'escadre et M<sup>r</sup> Delmas, chirurgien major. Il y a grand nombre d'adhérents. M<sup>r</sup> Scias est venu proposer au P. Supérieur de fonder cette œuvre chez nous et il y a consenti avec empressement à cause du bien qui pourra en résulter »

— 8. « Quant à notre personnel, nous n'avons rien de particulier à relater. Comme il a été annoncé déjà au Bulletin général (t. II, p. 545) le P. Metz, autorisé pour cela par le C. R. Père, a pu se rendre le 22 juin à N. D. de Lourdes, avec un pèlerinage organisé dans le diocèse. Sa santé va toujours se soutenant assez bien. Ainsi qu'on l'a vu également, nous avions, à leur retour de Zanzibar, donné l'hospitalité au P. Mächon et au F. Dosilthée. Celui-ci a été atteint dans notre Cité d'une fluxion de poitrine qui l'a conduit assez rapidement à un état de plus graves. C'est vers le 17 mars qu'il s'est senti souffrant, et bientôt le P. Supérieur concevait à son sujet de sérieuses inquiétudes. Il ne crut pas urgent néanmoins de lui conférer les derniers sacrements, mais il se borna, tout en le recommandant aux prières des différentes Cités par l'entremise de la



Maison Mère, à lui faire connaître la gravité de son état. Ce cher Frère a pu relever heureusement de cette maladie, et une fois entré en convalescence il est parti pour la Savoie, d'où il s'est rendu plus tard à la Maison-Mère, puis à Cellule (5 oct.).»

### Jugement de la Cour d'appel d'Aix.

26 mars 1873.

République française. Au nom du peuple français. La Cour d'appel d'Aix a rendu l'arrêt suivant:

Entre la Commune de Toulon; poursuites et diligences de M. Vincent Gaston Allègre, son maire, avocat, domicilié et demeurant à Toulon, appelante du jugement rendu par le tribunal civil de 1<sup>re</sup> instance de Toulon, le 31 août 1872, et intimé sur l'appel incident de la Société de la S<sup>te</sup> Famille comparaisant par M. Jourdan, avoué; et M. Frédéric Le Tavasseur demeurant à Paris, réagissant en qualité de gérant de la Société en commandite. La S<sup>te</sup> Famille intimée et appelant incidemment, comparaisant par M. Condroyer, avoué;

Il s'agit au procès d'une demande en paiement de diverses sommes réclamées par la Société S<sup>te</sup> Famille à la Commune de Toulon, pour le préjudice qui lui a été occasionné, par suite de l'expulsion des religieux de la dite Société, après le 2 oct. 1870, et par suite du casernement des mobilisés, à partir du 5 nov. 1870, préjudice consistant en déprédations commises au couvent, à la chapelle et à l'œuvre de la jeunesse, en disparition d'une grande partie des meubles et effets mobiliers, en dégâts causés à une partie des meubles et du mobilier existant encore.

Ses faits du procès sont exposés dans les qualités et les motifs du jugement du 28 mars 1872, et dans ceux du jugement dont est appel. Ils sont adoptés pour les présentes.

Le tribunal de Toulon, par des motifs auxquels on se réfère, a rendu le jugement dont le dispositif suit. (Voir ce jugement reproduit au Bulletin page 390.)

La Commune de Toulon a fait appel de cette décision sous la constitution de M. Jourdan, avoué, M. Condroyer s'est constitué pour la Société la S<sup>te</sup> Famille. L'affaire portée au rôle de la Cour a été conclue dans les termes suivants: M. Jourdan pour la Commune de Toulon a conclu ce qu'il plaise à la Cour, réformant, débouter le Sieur Le Tavasseur de ses fins et conclusions comme non recevables par défaut d'action et autres; subsidiairement, s'en débouter comme injustes et mal fondées; très-subsidiairement enfin, dire que la Commune de Toulon ne sera tenue, dans le cas où contre toute attente l'action de Le Tavasseur serait déclarée recevable et fondée, qu'aux réparations évaluées en la présence du Direct<sup>r</sup> à 1100<sup>fr</sup>; donner acte à la Commune, mais seulement dans le cas où l'action serait déclarée recevable et bien fondée de ce qu'elle accepte le chiffre de 1377<sup>fr</sup> 50, représentant la valeur des détériorations mobilières; dire et ordonner, en outre que la demande de Le Tavasseur, concernant le mobilier, est déclinée à 7659<sup>fr</sup> 40

rejetée comme non justifiée par le demandeur à qui en incombe la charge; ordonner la restitution de l'amende et condamner l'intimé à tous les dépens de 1<sup>re</sup> instance et d'appel à la Commune de Toulon, dans tous les cas, sa garantie contre l'Etat.

M. Coudroyer, pour l'intimé a conclu à ce qu'il plaise à la Cour, sur l'appel principal de la Commune de Toulon, confirmer le jugement dont est appel, et faisant droit à l'appel incident du Sieur Le Tavasseur, condamner la Commune de Toulon à payer au Sieur Le Tavasseur en sus des sommes allouées par les 1<sup>ers</sup> juges

1<sup>o</sup> la somme de 2000<sup>s</sup> à titre de dommage intérêts pour le préjudice déjà subi lors du jugement dont est appel; 2<sup>o</sup> celle de 15000<sup>s</sup> en réparation du préjudice occasionné par suite de l'appel de la ville de Toulon; et ce avec amende et dépens de 1<sup>re</sup> instance et d'appel à la charge de la ville de Toulon; les dépens d'appel distraits à son profit, sur son affirmation d'en avoir fait l'avance.

La cause a présentée à juger les questions suivantes:

- 1<sup>o</sup> La ville de Toulon doit-elle être déclarée responsable des faits, à raison desquels des dommages intérêts sont réclamés?
- 2<sup>o</sup> En cas d'affirmative quelle somme doit-il être allouée à la 5<sup>te</sup> Famille?
- 3<sup>o</sup> La Cour doit-elle faire droit aux fins en dommages intérêts formulées par l'avoué de la 5<sup>te</sup> Famille, soit dans son appel incident, soit dans sa demande basée sur le préjudice subi par l'appel?
- 4<sup>o</sup> Faut-il donner acte à la Commune de ses réserves contre l'Etat?
- 5<sup>o</sup> Quid des dépens?

Qualités maintenues sur opposition, par nous Président de la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour, chevalier de la Légion d'honneur, fait à Aix au palais de justice le 3 avril 1873. — Le Président, signé: Ferand Giraud.

Après avoir ouï à l'audience publique de ce jour les conclusions des avoués des parties. M. Auguste Arnaud, avocat de la Commune de Toulon, assisté de M. Jourdan, son avoué; M. Roland, avocat du barreau de Toulon, et celui du Sieur Frédéric Le Tavasseur, agissant en qualité de gérant de la Société la 5<sup>te</sup> Famille, assisté de M. Coudroyer son avoué; ouï les conclusions de M. Soubrat, substitut du Procureur général, pour le Procureur général;

Et après en avoir délibéré:

Sur la responsabilité de la Commune, — attendu que les administrateurs de la Société en Commandite la 5<sup>te</sup> famille ont été déposés de violence, en 1870, des immeubles qui constituent leur propriété à Toulon, que lorsqu'ils ont voulu se faire remettre en possession des dits immeubles, la Commune de Toulon s'en était mise indûment en possession; que dans ces circonstances, c'est à bon droit qu'ils ont agi contre ce détenteur irrégulier pour obtenir la restitution de leur propriété, comme la réparation du dommage que cette rétention illégale et arbitraire leur avait causé; qu'ils étaient d'autant plus fondés à le faire, à ce dernier point de vue, que l'usage abusif qu'avait fait la ville de Toulon des locaux indûment occupés par elle, en y plaçant des troupes plus

ou moins indisciplinés, avait été la cause principale des dégâts et des soustractions qui y avaient été commises; que si, comme le prétend la commune certains enlèvements frauduleux ont eu lieu avant sa prise de possession, elle ne justifie nullement ses prétentions et en s'emparant des lieux par elle indûment occupés, sans constitution préalable et contradictoire, elle a pris à sa charge l'obligation de les rendre intacts au légitime propriétaire, sauf son recours contre les tiers qui auraient coopéré aux déprédations, commises;

Attendu, au surplus que la commune a reconnu en principe et dans une certaine mesure, que sa responsabilité était engagée, en offrant de payer les frais occasionnés par la mise en état des lieux, et que le tribunal de Toulon, par son jugement du 28 mai 1872, acquiescé et exécuté par toutes les parties, a consacré ce même principe;

En ce qui touche les réparations aux bâtiments, — adoptant les motifs des premiers juges;

En ce qui concerne les dégradations occasionnées au mobilier;

Attendu que les premiers juges ont déclaré dans les motifs du jugement qu'une somme de 298<sup>fr</sup> 50 était due à ce chef; mais que le dispositif du jugement est muet, quant à ce; que si des observations ont été présentées à cet égard par les intimés, d'un autre côté ils se sont bornés à conclure à la confirmation, en demandant incidemment une réformation que sur deux chefs; l'augmentation des dommages intérêts p. indue possession, demande à laquelle il sera fait droit, et une allocation de dommages intérêts p. préjudices causés depuis le jugement; que dans ces circonstances, en l'état de la procédure, il n'est pas permis à la cour de réparer l'oubli qui paraît s'être glissé dans le dispositif de la sentence dont est appel.

En ce qui touche le mobilier disparu; — Attendu qu'en prenant en considération l'importance des locaux occupés, le nombre des habitants et le mode d'habitation, la destination des dits locaux, les notes fournies par les dits propriétaires, et l'inventaire fait par les agents de la commune, pendant l'indue possession, le recolement des experts nommés par justice constatant de nombreux manquements, même depuis la dresse du dit inventaire, il est suffisamment démontré que la somme de 7659<sup>fr</sup> 40<sup>c</sup>, allouées par les premiers juges n'a rien d'exagéré; que dépossédés par la force et la violence, les administrateurs de la St<sup>e</sup> Famille ne peuvent faire une preuve plus complète que celle qu'ils administrent, et qui donne à la cour la certitude que leur demande est juste;

En ce qui touche les dommages-intérêts; — Attendu que la somme de 10,000<sup>fr</sup> demandée en première instance n'est qu'une réparation insuffisante des préjudices causés à la Société de la St<sup>e</sup> Famille par l'indue occupation de la ville de Toulon, qu'elle représente à peine la perte résultant du défaut de jouissance des locaux occupés par les gérants et administrateurs de la société, la perte éprouvée sur les loyers des maisons ouvrières qui en

dépendent, sur les redevances des écoles qui ont été fermées et sur les autres ressources que retirait la société de son fonctionnement, ressources qui ont été temporairement paralysées pendant que la société continuaient à supporter des charges fort lourdes et notamment les intérêts considérables des sommes empruntées pour édifier les locaux composant l'effectif de la société, et dont la ville de Toulon la privait indûment, que dès lors, il y a lieu de faire droit de ce chef à l'appel incident et de porter de 8,000<sup>fr</sup> à 10,000<sup>fr</sup> la somme allouée par les 1<sup>ers</sup> juges

Sur les réserves faites par la commune. — Attendu qu'il y a lieu de donner acte à la Commune des réserves qu'elle fait d'agir contre ceux qui auraient coopéré au préjudice qu'elle est condamnée à réparer, que ces réserves constituent de sa part un acte de sage administration puisqu'elles ont pour but de faire mettre à la charge de ceux qui ont engagé la responsabilité de la commune les indemnités que la caisse communale, ou soit les contribuables de la ville de Toulon sont condamnés à payer

Sur l'appel incident concernant les dommages causés pour l'appel: — Attendu que l'appel de la Commune de Toulon n'a pas un caractère purement vexatoire qui puisse motiver de ce chef une allocation de dommages-intérêts, que plusieurs des difficultés soulevées par cet appel l'ont été sérieusement et que d'ailleurs en prévision d'une action en recours, la ville devait pour régulariser sa situation, a pu se croire obligée de déférer à la cour la sentence dont s'agit.

Sur les frais: — Attendu qu'ils doivent être mis à la charge de la partie qui succombe.

La cour statuant sur l'appel principal comme sur l'appel incident, confirme le jugement dont est appel en tant qu'il reconnaît la responsabilité de la commune et qu'il la condamne à payer à Le Tavasseur en qualité de gérant de la société St Famille la somme de 2327<sup>fr</sup> 50 pour réparation à faire aux bâtiments, plus 224<sup>fr</sup> pour blanchissage à la chaux faite à une partie des dits bâtiments, celle de 7659<sup>fr</sup> 40, valeur des meubles enlevés, élève à 10,000<sup>fr</sup> la somme de 8000<sup>fr</sup> allouée à titre de dommages intérêts pour réparation du préjudice souffert pour défaut de jouissance des lieux dont il s'agit, le tout comme l'ont déclaré les premiers juges avec intérêts à partir du 5 nov. 1871, date du dépôt du mémoire entre les mains du Préfet du Var, donne acte à la commune de ses réserves en garantie, déboute Le Tavasseur de sa demande en dommages intérêts pour préjudices causés par l'appel de la commune et condamne cette dernière à l'amende et aux frais de première instance et d'appel, ces derniers distraits au profit de l'avoué Couderoyet, aux affirmations de droit.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique tenue par la Cour d'appel d'Aix, 1<sup>ère</sup> Chambre civile, le 26 mars 1873.

Présents: M. le Président Feraud Giraud; M. M. les Conseillers Tabuy

Mars - Sept 1873.

659.

(doyen), Poulle de Figarelli, Baresse, Fremy, Germondy.

M. Souberat, substitut du Procureur-général.

signés: Teraud Guaud et Jaubert cos. greffier.

Enregistré à Aix, le 7 avril 1873, folio 115 Case 5

Jugement du tribunal civil de Toulon,  
condamnant le Progrès du Var.

13 juin 1873.

Attendu que s'il est regrettable que dans les numéros des 31 mars, 3 et 4 avril 1873 du Progrès du Var, pour justifier l'acte arbitraire, dont les religieux de la Cong. du St-Esprit ont été victimes, en octobre 1870, le rédacteur ait rappelé les soupçons d'espionnage qui en avaient été le prétexte, de manière à laisser croire que ces soupçons n'étaient pas dénués de tout fondement sérieux et que d'ailleurs la population les avait partagés, néanmoins les articles des numéros précités, contiennent plutôt des insinuations mulveillardes que l'imputation de faits précis et ne sauraient dès lors, être considérés comme ayant un caractère diffamatoire.

Attendu qu'il en est autrement de l'article inséré dans le numéro du 6 avril où les demandeurs qualifiés de moines internationaux, sont accusés de spolier la famille communale sur la bourse de laquelle ils se seraient abattus comme des oiseaux de proie.

Attendu que le mot spolier réveille nécessairement l'idée d'une dépossession accomplie, à l'aide de la fraude ou de la violence, que les mots oiseaux de proie déterminent d'ailleurs le sens dans lequel il a été employé.

Attendu qu'en adressant ce reproche de spoliation à des hommes qui ont obtenu de la justice la réparation de dommages qu'ils ont éprouvés, en les accusant de dépouiller injustement la commune de Toulon, reconnue, par un jugement et un arrêt, responsable des atteintes portées à la propriété de la société à laquelle ils appartiennent, Oscar Curdy, gérant du journal et signataire de l'article, a imputé aux demandeurs, un fait de nature à porter atteinte à leur honneur et à leur considération et a, par suite, commis envers eux le délit de diffamation prévu et puni par les articles 1<sup>er</sup>, 13, 14 et 18 de la loi du 17 mars 1819.

Attendu qu'il ne saurait invoquer, comme une excuse suffisante les entraînements d'une polémique, à laquelle les religieux du St-Esprit ont toujours été étrangers, mais qu'il faut lui tenir compte de la déclaration faite à l'audience que les mots ont trahi et dépassé sa pensée et du désaveu de l'imputation diffamatoire dirigée dans son journal contre les plaignants.

Attendu que les parties civiles ont déclaré renoncer aux dommages-intérêts réclamés par l'exploit introductif d'instance ;

Attendu qu'il y a lieu d'ordonner qu'Oscar Cardy sera tenu de publier une fois intégralement, dans le journal le Progrès du Var, le présent jugement et d'autoriser les parties civiles à le faire insérer, aux frais du condamné, dans les deux journaux de Toulon le Toulonnais et la Sentinelle du midi.

Par ces motifs, vu les dispositions des articles 1<sup>er</sup>, 13, 14 et 18 de la loi du 17 mai 1819, 26, de loi du 26 mai 1819, 52 du Code pénal et 194 du Code d'instruction criminelle, dont la lecture a été faite à l'audience par M. le Président.....

Le tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Toulon (Var) jugeant correctionnellement, dit qu'Oscar Cardy, en publiant, dans le n<sup>o</sup> du 6 avril 1873 du Progrès du Var, l'article commençant par ces mots : « Il est rare de voir » et se terminant par ceux-ci : « il faut prendre pour modèle », a diffamé les cinq demandeurs par l'un des moyens énoncés dans l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 mai 1819.

Le condamne à une amende de 100<sup>f</sup> avec contrainte par corps dont la durée est fixée à 20 jours;

Ordonne que le présent jugement sera, dans les quarante-huit heures de sa signification, publié intégralement en tête du journal le Progrès du Var.

Autorise en outre les demandeurs à le faire insérer une fois intégralement dans les deux journaux le Toulonnais et la Sentinelle du Midi.

Leur donne acte de la renonciation formelle qu'ils ont faite à la barre à tous dommages-intérêts

Condamne Oscar Cardy aux dépens taxés, à 13<sup>f</sup> non compris ceux de la publication et des insertions du jugement, avec contrainte par corps.

Ainsi jugé et prononcé à Toulon, en audience publique au Palais de justice, le 13 juin 1873, présents M. M. Madon, président, Diétri, Ginesy, Pascal, juges; Ballot, Beaupré, procureur de la République et Castellan, commis greffier. — Enregistré à Toulon, le 26 juin 1873, folio 77, verso case 9.

## Nouvelles récentes des Clés.

— Le sacre de M<sup>gr</sup> Duret a eu lieu avec celui de M<sup>gr</sup> Blinzer le lundi 29 sept. à l'église de St-Sulpice. Le St-Désir avait bien voulu, à la demande du P. Éryès, accorder, pour ce jour, une bénédiction toute particulière au nouveau Vicaire apostolique. (Lett. du 25 sept.) Nous accettons au prochain Bulletin le récit de cette belle cérémonie.

— Depuis la publication du dernier N<sup>o</sup> du Bulletin sont arrivés à Paris des Clés d'outre-mer : le 25 août, le P. Drouant, revenu de la Martinique, — le 13 sept., le P. Binder, parti de Chandernagor. — Déjà auparavant, le 15 août, un de nos exilés d'Allemagne, le P. Bangratz, venait attendre à Paris sa nouvelle obédience.

— Sont partis à destination de différentes missions ou Clés d'outre-mer : — Le 28 sept., de Marseille, pour Maurice, les P. P. Burg et Rozerot, nouveaux Profès ; — le 5 oct., de Bordeaux, le P. Klaine pour le Gabon, M<sup>r</sup> Samba, novice pour la Sénégambie ; — le 7 oct., de St-Nazaire, le P. Lestrat pour la Guyane, les P. P. Tranquille et Frinault, ainsi que le F. Norbert, pour la Martinique, — le 8 oct., de Liverpool pour Haïti, le P. Schlewack et M<sup>r</sup> Vatran, scolastique.





# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

I. Admissions — Par décision du 19 oct. ont été admis à contracter leurs premiers engagements, à N. O. de Langonnet, pour la Coutessaint Au grand Scot M Théodule Laurent du dioc. de Verdun.

Au Petit à Clasticar.

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| M. M. Georges Pascal, du dioc. de Versailles | P. de rel. S. Joseph Sabre,        |
| Georges Ingweiler, du dioc. de Strasbourg,   | P. de rel. St. Antoine de Padoue,  |
| Théophile Melletet, id. id.                  | , P. de rel. St. Ignace de Loyola, |
| Ferdinand Meyer, " "                         | , P. de rel. St. Laurent,          |
| Blaise Harssler, " "                         | , P. de rel. Marie-Immacé,         |
| Joseph Lang, " "                             | , P. de rel. S. Louis de Gonzague, |
| Pierre Rimont, du dioc. de Tannes,           | P. de rel. S. Paul de la Croix,    |
| Joseph Heim, du dioc. de Strasbourg,         | P. de rel. S. François-Xavier,     |
| Ernest Hertz, de de id.,                     | P. de rel. S. Louis de Gonzague,   |
| Mathias Muller, " "                          | , P. de rel. S. François d'Assise. |

II. Placements et mutations. — Le placement des nouveaux Profès a été complété comme il suit : Les P. P. Viallon et Finault ont reçu l'obédience pour la Guadeloupe, le P. Urquhart, pour la Martinique, et le P. Schloweck pour Port-au-Prince en Haïti (dec. du 20 oct. 1873)

Les P. P. Phœnix et Mallet sont destinés, le premier pour la Sénégambie, et le second pour la Mission du Zanguebar (15 oct. 1873)

— Les P. P. Kerambrou et Coquel, remplacés à la Guadeloupe par les P. P. Viallon et Finault, doivent être envoyés à la Guyane.

Le P. Power, revenu il y a quelque temps de Maurice, et depuis à Blackrock, a son obédience pour la Côte de Port d'Espagne à la Trinidad,

ainsi que le P. Bonjean, actuellement à la Martinique.

Le P. Richeur, que sa mauvaise santé a obligé à revenir récemment de Sierra-Léone, est destiné pour la nouvelle C<sup>te</sup> des Etats-Unis. Il est remplacé à Sierra-Léone par M. Samba, novice, parti le 5 oct. de Bordeaux.

— Quant aux Frères, le Fr. Cosithée a été placé à la C<sup>te</sup> de Calulué, et le Fr. Norbert, envoyé à la Martinique avec le Père Tranquille.

— Trois scolastiques ont également reçu leur obédience pour la Martinique, à savoir: M. M. Maisonneuve, Thomas et Verdier (Dominique) — Un autre scolastique, M. Fabran, a été envoyé en Haïti avec le P. Schlewack

---

## Nouvelles générales.

---

### I. Sacre de Mgr Blanger et de Mgr Duval.

29 sept. 1873

Nous annonçons au dernier Bulletin une petite relation du sacre de Mgr Blanger et de Mgr Duval. C'est moins une description de cette imposante cérémonie qu'un récit sommaire des principales circonstances propres à les intéresser, que nous voulons donner à nos confrères.

Comme nous l'avons dit, Mgr Blanger avait d'abord pensé à se faire sacrer dans notre chapelle, à l'exemple de Mgr Lorcher qu'il assistait alors en qualité de Vicaire général. Mais en égard aux nombreux invités qu'il prévoyait devoir se rendre à la solennité, il s'était occupé de chercher une enceinte plus spacieuse, et il fixa son choix sur l'église de St. Sulpice, que M. le curé lui céda bien volontiers pour la circonstance.

Dans son voyage à Rome, il avait obtenu du St. Père, par une autorisation spéciale, de se faire sacrer le 29 sept. fête de St. Michel Archange. Le P. Freyd reçut la même permission pour Mgr Duval par Indult du 14 sept.

Réunir, en effet, les deux consécrations épiscopales en une même solennité, c'était en augmenter l'éclat, en simplifier les préparatifs et en réduire les dépenses. C'était en outre pour nous, comme la consécration extérieure et publique des deux principales œuvres de notre Cong., l'œuvre coloniale et celle des missions. Enfin, pour le Trésor de la Sé. négambie si éprouvé dans ces dernières années, il en résultait un avantage à considérer; car aussitôt que le C. R. Père lui en parla, Mgr Blanger s'offrit généreusement à garder à sa charge les frais généraux de la cérémonie.

Par une déférence pleine de courtoisie pour Mgr Desprez, Archevêque de Toulouse, qui auprès du Ministère, et sur la recommandation de Mgr Fava, s'était intéressé à sa nomination, Mgr Blanger avait voulu l'avoir pour Prélat consécrateur. Ayant déjà sacré successivement Mgr Fava et Mgr Delamoy, pour les sièges de la Martinique et de la Réunion, Mgr Desprez devenait ainsi le père, dans l'épiscopat, de nos trois évêques des colonies. Comme on le pense bien, ce choix fait par Mgr Blanger agréait parfaitement à Mgr Duret et au C. R. Père, tant à cause de la haute estime qui s'attache dans tout l'épiscopat français au nom de Mgr Desprez, qu'en considération des rapports excellents et de la plus grande intimité que ce Prélat, vieil ami de la Cong., continue d'entretenir avec nous.

Quant au choix des deux prélats assistants, les deux évêques élus avaient été d'avis avec le C. R. Père, qu'il convenait d'inviter les évêques de la province de Bordeaux, siège métropolitain dont relèvent les évêchés des colonies. Mais seul, Mgr d'Oubremont put accepter. L'évêque d'Alger, toujours bien attaché à notre Cong., est, comme on le sait, un ancien élève du Séminaire français; nous fûmes donc heureux de le voir se rendre au désir qui lui avait été exprimé. Restait à choisir le second prélat assistant; Mgr Blanger en remit le soin au C. R. Père, qui s'adressa alors à Mgr de Marguerie, ancien évêque d'Autun et Chanoine de St-Denis. Outre que Sa Grandeur connaissait particulièrement notre Cong., par suite de nos communes relations avec l'Institut des Sœurs de St-Joseph, de plus à cause des loisirs que lui laisse son canonicat, elle pouvait plus

facilement prêter sa participation à la cérémonie.

Pour ce qui est des fonctions et des cérémonies secondaires du sacre, elles devaient être remplies par un personnel de prêtres ou de clercs fourni soit du séminaire du St. Esprit soit du noviciat. Au P. Léon Le Tasseuseur revenait naturellement la direction de toute la partie liturgique. Aussi avait-il dû hâter son retour de Normandie, pour venir distribuer à chacun ses fonctions, préparer les divers officiants, et s'assurer un peu d'avance de la bonne marche de toute la cérémonie.

Sur le désir que lui avaient exprimé simultanément le C. R. Père et les deux prélats, le Nonce daigna venir assister au sacre. Cette présence, indépendamment de l'éclat particulier qu'elle conférait à la solennité, était surtout précieuse aux deux évêques élus et à nous mêmes, par l'union toute spéciale dont elle était le signe entre le St. Siège et ces nouveaux Prélats.

Mgr l'Archevêque de Paris, que l'on avait également invité, n'avait pu s'arracher à ses trop nombreuses occupations, mais ce digne et vénéré Prêlat avait député à sa place Mgr Jeancart, évêque de Cérone, son Coadjuteur officieux.

Toutes les mesures avaient pu être prises assez à l'avance pour le sacre de Mgr Blanger, préconisé dès le mois de juillet; mais pour Mgr Duret, dont la nomination n'avait eu lieu que le mois suivant, il y avait à se hâter. Par l'instigation des démarches, le P. Frey obtint de la chancellerie romaine la délivrance des brefs à la date du 26 août, et Mgr Blanche, en quittant Rome peu de temps après, pour venir à la Maison-Mère, put les prendre avec lui. Afin de se conformer aux lois civiles et prévenir toute difficulté, en regard à la position de Mgr Duret dans la colonie du Sénégal, il fallait faire enregistrer ces Brefs au Conseil d'Etat. Le C. R. Père les adressa avec une lettre datée du 8 sept. au Ministère de la Marine, d'où elles furent envoyées au Ministère des cultes, lequel à son tour devait les transmettre, avec son avis, au Conseil d'Etat. Partout l'on répondit à ces démarches avec une grande bienveillance, et partout aussi on montra la même complaisance pour ne faire subir aucun retard. Proposé à l'Assemblée générale du Conseil d'Etat le 24 sept., le décret d'enregistrement fut, le 25, signé à Versailles par le Maréchal de

Mac-Mahon. Enregistrés dès le lendemain; grâce au bienveillant empressement du Conseiller-Secrétaire, les Brefs étaient remis le 27. à Mgr Duret.

Le lundi 29 sept., vers les 8 h 1/2, la cérémonie commença à St-Sulpice. Chaque Evêque élu avait avec lui ses prêtres assistants. M. l'abbé Guvier, Vicaire gen. de la Guadeloupe et un autre ecclésiastique du diocèse de Simons, remplissaient ces fonctions auprès de Mgr Blanger, pour Mgr Duret, c'étaient les R.R.P.P. Delaplace et Lenoire. M. P. Ormel avait été désigné pour faire pendant la cérémonie la lecture solennelle des Bulles. Pour le C. R. Père, une place avait été réservée, à côté des Prélats invités, devant le sanctuaire. Les nombreux officiants joints à une assistance considérable d'ecclésiastiques: prêtres séculiers ou membres de notre Congr., Pères et Frères; et une imposante réunion de fidèles: laïques de haut rang invités à la cérémonie, créoles de toute condition et de tous visages, simples paroissiens de St-Sulpice ou d'ailleurs accourus à l'annonce du sacre faite par la semaine religieuse de Paris et d'autres feuilles publiques, tout ce monde formait auprès du sanctuaire, dans la principale nef et les bas-côtés, jusque vers la chaire, une masse compacte de pieux spectateurs, dont les regards avides suivaient dans un religieux recueillement les détails si imposants de la solennité.

La plupart des assistants venus sur l'invitation du nouvel Evêque de la Guadeloupe, ne connaissaient pas Mgr Duret; mais la présence de M. Samba, l'un de ses clercs assistants, annonçait à cet un Prêlat missionnaire. Une chose qui frappa particulièrement la foule dans l'évêque des noirs, ce fut cette attitude si laide simple et digne, modeste et recueillie, qui exprimait comme un sentiment de résignation devant le fardeau de l'épiscopat, avec la disposition de se sacrifier pour le salut des âmes.

Vers 11 h 1/2 la cérémonie s'achevait au chant du Te Deum. Une dernière scène, et non la moins émouvante, eut encore lieu dans l'enceinte de St-Sulpice, ce fut la bénédiction donnée par les évêques. La foule des fidèles s'était échelonnée sur deux lignes dans la nef et les bas-côtés, et tous s'inclinaient respectueusement sous la main des deux nouveaux Prélats qui benissaient sur leur passage.

Au commencement du Te Deum, le C. R. Père sortit en prenant avec lui, pour le conduire dans sa voiture au séminaire, le V. Recteur des Colonies, M. Benoit d'Aszy. C'est au séminaire, en effet, que devait avoir lieu le repas de la fête, et ce trajet fait ensemble, ménageait au C. R. Père l'occasion de parler à M. Benoit d'Aszy de quelques points d'administration dont il avait à l'entretenir touchant les affaires religieuses des colonies. Les autres invités et différents personnes désireuses d'offrir leurs hommages aux nouveaux évêques prirent aussi successivement la direction de la rue Thomond.

Quant au repas, c'était toujours Mgr Blanger qui avait voulu en faire les honneurs. Il y avait environ 75 invités. Ce repas avait été commandé en ville, et il fut servi par un maître d'hôtel et des domestiques de l'extérieur.

Le réfectoire avait été décoré pour la circonstance : à la porte d'entrée et à chacune des croisées, rideaux verts avec lambrequins festonnés, glands et agrafes couleur d'or ; sur l'un des côtés de la muraille, tenture ornée des armes du Pape, etc. Enfin tout un remaniement avait été opéré dans la disposition des tables. La principale, en forme de fer-à-cheval, faisait face au côté de la chaire.

Pour ce qui est des invités, nommons tout d'abord son Excellence le Nonce apostolique et les deux Prélats de la Nonciature. Le digne représentant du St-Père devait présider le repas comme il avait daigné présider la cérémonie du sacre à St-Sulpice ; mais un obstacle survint et la chose manqua au grand regret de tout le monde.

Au défaut du Nonce, la présidence revenait tout naturellement à Mgr Lespès, Archev. de Toulouse et prélat consécrateur. Outre, les cinq autres évêques de la Cérémonie du matin, on voyait encore une nombreuse réunion d'ecclésiastiques du haut clergé : M. l'abbé Suard, Vic. g<sup>al</sup> de Paris, avait été spécialement invité par Mgr Guet. Seuls des membres de notre Cong<sup>o</sup>, le C. R. Père et le R. P. Provincial étaient parmi les convives. Tout le personnel de la maison : Pères, Frères et séminaristes, ainsi que les Novices de Chevilly mangeaient ensemble dans un réfectoire improvisé dans le soubassement, de la chapelle du St-Cœur-de-Marie.

Entre les laïques on distinguait M. Corbel-Toullard député de la

Somme et M. Tory-Lapuy député de la Martinique et le Ministre de la Marine et des colonies avait promis de venir à la cérémonie et au dîner, mais il en fut empêché. Du Ministère de la Marine il y eut M. Benoist d'Azy, dont nous avons parlé et M. Troucon, chef de bureau des affaires ecclésiastiques. Nommions encore, pour nos confrères de la Martinique, M. Cillaud, M. Guizy de Savoyon et M. le baron de Larenty; le premier, directeur de l'Intérieur et les deux autres anciens délégués de cette colonie. M. de Larenty assista très-religieusement au Sacre, mais il déclina les honneurs du dîner, se bornant à venir après la cérémonie, présenter ses hommages à Mgr Blanger pour prendre congé immédiatement.

Tout se passa très-bien. Il avait été convenu qu'il n'y aurait point de toast. On n'en fit pas en effet, malgré l'importante tentation à laquelle, sans le C. R. Père, aurait sans doute succombé à cet égard le maire de la Bass-Cour, M. Le Gentil. Vers 3 h. on se vaît détable après une séance de 2 heures environ, et vers 4 h. tout le monde à peu près s'était retiré. Mgr Lespès, Mgr Blanger et quelques prêtres étrangers, nos hôtes depuis un certain temps, restaient seuls avec nous.

Comme organisateurs de cette seconde partie de la fête, M. l'abbé St-Colombe et M. Eugène avaient dû se donner bien de la peine et bien des fatigues. Mais par leurs soins, l'on put arriver à un excellent résultat d'ordre, de convenance et de bon goût dans les apprêts et l'exécution de tout le service.

Tel a été en quelques mots la physionomie extérieure de cette fête qui en était une de famille. on peut le dire. Outre le Monde et l'Univers, plusieurs journaux en ont rendu compte à leur façon. Citons entre autres le Figaro et le Gaulois dont les articles étaient passablement récréatifs pour leurs singulières inexacritudes et leurs réflexions sui generis. On trouve encore dans le Dimanche d'Amiens une relation fournie à cette semaine religieuse par M. l'abbé Cannape, secrétaire sec Mgr Blanger. (voir Univers du 30 sept. et Dimanche d'Amiens du 5 oct. 73.)

## II. Retraites prêchées aux Cl<sup>es</sup> religieuses.

Les retraites prêchées cette année par nos Pères ont été les suivantes. Pour les Sœurs de St-Joseph de Cluny, celle de la Maison-Mère de Paris, réunissait toutes les supérieures des maisons de France. Le C. R. Père avait compté que M. gr. Duret aurait pu la prêcher, il en fut empêché, se trouvant alors assez indisposé, et ce soin fut confié au P. Orinel. Comme les années précédentes, le C. R. Père a assisté à cette retraite pour confesser et diriger les sœurs, et il en a vu un très-grand nombre. Il n'a pu néanmoins, ses forces ne le lui permettant pas, donner comme l'an dernier des instructions pendant la retraite. Il fit cependant trois conférences dont une pour les supérieures et les deux autres au commencement et à la clôture de la retraite, pour toutes les religieuses ensemble. On en comptait plus de 400 réunies pour ces saints exercices. Outre le C. R. Père, les confesseurs étaient les P. P. Delaplace, Barillec et M. l'abbé Chicotot, aumônier de la maison.

Le 29 sept. s'ouvrait la retraite de Senlis pour 200 religieuses environ. C'est encore le P. Orinel qui la prêcha. Le Père Eschbach s'y rendit comme confesseur et le C. R. Père a pu également s'y transporter pour les trois derniers jours des exercices.

La retraite de Cluny a été prêchée par le P. Corbel du 21 au 28 sept. C'est, avec celles de Paris et de Senlis, l'une des retraites qui réunit le plus de sœurs.

Pour les autres retraites moins importantes comme nombre de religieuses, elles ont été données : en août, celles de Gourin et de Chateaubourg, par le P. Veyne, la 1<sup>ère</sup> du 3 au 15 août, et la 2<sup>ème</sup> en septembre ; celle d'Alençon, par le P. du Plessis ; celles de Guevilly et de Rouen par le P. Pellerin ; enfin, du 19 au 26 octobre, celle du Noviciat de Choisy, par le P. Banquatz.

Ajoutons, comme retraites données aux divers pensionnats ou institutions des Sœurs de St-Joseph, celle de Maisons-Alfort prêchée par le P. Le Bellec (7-12 oct.), celle de Vagny, par le P. Richeut (28-31 oct.),



celle de Beauvais pour les jeunes institutrices, par le R. P. Delaplace, (9-13 nov.)

— C'est encore à notre Cong<sup>g</sup> que se sont adressées pour leur retraite générale les sœurs de Souvençon. Une circonstance mentionnée déjà, la mort de leur supérieure g<sup>al</sup>, la R. Mère St. Bernard, leur faisait tout particulièrement souhaiter d'avoir le R. P. Le Vasseur pour prédicateur de ces pieux exercices. Le T. R. Père a pu, à leur grande satisfaction, déférer à leur vœu; et, faisant trêve un instant à ses nombreuses occupations, le R. P. Provincial est allé à Amiens prêcher cette retraite. (21-28 oct.)

À Paris, les sœurs de St. Im<sup>g</sup> - Conception ont eu les mêmes exercices donnés par le P. Eschbach, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre.

## Clé de Rome.

1. Grades obtenus. — 2. Vacances de Caprarola. Santé du P. Frey. P. Damm en France. — 3. Délats reçus au Séminaire — 4. Audience du St. Père. — 5. P. Damm nommé Consult<sup>r</sup> de la S. C. des Evêques et Réguliers. — 6. Démarches p<sup>r</sup> se soustraire au fisc Italien. — 7. Junte des biens eccl<sup>s</sup>. Spécimen d'inventaire. — 8. Collège romain envahi. Protest<sup>ns</sup>

— 1. Au terme de l'année scolaire, nos élèves ont passé leurs examens avec tout le succès qu'il était permis de souhaiter. Voici les grades obtenus: 2 baccalauréats, l'un en droit canonique, l'autre en philosophie; 6 licences, dont 4 en théologie, obtenues au Collège romain et deux en droit canon à l'Apollinaire; enfin un doctorat en philosophie. C'est M. l'abbé Bernard, neveu du Vic. g<sup>al</sup> de Cambrai, et l'un des élèves les plus attachés à notre maison où il se trouvait depuis 9 ans, qui a conquis ce dernier titre; il était déjà Docteur en théologie. (Lett. 31 août 73)

« Deux nouveaux élèves nous sont arrivés dans le courant du mois de juillet. Ils passeront quelques années au séminaire. D'autres, une douzaine environ, sont annoncés, et si les circonstances leur permettent de suivre leur dessein, le nombre de nos séminaristes, sans atteindre un chiffre brillant, sera au moins du double plus élevé que celui des trois dernières années. Parmi ceux que nous attendons se trouve M. l'abbé, duc de Castries, parent de l'illustre Maréchal de Mac-Mahon. » (Lett. 8 août et 22 sept. 73.)

— 2.<sup>o</sup> Après les travaux scolaires sont venus les vacances de nos élèves, ce qui nous a à surc à nous-mêmes quelques jours de repos. Le 31 août, le P. Bricchet alla à Caprarola avec 3 de nos séminaristes et 3 Frères. C'est, on s'en souvient, un palais du roi de Naples, charmante villégiature mise à notre disposition pour neuf ans, pendant la durée des vacances. (Bull. L. 13 p. 416.)

« Dans les premiers jours de sept., le P. Supérieur est allé prendre aussi quelques loisirs dans cette résidence, le P. Bricchet était déjà rentré au séminaire pour lui permettre cette petite absence. Plus qu'aucun autre le P. Fryd avait besoin de repos et de soins sa santé, en effet, toujours si délicate, se trouvait plus affaiblie que jamais, à la suite d'un érachement de sang qui n'a cessé qu'après plusieurs jours. Vers la fin de septembre, il a pu rentrer à Rome, ayant éprouvé un résultat des plus salutaires produit par le bon air, le montagnes, le repos et des soins plus assidus. (Sept. 4, 13 et 22 sept. 73.)

« Quant au P. Daum, ce cher confrère a pu profiter cette année de la permission d'aller à sa Maison-Mère pour la retraite générale. Parti du séminaire, le 10 août, il arrivait le 13 à Paris, assez fatigué du voyage et quelque peu souffrant. Il n'a pas tardé à se remettre de cette passagère indisposition et après plusieurs semaines de séjour en Normandie et en Alsace, il reprenait la route d'Italie.»

— 3.<sup>o</sup> Depuis la publication du dernier bulletin de notre Clé, nous avons donné asile au séminaire à divers évêques ou membres du haut clergé. Vers la mi-avril, nous arrivait M. G. Forcade accompagné de M. Sébardi du Morais son vic. g<sup>l</sup>. Sa grandeur avait été peu auparavant appelé par nomination du gouvernement, de l'évêché de Nevers au siège archevêque de Aix en Provence. Le prélat s'est montré plein de reconnaissance des soins qu'en a eus pour lui au séminaire, et il a promis en partant de nous envoyer des élèves de son nouveau diocèse.

« Deux jours après le départ de M. G. Forcade, nous arrivait M. G. Duc, évêque de Soest (haut Italie), l'un des premiers élèves de notre établissement qui, à cette époque, était encore au Giallo. Ses relations avec le P. Supérieur depuis sa sortie du séminaire, étaient toujours restées empreintes d'un grand esprit de bienveillance. Devenu

évêque d'Aoste, ce Prélat s'empressa de nous donner la preuve de son attachement en envoyant deux jeunes prêtres de son diocèse se perfectionner au séminaire français dans les études ecclésiastiques. L'un de ces prêtres, M<sup>r</sup> l'abbé Noussan, est le propre neveu de Sa Grandeur.

« Le 19 juin, nous recevions M<sup>gr</sup> Vite, Vicaire apost. de la nouvelle Calédonie. Le Prélat ne fit qu'une apparition de quelques jours à Rome où il s'était rendu à l'effet d'obtenir les pouvoirs spéciaux dont il aura à faire usage en faveur de ses nouveaux diocésains, des pétroleurs de la Commune pour la plupart, (lett. 29 juin 73)

« Le 22 août, M<sup>gr</sup> Blanger, évêque préconisé de la Basse-Ceure, arrivait à Rome et venait loger au séminaire pour plus d'une semaine, durée de son séjour dans la Ville sainte. »

— 4. « Le 29 juin, fête du Prince des Apôtres, Sa Sainteté recut en audience spéciale les supérieurs des collèges et séminaires étrangers établis à Rome. Ils étaient au nombre de douze, et le P. Supérieur représentait le séminaire français. Le Recteur du collège de la Propagande donna, au nom de ses collègues, lecture d'une courte mais touchante adresse. Le S<sup>t</sup> Père répondit par quelques paroles, où il relevait l'excellence de la mission de ceux qui sont préposés à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. Sa Sainteté, après avoir loué les supérieurs présents du zèle déployé par eux dans l'exercice de leurs fonctions, les bénit, eux et les établissements qu'ils représentaient. Die IX a eu, selon son habitude, un bon mot à adresser au P. Supérieur. (29 juin 73)

« Plus récemment, le 25 oct., dans une nouvelle audience que le P. Frey a eue du S. Père, Sa Sainteté a daigné bénir toute notre Cong<sup>g</sup> et le C. R. Père en particulier. Die IX dit alors au P. Supérieur qu'il venait de faire célébrer bon nombre de messes pour la France. Sa santé est très-bonne, et il reste toujours calme et plein de confiance en Dieu. » (lett. 26 oct. 73)

— 5. « Nous avons parlé en son temps du titre de Rapporteur de la Cong<sup>g</sup> de l'Inde accordé au P. Eschbach une année environ après la mort du R. P. Gaultier, auquel avait été décerné le titre de Conseiller de la même Cong<sup>g</sup>. (Bull. V. VIII p. 416.)

« Au mois de juin dernier, le P. Daum a été l'objet d'une distinction semblable. C'était là non seulement une marque d'estime personnelle

pour ce cher Père, mais encore un nouveau témoignage de considération et de bienveillance à l'égard de notre Institut. Aussi le C. R. Père sur la demande de Mgr de Luca, aumôtier pour les affaires concernant les congrégations à vœux simples, n'a-t-il pas cru pouvoir refuser son autorisation; et, par acte du 30 juin signée par le Card. Antonelli, notre confrère a été nommé Consultant de la S. C. des Evêques et Réguliers. Déjà il a pu exercer ses nouvelles fonctions en révisant d'office les Constitutions des Dames Auxiliarices du Purgatoire, présentées par ces religieuses à l'approbation du St-Siège. D'autres travaux ont fait suite à ce premier début.»

— 6. «On a vu par les précédents Bulletins les difficultés suscitées à notre Etablissement à la suite de l'occupation piémontaise. Ces difficultés n'ont fait que s'accroître jusqu'à devenir pour nous vis-à-vis du gouvernement italien, de véritables embarras. Après une période où nous pouvions nous dire relativement tranquilles, on commença par nous demander un impôt de 3000<sup>f.</sup> à 4000<sup>f.</sup> sur des revenus supposés. Assimilant les chambres de l'établissement à celle d'un restaurant ou d'une maison garnie, la subtilité fiscale en avait déduit un revenu passablement arrondi, dont le séminaire était censé pouvoir bénéficier annuellement. Le gouvernement en voulut prélever sa part. Mais le P. Econome qui n'admettait nullement les bases posées par l'administration, alla trouver d'un des Directeurs principaux des finances, et lui fit comprendre qu'en qualité d'établissement étranger, le séminaire ne pouvait accepter une aussi lourde charge, sans en avoir préalablement informé le Gouvernement français. Et la chose en resta là pour le moment.

«Quelque temps après, on nous demanda près de 4500<sup>f.</sup> d'impôts de main-morte. Le Maréchal de Mac-Mahon venait d'être nommé Président, et les Italiens ne déguisaient pas l'effroi que leur inspire la vaillante épée de l'illustre guerrier. Le P. Bricchet mit son nom en avant dans les bureaux du fisc, fit rédiger un petit rapport sur notre séminaire, et sous prétexte que la question étant entrée dans les voies diplomatiques devait être résolue par le Gouvernement français, parvint à arrêter, au moins provisoirement, l'effet de cette seconde réclamation. Une copie du dit rapport fut envoyée à la Maison-Mère, et

Maï - Oct. 1873.

675.

par l'entremise de Mme la Comtesse de Caraman, cousine de Mme de Mac-Mahon et l'une des pénitentes du St. Freyd, remise au Ministre des affaires étrangères.

« Voici ce que répondait à cette occasion, à Madame de Caraman la Maréchale de Mac-Mahon :

Versailles, le 13 août 1873.

« Chère Cousine,

« J'ai remis de suite à M<sup>r</sup>. de Broglie les Notes que vous m'avez envoyées. Il m'a donné l'assurance qu'il ferait ce qu'il pourrait, qu'il s'en était déjà occupé, qu'il écrirait encore. J'en ai parlé déjà deux fois à M<sup>r</sup>. de Corcelles qui est plein de bonne volonté, mais qui ne dissimule pas qu'il peut bien peu. Cependant, il croit que le séminaire français sera sauvé. — Il n'opère rien pour les Jésuites; mais il pense qu'il faudra batailler pour les Lazaristes.

« En tout cas, il m'a paru fort disposé à ne rien céder sans avoir tout tenté; mais la loi est inique.

« Vous pouvez être sûre que ces intérêts nous sont très-chers et que nous ne les quitterons pas de vue.

« Agrées, ma chère Cousine, avec tous mes remerciements de vos bonnes prières que je vous demande bien de continuer, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,

Elisabeth.»

« Dans la dernière semaine d'août, le P. Supérieur a vu M<sup>r</sup>. de Favernay, le chargé d'affaire de la légation française près le gouvernement italien. Il l'a trouvé très-bien disposé en notre faveur au sujet de nos difficultés de contributions et de main-morte. M<sup>r</sup>. de Croÿ, notre chargé d'affaires près le S<sup>t</sup> Siège, qui nous est aussi tout dévoué, a fait au P. Supérieur l'éloge de M<sup>r</sup>. de Favernay. D'ailleurs celui-ci a reçu du Directeur du Ministère des Affaires étrangères des instructions très-précises pour s'occuper de nos intérêts; et tous les deux sont décidés à faire ce qui sera en leur pouvoir, afin de réussir à préserver notre établissement des vexations du fisc. Ces bonnes dispositions semblent tout particulièrement le résultat des démarches faites à Versailles auprès du Président de la République et des recommandations dont nous avons parlé plus haut;»

(Cell<sup>o</sup> dès 31 août et 13 sept.)

— 7. a Cependant après le vote de la suppression des convents, une junte a été instituée officiellement pour opérer la liquidation des biens appartenant aux corporations religieuses. Elle envoya dans les différentes Clés un énoncé plé, renfermant les formulaires suivant lesquels chaque Couvent devait fournir l'inventaire de ses biens<sup>(1)</sup>. C'était une manière ingénieuse de faire copier les volumes à leur propre destruction.

« Deux hommes vinrent aussi porter un de ces plis au séminaire. On les mit poliment à la porte, eux et leur pli, en en donnant avis à l'Ambassade, et depuis lors nous n'en avons pas reçu de nouvelles. Nous avons du reste pris depuis long temps nos mesures pour échapper à la rapacité du vicair- et à lui, et jusqu'ici nous n'avons pas été inquiétés. »

— 8. Il n'en a pas été de même des Ordres religieux d'Italie. C'est ainsi, comme on l'a vu par les journaux, que le 20 oct., la maison du Gesù et le Collège romain ont fait par subit le complet envahissement des Dominicains. Les P. D. jésuites contraints de se séparer ont dû se disperser un peu partout. Préservant à cet égard l'autorisation du S. P. Père, le Père Froyd leur a offert, pour plusieurs, un asile au séminaire français.

La mesure oppressive du gouvernement italien a été immédiatement condamnée et flétrie par une protestation du S. P. Père, revendiquant contre les envahisseurs les droits sacrés de la chrétienté tout entière sur le Collège Romain. Les recteurs des divers séminaires ou établissements nationaux de Rome ont imité cet exemple et joint leur voix à celle de Pie IX. Avec eux tous, le P. Froyd a signé cette seconde protestation.

(1) Cette junte s'intitule officiellement : *Junta liquidatira dell'asse ecclesiastico* « junte liquidatrice de la propriété ecclésiastique. » Voici un spécimen de l'inventaire que chaque congé religieux était obligé de fournir elle-même, au moins comme indication préalable, aux membres de la dite junte.

Sous ce titre général, *Tabella de' Beni, de' Crediti et de' Detti appartenenti à (tel ordre)* figurent les chapitres suivants :

I. Edifices incurrent. a) locaux à l'usage des religieux — b) locaux concédés, loués ou en quelque autre manière produisant des revenus. — c) jardins, terrains annexés au couvent. II. Immeubles, c. à d. maisons nudes, etc. — III. Mobilis en général, exclus ceux existant dans les églises et les sacristies, et ceux à laisser aux religieux pour leur usage personnel. — IV. Argent, billets, titres de la dette publique provinciale, communale, étrangère, actions industrielles et autres, capitans, cens, canons, pensions, décimes et autres annuités — V. Récusités, charges religieuses et de culte, capitans dus, annuités diverses à payer, etc. — VI. Église annexée au couvent et sacristie. — VII. Ornaments et mises sacrés, objets d'art et autres existant dans l'église et les sacristies annexées. — VIII. Livres et documents scientifiques, monuments et objets d'art non existant dans les églises et sacristies annexées. — IX. Personnel des religieux.

Les Piémontais ont promis du moins de laisser des salles convenables au collège romain pour la tenue des cours, lesquels pourront, on l'espère, se continuer comme par le passé

## Allemagne.

Clé de Marienstadt.

Mai - octobre 1873.

1. Menaces du Gouvt. Ordes successifs de départ. — 2. Mort d'un orphelin. Fête. Dieu. et Confirmat. par M<sup>gr</sup> de Limbourg. — 3. Vente de Marienstadt. 4. Orphelinat. — 5. Voyages du P. Honnoré en Belgique et Hollande. — 6. Départs successifs des Frères et des Sœurs. — 7. Journal confisqué par le gouv<sup>t</sup>.

— 1. Ainsi qu'on l'avait pressenti et espéré, le Gouvernement Prussien n'a pas osé agir avec rigueur pour presser le départ de nos Pères de Marienstadt. L'arrêté d'expulsion ne leur laissait en effet que 15 jours de délai. (p. 565).

« Or, écrit le P. Strub, le 16 août j'ai reçu la visite d'un commissaire de police qui nous a communiqué un nouveau Décret du Gouvernement où il nous est accordé un sursis de huit jours. Ce terme écoulé, faute d'avoir fait connaître l'endroit où nous résiderons, l'on nous chassera de la maison, et l'on nous indiquera où nous aurons à nous rendre. Quant à moi, j'ai dit nettement que je n'avais à faire aucune déclaration, ce dont aussitôt le bon Commissaire a pris note. (Lett. du 16 août '73.)

« Le 19 août, nouvelle visite du policeman Il m'a fait savoir qu'il a été chargé par le Gouvernement de nous surveiller de près pour observer si nous ne violions pas la défense qui nous a été intimée d'exercer les fonctions sacerdotales et de célébrer l'office. Si le fait vient à être prouvé, ordre de la police de sévir immédiatement contre nous.

« Par une nouvelle ordonnance du gouverneur de notre province, envoyée à M<sup>gr</sup> de Limbourg et dont je reçois connaissance aujour- d'hui même, (19 août), notre Clé doit être définitivement dissoute

le 15 septembre, » (Lett. 19 août 73.)

« Et bien, ajoute le P. Strub, dans une lettre du 16 sept., le 15 est passé, et les gendarmes prussiens ne sont pas venus. Nous profitons de tout notre temps et travaillons à préparer la vente publique du mobilier. » (Lett. 16 sept. 73)

« C'est vraiment dommage, écrit-il le 9 oct., que nous quittions si paisiblement : le gouvernement prussien en triomphera bien certainement. Ses agents de la police nous ont encore honorés de plusieurs visites ; malgré leurs menaces, ils n'ont pas eu le courage d'urger l'exécution des ordonnances. » (Lett. 9 oct. 1873.)

Et en effet, le Gouvernement prussien, habile autant qu'événement, et d'ailleurs assuré d'arriver à ses fins, a voulu par un air de modération et de tolérance, ne pas exciter davantage l'indignation des catholiques, ni se discréditer dans l'opinion par une rigueur de mesures et d'actes que tous unanimement auraient condamnés et flétris.

— 2. Mais avant de parler du départ des membres de la C<sup>te</sup>, reprenons les faits relatifs à la marche intérieure de Marienstadt, là où les avait laissés le Bulletin d'avril dernier. (p. 422.) Dans une lettre du 14 juin, le P. Strub annonce la mort d'un enfant de l'orphelinat. « Tombé du haut d'un escalier, dit-il, ce pauvre enfant s'était fait à la tête une blessure grave, qui parut d'abord entier en bonne voie de guérison. Mais après huit jours, le tétanos se déclara, et le cher enfant fut ainsi emporté. Sa mort a eu lieu le 14 juin. Il appartenait à une excellente famille catholique de Bonn. » (Lett. 14 juin 73)

« Le 17 juin, ajoute notre confrère en date du 23, sa Grandeur Mgr l'Evêque de Limbourg est arrivée dans la C<sup>te</sup> vers 8 h 1/2 du soir. Presque tous les paroissiens étaient venus se former en procession pour aller à la rencontre de Monseigneur. A son entrée dans l'église, le chœur de nos chantres a entonné : « Tu es Deus », et après avoir donné la bénédiction d'usage, Mgr s'est rendu solennellement dans le cloître, où toute la C<sup>te</sup> s'était réunie. Le Prélat était visiblement touché de la réception chaleureuse que nous lui avions préparée, et il ne put s'empêcher de blâmer la mesure



odieuse dont nous étions victimes. Après le souper, toute la paroisse s'étant réunie dans la cour du couvent avec fanfaux et lampions, un des maîtres d'écoles fit un discours dans lequel il exprima à Monseigneur, au nom de tous les paroissiens, leurs dispositions de dévouement et de fidélité à l'Eglise et à l'épiscopat au sein de la persécution etc., puis il remercia Sa Grandeur de leur avoir donné les *Très* du St. Esprit comme Directeurs de leurs âmes, en joignant à ces paroles l'expression de la douleur que tous éprouvaient de les perdre bientôt. A son tour, le Prélat remercia vivement ces bons paroissiens de leur attachement à la St<sup>e</sup> Eglise, puis il fit l'éloge de la Cong<sup>re</sup> et engagea tout le monde à prier afin que l'exil des *Très* fût abrégé; lui-même il exprima le vœu qu'ils pussent bientôt revenir à Marienthal, continuer l'œuvre si bien commencée. Toute la vallée retentit alors d'une salve d'applaudissements trois fois répétée en l'honneur de la Cong<sup>re</sup>. Le chœur des chantres de la paroisse fit entendre quelques morceaux bien choisis, après quoi Sa Grandeur termina la séance en invitant tous les assistants à exalter N. S. Père le Pape, et de nouveau une triple salve d'applaudissements se fit entendre en l'honneur de Dieux. On se retira avec ordre à la lueur des fanfaux et des lampions, en chantant en allemand le *Te Deum*, qui nemanque jamais d'électrifier les cœurs.

« Le lendemain Sa Grandeur donna le sacrement de confirmation à plus de 400 enfants: pendant la cérémonie Monseigneur fut tellement fatigué qu'il eut une légère syncope; mais il put cependant terminer. Après le dîner, il y eut une séance musicale et récréative, et à 4 h. du soir le digne Prélat nous quittait pour se rendre dans une autre paroisse, à 4 lieues de distance, où il devait le lendemain conférer aussi le sacrement de confirmation.

« A peine Monseigneur était-il parti qu'on vit déjà arriver les premières processions pour la fête de l'octave du St. Sacrement, qui se célèbre ici toujours avec la même solennité. Plusieurs prêtres des environs, ainsi que le P. Bigot, étaient venus par bonheur nous aider au confessionnal. La fête s'est très-bien passée: il y a eu environ 8000 pèlerins comme d'habitude. » (Lett. 23 juin 73)

— 3. Pour ce qui est de la vente de Marienstadt, on a vu au dernier

Bulletin, que des négociations avaient été ouvertes à ce sujet avec l'évêché de Simbourg. Cependant, à cause d'une différence trop notable d'estimation, l'accord ne semblait pas d'abord devoir se faire, de sorte qu'il n'y avait plus qu'à recourir à une mise aux enchères. C'était une solution regrettable, car qu'allait devenir cette antique et si belle abbaye ? La proie, peut-être, des protestants. Aussi, avant de prendre ce parti, essaya-t-on une nouvelle tentative d'accommodement. Un prix convenable étant cette fois proposé par l'Ordinariat pour l'immeuble et une partie du mobilier, le P. Strub, au nom du T. R. Père souscrivit à une première convention avec Mgr. l'évêque de Simbourg; et tout aussitôt, le 11 sept., il vint la faire ratifier à la Maison-Mère, et repartit pour Marienstadt, afin d'achever les affaires.

Il restait à vendre la partie des meubles, non comprise dans la 1<sup>re</sup> transaction; mais par un nouveau contrat, l'évêché de Simbourg se décida à prendre à son compte tout le mobilier, avec une partie de la récolte de l'année, sauf à mettre ensuite aux enchères ce qu'il n'y aurait pas à conserver. Cette vente a eu lieu en effet les 30 sept. et 1<sup>er</sup> oct., et l'Ordinariat, qui en avait chargé nos Pères en son nom, a été satisfait des résultats obtenus. (Lett. 15 sept. et 9 oct. 73)

Nous n'avons qu'à nous féliciter nous-mêmes de l'issue de ces négociations. Elles n'ont pas été, il est vrai, sans quelque sacrifice de notre côté; mais nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir par cette solution conservé au diocèse et à la religion cette belle propriété appartenant à l'Église depuis si long temps. Et peut-être un jour, quand les temps seront meilleurs, pourrons-nous en reprendre possession.

— 4. Mgr. de Simbourg, craignant un moment de ne pouvoir acheter Marienstadt, se voyait contraint de supprimer l'orphelinat; et il avait même donné en ce sens ses instructions au P. Strub qui se mit en devoir de rendre les enfants à leurs communes. Un certain nombre ont ainsi quitté l'établissement. Aujourd'hui cependant, Sa Grandeur se propose de conserver l'œuvre encore à l'avenir, quoique avec un effectif inférieur au nombre d'enfants qu'elle comportait jusqu'ici. Mgr. de Simbourg aurait, en outre, paraît-il, l'intention de faire de Marienstadt une maison de refuge, où les prêtres que la persécution actuelle priverait de leurs emplois, pourraient trouver un asile. (Lett. 9 août et 1<sup>er</sup> sept. 73.)

— 5. Avant de quitter l'Allemagne, le P. Strub, d'après la recommandation du C. R. Père, s'était occupé de différentes démarches pour chercher en Belgique, en Hollande ou en Autriche, quelque établissement pouvant remplacer, comme maison de recrutement de ce côté, celle de Marienstadt. Le 10 août, il se rendit à cet effet à Anvers, au-devant du P. Horner, et visita avec lui cette ville d'abord, puis Malines, Bruxelles et la colonie agricole de Lanaken, près Maastricht. Mais aucun des projets d'œuvres qu'ils eurent lieu d'examiner ne convenait suffisamment.

À son départ de Paris, le 11 sept., le P. Strub se dirigea encore sur la Hollande qu'il traversa presque en entier. Il vit à Roermond. Mgr. Paradis, un excellent vieillard de 80 ans. Celui-ci, malgré toute la bienveillance avec laquelle il le reçut, lui laissa peu d'espoir pour un établissement, les Jésuites et les Siguoriens ayant occupé, après leur expulsion, les postes qui s'offraient dans le pays. Notre Confère se rendit ensuite en pèlerinage à N. L. de Kavelar où il vit la comtesse de Hoensbraeck. Cette pieuse Dame qu'on lui avait désignée d'avance, consentait à mettre un de ses châteaux à la disposition de nos Pères. Mais là encore la situation eût été trop précaire (lett. 15 et 16 sept. 73)

En Autriche, il était question pour nos Pères d'une aumônerie dans un établissement des Sœurs du Sacré-Cœur près de Prague (Bohême). L'œuvre n'était pas ce qu'il fallait, et d'ailleurs le Gouvernement n'aurait point autorisé sans doute l'introduction dans l'Empire d'une Cong<sup>e</sup> nouvelle. (lett. 16 août et 25 sept. 73)

— 6. Nous venons de mentionner l'arrivée du P. Horner à Marienstadt vers le milieu d'août. Le court séjour qu'a fait notre confère dans cette Cl<sup>e</sup> a bien répondu au désir des catholiques. Depuis longtemps déjà ils le connaissaient de réputation et s'intéressaient à la Mission du Lanquebar.

Cependant il fallait quitter Marienstadt et procéder à l'évacuation du personnel. Dès les mois de juillet et d'août on avait fait partir les novices étrangères. En octobre, les étrangères s'éloignèrent successivement par bandes d'un certain nombre. Les Fr. F. Arnold, Conrad et Lazare, ces deux derniers retenus à Marienstadt plus longtemps que les autres, sont

arrivés ensemble le 28 oct. à la Maison-Moère. Quant aux Pères, ils ont été autorisés à s'arrêter dans leurs familles, avant de rentrer à Paris. Pour le P. Strub cependant, il aura, avant de quitter l'Allemagne, à régler différentes affaires, ce qui pourra retarder encore son départ de quelques jours.

M. gr. de Limbourg avait exprimé le désir de garder au moins les agrégés pour l'orphelinat, et le P. Strub, à cause des difficultés que paraissait présenter leur départ pour France, avait accédé au désir de sa Grandeur. Mais ces bons agrégés ont déclaré que s'étant donnés à la Cong., ils voulaient suivre les Pères et les Frères. Touché de ces sentiments, le C. P. Père, tout en autorisant à rester en Allemagne ceux qui le désiraient, vu les difficultés d'âge, la différence de langue etc, a cependant fait connaître à tous, qu'il voyait avec satisfaction leur attachement à la Cong., et qu'il serait heureux de recevoir ceux qui voudraient venir en France. (Lett. 30. oct. 73)

— 7. La sympathie montrée à notre œuvre dans le pays, avait trouvé pour se traduire la voix d'un grand nombre de feuilles catholiques ou même de journaux protestants. Ce concert unanime de regrets exprimés à nos Pères d'Allemagne, n'a point cessé. Le Gouvernement qui, dans le principe avait fermé yeux et oreilles, a trahi son mécontentement par un acte de vindicte peu ou point légal. En effet, un journal, le Müllheim Anzeiger, a été confisqué pour le simple fait de la publication dans ses colonnes, le 26 juillet d'un article impunément imprimé tout au long dans la Gazette de l'Empire allemand à la date du 13 du même mois.

Nous donnerons du reste à ce sujet, après ce qui concerne la Cité de Marienstadt, une petite revue de la presse allemande. Ce relevé fournira aux annales de nos maisons d'Allemagne des pages qui ne seront pas dépourvues d'intérêt historique. Elles attesteront le bien déjà fait par nos Pères, depuis le peu de temps que nous y étions établis, et la considération dont jouissent notre Cong. dans le pays



Ct<sup>e</sup> de Marienthal.

Mai — oct. 1873.

1. Desserte provisoire Lett. de l'Arch. de Cologne. — 2. Adieux à nos Pères. Adresse. Chants. — 3. Nombreux pèlerinages. Visites. — 4. Réparations à l'Eglise. — 5. Visite du Sous-Préfet d'Altenkirchen. — 6. Départs des Pères et Frères. — 7. Nouvelle lettre de remerciements.

— 1. Depuis l'arrêté d'expulsion porté contre nous, écrit le P. Bigot en date du 29 juillet, M<sup>gr</sup> l'Archev. de Cologne a résigné un prêtre pour venir, les Dimanches et les fêtes, célébrer les offices à Marienthal, en attendant qu'il puisse envoyer d'autres ecclésiastiques occuper notre place. La chose n'est pas facile, et c'est ce qui rend plus vif encore son regret de notre départ.

« Voici la lettre que Sa Grandeur a écrite à cette occasion.

Cologne, le juillet 1873.

Mon Révérend Père,

« C'est avec une vive sympathie et une profonde douleur que j'ai reçu la bienveillante communication que m'a faite votre Révérence de la suppression de votre résidence à Marienthal, notifiée le 27 du mois dernier, ainsi que de votre protestation aussi bien motivée qu'exprimée avec une courageuse liberté.

« Je déplore de tout mon cœur le coup porté à la Cong<sup>g</sup> des Pères du St-Esprit; il frappe bien plus encore l'archidiocèse que les membres de l'Institut, et ce ne sera pas pour moi chose facile que de pourvoir par ailleurs au poste important de la direction de cette maison des prêtres d'élite que les Révérends Pères du St-Esprit ont rempli à mon entière satisfaction pendant plusieurs années avec tant de dévouement, de charité et un si heureux succès.

« Recevez mes sincères remerciements de l'asteur pour toute la charité et tout le zèle que vous et vos vénérables confrères avez déployés dans mon archidiocèse, tant par la direction de l'œuvre qui vous a été confiée, que par votre généreuse activité dans le St-ministère; et veuillez aussi dans ces temps difficiles et pleins d'angoisses, vous souvenir devant Dieu des besoins de notre Eglise de Cologne. Daigne le Très-haut vous rendre avec usure tout le bien que vous avez fait, et ouvrir très-prochainement à votre activité un nouveau champ en rapport avec l'étendue de vos forces et l'ardeur de votre zèle.

En attendant que, dans un avenir rapproché, ce vœu puisse se réaliser, dans notre patrie allemande et spécialement dans l'archidiocèse, je vous offre mes salutations très-respectueuses et vous souhaite toutes sortes de

de bénédictions. — Je suis, de votre Révérence, le dévoué, etc.

, + Paulus.

— 2. Les catholiques des environs ne restent pas non plus indifférents à notre sort. Les adieux et les orations n'en finissent plus. Le dimanche 13 juillet, les jeunes gens du district sont venus dans la soirée nous manifester leurs sentiments de regret exprimés dans une adresse et des couplets composés pour la circonstance. Ils ont remis en même temps, au P. Bangratz et à moi, une étole en souvenir : les deux valaient bien une centaine de francs. Plusieurs ecclésiastiques du voisinage, prévenus de ces démonstrations, s'étaient joints à ces jeunes gens. C'était vraiment une scène touchante et pénible à la fois. Un journal du pays en a parlé dans les termes les plus sympathiques.

« On remit à chacun de nous, un exemplaire de l'adresse signée par les catholiques de Marienthal et des environs.

« Après avoir constaté avec douleur que la persécution contre l'Eglise était à l'ordre du jour en Allemagne, cette adresse rappelait tout ce que Notre-Seigneur et ses Apôtres avaient dû souffrir pour n'avoir point pactisé avec Hérode, Pilate et les Pharisiens. « Mais, ajoutaient ces bons catholiques, pour vous, comme pour N. S., s'il y a un Vendredi-saint, il y aura aussi une Pâque et une résurrection glorieuse. Courage donc et confiance! Quant à eux, ils promettaient de prier pour leurs Pères et Pasteurs, pleins de reconnaissance pour tout le bien qu'ils en avaient reçu et résolus de rester fermes dans la foi, fidèles à Dieu et à son Eglise.

« Les paroles des chants d'adieu, écrites en vers et imprimées sur un format in 8° portaient pour titre : « Chants d'adieu, dédiés, à l'occasion de leur départ de Marienstadt et de Marienthal, aux Pères et aux Frères de la Longe du S<sup>t</sup> Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. — (Par Augustin Potthoff.) — C'était en même temps un souvenir offert à tous les pèlerins. Aussi, quoique tirée à plusieurs centaines d'exemplaires, cette publication fut très-rapidement écoulee, et l'on imprima une seconde édition.

— Le lendemain, 14 juillet, ajouta le P. Bigot, il y avait une nouvelle manifestation. C'était le jour de ma fête. On avait tout préparé à mon usage. Les coups de mortier n'ont cessé de retentir toute

la journée.»

— 3. « La persécution dirigée contre nous, n'a fait jusqu'à notre départ que nous amener de plus nombreux pèlerins. — Le 26 juill. fête de S<sup>te</sup> Anne, et le lendemain dimanche, plus de 5000 fidèles sont venus en deux processions : c'est un mouvement catholique merveilleux. » (Lett. 29 juill. 73)

« Les visites d'ecclésiastiques, prêtres ou simples séminaristes en vacances, n'ont pas manqué non plus, et le pèlerinage est resté si bien fréquenté que je suis obligé, dit le R. P. Bigot, de me mettre au confessionnal pour des demi-journées, malgré la défense qui m'a été faite d'absoudre (de la part du gouvernement bien entendu). Nos pauvres catholiques sont consternés, cependant ils sont résignés, sachant qu'il n'y a d'autres remède que la patience et l'espoir. » (Lett. 27 mai et 16 sept. 73)

— 4. « Notre couvent et l'église sont maintenant restaurés pour 10,000<sup>fr</sup>. L'église est magnifique ; l'on ne s'y reconnaît plus : un peintre-décorateur y a travaillé pendant quatre mois. Mais dès le 26 mai, j'ai dû le congédier, en égard à la situation qui nous était faite, laissant à nos successeurs le soin de continuer. Deux journaux ont parlé de la restauration de l'église, en exprimant les profonds regrets que l'on a éprouvés de nous voir expulsés après que nous nous sommes donné tant de peine pour l'établissement. » (27 mai 73)

— 5. « Le Gouvernement attentif au mouvement des pèlerins qui se faisait vers Marienthal, s'est mis à nous surveiller de plus près, et le 28 juillet le sous-Préfet d'Altenkirchen est venu de nouveau me signifier de la part du président de Coblenz, que par suite de la suppression du couvent, je n'étais plus en droit d'exercer aucune fonction de supérieur, et qu'en conséquence de cette déclaration je devais absolument m'en abstenir désormais. Ma réponse fut que je cesserais ces fonctions quand Mgr de Cologne aurait envoyé un prêtre pour me remplacer, mais pas avant. Puis le sous-Préfet a pris connaissance des règlements et a inspecté la maison, ce qui, d'après les instructions que Sa Grandeur m'avait données ad hoc, a pu être permis dans une certaine mesure. » (Lett. du 29 juill. 73)

— 6. Au commencement d'octobre, Mgr l'Archevêque de Cologne put enfin désigner des prêtres séculiers pour remplacer nos Pères à

Marenthal. Il fallait aussi des remplaçants pour nos Frères. Le Prêlat est entré en négociations avec les Frères de St-Alexis; mais l'arrangement n'ayant pu se conclure aussi promptement qu'on eût désiré, Sa Grandeur a écrit Elle-même au C. R. Père, en date du 13 oct., pour lui demander de garder encore, pendant quelque temps, les St. F. Conrad et Saxe, restés jusqu-là dans l'établissement.

Vers la mi-juillet, le P. Bangratz avait déjà quitté Marenthal pour l'Alsace, d'où il s'est rendu à la Maison-Mère quelques jours avant la retraite annuelle. Quant au Bigot, après avoir mis en règle tous les inventaires, loué les champs, rendu la récolte et tout utilisé en un mot, il put prendre congé de M. G. l'Archev. de Cologne, et quitter Marenthal le 6 octobre. Enfin le 23 oct., arrivèrent à Marenthal les Frères de St-Alexis, ce qui permit à nos deux Frères de s'éloigner définitivement.

— 7. Les bons habitants de Marenthal et des environs ont voulu pour une dernière fois encore exprimer leurs sentiments envers nos Pères. L'un d'eux vient d'écrire à ce sujet, au nom de tous, au C. R. Père la lettre suivante :

Daffensseifen, près de Hamm, 25 oct. 1873.

Très-Révérénd Père,

« Pressés de donner un libre cours aux plus profonds sentiments de nos cœurs, nous habitants de Marenthal et des environs, nous ne pouvons nous empêcher d'adresser un dernier adieu à nos bien-aimés et très-honorés Pères, le R. P. Bigot, supérieur, et le R. P. Bangratz. Qu'il nous soit donc permis, dans cette lettre d'honorer leur mémoire et de vous remercier, en même temps, Très-Rév. Père, des bienfaits sans nombre que votre Révérence a bien voulu nous faire par l'entremise des estimables Pères sus-mentionnés durant le temps de leur-laborieux ministère.

« Le Dieu infiniment juste sait avec quelle injustice basse et inique on nous les a ravis. L'Etat sait aussi, quoiqu'il ne veuille pas le reconnaître avec quel esprit de dévouement et d'abnégation ils se sont sacrifiés en toute rencontre pour notre salut et le bien de notre patrie.

« Beaucoup d'entre nous leur doivent un souvenir plein de reconnaissance pour les grâces, pour les faveurs obtenues, car on venait à Marenthal de plusieurs lieues à la ronde pour chercher auprès de nos Pères bien-aimés, qui des conseils, qui des consolations, qui des bénédictions.

« Les pécheurs repentants assiégeaient jour-et nuit leurs confessionnaux, cherchant à se réconcilier avec le Père des miséricordes; et certes n'est-ce pas là la meilleure preuve de leurs labours ?

« Mais outre les nombreuses occupations des fonctions sacrées accomplies, soit à l'autel, soit au confessionnal, ils se sont encore appliqués sans relâche à embellir



l'église et le chemin de croix. A cet effet, ils se sont donné les plus grandes peines pour recueillir les sommes nécessaires à tant de travaux, et cela dans un pays où nous sommes la minorité. Ce serait téméraire de mentionner tout le bien qu'ils ont fait, et notre plume se refuse à cette tâche difficile.

« Au nom de nous tous, nous renouvelons donc, Très-Honorable Père, notre protestation contre la dureté sans pareille avec laquelle on a traité injustement et impudemment comme ennemis de S. Etai et vos Pères et les membres non moins estimables de différentes sociétés et Congrégations. Au milieu de si grands maux une seule pensée nous console, c'est qu'ils aient trouvé un asile dans d'autres pays, où leur dévouement sera mieux apprécié que dans leur ingrate patrie de l'Allemagne.

« Permettez-nous, Très-Honorable Père, avant de terminer cette lettre, de vous exprimer encore une fois nos remerciements les plus sincères. Nous prions Dieu de bénir toute votre Congr. et tous ses membres en leur accordant les biens éternels, et de nous faire, à nous aussi, la grâce de rester fermes et fidèles à tous les avis, instructions et conseils qui nous ont été donnés par vos Pères pour notre plus grand bien. Si jamais Dieu veuille nous l'accorder le plus tôt possible! si jamais il est de nouveau permis à nos vénérés et estimés Pères de retourner dans notre pays, oh! nous vous demandons avec instances, Très-Honorable Père, de ne pas oublier alors les habitants de Marienthal, et de nous rendre les P. P. Bigot et Bangratz.

« En vous recommandant, nous et notre infortunée patrie, aux prières de votre estimable Congr., je signe au nom d'un grand nombre

« Antoine Heilmann.

---

### La précede allemande au sujet de l'expulsion de nos Pères

---

Dans les journaux qui ont si vaillamment défendu la cause catholique en Allemagne, vient d'abord la Germania de Berlin. Dans un article du 2 juin, après avoir refusé le prétexte de notre prétendue parenté avec les Jésuites, elle défendait, au nom même des missions, nos établissements d'Allemagne.

« La Saxe, disait-elle, ce pays qui a tant en honneur les Jésuites, n'a pu souscrire à cette déclaration de parenté. Le principal but que se propose la Congr. du S. Esprit, ce sont les missions africaines: la parenté n'est certes pas de ce côté. Viendrait-elle des autres œuvres de charité que cet Institut a en Europe? Mais comment fournir des missionnaires à la race africaine sous un climat meurtrier, si la Congr. ne s'alimente par des établissements fondés en Europe. Que si la Congr. du S. Esprit a eu plus de durée et plus de succès que deux autres Instituts établis dans le même but, n'est-ce pas précisément parcequ'elle possède en Europe beaucoup de maisons succursales et qu'elle étend ses racines au sein même des peuples catholiques. La suppression des

établissements européens, n'est donc que la ruine des missions d'Afrique. Pauvres nègres infortunés ! que la foule mercenaire des claqueurs applaodisse aux coups qui frappent les Pères du St-Esprit ! Pour moi, je tremblerais d'avoir au jour du jugement, à rendre compte de pareils actes. »

— La Gazette de l'Empire allemand publiait le 13 juillet l'article pour la reproduction duquel le Müllheimer Anzeiger était confisqué quelques jours plus tard. C'est une plainte énergique contre l'iniquité de l'arrêté d'expulsion. On y loue hautement les protestations du P. Strub, du P. Locher et du conseil de fabrique, et l'on donne cette dernière in extenso. Puis sont rappelés les services rendus par les Pères et les Frères en Allemagne et ceux du P. Strub comme aumônier des prisonniers français. L'auteur s'écrie en finissant :

« Heureuse dénuqumbe ! Heureux nègres ! nous sommes réduits à envier votre liberté ; car vous pouvez au moins respecter vos bienfaiteurs. Jamais aucun chef de votre race n'a poussé l'audace jusqu'à ravir à vos enfants les maîtres qui les élèvent. Oh bien ! cet acte, devant lequel eussent toujours reculé des sauvages, il s'accomplit cependant en Allemagne ! 80 enfants sont privés de l'usage qui leur a été ouvert, privés de leurs pères nourriciers ; 80 enfants sont ainsi livrés à la corruption ; et pour quel motif ?... simplement parce qu'il plaît au conseil fédéral de regarder les Pères du St-Esprit comme apparentés aux Jésuites ! »

— Le 27 juillet le *Messageur du peuple*, journal de Francfort dans un article des plus favorables à nos Pères, faisait valoir les avantages vraiment moralisateurs de l'éducation donnée à Marienstadt. Puis rappelant l'émeute survenue à Francfort pendant l'année et dont les fauteurs principaux, ainsi que le fait est devenu notoire à la suite des instructions du procès, n'étaient autres que des jeunes gens de 18, 19 et 20 ans : « nous sommes convaincus d'une chose, disait-il, c'est que nul d'entre eux ne comparaitrait au jour d'hui devant les assises, si, pour quelques années, on les avait placés à Marienstadt. Combien d'autres marcheront sur leurs traces et qu'on préserverait néanmoins, si les Pères de Marienstadt pouvaient encore leur donner leurs charitables soins. Mais non, il ne doit plus en être ainsi : Marienstadt est supprimée ! Les bons Pères ne peuvent plus exercer leur ministère ! Ils ne peuvent plus élever les enfants abandonnés, ils ne doivent plus même célébrer la Ste messe, ni lever vers le Ciel leurs mains suppliantes pour obtenir à ces enfants courage et persévérance ! Et ceci se passe en l'année 1873, la troisième du nouvel empire allemand !!! »

— Dans le *Collenzer Wolkzeitung* (journal de Collenitz n.º du 1.º août) se trouvent quelques lignes pour dénoncer encore à l'opinion la mesure inique frappant Marienstadt.

— On lit quelques lignes aussi dans le même sens, dans la Gazette de l'empire allemand, du 4 août.

La Feuille catholique pour le peuple, (journal tiré à 40,000 exemplaires), dans son N<sup>o</sup> du 31 août, montre de nouveau combien la mesure de proscription portée contre nos Pères, ceux de Marienstadt spécialement, est contraire aux vrais intérêts de la Prusse et pour ainsi dire dénuée de sens et de raison.

« Quelle forteresse vraiment redoutable pour l'empire allemand, dit l'auteur avec ironie, que cette maison de Marienstadt, ayant pour garnison 3 Pères, 20 Frères et 80 enfants. Habituer ces jeunes garçons à l'ordre et à la discipline, en faire des hommes civilisés, telle était la tâche que s'étaient imposés les Pères de Marienstadt. Maintenant qu'il a supprimé l'institut que le Gouvernement prénne garde : ceux qu'il redoutait à Marienstadt, ne pourront-ils pas, répandus dans le pays, former une Internationale dangereuse pour la sûreté de l'Etat, ou bien devenir autant de filous peu amis de la civilisation. »

— Le Sonntagblatt d'Aix-la-Chapelle relate à la date du 31 août une petite pièce jouée à Marienstadt le jour de l'Assomption en l'honneur du P. Horner qui s'y trouvait alors, et au profit de la Mission du Zanguebar. Le rédacteur demande ensuite ce qu'a dû penser notre confrère, cet infatigable prédicateur de l'évangile, en comparant les mesures d'expulsion prises contre les Pères en Allemagne à l'accueil si bienveillant et au concours qu'il reçut à Zanguebar du Sultan Saïd-Medjid. Puis il ajoute, « ne pourrait-on pas faire, sur ces vicissitudes diverses qu'éprouve une même Cong<sup>e</sup>, une pièce de théâtre qu'on intitulerait : « ce qui peut arriver à un religieux » ?

Le Nassauer Boté ou Messenger de Nassau du 16 sept., dit quelques mots sur le départ des Pères quittant la paroisse de Marienstadt.

Enfin le Journal de Francfort du 30 juillet, la Germania du 12 août et la Gazette de l'empire allemand du 22 sept., consacrent chacun un passage de leurs colonnes à parler des propositions de vente faites successivement par la société des catholiques dont nous avons dit un mot précédemment (Bull. t. IX. p. 568.) et pour l'Ordinariat de Limbourg, puis de la conclusion de l'affaire avec l'administration diocésaine.

— Ainsi d'un bout à l'autre de l'Allemagne, dans toute la presse catholique, et dans plusieurs feuilles protestantes, il n'y a eu qu'une voix pour défendre nos Pères et protester contre leur méprisante expulsion. Quissent ces vœux et ces protestations obtenir aux fidèles catholiques de l'Allemagne la grâce de demeurer toujours fermes et inébranlables dans la foi !

## Irlande.

Cl<sup>é</sup> de Blackrock.

Juni - Oct. 1873

1. Maladie du P. Eberrecht. — 2. Mort d'un scolast. et d'un élève. — 3. Distrib. des prix. Rentrée - Elèves - Scolastiques - 4. Personnel.

— 1. Nous avons dit un mot déjà de la maladie du P. Eberrecht. Ce cher Père fut pris d'abord d'une forte migraine, et bientôt une fièvre typhoïde cérébrale se déclara. Le 3 juillet un mieux sensible se produisit. Mais vers le 10 son état s'aggrava très-sensiblement; les poumons furent atteints à leur tour; et il fut si mal qu'on jugea prudent de lui administrer les derniers sacrements. Plusieurs jours, il resta dans un état des plus inquiétants. Cependant les prières qu'on faisait pour lui eurent un heureux effet, et enfin une convalescence lente il est vrai et difficile, lui permit de quitter l'Irlande, vers le commencement de septembre, pour se rendre en Alsace. Là notre cher malade, outre les soins ordinaires qui lui ont été prodigués, a pu prendre les eaux de Niederbronn qui lui ont été très-salutaires. C'est dans cette localité, on le sait, que se trouve en qualité d'aumônier des Sœurs de Niederbronn, M. l'abbé Simonis, cousin du T. R. Père, et notre confrère en a reçu un accueil plein de cette bonté qu'on lui connaît pour les membres de notre Congrégation; c'est chez lui qu'il prenait ses repas. (Lett. du P. Eberrecht du 10 sept. 73.)

— Une circonstance particulière à mentionner, c'est la joie qu'ont éprouvée de ce rétablissement, tous les élèves de la maison, anciens ou actuels. Un acclat des hommes d'affaires sortis de Blackrock, qui ont fait des neuvaines de communions pour obtenir la guérison de leur ancien maître et pour en avoir des nouvelles, ont accompli deux ou trois fois par semaine et à pied, des voyages de plusieurs lieues. Ces témoignages de reconnaissance sont vraiment bien consolants. (Lett. de M. Callixte, 25 juill. 73.)

— 2. En même temps que le P. Eberrecht, un de nos scolastiques M. Bernulfather tomba gravement malade de la fièvre typhoïde. Le 19 juillet le P. Supérieur jugea prudent de lui donner les derniers sacrements. Hélas! c'était une victime que Dieu nous demandait. Car le 29 du même mois il succombait à sa maladie. Près avant l'autorité du T. R. Père, le P.

Supérieur lui fit faire sa Profession sur son lit de mort. Ses derniers moments furent pleins d'édification. Conduit dans la Congr<sup>e</sup> d'une manière providentielle, il avait conçu pour elle un extrême attachement joint à un grand désir de la vie religieuse. » (Lett<sup>es</sup> 20 et 30 juill. 73)

« Nous avons parlé à notre dernier Bulletin d'un de nos enfants mort en février de la rougeole. Un autre atteint d'une maladie de poitrine a été emporté en quelques semaines, dans le courant de mai. Il avait été transporté chez ses parents, et c'est dans sa famille qu'il a succombé sans avoir presque d'agonie. » (Lett. 30 mai 73)

« Outre la grave maladie du P. Eberrecht, c'était donc la douloureuse épreuve de trois morts, infligée à notre établissement. Nous ne laissons pas néanmoins de bénir la main qui nous a ainsi affligés. »

— 3. « Le 25 juillet, nous avons eu notre distribution des prix. Tout s'est bien passé, et les journaux en ont parlé d'une manière bien favorable.

« Plusieurs membres de la C<sup>te</sup>, Pères et Frères, se sont rendus à Rockwell pour une partie des vacances.

« Après la rentrée nous avons perdu 40 de nos enfants, mais ils ont été remplacés par 50 nouveaux. Notre nombre d'élèves dépassera très-probablement 180 pensionnaires. » (Lett. 12 sept. 73.)

« Nous avons aussi quelques nouveaux Scolastiques; mais nous voyons de plus en plus que le clergé, en règle générale, ne se soucie pas d'encourager les vocations au-dessous de la classe qu'ils appellent respectable et à laquelle ils appartiennent. Nous espérons néanmoins qu'en modifiant notre système de recrutement, nous obtiendrons le choix de sujets dont nous avons besoin. » (Lett. 12 sept. 73)

— 4. « Au mois d'octobre, le P. Power, qui se trouvait à Blackrock depuis son retour de Maurice, nous a quittés pour se rendre à la Maison-Mère et de là à la Trinidad où l'appelle sa nouvelle obédience.

« Le P. Ryan, arrivé dans le courant de Juillet de la C<sup>te</sup> de St-Cœur-de-Marie, est toujours bien faible. Le C. R. Père a récemment autorisé un petit oratoire privé, où ce cher confrère peut dire la St<sup>e</sup> messe sans avoir pour ainsi dire à quitter sa chambre. » (Lett. 6 oct. 73)

« Le P. Botrel, que nous avions eu précédemment à Blackrock,

lorsqu'il n'était encore que scolastique, nous a été, après sa Profession, envoyé par le C. R. Père. Il est chargé de la discipline et fait la classe de 7<sup>ème</sup>, avec un cours de français, sans parler de la surveillance générale des cours de dessin et de musique.

---

## Clé de Rockwell.

Jan - oct. 1873.

---

1. Distrib<sup>n</sup> des prix — 2. Retraite. Vœux. Oblations etc. — 3. Elèves écossais. Bon esprit. SS. Ordres. — 4. Affaire Chiebault. Suites du procès — 5. Déferé à la Propag<sup>n</sup>. Mémoire du C. R. Père. — 6. Mgr Cullen, arbitre. Bon espoir. — 7. Articles Chiebault contre nous. — 8. Sympathies p<sup>r</sup> nous. — 9. Arbitrage pour griefs personnels. M. C. . . . — 10. Mort de M. Chiebault. Son testament.

— 1<sup>o</sup> Notre année scolaire s'est terminée à la mi-juillet par une belle distribution des prix. Jamais encore les visiteurs n'avaient été aussi nombreux. Après le rébat, les pièces de déclamation et la proclamation des récompenses, eut lieu un excellent lunchon, équivalent à un très bon dîner français, auquel firent honneur près de 400 personnes. La plupart des journaux ont parlé en termes fort élogieux de cette solennité scolaire.

— 2. « Après la sortie de nos élèves, nos Frères au nombre de 26, ont eu leur retraite prêchée par le P. Supérieur. Elle fut suivie le dimanche 27 juillet, de la cérémonie la plus consolante qui, peut-être, ait eu lieu jusqu'ici à Rockwell: prise d'habit de 3 petits scolastiques, et pour les Frères 1<sup>ère</sup> oblation d'un postulant; Profession de 6 novices; émission de vœux perpétuels de deux Profès. Est venu ensuite la rénovation des vœux et des engagements de tous les autres retraitants. »

— 3. « Les Séminaristes écossais nous restent toujours bien attachés. Leur esprit de régularité, de ferveur, d'application aux études est excellent. Ils continuent à joindre leurs prières aux nôtres pour obtenir l'aplanissement des difficultés depuis si longtemps soulevées contre l'œuvre de Rockwell. Ces difficultés, en effet, ont mis obstacle à la promotion de plusieurs aux SS ordres. Tous les évêques

d'Écosse, sauf Mgr. Moac Donald, év. de Aberdeen, ont voulu, pour délivrer des lettres dimissoriales, attendre la solution des graves questions toujours pendantes au sujet de l'œuvre.

— 4. Nous avons déjà entretenu nos confrères de ce regrettable démêlé devenu public. En voici la suite depuis le mois de septembre 1872. On a vu (p. 104) que les évêques d'Écosse et M. Thiébault, poursuivant contre nous la vente de Rockwell, avaient été, par un jugement de la Chambre des affaires immobilières de Dublin en date du 17 juillet 1872, déboutés de leurs prétentions. Ils avaient même été condamnés aux frais de la procédure, lesquels atteignirent 2000 £; et bon gré malgré il leur fallut s'exécuter sur ce point. (Lett. 28 déc. 1872)

Il en restait un autre sur lequel on ne put si facilement arriver à un résultat: c'était la nomination des vicaires ou curateurs au nombre de 13, dont sept, d'après le contrat, nous étaient réservés. Les désireux de voir s'accomplir ces nominations, M. S. d'Écosse proposaient une conférence. De là des démarches et toute une correspondance préparatoire pour s'entendre à l'avance et en déterminer les bases. (Lett. 2 nov. et 28 déc. 72)

Cependant les choses n'avançaient pas, M. Thiébault dont il fallait l'assentiment, ne donnait pas de ses nouvelles; et l'on out plus tard que vers la mi-sept. il était parti pour le midi de la France. (2 nov. 72)

— 5. Nos Pères d'Irlande attendaient ainsi la réponse des évêques d'Écosse et de M. Thiébault, lorsque le T. R. Père apprit du P. Freyd, par une lettre du 23 janv. que l'affaire venait d'être portée auprès de la S. C. de la Propagande. C'était le nouvel Archevêque de Glasgow qui avait écrit à ce sujet, au nom de tous ses collègues d'Écosse. Le 29 janv. le P. Freyd obtint du Secrétaire de la Propagande, Mgr. Siméoni, communication de cette lettre. Il y était dit en substance que, contrairement aux conventions, nous avions adjoint un collège au séminaire écossais, au préjudice de cette dernière œuvre; que nous refusions aux évêques tout droit de visite; que ceux-ci, nullement satisfaits de l'enseignement et de la direction donnée à Rockwell, préféreraient transférer la fondation en Écosse, afin que leurs sujets recussent, sous leurs yeux, l'instruction et la formation cléricale. Et dans ce but, ils demandaient à la Propagande d'intervenir auprès de nous pour nous

faire quitter Rockwell. « Mais, ajoutait le P. Frey, les évêques d'Écosse se sont bien gardés de souffler mot du procès qu'ils ont suscité ni de leur condamnation. Heureusement j'étais au courant de toute l'histoire par le Bulletin, où elle est très-clairement décrite, et que j'avais eu soin de relire. Je pus ainsi facilement rétablir la vérité. » (Lett. des 23 et 29 janv. 73.)

Sur l'exposé que lui transmit le P. Frey, et conformément au désir de la Propagande, le C. R. Père, après s'être muni de tous les renseignements nécessaires auprès de nos Pères d'Irlande, fit réponse à la lettre de l'Archev. de Glasgow. Dans un mémoire, daté du 22 fév., il réfutait divers griefs allégués contre nous; puis examinant différents modes de conciliation, il proposait comme un moyen-terme propre à donner aux deux parties légitime satisfaction, de conserver l'œuvre comme Petit-séminaire seulement. Nous élévisions les 12 sujets écossais, choisis par les prélats de ce pays jusqu'à la Rhétorique ou la philosophie; puis on les leur remettait en les remplaçant successivement par d'autres; et ainsi les évêques pourraient, selon leur désir, les former sous leurs yeux aux sciences et aux vertus ecclésiastiques.

— 6. Ainsi que l'écrivit plus tard le P. Frey, ce mémoire fut bien accueilli de la Propagande, où on le trouva très-satisfaisant en regard du rapport des évêques. Cependant, sur le motif qu'à Rome on ne connaissait pas assez les lois anglaises pour bien apprécier l'état du différend, on préféra remettre l'affaire à l'examen d'un arbitre choisi sur les lieux. Un des ecclésiastiques attachés aux bureaux de la Propagande, M. le Chanoine Rinaldini, qui avait suggéré cette proposition à S. Em. le Card. Burnabò, en parla d'abord au P. Frey, puis au Supérieur du collège écossais de Rome, représentant des évêques de ce pays. La proposition fut acceptée de part et d'autre, et après avis des deux parties, M. J. Cullen, Archevêque de Dublin fut désigné comme arbitre par la S. C. de la Propagande, avec pouvoir et mission de juger et de décider au nom du S. Siège. Les évêques d'Écosse auraient préféré l'arbitrage d'un évêque anglais et notamment de M. J. de Birmingham; mais enfin ils finirent par donner leur assentiment au choix de la Propagande.

(Lett. mars et mai 73.)



A cette occasion, ces prélats cherchèrent à revenir sur la question des frais du procès de Dublin, suscitée puis perdue par eux. Mais il fut facile de faire comprendre ce qu'avait vraiment d'étrange une semblable prétention; et la chose n'eut pas de suite. (Sult. 12 mai 73.)

« L'affaire de Rockwell est encore en ce moment entre les mains de S. E. le Card. Cullen. Diverses propositions lui ont été soumises de part et d'autre. Quelque soit la décision, nous sommes tout disposés, comme l'a déclaré le C. R. Père au Card. Préfet de la Propagande et à M. grs l'Archev. de Dublin, à l'accepter avec respect et soumission. Mais quoi qu'il arrive au sujet de l'œuvre écossaise, nous avons du moins tout lieu d'espérer que l'issue de l'affaire ne sera pas défavorable aux intérêts de la Cong<sup>g</sup>. Trions pour obtenir une transaction de nature à tout concilier pour le plus grand bien de l'œuvre et de notre Institut, en même temps que pour la plus grande gloire de Dieu.

— 7. Nous avons dit que M. Chiébault, en quittant l'Irlande, quelque temps après la perte du procès de vente, s'était rendu dans le midi de la France. Il se fixa à Amélie-les-Bains, pour y passer la saison d'hiver; et nos Pères de Rockwell espéraient du moins, durant son absence, trouver un peu de tranquillité. Alors du reste que la cause était déferée au tribunal du St-Siège, il semblait qu'il n'y avait plus qu'à attendre en paix sa décision. Mais le bon M. Chiébault, dominé par ses impressions, ne pouvait ainsi se résigner au repos. Au moment même où il s'unissait aux Evêques d'Ecosse pour porter l'affaire à Rome, il reprenait contre nos Pères la publication d'une série de violents articles, inaugurés déjà au mois d'août de l'an dernier, dans une feuille protestante, la Gazette de Cashel. Il fit paraître ainsi successivement, dans ce méchant journal, heureusement peu pourvu d'abonnés, une douzaine de lettres, remplies de récriminations de toutes sortes à l'adresse de nos confrères d'Irlande et particulièrement du P. Houëtys, supérieur de la maison de Rockwell. (Journal de Cashel nos du 17 août 1872 - 23 janv. 1<sup>er</sup>, 8, 22 fév., 1<sup>er</sup> 8, 15, 22 mars, 5, 12, 19 avril 1873.)

— 8 Nos Pères se demandèrent quelque temps, s'il ne fallait pas

y répondre en rétablissant la vérité. Mais sur l'avis de différentes personnes, d'ailleurs confirmé par le C. R. Père, ils crurent plus opportun, en même temps que plus sage, de laisser passer tout cela en silence. On connaissait d'ailleurs assez dans le public, le caractère de M. Chiebauld pour savoir à quoi s'en tenir au sujet de toutes ces imputations.

Il y avait en outre dans ces articles quelque chose qui offensait le sens si chrétien de la population irlandaise et attirait plutôt ses sympathies à l'égard de nos Pères. Ainsi quelques catholiques influents de Cashel firent savoir au Rédacteur du journal qu'ils renonceraient à leur abonnement s'il continuait ses publications contre Rockwell. (Lett. 30 sept. 72) Comme M. Chiebauld répétait avec une sorte d'affectation, pour désigner notre Cong<sup>o</sup>, les noms du St-Esprit et du Cœur Imm. de Marie, que les Irlandais ne prononcent qu'avec respect, l'archidiacre de Cashel crut devoir lui en écrire. Après lui avoir reproché d'attaquer ainsi publiquement des prêtres et des religieux, il lui faisait remarquer que l'emploi si révérentieux de ces noms sacrés était chose condamnable et ne faisait qu'affliger et scandaliser les catholiques. Mais le pauvre M. Chiebauld était alors trop monté pour écouter ces observations (Lett. 26 juin 73)

— 9. Cependant voyant que l'on gardait le silence au sujet de ses attaques, il écrivit au C. R. Père, dans les mois de mars et d'avril pour se plaindre des soi-disant mauvais procédés, injures et voies de fait de nos confrères à son égard, et en réclamer réparation. Le C. R. Père s'efforça de le calmer par quelques bonnes lettres, en lui montrant que ces difficultés tenaient surtout à des malentendus et à de pénibles impressions, et que du reste, l'affaire étant portée à Rome, il n'y avait qu'à attendre tranquillement la décision. Il faisait en même temps remarquer que notre cause et la sienne devaient plutôt s'unir car c'était celle de la conservation d'une œuvre fondée par lui et à laquelle son nom devait rester attaché, tandis que si elle était convertie en bourses isolées en Écosse, selon la demande des Prélats de ce pays, il en resterait à peine le souvenir. Il terminait en faisant un appel à ses sentiments généreux et chrétiens pour le bien de la paix : (Lett. des 9 et 25 mars 73)

M. Chiebauld ne laissa pas que d'être touché de ces observations faites avec toute la modération possible. Il exprima son vif regret

de l'extinction imminente d'une œuvre à laquelle il avait comme attaché sa vie, en ajoutant le désir d'entrer en accommodement; et il suspendit pour lors la publication de ses articles.

Peu après, dans les premiers jours de mai, un ecclésiastique inconnu, M. l'abbé C... de Toulouse, se présentait au C. R. Père de la part de M. Chiébault, qu'il avait suivi d'Amélie-les-Bains à Paris. Il venait au nom de celui-ci demander un arbitrage au sujet de ses griefs personnels, en assurant que cette question une fois vidée paisiblement par le moyen d'arbitres choisis de part et d'autre, tout le reste s'arrangerait facilement. Sachant par expérience que la discussion ne pouvait qu'exciter davantage encore M. Chiébault, rendu par là véritablement malheureux, le C. R. Père le fit engager plutôt à l'oubli du passé, alors surtout qu'il s'était fait, et bien au-delà, justice à lui-même par ses regrettables articles. Cependant sur les pressantes instances faites par l'ecclésiastique en question, au nom des intérêts de l'œuvre, du bien de la paix et de celui de M. Chiébault lui-même<sup>(1)</sup>, le C. R. Père finit par céder, après avoir pris l'avis de nos Pères d'Irlande. Il y avait d'ailleurs à craindre, en refusant absolument, que M. Chiébault ne s'en prévalût contre nos confrères. On accepta donc et l'on s'occupa du choix des arbitres.

— 10. Mais hélas! ce pauvre M. Chiébault allait bientôt paraître devant un autre arbitre, notre Juge à tous. Et son retour d'Amélie-les-Bains, il se trouvait beaucoup mieux. Néanmoins il souffrait toujours d'une maladie de vessie et d'entrailles qui le tourmentait depuis longtemps, et qui sans doute était pour beaucoup dans sa grande impressionnabilité. Il était descendu à Paris, pour se faire soigner, chez les Frères de St-Jean-de-Dieu (rue Oudinot. 19). Il paraissait aller assez bien, et se disposait à repartir pour l'Irlande, lorsqu'il survint une recrudescence du mal, qui l'emporta au bout de quelques jours, le jeudi 5 juin. Nous n'apprîmes, à la Maison-Mère, cette triste nouvelle que par des lettres de Rockwell.

(1) Il paraît cependant que les démarches de cet ecclésiastique n'étaient pas tout-à-fait vaines, et qu'il n'agissait pas auprès de M. Chiébault dans le même sens qu'auprès de nous; c'est ce qu'ont montré plus tard ses lettres relatives parmi les papiers de M. Chiébault et sur par le P. Hurelys. Et au dernier moment il rompit pour son règlement de comptes. avec M. Chiébault.

Durant son séjour à Paris, tout rempli de ses prétendus griefs, il en parlait à tout le monde, et comme on le pense bien, sans ménager nos Frères. Dans les derniers jours néanmoins, d'après ce que nous a ensuite raconté le R. T. Supérieur des Frères de St. Jean-de-Dieu, il n'a songé qu'à se préparer à son éternité. Après avoir reçu tous les sacrements en pleine connaissance, il a fait une mort pieuse et édifiante, comme on devait l'espérer du reste d'un homme qui, malgré certains défauts de caractère, restait toujours si foncièrement chrétien.

« L'oncle M. Chiébault, écrivait peu après le P. Houvéty, il avait de bien belles qualités; mais hélas! quel caractère!... Pour moi cependant je ne puis douter que le Bon Dieu ne lui ait ouvert les bras de sa Miséricorde.

« Nous avons bien prié pour lui à Rockwell; le jour de ses funérailles à Arras, où son corps a été transporté, nous avons célébré un service solennel. Je n'ai pu retenir mes larmes pendant cette cérémonie. Le 5 juill., un mois après son décès, nous avons eu un second service pour le repos de son âme.

Il faut le dire cependant, dans le Comté de Tipperary, la nouvelle de sa mort, quoique fort inattendue, a été reçue avec la plus grande indifférence. Je crois que dans tous les environs, son économe, sa femme et moi, nous avons été les seuls à le regretter. Toutes les pensées se sont immédiatement portées sur nous, et partout, après le scandale de ses articles dans le journal de Cashel, on a vu dans ce triste événement le doigt de Dieu.

« Et en effet, au point de vue naturel, rien de plus triste que la mort de ce pauvre M. Chiébault. Il n'a eu auprès de lui que son petit William, un jeune homme de 16 ans à demi idiot. A ses derniers moments, il avait télégraphié pour appeler auprès de lui son fidèle Michel; mais celui-ci n'est arrivé que deux jours après sa mort.

« Quant à ses parents demeurant à Arras, avertis de son état par un de ses cousins venu accidentellement le visiter, ils se rendirent tardivement à Paris; mais après sa mort, se trouvant exclus de sa succession par le 1<sup>er</sup> article de son testament, tous se dispersèrent aussitôt, et le notaire lui-même qu'on avait mandé d'Arras, s'en alla bientôt, laissant à Willy 15,000<sup>f</sup> pour faire la translation du corps en cette ville.

« Chose plus étrange encore, M. Chiébault, qui possédait une fortune si considérable, s'est trouvé réduit à un vœu dénuement, jusqu'à se voir obligé, la veille même de sa mort, d'emprunter d'un protestant anglais demeurant près de lui et qu'il connaissait à peine, la somme de 800<sup>f</sup>. Et c'était pour solder un inexorable créancier qui le menaçait de le faire transporter de son lit en prison, s'il n'était immédiatement payé.

« Les exécuteurs testamentaires sont trois protestants marchands à Dundee. Et a disposé de presque toute sa fortune en faveur de bonnes œuvres. Ainsi il a légué 25,000 £ pour les pauvres de sa paroisse natale à Beauvais près d'Aberdeen, 25,000 £ pour la construction d'une église à Dundee, 25,000 aux petites sœurs des pauvres etc. ... (Lett. du 26 juin 73)

Restait encore le principal article de son testament, tenu secret quelque temps. Nous avions peu d'espoir pour Rockwell, vu ses nombreux griefs contre nous. Mais les Evêques d'Ecosse n'ont pas été mieux partagés. Ce dernier legs, le plus important, est en faveur des écoles catholiques des enfants pauvres d'Angleterre. Ces legs charitables montrent les sentiments généreux et vraiment chrétiens qui ont animé M. Thiebault jusqu'à son dernier soupir. Nous avons l'espérance qu'il en a déjà recueilli la récompense au ciel. » (Lett. du 5 août 1873.)

## Portugal.

### Cité de Braga.

Jun - Oct. 1873.

1. Examens. Succès. — 2. Bonnes dispositions des examinateurs, en public. —
3. Rentrée. Nombre, bon esprit. — 4. Nouveau local. Site. Translation. —
5. Personnel. Postulants.

— 1. — Jusqu'à la fin de cette année scolaire, écrit le P. Eigenmann, notre grande préoccupation était celle de nos examens. On comprend, en effet, combien le résultat de cette épreuve doit influencer sur la prospérité des collèges libres, dans un pays comme le Portugal, où les étudiants, à quelque degré de l'enseignement et à quelque établissement qu'ils appartiennent, sont obligés de subir ce contrôle des Lycées de l'état. Tour-nous d'ailleurs, c'était un premier-essai, et nous ne savions quelles seraient à notre égard les dispositions des professeurs des Lycées, examinateurs d'office. De plus, cette année les examens allaient être plus rigoureux que de coutume. Le Gouvernement avait dans ce but nommé des commissions composées de professeurs tirés de tous les Lycées du royaume. (Bull. sept. 73)

« Dans les premiers jours de mai, eurent lieu les examens de l'ins-truction primaire. Par suite des mesures adoptées, les échecs furent nombreux; sur 270 candidats, il n'y en eut que la moitié, 105, à obtenir

la note approuvée, témoignage de succès. Or, pour nous, sur 3 élèves que nous présentions, 7 ont été admis : nul autre établissement n'a atteint cette moyenne.

« En avoillement lieu pour nos autres élèves les examens du Lycée nous en présentions 6, dont un externe, qui passa le premier et subit avec distinction son examen de français. Le succès fut aussi complet pour nos cinq autres candidats. Certes c'était un bien beau résultat ; car à cette seconde série d'épreuves il n'y eut qu'environ un tiers des sujets admis. Pour l'ensemble de tous les examens, la proportion des admissions a été de 40 sur 100. » (Selt. 10 et 13 août. Bull. 73)

— 2. « Quant aux dispositions des examinateurs à notre égard, loin de les trouver hostiles, nous avons au contraire constaté avec une vive satisfaction que M. M. les professeurs du Lycée et en particulier le Recteur et le Secrétaire nous étaient tous favorables. J'ai eu des rapports très-fréquents avec ces Messieurs, et toujours ils m'ont fait un excellent accueil. Plusieurs ont mis leur bibliothèque à ma disposition ; et chaque fois qu'ils me rencontrent dans la rue, ils m'adressent la parole. (Selt. 15 mai et Bull. sept. 73)

« On comprend l'heureuse impression produite sur le public. Deux gouvernans de la ville s'étaient impressés de faire connaître notre succès, et il fut apprécié de tout le monde. Un père de famille, dans l'appréhension que lui avait suggérée un ecclésiastique libéral, de voir son enfant, préparé chez nous, refusé à ses examens, l'avait retiré de notre external dont il faisait partie. Mais au mois de mai, sur l'avis plus rassurant que lui donna l'un des professeurs les plus estimés du Lycée, cet homme vint nous supplier de reprendre son fils. (Selt. 15 mai 73)

« Du reste, les familles sont bien disposées en faveur de notre œuvre. Tous les jours nous constatons que notre Établissement est bien vu, et qu'on a confiance en son avenir. (Selt. 10 août 73)

— 3. Après les courtes vacances de Pâques, le nombre des élèves du collège s'était accru de 30 à 42. Cette augmentation portait sur l'external, car pour les internes nous n'avons pas dépassé la dizaine. Nous voulions nous en tenir strictement à notre prospectus, lequel exclut tous les enfants au-delà de 12 ans et ceux qui viennent d'un autre collège. D'ailleurs, à l'approche des chaleurs, l'insuffisance de notre local ne nous eût pas permis de recevoir tous

ceux qui se seraient présentés; nous avions eu dans nos salles étroites une trop grande agglomération. (Bull. sept. 73)

« Cependant après notre installation dans un nouveau local, comme nous le disons bientôt, l'internat a pu prendre de l'extension; et de 10, le chiffre des élèves a été porté à 31. Si à ce nombre l'on joint nos 29 externes, on aura un effectif de 60 enfants composant, depuis la nouvelle rentrée, le collège du St-Esprit à Braga. Tous sont contents, et montrent un excellent esprit. Nous sommes surtout satisfaits à cet égard du petit groupe de nos anciens, chez lesquels se remarquent plus spécialement ces bonnes et encourageantes dispositions.

« Nous avons présentement, selon le système officiel du royaume, les classes ou cours suivants: - Instruction, primaire, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> division; - Portugais, français, anglais, latin, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cours; - enfin dessin linéaire. (31 oct. 73)

— 4. « Pendant toute cette première année, notre plus vive préoccupation a été la question du local. Il fallait absolument, vu l'insuffisance de la maison que nous occupions, en chercher une autre pour la rentrée qui devait suivre les grandes vacances. Le meilleur sans doute eût été d'acheter un immeuble, pour y construire peu à peu un collège en règle; mais où prendre les fonds? D'ailleurs les agitations politiques de la péninsule devaient inspirer beaucoup de circonspection. Il ne restait donc qu'à louer une autre maison. Or, même au prix d'un loyer considérable, cela n'était pas encore facile. Après plusieurs démarches infructueuses, nous eûmes recours à St-Joseph, comme nous l'avions fait précédemment et lui remîmes le soin de cette importante affaire. Le Bon Saint ne laissa pas vaine notre confiance en lui, et vers la fin de mai nous étions assurés d'avoir un nouveau local pour notre deuxième année scolaire. Sans offrir tous les avantages désirables pour notre œuvre, il est tel cependant, qu'il nous serait difficile d'en trouver un meilleur. Située hors de Braga, mais à cinq minutes seulement, notre nouvelle maison nous présente à la fois les avantages de la ville et les agréments de la campagne: tranquillité, bon air, belles rues etc. La distance, il est vrai, est un inconvénient par rapport aux externes; mais il est largement compensé par les avantages que nous trouvons pour un internat d'une cinquantaine d'enfants. Ses bâtiments forment un carré, dont un quart est occupé par la famille de qui nous l'avons loué. Si l'on pouvait occuper l'immeuble tout entier, ce serait un fort bel établissement pour 80 int<sup>er</sup>nes. Nous remercions bien St-Joseph de ce qu'il nous a donné pour le moment; ce n'est par une véritable faveur du Ciel

que nous avons obtenu et local. Les propriétaires, en nous le louant, ont cédé à des considérations religieuses, sans lesquelles l'affaire n'aurait pas abouti. » (Bull. sept. Lett. 28 mai 73)

— 5. « C'est pendant nos grandes vacances, lesquelles se sont ouvertes le 1<sup>er</sup> août, que nous avons pu vaquer aux travaux de déménagement. Que de soins et de peines cela ne nous a-t-il pas coûtés! Aussi tous nous avons été assez fatigués. Les santés cependant ne sont pas mauvaises. Quant à moi, je garde encore aujourd'hui une bronchite, dont je suis atteint depuis quelque temps. » (Bull. 15 sept. et 21 oct. 73)

« Le P. Kullbe que le C. R. Père a bien voulu nous donner après sa profession, nous est heureusement arrivé vers le milieu d'octobre. Il s'est bien vite remis au Portugais, et son concours va nous être des plus utiles. »

« Depuis le commencement d'octobre, se trouve avec nous un prêtre séculier, M. Macéda, chargé du cours de portugais et du 2<sup>ème</sup> cours de latin : je crois que nous aurons lieu d'être satisfaits de ce choix, tant à cause des qualités de cet ecclésiastique qu'au point de vue de l'enseignement. » (Bull. 21 oct. 73)

« Pour le recrutement des vocations, l'œuvre porte aussi ses fruits. Vers le mois de mai, il s'est présenté deux postulants scolastiques, excellents jeunes gens, l'un terminant cette année même ses humanités, l'autre l'an prochain. (Bull. 15 mai 73) — Quant aux postulants frères, il y en avait un déjà dans la maison, et un autre a dû entrer vers la mi-octobre. Beaucoup de jeunes enfants se présentent, mais pour les recevoir tous, il faudrait des ressources, et avoir d'ailleurs de bonnes garanties au sujet de leur persévérance. »

---

## Nouvelles récentes des Clés.

Le 5 nov., M. J. Durck s'est embarqué à Bordeaux avec les P. P. Meyer et Flançois.

Le 7 sont partis de St-Nazaire pour la Trinidad, les P. P. Corbet et Tower.

Par contre, le P. Le Penec, atteint d'un mal d'yeux assez grave, a dû quitter Gorée et rentrer en France; il est arrivé le 7 nov. à Bordeaux.

---



# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

I. Décret réunissant en une seule Province les Clés du Sénégal et du Vicariat de la Sénégambie, sous le titre de Province de Sénégambie.

(Vic. du 1<sup>er</sup> nov. 1873.)

D'après le Décret du 29 sept. 1862, publié dans la Cic. n<sup>o</sup> 21, sur l'organisation des Provinces de l'Institut, ces différentes Communautés avaient été réparties en deux vice-Provinces distinctes, en égard à la distinction de leurs intérêts respectifs, sous certains rapports, et conformément d'ailleurs à la division des deux juridictions ecclésiastiques, la Préfecture et le Vicariat. L'unité de juridiction se trouvant présentement établie de fait, par suite de la nomination de M. g<sup>l</sup>. Durlet à la charge de Vicaire apostolique, il convenait aussi, pour simplifier et faciliter l'administration religieuse, d'établir également l'unité sous ce rapport. En conséquence, d'après l'avis du Conseil général, le C. R. Père a décidé par Décret du 1<sup>er</sup> Nov. 1873, que les Clés du Sénégal et celles du Vicariat seraient jusqu'à nouvel ordre réunies en une seule et même Province, sous le titre de Province de Sénégambie.

II. Décret relatif au nouvel établissement entrepris dans la Mission du Congo. (1<sup>er</sup> mai et 25 juillet 1873)

Après une interruption de trois années, la Maison-Mère vient de décider la reprise de la mission du Congo. Cette mission, autrefois si florissante, mais depuis longtemps abandonnée, fut, on le sait, confiée par le S<sup>t</sup> Siège, en 1865, à notre Cong<sup>o</sup>, comme étant spécialement vouée à l'évangélisation de cette infortunée terre d'Afrique, et ayant déjà la mission voisine, la Guinée. Les premiers missionnaires qui y furent envoyés, tentèrent successivement trois

établissements, l'un vers le Nord, à Ambriz, l'autre dans le Sud à Mossamèdes, et enfin un troisième au centre dans la ville de St-Paul de Loanda. On comptait, sinon sur la protection, du moins sur la tolérance du Portugal; et si l'on n'avait pas été entravé, on eût pu faire un grand bien au milieu de ces populations encore pénétrées du vicil esprit de foi portugais qui leur fut inculqué.

Malheureusement, nos confrères ne rencontrèrent, de tous côtés que des difficultés. Plusieurs succombèrent victimes de leur dévouement, les autres durent quitter le pays par suite des entraves suscitées à leur zèle; et la Mission dû être, non pas abandonnée, mais du moins provisoirement suspendue, d'après une décision du 11 août 1870 (Bull.

Tom. VIII. page 4.)

Après les obstacles éprouvés de la part des Portugais, on ne pouvait désormais songer à s'établir que dans les pays non soumis à leur domination. Mais avant de tenter ainsi un nouvel essai dans ces contrées inconnues, il importait de rechercher avec soin l'endroit qui pouvait le mieux offrir les garanties nécessaires: salubrité de climat, sécurité pour les missionnaires, liberté dans l'exercice du St-ministère, communications faciles avec l'Europe, et autant que possible populations disposées à accueillir la semence évangélique etc..

C'est à ce mûr examen qu'ont été consacrées ces dernières années avec l'approbation de la S. C. de la Propagande. Déjà en revenant de St-Paul de Loanda, en 1870, les deux missionnaires survivants, les P. P. D'hyèvre et Currie avaient commencé l'exploration de la partie septentrionale de la mission, indépendante du Portugal. Peu après, en 1871-72, comme on l'a vu dans les derniers Bulletins, le P. Currie fut envoyé par le C. R. Père pour visiter de nouveau cette côte, et spécialement celle du Loango et du Kaongo, qui paraissait offrir le plus d'avantages. Le résultat de ces deux explorations parut satisfaisant; et nos Pères du Gabon qui avaient d'abord exprimé des craintes sur la sécurité de ce pays, se montrèrent eux-mêmes favorables au projet de la nouvelle entreprise (S. B. du 6 août 72.)

Sur ces entrefaites arriva à la Maison-Mère le P. Duparquet, obligé par la maladie de s'éloigner de Zanzibar. Tout dévoué à la Mission du Congo, il en poursuivait avec zèle le projet de reprise; et d'après

l'avis du conseil, en date du 1<sup>er</sup> mai 1873, la chose fut en effet résolue.

Le C. R. Père soumit ce projet à S. Ex. le Card. Barnabò par une lettre du 9 Juin. S'Éminentissime Préfet de la S. C. de la Propagande voulut bien l'accueillir favorablement, en y ajoutant les bénédictions du St-Père. Et par Rescrit du 29 juin, il adressa au C. R. Père, à titre de Préfet ap<sup>st</sup> de la Mission du Congo, tous les pouvoirs nécessaires, pour le temps de sa charge, *durante munere*. D'après la décision qui l'autorise, le nouvel établissement entrepris au Congo, fait partie, en principe et jusqu'à nouvel ordre, de la vice-Province de la Guinée, vu la proximité du Gabon; mais cependant il relève directement de la Maison-Mère. Cette décision a été rendue le 25 juillet 1873, en la fête de l'apôtre St-Jacques, Patron de cette mission. Prions ce grand apôtre de faire réussir cette entreprise pour la gloire de Dieu et le salut des âmes abandonnées.

III. Admissions:— Par diverses décisions rendues depuis le dernier Bulletin, ont été admis

Aux vœux perpétuels: le F. Régis Butler, de la C<sup>te</sup> de l'Im<sup>o</sup> Conception à la Trinidad; (Vie. du 14 nov.)

Aux vœux de cinq ans: les P. P. Vidal et Jaouen: le premier de la C<sup>te</sup> de St-Pierre (Martinique); et le deuxième de celle de la Guadeloupe; et les F. F. Adelphe Rogge, Maria-Fuis Orbans, Sabas Jenmes, et Marcc-Fuchs-loch, venus récemment de nos C<sup>tes</sup> supprimées d'Allemagne; (Vie. du 14 nov.)

A la Profession: le F. Rupert Horan, du noviciat de Blackroch; (Vie. du 14 nov.)

A l'oblation: au Petit scolt de Blackroch; (Vie. du 16 nov. 1873)

Mo. Mo. Gulth, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. St-Joseph,  
Gross, du dioc. de Cologne, P. de rel. St-Louis de Gonzague,  
Reville, du dioc. de Dublin, P. de rel. St-Joseph,  
Brennan, du dioc. d'Osory, P. de rel. St-Louis de Gonzague.

---

## Sénégalie.

### C<sup>te</sup> de St-Louis.

Juin—Nov. 1873.

1. Mgr Doucet en Bretagne et en Savoie.
2. Rapports avec l'administ<sup>r</sup> civile.

Sa nomination officiellement reconnue - Indemnité de traitement. - 3. Titre de curé par St Louis - 4. Sentiments des Pères. - 5. Lettre au St Père. - Rép. de Pie IX. - 6. Armoiries de M<sup>gr</sup> Duret.

— 1. Le dernier Bulletin annonçait à la date du 5 nov., le départ de M<sup>gr</sup> Duret pour sa Mission. L'intervalle compris entre son sacre et son embarquement a été des plus remplis. Le 1<sup>er</sup> oct. Monseigneur quittait Paris pour aller à Langonnet faire une ordination. Le Sr. Cyprien, supérieur général de Frères de Samenrais, venu à Paris pour assister à son sacre, voulut à cette occasion le conduire à Plœrmel, désireux de procurer à la Maison-Mère de son Institut l'une des premières bénédictions de l'Evêque missionnaire. M<sup>gr</sup> Duret était heureux lui-même de donner à ces bons Frères, chargés des écoles primaires à St-Louis et à Gorée, comme dans la plupart de nos autres colonies, ce témoignage de bienveillant intérêt.

Le 11. 10. de Langonnet, Monseigneur se dirigeait bientôt sur la Savoie, en s'arrêtant sur son chemin à Cellule, puis à Lyon, pour y voir le digne Président de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Le 12 oct., il arrivait avec le P. Meyer à Annecy, où il eut le plus cordial accueil de M<sup>gr</sup> Magnin, ainsi que du Supérieur du Grand séminaire et de celui des Missionnaires de St-François de Sales. Le 13, il faisait son entrée dans sa paroisse natale, où une véritable ovation lui avait été préparée impossible de dire la joie de toute cette excellente population si chrétienne, celle surtout de son respectable père, saisi jusqu'aux larmes de l'émouvant spectacle qui parlait à son cœur plus encore qu'à ses yeux. Monseigneur se rendit ensuite au petit séminaire de la Roche; il ne put visiter d'autre établissement, les rentées n'ayant été encore effectuées nulle part, et lui se sentant pressé de revenir à la Maison-Mère. (Lett. 14 oct. 73)

Le 26 oct., sa Grandeur arrivait à Paris et se dirigeait le 2 nov. sur-Bordeaux.

— 2 Avant de quitter Paris, M<sup>gr</sup> Duret s'est mis en rapport pour le bien de sa mission, avec diverses personnes influentes de l'Administration. Le 30 oct. il était invité chez M. Benoit d'Azay, avec M. le Colonel Vatière, Gouverneur du Sénégal, et M. Bontemps, nouvel Ordonateur de la Colonie.

Sa Grandeur a reçu de tous un accueil des plus sympathiques et plein d'égarde.

Toutou, du reste, au ministère comme dans la colonie du Sénégal, la nomination de Mgr Duré a été accueillie avec une satisfaction unanime. Son dévouement et son expérience étaient des recommandations qui lui avaient à l'avance concilié l'estime et la sympathie gabo.

On sentait, en outre, comme il a déjà été dit dans un bulletin précédent (p. 609) l'utilité, pour le bien de la colonie française, non moins que pour celui de la Mission, de réunir dans une même personne les deux juridictions de la Préfecture et du Vicariat. L'élevation de Mgr Duré à la dignité de Vicaire apostolique procure en fait cette union si désirable; et c'est en même temps un jalon de posé pour arriver dans l'avenir à établir l'unité en principe et en droit, lorsque le moment en sera venu.

L'enregistrement par le Conseil d'Etat du Bref de nomination de Mgr Duré lui a donné, au point de vue civil, un caractère officiel. Et le Ministère de la Marine a écrit par le pache du 5 nov. pour le faire à ce titre reconnaître dans la colonie. De plus, la Direction centrale des colonies, de sa propre initiative, lui a fait allouer, comme indemnité, une augmentation de traitement. Il est vrai que jusqu'ici tous les fonctionnaires de l'administration sénégalaise, avaient vu successivement s'accroître leurs appointements, tandis que le Préfet apostolique, qui s'était modestement abstenu de toute réclamation, en était demeuré au même chiffre. A cette concession, il faut ajouter en outre pour le nouveau Vicaire apostolique le privilège important d'avoir à sa disposition, dans ses tournées pastorales sur les côtes de la Sénégambie, les navires de l'Etat.

— 3. De plus, au Ministère de la Marine on a bien voulu proposer pour St-Louis un titre de curé avec supplément de traitement. Jusqu'ici l'administration ne reconnaissait avec le Préfet apostolique que de simples vicaires. Mais la nouvelle position de Mgr Duré demandait naturellement un changement, que la Direction des colonies s'est offerte à l'avance à ratifier. Il va sans dire du reste que ces titres de curé et de vicaire pour St-Louis, comme pour Dakar et Gorée, n'existent qu'au point de vue civil. Car ecclésiastiquement, et

par conséquent d'après le véritable droit, la Préfecture, de même que le Vicarial, ne forme qu'une simple mission, sans aucune érection canonique de paroisse.

— 4. Ses faits relatifs à la C<sup>té</sup> de St-Louis font totalement défaut cette fois; ce qui laisse supposer une marche uniforme des choses, sans rien de saillant à mentionner. C'est le P. Blanchet qui est demeuré chargé de l'intérim pendant l'absence de M<sup>gr</sup> Duvel. Comme tout nos Pères de la Mission, c'est avec un véritable bonheur qu'il a appris le choix du C. R. Père pour le successeur de M<sup>gr</sup> Robès. Voici en quels termes il s'en exprimait à M<sup>gr</sup> Duvel dans une lettre du 14 sept. dernier: « Votre nomination ne nous a pas étonnés, car depuis assez longtemps les lettres de la Maison-Mère nous l'ont fait entrevoir. Je ne veux pas vous féliciter de votre promotion, par ce que je sais quel lourd fardeau elle vous impose; mais ce pour quoi je veux vous adresser ici toutes mes sincères félicitations, c'est d'avoir été assez courageux et assez obéissant pour accepter ce fardeau. Que Dieu vous assiste toujours et partout! Quant au concours de tous les missionnaires, vous ne pouvez en douter: ils savent tous que le bien ne peut se faire que par l'union des cœurs et celle des efforts.

« Tous les Pères, frères et sœurs se joignent à moi pour vous offrir leur respect et leurs félicitations. » (Lett. 14 sept. 73)

— 5. Tout aussitôt après sa préconisation le 11 sept, M<sup>gr</sup> Duvel s'était empressé d'écrire au St-Père pour lui faire hommage de ses sentiments de reconnaissance, de soumission et de dévouement, à l'égard de sa personne auguste et du St-Siège. (Lett. du 11 sept. 73. Sa Sainteté a accueilli avec bonté la lettre du nouveau Vicaire apostolique, et Elle a daigné lui répondre à la date du 15 oct. par de précieux encouragements. Voici cette réponse du St-Père.

Pius P. P. IX.

Dilecte Fili salutem et apostolicam benedictionem. Per jucunda Nobis accidit obsequiosa epistola tua, ex qua non minus grati animi sensus, quam modesta juncta proposito strenue obundi muneris tibi concediti mirifice elucebant. Nobis certe spes inest, Deum clementissimum ministerio tuo multa in Africanis regionibus bona effecturum, ut qui jam crediderunt confirmantur in fide, et ex iis qui versantur in tenebris complures ad lucem veritatis et viam salutis perducantur. Macté igitur

animo et divini, præcœditi fiducia fretus exantlandis laboribus alacriter recurrere memor promissorum Christi, qui præconibus evangelii sui præsens auxilium in certamine, et mercedem laborum amplissimam se præstiturum opopondit. Nos interim precibus tuis Nostras libenter adjungimus, ut opus quod es suscepturus ad multorum salutem et Ecclesiae Dei incrementum proficiat, simulque divini favoris auspiciem Apostolicam Benedictionem tibi, missionario, cæterisque fidelibus Vicariatus Apostolici Senegambia peramanter impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 15 octobris 1873. Pontificatus nostri anno vigesimo octavo.

Pius P. P. IX.

— 6. Un mot, en terminant, sur les armoiries du nouveau Vicaire apostolique, dessinées par M. Eugène, d'après les pensées indiquées par le C. R. Père et Mgr Duret. Partagées par la croix de Savoie, patrie de Sa Grandeur, elles portent, d'un côté, les emblèmes de la Cong., le S<sup>t</sup> Esprit et le S<sup>t</sup> Cœur de Marie, et de l'autre le Sacré-Cœur de Jésus, selon la grande dévotion de nos jours, avec la croix et l'ancre, symbole de la prédication apostolique au-delà des mers. En voici la légende, en style héraldique, d'après M. l'abbé Léon Maret :

« Ecartelé, à la croix alésée d'argent, qui est de Savoie; au 1<sup>er</sup>, de gueules, au S<sup>t</sup> Esprit d'or planant sur le triangle de la Trinité; au 2<sup>e</sup>, d'azur, au Sacré Cœur de Jésus au nativiel; au 3<sup>e</sup>, d'azur, au Sacré Cœur de Marie percé d'un glaive; au 4<sup>e</sup>, de gueules, à une croix et une ancre d'argent posées en sautoir; pour devise ce passage de l'hymne à la Vierge : *Profer lumen cæcis*.

## C<sup>té</sup>. de Gorée.

Jun - Nov. 1873.

— 1. P. Meyer en France. — 2. Mort de M. Remy, scol.<sup>9<sup>m</sup></sup>. — 3. P. Sène : I. Sa-  
moise. Conversions de Sérers. — 4. Retour en France du P. Le Pennec. — Rapport  
du P. Meyer sur Gorée.

— 1. Nous avons annoncé le retour à Gorée du P. Meyer, parti avec  
Mgr Duret et le P. Plancix. C'est avec une peine bien vive que ses chers  
Wotofs de Gorée, dont il s'occupait spécialement, l'avaient vu s'éloigner  
de leur île le 12 juin dernier. Aussi, avant son départ, firent-ils une  
adresse

pour lui exprimer leur vive gratitude, et surtout pour solliciter instamment auprès du C. R. Père son prompt retour au milieu d'eux (Adresse du 31 mai 1873)

Avant de quitter la Maison-Mère, le P. Meyer a fait, à notre demande, sur Gorée et les œuvres de la C<sup>te</sup>, un intéressant rapport, approuvé par Mgr. Duret; nous le donnerons en appendice. En dehors du bien fait par nos confrères à Gorée même, on y remarquera surtout l'influence que cette petite chrétienté a déjà exercé et peut exercer plus encore pour le bien religieux de toute la côte, par suite des rapports continuels que les habitants de cette île ont avec les principaux points de la Sénégambie.

— 2. A l'hôpital de Gorée se trouvait, ainsi que nous l'avons vu précédemment (p. 478), un Scolastique du Gabon, M. Remy, envoyé de N. D. de Langonnet à St-Joseph de Ngazobil. Ce cher aspirant a succombé le 13 juin à 5h. du matin, à la maladie de poitrine dont il était atteint. « La veille, écrivait le P. Le Pennec, je le vis pour la dernière fois. Il était assis dans un fauteuil, et je fus effrayé du changement qui s'était opéré en lui depuis le jour précédent. Il se prétendait mieux, et se mit à table pour dîner. Je lui disais en riant : « Prenez garde, mon cher, de vous laisser aller à la gourmandise » — Il me répondit sur le même ton : « Je conserve un bon appétit; sans cela je crois que je serais déjà mort; c'est une grâce du Bon Dieu » — Le fait est que le Bon Dieu lui a accordé beaucoup de grâces. Il lui en a surtout donné une bien précieuse, la patience pour supporter comme il l'a fait les douleurs d'une si longue maladie. Des pieds à la tête, il était couvert de furoncles et de gros abcès, qui ne lui permettaient pas un mouvement. Il a tout enduré sans se plaindre, avec calme et sérénité. Je ne puis vous dire la joie qu'il éprouvait quand quelqu'un de nous l'allait voir. Il ne voulait plus nous laisser partir, et nous pressait pour que notre retour ne se fit pas attendre. A toutes les paroles de consolation, d'encouragement que je lui adressais, je voyais sur ses traits la joie qu'il en éprouvait. Je ne vous dirai pas non plus combien il était heureux lorsque je lui apportais la s<sup>te</sup> communion. Il ne l'a reçue que trois fois dans ces derniers temps, parce qu'il ne pouvait rester à jeun. Il a communie pour la dernière fois samedi dernier 21 juin, fête de St-Louis de Gonzague, et je ne doute pas que cet aimable Saint n'ait contribué



à hâter pour lui le jour de la récompense.

« Quinze jours avant sa mort je lui avais donné l'Extrême-Onction. Ses derniers moments ont été pleins d'édification: sa résignation était admirable. Nous l'avons inhumé le jour même du décès. Je fis les cérémonies à l'hôpital, et le P. Sène conduisit ensuite le corps à Dakar, où le P. Sossedat vint le recevoir au bord de la mer, avec les enfants et les sœurs. » (Lett. des 22 juin et 25 juill. 73)

— 3. Le P. Sène a été chargé de remplacer le P. Meyer à Gorée, durant l'absence de celui-ci.

Après la réunion des Pères de la Mission à Dakar sur la fin d'avril, le P. Lamoise est allé passer une dizaine de jours dans cette Cité. Durant ce temps il a eu le bonheur de faire suivre les Pâques à l'ancien maire de la ville. Sur les pressantes exhortations du P. Blanchet, cet homme d'un âge déjà avancé, s'était décidé à faire sa 1<sup>re</sup> Communion, il y a quatre ans; mais il s'en était tenu là, malgré tout ce qu'on avait pu lui dire pour le maintenir dans un fidèle accomplissement de ses devoirs. Quelques Sœurs, que le P. Lamoise a pu instruire dans leur langue, ont fait aussi leur 1<sup>re</sup> Communion.

— 4. Nous avons annoncé au dernier Bulletin l'arrivée en France du P. Le Penne. Et en effet notre confrère a dû quitter Gorée pour venir se faire soigner à Paris d'un mal d'yeux assez grave. Dès le commencement de septembre, il a été contraint de garder la chambre ne pouvant ni lire ni écrire, ni même supporter l'impression de la lumière. Comme les médecins de Gorée ne voyaient pas de terme à cette affection, et qu'elle pouvait s'aggraver d'une façon alarmante, ils lui conseillèrent de venir au plus tôt se faire traiter en France. Depuis son arrivée à Paris (10 nov.) il a vu M. le Dr. Wecker, celui auquel plusieurs fois déjà s'est adressé le C. R. Père. Ce célèbre oculiste lui a fait le 22 nov. une petite opération et pour suivre plus à loisir son malade, il a voulu le garder auprès de lui, à sa clinique, pendant quelques jours.

À la suite d'une inflammation déterminée par une congestion sanguine, il s'était formé dans le globe même de l'œil un petit abcès. L'opération très-délicate qu'a dû pratiquer le Docteur, a consisté à percer cet abcès, après avoir tiré l'œil hors de l'orbite. Ceci demandait une grande habileté, et le docteur Wecker a eu tout le

succès désirable. Après moins d'une semaine passée à cette clinique, le P. Le Pennec a pu rentrer dans la Ct<sup>e</sup> et il se borne simplement à aller chaque jour voir l'oculiste. Son œil est en bonne voie de guérison; et l'on espère que cet accident n'aura aucune suite fâcheuse.

Le F. Flavien est revenu avec le P. Le Pennec pour lui donner les soins que réclamait son état. Bien qu'un peu fatigué, le cher Frère est en bonne santé.

## Rapport sur Gorée.

(Lettre du P. Meyer au P. Barillec.)

Paris, 1<sup>er</sup> Nov. 1873.

Mon cher Père,

Tous désirez avoir avant mon départ pour Gorée un Rapport sur cette minime partie de notre Mission africaine qui est la grande œuvre de notre Cong<sup>g</sup>; je viens aujourd'hui satisfaire à votre demande.

L'île de Gorée n'est séparée de Dakar que par un canal dont la largeur est de 2 kilomètres environ. Une langue de terre basse et une petite élévation sur laquelle se trouve le fort, appelé le Castel, composent cette île, dont la superficie totale n'est guère que de 36 hectares. Toute la partie basse de l'îlot est occupée par la ville et couverte d'habitations. Malgré son peu d'étendue, sa situation la rend assez agréable. Du côté du Sud on jouit d'une vue qui s'étend sur l'horizon de la mer; vers le Nord on découvre le cap Vert et Dakar, et vers l'Est, Rufisque et quelques caps des terres voisines.

Quoique notre île soit dans la zone torride, on ne laisse pas, pendant une bonne partie de l'année, d'y respirer un air pur et tempéré, ce qui la rend l'endroit le plus sain de la côte sénégalaise. (Voir dans la Revue coloniale une description de l'île de Gorée. Mars 1873. Tome 36<sup>e</sup> p. 385.)

La population, très-dense pour l'étendue de l'île, est de 3000 âmes environ. Sur ce nombre on compte de 60 à 80 européens, et une centaine de gens de couleur, les noirs forment le reste. Presque tous les habitants de Gorée sont catholiques. Il faut excepter cependant de 7 à 8 cents indigènes mahométans et une centaine d'infidèles, ou gens n'appartenant à aucune religion. Les mahométans sont censés professer et pratiquer la religion musulmane, chose dont en réalité ils ne s'acquittent guère.

Voici maintenant un aperçu de notre ministère auprès de ces diverses classes de la population de Gorée :

### I. Ministère ordinaire.

La population de Gorée étant catholique pour la majeure partie, notre premier ministère peut jusqu'à un certain point être assimilé à celui des prêtres

desservant une paroisse en France. Tous les matins et tous les soirs on fait la prière en commun dans l'église; beaucoup de fidèles viennent y assister. Les Dimanches et fêtes, offices comme en France: à 7h. du matin, messe basse, à 8h. grand'messe avec sermon; le soir à 4h., Vêpres suivies de la bénédiction du St-Sacrement. Comme une grande partie de la population indigène ne parle que la langue wolof, nous sommes obligés de prêcher aussi dans cette langue; un Dimanche nous faisons l'instruction en français, le dimanche d'après en Wolof, et ainsi de suite.

Les offices se font bien; les enfants, sous la direction des Frères de Plœmel, exécutent le chant avec beaucoup de goût: c'est un Frère qui tient l'harmonium et accompagne. Les jours de grande solennité, nous avons ordinairement messe officielle. Le Commandant supérieur vient y assister accompagné de son état major, des principaux fonctionnaires et employés de l'Administration et d'une escorte de soldats. Ces jours-là la quête monte quelque fois jusqu'à 170 \$.

Nous avons des catéchismes pour les enfants qui se préparent à la 1<sup>ère</sup> Communion et d'autres pour ceux qui l'ont déjà faite; nous catéchisons aussi les grandes personnes, en les divisant en deux catégories semblables. Nos 1<sup>ères</sup> Communions se font avec beaucoup de solennité et atteignent par an en moyenne 60 personnes, tant enfants qu'adultes.

À Gorée nous avons le bonheur de pouvoir faire publiquement, chaque année, la procession du St-Sacrement. Elle a lieu avec la plus grande solennité et un concours immense: reposoirs érigés par les fidèles, et ornés de leurs bijoux, dais superbe, bannières, oriflammes, guirlandes, fleurs, chants, musique instrumentale, escorte de soldats, rien ne manque ce jour-là. Le canon du fort fait aussi entendre sa majestueuse voix, quand on bénit la rade. Le jour de l'Assomption, nous faisons aussi avec beaucoup de solennité la procession en honneur de la St<sup>e</sup> Vierge: la statue de la Reine des Cieux est portée triomphalement dans les rues de notre ville et Grande est alors l'admiration des Mahométans et des infidèles; ils ne peuvent assez contempler le beau spectacle qui se déroule à leurs yeux. Puissent Jésus et Marie les attirer au véritable bercail!

## II. Ecoles, crèche, hôpital.

Au ministère, dont je viens de parler, se rattachent en core quelques œuvres spéciales, dont il faut dire un mot. Et d'abord, nous avons à Gorée deux écoles, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. L'école des garçons est tenue par les Frères de Plœmel; ils sont ordinairement au nombre de sept. Cette école, où l'enseignement est gratuit, compte environ 200 enfants, presque tous indigènes, auxquels on enseigne le français. Quant à la langue wolof, elle est interdite. Le programme des classes comprend la langue française, la géographie, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la tenue

des livres, l'histoire *st<sup>e</sup>*, l'ancienne et la moderne, le dessin linéaire et la musique instrumentale. Un bon nombre d'élèves fréquentent l'école jusqu'à 16 et 17 ans; en sortant ils obtiennent des places très-lucratives, soit dans l'administration, soit dans les maisons de commerce. Il y a aussi le soir pour les adultes une classe fréquentée par un bon nombre de mahométans; on y enseigne principalement la lecture, l'écriture et le calcul.

L'école des filles, qui est aussi gratuite, est dirigée par les Sœurs de St-Joseph de Cluny; elle compte à peu près 150 enfants. On leur apprend le français, l'histoire, la géographie et l'arithmétique, et on les forme en outre aux travaux d'aiguille. Le nombre des religieuses attachées à l'école est de sept.

Outre cette école, il y a encore une crèche tenue par deux Sœurs de St-Joseph. Son but est de tirer de la misère, en les préservant du vice, les pauvres petites filles orphelines qu'on y peut recueillir, pour leur donner, avec une éducation proportionnée à leur condition, des habitudes d'ordre, de piété et de travail, et en faire de bonnes ouvrières ou de bonnes servantes. Chaque année, à la fin de la distribution des prix de chacune des deux écoles, on fait une loterie dont le revenu est consacré à cet établissement de charité. De plus l'administration fournit une allocation aux sœurs pour l'entretien de ces pauvres enfants. Le prix des ouvrages exécutés par les enfants est également affecté aux dépenses de l'œuvre. Cette crèche compte à Gorée une cinquantaine de petites filles.

Tous les enfants qui fréquentent les écoles, soit garçons, soit filles, ainsi que les orphelins de la crèche sont catholiques à l'exception d'un petit nombre; mais ces derniers ne manquent jamais d'embrasser la religion chrétienne: tous les ans nous pouvons en baptiser plusieurs.

Un vaste hôpital militaire est établi à Gorée. quatre chirurgiens et un pharmacien y font le service médical. On y reçoit les officiers, les employés civils et militaires, les marins de l'Etat, les soldats de l'infanterie de marine et les condamnés des compagnies disciplinaires. Les habitants mêmes y sont admis sur un ordre du Commandant, et traités moyennant une rétribution fixée par l'autorité locale. Douze sœurs de St-Joseph sont attachées à l'établissement. Quant au service religieux, c'est nous qui le faisons, et il n'est pas, tant s'en faut, privé de consolation. Ceux qui refusent les derniers sacrements sont très-rares, et en général tous se disposent bien à la mort. Ainsi, dans les desseins de la divine Providence et pour ce nombre assez considérable d'Européens qui chaque année vont y chercher des soins et la santé du corps, cet établissement semble deux fois un asile de salut.

### III. Des mahométans et autres infidèles.

Comme j'ai dit plus haut, on compte à Gorée 27 à 30 cents mahométans et à peu près une centaine de noirs qui n'ont aucune religion, spécialement désignés sous le nom d'infidèles. Le Mahométisme des Goréens est plus ou moins allié par toutes sortes de pratiques superstitieuses et de coutumes idolâtriques. Les adeptes

de ce culte sont généralement d'une ignorance crasse; les marabouts eux-mêmes ne sont pas instruits et pour la plupart toute leur science consiste à savoir lire et écrire l'arabe: un manuscrit de leur loi, avec quelques petits commentaires, voilà toute leur bibliothèque. On les reconnaît dans les rues à leur démarche fière, et à un grand sac de cuir suspendu à leur cou, et destiné à recevoir leur argent. Quand, de plus vous voyez ces personnages munis d'une corne de bœuf servant de tabatière, d'un cahier de papier à gris-gris, la tête couverte d'un chapeau à larges bords et les mains pourvues, l'une d'un long bâton, l'autre d'un sataala<sup>(1)</sup>, il n'y a plus le moindre doute sur leur qualité: ce sont incontestablement des Serings Wolofs, des marabouts. Ces hommes orgueilleux et froids, rappellent singulièrement les Phariséens de l'Évangile. On les voit se tenir long-temps, le Coran entre les mains, dans une humble posture, à la porte de leur case, afin de capter la confiance des simples. Grâce à leurs actes multipliés d'hypocrisie, ils parviennent à acquiescer sur les pauvres noirs un ascendant irrésistible, et ils en profitent à qui mieux mieux pour les exploiter et s'enrichir en les dépouillant.

Une des industries qu'ils pratiquent avec le plus de succès, dans ce but, c'est la vente des gris-gris. Le gris-gris n'est autre chose qu'un morceau de papier sur lequel les imposteurs, avant de l'envelopper dans un lambeau d'étoffe, ont écrit quelques caractères arabes, dont ils ne comprennent point le sens. Selon eux, les uns préservent de la maladie, les autres de la dent des bêtes; ceux-ci du feu, ceux-là de la balle de l'ennemi, d'autres enfin sont des remèdes efficaces contre toutes sortes de maux. Il les tiennent à un prix en rapport avec le soi-disant pouvoir qu'ils leur supposent. J'ai vu moi-même quelques-uns de ces ridicules grimoires, monter parfois jusqu'à cent francs.

Les marabouts sont animés contre le christianisme d'une aversion qu'on ne peut se figurer. Leur parle-t-on de recevoir le baptême, les voilà tout aussitôt qui protestent énergiquement par leurs gestes et disent: « Oh! non, je me laisserai plutôt couper la tête. » - Quoiqu'ils aient le baptême en horreur, ils ne nous semblent cependant pas hostiles; au contraire, ils nous donnent ordinairement des marques d'affection et d'attachement, ils nous saluent, nous serrent la main, s'entretiennent volontiers avec nous. Ils disent que notre religion chrétienne est bonne pour les blancs, mais non pour les noirs; que du reste leurs croyances et leurs pratiques sont bonnes également, et que dès lors ils n'ont pas besoin de changer de culte.

Les marabouts les plus fanatiques sont ceux qui viennent de St-Louis ou de l'intérieur des terres, comme du Cayor, du Sine etc. Ceux de Gorée n'ont point au même degré cette exaltation religieuse. Plusieurs d'entre eux sont parfaitement convaincus, dans le fond de leur cœur, des vérités que nous prêchons; mais le respect humain, la crainte, ou d'autres motifs les empêchent

(1) On nomme sataala un vase renfermant de l'eau pour les purifications qui précèdent ou suivent les prières.

de se faire baptiser. Ils comprennent que notre religion est vraiment une religion civilisatrice; aussi quelques-uns d'entre eux ont-ils bien soin d'envoyer leurs enfants chez les Frères, ou chez les Sœurs pour recevoir une instruction et une éducation qu'ils sont incapables de leur donner eux-mêmes. Ces enfants suivent les catéchismes et fréquentent notre église avec les enfants chrétiens; on peut espérer qu'on pourra un jour les baptiser.

À Gorée, les marabouts n'ont aucune mosquée, ce qui cependant ne les empêche pas de faire le salâm<sup>(1)</sup>. Chaque marabout a son tulikay (son oratoire) devant sa case ou dans l'intérieur. Ce tulikay est tout simplement un demi-cercle bordé de quelques pierres et recouvert de sable et par-dessus, d'une peau de chèvre. Pour un grand nombre il peut se réduire encore à une plus simple expression : un peu de sable amassé dans quelque coin leur suffit. Ils font là leur salâm, si toutefois ils en ont la dévotion, car beaucoup s'en soucient fort peu et s'en dispensent absolument, ou se bornent à le pratiquer une fois l'an.

Il y a encore en Afrique, ainsi qu'à Gorée, une autre catégorie d'individus qu'on appelle griots, ce sont des joueurs de tam-tam, des chanteurs ou chanteuses et autres appariteurs des danses. Toute la religion de ces gens-là consiste à manger, boire et danser. Ils font aussi métier de célébrer dans des chants les ancêtres des personnes qui veulent bien stimuler leur verve au moyen de quelques pièces d'argent, ou de quelque présent. Ces griots sont les épicuriens de nos régions. Travailler à leur conversion est peine perdue, car ils ne veulent d'aucune religion; heureusement ils ne sont pas nombreux à Gorée.

Bien difficilement on peut réussir à soumettre au joug de l'Évangile les populations où règne l'islamisme. Le ministère qu'on exerce auprès de ces pauvres musulmans n'est pourtant pas tout-à-fait stérile, et la grâce de Dieu les touche quelque fois, alors qu'ils sont encore en bonne santé, ou à l'heure terrible de la mort. C'est ainsi que j'ai pu baptiser des hommes ou des femmes qui auparavant avaient fait le salâm. Ils n'étaient pas à vrai dire de fervents mahométans, mais plutôt des indifférents. Pour les mahométans zélés sectateurs du Coran, leur conversion est bien difficile, et il ne s'en opère que très-rarement.

Auprès des autres infidèles, le saint ministère est plus fructueux. De ces derniers, j'ai pu en baptiser de 10 à 12 à la fois.

Quoique les mahométans de Gorée ne soient pas précisément hostiles à notre religion et qu'ils ne la combattent pas ouvertement, ils ne laissent pas néanmoins de faire du mal parmi nos chrétiens, par suite de la dissolution de leurs mœurs. Comme l'île est petite, les habitants, surtout les indigènes

(1) Le salâm est tout un ensemble de cérémonies observées par les musulmans envers la divinité : saluts, prosternations, aspersions et frictions, effectuées sur le sable ou avec du sable.

sont pour ainsi dire entassés les uns sur les autres, et les chrétiens sont par le fait même mêlés avec les mahométans. Ce contact forcé est ce qu'il y a de plus fâcheux; et nous sommes obligés de combattre à tout instant l'influence pernicieuse qu'il exerce sur nos chrétiens. De plus, les Marabouts, toujours sur pieds, courent de tous côtés, entrent dans toutes les maisons et, en quelque sorte se faufilent partout pour semer la zizanie et propager le vice et la corruption. A cette propagande mahométane, il est nécessaire qu'on oppose une propagande chrétienne et vraiment apostolique. Il nous faut, de notre côté, visiter les noirs, soit pour affermir dans le bien ceux qui sont chrétiens et les préserver des dangers dont ils sont menacés à chaque instant, soit pour gagner à Dieu de pauvres âmes encore plongées dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition. Dans ces visites fréquentes à domicile on a souvent aussi l'occasion de régénérer par le sacrement de baptême des adultes ou des enfants à l'article de la mort. Ce bonheur m'a déjà été donné plus d'une fois dans la demeure des infidèles ou des mahométans, chez lesquels je m'étais rendu par manière de bon procédé. Les chrétiens de Gorée sont d'ailleurs nombreux, et il est important que cette chrétienté soit foncièrement attachée aux croyances et aux pratiques de notre sainte religion, à cause de l'influence que les Goriens exercent sur toute la côte et du bien qui peut en provenir.

#### IV. De l'influence de Gorée sur le bien de la côte.

Gorée, à la première idée qu'on s'en fait, semble peu de chose, vu son peu d'étendue. Cependant quand on envisage les relations que ses habitants ont avec tous les points du littoral, on revient bientôt de son premier jugement; et l'on constate non sans surprise, que ce petit coin de terre n'est pas sans une grande importance. C'est en effet, comme l'entrepôt de toutes les denrées commerciales de la côte sénégalienne, et le lieu des transactions et du négoce avec l'étranger.

Quant à la consommation locale, la ville n'a qu'un commerce insignifiant; mais son port s'ouvre aux navires qui viennent de France ou des États-Unis, et les opérations commerciales qui s'effectuent avec ces deux nations principalement, sont considérables. Ce sont des échanges de marchandises contre les produits bruts de la contrée. Les navires de long cours, français ou américains, transportent leur cargaison en rade de Gorée sur des caboteurs. Ceux-ci portent ensuite ces marchandises dans les différents comptoirs de la côte d'Afrique jusqu'à Sierra-Léone, pénètrent dans les rivières qui ne sont pas praticables aux longs-courriers, chargent des produits du pays et retournent à Gorée où ces denrées sont livrées aux bâtimens étrangers.

Chaque année, au mois de novembre, c'est-à-dire au commencement de l'époque ordinaire, où s'opèrent ces transactions, une grande partie des habitants de Gorée quittent donc leur chère île pour aller reprendre leurs

affaires commerciales sur les différents points de la côte. Chaque commerçant emmène avec lui un bon nombre de commis et une troupe d'ouvriers : maçons, menuisiers, charpentiers, qui seront employés à réparer les dégâts faits dans les habitations par les pluies de l'hivernage et à construire des magasins destinés à recevoir les produits du pays. Beaucoup de femmes également partent alors, les unes pour accompagner leurs maris, les autres pour s'approvisionner elles-mêmes du mil nécessaire à leur entretien et à celui de leur famille l'année durant. A cette époque, on voit donc tout d'un coup la côte, depuis Dakar jusqu'à Sierra-Léone, se peupler d'habitants de Gorée.

Les points principaux où le commerce attire le plus de monde, sont Rufisque et Sedhiou. Pendant la traite, on compte bien plus de cent chrétiens dans chacune de ces localités. Les autres points moins importants sont Nianning, Carabane, Boulam, Riv. Nunez etc..

Beaucoup de nos chrétiens de Gorée séjournant ainsi pendant plusieurs mois sur ces différents points de la côte, et ayant par leur commerce des relations fréquentes avec les indigènes de l'intérieur, ils pourraient faire beaucoup de bien au milieu de ces populations, en leur donnant l'exemple des vertus chrétiennes. Quelques-uns de nos chrétiens comprennent cela ; aussi ne manquent-ils pas de faire une certaine propagande auprès de leurs domestiques et des ouvriers infidèles, pour les attirer à notre s<sup>t</sup>e religion. Plusieurs fois j'ai reçu des lettres venant de la côte, dans lesquelles on me demandait des catéchismes, afin de pouvoir s'en enseigner à ceux qui avaient manifesté le désir de l'apprendre. J'ai déjà pu baptiser quelques adultes, préparés de cette sorte et amenés à Gorée après la traite. Mais il faut reconnaître que les chrétiens animés d'une si bonne volonté et d'un si beau zèle sont bien rares.

Il serait à souhaiter qu'on pût envoyer des missionnaires dans les différents postes où le commerce attire chaque année un bon nombre de nos chrétiens. Le missionnaire trouverait là immédiatement un bon noyau de chrétiens et par là même il pourrait faire le bien avec beaucoup plus de facilité. Alors aussi nos chrétiens absents, conserveraient le moyen de pratiquer la religion hors de leur paroisse, et, dans leurs maladies ou à l'heure de la mort, ils auraient la consolation de voir auprès d'eux le prêtre pour les reconcilier avec Dieu et les assister dans leurs derniers moments.

A l'influence que la petite chrétienté de Gorée exerce ainsi par son commerce pour la civilisation et le bien religieux de la côte, il faut ajouter des vocations assez nombreuses qu'elle a enfantées et qu'elle fournira encore, je l'espère. Parmi les enfants nés de parents infidèles, l'expérience montre assez qu'on en trouve bien peu sur lesquels on puisse compter pour l'état ecclésiastique et religieux. Il faut, ce semble,



pour cette plante céleste un sol déjà fécondé par la grâce; et des générations imprégnées de l'esprit chrétien.

A Gorée, nous avons le bonheur d'avoir de ces familles vraiment chrétiennes. Aussi parmi les enfants des écoles des sœurs et des sœurs, il n'est pas rare de trouver des vocations pour la vie religieuse. Depuis peu, trois jeunes gens de 15 à 16 ans sont entrés au Noviciat des Frères à Plœrmel. Une jeune fille est allée, il y a deux ans à peu près, chez les Filles du St. Cœur de Marie à St. Joseph de Ngazobil. Et même la plupart des vocations que la Mission a pu avoir, soit en fait de scolastiques, soit en fait de religieuses indigènes, viennent de Gorée. On sait d'ailleurs que la zélée directrice des Filles de Marie, la Mère Rosalie, était elle-même employée à Gorée quand Mgr. Kobès lui confia la direction de cette pieuse institution. Or, s'il est vrai que l'avenir de la Mission soit surtout dans l'œuvre du clergé indigène, on peut voir par là combien notre petite chrétienté de Gorée est appelée à se préparer avec fruit, pour une part considérable.

#### V. Bonnes dispositions des noirs envers les Pères.

Avant de finir ce petit aperçu sur Gorée et le ministère que nous y exerçons, quelques mots pour dissiper certains préjugés à l'endroit des noirs. Ainsi on les accuse généralement d'ingratitude. Ce défaut peut sans doute être attribué à un grand nombre; cependant il ne faudrait pas l'étendre à tous. Nos noirs de Gorée, par exemple, donnent souvent des preuves de la vive reconnaissance dont ils sont animés envers nous. Voici entre plusieurs traits ceux qui se présentent à mon esprit, comme plus récents.

La nouvelle de la mort de Mgr. Kobès produisit la plus vive émotion chez nos chrétiens indigènes; tous voulurent se rendre alors à Dakar pour vénérer les restes mortels du défunt et assister à ses funérailles. La mer était sillonnée en tous sens par les canots qui les emportaient, et les possesseurs de bateaux donnaient passage gratuit à tout le monde, ainsi que les mahométans eux-mêmes. Il était touchant d'entendre nos chrétiens faire chacun à sa manière l'éloge du Prélat: plusieurs laissaient échapper des larmes. Après les funérailles, nos noirs ouvrirent aussitôt une souscription dans le but de faire chanter un service solennel et de faire dire des messes pour le repos de l'âme de leur bon pasteur.

Une autre preuve de leur gratitude, c'est le bon souvenir qu'ils gardent de leurs missionnaires défunts. A Gorée, on se rappelle toujours encore les bons Pères de Régnier et Engel.

Les jours de 1<sup>re</sup> communion ou de confirmation, nos wolofs ne manquent jamais de venir remercier le Père qui les a préparés; et comme gage de leur reconnaissance, ils ont l'habitude de lui offrir quelques présents.

Un missionnaire doit-il les quitter pour retourner en France, ils lui expriment leur-douleur - et leurs regrets, lui donnant comme souvenir des objets de curiosité quelque fois d'un prix notable, et ne laissent pas souvent de lui écrire - lui demander de ses nouvelles etc. etc. Tout cela montre bien que les noirs, eux aussi ont du cœur et qu'ils savent également témoigner de l'attachement et de la reconnaissance à ceux qui se sacrifient pour leur salut.

Meyer, - Miss. ap.

## Ct<sup>é</sup> de Dakar

Jan - Nov. 1873

1. Santé. Personnel. - 2. Achat d'un terrain. Chapelle projetée par le P. Lossedat. Eglise à bâtir - 3. Importance croissante de Dakar - 4. Mort de M. d'Altayrac, ancien Com<sup>t</sup> de Gorée.

— 1. Au mois de sept. le P. Lossedat s'est trouvé assez indisposé, par suite de congestions qui lui faisaient craindre quelque attaque d'apoplexie. Il a pu cependant se maintenir à son poste, et son état s'est amélioré.

Quelque temps après le départ de M<sup>r</sup>: Loret pour France, le P. Renoux avait été appelé de St-Joseph à Dakar en remplacement de M. l'abbé Samba, rentré avec sa Grandeur. C'est dans cette Ct<sup>é</sup> qu'il est resté jusqu'au moment du départ du P. Le Penneç, dont il est allé occuper provisoirement le poste à Gorée. (lett. 16 sept. 73) Nous n'avons d'ailleurs, à notre regret, aucun détail sur le ministère et les œuvres de nos confrères de Dakar.

— 2. Vers la fin d'août, le P. Lossedat a cru devoir faire pour l'mission l'achat d'un terrain au centre de la ville, à côté de la maison des Pères. C'était dans la pensée d'y faire bâtir une chapelle, destinée à servir d'église paroissiale, en attendant la construction d'un édifice plus en rapport avec l'importance toujours croissante de Dakar. Cette localité, en effet, n'a jusqu'ici pour église qu'une sorte de galerie enclavée dans les bâtiments du service administratif de la police et du musée. Ce local, de l'avis de tous, est aussi mal placé que mal aéré et tout à fait insuffisant. C'est une situation à laquelle il devenait véritablement urgent de remédier au plus tôt. Plusieurs fois déjà des fonds avaient été sollicités et obtenus de la métropole pour élever enfin une église convenable. Si rien ne se faisait. C'est ce qui a porté le P. Lossedat à former ce nouveau projet.

Le devis proposé par lui atteignait 16,000 <sup>fr.</sup>. Il demandait à l'administration, la moitié de cette somme. Le reste devait être fourni par la Mission, et celle-ci se serait chargée en outre de faire exécuter les travaux. Et plus tard, lorsqu'une église paroissiale aurait été construite, cette chapelle aurait fait retour à la Mission et eût servi d'oratoire. (Lett. des 4 et 13 août 73)

Ce projet fut aussitôt favorablement accueilli par l'administration locale, qui y trouvait tout avantage. Le capitaine Kienmè, sous-Directeur du service des Ponts et Chaussées, qui fut chargé de l'examiner, concluait à son acceptation pure et simple et au vote des 8000 <sup>fr.</sup> demandés. Il y était fait en outre un juste éloge des procédés économiques et du savoir-faire que l'on remarquait toujours dans les constructions entreprises par la Mission. (Rapp. et du Cap. Kienmè 30 août 73)

Cependant M. y-Divet s'était, de son côté, occupé auprès du Ministère de la question de l'église. Profitant des entrevues qui lui ont été ménagées avec M. Benoit d'Arzy, il a fait ressortir la nécessité de cette construction pour Dakar, et il a obtenu de bonnes espérances. Sa Grandeur a pensé dès lors qu'il valait mieux insister dans cette voie que de faire du provisoire. Ce provisoire, en effet, qui coûterait encore assez cher à la Mission, ne ferait que favoriser l'ajournement indéfini de la construction de l'église, tandis que dans l'état de choses actuel, tout le monde voit et sent la nécessité de cette construction dont la dépense incombe évidemment à la colonie. Il paraît d'ailleurs que l'administration locale a en ce moment des sommes assez considérables à sa disposition; car de toutes nos colonies, celle du Sénégal est la seule qui possède un excédant de recettes.

— 3. Nous parlions plus haut de l'importance toujours croissante de Dakar. Et en effet, ce point paraît devenir de plus en plus le véritable centre de toute la colonie Sénégalaise, au lieu de St-Louis. Déjà le Ministère semble précluser à ce changement en donnant ordre aux administrations ayant leur siège à Gorée de le faire transférer à Dakar. C'est le Gouverneur lui-même, M. Valère, qui a dû recevoir, avant de partir, les instructions fournies à cette fin par le Directeur des Colonies.

— 4. Au moment où nous terminons le bulletin de Dakar, nous apprenons la mort d'un officier de marine, qui a laissé dans la mission de Sénégamorie le meilleur souvenir, M. d'Alleyrac, Capitaine de frégate, décédé à Antibes, où il exerçait les fonctions d'inspecteur des électro-sémaphores. M. d'Alleyrac avait précédé à Gorée, en qualité de commandant particulier, de 1856 à 1859, M. Pinel-Laprade, devenu plus tard Gouverneur du Sénégal. Ses rapports avec M. y<sup>e</sup> Robès, le Père Barbier et tous les membres de la Mission, en faisaient un véritable ami de nos missionnaires. Fortement pénétré de cette vieille foi bretonne, qu'il avait puisée dans son pays natal, il était religieux non seulement par principes et par sentiments, mais encore par une pratique régulière de ses devoirs de chrétien; et souvent on le voyait s'approcher des sacrements. Sa mort a dignement couronné, par les dispositions de pitié dont elle a été marquée, une vie noblement édifiante. Sur le désir exprimé par sa famille, le C. R. Père porte cette mort à la connaissance de nos confrères pour le rendre participant de leurs prières. (lett du 22 nov. 1873)

---

### C<sup>te</sup> de St-Joseph.

Juin - Nov 1875

1. Sécheresse. Prières publiques — 2. Ravage du Cayor par Fat-Dior. Noirs émigrés à St-Joseph. id. du Saloum par Marmou-Ndéri. — 3. Ambassade du roi de Saloum à St-Joseph. — 4. Charité des missionnaires reconnue. — 5. Ministère aux villages. Conversions. Baptêmes. Dévouement des sœurs et des catéchistes. — 6. Soins des malades. — 7. Imprimés en Sèrèr et Wolof. — 8. M<sup>re</sup> Profès de sœurs indigènes. Personnel. — 9. Prières p<sup>r</sup> l'Eglise. id. p<sup>r</sup> M<sup>re</sup> Duret. Joie de sa nomination.

— 1. Nous avons pu grâce à Dieu voir le terme de cette sécheresse excessive, dont il a été question dans le précédent Bulletin (p. 462.). L'eau était devenue si rare, que pendant quinze jours ou trois semaines, on était obligé de la recueillir goutte à goutte, à mesure qu'elle coulait de la source. Pour obtenir de la pluie, les marabouts se livraient à une foule de pratiques superstitieuses; mais toujours sans succès. Arrive enfin la fête de la Visitation de la S<sup>te</sup> Vierge, qui cette année tombait

le 1<sup>er</sup> mercredi de juillet. A l'occasion des souffrances de la mission par suite de la guerre de 1870-1871, M<sup>gr</sup> Robès s'était engagé par vœu à une procession le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, et malgré la cessation de ce vœu par la mort du Prélat, nous en avons cependant conservé la pratique. Le jour de la Visitation, notre procession habituelle eut donc lieu au chant des litanies des Saints. Or, dès la première nuit et les deux suivantes, il survint des ondées si abondantes, que l'on en fut émerveillé. Aussi nos indigènes disaient-ils tout haut : « la prière des chrétiens est bonne ; celle des marabouts ne vaut rien. » — Les pluies se sont répétées à peu de jours d'intervalle, et nos puits furent bientôt assez alimentés pour fournir à tous nos besoins.

« Cette sécheresse ne nous a pas d'ailleurs autant incommodés que nous le craignons d'abord : les membres de la C<sup>te</sup> ont joui pendant tout ce temps d'une excellente santé. Nos arbres fruitiers ont presque tous résisté, sauf quelques-uns de moindre qualité, et nous avons même obtenu une petite récolte tardive, dont nous avons à remercier Dieu. »

— 2. « Plusieurs fois dans le Bulletin il a été parlé des guerres qui ont désolé le Cayor et le Saloum. Quelques mots encore sur de nouvelles scènes de dévastation, qui se sont récemment produites dans ces deux malheureux royaumes.

« Dans le courant d'avril et de mai de cette année, les marabouts fanatiques, sous prétexte de religion ont de nouveau porté chez leurs voisins des guerres d'extermination et de pillage. Le Lamel du Cayor, Fat-Dior, a promené ses ravages dans le royaume du Baol, brûlant ce qu'il ne pouvait piller, réduisant en captivité ou tuant les habitants qui n'avaient pas cherché leur salut dans la fuite. Pendant plusieurs semaines, les villages de nos environs regorgeaient de réfugiés du Baol. Lorsque après le départ du conquérant, ils rentraient dans leurs foyers, nous les vîmes pendant plus de huit jours, passer en longues files près de notre établissement. Arrivés en face de la statue de St-Joseph, placée à l'entrée de l'avenue principale, beaucoup de ces pauvres gens, qui dans doute n'avaient jamais rien vu de pareil, s'imaginaient que c'était un homme vivant, et le saluaient en criant : « Bâb, dâma mqa am. » « Bon jour blanc », ou

mot à mot : « Blanc, as-tu la paix ? » — Ne recevant point de réponse, ils finissaient par s'en aller, en riant aux éclats. Cette scène ne manquait pas d'avoir quelque chose de plaisant ; mais répétée plus<sup>rs</sup> fois par jour, elle faisait naître un sentiment de tristesse, et nous nous disions : « Quand donc viendra le moment, où nous pourrions pénétrer chez ces pauvres peuples de l'intérieur, et leur faire connaître avec notre s<sup>te</sup> religion le glorieux Saint Joseph ? » A peu près à la même époque, une autre guerre dévastatrice était entreprise dans le royaume du Saloum par les Mahométans des rives de la Gambie, sous la conduite de Mamou-Ndiri, successeur de Maba.

« On sait ce que fut Maba ; un mot cependant pour rattacher les faits de cette dernière guerre aux exploits demeurés célèbres de ce chef. Aidé de la grande autorité que lui donnait son titre de Marabout, Maba réunit sous ses ordres les Musulmans des bords de la Gambie et commença, il y a une dizaine d'années, (1861-1864) à peu près à l'époque de la fondation de St-Joseph, une guerre contre le Saloum. Ce royaume fut en effet soumis, et de nombreux habitants abandonnèrent le pays, et émigrèrent du côté de la Mission. Ce fut alors que Mgr Robès s'efforça de recueillir beaucoup de ces infortunés, qui arrivaient exténués de fatigues et mourant de faim.

« Le succès de Maba fut tel, que le Gouvernement français dut accepter le fait de la conquête, et conclut en janvier 1865, avec cet aventurier, un traité de paix où il le reconnaissait en qualité de d'Almany (c'est-à-dire roi) du Badibou et du Saloum. Cependant Maba fut infidèle à ses engagements, et dès juillet 1865 il porta la guerre dans le Sine. Mais cette fois il fut battu et tué. (Revue maritime 1865-janv. fév. p. 491 et Bull. t. IV. p. 752 - t. V. p. 744. t. VI. p. 209.)

« Cette mort fut un événement pour le Saloum qui espéra dès lors se reconstituer. Beaucoup d'enfants, que nous avions recueillis à l'époque de la famine, quittèrent la maison, plusieurs par attrait pour l'indépendance plutôt que par désir de retourner dans leur pays. Ses villages établis autour de St-Joseph se dépeuplaient aussi ; et chaque année, surtout en 1871, un certain nombre de familles s'éloignaient de la Mission, pour rentrer dans le Saloum. Cependant Mgr ne cessait d'avertir ces anciens émigrés, leur prédisant qu'un jour ils

regretteraient d'avoir quitté notre voisinage et chercheraient à revenir près de nous. (Bull. t. VI. p. 198.)

« Ce que Menseign- Hobès avait annoncé est arrivé en effet. En avril et mai de cette année, Mamou-Ndéri, qui se fait comme Maba, passer pour un prophète, attaque donc les Saloums-Saloums et les défaits; il ravage le pays, pille, brûle, dévaste tout ce qu'il rencontre. Nouvelle nécessité pour les habitants de s'enfuir une seconde fois et de se répandre dans tous les villages le long de la côte, depuis Gambie jusqu'à Dakar. Nous vîmes alors revenir près de la mission bon nombre de ceux qui l'avaient quittée; se promettant bien de ne plus retourner au Saloum.

« Plus tard cependant, aidée des gens de Sine, la population du Saloum restée dans le pays, a repris l'offensive et a réussi à chasser les Mahométans. Mais la région où s'est étendue cette guerre dévastatrice est tellement ravagée qu'aucun des réfugiés composant les villages des environs de St-Joseph, n'est encore tenté d'aller s'y établir. » (lett. 12 août 73)

— 3.<sup>me</sup> A l'occasion de ces hostilités, nous avons eu à servir d'intermédiaire entre le roi du Saloum et le Gouvernement français. Voici ce qui a donné lieu à cette intervention bienveillante de notre part.

« Le roi du Saloum a eu à se plaindre des traitants mahométans et du Commandant du poste français de Kadob. Ces traitants, représentant des maisons de commerce de Gorée et d'ailleurs, ou trafiquant à leur propre compte, sont à peu près tous marxabouts et partisans naturels de Mamou-Ndéri. Quant au chef de poste, ayant pour interprètes deux de ces marxabouts dévoués à Mamou, il a pu se laisser induire en erreur. Toujours est-il qu'au lieu de garder une parfaite neutralité; il s'est montré en tout opposé aux Cédés du Saloum et très-favorable, au contraire, à l'égard des marxabouts.

« Le roi, désirant faire connaître ses griefs et ses plaintes au Commandant de Gorée, n'a pas cru pouvoir choisir d'entremetteur qui lui offrît de meilleures garanties que le P. Riehl, supérieur de la C<sup>te</sup>, ou comme disent les noirs, chef des missionnaires. Une première ambassade vint donc le 30 juillet à St-Joseph. Elle était formée d'un envoyé principal chargé du message et de plusieurs hommes qui l'accompagnaient. Le roi demandait à ce qu'on écrivît fidèlement au Commandant français tout ce que disait en son nom le chef de cette députa-  
tion. »

il mandait en outre que, s'il s'adressait aux missionnaires, c'est qu'il avait l'assurance de n'être point déçu dans l'attente du service qu'il sollicitait, ni trompé non plus, comme il pourrait l'être par d'autres intermédiaires.

« Nous nous fîmes un plaisir de répondre fidèlement au désir du roi. Le P. Sossedal put aussi entretenir de cette affaire le Gouverneur lui-même, M. Valière. Celui-ci lui assura que la chose n'avait pas d'importance, que le sergent, chef de poste de Kaolak, ne pouvait s'éloigner de la ligne de conduite qui lui avait été tracée; que les difficultés provenaient des traitants, etc. (Selt. du 16 sept. 73)

« Une réponse fut, vers le même temps, donnée par le Gouvernement français au roi de Saloum. Mais celui-ci n'en étant pas satisfait nous envoya le 15 sept., une seconde ambassade. Comme la première fois, nous fîmes beaucoup de déférence au désir de ce petit souverain, tout en faisant le meilleur accueil à ses délégués. Quel sera le résultat de ce second appel à la loyauté du Gouvernement français? Nous l'ignorons. Toujours est-il que la conduite du chef de poste de Kaolak est généralement blâmée; et cela à Gambie même. Ce qui serait excellent à coup sur, ce serait de montrer moins de tolérance à l'égard des marabouts. Ils s'imaginent que de notre part c'est faiblesse, et ils deviennent pleins d'arrogance. Du reste, on aurait pu à tout le moins laisser la querelle se vider, sans y prendre aucune part, entre les habitants du Saloum et les mahométans envahisseurs. Au roi de Saloum en effet, le commandant de Gorée a promis la paix, à la condition qu'il ne se ferait agresseur en aucun cas. Or, il a été contraint à la guerre par l'injuste agression de Mamou-Ndéri.

« L'accueil que nous avons fait aux envoyés du Saloum a été, comme on le pense, des plus bienveillants et des plus sympathiques. Le P. Riobl a profité de chacune de ces occasions pour leur parler de notre s<sup>t</sup>e religion; et il a été écouté avec beaucoup d'attention et un grand intérêt. Daigne la divine Providence nous donner bientôt le moyen de pénétrer chez ces pauvres peuples, pour leur annoncer Jésus-Christ.

— 4. — Dans l'ordre des desseins providentiels, les désastres de la guerre de 1861-1862, et l'émigration qu'elle avait amenée vers la mission, avaient été pour beaucoup d'âmes une occasion de salut et pour notre s<sup>t</sup>e religion un moyen de faire apprécier sa bienfaisante influence. Ces



derniers événements ont encore favorisé ces heureux résultats. Les noirs, en effet, ne connaissent que deux religions, le mahométisme, celle des marabouts, et la nôtre. Quant aux marabouts, on les a en honneur et on déteste également leur religion, qui les autorise à tuer, brûler et piller. Quelle différence en effet, avec ce que disent et font les chrétiens ! Ceux des indigènes qui nous avaient quittés il ya quelque temps et que l'invasion de leur pays a ramenés à la Mission, sentent surtout cette différence. Déjà ils savaient les missionnaires bons, compatissants et dévoués. Aussi avaient-ils donné partout dans le Saloum cette idée de nous. Ils reviennent maintenant et quoique le personnel de la Cte soit changé et qu'ils ne connaissent plus personne, ils se voient toujours accueillis avec désintéressement et charité. La religion qui inspire ces sentiments est donc bien une religion de dévouement. Ils le comprennent et le proclament dans leur langue en exaltant le christianisme au-dessus du mahométisme. « La religion des Marabouts, disent-ils, n'est pas bonne; la religion chrétienne est bonne. » Aussi, nous pouvons constater un sensible rapprochement de ces pauvres indigènes vers la vraie foi, et plusieurs se sont mis spontanément au nombre des catéchumènes.

« Un effet semblable se remarque parmi ceux qui ne nous ont jamais quittés. Ils avaient toujours, comme une arrière-pensée de retourner dans leur patrie, si l'ordre s'y rétablissait ultérieurement. Lors donc qu'on les engageait à embrasser la religion chrétienne, ils se tenaient sur la réserve. Après les malheurs de cette année, ayant perdu tout espoir de retour, ils se montrent mieux disposés; et un mouvement sensible vers notre s<sup>te</sup> religion, s'est manifesté dans les villages les plus rapprochés de la Mission. »

— 5. « Aussi le ministère a-t-il été plus actif cette année que les précédentes. Voici à ce sujet quelques détails :

« A cinq minutes de la mission, se trouve un petit village comptant de 30 à 40 personnes. Il y a une quinzaine de chrétiens adultes, sans compter les enfants. Les autres sont généralement assez instruits pour être baptisés quand les circonstances le permettront ou tout au moins à l'article de la mort. Aucun ne repousse absolument le baptême et la plupart au contraire promettent de le

recevoir après la mauvaise saison. Mais nous ne pouvons faire fond sur ces promesses; et ceux-ci plus rapprochés de la Mission ne se convertiront peut-être que les derniers. Est-ce à dire cependant que notre ministère reste sans fruit aucun parmi eux? Non: ainsi à Pâques de cette année, nous avons baptisé un des principaux chefs de famille de ce village, lequel était très-opposé, il y a trois ans à toute idée de conversion. Comme il nous l'a lui-même avoué depuis lors, il s'était beaucoup moqué de quelques jeunes gens auxquels, en 1869, nous avions conféré le St. Baptême. Jusqu'à l'année dernière, il avait toujours fui les missionnaires, ne voulant pas entendre leurs instructions; mais à partir de cette époque il se mit à les suivre, poussé par un attrait particulier. Il ne tarda pas à les goûter: et la vérité, la beauté de notre St. religion parlant à son esprit et à son cœur, il céda à la grâce et se convertit.

« A vingt minutes au sud de la mission, est situé un autre village composé de deux groupes de cases, dont l'un est habité par des mahométans. Sa population totale est d'une centaine d'habitants. C'est dans ce village que le P. Riehl a pu faire pendant la belle saison, des visites journalières. Il a réussi à jeter la bonne semence dans bien des cœurs. L'hivernage a forcément interrompu ces visites, néanmoins une dizaine de personnes, tous hommes ou jeunes gens de 16 à 25 ans, viennent assez régulièrement au catéchisme qui, chaque dimanche, a lieu à la Mission. Le dimanche, en effet, après la g<sup>me</sup> messe, le P. Riehl fait faire des catéchismes sous sa direction: l'un pour les chrétiens, par M. Léopold Diouf, diacre, l'autre pour les catéchumènes, par M. Pierre M. Benga, clerc minoré.

« Mbozien est un autre village, à une heure de marche au Nord de St Joseph. Sa population, presque toute Sérière; s'élève à plusieurs centaines d'habitants. Il y a aussi se manifeste un mouvement très-prononcé en faveur de la religion chrétienne. Depuis plusieurs années les religieuses indigènes du St. Cœur de Marie y ont une C<sup>lé</sup>. Elles instruisent et soignent les malades, et tous les ans leur zèle est récompensé par bon nombre de baptêmes d'enfants et d'adultes à l'article de la mort. La présence de cette C<sup>lé</sup> dans le village,

paraît être la principale cause du mouvement religieux qui a déjà commencé l'an passé. Afin de le favoriser, le P. Richl, peu après son retour de Sakar en avril dernier, a fait faire tous les dimanches le catéchisme en Sérér, par un de nos scolastiques. Différentes fois, le dimanche également, le P. Sacombe, en passage à S<sup>t</sup> Joseph, a pu se rendre aussi à Mboïou, et sa parole vive et chaleureuse remua les cœurs endormis. Il y avait toujours alors beaucoup plus de monde que la petite chapelle n'en pouvait contenir.

« La saison des pluies a contraint d'interrompre là les visites et les catéchismes; mais l'élan religieux se maintient. En effet, au commencement de l'hivernage, quatre personnes adultes, parmi lesquelles la fille du chef de l'endroit, ont été baptisées solennellement, en deux fois différentes. Les cérémonies, que les indigènes ont vues et qu'on leur a expliquées, les instructions qu'ils ont entendues, servent à défrayer leurs conversations. Auparavant on ne faisait pas attention à la religion chrétienne, maintenant on en parle; on en discute même souvent dans les réunions. Nous ne pouvons, à cause des pluies, visiter ce village: le sol, en effet, est tellement détrempé que les chevaux s'enfoncent, même dans les sentiers battus, cependant nous sommes tenus au courant de ce qui s'y passe, par cinq jeunes gens qui s'acquittent volontiers de cet office. Ces jeunes gens ont été autrefois élevés à la Mission; après l'avoir abandonnée par caprice, ils y ont été ramenés par le malheur. L'un a été marié en janvier, et deux autres ne tarderont pas à suivre cet exemple. L'un d'entre eux qui avait assisté à l'école assez longtemps, lit couramment. Nous lui avons remis un abrégé de l'histoire sainte, dont nous avons commencé une traduction wolof. Il s'en sert pour l'instruction de nos indigènes. Mieux lui vaudrait une traduction Sérér. Très-souvent on ne le comprend pas, quand il lit en wolof, tandis que tous entendent le Sérér.

« Il ne faut cependant pas compter sur des conversions promptes, opérées en masse, dès la première année. Malgré des bonnes dispositions de nos indigènes, il y a encore des préjugés parmi eux contre notre religion. Le moyen le plus sûr de les faire tomber, c'est de se montrer souvent au milieu d'eux, de les instruire et de leur expliquer ce qui les choque. En

vérité se fera ainsi jour, tout doucement, dans leur esprit: c'est la voie ordinaire des conversions que nous avons à enregistrer.

« Et en effet, outre les 4 baptêmes célébrés à Mobodien, ceux au nombre de 6 faits le samedi-saint à St Joseph et déjà mentionnés au dernier Bulletin (p. 460), il y en a eu 3 autres dans cette Cité ainsi que le mariage d'un des néophytes. Espérons que ce sera le prélude d'une moisson plus abondante pour l'avenir. Dès le retour de la belle saison on reprendra les catéchismes dans les villages; car c'est la voie la plus sûre pour opérer quelque bien. »

— 6. Le ministère extérieur, se rattache le soin des pauvres malades abandonnés. Ce sont ordinairement des malheureux atteints du Nélavan, c. à d. d'un besoin insurmontable de dormir presque constamment. Une fois que la maladie est caractérisée, le malade peut traîner plus ou moins longtemps, mais il mourra infailliblement au bout de quelques mois. Cette maladie étant contagieuse pour les noirs, ceux qui en sont atteints et n'ont plus de famille, se voient abandonnés de tout le monde et ils ne sont plus reçus nulle part. Il arrive donc bien des fois que ces infortunés se traitent jusqu'à la Mission pour recevoir les soins qui leur sont refusés partout ailleurs. A St Joseph et à St Benoît, la Mission entretient habituellement 3, 4 et 5 de ces malades. Rarement ils sont chrétiens à leur arrivée. On se hâte donc de leur faire apprendre les principales vérités du salut, afin qu'ils puissent être baptisés avant de mourir. »

— 7. Si l'on veut faire parmi nos infidèles un bien réel et suivi, il faut nécessairement connaître les deux langues indigènes, le Sérér et le wolof. Bien que les trois royaumes qui nous avoisinent le Baol, le Sine et le Saloum soient appelés Royaumes Sérers, ces deux langues cependant y sont parlées et comprises. Le Sérér est surtout l'idiome en usage parmi le peuple, ce qui fait qu'il prédomine et devient en quelque sorte indispensable au missionnaire. La connaissance d'une des langues est suffisante à la rigueur, de plus elle facilite beaucoup celle de l'autre par suite de l'étroite parenté que ces idiomes ont entre eux.

« Les premiers missionnaires de Joal, comme au jourd'hui encore le P. Lamoise, savaient à la fois le wolof et le Sérér. Pour en faciliter

l'étude à nos confrères, nous poursuivons l'impression de quelques petits ouvrages dans ces deux langues

« La Grammaire Sèrère du P. Lamoise a été commencée du vivant de M<sup>g</sup>: Kobès, qui déterminait le nombre d'exemplaires à tirer et les autres conditions de l'impression. Notre confrère continue ce travail qui sera prochainement achevé: Nous avons en outre imprimé en Sèrèr, le petit catéchisme wolof édité par M<sup>g</sup>: Kobès et traduit déjà depuis quelque temps par le P. Lamoise.

« On a imprimé également en wolof un petit abécédaire pour l'usage des enfants des écoles.

« Les P. P. Sacombe et Jouga ont commencé à traduire en cette langue la Bible illustrée et plusieurs feuilles sont déjà imprimées. Une fois achevé, ce livre sera d'un excellent usage dans les écoles. Malheureusement ce travail, faute de loisirs suffisants, a dû être provisoirement interrompu par nos confrères.

« Enfin pour l'usage des fidèles, on a commencé l'impression en wolof d'un Manuel de piété, contenant outre les prières du matin et du soir: 1<sup>o</sup> une courte explication de chaque mystère du Rosaire; 2<sup>o</sup> les Maximes éternelles par S<sup>t</sup>: Alphonse de Liguori, avec une méditation pour chaque jour de la semaine; 3<sup>o</sup> des prières pour l'assistance à la messe; tirées de la Passion de N. S. par S<sup>t</sup>: François de Sales. Ces deux derniers ouvrages sont encore loin d'être achevés, mais tels qu'ils sont ils ont une grande utilité, surtout pour les nouveaux missionnaires. Afin d'apprendre la langue, ceux-ci ont sans doute besoin de livres de théorie et de principes, comme par ex. les grammaires. Cependant, ce qu'il leur faut aussi, c'est un texte net et châtié qu'ils puissent étudier, analyser, relire souvent, afin de se former au génie de la langue et habituer leur esprit et leurs organes, d'acquiescer pratiquement la connaissance des règles grammaticales et de s'exercer à la prononciation.

« Nous espérons d'ailleurs que bientôt aussi il sera possible de reprendre l'impression du dictionnaire wolof-français laissé inachevé par M<sup>g</sup>: Kobès, et de commencer celle du dictionnaire Sèrèr-français: ces deux ouvrages existent déjà à l'état de manuscrit.»

— 8. — En ce qui touche l'intérieur de notre C<sup>té</sup>, un fait important et bien consolant à signaler tout d'abord, c'est une Profession de Frères

indigènes. Cette cérémonie, la première de ce genre que nous ayons encore faite jusqu'ici, a eu lieu le 4.<sup>e</sup> Dimanche après Pâques, jour où nous célébrons la fête de S.<sup>t</sup> Benoît de Philadelphie, patron secondaire de la Mission. Deux de nos novices, Étienne, les S.<sup>s</sup> F. Joseph et Dominique, ont eu le bonheur, en ce jour, de se consacrer à Dieu par l'émission des trois vœux de religion. Puissent-ils par leur conduite et leur ferveur être toujours des modèles pour ceux de leurs compatriotes qui les suivront dans la même voie!

« Après le départ du P. Renoux pour Dakar (27 juin), il ne restait dans la Ct<sup>e</sup> que les P. P. Richl et Girod. Le P. Speiser a pris, auprès des Scolastiques et des aspirants de l'œuvre du clergé indigène, les fonctions que remplissait le P. Renoux »

— J. Les 12, 13 et 14 août, nous nous sommes unis à toute l'Eglise, pour demander avec elle la fin de ses épreuves. Afin de faire, autant que possible, de ces trois jours un temps de prière, selon les intentions de N. S. Père le Pape, nous avons récité en commun à la chapelle, un chapellet après la messe le matin, un autre à midi, et un troisième, complétant le Rosaire, au salut du soir, après le chant des litanies des Saints. Les chrétiens sont venus assister à ces exercices, au commencement et à la fin de la journée. Peu de temps auparavant, nous avions reçu de grands tableaux représentant les quinze mystères du Rosaire. On a profité de cette circonstance, pour les exposer à la vénération publique. Ils étaient placés par ordre dans un cadre, d'où l'on pouvait les retirer successivement après chaque dizaine. Tous nos chrétiens et nos enfants ont été heureux de ces trois jours de prières.

« Voilà des saluts, » disait l'un d'entre eux. « Ya néh! » — Néh en wolof, désigne tout ce qui est agréable, convient ou plaît.

« Nous avons prié tout particulièrement aussi pour la prompte nomination d'un successeur de M.<sup>gr</sup> Kobès. Le 11 sept. nous arrivait la nouvelle de la préconisation de M.<sup>gr</sup> Duret. Nous en avons béni la divine Providence, et tous les vœux ont désormais appelé avec ardeur le nouveau Vicaire apostolique. »

## Côte de Joal.

Juin - Novembre 1873.

Nous n'avons cette fois aucun détail sur la Côte de Joal. Outre le séjour d'une semaine du P. Lamoise à Gorée et le petit apostolat qu'il y a si heureusement exercé pendant ce court intervalle, nous savons qu'il a visité les divers villages de la Côte.

Il poursuit toujours d'ailleurs ses travaux sur le Sèner, la grammaire qu'il a commencée à faire imprimer et différentes traductions.

## Côte de Gambie.

Juin - Nov. 1873.

1. Mort de M. Blain, agent consulaire de France. M. Barrière, son successeur.  
 — 2. Soeurs de l'Immac. Conception. — 3. Guerre dans le Combo. — 4. Mois de St. Joseph. Comm.<sup>es</sup> et fêtes de Pâques. Mort d'un Alsacien. — 5. Voyages du P. Lacombe à Dakar. Cornade au retour. — 6. Passage du P. Le Berre. — 7. Ascension. 1<sup>re</sup> Comm.<sup>es</sup> Ministère. — 7. Perromel. — 8. Adresse des habitants.

— 1. Le Bulletin que nous venons de recevoir de Gambie remonte à la fin de l'année dernière. — a La fièvre jaune qui nous avait visités, écrivent nos confrères, avait disparu en octobre 1872; en décembre néanmoins plusieurs cas se sont encore produits. L'une des victimes atteintes a été M. Blain, agent consulaire de France. Il n'avait déjà plus de connaissance quand on a appelé le prêtre. A son enterrement, une dizaine d'Européens, un piquet de constables et les quelques noirs qui portaient le cercueil formaient tout le cortège funéraire. Quelques jours après, on célébra un service pour le repos de son âme, à la demande de sa veuve, une femme protestante qu'il avait épousée avec les dispenses voulues. Il laisse deux enfants pieux et fervents, un jeune homme de 17 ans et sa sœur plus âgée. Celle-ci surtout est vraiment un modèle de piété. Son frère vient maintenant recevoir dans notre école des leçons de français, et nous n'avons qu'à nous louer de son application, de sa docilité et de tout l'ensemble de sa conduite.

Les commerçants français se sont réunis aussitôt après la mort

de M. Blain pour nommer son remplaçant, et ils ont écrit officiellement au P. Sacombe pour l'inviter à cette réunion. L'élu fut M. Barrière, le plus âgé et le plus ancien d'entre eux. Ce Monsieur, qui avait eu des difficultés avec la Mission et qui a été jusqu'à assigner le P. Sacombe, lui conservait toujours une grande antipathie, mais depuis son élection ils sont en d'excellents rapports. C'est lui qui a voulu nous confier le fils de M. Blain pour compléter son éducation. »

— 2. « Nous avons vu que l'épidémie avait emporté pour ainsi dire coup sur coup deux des Sœurs de l'Immaculée-Conception. La S<sup>te</sup> St Dominique fut envoyée de Dakar pour aider ces bonnes religieuses réduites à deux, la Mère Supérieure et son Assistante. L'ouverture de leur école put avoir lieu le 13 janvier, et le nombre des élèves, allant toujours croissant, dépassa bientôt celui de l'année dernière. »

« Le 18 mars arrivait une autre de ces religieuses. La S<sup>te</sup> Claire est une véritable Sœur de charité; elle voit partout où il y a une infirmité à soulager: de plus, elle s'entend très-bien à soigner les malades. »

— 3. « Dans le courant de janvier des bruits de guerre vinrent altérer un peu l'opinion publique à Gambie. On parlait d'hostilités dans le Combo, entre les Mandingues et les Marabouts. Le roi de Youssoung, vaincu, s'était réfugié à Bathurst, sous la protection du pavillon anglais, et l'on craignait un peu une irruption des Marabouts. Le Gouverneur députa le secrétaire colonial pour aller au Sénégal demander du secours au Gouvernement français. Deux jours après un vapeur de l'Etat, le Curieux, vint stationner quelque temps en rade, en observation, jusqu'à ce qu'arriva de Sierra-Léone une frégate anglaise. Ces malheureux continuèrent à guerroyer les uns contre les autres, sans que le Gouvernement pût réussir à les pacifier: Il se contenta de leur marquer les limites du territoire anglais, avec menace de tomber sur eux, s'ils y tiraient un seul coup de fusil. »

— 4. « Au mois de mars, les exercices en l'honneur de St Joseph ont ranimé la piété des fidèles. Le lendemain de la fête du saint Patriarche, un brulant du nom de Joseph, vint porter au P. Sacombe une offrande de 20 \$: C'était pour s'acquiescer d'un vœu fait à son glorieux Patron et reconnaître la protection dont il l'avait



couvert dans un danger dont il échappait à peine. Ce jour même, en effet, se trouvant sur mer, il avait failli sombrer avec sa fièle embarcation sous les rafales d'un vent violent.

« Nous avons aussi remarqué avec édification l'affluence et le pieux empressement des catholiques pour venir pendant l'exposition des quarante-heures, rendre leurs adorations au S. Sacrement et recevoir la S. Communion.

« Les instructions et les pieux exercices du Carême, les offices, les cérémonies de la Semaine-S. et l'explication qu'on en donnait tous les soirs, ont bien préparé les cœurs à la fête de Pâques. Parmi les communions qui eurent lieu ce jour-là, celles de deux Absaciens employés dans l'une de nos principales maisons de commerce, ont fait une bien salutaire impression. Plutôt que de devenir Prussiens, ils avaient préféré se condamner à un dur exil. Malheureusement, au mois de juillet, l'un d'eux, Joseph Wock, a succombé à une fièvre pernicieuse. Cette mort a réveillé chez le chef et plusieurs employés de la maison de commerce où il travaillait, des sentiments religieux qui ne sont pas encore tout-à-fait éteints. Ils l'ont assisté dans ses derniers moments, et ont été témoins de sa foi. Ses excellentes dispositions, l'assistance du prêtre, les touchantes cérémonies de l'Eglise, tout cela les a impressionnés à tel point qu'ils ont demandé, comme une faveur au P. Lacombe, de bénir leur maison. Le Père se prêta volontiers à ce désir.»

— 5. Deux fois cette année, le P. Lacombe a dû se rendre à Dakar. Une première fois, le 8 janvier, il y alla pour voir le R. P. Duret, lors de la visite des C.és. Mais celui-ci avait dû rentrer à St-Louis sans pouvoir l'attendre. Pendant son séjour, le P. Lacombe donna la retraite aux Filles du S. Cœur de Marie. Il alla ensuite faire sa retraite annuelle à St-Joseph et revint le 16 fév. à St-Marie.

« Dans la semaine de Pâques, il se rendait de nouveau à Dakar pour la réunion des principaux membres de la Mission. Il ne fut de retour près de nous que la veille de l'Ascension, ayant avec lui le S. Jean-de-la-Croix. Ils avaient eu une traversée des plus mauvaises de St-Joseph à Gambie. Leur embarcation, assaillie par une de ces bourrasques appelées tornades, fut portée en pleine mer, et quelque temps on resta ne sachant plus de quel côté gouverner. Le péril paraissait

assez sérieux. Mais notre confrère eut recours à Marie, l'étoile des mers, et cette tourmente finit par se dissiper. Une brise favorable s'élevant alors, on put se porter vers Gambie; et bientôt notre confrère rentrait dans sa chère Ct<sup>e</sup>, où il célébra la 5<sup>te</sup> messe en actions de grâces, le matin même de son arrivée. »

— 6. « Au mois de mai, le P. Le Berre est venu nous causer une bien agréable surprise, car nous le croyions déjà en route pour le Gabon. Il arrivait sur un tout petit bateau non ponté, sans abri, sans matelas, exposé au soleil et à la pluie, aux vents et aux vagues. Aussi a-t-il été fatigué du trajet. Le bâtiment qui devait le transporter à Sierra-Léone ayant été retardé par une quarantaine à Dakar, notre confrère, put séjourner quelque temps avec nous. Il a profité de cette circonstance pour voir la Mission, et, comme il le dit lui-même, il a été très-bien impressionné de tout.

« La présence du P. Le Berre et l'arrivée du P. Lacombe qui avait eu lieu la veille, nous permirent de célébrer l'Ascension de N. S. avec solennité. Les honneurs de la grande messe furent déferés au P. Le Berre, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Nous n'avons pas eu le plaisir de l'avoir pour les autres offices; car il a dû s'embarquer alors que nous nous rendions à l'église pour chanter Vêpres.

7. « Depuis l'an dernier nous préparions quelques personnes à leur 1<sup>re</sup> Communion. Le P. Lacombe, à son retour de Dakar, choisit douze d'entre elles et fixa la cérémonie au dimanche de la T. St<sup>e</sup> Trinité. La veille il y eut 4 baptêmes. Ces personnes, sauf 3 jeunes enfants, sont des convertis du protestantisme ou de l'infidélité.

« Le ministère nous donne assez de consolation. Plusieurs protestants se font instruire et soupirent après le jour de leur abjuration.

« C'est principalement dans la mauvaise saison que le ministère est laborieux à St<sup>e</sup> Marie. Alors, en effet, les noirs qui séjournaient dans les parages éloignés de la haute Gambie nous reviennent avec leurs familles. »

— 7. « Le concours si utile du P. Sene, nous a été retiré peu après la 1<sup>re</sup> Communion (20 juin), époque où il s'est rendu à Gorée, pour prendre la place du P. Meyer. (Lett. 21 juill 73)

« Avec lui nous quittait aussi le F. Jean-de-la-Croix, après nous avoir tout édifiés dans la C<sup>te</sup>. Il nous a rendu d'utiles services, notamment en arrangeant la balustrade en fonte de notre église, sans parler de maints petits ouvrages qu'il avait à faire dans la maison.

« Outre le P. Lacombe, il y a encore à St<sup>e</sup> Marie le P. Jougla et les F. F. Florentin et Juvénal. Les santés sont assez bonnes. Le Frère Juvénal qui traverse la période de l'acclimatation, est de temps en temps visité par de petites fièvres, heureusement sans gravité. (S<sup>et</sup>. 21 juill. 73)

— 8. Les habitants de Gambie touchés du dévouement de nos confrères, ont voulu en exprimer leur reconnaissance au C. R. Père. Voici l'adresse qu'ils lui ont envoyée en date du 14 avril, couverte de nombreuses signatures.

Très-Révérend Père Supérieur général,

« Nous prenons la liberté de vous adresser cette lettre, pour témoigner à votre honorable Cong<sup>g</sup> notre vive reconnaissance pour les bienfaits que nous recevons de vos missionnaires.

« Nous savons bien que vos prêtres, porteurs de la parole de Dieu, n'ont d'autre but que d'arriver à gagner quelques âmes au Ciel — ils ne comptent ni sur l'amitié des gens, ni sur leur gratitude; travaillant pour Dieu, ils méprisent tout ce qui appartient à ce monde.

« Mais nous ne pouvons que venir à vos pieds, comme Supérieur de la Mission catholique de Gambie, et vous exprimer toute la reconnaissance que nous avons pour le R. P. Blanchet qui a été pendant longtemps notre Directeur spirituel, et pour le R. P. Lacombe, aujourd'hui notre Père et notre Pasteur — A ces noms, Très-Révérend Père Supérieur g<sup>al</sup>, vous nous permettez de joindre ceux des dignes et dévoués Missionnaires qui n'ont cessé de répandre parmi nous, les dons de l'Évangile, et qui se dévouent journellement, non seulement pour les catholiques, mais aussi pour la population entière de St<sup>e</sup> Marie de Buthurst.

« Nous avons eu des preuves du dévouement de nos prêtres pendant nos épidémies du choléra et de la fièvre jaune.

Veuillez agréer...

Suivent les signatures au nombre de 115.

---

## Nouvelles récentes des C<sup>tes</sup>.

Sont partis récemment de la Maison-Mère: — Le 7 nov. de St-Nazaire, le P. Symonin rentrant en Haïti.

Le 23, de Marseille à destination du Zanguebar, le P. Mallet, nouveau

Profès et le F. Gréon,

Le 5 décembre, de Bordeaux, le F. Flavien, venu en France avec le P. de Lemue et retournant en Sénégambie.

Aujourd'hui 6 déc. Mgr Blanger, évêque de la Basse-terre, quitte aussi le séminaire, pour aller prendre possession de son siège. Sa Grandeur est accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé Canape,

Le 2 déc. est rentré de la Martinique pour aller au noviciat M. Favrat, ecclésiastique

— Nous avons encore une triste nouvelle à porter à la connaissance de nos confrères, c'est la mort du F. Gélase, dans le monde Joseph Houschel, décédé à N. D. de Bagamoyo le 24 septembre, d'une fièvre bilieuse.

Ce bon Frère, qui rendait à la Mission de bien utiles services, n'était que dans sa 3<sup>ème</sup> année. Il comptait 11 ans de vie de Clé et 7 ans, 8 mois de profession. Ouvre la divine Miséricorde recevoir son âme dans la paix ? — Cet avis du pèlerin à l'envoi des billets de décès là où l'on n'aurait pu en expédier encore.

---

# Bulletin Général.

## C<sup>té</sup> de Sierra-Léone.

Junin - Nov. 1873.

1. Retour du P. D'hyèvre. — 2. Santé. — 3. Affaire de l'affiliation des écoles. — 4. Mort du Direct<sup>r</sup> de l'Instruct<sup>n</sup>. publ. — 5. Harmonium: — . Construct<sup>n</sup> p<sup>r</sup> les Sœurs. Leurs écoles. — 6. Demande de mission<sup>s</sup> à Gambia. Certain offert. — 7. Dernier Gouvern<sup>r</sup>, M. Pope-Hemsey. sa foi. — 8. Guerre des Ashantés.

— 1. Le dernier Bulletin annonçait le retour du P. D'hyèvre de la Maison-Mère à Sierra-Léone. Le 4 juin, il s'embarquait à St-Nazaire sur un bâtiment de commerce de la maison Serpette. Durant tout le voyage on le traita avec les meilleurs égards, et par une générosité qui honore les chefs de cette maison, on ne voulut lui laisser absolument rien payer, pas même les frais de nourriture. Après une heureuse traversée, il arrivait le 3 juillet à Sierra-Léone. (Lett. 8 juill. 73.)

— 2. Bien pénible assurément avait été l'isolement où s'était trouvé le P. Gommenginger après le départ obligé du P. Richert. Sa santé du reste, sous l'influence de la mauvaise saison et d'une forte dysenterie, s'était débilitée au point d'inspirer des craintes sérieuses. Mais grâce à Dieu, vers la fin de juillet, ce cher confrère entra en bonne voie de convalescence et finit enfin par se remettre complètement. « Mon Père, lui disait un bon noir, si vous en échappez cette fois, vous n'aurez jamais plus la fièvre; car les blancs, une fois qu'ils ont eu la dysenterie, n'ont plus rien à craindre du climat. » Cet aphorisme n'est pas d'un disciple d'Hippocrate; mais néanmoins puisse ce bon noir avoir dit vrai.

A son arrivée, le P. D'hyèvre trouvait aussi le P. Liguori

couché avec la fièvre. mais ce bon Frère a pu également se rétablir assez vite. (Lett. 8 et 31 juill. et 2 sept. 73)

— 3. Nous avons vu au dernier Bulletin (p. 419.), que la Mission avait renoncé à l'affiliation de ses écoles à celles du Gouvernement. Le P. Gommenginger a eu plus d'une lance à rompre à ce sujet. A sa lettre de renonciation, datée du 15 février, le Directeur de l'Instruction publique, M. Easton, ne répondit que le 8 avril; et dans cette réponse, il demandait, au nom du Gouverneur par intérim, Sir-Bravo, que cette renonciation fût notifiée par le supérieur en titre de la Mission.

Le P. Gommenginger fit savoir qu'il n'agissait qu'au nom de son Supérieur-général. Le secrétaire gal lui-même écrit cette fois, le 18 avril, pour demander les motifs de cette détermination. On pouvait se dispenser de faire droit à cette demande, l'affiliation ne comportant vis-à-vis de l'administration aucun engagement de durée. Le P. Gommenginger voulut néanmoins, par déférence, signaler la raison capitale, en rappelant que la Mission ne devait pas, sans garantie, soumettre ainsi ses écoles à des inspecteurs protestants qui, par position ou par passion religieuse, pouvaient être tout-à-fait opposés aux intérêts catholiques. Il exprimait d'ailleurs l'espoir que cette affaire ne changerait en rien les bonnes relations existant entre le Gouvernement de la colonie et la Mission. D'après tous ces Messieurs, évêque anglican, ministres et consorts, cette détermination de nos Frères n'était que le résultat d'une cabale papiste. Rome même, disaient-ils, avait envoyé l'ordre de rompre l'affiliation; et la Mission avait reçu pour cela de France des envois de fonds considérables. (Lett. 21 mai 73)

— 4. Un fait qui étoit l'historique de cette question, c'est la triste mort du Directeur de l'Instruction publique, ce même M. Easton dont nous venons de parler. « Cet homme, écrit le Père Gommenginger, ne justifiait que trop la réputation d'être adonné à la boisson. Dès son arrivée à Free-Town, l'évêque anglican, le premier ministre de la ville et un autre, allèrent le recevoir à bord. Mais grande est leur stupéfaction de trouver

ce haut dignitaire de l'enseignement étendu ivre-mort sur le plancher de sa cabine. Il paraît que le séjour de Free-Town ne l'avait nullement corrigé. En effet, le jour même de sa mort, il s'était rendu à Waterloo pour y faire des examens; et avant de partir il avait eu soin de s'ingurgiter une bouteille de brandy. La chapelle du lieu servant en même temps d'école, il monte en chaire et se met à pérorer. Mais bientôt il se sent comme brûler par un feu intérieur et se débat en demandant de l'eau. La chaire se renverse sous ses convulsions, il tombe avec elle et on le relève mort. Personne n'est allé à son enterrement; et le corps répandait une telle infection qu'on dut l'inhumer à la hâte, sans même le porter au temple protestant. » (Lett.

21 mai 73.)

— 5. Le dernier Bulletin a raconté une autre mort aussi édifiante que celle-ci et l'était peu, celle de M. Maurel, le beau-frère du R. P. Ramière. Sa pieuse veuve a donné à la chapelle de la Mission un harmonium, qui aidera beaucoup à relever la célébration des offices.

Peu après son arrivée à Free-Town, le P. D'hyèvre a fait commencer une grande construction destinée aux Sœurs de St-Joseph et à leurs écoles. Le devis ne montait pas à moins de 30,000 \$, et ce chiffre a encore été dépassé dans l'exécution. Les dernières lettres de Sierra-Léone datées du 6 nov. annonçaient l'achèvement très-prochain de ces travaux.

Quelque temps après son passage à Sierra-Léone, le Père Duparquet écrivait de Bonny: « J'ai trouvé les écoles des Sœurs sur un très-bon pied, et la tenue des petites filles a produit en moi une excellente impression. Il y en a de deux catégories: les unes habillées en demoiselles, avec chapeaux, et les autres plus simplement, dans le genre des chrétiennes du Sénégal. Ces dernières m'ont paru tout à fait bien pour leur condition. Elles avaient l'air civilisées, laborieuses, bien élevées, et en même temps simples et modestes. » (Lett. du Père Duparquet 29 août 1873)

— 6. Quant à la Propagande catholique, elle se heurte

toujours à bien des obstacles dans la ville même. C'est ce qui fait jeter les yeux à nos confrères sur les parages de l'intérieur, où s'offrirait à leur ministère une population mieux disposée, et désireuse d'ailleurs de la venue des missionnaires.

Nous avons raconté dans un précédent Bulletin (t. VIII. p. 570) l'excursion du P. Ohyèvre sur le Searsis, son arrivée à Gambia, ville de noirs, située à 30 lieues environ de l'embouchure de ce fleuve.

« Le 19 juin, écrit le P. Gommenginger, un négociant français établi dans cette ville, vient me trouver et me dit : « Quand donc irez-vous à Gambia prendre possession du terrain qui vous a été concédé par le roi du pays ? » Ses paroles étaient pour moi un énigme ; et voici ce qu'il me dit alors pour s'expliquer. Quand en janvier de cette année, Sir-Toppe Bennesy s'était allé faire un voyage dans cette rivière, il s'était occupé d'obtenir pour la mission une concession de terrain. Nous restions libres, bien entendu, de l'accepter ou non. Il parla au roi de Gambia de ce projet, et celui-ci accorda sans difficulté ce qu'on lui demandait. Et son retour, le Gouverneur sonda plusieurs fois nos dispositions, en nous faisant valoir les avantages du pays : beauté, richesse, salubrité proverbiale etc. Mais il ne nous parla pas de cette concession, voulant sans doute n'influencer en rien le choix que nous pourrions faire d'un point de l'intérieur.

« Quant au roi, paraît-il, il ne soupçonne pas la moindre hésitation de notre côté, et tient l'affaire comme faite, attendant notre prochain établissement chez lui. C'est ainsi du moins qu'il a parlé à ce négociant français, et il ajoutait : « Dis aux missionnaires que je leur donne ce terrain, quoique j'en reste toujours comme roi, le haut propriétaire ; ils pourront y faire ce qu'ils voudront. Je ne le leur rends pas ; je le leur donne ; et s'ils veulent bâtir, même en pierres, ils peuvent le faire ; ce qui n'a jamais été accordé aux blancs dans aucune rivière. »

« Le négociant m'a dit en outre que la concession était magnifique. Elle s'étend derrière la ville sur une belle colline, où l'on respire l'air le plus pur. Nulle difficulté, si on le désire plus tard, de s'étendre d'avantages (lett. 19 juin 1873)

Quoiqu'il en soit de cette concession, avant d'entreprendre une nouvelle fondation, la question demande encore à être mûrement examinée, tant en elle-même que par rapport au point où cet établissement aurait lieu. Entre Gambia et un affluent du Searsis appelé Petit Searsis, s'étend un magnifique pays, qui aurait sur le premier l'avantage



d'être soustrait à l'influence musulmane et à celle des protestants, et d'offrir une population homogène formée uniquement d'infidèles. Plus au sud et sur la rivière même de Sierra-Léone, il y avait aussi Porto-Lago, ville importante et d'où les communications avec Sierra-Léone sont très-faciles par eau. Le C. R. Père a autorisé le P. Hyèvre à visiter ces pays. (Lett. 19 Junin et 2 sept. 73.)

— 7. La colonie est toujours sans Gouverneur. On avait parlé quelque temps du retour de Sir Lope Hennessy. Celui-ci aurait bien voulu rentrer; mais il a dû aller prendre possession de son gouvernement de Badama. S'il n'a pas fait à Sierra-Léone tout le bien désirable, il y a laissé du moins la réputation d'un homme vraiment religieux. Voici à ce sujet une note du Père Richert.

« Sir Lope Hennessy, durant son interin à Sierra-Léone, en vrai fils de la catholique Irlande, à toujours manifesté une foi vive et sincère telle qu'on en trouve rarement dans les hauts fonctionnaires. Il avait été au parlement anglais l'un des plus éloquents défenseurs de la cause catholique, comme l'était en France le Comte de Montalembert, avec lequel il avait des relations assez intimes.

« Durant tout son séjour dans la colonie, il était l'un des assistants les plus assidus et les plus recueillis aux offices de notre petite église. Il aimait même parfois à y mener avec lui quelques protestants des plus notables, afin qu'ils fussent favorablement impressionnés envers notre s.<sup>te</sup> religion.

« A la fête de Noël, il vint se présenter humblement au confessionnal au milieu des pauvres noirs, pour aller ensuite avec sa femme à la s.<sup>te</sup> Table. Ce jour-là, jour de fête par excellence p.<sup>ls</sup> anglais, tous les Pères furent invités à dîner avec lui. Il était heureux chaque fois qu'un Père allait se présenter au Gouvernement, et il aimait à interrompre ses occupations pour parler des affaires de la mission et du bien que l'on pourrait faire. Il nous fit cadeau de plusieurs grandes caisses de livres. C'étaient des ouvrages français et latins dont les navires anglais s'étaient autrefois emparés.

« Après la 1.<sup>re</sup> Communion des enfants, lorsque le Père qui les avait préparés alla le voir, il lui témoigna vivement sa joie de la bonne impression qu'ils avaient produite par leur extérieur recueilli; puis il ajouta: « que pourrai-je faire pour ces enfants afin de leur témoigner ma satisfaction? » — « Si Votre Excellence le veut bien, répondit le Père, on leur accordera une petite excursion dans les montagnes; les garçons iront d'un côté,

les filles d'un autre; et l'on pourra faire préparer à chaque bande un petit «*regal*» — «*Excellent idée*, reprit-il en soupirant, «*seulement au lieu d'aller dans les montagnes, que vos enfants viennent dans mes jardins; ils pourront y couvrir à leur aise; et puis je désire assister à la fête.*» — Le jour venu, les petits garçons allèrent au Gouvernement, et après avoir bien joué dans les jardins, ils trouvèrent, sous de frais ombrages, une table dressée et pleine de mets européens et indigènes. Le Gouverneur, accompagné d'un ancien ministre anglais du pays, homme très instruit et dont les opinions religieuses, sur beaucoup de points, se rapprochent des sentimens catholiques, vint auprès des joyeux convives et leur témoigna une affabilité et une condescendance charmantes.

«*Le Bon Dieu a bien récompensé les bonnes dispositions de Sir-Dope Bennessy. Durant un court séjour à Sierra-Léone, il a eu le bonheur de voir sa femme abjurer le protestantisme; comme on l'a déjà rapporté dans le Bulletin. Quelque temps après, une demoiselle anglaise, femme de chambre de celle-ci, et une dame écossaise, qui avait eu des rapports avec la Gouvernante à bord du navire qui la portait en Afrique, eurent le même bonheur.*»

— 8. Les guerres entre les anglais et les Ashantées paralysent le commerce sur une longue étendue de la Côte. «*Toutes les routes du Benim et du Dahomey, écrit le P. Gommenginger, sont fermées. A force de cadeaux, l'on a réussi à ouvrir par certaines rivières quelques débouchés au commerce. Mais d'autres sont tenues obstinément fermées par les indigènes. ce qui fait subir de grandes pertes au négoce.*» (Sit.

15 juin 73)

«*Toute la côte, ajoute le P. Duparquet, depuis Assinie jusqu'à la rivière Volta, appartient aujourd'hui à l'Angleterre. Cette puissance avait déjà fait l'acquisition des possessions danoises et hollandaises qui se trouvaient enclavées dans cette étendue de littoral. Elle est en voie de former sur ce point la plus grande de ses colonies africaines par la conquête du royaume des Ashantées. Leur armée de 60,000 hommes, qui avait témérairement entrepris d'assiéger les grandes villes de la côte, a été refoulée vers l'intérieur. Les Anglais, paraît-il, vont maintenant tâcher de prendre Koumassi, la capitale. Notre vapeur était tout encombré de troupes et de machines de guerre destinées à cette grande expédition. Entre autres engins redoutables, il y avait trois mitrailleuses, qui vont faire de ces pauvres noirs un horrible carnage. Parmi les troupes anglaises se trouvent plusieurs soldats catholiques qui viennent de la Dominique. Ils parlent français. Pauvres gens, ils vont bientôt se voir exposés à la mort, sans avoir*

des secours religieux ! Et combien d'autres catholiques irlandais vont se trouver dans le même cas ! » (Lett. 21 août 73)

« Cependant, comme le fait remarquer le P. Gommenginger, ce projet de conquête, s'il est poursuivi, exigera de grands sacrifices d'hommes et d'argent.

« Il y a 40 ans, les Anglais avaient déjà tenté l'entreprise, mais le Gouverneur de Sierra-Léone qui conduisit l'expédition, se vit cerné dans les bois, avec toute sa troupe. Tous, sauf une dizaine, d'hommes, furent massacrés. Les vainqueurs mirent à mort le Gouverneur lui-même et son crâne, enchassé dans l'or, sert aujourd'hui de coupe au roi des Ashantées. » (Lett. 15 juin 73)

## Gabon.

### Clé de Ste Marie.

(Junin - Nov. 1873.)

1. Voyage du P. Le Berre. Naufrage. Cap des Palmes. Fernando-Po. Arrivée. Fête. — 2. V. perp. Santé. Mgr Besson et c. — 3. 1<sup>re</sup> Comm.<sup>me</sup> et Conf.<sup>me</sup>. Mouvement relig.<sup>s</sup>. Catechismes. Portugais de Liberville. — 4. Esclavage au Gabon. Œuvre des malades. — 5. Accroissement du bien opéré. Témoignages divers à ce sujet. — 6. Ressources. — 7. Projet d'abandon du Gabon par la France. Offres à la Mission. — 8. Opposition à cela. M. Bourcier. Société géographique. Moyen-terme adopté. — Appendice. Mission catholique dans le Gabon. (art. du Correspondant) Note sur l'esclavage au Gabon.

— 1. Déjà nous avons mentionné le passage du P. Le Berre en plusieurs de nos Clés d'Afrique. Son voyage pour rentrer dans sa chère Mission du Gabon a été bien long et bien pénible. Laissons-le parler lui-même par ses lettres.

« Parti de Bordeaux pour le Sénégal le 5 mai, je dus rester à Dakar près de deux mois, attendant toujours mon départ sur la frégate amirale ou un autre navire allant au Gabon. Enfin, je quittai Gorée le 15 mai sur une toute petite embarcation pour me rendre à Gambie prendre les vapeurs anglais. J'y arrivai le lendemain, non sans peine et sans traverses ; et le 22, fête de l'Assencion, je montai sur le navire anglais *Sic Arthur Kennedy*.

se rendant à Sierra-Léone. Nous arrivions le 26 dans cette ville ; et deux jours après je prenais passage sur-le Yoruba, faisant route pour le Gabon.

« Je me réjouis sans cesse à la pensée d'être, vers le 16 juin, rendu dans ma chère Mission, lorsque le samedi 31 mai, vers les 2<sup>h</sup> de l'après-midi, le Yoruba fit naufrage au Cap des Palmes. À peine venions-nous de jeter l'ancre dans la baie, que le navire donna sur des rochers. Des vagues deau se formèrent aussitôt et la mer nous envahit peu à peu. Heureusement nous n'étions qu'à un kilomètre et demi de la terre. Le danger cependant paraissait sérieux. Pas de bâtiment pas même de canot près de nous pour nous porter secours, et, l'eau gagnant, le navire s'enfonçait assez sensiblement. L'alerte d'abord des plus vives, engendra bientôt la frayeur, puis une confusion générale. On veut mettre à la mer les échoupees du bord; on réussit difficilement à les démarrier. À peine y en a-t-il une à l'eau, qu'on s'y précipite sans ordre. C'est un encombrement, une sorte de débacle générale.

« Cependant comme la machine allait encore, on réussit à pousser le navire le plus près possible du rivage où il finit par échouer. Alors l'eau cessa de monter et nous nous vîmes en sûreté. Je ne sais ce que nous serions devenus si l'accident fut arrivé la nuit. Pour moi, je croyais tout au plus ne pouvoir sauver que ma personne et ce que j'avais sur moi, et je n'ai perdu au contraire qu'un vol de mon bréviaire et un sac de riz à planter. Que je remercie le Bon Dieu de nous avoir préservés d'accidents plus graves ! (S<sup>ct</sup>. 17 et 28 mai 73)

« En quittant le navire, j'avais été recommandé par le capitaine à un des notables de la colonie, lequel croyant bien faire, me confia à un ministre protestant. Celui-ci était un débarradeur, prêt à m'accueillir. Il me conduisit très-poliment à la maison la plus confortable et la mieux placée de la colonie. J'y fus très-bien reçu ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que j'étais dans une institution protestante, chez des dames américaines, que les indigènes du Cap des Palmes appellent épiscopônes, voulant dire sans doute de la secte épiscopaliennne. Malgré la bonne hospitalité, je ne me sentais pas à ma place. Le lendemain dimanche, fête de la Pentecôte, privé même de la consolation de réciter mon office, ayant perdu mon bréviaire, je visitai une partie de la ville, et je demandai à mon interprète s'il n'y avait pas un hôtel dans la colonie. Chez mon nouvel hôte, dont la femme avait résidé autrefois au Gabon et qui parlait un peu le français, je me trouvais bien.

« Je me fis conduire sur l'emplacement qui fut le berceau de nos premières missions en Afrique. Hélas ! il ne reste plus de trace de la première case. Le missionnaire épiscopalien qui m'avait reçu au débarradeur y a fait construire une jolie maison en briques. C'est aujourd'hui le

point central de la colonie. Au dire des catholiques, c'est dans le jardin qui entoure cette maison que reposent les restes de nos premiers missionnaires. J'eus d'abord l'idée de faire ouvrir les tombes et d'emporter quelques ossements; mais les difficultés me la firent abandonner. Je priai N. S. et sa bien-aimée Mère de vouloir bien, en raison des sacrifices accomplis, il y a trente ans, faire un jour miséricorde à cette population. Un grand nombre de personnes du Cap des Palmes se souviennent encore de nos premiers Missionnaires et de Mgr Bessieux, qui a commencé là son admirable vie d'apôtre. Celui qui conserve le mieux ce souvenir est un médecin qui se dit catholique. C'est un noir de cinquante-huit à soixante ans qui a reçu en Amérique son diplôme. Il m'a montré un missel romain qui a appartenu à Mgr Bessieux.

« J'ai demandé à plusieurs familles si elles seraient contentes d'avoir une église et des missionnaires. Toutes m'ont dit: « Oh! oui, venez ici bâtir une église, et vous aurez des catholiques. » Puisse le ciel donner un jour satisfaction aux vœux de ces pauvres gens! »

— Le P. Le Berre était donc là au Cap des Palmes attendant avec impatience le packet suivant. Mais celui-ci sombra le 14 juin vers l'embouchure de la rivière de Sierra-Léone. (Lett. du P. Gommengingon 15 juin 1873)

Cependant vers la mi-juin se présenta une autre occasion et notre confrère put continuer son voyage — « Je m'embarquai, dit-il, sur le steamer le Volta appartenant à une autre compagnie que le Yoruba. Le capitaine me recut sans rien exiger, se réservant de se faire rembourser par la compagnie à laquelle j'avais payé mon voyage entier de Sierra-Léone au Gabon. Nous touchâmes successivement au Cap Coast, à Oera à Lagos, à Bonny; et enfin le 22 juin je débarquai à Fernando-Pô, où le Volta devait me déposer. Mais là il me fallait attendre une occasion pour le Gabon. Or, jusqu'au 9 juillet, pas moyen d'en trouver; et ce jour-là arriva un paquebot qui nous apprit que trois autres steamers, dont l'un sur lequel je comptais pour rentrer enfin, s'étaient perdus sur la côte. jamais on n'a vu pareilles calamités.

« Cependant à Fernando-Pô, on m'accorda la meilleure hospitalité. Le Gouverneur espagnol, M. Ignacio Garcia Coudela, homme animé d'excellentes dispositions, voulut me recevoir chez lui;

(1) On peut voir dans le N<sup>o</sup> des Missions catholiques du 10 oct. d'autres détails donnés par le P. Le Berre sur le Cap des Palmes.

et me combla de toutes sortes d'égards et d'attentions. Pauvre colonie! Depuis les troubles qui décolent l'Espagne, elle est dans une bien triste situation. Tous les jésuites en ont été chassés, et il n'y a plus qu'un seul prêtre. Privé, comme la plupart des employés, de son traitement, ce prêtre se voit réduit à la plus pénible position; et il pensait même à abandonner le poste. Il me demanda si nous ne pourrions pas, supposé son départ, envoyer de temps en temps du Gabon quelque un de nos Pères pour le remplacer et pouvoir aux besoins les plus urgents des âmes. Mais comment pouvoir le faire?

« Cependant les paquebots attendus n'arrivaient pas; alors le Gouverneur se décida à envoyer son vapeur à Coïseco. Je pus, grâce à sa bienveillance, recevoir un passage gratuit sur ce bâtiment. Je fus reçu à la table du Commandant, un excellent chrétien, avec lequel j'avais fait connaissance. De l'île Coïseco, je pus me transporter au Gabon sur une embarcation des Benigas du Cap Estéviaz, et enfin le 16 juill. fête de N. D. du Mont-Carmel, je rentrai enfin dans notre chère C<sup>té</sup> de S<sup>te</sup> Marie, bénissant Dieu, la S<sup>te</sup> Trierge et S<sup>t</sup> Joseph de m'avoir tant protégé durant les épreuves de ce long et si pénible voyage. (Séit. juin et juillet 73)

— « Depuis plusieurs semaines, écrit de son côté le P. Welly, nous étions au Gabon dans de grandes inquiétudes. Nous avions appris le naufrage du Yoruba au cap des Palmes; et bien que nousussions le P. Le Berre heureusement échappé du péril, nous n'étions pas cependant sans avoir de vives préoccupations sur la continuation de son voyage. Aussi dès la nouvelle du naufrage, commençâmes-nous une neuvaine de messes et de prières pour obtenir sa prochaine et heureuse arrivée parmi nous. Grande fut notre joie, le 15 juillet, en recevant de lui une lettre du Cap Estéviaz par laquelle il s'annonçait pour le lendemain, qui était la fête de N. D. du Mont-Carmel, fut célébré, comme on le pense, avec grande réjouissance par-tout. N'était-ce pas notre bonne Mère qui nous ramenait sain et sauf un Père bien-aimé? Dans la soirée du 16, la vigie signala au large une grande embarcation avec le pavillon français. Au son de la grande cloche, se réunit bientôt toute la C<sup>té</sup>: Pères, Frères, étudiants et apprentis, et nous allâmes au bord de la mer recevoir à son débarquement notre bon P. Supérieur. On ne saurait dire notre joie, notre bonheur à tous de le revoir enfin parmi nous. Nous le conduisîmes comme en triomphe à S<sup>te</sup> Marie. La musique faisait réentendre de tous côtés ses joyeuses fanfares. A l'entrée de l'établissement, un des latinistes lut au cher Père un petit discours. Il répondit par quelques paroles touchantes, où il

nous disait lui-même sa joie de recevoir la mission, la reconnaissance dont son cœur était plein envers Dieu, qui l'avait protégé en de si grands et si nombreux périls. Nous entrâmes ensuite à la chapelle pour remercier Jésus et Marie, et la journée se termina par un Salut solennel. (Lett. 30 juill. 73)

— 2. Quelque temps après son arrivée, le P. Le Berre, d'après l'autorisation du C. R. Père, a reçu les vœux perpétuels de P. Delorme et Stoffel. Cette cérémonie, que toute la C<sup>lé</sup> a été heureuse de voir s'accomplir, a eu lieu le 24 août 1873, fête du St-Cœur de Marie, en union avec celle de la Maison-Mère.

— Dans ces derniers temps, la santé de M<sup>gr</sup> Bessieux et de nos confrères du Gabon a été assez éprouvée. „ Le 6 juin, écrit le Père Welty, M<sup>gr</sup> Bessieux eut une nouvelle attaque de paralysie des mâchoires. (Bull. p. 181.) Après être resté huit jours sans pouvoir célébrer la St<sup>e</sup> messe, sa Grandeur voulut essayer de la dire le jour de la St<sup>e</sup> Trinité. Mais il ne put achever le psaume *Judicame*, et elle fut obligée de quitter l'autel. Plus tard est survenu une sorte d'engourdissement ou même de paralysie de la main et du côté droit. Monseigneur a pu cependant, à sa grande consolation, célébrer de nouveau le St Sacrifice; la gêne qu'il ressent ne lui permet guère plus d'écrire. Combien sa Grandeur nous édifie tous dans son état d'infirmité et de souffrance! Toujours la plus grande résignation; — toujours sa simplicité ordinaire; voulant en tout, malgré son âge, suivre l'ordre de la C<sup>lé</sup>. (Lett. de juin à sept. 73)

„ Le P. Welty, ajoute le P. Le Berre, a été harcelé par la fièvre, sans parler de ses douleurs rhumatismales, de son asthme et d'une plaie qui s'est formée à l'une des jambes. Nous avons été sur le point de le faire partir pour France par le packet du 10 oct.; mais heureusement qu'une certaine amélioration s'est produite chez lui; ce qui nous a permis d'attendre. (Lett. 16 sept. et 10 oct. 73)

„ Nous avons bien failli, le 25 août, par suite d'un accident, perdre le bon Fr. Valentin. En travaillant à la charpente du parloir que l'on achève en ce moment, il reçut sur le dos une pierre détachée de la muraille, et resta presque évanoui sur le coup. Mais grâce à St-Joseph, dont il avait ceint le cordon béni deux ou trois jours auparavant, la chose n'a pas eu de suites graves. (Lett. 16 sept. 73)

— 3 Quant au S<sup>t</sup> ministère, voici les faits les plus marquans que nous transmet la correspondance — Le 4<sup>e</sup> Dimanche après Pâques, fête de S<sup>t</sup> Benoît le Moine, écrit le P. Welty, nous avons eu une belle 1<sup>re</sup> Communion d'une trentaine de personnes: 4 filles, 2 femmes plus âgées, 4 jeunes gens du dehors et le reste élèves ou apprentis de la Mission. (Lett. 14 juin 73)

« Pour la fête de la Pentecôte nous eûmes encore quelques premières Communions. La plus belle cérémonie du jour fut une confirmation de 56 personnes. M<sup>gr</sup> Bossieux eut bien de la peine à l'achever, malgré toute la joie qu'elle inspirait à son cœur d'Apôtre et de Pasteur. (Lett. 14 juin 73)

« Ce jour-là, comme aussi à la fête de S<sup>t</sup> Benoît le Moine, notre chapelle était trop étroite pour recevoir tout les assistants, attirés par la pompe de nos s<sup>ts</sup> mystères. C'est en effet, il y a un mouvement religieux extraordinaire, surtout parmi la classe pauvre. Chaque jour on fait deux catéchismes, et notre grand parloir est plein de noirs venant se faire instruire pour se disposer au baptême ou à la 1<sup>re</sup> Communion. Il nous en arrive de deux lieux à la ronde: A. S<sup>t</sup> Pierre (ou Libreville) ce mouvement semble se ralentir, parceque nous ne pouvons assez nous occuper des gens de ce quartier; mais il reprendra aussitôt que nous établirons là une résidence où une vice-C<sup>té</sup>. On sait que nous avons en cet endroit un terrain déjà acheté et maintenant débarrassé des anciennes cases du propriétaire. (Lett. 14 juin 73)

« Parmi les Portugais émigrés de Libreville, l'élan vers le bien, grâce au zèle et aux soins du P. Carrie, n'a fait que s'accroître davantage (v. p. 474). Leur nombre, du reste, augmente de jour-en-jour, et l'on compte parmi eux plus de 30 familles constituées légitimement. Le catéchisme qui leur a été fait chaque jour, a dissipé leur ignorance et leurs préjugés. Voyant que nous ne voulons que leur bien, sans aucun intérêt personnel, ils viennent volontiers se faire instruire, consentant à être baptisés, sous condition, aimant surtout, contrairement à leurs répugnances d'autre fois à avoir leurs mariages revalidés à l'Église.

« Grande a été la tristesse de ces bons portugais quand



ils ont su le départ du P. Carrière pour le Congo. Le 6 sept., en effet, ce Père s'embarquait pour cette Mission, avec le P. Duparquet et le F. Fortunat, arrivés la veille à St<sup>e</sup> Marie. (Lett<sup>e</sup> de mai à sept. 73)

— 4. Beaucoup de personnes pensent que la traite et l'esclavage n'existent plus sur la côte de la Guinée. Un Rapport que le P. Le Berre nous a envoyé à ce sujet, sur notre demande, et que nous donnerons en appendice, montre que ce commerce inhumain est toujours en grande activité.

Cette relation publiée dans le Bulletin des Missions catholiques du 31 oct., n'a pas été infructueuse. Peu de jours après l'avoir lue, M<sup>gr</sup> Gaume venait apporter au P. Procureur, en faveur des pauvres esclaves du Gabon, la somme de 500 ₣.

— Une autre œuvre, bien touchante aussi et qui permet de sauver plus d'âmes et à moins de frais, c'est l'œuvre des malades<sup>(1)</sup>. Dans ces pays en effet, comme dans toutes les contrées où l'Évangile n'a pas pénétré, les malheureux esclaves que la maladie, l'infirmité, la vieillesse rendent incapables de travail sont d'ordinaire laissés sans secours, et abandonnés à leur malheureux sort. Or, on peut les racheter tous pour presque rien, 10 ou 15 ₣ au plus. Et une fois rachetés, on les soigne, on les instruit, on les baptise, et on les prépare à une mort chrétienne. C'est, on le voit, comme l'œuvre des petites Sœurs des pauvres, transplantée en Afrique.

Déjà plusieurs de ces noirs infortunés ont été recueillis par la mission, et tous sont morts en de bien bonnes dispositions « Ainsi tout récemment, dit le P. Delormie, j'ai trouvé deux de ces malheureux jetés, l'un sur le bord de la mer et l'autre dans une bananerie. Ce dernier avait le corps rongé de plaies; il était là étendu, couvert seulement de quelques feuilles de palmier, et dévoré par les fourmis. De ma vie je n'ai rien vu de si horrible. Ces deux infortunés ont été transportés à notre hôpital, où ils sont morts, après avoir reçu le St<sup>e</sup> Baptême. » (Lett. 14 sept. 73)

Voyant le bien que peut faire cette œuvre si touchante, nos confrères voudraient la développer, et ils se proposent d'y intéresser différentes personnes charitables: c'est là une excellente, pensée

(1) Je tirerait d'une lettre du P. Le Berre sur cette œuvre, publiée dans les Missions Catholiques, n<sup>o</sup> 28 nov. 1870, la proposition déjà deux fois émise. (Lett. de Belaines 14<sup>o</sup> 73) l'autre du 21<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 20<sup>o</sup> (n<sup>o</sup> 12 déc. 1873)

que le C. R. Père est heureux d'encourager.

— 5. Les travaux et les peines de nos Pères du Gabon commencent à produire des fruits bien consolants. Les chiffres suivants en sont la meilleure preuve. Pour cette année (1873) de janvier à la mi-septembre, ils comptent 172 baptêmes et 19 mariages. De janvier au 14 juin, il y avait eu 57 premières communions et 56 confirmations. (lett. 14 juin et 16 sept. 73)

Le Commandant d'un aviso à vapeur, M. Mathieu, disait au P. Le Berre au sujet des progrès de la Mission: « J'ai bien vu des missions en Océanie et ailleurs, mais nulle part j'en ai trouvée d'aussi bien installée et en aussi bonne voie que celle-ci. » Cet officier est un fervent chrétien; c'est le beau-frère de M. Roland, l'avocat de Toulon si dévoué à nos Pères. (lett. du 10 oct. 1873)

Voici également ce qu'écrivait le P. Duparquet, après son passage au Gabon: « J'ai été vivement frappé des travaux nombreux faits depuis 10 ans. C'est à ne plus s'y reconnaître les bâtiments sont très-considérables, construits avec goût et solidité, et offrent par leur étendue un aspect imposant. C'est sans contredit, sous ce rapport, la mieux organisée de nos missions. Les jardins et les vergers sont aussi d'une grande beauté et font l'admiration de tous les voyageurs. Mais ce qui m'a le plus satisfait, c'a été d'apprendre que la religion faisait des progrès de plus en plus rapides dans la contrée. Beaucoup d'âmes reviennent à Dieu où sont en voie d'y revenir. Nos confrères avaient alors administré, depuis le commencement de l'année, 150 baptêmes: c'est vraiment un beau résultat. » (lett. 13 sept. 73)

« Enfin l'un des voyageurs français, dont nous avons parlé au dernier Bulletin du Gabon, M. le Marquis de Compiègne, a donné dans le Correspondant du 10 oct., une relation intéressante sur les Missions catholiques de la côte occidentale d'Afrique. Il y parle avec éloge de nos différents établissements qu'il a successivement visités sur-tout ce littoral, mais principalement de celui du Gabon, où il a résidé plus long-temps. Nous détacherons de cet article une ou deux pages plus spécialement consacrées à M. J. Bessieux et à la Mission de St<sup>e</sup> Marie.

D'autres articles de M. M. Marche et de Compiègne ont été publiés ailleurs, notamment dans le Bulletin de la Société de Géographie (n<sup>o</sup> d'oct. 1873) Il est regrettable qu'écrivant sous une impression fâcheuse produite par des fièvres, résultant elles-mêmes du manque de précautions et de fatigues exceptionnelles, ils aient émis des appréciations peu exactes au sujet du climat du Gabon, et contribué peut-être à accréditer en quelque chose la mauvaise réputation que font à ce pays, par un autre mobile, les employés subalternes de la marine.

— 6. Le personnel entretenu par la mission, enfants apprentis et ouvriers est toujours considérable : on en compte 250. Mais une difficulté sérieuse à cet égard, c'est celle des vivres. « Depuis quelque temps, dit le P. Le Bene, l'administration n'aime pas à en délivrer. Pour les membres de la Mission, Pères, Frères et Sœurs, on a peine à trouver le convenable. Les paquebots anglais, les seuls qui passent régulièrement, vendent cher le peu qu'ils apportent. Et les navires marchands vont ailleurs livrer leurs cargaisons.

« Pour les nombreux enfants de la mission, les vivres sont chers aussi, et l'on n'est pas toujours sûr d'en trouver. Jusqu'ici cependant la divine Providence a pourvu aux besoins de chaque jour d'une façon ou d'une autre, c'est sur elle encore que nous nous reposons pour l'avenir. (Lett. 28 juill. 73.)

« Nous ne négligeons pas toutefois de multiplier le plus que nous pouvons nos ressources locales. Grâce au P. Emile, nous avons un joli petit troupeau de vaches, des porcs, des lapins en bon nombre, des canards, des poules etc. Jusqu'ici l'on n'avait pu faire propager les dindes au Gabon, malgré divers essais : la chose a réussi cependant. » (Lett. 28 juill. 73)

— 7. Il serait assurément bien à souhaiter que la protection du Gouvernement français, si avantageuse jusqu'ici à la mission, pût se continuer toujours avec efficacité, de manière à lui assurer et des ressources matérielles et un appui moral. Mais on connaît déjà l'idée malheureuse émise au Ministère de la Marine au sujet de l'abandon du Gabon. C'est le 16 juillet, dans une visite du R. P. Provincial, que M. Benoist d'Azay lui communiqua officiellement

à ce sujet, l'intention du Gouvernement — « Nous avons au budget, lui dit-il, un déficit de 150 millions : créer de nouveaux impôts, ce n'est pas possible ; il faut donc réduire les dépenses des Ministères ; et l'on se décide à rappeler tout le personnel du Gabon, marins et employés ».

Tout en abandonnant ce poste, le Gouvernement désirerait néanmoins conserver ses droits sur la colonie. Le drapeau français devrait être maintenu, les perceptions, (douanes et autres) continuées, les cadeaux, ou sortes de redevances payées chaque année aux chefs du pays acquittées régulièrement. Mais pour cela, il faudrait sur les lieux un représentant de l'État. On offrirait de lui laisser les bâtiments et les terres du Gouvernement, à condition de supporter les charges, et plus tard de céder la place, dans le cas où l'État jugerait opportun de reprendre la colonisation. Pour l'exécution de ce projet, l'on pensait s'adresser à des négociants ; cependant M. le Directeur des Colonies, par déférence pour nous, a bien voulu nous exposer les choses et demander si nos missionnaires ne verraient pas avantage à accepter cette position. A la Maison-Mère, on ne croyait guère la chose acceptable ; et en effet, nos confères du Gabon, consultés à cet égard, ont pensé qu'ils ne trouveraient là qu'une source de désagréments et de difficultés, sans profit réel pour le bien.

Après cette visite du R. P. Provincial et les ouvertures de M. Benoist d'Azy, une note lui fut adressée par la Maison-Mère en date du 11 août, et le 14 du même mois, M. le Directeur des Colonies vint au séminaire même en parler au C. R. Père. Il lui promit du reste qu'il considérerait de tout son pouvoir auprès du Conseil de la Propagation de la Foi dont il est membre, pour obtenir en faveur de la mission du Gabon, une augmentation de secours, de manière à suppléer, en partie du moins, à la perte des subsides du Gouvernement.

— 8. Pour ce qui est du projet en lui-même, il a suscité de divers côtés, parmi les personnes qui s'intéressent à l'avenir et au développement de l'influence civilisatrice de la France, de vifs regrets, et même une sérieuse opposition.

Un membre de la Société de Géographie de Paris, homme aussi

religieux que voyageur et naturaliste distingué, M. Bouvier, a spécialement à cœur d'arrêter, autant que possible, l'exécution de ce dessein. Dans la séance du 1<sup>er</sup> août, après avoir communiqué des lettres intéressantes de M. M. Marche et de Compiègne sur le Gabon, il montra combien l'abandon de cette colonie serait un coup désastreux pour notre influence sur cette côte, et il émit le vœu que la Société de Géographie exprimât au Gouvernement son regret de cette mesure. Ses paroles furent sympathiquement accueillies; et le Président de l'Association écrivit aussitôt au Ministre de la Marine pour lui transmettre ces sentiments. (v. Monde du 8 août 73)

Depuis, M. Bouvier est allé lui-même à plusieurs reprises au Ministère pour combattre le projet d'évacuation. C'est au point, que le Directeur des Colonies, surpris et fatigué de ces instances, s'en plaignit un jour comme d'une ingérence importune. Mais M. Bouvier est bien résolu à ne pas s'en tenir là. Dans le cas où le Gouvernement persisterait dans son dessein, il se propose de provoquer à ce sujet une interpellation à la Chambre, et dans ce but, il s'est déjà, dit-il, assuré le concours de divers députés, tant de la droite que de la gauche.

Indépendamment des sacrifices de près de 30 années de colonisation qui seraient perdus par l'abandon de ce poste et pour bien des raisons qu'on peut encore faire valoir, il y a là en effet, comme le dit M. Bouvier, une question de patriotisme et d'honneur national. Déjà les Allemands ont plusieurs factoreries sur les bords de l'Ogoué; ils ont fait une expédition scientifique dans ces parages; et maintenant encore, paraît-il, un bâtiment prussien de haut bord, est en observation sur la côte. Il a servi en même temps à transporter les membres d'une nouvelle expédition allemande allant au devant du D<sup>r</sup> Livingstone.

Quant à l'impression produite au Gabon à la nouvelle de ce projet, voici ce qu'en écrit le P. Le Bonne: « L'évacuation projetée par les français préoccupe désormais tous les esprits au Gabon et dans tout le voisinage. A ce sujet, les indigènes nous demandent partout, si les missionnaires eux aussi, vont quitter; et sur l'assurance que

nous leur donnons, que nous resterons avec eux, ils se tranquillisent. L'un de nos chrétiens me disait dans sa simplicité, en me faisant part des mesures de précautions qu'il avait déjà prises: « pour moi, quand le Commandant sera parti avec les soldats qui nous gardent, j'enverrai tous les soirs ma femme coucher chez les Sœurs, et moi je viendrai passer la nuit à la Mission. » Toute la population indigène regrette que l'on abandonne la colonie. Il y a une quinzaine d'années, eût été tout le contraire pour la majeure partie des Gabonnais; mais les choses ont bien changé, et on peut dire que si l'Etat eût voulu maintenir cette colonie et veiller à son développement, elle fût devenue une des plus intéressantes de ces côtes d'Afrique, principalement sous le rapport de la civilisation. Tous nos commerçans sont unanimes pour dire que la France a tort de quitter ce pays. On nous assure aussi que M. l'Amiral actuel est très-opposé à ce parti.

« Leur nous plus particulièrement, si cette mesure s'exécute, ce sera un bien rude coup, au moins humainement parlant. En effet, les Français partent, plus de protection pour nous, et suppression également d'une bonne part de nos ressources. Enfin il n'arrivera de tout cela que ce que le Bon Dieu voudra. » (Lett. 216 sept. et 10 oct. 73.)

— Les démarches tentées auprès du Gouvernement pour faire revenir sur la décision prise n'ont pas été entièrement sans résultats. Il avait été résolu qu'on quitterait absolument au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Or, on en est venu à une sorte de moyen-terme. On laissera au poste le drapeau français avec des hommes pour le garder. Puis les navires de la division navale feront à la station, de temps à autre, au moins deux fois par an, quelques apparitions, pour surveiller le pays et maintenir les droits de la France. C'est ce que M. Benoist d'Azy nous a fait savoir dans ces derniers temps; et c'est aussi ce que le Ministre de la Marine a écrit au Vice-Amiral Baron de la Roncière de Nouy, Président de la Société de Géographie, en réponse à sa lettre du mois d'août. Le Vice-Amiral a même ajouté, nous assure-t-on, que, vu la guerre entre les Ashantées et les Anglais sur la côte d'Or, la station serait conservée jusqu'à nouvel ordre. (Lett. de M. Aubry, agent de la Société de Géographie, 11 déc. 1873.)

## De l'esclavage au Gabon.

(Rapport du P. le Berre. Missions Catholiques 31 oct. 1873.)

I. Existence de l'esclavage. — On s'est beaucoup préoccupé, ces derniers temps, de la suppression de la traite et de l'esclavage sur la côte orientale d'Afrique; et bien des personnes pensent que ce trafic inhumain est absolument aboli de l'autre côté du continent; tout au moins dans les possessions européennes, Il n'en est rien, hélas!

Pour ce qui est, en particulier, du Gabon et des pays environnants, l'esclavage y règne encore sans restriction et sans entraves. Toutes les familles libres ont des esclaves. Les plus pauvres font leur possible pour en avoir un ou deux; les riches en comptent dix, vingt, trente, quarante, cinquante, etc. Tel chef de famille en possède jusqu'à cent. Les propriétaires d'esclaves, qui arrivent à un chiffre aussi élevé, sont cependant rares aujourd'hui.

Ces esclaves ne sont pas tous de même origine. Plusieurs sont amenés au Gabon du littoral du Nord et du Sud; d'autres viennent de l'intérieur; d'autres encore, et c'est le grand nombre, sont achetés dans le haut des rivières Como, Rhemboué, Monda et Anger; d'autres enfin, nés dans l'esclavage, subissent la condition de leurs parents.

II. Trafic des esclaves. — 1<sup>o</sup> Les indigènes du littoral acquièrent généralement les esclaves au moyen des objets d'origine européenne; qui servent au commerce, tels que tissus, vaisselle, ustensiles de cuisine, tabac, eau-de-vie, fusil, poudre, etc.

2<sup>o</sup> Dans le haut des rivières, c'est au prix du sel envoyé du littoral que les esclaves se vendent et s'achètent. Dans l'intérieur, en effet, le sel manque, et les indigènes ne peuvent s'en procurer que difficilement. Ils le remplacent par des cendres de certaines feuilles d'arbres, douées de quelques propriétés alcalines, mais dépourvues de saveur. Aussi recherchent-ils avec avidité le sel d'Europe. Il n'est pas rare, disent nos gens du littoral, de voir un père vendre son enfant pour quelques livres de sel.

3<sup>o</sup> Dans les transactions commerciales ou civiles, les Gabonais font entrer les esclaves comme objet de trafic ou comme appoint. Exemples: le prix d'achat d'une pirogue, comprend les esclaves attachés à la pirogue; — la dot d'une fille peut, en totalité ou en partie, être représentée par des esclaves; — le gain d'un procès, les frais d'une indemnité, l'équivalent d'un objet perdu, etc; tout cela comprend généralement un ou plusieurs esclaves.

4<sup>o</sup> A la mort d'un chef de famille, ses esclaves sont répartis entre les héritiers.

5°. Les noirs du Gabon continuent à vendre des esclaves aux négriers. Les étrangers qui font encore ce trafic sont principalement les Portugais des îles du Prince et de San Thomé, qui se trouvent à une quarantaine de lieues du Gabon. Beaucoup d'esclaves s'échappent et viennent se réfugier par ici, sous le pavillon français. Sur ces côtes, le commerce des esclaves a, paraît-il, le même attrait pour tous les indigènes. Mais il faut bien en convenir aussi, les Européens ont fortement contribué à rendre attrayant cet odieux trafic, par leur exemple, par l'appât du gain, et par la nature des objets qu'ils ont employés pour acheter les esclaves.

III. Condition des esclaves. — Depuis que la traite des noirs a perdu de son activité, les maîtres tiennent d'avantage à la conservation de leurs esclaves, et, par suite, la condition de ces derniers, s'est un peu adoucie.

On leur laisse généralement la faculté de se marier, et ils peuvent entretenir une petite famille. Plusieurs, arrivés à un certain âge, jouissent d'une demi-liberté en récompense de leurs bons services, et leurs enfants ne sont plus traités en esclaves et n'en portent plus le nom. Il n'est pas même rare que des filles, nées dans l'esclavage, soient prises en mariage par des noirs libres. Plusieurs de nos chrétiens se sont rachetés avec l'aide de la mission, afin de pouvoir pratiquer en toute liberté leurs devoirs religieux.

IV. Peines et châtimens infligés aux esclaves. — Les maîtres ont droit de vie et de mort sur tous leurs esclaves. Bien que communément ils n'en usent que dans les cas où la passion les emporte, il se rencontre néanmoins nombre de circonstances où ce droit est rigoureusement appliqué. En voici quelques-unes :

1°. C'est une idée répandue chez les peuples du Gabon qu'on ne meurt point de mort naturelle. On meurt toujours empoisonné. Or, l'empoisonnement est presque toujours attribué aux esclaves, en raison des desirs de vengeance qu'on leur suppose naturellement.

Si donc il arrive, dans une famille libre, que quelqu'un tombe gravement malade, et surtout vient à succomber, on ne manque pas de rendre responsables de l'accident ceux des esclaves que le malade a molestés ou offensés. On saisit alors ces malheureux, et on les soumet à de terribles tortures. Qu'ils soient reconnus innocents ou coupables, il importe peu ; la haine et les mauvaises dispositions de la famille les fait sacrifier impitoyablement. Les uns sont jetés, pieds et mains liés, dans une rivière ou dans la mer ; les autres sont brûlés vifs ; d'autres poignardés, assommés ou empalés ; d'autres livrés aux Pahouins pour être tués et mangés, ou bien garrottés et



enterrés vivants sous le cercueil du défunt dont la mort leur est imputée.

2<sup>o</sup>: Les esclaves, que la vieillesse ou la maladie rend incapables de continuer leurs services, sont ordinairement très-malheureux. Le maître ne les entretient plus, ou même il les expulse de la case et du village, et les fait traîner dans les bois où ils meurent dans l'abandon.

3<sup>o</sup>: Enfin, chose fort triste, les femmes n'ont pas la liberté nécessaire pour embrasser et pratiquer le christianisme, soit parce que les maîtres ne leur laissent pas le loisir de le faire, soit parce qu'elles sont comme enchaînées à une situation contraire aux préceptes de la morale chrétienne.

Cependant, il faut le reconnaître, depuis que l'Évangile est annoncé à ces peuples, la condition des esclaves s'est améliorée notablement, et les désordres ont beaucoup diminué.

V. Prix des esclaves. — Un esclave âgé de 15 à vingt ans, s'achète ordinairement 100<sup>s</sup>.; une fille de cet âge, 150<sup>s</sup>.; un garçon de sept à quatorze ans, 80<sup>s</sup>.; une fille de cet âge, 100<sup>s</sup>.; un enfant au-dessous de sept ans, 50 ou 60<sup>s</sup>.

D'après ces indications, on voit combien de malheureux pourraient être rachetés et sauvés, si les missionnaires avaient des ressources plus abondantes.»

### Les missions catholiques dans le Gabon.

(Lettre de M. de Compiègne. Correspondant. 10 oct. 1873.)

Gabon, mai 1873.

De toutes les missions établies sur la côte d'Afrique la plus florissante au point de vue matériel est, sans contredit, celle du Gabon. Située sur un plateau transformé en un jardin vaste et rempli des fruits les plus rares, dominant la mer d'une part et des forêts gigantesques de l'autre, arrosée par une foule de ruisseaux limpides, l'établissement des missionnaires forme une ravissante oasis au milieu des broussailles incultes et de la végétation touffue et impénétrable qui l'entourent de tous côtés. L'image de la Vierge immaculée surmonte une fort belle église, ornée avec goût, et dans laquelle rien ne manque pour célébrer dignement même les cérémonies les plus solennelles du culte. Un vaste bâtiment, solidement construit, est destiné aux Pères qui y ont leurs cellules, leur bibliothèque, leur salle d'étude, leur réfectoire, etc.; tandis que de nombreuses constructions abritent 120 élèves internes de 6 à 15 ans, les apprentis adultes qui travaillent à la mission, enfin les catéchistes de tout âge et de tout sexe. Une fontaine couverte a été construite au-dessus d'une eau jaillissante, admirable de pureté, et les allées qui mènent

aux jardins ou aux plantations sont entretenues avec un soin et une propreté extraordinaires.

« Qui donc a été chercher ce coin de terre inculte et sauvage, repaire favori de la panthère et de l'antilope, pour en faire un des foyers de la civilisation chrétienne ? qui donc a dirigé cette œuvre ? qui a réusé à obtenir de l'une des races les plus paresseuses et les plus incapables du monde le rude labeur nécessaire pour la mener à bonne fin ? Cet honneur revient tout entier à M. gr. Bessieux, évêque du Gabon. L'histoire de ce vénérable Prélat est, à mon avis, l'une des plus touchantes, des plus vraiment apostoliques des annales de nos missions. Entre fort jeune dans les ordres, nommé professeur de philosophie au séminaire, puis appelé bientôt à une cure importante dans une paroisse du Midi, il quitta tout pour aller porter la parole de Dieu dans les contrées lointaines. Dès son entrée dans la Congrégation du St-Cœur de Marie, son zèle ardent le désigna pour un des postes les plus périlleux. Il partit avec quelques compagnons, pour la côte occidentale d'Afrique, alors plus dangereuse encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ils errèrent de pays en pays, partout persécutés, souffrants et dans l'impossibilité de prêcher avec fruit la parole évangélique. Cap-Coast, le cap des Palmes, Libéria les virent successivement à l'œuvre. Enfin, ils arrivèrent au Grand-Bassam. Là périrent six des sept missionnaires. Pendant deux ans, on fut sans nouvelles de M. gr. Bessieux ; le bruit de sa mort se répandit et prit une telle consistance qu'à la Maison-Mère on chanta pour le repos de son âme, une messe des morts. Un jour, cependant, le missionnaire revint en France, sa soutane en loques, horriblement pâle et amaigri ; il avait, après mille périls, réusé à gagner un brick anglais à destination pour le Gabon ; et de là, un bâtiment français l'avait ramené. En 1848, M. gr. Bessieux était nommé évêque de la Guinée, et cette dignité augmentait encore son prestige vis-à-vis des noirs. Mais la tâche était rude, pour ainsi dire surhumaine. Parmi les obstacles les plus sérieux que rencontrait le nouvel établissement, se trouvait le préjugé, profondément enraciné chez les Gabonnais, que c'est une honte pour l'homme libre que de travailler. Ses quelques parents que l'on avait à grand'peine décidés à confier leurs enfants aux missionnaires étaient en proie à la plus vive indignation lorsque, passant devant la mission, ils voyaient ces enfants occupés à un travail manuel. « Quoi, disaient-ils tous à M. gr. Bessieux, prends-tu nos enfants pour des esclaves, que tu les fais travailler ainsi ? » Vainement le pauvre Prélat s'efforçait-il de leur expliquer que le travail honore même l'homme libre. « Alors, lui répondait-on, pourquoi ne travailles-tu pas toi-même ? » Un jour, ces élameurs devinrent plus

vives; M<sup>g</sup>: Bessieux fut même grossièrement insulté. L'évêque ne répondit pas, mais le lendemain, on le vit partir au lever du jour, une pioche sur le dos; il alla au milieu des broussailles, il entonna le Gloria Patri et se mit à l'œuvre: cela dura pendant trois ans, jusqu'à ce que les plantations fussent terminées. Depuis l'aurore jusqu'à la nuit, il travaillait comme un nègre... ne travaille pas. Quand l'amiral ou le commandant venait demander l'évêque, les Frères couraient dans la broussaille et se dirigeaient vers l'endroit d'où partait une voix forte chantant des hymnes, et venaient prévenir l'évêque. Il arrivait alors tout couvert de sueur et de poussière, mais avec une distinction suprême, recevoir ses visiteurs. car c'était et c'est encore aujourd'hui un des plus beaux types de missionnaire qu'on puisse voir. Sa démarche et jusqu'au moindre de ses gestes sont empreintes d'une dignité inexprimable. A l'heure qu'il est, M<sup>g</sup>: Bessieux a soixante-dix ans; il est (fait sans exemple pour un blanc) depuis trente ans au Gabon.....

à Gabon, 1<sup>er</sup> juin 1873.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> juin, dimanche de la Pentecôte, j'ai assisté à une cérémonie bien touchante. M<sup>g</sup>: Bessieux, malgré son extrême faiblesse a donné la confirmation à cinquante personnes de tout âge et de tous pays. Là, comme lorsque les apôtres furent pour la première fois inspirés par l'Esprit-Saint, il y avait des gens appartenant à une foule de nations diverses. Si l'on n'y trouvait pas les Assyriens, les Médes, les Perses ou les Cappadociens, il y avait des Bakalaïo, des Saptoto du Sénégal, des Portugais du Congo, des Boulous, plusieurs Tahouins, etc. Tout ce monde a reçu ce sacrement avec un grand recueillement...

Il est minuit. Je vous écris à la hâte ces quelques lignes; car, au jour, nous partons pour nous enfoncer, en suivant le cours de l'Ogôoué, dans l'intérieur de l'Afrique.

Avant de me lancer ainsi dans l'inconnu, je suis heureux d'avoir pu vous faire connaître les travaux aussi admirables qu'ignorés de nos missionnaires. Vous excuserez le décousu de ces quelques pages...

La terre d'Afrique, cette terre inconnue, pleine de périls de tous genres, avec son ciel meurtrier et ses sauvages habitants, devait tenter leur courage et leur chrétienne abnégation. Le cœur haut et le crucifix à la main, ils ont été au-devant de la lutte; ils l'ont soutenue et la soutiennent encore jusqu'à la mort, renouveau ainsi, sous l'équateur, la grande œuvre de défrichement matériel et de conversion morale accomplie, il y a douze cents ans, dans les forêts de la Germanie, par les premiers apôtres des nations barbares. Témoin de ce sublime dévouement, je ne me serais jamais pardonné de n'avoir point contribué,

dans la mesure de mes forces, à le faire connaître,  
 Marquis de Compiègne.

## Mission du Congo.

Clé de St- Jacques de Landana.

Juill à Nov 1873.

1. Voyage. — 2. Ponta-Negra littoral exploré. — 3. Landana position, avantages. — 4. Excursion dans le Obilouango — Maisons à acheter. Terrain acheté. — 5. Travaux Ecole. Personnel. — 6. Bien à faire. Enfants à racheter. 7. Faclans européens. Maison Partiques. Expédition allemande. — Appendice. — Contrat d'achat du terrain de la Mission — Détails sur le pays.

— 1. On a vu au Bulletin précédent (p. 703), la décision relative à la Mission du Congo. Le P. Duparquet, destiné par le C. R. Père pour aller commencer le nouvel établissement projeté à Landana, (p. 537), quittait la Maison-Mère le 25 juillet, fête du glorieux Patron de la Mission, et le 31 il s'embarquait à Liverpool, sur le Soudan, avec le cf. Fortunat. Leur voyage a été coupé par de nombreuses escales, mais s'est accompli du reste sans retard et sans accidents. — A Madère, ils firent visite à l'évêque de St-Jacques, prélat d'une grande piété, et qui prend un vif intérêt à notre œuvre du Portugal. Le 21 août, ils se trouvaient en face de la Côte d'Or, où une station de quelques jours permit au P. Duparquet de prendre d'utiles renseignements sur les trois principales villes d'Elmina, du Cap Coast et d'Accra. Celle-ci surtout a paru à notre confrère bien propice au point de vue de la salubrité, pour l'établissement d'une mission.

Parti le 25 août du Cap-Coast, le Soudan relâchait successivement à Lagos, le 27 à Bonny, le 1<sup>er</sup> sept. au Vieux-Calabar, le 2. à Fernando-Pô, enfin le 4 au Gabon. (Séjour 2 août et 13 sept. 1873)

Le P. Duparquet et le F. Fortunat purent passer une nuit à la Mission, et le lendemain 5 sept. ils s'embarquèrent de nouveau, ayant avec eux le P. Carrière. Enfin le 8, on abordait à Ponta-Negra, où le P. Duparquet descendit, prenant avec lui une partie

des bagages, tandis que le P. Carrière et le F. Fortunat continuèrent sur le Soudan jusqu'à Landana. Ils avaient résolu de faire ainsi dans la crainte de ne pas trouver à Landana des pirogues en assez grand nombre pour débarquer assez promptement, vu le peu de temps que le navire avait à rester en rade, tout le matériel apporté de France.

— 2. En débarquant à Ponta-Negra, le P. Duparquet avait en outre le désir de visiter cette localité et toute la côte comprise de ce point à Landana. Voici les détails qu'il donne dans sa lettre du 13 sept. au C. R. Père.

« Vers midi, je descendis donc à terre dans l'embarcation de Mo. Domingos Teio da Costa, jeune mulâtre, agent de la Compagnie française dans cette localité. La plage était très-belle et nous pûmes débarquer sans nulle difficulté. Pendant les deux jours que j'ai passés dans cet endroit, j'ai reçu de M. Domingo l'hospitalité la plus empressée, et de toutes les maisons européennes, au nombre de six, le meilleur accueil. Dès le lendemain, je profitai de la bonté d'un facteur espagnol, nommé Miguel Alemão, qui m'avait offert à déjeuner, pour faire une promenade en tipoya (sorte de palanquin), dans les environs. Nous nous sommes rendus dans le village du seigneur du lieu, le mafouque Thomax. Thomax est un homme aux proportions athlétiques, mais tout défiguré par d'horribles brûlures qu'il a reçues l'an dernier en allumant un canon par la bouche. C'est un très-brave homme qui nous a parfaitement reçus. Son village est situé à une demi-heure de la plage au milieu d'une immense plaine parfaitement cultivée et toute couverte de champs de maïs et de manioc. C'est comme un immense jardin, et ça et là des sources d'eau fort abondantes et de petits ruisseaux augmentent la fertilité. Cet endroit réunirait donc d'excellentes conditions pour un établissement: Communications faciles avec l'Europe, salubrité, sécurité, fertilité; mais il y a tant de bons endroits sur cette côte que ne pouvant s'établir partout, l'on doit faire un choix.

« Ce jour-là même un petit vapeur de la maison anglaise étant allé de Ponta-Negra à Landana, le chef de la factorerie... a bien voulu se charger de mes bagages, que M. Moïquel a eu la bonté de transporter à bord. Après avoir visité les six maisons

européennes de la localité, j'ai préparé mon départ pour le lendemain. A cet effet on loua 8 noirs qui devaient, dans un délai de 10 heures environ, me transporter en Chipoya de Ponta-Negra à Landana. Le lendemain donc à 7 h. je me mis en route. Les noirs vous portent en trottant continuellement. Deux soutiennent la lipoya et ils sont suivis des 6 autres, de manière à se relever successivement. De cette façon ils courent du matin au soir sans se reposer, sinon le temps de prendre le repas de midi.

Les environs de Ponta-Negra sont magnifiques et d'une fertilité très-grande. L'air y est vif et d'une salubrité parfaite. On y éprouve un bien-être que je n'ai éprouvé nulle part ailleurs sur les côtes d'Afrique. A 4 heures de marche de Ponta-Negra le paysage devient encore plus beau, la plaine s'abaisse peu à peu et laisse apercevoir à 2 lieues environ de distance un magnifique et très-vaste lac d'eau douce formé par la rivière Louiza Loango. Une heure après on arrive sur le bord de la mer à une factorerie portugaise située dans un lieu également fort agréable nommé Uingué. De cet endroit à Massabé, situé à l'embouchure de la rivière Louiza Loango, il faut encore 2 heures de marche. A Massabé je fus parfaitement accueilli par le chef de la factorerie hollandaise. Je mis ensuite trois heures de ce point à Chimeloco. Il faut une heure de marche de Chimeloco pour aller à la rivière Chilouango. Sur la rive droite se trouve une belle factorerie anglaise dont l'agent s'est empressé de mettre un canot à ma disposition pour traverser la rivière. Malgré l'obscurité de la nuit, mes porteurs partirent au grand trot, et une demi-heure après j'arrivai à Landana, où je trouvais le P. Carrié et le F. Fortunat heureusement débarqués et en bonne santé.

— 3. — En effet, le 9 sept. le P. Carrié et le F. Fortunat étaient heureusement arrivés à Landana. La veille à 11 h. du soir, pour ne pas retarder le départ du Soudan, ils étaient descendus sur un des deux palhabetes (espèce de ebalande) qui avaient accosté le paquebot pour recevoir les bagages et les marchandises, et y avaient passé le reste de la nuit. Ils furent accueillis à leur débarquement par les agents de la maison française Lasnier, Daumas, Lartigue et C<sup>ie</sup>, et ceux-ci leur offrirent la plus cordiale et la plus généreuse hospitalité. Cell. 13 sept. 9 oct. 75.

« Les factoreries de Landana sont établies entre la rivière Chiloango et le pied des montagnes assez élevés, qui ne laissent qu'un espace extrêmement resserré. Cet emplacement est propice pour le commerce, mais est loin d'offrir les meilleures conditions de salubrité. Quoiqu'il en soit, tous les Européens se portent parfaitement dans cet endroit, ce que j'attribue non pas à la salubrité spéciale de la localité, mais à celle de toute la contrée en général. L'air me paraît extrêmement sain. Il est pur et vif, et favorise merveilleusement le sommeil et la digestion. J'ai un appétit famélique depuis que je suis ici; c'est ce que je n'ai jamais éprouvé en Afrique, je regarde donc comme une chose certaine que cette contrée est très-salubre. Le terrain y est d'une fertilité ordinaire, mais s'adapterait difficilement, je crois, à certaines cultures coloniales. Ce qui croît parfaitement, c'est le maïs le palmier le manioc. Mais ces trois produits suffisent pour la richesse du pays. La contrée est très-accidentée et fort pittoresque. Elle ne renferme aucun animal dangereux, ni lions, ni tigres, ni autres animaux féroces de ce genre, de sorte que les noirs peuvent impunément coucher en plein air ou sous des hangars. Ses puces, non plus que les punaises, n'y peuvent vivre. Les noirs n'y ont pas non plus de plaies aux jambes; ce sont là des avantages véritablement appréciables.

« Pour la sécurité, elle est complète. Il n'y a rien à craindre de la part des noirs. Les communications sont extrêmement faciles, non seulement avec l'Europe, mais avec tous les points de la côte, soit par terre à l'aide de porteurs, soit par mer à l'aide des paquebots ou des petits vapeurs que possèdent les factoreries européennes. De Ponta-Negra à Banana, il ne faut que 4 jours en tipoya.

« Enfin, vous trouvez dans le pays, à très-bon compte, tous les artisans dont vous pouvez avoir besoin: cuisiniers, boulangers, menuisiers, tailleurs, blanchisseurs, interprètes etc. Ce sont là des avantages inappréciables.»

— 4. Toutefois, avant d'établir définitivement à Landana le siège de la Mission, nos confrères voulurent faire une exploration dans le Chiloango. Aidés pour l'exécution de ce projet du concours bienveillant de M. Diné, agent de la maison française établie à Chiouma, sur les bords de cette rivière, ils firent avec lui le 15 sept. le trajet jusqu'à ce point et rentrèrent à Landana bien satisfaits de leur voyage.

Nulle part cependant une résidence ne leur paraissait aussi avantageuse que dans cette dernière localité. Il y avait là en outre deux maisons en bois, très-convenables pour leurs œuvres. Ils prirent

donc la résolution d'acheter ces deux maisons et de se fixer à L'uniara d'une façon définitive.

« Cette localité, en effet, écrit le P. Duparcque, offre tous les avantages qu'on peut désirer pour l'établissement d'une mission : relations fréquentes avec l'Europe et avec le reste de la côte, proximité du Gabon, voisinage d'une belle rivière qui nous facilite les relations avec l'intérieur, sécurité parfaite, salubrité, terrains vastes et fertiles pour la culture, position centrale pour la mission, populations douces et civilisées, maisons à vendre à un bon marché tout exceptionnel, maison française nous procurant aide et soutien, etc. voilà ce qu'il eût été difficile de trouver ailleurs. Nous avons eu devoir opter pour ce point.

« Dans ce but nous avons envoyé deux courriers, l'un à Cabinda, au propriétaire de la maison Assise, M. Massy, l'autre à Banana à M. Pinto e Faro, propriétaire de la maison Régis. Comme M. Massy était allé en voyage, nous n'avons encore pu avoir de réponse de lui ; mais j'ai la certitude qu'il nous vendra cette maison et à bon compte, vu qu'elle est inoccupée et qu'il est obligé de la liquider. Nul autre que nous d'ailleurs ne se présente pour l'acheter, et lui-même me l'a déjà offerte. Le prix de la maison et des terres qui en dépendent ne dépassera pas 3000 F. Elle se compose, au rez-de-chaussée de deux vastes appartements et d'un étage avec deux grandes chambres, le tout environné de galeries, en bas et en haut, puis d'une aile sans étage, comprenant une grande salle à manger et un immense magasin. Il y a, en outre, sur ce terrain, des cuisines, des dépendances et de très vastes jardins enclos de haies. Ce qui fait le mérite de cette propriété, c'est son admirable position dans une magnifique vallée et dans la situation la plus salubre de Landana. Elle est assez élevée sur le flanc d'une montagne et reçoit en plein la brise de la mer. Cet emplacement qui est admirable, sinon la maison elle-même, laquelle est vieille et insuffisante, est destinée à devenir le centre de la mission. Nous pourrions cependant nous y loger dans les bâtiments existants, en attendant des constructions nouvelles.

« La seconde maison est l'ancienne factorerie Régis ; c'est celle



que nous habitons en ce moment. Elle est en bois d'Europe et d'une excessive solidité. Elle a plus de 30 mètres de long sur 12 de large. Sans compter les dépendances qui se composent d'une cuisine d'une magnifique lapinerie et de trois petits magasins. Elle est presque sur le bord de la mer et contiguë à la factorerie française et à la factorerie hollandaise.

Le terrain qu'elle occupe et qui peut contenir de deux à trois hectares s'étend depuis les bords du lac jusque assez haut sur la montagne. Les bâtiments sont dans une position élevée, sur une petite plate-forme faite de mains d'hommes et établie sur le versant de la montagne. Au bas il y a de l'eau en abondance et on pourrait s'agrandir à volonté dans le sens de la hauteur. Mais cette maison, quoique fort jolie, a l'inconvénient d'avoir la brise de la mer interceptée par la montagne, inconvénient qu'ont toutes les maisons de la plage. Elle pourrait très-bien convenir à l'œuvre des sœurs que nous nous proposons d'établir, aussi l'occuperons-nous jusqu'à leur arrivée, ou jusqu'à la construction d'une autre maison. Nous en offrons 6000 fs, et elle en a coûté 18,000. Je crois que le propriétaire accédera malgré tout à notre offre.

Comme je l'ai dit, nous sommes déjà installés dans cette maison depuis le 23 nov., avec la permission du propriétaire qui l'a gracieusement mise à notre disposition ainsi que tout le mobilier. Nous avons converti en chapelle la plus belle pièce de la maison et y avons dit la première messe, le 24, fête de N. D. de la Merci.

— Lorsque un Européen veut se fixer dans le pays, l'usage est qu'il paye aux indigènes une certaine somme s'élevant à environ 800 <sup>fr.</sup> comme tribut d'installation. En même temps ils ont coutume d'assigner les limites d'un terrain dont ils font alors concession.

C'est le vendredi 19 sept. qu'a eu lieu cette convention entre les indigènes et nous. Ce jour-là nous avons envoyé chercher Teca Mutenda, le plus grand seigneur de la contrée, pour traiter cette affaire avec lui.

Comme il nous fallait un vaste terrain pour une œuvre

agricole, nous lui avons demandé toute la magnifique vallée dans laquelle se trouve la maison Assise. Elle peut avoir au moins un quart de lieue de longueur sur un peu moins de largeur. Dans le fond se trouvent des sources abondantes d'une excellente eau; et l'un des versants des deux montagnes qui la renferment est couvert de beaux pâturages, et l'autre de magnifiques forêts. La brise de la mer qui y souffle constamment fait de cet endroit un des plus salubres de la contrée. Un autre avantage, c'est qu'on peut s'agrandir à volonté sur les plaines et les montagnes voisines. C'est ce que j'ai vu de plus beau dans toutes nos missions pour un établissement de ce genre.

« Peca Matenda a trouvé d'abord que nous demandions beaucoup de terrain; mais lorsque nous lui eûmes exposé que nous voulions faire une œuvre agricole, il s'est rendu à nos raisons, et le traité de vente a été immédiatement rédigé et signé. Comme Peca Matenda n'avait pu qu'apposer sur le contrat une simple croix pour signature, vu qu'il ne sait pas écrire, j'ai fait légaliser ce signe conventionnel par deux témoins, M. M. de Rouvre et Hergatz, agents de la maison française. Lorsque je lui vis mettre une croix sur le papier, je lui dis: « c'est une croix. Peca Matenda. » — « Oui, me répliqua-t-il, avec respect, c'est une Ste Croix, uma « santa Cruz », ajoutant à ma grande édification l'épithète de sainte que j'avais omise. Les objets mentionnés dans ce contrat pour prix d'achat peuvent valoir de 8 à 900 £; ce n'est rien pour une propriété de cette importance. Depuis ce temps nous avons fait défricher un hectare environ de cette vallée pour y établir un jardin potager. C'est le C. Fortunat qui préside à ces travaux.

« Afin de n'avoir plus rien à démêler avec les autres autorités du pays, j'avais eu soin d'insérer dans le contrat la clause que Peca Matenda s'entendrait avec elles, pour donner à chacune ce qui pourroit lui revenir. C'est ce qu'il a fidèlement accompli par rapport à nous, mais non beaucoup à la satisfaction de certains petits seigneurs ses vassaux, auxquels il n'a rien ou presque rien attribué. Cependant ils ne nous ont rien réclamé; ils ont eu la justice de rejeter toute la faute sur Peca Matenda, qui n'a pas l'air

de faire grand cas de leurs doléances. Mais il en a été autrement avec le régent du royaume le Manifone, Don Pedro Djinne, fils du roi défunt. Il a dû lui faire un beau cadeau pour obtenir la ratification du contrat et s'acquitter de la quote part qui lui revenait dans cette affaire. (lett. 9 oct. 73)

— 5. Une fois installés dans notre maison, continue le P. Duparquet, nous avons songé tout de suite à nous mettre à l'œuvre, et nous nous sommes partagé le travail, le P. Carrie et moi. Il est chargé de l'économie pour la Cité sans la comptabilité, ainsi que du ministère paroissial. Quant à moi, je me suis réservé la comptabilité, et le soin des écoles. Le P. Carrie fait tous les matins le catéchisme à nos catéchumènes, et moi, la classe; ce qui n'est pas un petit tracass dans les commencements, puis à peine me fait comprendre de ces enfants.

« Dès qu'on a su dans les villages notre intention d'instruire les enfants, il nous en est arrivé de tous côtés. Comme nous ne pouvions les recevoir tous, nous avons choisi ceux des plus grandes familles et qui paraissent avoir le plus d'intelligence. Vu la modicité de nos ressources, nous avons dû limiter à 12 le nombre des élus. L'éducation reçue auprès des blancs est extrêmement recherchée: ainsi aujourd'hui encore, 9 oct., nous avons reçu une ambassade du Mangore Marzunga, le gouverneur de Malembe; il nous annonce l'arrivée prochaine de son fils, qu'il veut voir élever chez nous, et celui qui est à la tête de l'ambassade nous prie aussi de recevoir le sien. Comme nous allons avoir à la Mission tous les enfants des chefs et des notables du pays, notre sécurité sera parfaite.

« Outre ces enfants au nombre de 13 ou 14, nous avons encore un excellent tailleur, un excellent blanchisseur, plus un charpentier et sept jardiniers. Voilà déjà un personnel assez nombreux. Mais par bonheur les vivres sont ici en grande abondance et à très-bon marché. Il y a du poisson tous les jours et de la volaille à très-bon compte. Les enfants, pour tout leur entretien et leur nourriture, ne nous reviennent par an qu'à une soixantaine de francs. (lett. 9 oct. 73.)

— 6. « Comme on le voit, la Mission semble devoir cette fois

s'établir solidement et donner de bonnes espérances pour l'avenir.

« Et certes elle est appelée à faire le plus grand bien. Sans parler des enfants infidèles, tous ceux qui naissent d'un père chrétien et d'une mère païenne sont élevés sans aucune religion et ne sont même pas baptisés.

« Nous n'avons encore avec nous que des enfants libres, mais notre désir serait de commencer aussi l'œuvre du rachat des petits esclaves. Ceux-ci en retour du bienfait de leur libération, rendraient d'utiles services à la mission, soit pour la culture des terres, soit pour les divers emplois. Ces travaux manuels et l'agriculture en particulier qui est réputée dans le pays profession servile, ne sauraient convenir à des enfants libres, aux nôtres surtout, attendu qu'ils appartiennent aux meilleures familles indigènes de la contrée. Ce sont aussi ces jeunes libérés que nous pourrions plus facilement élever pour la formation du clergé indigène. Au Mboma, on obtient pour 35<sup>£</sup> ou moyennant 3 fusils, un petit garçon de 10 à 14 ans quelquefois même il ne coûte que 11<sup>£</sup>. Je vais par la première bonne occasion en faire venir une demi-douzaine. Le prix d'un homme fait varie de 75 à 100<sup>£</sup>. (Lett. à Mgr. Jaume, 8 oct. 73)

— 7. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, avec les seuls indigènes que le missionnaire doit avoir à traiter. L'élément européen est beaucoup plus considérable sur cette côte qu'on ne pense communément. Ainsi depuis le Loango jusqu'à Sandana, une seule factorie hollandaise possède 69 comptoirs et compte plus de 1500 employés. (Lett. 10 oct. 73.)

La maison française, Lisonier, Daumat, Sartigue et Cie. possède aussi sur ce littoral divers établissements. Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les relations de nos missionnaires avec les agents de cette maison. Le P. Pousdot, et après lui tous nos Pères de la mission du Congo, ont reçu en maintes circonstances des preuves non équivoques de leur bienveillance et de leur dévouement. Avant de partir, le P. Duparquet fit visite, le 26 mai, à M. Beraud agent principal de la compagnie, lequel avait remonté en 1871<sup>(1)</sup> le Zaïre avec le P. Currie jusqu'à Binda, et se trouvait alors à Paris. M. Beraud reçut très-bien le P. Duparquet, et un mois

(1) (Bull. p. 191.)

après environ, il lui remit une lettre de recommandation, qui devait lui ménager un excellent accueil dans les diverses factoreries de la Compagnie et des réductions importantes sur le prix des marchandises. (v. Lett. n<sup>o</sup> 22 juill. 1873)

— Nous parlions au Bulletin du Gabon d'une expédition allemande destinée à découvrir les sources du Congo et à rejoindre Livingston. Les membres de cette expédition se sont établis à Chimchoco, dans une factorerie hollandaise, sur la route de Massaba à Sandana. Le paquebot sur lequel ces Messieurs voyageaient ayant échoué à Sierra-Léone, ils ont perdu 75 caisses sur 80, d'instruments et autres objets nécessaires à leurs travaux. Ils doivent séjourner à Chimchoco pendant la saison des pluies, en attendant qu'on leur fasse d'Europe de nouveaux envois. Le P. Duparquet, en allant de Ponta Negra à Sandana, leur a fait visite et en a été très-bien reçu. Comme il n'y a qu'une demi-lieue de Chimchoco à Sandana, il aura encore l'occasion de les revoir souvent. (Lett. 13 sept. 73).

### Contrat d'achat d'un terrain pour la Mission.

Entre les Missionnaires catholiques français de la Mission de Soango et Peça Matenda, a été conclu le contrat suivant.

Peça Matenda cède en toute propriété aux dits missionnaires toute la vallée située au sud de la factorerie Assise et Teper, suivant les limites tracées d'un commun accord, et cela à perpétuité tant que la dite Mission voudra conserver ce terrain, sans toutefois pouvoir le céder à aucune autre société étrangère sans que celle-ci ne soit obligée à payer de nouveau la mocanda en usage dans le pays.

D'un autre côté, les dits missionnaires s'engagent à payer au dit Peça Matenda, une fois pour toutes, à la charge toutefois pour ce dernier de s'arranger avec les autres indigènes qui prétendraient avoir quelque droit sur le dit terrain et de leur payer la quote part qu'ils pourraient légitimement réclamer. 1<sup>o</sup>: Deux cents pièces du pays; 2<sup>o</sup>: deux caisses de fusils; 3<sup>o</sup>: deux barils d'eau-de-vie.

Fait en double à la Maison française de Sandana, le 19 sept. 1873.

signé: Ch. Aubert Duparquet.

+

Je soussigné certifie que cette croix a été faite par le susdit Matenda, gouverneur indigène du territoire de Sandana, en signature, pour acquiescement à cette convention, signé: Ch. de Rouvre, agent de M. M. Lasnier, Daumas, L'antique et C<sup>ie</sup>; - E. Herzgatt, agent de M. M. Lasnier, Daumas, L'antique et C<sup>ie</sup>.

## Détails sur le pays du Kacongo.

( Lettre du P. Duparequet du 8 octobre 1873.)

Mon très-Révérénd Père ,

Le lundi, 15 sept., nous sommes partis avec M. Diné, agent de la maison française de Chicouma dans le Tchiboungo, pour faire l'exploration de cette rivière. On ne peut la remonter qu'en canot ou en vapeur, elle est trop étroite et trop sinueuse pour qu'on puisse employer les embarcations à voiles. Cependant elle est extrêmement profonde et bien encaissée de sorte que les vapeurs peuvent la remonter facilement. Rien n'est agréable comme la navigation sur cette jolie rivière. Les eaux limpides et claires sont ombragées par de magnifiques forêts, qui s'étendent du sommet des montagnes jusqu'aux rives qu'elles couvrent d'un dôme de verdure. Ça et là on rencontre des embarcations des noirs qui s'arrêtent sous ces ombrages pour y prendre la nourriture et le repos. D'élégantes touffes de pistia et des graminées aquatiques flottent à la surface de l'eau, tandis qu'une multitude d'oiseaux, tels que de nombreuses variétés de martins-pêcheurs, viennent animer de leur vol et de leurs chants ces magnifiques solitudes. En remontant le cours de cette belle rivière dans notre longue pirogue, conduite par douze noirs aux bras vigoureux, je ne pus m'empêcher de me rappeler la description ravissante que fait Chateaubriand dans ses *Natchez* des fleuves de l'Amérique.

Mais cette rivière n'a pas été créée seulement pour charmer les regards du naturaliste, elle est surtout d'une utilité immense pour le commerce. C'est la grande voie commerciale de l'intérieur depuis M'boma jusqu'à Loanda. Tous les indigènes viennent apporter l'huile de palme et les concordes aux factoreries européennes placées sur les bords du fleuve. Ces dernières mettent l'huile dans de grandes pipes qu'ils attachent huit à huit, puis les abandonnent au courant du fleuve qui seul les conduit sans encombre et sans retard jusqu'à son embouchure, où elles sont attendues et arrêtées par les noirs de Sandana.

La première de ces factoreries que nous avons rencontrée appartient à la maison hollandaise et est dirigée par un Portugais, nommé Saraiva. Elle est tout environnée de montagnes et dans un site magnifique. Nous rencontrâmes 6 gentils enfants blancs dans cette maison, mais aucun, faute de prêtre, n'était baptisé. L'un d'eux était orphelin et fils d'un Européen qui dernièrement était mort dans ces parages. Sa mère, qui était païenne, voulait le ramener avec elle au milieu des indigènes. M<sup>r</sup> Saraiva nous offrit ce pauvre petit, en nous disant que nous ferions une œuvre de charité en l'adoptant. Comme il n'avait encore que de 4 à 5 ans;

nous lui fîmes remarquer qu'il avait besoin de soins maternels, mais qu'une fois plus âgé, nous nous en chargerions. Mo. Saraïva lui-même a trois enfants dont aucun n'a encore l'âge de raison et n'a été baptisé. Leur mère presque blanche et née d'un européen, n'est pas baptisée elle-même et n'a aucune instruction religieuse. Nous sommes convenus qu'on allait s'occuper de tous ses enfants; et Mo. Saraïva nous a dit qu'il nous confiera leur éducation dès qu'ils seront en état de fréquenter l'école. Il subviendra aux dépenses de leur entretien.

« Je vous ai fait connaître là, Mon Très-Révérénd Père, l'intérieur d'une factorerie européenne; toutes sont sur ce modèle. Et il y en a des centaines dispersées aïnoï dans toutes les rivières depuis le Soango jusqu'à Angola. Jugez quel bien il y aurait à faire dans cette mission, rien que relativement à tous ces pauvres enfants issus de chrétiens et élevés dans le paganisme et sans aucune religion. Pour les petites filles dont la position est encore plus précaire que celle des petits garçons, il nous faudrait absolument des Sœurs pour les recueillir et les instruire. Mais pour avoir des Sœurs, et des écoles, il nous faudrait nécessairement quelques aumônes de la S<sup>te</sup> Enfance. Avec le seul budget de la Propagation de la foi, il nous serait impossible de soutenir toutes les œuvres qui se présentent aujourd'hui à nous. Aussi par ce courrier même, je vous envoie un rapport pour être présenté à Mo. l'abbé de Girardin.

« Nous avons mis deux heures pour arriver à cette factorerie, il nous fallut encore environ deux heures pour dépasser les trois autres qu'on rencontre avant la factorerie française. Celle-ci et une autre qu'on rencontre, sont les deux plus avancées de la rivière et par cela même les plus privilégiées pour le commerce. On nomme cet endroit Chionma. A peine étions-nous arrivés qu'un bruit de musique assez extraordinaire nous annonça l'arrivée du Mambouque ou Mafouque et de sa suite. Le Mambouque est un gouverneur de province et jouit d'une grande autorité. Celui-ci était accompagné de ses dieux fétiches qu'il fait sans cesse porter avec lui. C'étaient deux monstrueuses idoles dont l'une représentait un chien portant une tour sur le dos et l'autre un noir armé d'un sabre et ayant les yeux et le ventre incrustés de morceaux de verre. Comme ces deux fétiches étaient sculptés de manière à pouvoir tenir sur pieds, il les plaça devant lui sur la table, la tête tournée du côté des assistants, et il semblait se retrancher sous leur tutelle, comme à l'abri d'un rempart. Mais il fut quelque peu déconcerté par l'arrivée de deux nouveaux fétiches en tout semblables aux siens que Mo. Diné avait fait sculpter et qu'il plaça en face tête à tête avec les deux premiers et comme pour neutraliser leur pouvoir magique. Cependant notre Mafouque se rassura en remarquant que les derniers étaient un peu plus petits

que les autres, concluant de là qu'ils devaient être moins puissants. Il remarqua aussi qu'un des fétiches était dépourvu du milongo ou morceau de verre appliqué sur le ventre de l'idole. On eut beau y suppléer par une tranche de radis, il protesta que ses fétiches étaient les plus forts et capables de tuer tous les blancs du pays. Cependant c'est là une expérience qu'il n'oserait guère hasarder, je crois.

« Cette factorerie est située sur la rive gauche du fleuve, et sur la rive opposée s'étend en face, à perte de vue, une vaste prairie couverte de papirus et de graminées et qui serait merveilleusement propre à la culture de la canne à sucre. J'en ai vu à la factorerie des pieds énormes, ce qui même en ce climat lui conviendrait parfaitement. Mais les habitants du pays n'ont besoin d'aucune culture industrielle, le palmier à huile qui vient en abondance et spontanément dans toutes les forêts, suffisant amplement à alimenter avantageusement le commerce du pays. Cet arbre croît partout, sans aucune culture, et chaque pied ne rapporte pas moins de 25 à 30<sup>l</sup> par an. Qu'on juge avec cela de la richesse des habitants. Pendant cette courte exploration, j'ai visité toutes les factoreries de la rivière et nous avons reçu partout un excellent accueil. Tout le monde s'est empressé de mettre à notre disposition tous les produits de son jardin, de sorte que nous sommes rentrés à Landana avec notre pirogue remplie de choux, de salades et autres légumes de ce genre, auxquels nous avons fait grand honneur à table, tous les jours suivants.

— « Avant de terminer, mon Très-Révérend Père, un détail encore sur la constitution politique du pays et le mode de succession au trône. Le Kacongo forme un royaume dont le roi Dom Juan Capita Mempo est mort il y a déjà plusieurs années dans Kinguélé sa capitale. Selon les lois du pays, c'est son neveu et non son fils, Dom Pedro Djime, qui doit lui succéder, mais non toutefois avant les funérailles solennelles du défunt. Or, le soin de celles-ci incombe au fils lequel jusqu'à cette époque demeure régent du royaume. On conçoit dès lors qu'il diffère ces funérailles le plus longtemps possible. C'est ce qui arrive en ce moment. Dom Pedro Djime les ajourne sans cesse, sous prétexte qu'on a égaré les ongles du roi défunt, ce qui empêche de procéder à la cérémonie. Or, il faut vous dire, que pendant ce temps toutes les femmes du roi défunt doivent garder la continence la plus sévère, sous peine d'être brûlées vives avec leurs complices. Qu'on juge avec quelle impatience toutes ces veuves, qui ne sont pas moins de 200, attendent la cérémonie pour consolider ensuite à de nouvelles alliances. On commence aussi beaucoup à murmurer dans le royaume, à cause de ce retard, de sorte que Muata Bona l'héritier présomptif sera sans doute bientôt couronné. Jusque-là il ne peut résider à Kinguélé mais à Landaxizi autre ville du royaume.



Juill.-Nov. 1873

775.

« Dom Pedro Dzime doit venir, d'ici à peu de temps, nous faire une  
visite solennelle, mais il nous faudra encore lui offrir un cadeau qui ne  
pourra pas s'élever à moins de 50<sup>fr.</sup>. » (Lett. 9 oct. 73)

---

Nouvelles récentes  
des C<sup>tes</sup>.

---

Hier 18 déc. départ du P. Adam, nouveau Profès;  
il doit s'embarquer dimanche, 21 du courant, pour Bour-  
bon, où l'appelle son obédience.

---



N° 93.

Janvier 1874.

# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

I. Admissions. — Ont été admis à l'oblation :

1° En qualité de Petits-Scolastiques, à la C<sup>te</sup> de Cellule, par décision du 9 décembre

M. M. Meyer, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. B. Pierre-Claver, Bourbonnais, du dioc. de Clermont, P. de rel. S<sup>t</sup> Stanislas.

Gommenginger, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Marie Joseph, Desnier, du dioc. de Clermont, P. de rel. S<sup>t</sup> Saturnin

Duron, " " , P. de rel. S<sup>t</sup> Austromoine,

Michel, du dioc. d'Autun, P. de rel. S<sup>t</sup> François de Sales.

2° En qualité de Nov. Frères, au S<sup>t</sup>-Cœur de Marie, par déc. du 7 déc.

le post<sup>t</sup> Pierre Kohl, du dioc. de Cologne, nom de rel. F. Cloysius.

II. Placements et mutations. — Les Pères et Frères que la suppression de nos deux maisons d'Allemagne laissait disponibles, ont eu les destinations suivantes :

Le P. Bangratz a été, dès le commencement de novembre, placé à S<sup>t</sup>-Ilan.

Les P. P. Strub et Bigot, ont reçu par déc. du 25 déc. avec le P. — Richert, revenu de Sierra-Léone, leur obédience pour la nouvelle fondation des Etats-Unis. Ils se sont embarqués au Havre le 2 janv. — Le P. Dauger demeure en attendant à la Maison-Mère.

— A ces placements il faut ajouter, pour les Pères, l'envoi à Bourbon du P. Adam, nouveau Profès, lequel est destiné à remplacer le P. Daull, destiné lui-même pour la Mission du Languebar; puis le changement du P. Richaume, envoyé au mois de nov. de la Martinique au séminaire-Colège.

de la Basse-Terre (Guadeloupe).

En outre, le P. Thomas, supérieur de la Cl<sup>é</sup> de St-Ilan, vient d'être envoyé, par raison de santé, à la maison de Toulon, pour un séjour de quelques mois (2 janvier) — Le P. Binder, revenu dernièrement de Chandernagor, a été chargé d'aller, jusqu'à nouvel ordre, prêter secours aux Pères de St-Ilan (9 janvier)

— Quant aux Frères, ont été envoyés : à N. D. de Langonnet : les F. F. Genès, Wenceslas, Wolfgang et Marie-Antoine ;

À Cellule : le F. Hermann, ainsi que le F. Jérôme venant de N. D. de Langonnet ;

À Blachecock, les F. F. Engelbert et Sabas ;

Àux États-Unis, les F. F. Rodolphe, Jacob, Léo, Gaudens, Arnold, Marcus, Clément, Maria Dius, Conrad, Adelphe, Aloysius (novice), Kuhl (agrégé), ainsi que le F. Quirinus, lequel était précédemment à la Cl<sup>é</sup> de Paris. Ce dernier est remplacé par le F. Benno.

Dans la Mission du Languébar, le F. Géréon, envoyé pour remplacer le F. Gélase dévoté.

Trois autres Frères d'Allemagne, les F. F. Séraphin, Gustave et Fridolin, sont attachés à la Maison du St-Cœur-de-Marie.

Tax contre, le F. Constant, qui était à la Cl<sup>é</sup> du St-Cœur-de-Marie à reçu son obédience pour St-Ilan, (1<sup>er</sup> nov. 1873)

Le F. Thomas d'Aguin, de Cellule, pour la Sénégambie ; le F. Henri, pour le Gabon, où il était précédemment. Tous les deux sont partis de Bordeaux par le paquebot du 5 Janv.

Enfin, le F. Maxence a été envoyé de la Cl<sup>é</sup> de N. D. de Langonnet à celle de St-Ilan ; et le F. Longue de St-Ilan à Langonnet. (24 nov.)

### Supplément au bulletin des Cl<sup>és</sup> supprimées d'Allemagne.

(Sept. à Déc. 1873.)

Nous venons d'indiquer les nouvelles destinations données aux membres de nos maisons supprimées d'Allemagne. Voici, pour compléter l'historique de ces Cl<sup>és</sup>, sur lesquelles nous n'avons plus à revenir, un résumé.

des dernières nouvelles qui les concernent.

1. Notification du 25 sept. au sujet du séjour de nos confrères en Allemagne. Leur réponse. — 2. Arrêté du 6 Déc. sur les provinces interdites pour eux. — 3. Mandement de Mgr de Limbourg sur l'Orphelinat. — 4. Retraite des Pères et des Frères d'Allemagne à la Maison-Mère. Départ pour les Etats-Unis.

— 1. D'après une ordonnance du Gouverneur de la Province signifiée en sept. à nos Pères de Marienstadt, leur Cl<sup>é</sup> comme on l'a vu (p. 677) devait être à la date du 15 du même mois, définitivement dissoute. Ce n'avait été encore qu'une menace sans suite. Cependant le 29, se présentait à Marienstadt un fonctionnaire de l'Etat, avec mission de donner — à nos Pères la notification suivante :

« Nous mandons par la présente au Sous-Préfet, de s'informer immédiatement, à moins que cela ne soit déjà fait, auprès des religieux Strub et Dauger, ainsi que de tous les Frères de la Cl<sup>é</sup> de Marienstadt, s'ils pensent entièrement quitter le territoire de l'Empire allemand, ou dans quelle partie de l'Empire ils ont l'intention de se fixer.

« Le Sous-Préfet devra en même temps informer les susdits religieux que s'ils voulaient se fixer dans quelque province de l'Empire allemand, ils ne le pourraient pas sans avoir obtenu préalablement l'autorisation de la préfecture de police de la province qu'ils auraient choisie, sans cela ils devront s'attendre à être poursuivis par les agents de police, c. à d. qu'ils seraient expulsés par la force publique.

« Le Sous-Préfet devra nous envoyer le plus tôt possible le procès-verbal de l'exécution du présent Décret. »

« Wiesbaden, le 25 sept. 1873.

signé: De la Croix.

Voici la réponse faite deance tenante par nos Pères, réponse conignée au procès-verbal :

« Vu qu'il nous est impossible de savoir à l'avance dans quelle province germanique il plaira à l'autorité prussienne de nous permettre de séjourner, ce sera le Gouvernement royal lui-même qui devra d'abord nous indiquer la Province où nous pourrions demeurer et où nous trouverons les moyens de vivre d'une manière convenable à notre état.

« Marienstadt, le 29 sept. 1873.

signé: Strub — Dauger.

— 2. Le lendemain, 1<sup>er</sup> oct., s'effectuait à Marienstadt la vente d'une partie du mobilier, au nom de Mgr l'Evêque de Limbourg, puis, quelques jours après, tous les Frères qui se trouvaient encore à Marienstadt partaient pour Paris. Les Pères arrivaient eux-mêmes successivement à la Maison-Mère: le P. Dauger, le 31 oct., le P. Bigot le 19 nov., enfin le P. Straub, quelques jours plus tard, le 28.

Cependant la réponse au sous-Trièfle avait été transmise par celle-ci à l'autorité supérieure de Berlin; et le Gouvernement rendit le Décret suivant daté du 6 déc. et spécifiant les Provinces et les villes où nos Pères ne pourraient établir domicile, supposé qu'en quittant Marienstadt ils eussent eu à demeurer en Allemagne.

« Après information prise auprès de l'autorité supérieure au sujet des Pères du St-Esprit, nous portons le Décret suivant :

« Le Frère Théodore Pius Orbans, originaire de Hollande, devra, dans l'espace de 3 semaines, avoir quitté non seulement Marienstadt, mais tout le territoire appartenant à l'Empire germanique. Tous les autres Frères devront de même quitter Marienstadt, sans que toutefois il leur soit défendu de choisir domicile ailleurs sur le territoire de l'Empire germanique.

« Quant aux Pères Straub et Dauger, il faut leur signifier que pour les mêmes motifs qui nous ont déterminés à leur interdire dorénavant le séjour dans la province de Nassau, il nous est impossible de leur permettre de choisir domicile dans les provinces de la Prusse proprement dite, de la Silésie, de Posen, du Hanovre, de Sleswig-Holstein, de Hoesen-Nassau, de la Westphalie, et dans la Province Rhénane, ainsi que dans les villes de Berlin et Potsdam et leurs environs; que par conséquent ces Pères, au cas où ils voudraient se fixer dans les limites du territoire prussien, ne le pourront en aucune des provinces ci-dessus nommées, et devront ainsi s'attendre à être expulsés de toutes celles dont le séjour leur est interdit par cet arrêté.

« Le procès-verbal des communications faites aux sus-dits nommés, devra être signé par chacun pour nous être transmis. Votre Excellence devra ensuite veiller à ce que tous les membres de la Cong<sup>g</sup> du St-Esprit aient quitté Marienstadt dans l'espace de huit jours au plus: nous voulons être tenu au courant de l'exécution de ces mesures.»  
 Décret du 6 nov. 1873)

— Selon l'ordre qui lui était donné de Berlin, le sous-Préfet a dû faire aussitôt porter le Décret ci-dessus à Marienstadt pour le communiquer à nos confrères, et demander leurs signatures. Mais déjà tous étaient partis. C'est alors que le Gouvernement prussien, afin qu'aucun d'eux ne pût en ignorer, a fait publier le tout dans le journal officiel.

— Il paraît vraiment que les pauvres religieux de Marienstadt inspiraient une grande frayeur à Berlin. On leur a interdit à peu près toutes les provinces de la Prusse, si bien qu'il ne leur restait plus à choisir en ce pays que la Poméranie, province toute protestante jusqu'au fanatisme.

— 3. Nous avons dit que M<sup>gr</sup> l'Evêque de Limbourg, en rachetant la propriété de Marienstadt, avait l'intention d'y continuer l'orphelinat. En effet, cette œuvre est maintenue, et pour mieux assurer son entretien, Sa Grandeur a publié en date du 8 oct., un mandement dans lequel Elle exhorte les fidèles à venir, par leurs pieuses largesses, au secours de l'établissement. Voici la traduction du commencement de cette lettre pastorale, où le vénérable Prélat a bien voulu exprimer publiquement ses vifs regrets du départ obligé de nos Pères.

18 oct. 1873.

« Vous avez tous appris, mes chers diocésains, que les Pères de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie sont obligés d'abandonner l'orphelinat et la paroisse de Marienstadt qu'ils ont dirigés avec tant de succès depuis 1865, et qu'on les force de se séparer des fidèles qui vénéraient en eux des bienfaiteurs et des guides spirituels.

« Notre cœur est désolé de nous voir privé d'ouvriers apostoliques si expérimentés dans la conduite des âmes qui nous sont confiées; et ce qui augmente encore notre douleur, c'est que l'orphelinat lui-même, dont la fondation nous avait coûté tant de peines, paraissait devoir en même temps périr, tellement l'existence de cette œuvre était liée à la direction des Pères. Car les magnifiques bâtiments de l'antique abbaye des Cisterciens dans lesquels l'orphelinat était installé, ainsi que les terres y attenantes, avaient été achetés en 1864 exclusivement avec les fonds de la Congrégation exilée, et c'est encore elle qui a fourni tous les fonds nécessaires pour l'installation de l'orphelinat, ainsi que pour les nouvelles constructions. Et par suite, si le diocèse voulait conserver la propriété de l'établissement, il devait rembourser à la susdite Congrégation le montant total des sommes déboursées, s'élevant à 49,000 francs.

« De prime abord il nous avait paru impossible d'atteindre cette somme, et nous pensions déjà devoir nous résigner à la triste nécessité de voir cette antique et vénérable abbaye, l'orgueil de notre diocèse, dont la possession était si utile et si importante pour lui, passer à des mains étrangères, et en même temps les 80 orphelins qui se trouvent dans l'établissement, abandonnés de nouveau et rejetés dans leur triste état d'autrefois, exposés aux plus grands dangers ; tant pour leur âme que pour leur corps.

Cependant, comme on nous a assuré de différents côtés des secours assez considérables, nous nous sommes décidé, chers diocésains, en nous confiant en votre générosité si admirable, à racheter l'abbaye avec les nouvelles constructions et les terres y attachées.... Mais évidemment, le maintien de l'orphelinat ne peut être assuré que si nous parvenons à réunir le prix d'achat, que nous devons payer en plusieurs termes. Vous savez que nous n'avons pas de moyens et qu'il nous est impossible de continuer cette œuvre si vous ne venez à notre secours. C'est pourquoi, je viens vous prier de nous secourir de tout votre pouvoir etc....

A cet effet, nous avons ordonné une quête à domicile dans tout notre diocèse etc....

Limbourg, le 18 octobre 1873.

signé : + Pierre - Joseph.

— H. Depuis leur arrivée d'Allemagne, tous nos confrères ont profité de leur séjour à Paris ou à Chevilly pour faire les exercices de leur retraite annuelle. Ses Frères ont eu le bonheur d'avoir les leurs en commun, au St-Cœur de Marie, et c'est le P. Richard qui a pu prêcher les instructions, en langue allemande<sup>(1)</sup> (10-18 oct.)

— Avant leur départ pour l'Amérique, les P. P. Strub et Bigot, qui n'avaient pu, vu leur position, opter pour la nationalité française, ont sollicité leur réintégration dans la qualité de français qu'ils se trouvaient avoir perdue à leur regret. Leur demande a été d'autant plus favorablement accueillie, que l'un et l'autre, comme on le voit, ont reçu la décoration de la Légion d'Honneur pour leur dévouement envers les prisonniers français durant la guerre. Et ils ont pu ainsi obtenir passage gratuit pour les Etats-Unis, à titre de missionnaires français.

La plupart des Frères allemands les ont, ainsi qu'en l'a vu, accompagnés en Amérique. La Province d'Allemagne se trouve de cette façon, comme transportée, en grande partie, aux Etats-Unis. La Providence avait elle-même, dans ces derniers mois, admirablement disposé toute chose dans ce but, en nous préparant de nouvelles fondations en ce pays. Espérons que ces nouveaux établissements

(1) A la fin de cette retraite les FF. Adelphe, Maria-Fuis, Sabas et Marc ont renouvelé leurs vœux pour l'ant. entre les mains du R. P. Bigot.



remplaceront avantageusement nos maisons supprimées d'Allemagne, au point de vue surtout du recrutement des vocations. Nous reviendrons du reste sur ces fondations dans un prochain Bulletin.

## Province de la mer des Indes.

### Ile Maurice.

#### Cité de St-Louis.

Juin - Dec 1873.

1. Progrès et influence du Collège pour le bien. — 2. Construc<sup>n</sup> Triz. Garantie de M. V. Crisaf. Etats des travaux. Souscription. — 3. Epidémies. Dengue. Rougeole. — 4. Distrib. des prix. — 5. Santé. Départ du P. Simbour - Arrivée des P. F. Burg et Roserot.

Bulletin de la Cité — 1. « Les débûts du Collège St-Louis ont beaucoup ressemblé à ceux de l'homme, souffrances de l'enfantement, hésitations et incertitudes des premiers pas, sollicitudes et épreuves diverses de l'enfance, rien ne lui a été épargné. Enfin, après cinq ans de difficultés, il nous est donné de saluer l'aurore d'une ère de succès et de prospérité.

« Comme dans les œuvres divines, le bien se mesure ordinairement aux obstacles surmontés, il nous est permis d'espérer de ces établissemens les plus heureux résultats pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Déjà, nous pouvons en constater de très-encourageants. Se figure-t-on, en effet, l'état de l'enseignement à Maurice avant la fondation de cette œuvre ? La grande majorité des enfans catholiques recevait l'instruction au Collège Royal, institution protestante ou athée, qui, en les laissant dans la plus complète ignorance de la religion, négligeait toute éducation morale, et livrait tous ces jeunes cœurs aux seules jouissances matérielles et au travail des passions.

« Quelques-uns, il est vrai, cherchaient dans des institutions particulières des garanties pour leur foi et leurs mœurs. Mais ces institutions n'étant pas à la hauteur du Collège royal, pour la force des études, n'obtenaient qu'un crédit limité, et ne pouvaient soutenir la lutte. Dans ces derniers temps, divers essais de collèges

libres dirigés par des ecclésiastiques, et même l'un d'eux par les P. P. Jésuites, avaient été tentés, mais sans succès.

« Ces tentatives infructueuses rendaient notre entreprise plus difficile encore. On hésitait à nous ouvrir les bourses, comme à nous confier les enfants, retenue qu'on était par la crainte d'une issue semblable. Cette crainte se trouva assez longtemps fortifiée par ce que l'on apprit dans le public des difficultés survenues avec M<sup>gr</sup> Hankinson, au sujet des conditions premières de l'établissement.

« L'important pour nous était donc de conquérir la confiance des familles. Et aujourd'hui encore il est vrai de dire que si cette confiance nous faisait défaut pour un motif ou pour un autre, nous serions menacés d'un échec. Mais Dieu merci, nous sommes en ce moment loin de l'écueil. La force des études, supérieures à celles du Collège royal, la bonne éducation et l'excellente tenue de nos élèves, fruit d'une discipline à la fois sévère et paternelle, et aussi les constructions nouvelles nous ont solidement accrédités dans l'opinion.

« Au point de vue spirituel, que de bien réalisé déjà par la fréquentation régulière des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pratiques presque inconnues autrefois de ces jeunes gens, par les Cours de conférences religieuses, les Instructions, conseils, exhortations, en public et en particulier, etc.!

« Et si l'on considère que ces 150 élèves appartiennent aux premières et aux plus influentes familles de la Colonie, qu'ils auront par conséquent dans leurs mains ses intérêts les plus sacrés; qu'ils pèseront dans ses destinées temporelles et religieuses, on ne pourra s'empêcher d'admirer le bien considérable que l'œuvre du Collège est appelée à réaliser pour l'avenir du pays. La Providence avait appelé notre Cong<sup>g</sup>, en la personne du bon Père Laval et de ses dévoués collaborateurs, à travailler à la régénération de la race noire à Maurice. Mais pour le maintien du bien parmi les classes inférieures, dans les âmes des serviteurs, il fallait implanter ou fortifier la foi et les pratiques religieuses dans le cœur des maîtres, parmi la classe dirigeante: c'est ce que la Providence nous a appelés à faire par le collège.

« Au point de vue des études, voici des faits qui témoignent du succès de l'établissement. La 1<sup>ère</sup> classe ne se composait que de 4 élèves. L'un d'eux, après six semaines de Rhétorique, est allé en France se présenter aux examens du baccalauréat, et a réussi avec distinction, après deux mois seulement de préparation. Les trois autres viennent de terminer leur philosophie au collège St-Louis avec le succès le plus brillant.

« Depuis l'an dernier, un cours de Chimie agricole, appliqué spécialement à la culture de la canne à sucre, a été ouvert dans l'établissement, il était fait par le P. L'imbour. La Chambre d'Agriculture, Corps investi aujourd'hui d'une importance prépondérante à Maurice, a bien voulu, dans le but de favoriser ce genre d'étude, offrir en prix une belle médaille d'or. Cette marque de distinction a valu au lauréat, immédiatement, une place de chimiste dans une des plus importantes fabriques d'engrais.

« Sous le rapport des vocations ecclésiastiques, le collège n'a pas été non plus infructueux. Un de nos élèves de seconde a été envoyé par Mgr Scarrisbrick à Douai pour se faire prêtre. Cet enfant est très-bien sous tous les rapports. (lett. du 24 août 1873)

« Un autre créole de Maurice, M. l'abbé Halais, a été admis au collège St-Louis pour y faire ses études théologiques, et se préparer aux SS. ordres. Il est d'une piété édifiante, doué d'intelligence, et ne manquera pas de faire un grand bien dans le St. ministère. Il est déjà sous-diacre et pourra recevoir la prêtrise vers la fin de l'année. Plusieurs encore parmi nos élèves donnent de légitimes espérances de vocation ecclésiastique. Mais la prudence nous prescrit, sur cette question, la plus grande réserve.

« Les autres qui ont terminé leurs études gardent du collège un excellent souvenir, des Pères une profonde affection, et se montrent fidèles à leurs devoirs religieux.

— « Outre ce bien direct opéré à l'intérieur du collège, les Pères rendent çà et là, soit aux pauvres Cl<sup>tes</sup> religieuses, soit à nos missions, soit même aux paroisses de nombreux services. C'est ainsi que le Père Garmy est toujours aumônier de l'orphelinat des Filles de Marie, le P. Meuger, vicaire à St-Croix.

« Ainsi encore le P. Jouan s'est rendu plusieurs dimanches

à Flack pour y aider le curé dans son double ministère paroissial de St-Julien et de St-Maurice; le P. Kempf est venu au secours de nos Pères de la Cathédrale, en allant les dimanches dire la messe de 5 heures à l'œuvre des noirs; le P. Hocquard aussi a porté secours à nos confrères de la C<sup>té</sup> du St-Sacrement, en y faisant toutes les prédications des fêtes de la Toussaint et de la Commémoration des fidèles trépassés.

— 2. On a vu au dernier-bulletin que la Maison-Mère nous a autorisés à construire un nouveau collège plus en rapport avec les besoins de l'œuvre (p. 1496). Ces constructions qui devaient commencer en mars, ont subi quelques retards, par suite de la difficulté de s'entendre avec les entrepreneurs au sujet des paiements et des garanties de ces paiements. La garantie la plus naturelle à offrir à ces messieurs était une hypothèque sur l'immeuble. Mais grand fut notre étonnement, lorsque nous dûmes que devant la loi civile nous n'étions nullement propriétaires du Collège, cette loi ne reconnaissant pas à l'Evêque catholique la capacité d'aliéner, et par conséquent de nous céder un bien nécessaire, tel qu'était le collège. Après mille ennuis, la Providence nous fit trouver un appui dévoué dans la personne de M. le Dr Thomy de Striffl, qui nous garantit d'abord la somme de 21,000 piastres (105,000<sup>fr</sup>), puis le reste (50,000<sup>fr</sup>) c'est-à-dire en tout 155,000<sup>fr</sup>, que doit coûter le collège, sans y comprendre la chapelle, la porterie et autres travaux imprévus. Quant à la question de propriété, nous travaillons à la régulariser.

On a profité des petites vacances de juin pour activer les fouilles et fondations, et pour le déplacement d'un des principaux bâtiments anciens, qui doit dans le plan nouveau, être converti en chapelle. Ce bâtiment est tout en bois, long de 30 mètres, large de 11 m. et à étage. Au rez-de-chaussée se trouve la salle d'étude et le petit dortoir, à l'étage le grand dortoir. Ce n'était pas un léger-travail que de déplacer une pareille masse. Au moyen de puissantes vis on l'a fait glisser sur de grosses poutres et transporté de l'Est à l'Ouest de notre emplacement. Il y aura assez peu de travaux à exécuter pour transformer ce bâtiment en une gentille chapelle. Notre architecte, M. Rampant, nous aient promis de faire cette trans-

-formation)

à ses frais; mais il vient de quitter la colonie et de partir pour Saïgon sans pouvoir réaliser sa promesse.

« Quant aux bâtiments destinés au Collège, ils ont vite avancé, présentent une grande solidité, et un assez bel effet. Ils embellissent la ville de Port-Louis et ont satisfait les souscripteurs, en leur témoignant du bon emploi de leurs fonds. En même temps ils offrent de sérieuses garanties aux familles, et auront pour effet direct de nous attirer un grand nombre d'élèves. Il est à regretter toutefois que l'on n'ait pas surélevé d'au moins un mètre l'étage ou plutôt le comble; on aurait eu là des appartements convenables et mieux aérés, chose importante pour les pays chauds. Mais on avait à compter avec les dépenses et avec l'architecte.

« Au terme du contrat, deux tiers des bâtiments devaient être livrés au 15 déc. 1875, et le reste en août 1874. (Sect. 21 juin 1875.) Mais aujourd'hui l'on doute d'avoir la première partie, même pour la rentrée, qui est fixée au 15 janvier 1874. C'est là pour nous un bien grand embarras. On pourrait, il est vrai, réclamer des entrepreneurs l'indemnité prévue au contrat, c. à d. 2,500<sup>fr</sup> pour déc. et 5000<sup>fr</sup> pour janvier. Mais il faudrait un procès; et ces Messieurs ne manqueraient pas d'invoquer le cas d'empêchement de force majeure, par suite de l'épidémie de rougeole, etc. Le mieux donc est, par une entente à l'amiable, d'obtenir d'eux qu'ils compensent ce retard par quelques travaux additionnels et imprévus.

« Mais comment, se dira-t-on, couvrir cette dépense énorme de 155,000<sup>fr</sup> et plus? Nous répondrons que la moitié de cette somme sera couverte par la souscription, et le reste par nos propres ressources. La souscription atteignait déjà en juillet le chiffre de 55,000<sup>fr</sup>; et l'on comptait encore sur une dizaine de mille francs. (Sect. 21 juill., 24 août 75.) D'autres Pères ne doutent pas que la souscription n'atteigne 75,000<sup>fr</sup>. Ce sera donc environ la moitié de la dépense. Les budgets de l'Établissement en prévoient, pour 1874, la libération complète. Et ainsi, s'il plaît à Dieu, nous aurons à Maurice un collège de la valeur de 300,000<sup>fr</sup>, libre de toute hypothèque et de toute entrave, prospère au point de vue matériel, comme au point de vue religieux et moral. »

— 3.° Tout cela cependant ne se fait pas sans peines et sans épreuves. La plus ordinaire, celle qui déjà, cette année, nous a visités deux fois, c'est l'épreuve des épidémies. L'année scolaire, entravée dans ses débuts par la fièvre dengue, s'est péniblement terminée par une épidémie de rougeole qui a envahi la colonie vers le mois d'août. Un certain nombre de nos élèves en ont été atteints, ce qui a jeté la perturbation dans les compositions pour les prix. Aucun toutefois n'a succombé, bien qu'il y ait eu de nombreuses victimes dans le pays.

La crainte de l'épidémie a poussé un certain nombre de parents à retenir auprès d'eux leurs enfants. Les vides se sont ainsi produits particulièrement parmi nos pensionnaires, lesquels habitent la campagne. Ils se sont trouvés, à la fin de l'année, réduits à près de la moitié. Mais la plupart rentreront en janvier prochain. Sur les cadres, le chiffre de 150 élèves s'est à peu près maintenu. Une fois les bâtiments livrés, c. à d. dans le courant de l'année 1874, nous espérons le voir s'élever à plus de 200 (lett. 24 juin et 21 juill. 73).

— 4.° On avait compté sur les constructions nouvelles pour la distribution solennelle des prix; l'aile sud a été disposée, en effet, de façon à offrir aux invités une vaste et splendide salle pour cette fête de famille. Mais les bâtiments ne se sont pas trouvés prêts. D'autre part, la rougeole sévissant, nous avons dû nous résoudre à donner les prix sans autre solennité que celle qui est usitée pour les séances mensuelles de diligence. Il y a eu quelques petits murmures de la part de parents qui comptaient sur force lauriers pour leurs enfants; puis une vive approbation de la part de ceux qui se trouvaient dans le cas contraire, et enfin de compte, l'impression des plus désintéressés a été en faveur de la mesure que nous avons prise.

— 5.° C'est le 10 déc. que s'est ainsi faite la distribution des prix. Deux jours après, le 12, le P. Limbour, dont la santé avait été fortement atteinte par les fièvres et des fatigues excessives, s'embarquait pour France à bord du Dupl., de la Compagnie des Messageries maritimes. Il a reçu à son départ

de nombreux témoignages de sympathie et de regrets de la part de Monseigneur et du clergé, des élèves et de leurs parents

« Le 26 oct. un renfort était arrivé à la Clé du Collège St-Louis. C'étaient les P. Burg et Roserot, nouveaux Profes. Embarqués à Marseille sur le *Sindé*, paquebot des Messageries maritimes, le 28 sept, ils sont arrivés à Maurice après une heureuse traversée.

« Il resterait à souhaiter aux autres Pères une meilleure santé et particulièrement : au R. P. Duboin, qui souffre toujours de l'asthme, de la goutte et du foie ; au P. Jouan, qui est fréquemment visité par les fièvres ; au St. Tréncé, qui a souffert pendant plusieurs mois d'une dysenterie opiniâtre, que les remèdes empiriques du P. Chiensé ont seuls pu conjurer. »

## Clé de la Cathédrale.

Juin - Déc. 1873.

1. Catéchismes aux écoles. — 2. Ministère à la paroisse. Conversions. — 3. Conféries. Comm<sup>es</sup> pascales. — 4. Œuvre des noirs menacé d'abord de suppression, maintenant très-bien sur de Mg<sup>s</sup>. — 5. Denier de St Pierre — 6. Question du Désétablissement. Pétition contre *Statu quo*. — 7. Presbytère projeté. Plan de Clé par les Pères. — 8. Lazaristes. Jéouites.

— 1. Le dernier Bulletin de la Clé de la Cathédrale, arrivé trop tard à la Maison-Mère, donnait pour les œuvres quelques détails intéressants, que nous reproduisons ici

« Le P. Callu fait le catéchisme à l'école du Gouvernement, laquelle ne compte pas moins de 500 enfants sur ce nombre 50 au plus ne sont pas catholiques ; c'est donc, comme on le voit, une œuvre importante. Il est aussi chargé du catéchisme à l'école normale où se trouvent 80 élèves. Comme les instituteurs employés par le Gouvernement sortent de cet établissement, ce catéchisme a aussi une importance toute particulière ; il a lieu deux fois par semaine à la Cathédrale. L'an dernier, 70 de ces enfants ont fait leur 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>.

— 2. Au ministère ajoutons la descente de la prison, comprenant, le dimanche à 10h. la messe suivie d'une instruction pour les hommes ; à 4h. la prière du soir et une conférence pour les femmes. 2<sup>de</sup> celles-ci 5 ou 6 seulement sont catholiques. Pour les hommes, une dizaine sur 60 ont fait leurs pâques. Comme conversions,

notons celle d'un Indien condamné à mort pour avoir tué sa femme, et baptisé par le P. Chevaux la veille de son exécution; celles de 4 protestants, dont un prussien très-instruit sur la Bible. Il s'en prépare 3 autres, en particulier celle d'une jeune personne de 20 ans, quelque temps séduite par un marabout, puis revenue au P. Chevaux dont elle avait d'abord suivi les instructions à la cathédrale.

— 3.° Quant au ministère paroissial, malgré les difficultés, il nous donne toujours beaucoup de consolation. Les associations de St-Joseph et des mères de familles, se conservent dans la piété. Les autres Congrégations de jeunes filles ont cependant subi un certain ralentissement dans le bien. Le luxe, l'attrait des plaisirs font toujours une terrible guerre à ces pauvres âmes.

Une retraite de trois jours, prêchée aux tertiaires de St-François d'Assise, fut terminée le jour de la fête du Saint par une Profession de la sainte et une vêtive de deux postulantes. La cérémonie et les exercices des jours précédentes, auxquels assistaient cinquante tertiaires, eurent lieu dans la chapelle des Filles de Marie. (Bull. oct. 73.)

— Le nombre des communions pascuales que nous avons eues à la cathédrale s'est élevé cette année au chiffre de 3,600. C'est plus que l'année dernière, et l'on peut dire que quant à l'ensemble des œuvres il y a eu progrès. Ainsi nos offices sont toujours régulièrement suivis, un grand nombre de nos fidèles s'approchent des sacrements; le marche des confréries et associations est en général très-satisfaisante. Tout cela prouve qu'il y a un bien immense à faire au sein de cette population d'environ 30,000 âmes: ouvriers domestiques, personnes d'humble et pauvre condition, qui forment les éléments de ce que nous appelons l'œuvre des noirs. (Bull. du P. Thomas 24 juill. 73.)

— 4.° Comme on l'a vu au dernier Bulletin, cette œuvre a eu, depuis l'arrivée de M. G. Scarrisbrick, à traverser une phase bien critique, jusqu'à se trouver sur le point d'être supprimée. Sa Grandeur, dans une réunion de son clergé, lors de la retraite ecclésiastique, avait nettement annoncé en notre présence que la mission des anciens esclaves était finie, et que désormais il n'y



avait à s'occuper spécialement que des Indiens et des Chinois. » Les actes semblaient suivre les paroles; et l'on disait même qu'avant Noël, nous ne serions plus à la Cathédrale etc.

« Tout cela ne manquait pas de nous affliger profondément. Qu'allait donc devenir ce ministère des pauvres, si cher au cœur de notre Vénéré Père Laval. Nous eûmes soin d'intéresser ce cher Père à notre détresse. Nous nous rappelions que plusieurs fois déjà, de son vivant, des orages de ce genre nous avaient menacés; et le bon Père répétait simplement: « Ayons confiance. Ce que la Ste Vierge garde est bien gardé. Du reste, ajoutait-il, on a beau faire, on sera bien obligé de se servir de nous, puisqu'il n'y a pas d'autres prêtres, et il n'y en aura pas. » Le souvenir de ces paroles nous rassurait, nos espérances n'ont pas été déçues. Et chose digne de remarque, ce fut le 25 juill., fête de St Jacques, Patron de notre bon Père Laval, que certainement à toutes les prévisions, les choses ont changé comme tout d'un coup. Déjà des mesures étaient prises pour me défier la célébration de nos offices et faire participer davantage le clergé séculier sans profit assurément pour nos pauvres gens; les ordonnances avaient été signées et affichées à la cathédrale, quand on revint presque subitement sur cette détermination. (Bull. oct. 73.)

« Bientôt sa Grandeur rendait à l'œuvre des noirs tous ses encouragements, et autant les procédés avaient paru empreints de réserve ou même de désaveu plus ou moins formels, autant ils sont devenus bienveillants et approbatifs. Monseigneur trouve nos offices admirables, et il ne comprend pas comment, sans rien, nous pouvons les faire si bien, alors qu'avec les ressources dont il dispose, il n'en a que de très-médiocres. Sa Grandeur veut désormais conserver la mission des noirs dans la Cathédrale. C'est dans l'esprit du Prélat un revirement complet, et tous ceux qui partageaient les mêmes vues en ont subi l'influence. Les choses sont au mieux aujourd'hui. Mais peut-on compter que l'avenir n'aura pas ses difficultés nouvelles et l'œuvre ses traverses? Puisse-t-il ne pas en être ainsi dans l'intérêt de tant d'âmes assistées par notre ministère! (Lett. des P. P. Dubois et Chevaux; 18 et 21 sept. 73.)

— 5. — A l'occasion d'un triduum de prières célébré en août dernier

pour les besoins de l'Église, M<sup>gr</sup> Scavrisbrich a fait un appel à la générosité de ses diocésains en faveur du St-Père. Il ouvrit une souscription pour le denier de St-Pierre, en annonçant que l'œuvre serait maintenue les années suivantes. Le secrétaire de Sa Grandeur et le P. Baud étaient chargés de présenter dans les familles les listes de souscription. Le résultat a été bien satisfaisant. La seule paroisse de la Cathédrale a donné 2000 piastres (10,000), dont 150 (750<sup>rs</sup>) ont été versés par les pauvres noirs. Pour le diocèse entier la collecte atteint la somme de 600p. (30,000<sup>rs</sup>) (Bull. oct. 73)

« Monseigneur a aussi établi dans son diocèse les conférences ecclésiastiques. Comme en plusieurs endroits elles ne pourraient avoir lieu si nos D<sup>es</sup> n'y assistaient pas, ils y ont pris part, conformément, d'ailleurs aux instructions de la Maison-Mère. Ces réunions se font bien et nos confrères, dit le P. Dubois, s'en tirent avec honneur. » (Lett. du P. Dubois, 17 oct. 73.)

— 6. « Aux derniers Bulletins (p. 224 et 499) il a été dit un mot de la question du désétablissement de l'Église à Maurice. Les protestants repoussèrent aussitôt ce projet de toutes leurs forces. Quant aux catholiques, craignant qu'à la suite de cette mesure le gouvernement anglais ne cherchât, dans un avenir plus ou moins éloigné, à s'affranchir de l'indemnité due par lui au clergé, au lieu et place du Gouvernement français, en compensation des anciens biens ecclésiastiques confisqués en 1791, ils adressèrent aussi à la Reine une pétition contre la séparation projetée. Après avoir exprimé leurs craintes à cet égard, ils insistaient sur la nécessité d'assurer aux fidèles de Maurice ainsi qu'aux 222,000 Indiens immigrants, un nombre suffisant de prêtres, puis ils concluaient par les demandes suivantes : « 1<sup>o</sup> Qu'il ne fût point donné suite au projet de séparer l'Église de l'État ; — 2<sup>o</sup> Que l'assistance accordée par l'État aux diverses Églises, fût placée sur une balance plus égale au moyen d'une augmentation du chiffre alloué à l'Église catholique ; plutôt que par une diminution du chiffre alloué à l'Église anglicane ; — 3<sup>o</sup> Qu'il fût pourvu, au moyen d'une loi dictée à cet effet, aux frais de construction et d'entretien des presbytères et des édifices publics consacrés au culte religieux. »

L'affaire a été débattue au Parlement de Londres à propos du même projet formé pour la Jamaïque. M. Gladstone y a eu le dessous; et le statu quo, maintenu pour la Jamaïque, a été aussi conservé à Maurice. Mais le Ministère, mécontent, a refusé également l'augmentation des allocations demandées pour avoir un plus grand nombre de prêtres. Peut-être cependant obtiendra-t-on mieux plus tard. La discussion de la question a fait ressortir l'inégalité révoltante avec laquelle sont traités les catholiques, en regard à leur immense majorité. Trois cultes, en effet, sont soutenus à Maurice par le budget. L'Église anglicane reçoit 3,300 £ (82,500<sup>f</sup>); l'Église d'Écosse £ 430 (10,750<sup>f</sup>); et l'Église catholique £. 3,600 (90,000<sup>f</sup>). Or, on compte tout simplement dans l'île 375 anglicans, 111 presbytériens, 5,482 protestants sans distinction de sectes, tandis qu'il y a 72,359 catholiques! Espérons qu'un jour la justice et l'équité amèneront enfin une répartition plus convenable. (Journal Le Courrier. 14 sept. 73)

— 7. Ne pouvant espérer du Gouvernement de la métropole l'assistance nécessaire pour les réparations des édifices religieux, M<sup>r</sup> Scarrisbrick a adressé sa requête à l'administration coloniale, demandant pour construire un nouveau presbytère la somme de 25000 piastres (125,000<sup>f</sup>).

Le P. Duboin a prié, à cette occasion, sa Grandeur de vouloir bien réserver pour les Pères de la Cathédrale une partie des bâtiments, de manière à ce qu'ils pussent y avoir une maison de C<sup>te</sup> régulière. Monseigneur le lui a promis sans difficulté. Le P. Chevaux a présenté ensuite au Prélat un petit plan fait dans ce but par le P. Vital, et d'après lequel il serait pourvu à toutes les dispositions de clôture prescrites par la Règle. (Bull. oct. et lett. P. Duboin 16 sept. 1873)

— 8. Nous parlions dans un précédent bulletin (p. 234) d'une résidence projetée par les P. Jésuites à Port-Louis. Ils ont en effet acheté une maison tout près de la cathédrale, et ont transformé en chapelle un des appartements. La seule condition que M<sup>r</sup> Scarrisbrick leur ait imposée, c'est de ne pas dire la 5<sup>te</sup> messe les dimanches et fêtes après 7 h. Ils peuvent la célébrer au

plus tard à 6 h. 1/2 et l'accompagner d'une petite instruction. Sa Grandeur ne veut pas que les fidèles désertent les offices de la Cathédrale. Mais le courant semble déjà se former vers cet oratoire, et Monseigneur s'en préoccupe, paraît-il.

— Les Lazaristes que Monseigneur voulait attirer aussi dans la colonie, ont commencé en mai dernier de desservir la chapelle des Pailles, à 2 milles environ de celle du St. Sacrement, dans le faubourg de l'Ouest. Il n'y a là qu'une population de 3 à 400 âmes. D'autres membres de cette société doivent arriver plus tard pour l'œuvre des Chinois. (Bull. juin 73)

### Clé de St<sup>e</sup> Croix.

Jan - Déc 1873.

1. Secours p.<sup>r</sup> l'église — 2<sup>e</sup> St. ministère! 2<sup>e</sup>me Terc<sup>e</sup> demandé par Mgr.

— 1. Nous avons mentionné précédemment (t. VIII. p. 653) la demande, adressée au Gouvernement, d'une somme de 5000 piastres (2500<sup>fr</sup>), pour réparer l'église de St<sup>e</sup> Croix. Cette demande a été agréée, mais nos confrères n'ont pu recevoir encore sur ce crédit que 1250 p. (6250<sup>fr</sup>). Le reste, il faut l'espérer, se percevra les années suivantes; et l'on se propose même de solliciter plus tard une autre somme pour l'achèvement complet des travaux.

— 2. Depuis la mort du P. Petit, le bon P. Lambert a été aidé, dans les œuvres du St. ministère, par les P. P. Hoacquart et Mauger. Le premier a relevé les offices à St<sup>e</sup> Croix, en formant un beau chœur de chantres. Le second a eu le bonheur de légitimer un bon nombre de mariages, et de préparer plusieurs adultes à la première Communion; tous les dimanches, et à certains jours spéciaux, il va prêter au P. Lambert le concours de son zèle de plus en plus béni du Bon Dieu.

— Par une lettre du 21 mai dernier, M. G. Scarrsbrick avait offert au P. Duboin, pour obtenir un second Terc<sup>e</sup> à poste fixe à St<sup>e</sup> Croix, d'adjindre en partie au service religieux de cette église, la desserte de la chapelle de St. Joseph, bâtie autrefois par les soins du P. Buguel et appartenant à la paroisse des Damplemoussés. Mais la chose n'a pu s'arranger.

C<sup>ie</sup> du S<sup>t</sup>-Sacrement.

Nov-Déc. 1873.

1. Bien opéré 1<sup>ère</sup> Comm<sup>u</sup> aux chapelles. — 2. id. à l'église du S<sup>t</sup>-Sacrement. Conversion d'un sorcier. — 3. Chapelle de la Petite-Rivière, laissée à nos Pères.

— 1. Les P. P. Guilmin et Buguel qui desservent la paroisse du S<sup>t</sup>-Sacrement voient de plus en plus le Bon Dieu couronner leurs travaux. De nombreuses conversions se sont opérées, des mariages se régularisent; les catéchismes sont bien suivis, les écoles reçoivent une vive impulsion dans les voies de la piété.

Dans ce dernier semestre seulement, trois belles cérémonies de 1<sup>ère</sup> Communion ont eu lieu avec une grande édification. L'une à la chapelle du S<sup>t</sup>-Cœur-de-Marie de la Petite-Rivière; une seconde à la chapelle de Beau-Bassin, vaste hôpital qui compte plus de 500 malades. Malgré une concurrence acharnée de la part des ministres protestants, malgré l'éloignement de cet hôpital situé aux Plaines-Willens, nos confrères peuvent encore y faire un grand bien. Ils y sont secondés par les bonnes Filles de Marie qui y soignent les malades. Les journaux ont rendu compte avec éloge de cette belle 1<sup>ère</sup> Communion.

— 2. La 3<sup>e</sup> cérémonie a eu lieu à l'église même du S<sup>t</sup>-Sacrement, le 8 déc. fête de l'Immaculée-Conception. Elle s'est faite avec une splendeur inaccoutumée: les heureux du jour, adultes et enfants, étaient au nombre de 65, chiffre qui eût encore été dépassé, si l'épidémie de rougeole n'en avait retenu plusieurs au lit. Le R. P. Dubois est allé le matin chanter la messe, et le soir prêcher à la triple cérémonie de renouvellement des promesses du baptême, de consécration à Marie, et de déposition des couronnes des petites-filles aux pieds de la bonne Mère.

— Parmi les conversions de ces derniers temps, dit le Père Simbou, celle d'un des plus fameux sorciers du pays. Par le contact de sa baguette magique, il avait, à ce que l'on assure, le don de prêter, mais seulement pour un jour, à des pièces de monnaie de billon ou d'argent, toute l'apparence de pièces d'or. De là, on le comprend, de graves questions de restitution, qui se sont cependant résolues sans trop de peine, grâce à la bonne volonté du converti. Il remit au Père

Quelque un coutelas, une baguette et divers autres instruments servant à ses opérations magiques. On les livre aux flammes avec une certaine solennité, en présence de plusieurs témoins. Par un nouveau prestige attesté par les spectateurs, les flammes les respectèrent un moment, puis leur combustion dégagés les lueurs étranges et infectes, vraiment dignes de l'enfer; mais enfin le démon dû lâcher du proie.

— 3 Il a été parlé plus haut de la chapelle de la Petite-Rivière bâtie par le P. Bouages et dédiée au St-Cœur de Marie. Elle fournit à nos Pères de la C<sup>te</sup> du St-Sacrement un travail aussi fécond en fruit de salut qu'il l'est peu en ressources pécuniaires. Monseigneur, après avoir donné aux Lazaristes le service de la chapelle des Pailles, semblait vouloir y joindre aussi celui de la Petite-Rivière. Mais sur les représentations du P. Dubois, sa Grandeur a bien voulu nous confirmer dans le soin de cette œuvre, fondée par nos Pères. (Cell. du 15 oct. 1873)

## C<sup>te</sup> du Grand-Port.

Janv - Déc. 1873

1. Ministère des 3 Pères - 2. Relève des baptêmes, Commens. etc.

— 1. La desserte du vaste quartier du Grand-Port est ainsi divisée entre les trois Pères de la C<sup>te</sup> - 1<sup>o</sup> le P. Chiersi dit le dimanche une première messe à 6 h., spécialement pour les orphelins des sœurs, les soldats catholiques de la garnison et les pauvres de Mahébourg. A cette messe il adresse une instruction à ces pauvres gens. A la communion, on voit toujours s'approcher de la Table-S<sup>te</sup> certain nombre de ces soldats Irlandais, et beaucoup de soldats Français. Le P. S. B. il chante la messe paroissiale, fait le prône dans la messe, visite les chaumières de St<sup>e</sup> Elisabeth, de Bel-Alice, de St-Dominique des vents, de St-Jacques et de N. D. de Bon-Secours du Vieux-Grand-Port. Il y entend les confessions, dit la S<sup>te</sup> messe, fait les Catechismes, visite les écoles et voit les malades de ces quartiers si éloignés de l'église paroissiale.

2<sup>o</sup> Quant au P. Stervennou, il a son centre d'action à N. D. du Refuge, à la Mare d'Albert. Cette église a les offices paroissiaux tous les dimanches et fêtes, et ils sont très-fréquentés.

Il y a en outre une fois la semaine, messe, catéchisme, etc. Le Père desserv encore dans la semaine la chapelle de St-Joseph du Gros-Bois et de St-Madeleine de la Mare-Sicors.

3<sup>e</sup>. Enfin, le P. Laine fait, tous les dimanches et fêtes, les offices paroissiaux dans l'église de St-Trivice à la Plaine-Maignan, où il dit en outre la St-Messe et fait un catéchisme tous les mercredis. Il desserv encore la chapelle de St-François-Xavier à l'Escalier; puis celle du Sacré-Cœur au Bonchou; Dans la première, il dit une première messe tous les seconds dimanches.

— 2. Voici la statistique du St-Ministère pour cette année, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> sept.:

Baptêmes d'enfants et d'adultes 600 — 1<sup>res</sup> communions 500, — mariages légit. 50, légitimés 100, — décès et enterremens 119<sup>s</sup>. Sur ces décès on compte plus de la moitié de catholiques, le reste d'Indiens infidèles et de quelques protestants.

## Réunion.

### Clé de la Providence.

Juin - Déc. 1875

1. Procès retardé. Conclusions de la partie adverse. Espérons du moins devant le Conseil d'Etat 2. Payer et rétablir l'École prof<sup>le</sup>, avec direct. laïque rapport à ce sujet. 3. Hospice; Monn. au retrait à vieillards. Entretien de M. g<sup>s</sup> avec le g<sup>nd</sup>. Retiremt favorable. p<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 4. Départ de M. de l'Int<sup>o</sup>. 5<sup>e</sup> Travaux projetés dans l'île: port, chem. de fer. 5. Syccé. Prix de la robe. M. g<sup>s</sup> le fait retirer. Projet offert par M. g<sup>s</sup> d'un collég<sup>e</sup> à St-Denis. 6. Synode. Témoignage en faveur du sémi. du St-Espl. 7. Maladie de P. de Bouze, Service de l'hôpital. 8. S<sup>rs</sup> de St-Joseph. Succès. Filles de Marie. Buvailles de M. g<sup>s</sup>.

— 1. L'on a vu au précédent bulletin de La Providence (p. 506) que le P. Stoffel avait fait, le 31 mars, adresser une assignation à l'Administration de la Colonie, afin de défendre nos droits et nos œuvres elles-mêmes, s'il est possible, contre les entreprises du parti révolutionnaire qui domine toujours dans le pays. De son côté, l'avocat de l'Administration M. Morel, a répondu à cette assignation, le 29 mai, en demandant au tribunal: 1<sup>o</sup> de se déclarer incompetent, 2<sup>o</sup> de déclarer la suite non recevable et non fondée toutes nos demandes.

« Pour ce qui concerne l'incompétence des tribunaux ordinaires, écrit le P. Stoffel, je crois l'avocat du Gouvernement dans le vrai. Déjà

nous pensions ainsi, mais porter-la devant un tribunal de 1<sup>ère</sup> instance et devant la Cour, est un moyen de gagner du temps, chose précieuse en temps de révolution.

« Du reste, si les tribunaux d'ici se déclarent incompétents, notre affaire ira devant le Conseil d'Etat; et nous avons tout espoir, vu l'élément conservateur qui y domine, qu'il nous rendra meilleure justice.

« Aussi l'administration est-elle assez embarrassée de cette affaire. Le Direct de l'éntz en a de nouveau saisi le conseil général au début de la session ouverte en sept. Mais nos démocrates, à la tête desquels figure encore comme président M. Drouhet, se sont hâtés à répondre à l'administration de soutenir les droits de la colonie comme elle y a été autorisée déjà par trois fois. (Séss. 19 sept., 15 nov. et 13 déc. 73)

« Les nombreux procès de presse dont les tribunaux ont été saisis dans le cours de l'année; et qui, pour un grand nombre, viennent de M. Drouhet sans cesse en lutte avec les journalistes, puis les vacances de la Cour ont fait retarder l'affaire de mois en mois. D'après les dernières lettres, elle ne devait arriver que sur la fin de déc. ou plutôt dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier de cette année. Nous n'avons du reste qu'à bénéficier du retard; car notre cause va gagnant toujours dans l'opinion publique. On parle cependant assez peu de notre procès; mais tous les hommes sensés nous approuvent, et sont convaincus que nous gagnerons en dernier résultat. M. Toussaint, notre avocat, en est intimement convaincu. (Séss. juill. 73)

— 2.° Notre Conseil g<sup>l</sup> n'a pas encore fini sa session, et cependant il siège depuis le mois de sept. Comme par le passé, il poursuit son invariable système contre le clergé. Monseigneur lui-même a eu toutes ses propositions rejetées. Pour nous, tout l'ensemble de nos vœux a été mis sur le tapis, soit par le Conseil g<sup>l</sup>, soit par l'administration.

« Il a déjà été parlé du projet de nos radicaux de rétablir l'école Professionnelle, sous le nom d'arts et métiers. Cette question a été de nouveau agitée par le Conseil g<sup>l</sup>. Voici ce qu'on lit dans le rapport de la Commission du Budget pour l'année 1874.

« La reorganisation de l'école des arts et métiers nous ne le dissimulons



pas, rencontre une difficulté sérieuse dans la suppression de la Direction de l'Artillerie. Aussi la Commission administrative, chargée de la préparer, et dont deux de nos collègues, M. Mo. Azéma et Jillonel, faisaient partie, s'est-elle prononcée contre le rétablissement de l'École. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les motifs de cette opinion qui a paru à la majorité de votre Commission, susceptible d'être révisée; nous avons à vous présenter le rapport du budget, non à dresser un projet d'École. Celui qui a été soumis à la Commission administrative par un de ses membres n'est pas complet, il accuse des dépenses peut-être exagérées; mais c'est en somme un travail consciencieux et qui peut servir de point de départ pour une nouvelle étude.»

N.B. Ce membre, remarque le P. Stoffel, c'est le représentant de la maison Caill, qui a proposé d'installer l'École professionnelle chez lui, c. à d. dans ses ateliers moyennant 1600 \$ par enfant et par an. (1600 \$!!!)

«La création, poursuit le rapporteur de la Commission du budget, de quelques bourses dans les écoles d'arts et métiers de la Métropole ne saurait, d'aucune manière, remplacer pour le pays cette utile institution. Quant à l'envoi d'élèves dans ce qu'on appelle des écoles préparatoires, nous n'en voyons pas la nécessité. Il suffit de jeter les yeux sur les programmes d'examen pour se convaincre que, sans aller en France, les candidats peuvent acquérir facilement ici même toutes les connaissances exigées pour leur admission à l'École; c'est d'ailleurs ainsi que les choses ont eu lieu de tout temps.»

«La majorité de votre Commission vous propose donc de laisser le crédit de l'École professionnelle des arts et métiers ouvert pour mémoire; de recommander de nouveau cette question à la sollicitude de l'Administration et de décider que les démarches seront faites auprès du Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics pour l'admission d'un certain nombre de boursiers dans les écoles de la Métropole.»

«Le conseil gén., ajoute le P. Stoffel, a adopté les conclusions de la Commission du budget, mais d'une manière tout-à-fait transitoire. On a décidé que l'administ<sup>re</sup> locale serait de nouveau saisie de cette question. Elle a préparé un projet de réorganisation de l'ancienne École profess<sup>lle</sup>, à condition toutefois qu'elle soit essentiellement laïque. Un crédit pour cette future École est resté ouvert pour mémoire.»

«Au moment où je vous écris ces lignes, mon G. R. Père, M. l'Ingénieur en chef, avec lequel je suis dans de bonnes relations depuis plusieurs années, m'avertit officieusement que le Conseil a décidé que le corps de bâtiment qui servait aux ateliers doit être démoli sous peu et que le bâtiment des enfants aurait le même sort si on ne venait pas d'achever la nouvelle couventure. Selon lui, et tel est aussi mon sentiment, c'est que nos démocrates craignent qu'on n'installe encore

une fois l'école professionnelle en projet à la Providence et qu'on ne nous en confie de nouveau la direction. (Bull. 13 déc. 73)

— 3. « En ce qui touche l'hospice, on a vu que le nombre des vieillards était tombé à 30. Vers la fin d'août, le Directeur de l'Int., M. Langier, m'a fait savoir que la commune de St-Pierre était autorisée à retirer ainsi des infirmes. J'ai de nouveau protesté, comme précédemment. Nous n'avons plus que 20 vieillards, et comme les bureaux de bienfaisance sont partout définitivement établis, bientôt il ne nous restera plus personne. L'hospice se fermera alors de lui-même; car l'idée bien arrêtée de l'administration, c'est d'arriver à ce résultat. (Lett. 22 août, 17 oct. 73)

« Mgr. Delannoy a pris cependant avec zèle notre défense. Dans une entrevue qu'il a eue récemment avec le Gouverneur, il lui a dit : « Chaque fois que j'entends parler de la Providence, je suis indigné de la destruction de l'établissement. Comment a-t-on pu agir ainsi ? » — « Sans doute, répondit le Gouverneur, on a fait de la mauvaise besogne, mais il y avait aussi de grands abus à la Providence. » — « Et parce qu'il y avait des abus, répliqua Monseigneur, fallait-il faire telle ruse ? S'il y avait des abus, c'était à l'administration de les faire cesser. » — « C'est vrai, dit le Gouverneur, mais j'ai l'intention de reconstituer la Providence, du moins en ce qui concerne l'hospice. Déjà les communes voient qu'elles se sont bien méprisées et demandent la centralisation. Elles ne peuvent plus marcher, dépendent beaucoup plus qu'on ne dépendait à la Providence; et avec cela les infirmes sont loin d'être aussi bien qu'ils l'étaient ici-bas. »

« Quoiqu'il ne faille pas ajouter grandement foi aux paroles de M. de Lomel, cependant il pourrait se faire que les choses arrivassent ainsi. Quelquefois le Bon Dieu conduit jusqu'au tombeau, et puis il en ramène au moment où l'on s'y attend le moins. D'ailleurs on a tant crié ici que nous pouvions au lieu d'être bien (Lett. 15 déc. 73)

— 4. « En oct. est parti pour France M. Langier, Direct. de l'Int. C'est M. d'Emémond, secrétaire gén. qui fait l'interim, et il serait à souhaiter qu'il fût conforme dans ses fonctions. Il nous a toujours été

---

|| Les prétendus abus consistaient uniquement dans le développement de l'oeuvre et de ses annexes. Or, c'est l'administration elle-même qui avait poussé dans cette voie et par ses encouragements et par ses subventions.

bien dévoué. Homme éminemment conservateur et de bons principes, il a plus d'une fois gémi sur les tristes décisions prises contre nous.

« Quelques autres bonnes nominations ont été faites à la grande satisfaction de tous les honnêtes gens du pays.

« Chose étonnante, maintenant que les ressources publiques sont rééditées, l'administration a des projets qui démentent très-bien les prétendus motifs d'économie allégués pour la suppression de nos œuvres. Ainsi l'on dit que nous allons avoir prochainement un port et un chemin de fer. De plus, l'on a entrepris de laisser dans le rose de St-Denis à la Possession, un chemin à l'instar de celui de l'Islet. Ce travail a déjà coûté la vie à quantité de malheureux. Les journaux si fidèles autrefois à publier, en les dénaturant, dans leurs colonnes, ces sortes d'accidents, quand ils arrivaient au Pénitencier, n'en ont pas soufflé mot. » (Lett. 22 août 73)

— 5. Nous avons parlé en son temps (Bull. I. VIII. p. 713.) d'un prix décerné par la loge maçonnique et proclamé à la distribution du Lycée. La même chose devait avoir lieu cette année encore — « Le Lycée, écrit Monseigneur Delany, avait accepté le prix et il devait être non pas proclamé, cependant, mais ostensiblement décerné. Ayant eu avis de cela, j'ai protesté et déclaré que je n'assisterais pas au concours. L'autorité a craint l'éclat qu'aurait fait cette abstention et s'écarter a été donné de retirer le prix. Je ne puis guère, après cela, être en odeur de sainteté auprès des franc-maçons, mais ma devise est « Fais ce que dois, advienne que pourra, et je l'aime trop pour transiger avec eux. » (L. 13 sept. 73)

Ce fait, ajouté à tant d'autres, ne pouvait que montrer le besoin urgent pour la Colonie d'une institution, vraiment chrétienne; où les parents puissent placer leurs enfants, afin de les soustraire à l'enseignement universitaire du Lycée. Aussi Monseigneur s'est-il depuis son arrivée vivement préoccupé de la fondation, à ses frais, d'un collège ecclésiastique à St-Denis. Sa Grandeur désirait beaucoup nous voir prendre la direction de cet établissement, comme dans les autres colonies; et elle a écrit au T. R. Père à ce sujet le 15 juillet. C'est là en effet, une œuvre assurément bien utile, et pour laquelle nous aurions été heureux de venir en aide au pieux et digne évêque de

Bourbon. Mais vu nos difficultés présentes, en face d'un Lycée si largement subventionné, et après l'échec des R. R. P. P. Jésuites, comment espérer de réussir? Nous ne pouvions du reste fournir le personnel nécessaire. Force a donc été de décliner les offres de Sa Grandeur. Monseigneur jetait d'ailleurs les yeux sur les Lazaristes pour le cas d'un refus de notre part, et l'on sait que cette Société tient déjà le petit collège de St-Paul. Cependant le projet du nouvel établissement a dû être ajourné.

— 6. Par tous les moyens que son zèle lui suggère, le nouvel évêque de St-Denis s'efforce de soutenir et d'accroître le bien dans son diocèse. Dans les premiers jours de sept., du 7 au 12, a eu lieu la retraite ecclésiastique suivie du Synode. Le P. Le Bozec en faisait partie comme aumônier des sœurs de St-Joseph.

Dans son discours de clôture, Monseigneur a voulu comme imiter ses prêtres à ses pieux desseins pour l'accomplissement de ses fonctions de Pasteur. Prenant pour texte les paroles de St-Paul dans l'Épître à Timothée, il a développé, en se les appliquant, l'étendue et l'importance des recommandations de l'apôtre à son disciple et dit que son ministère au sein de son clergé et de ses fidèles serait vigilant, laborieux, plein de l'esprit de charité, en vue de l'évangélisation des âmes. (Voir Actes du Synode de 1873. N. 5 in Mandements). Monseigneur a promulgué à cette occasion une ordonnance synodale, traçant diverses règles pratiques relatives à l'administration des sacrements et aux officis divins.

— Par rapport aux prêtres du diocèse de St-Denis et à l'œuvre du Séminaire du St-Esprit, il n'est pas superflu de citer ici les paroles de M. l'abbé Mouton, vic. genl., écrivant au R. P. Le Tavasseau (et) au nom de Mgr Dehannoy dont il rendait l'appréciation et les sentiments. « Nous avons commencé, dit-il, à voir vos prêtres. Je dis vos prêtres, car ce sont bien les vôtres, et nous avons trouvé à admirer en eux bien des qualités. Continuez avec courage cette belle œuvre qui vous a été révélée d'en-haut. Je ne dis pas qu'elle sera féconde; mais elle l'est, et nous en avons sous les yeux la preuve consolante. » (Lett. 22 août 73.)

— 7. Les santés des P.P. Stoffel et Le Bozec sont loin d'être florissantes, le P. Le Bozec surtout a été sujet à des accès de fièvre réitérés, et il se voit menacé d'une hépatite. Il a cependant fait de nouveau durant quelque temps le service de l'hôpital, pour remplacer l'aumônier malade, M. l'abbé Morin. Il demeure chargé de la C<sup>te</sup> des Sœurs de St-Joseph en qualité d'aumônier, tandis que le P. Stoffel confesse les Filles de Marie.

— 8. Ces deux C<sup>tes</sup> vont toujours prospérant dans la Colonie. « Les Sœurs de St-Joseph, écrit le P. Stoffel, ont eu de beaux succès pour leurs sujets sortis cette année. Une des jeunes filles a été la première aux examens, une autre a remporté le troisième diplôme. Le pensionnat se développe chaque jour et bientôt il sera hors concours. M. <sup>gr</sup> Delannoy s'intéresse beaucoup à leurs œuvres. » (Lett. 22 août 73)

Sa Grandeur veut aussi s'occuper activement des Filles de Marie. Vous savez peut-être déjà, écrivait au R.P. Provincial l'Evêque de St-Denis, au sujet des Filles de Marie, que je les ai adoptées comme mères et me suis fait moi-même leur supérieur. Je suis heureux de vous rendre témoignage de l'excellent esprit dont elles paraissent animées. Je ne puis croire que le Bon Dieu n'ait pas de grandes vues sur elles. Continuez leur vos conseils paternels et vos prières. » (Lett. du 7 mars 73)

— Sa Grandeur a tenu elle-même à ce que le P. Stoffel restât chargé, à titre de Père spirituel, de tout ce qui concerne les intérêts religieux et même temporels de cette pieuse Congrégation, et Monseigneur lui a donné tous les pouvoirs nécessaires à cet effet. C'est le P. Pineau qui cette année leur a prêché la retraite. » (Lett. 15 sept. 73)

## C<sup>te</sup> de St-Bernard.

Jun - Dec. 1873.

1. Nouveau système d'admin<sup>r</sup> de la léproserie. Révolte des lépreux contre le nouveau médecin. — 2. Question de notre retrait. Débats au Cons<sup>l</sup> qui articles de l'Enfant terrible en notre faveur. — 3. Effectif des lépreux.

— 1. L'œuvre de la léproserie devient de plus en plus difficile à conduire; vu les exigences de l'Administration. Au mois de juillet un nouvel arrêté a complètement changé le système jusque-là établi, tant pour le régime alimentaire que pour la direction intérieure de l'établissement. Par le passé, le Père Directeur n'avait qu'à demander tous les trois mois les rations de vivres; il donnait aux malades ce qu'il leur fallait, et le surplus restait à sa disposition pour bonnes œuvres, ce qui le mettait à même de faire beaucoup de bien aux pauvres de l'endroit. Aujourd'hui à la tenue minutieuse des comptes et au contrôle mensuel de l'Administration, s'ajoute le contrôle journalier du nouveau médecin, sans parler des mille ennuis qui accompagnent toutes ces formalités. (lett. 25 juill.)

— Nous avons déjà parlé de la nomination de ce médecin. Les lépreux eux-mêmes plus ou moins molestés par cet homme, auquel ils reprochaient d'avoir introduit le régime nouveau, se sont mis une fois encore en révolte contre lui vers la fin de juillet; et force a été à celui-ci de requérir la gendarmerie. Le P. Daull a cherché en cette circonstance à calmer les esprits de ces pauvres malades, et en somme la chose a fait plus de bruit qu'elle n'a eu de gravité.

L'Administration n'ayant envoyé sur les lieux la commission de surveillance; et d'après ce qui a été connu de son rapport, l'enquête a été en faveur des malades, ainsi que de notre confrère et défavorable au médecin. Cela n'empêche pas que le Gouvernement local a cru devoir alors maintenir à son poste cet homme déclaré impossible et l'autoriser chose vraiment invouée, à de faire accompagner de gendarmes dans ses visites. (lett. 22 août 78)

— 2. Le plan de l'Administration, plus ou moins dominée par les aspirations du parti révolutionnaire, étoit de nous enlever aussi la direction de cette œuvre de charité, pour y introduire une direction laïque. Cette étoit notoirement la pensée de M. Languier, Directeur de l'Etat; d'abord cependant bien disposé pour nous. La question, engagée par la Commission du Budget, a été vivement débattue au Conseil général. On a cherché à nous évincer ou du moins à nous faire des conditions telles que la position devint impos-  
sible.

Nos adversaires chantaient déjà victoire ; mais ils comptaient sans l'Enfant terrible, qui a pris aussitôt notre défense avec ardeur. Les articles virulents de ce petit journal ont eu leur effet. Notre ancienne position a été maintenue, et le docteur doit être échangé dans le plus bref délai. M. L'Aborde, Gouverneur par intérim et M. de Lormel depuis son retour, en ont fait la promesse formelle.

M. Delannoy, dans cette circonstance, a pris vivement notre défense auprès de l'Administration, et c'est à lui que M. de Lormel a promis le changement du médecin. (Sé. 13 déc. 73)

— 3. On comprend combien, avec toutes ces traverses et ces luttés incessantes, l'œuvre de la Léproserie offre au jourd'hui peu d'attrait. Cependant l'intérêt des âmes commande de ne pas la laisser sacrifier aux préjugés antireligieux.

L'effectif de l'établissement, comme celui de l'hospice et du Pénitencier a diminué considérablement et est tombé de 115 à 60. Ceci explique comment le Directeur de l'Intérieur a pu dire dans son exposé du budget, que l'administration, avec le nouveau système établi à la Léproserie, avait réalisé une économie de 75,000<sup>f</sup>.

— 4. Pour ce qui est de la paroisse, voici un extrait d'une lettre du P. Dauillé au P. Stoffel, relatant une belle cérémonie de confirmation. « Notre fête de mercredi 10 oct. a réuni 136 personnes pour recevoir le sacrement des fonts. Monseigneur, dans sa réponse à mon discours, a fait l'éloge de la Cong. et dit que notre Institut était providentiellement suscité de Dieu pour la régénération des colonies. Dans l'après-midi, sa Grandeur répondant aux malades, a rendu hommage aux vertus de notre V. Père ; si le P. Dauillé, a-t-il dit, se dévoue auprès de vous, c'est parcequ'il est le fils de l'admirable Siermann ». Puis il a rappelé la conduite de notre St. Fondateur, à Paris, pendant le choléra de 1830

« En me quittant, le Prélat m'a dit qu'il voudrait trouver toutes les églises de la colonie pourvues comme la nôtre et toutes les paroisses dirigées comme celle de St. Bernard. » (Sé. 17 oct. 73.)

## Clé de St- Guillaume

Jan - Dec 1873

1. Réduction des enfants - 2. Discussion au Conseil g<sup>d</sup> sur le traitement du Directeur - 3. Proposé d'orphelinat par M. g<sup>d</sup> Culture de la vanille - 4. Clé. Ministère.

— 1. C'est à peine si l'on compte au jourd'hui au Pénitencier de l'été une quinzaine d'enfants (de 15 à 18). Ce serait chose heureuse pour le pays si cette réduction d'effectif provenait de la diminution des délits. Mais c'est qu'au lieu de diriger sur l'été les jeunes prévenus condamnés en police correctionnelle, on les envoie à la g<sup>d</sup>ole, de sorte que là se rencontrent des hommes âgés, mêlés avec des enfants de 10 à 12 ans. M. g<sup>d</sup> Delannoy se proposait de faire là-dessus ses observations au Gouvernement local. Mais il est à craindre qu'elles ne restent inefficaces devant un mauvais vouloir de part pris contre l'établissement. (Sé. 22 août 1873)

— 2. Au Conseil général, la commission du budget, s'appuyant sur la réduction de l'effectif du Pénitencier, demandait aussi la réduction des traitements du personnel dirigeant. Cependant nos Pères ont trouvé dans le sein de l'assemblée de zélés défenseurs. « Cette théorie, dit M. de Coarreau de la Source, qui semble faire du nombre des détenus une sorte de thermomètre, d'après lequel les appointements du Directeur monteraient ou baisseraient tous à tout, une telle théorie n'est pas applicable au directeur d'un établissement de ce genre, où les jeunes détenus doivent être non seulement surveillés et astreints au travail, mais encore moralisés et ramenés au bien sous l'influence de soins particuliers qui ne peuvent être demandés au premier venu. Ce qu'il faut considérer au pénitencier, ce n'est pas le nombre des détenus, mais le but de l'institution et le mérite de celui qui est appelé à la diriger. » — Il n'est pas plus juste, ajoute un autre membre M. de Wilhelmsentaraë, en faisant pour les universitaires du Conseil, un argument ad hominem, il n'est pas plus juste de leur compte ici de cet argument du nombre des jeunes détenus que s'il s'agissait de fixer le traitement du Professeur d'après le nombre de ses élèves. »

Au vote, les voix se sont partagées en nombre égal; mais celle du président du Conseil, M. de Pontevoye, étant en notre faveur et son suffrage étant alors prépondérant, la réduction proposée a été refusée: (Sé. 15 déc. et journal officiel du 21 nov 73)



— 3. Mgr l'Ev. de St-Denis s'intéresse beaucoup à l'œuvre de l'Orphelinat, et la pensée d'un orphelinat agricole qui réunirait de nouveau 300 enfants sur la propriété, lui demeure chère. Indépendamment d'autres questions préalables, il y a d'abord celle de l'issue du procès, qui suspendra nécessairement tout essai en ce genre.

Un intérêt important, qu'il s'agit de fixer aussi, c'est celui du rendement de la propriété, surtout pour les plantations de vanille qu'on y a faites. « Si la vanille réussit à l'Orléans », écrit le P. Stoffel, « ce sera là une ressource précieuse. Depuis que j'ai confié le soin des plantations à un Frère aidé de 4 enfants et uniquement occupé à cela, la vanille s'annonce très-bien: les pousses sont admirables; il ne s'agit plus que de savoir, si le climat du lieu permet la fécondation de la plante; en décembre ou janvier 1874 nous serons fixés là-dessus. » (Lett. 27 juin 73)

— 4. « Grâce à Dieu, ajouta notre confrère, la C<sup>te</sup> de St-Guil-laume va parfaitement bien. Puisse Notre Seigneur conserver toujours à cette C<sup>te</sup> le cachet religieux qu'elle présente par la bonne harmonie et la charité qui régnerent entre les membres. C'est toujours le P. Pineau qui y réside avec les Frères. » (Lett. 27 juin 73).

Parlant de son ministère, le P. Pineau donne, en date du 4 déc., les détails suivants « Depuis mon retour de France j'ai prêché une petite retraite aux novices de St-Joseph qui devaient prendre l'habit; deux retraites de Vêpres Communions à St-Bernard; puis enfin les deux grandes retraites des Filles de Marie. La fièvre m'a empêché de donner à St-Bernard la retraite préparatoire à la Confirmation. » (Lett. 4 déc. 73)

## Zanguebar.

### C<sup>te</sup> de St-Joseph à Zanzibar.

Jan-Déc. 1873.

1. Personnel envoyé. Acteur à Eldon. — 2. Salinistes. Ateliers. Ménages chrétiens. — 3. Navires anglais et français. Dispositif des Arabes. Projet de voyage du Sultan en Europe. —

4. Basses aux boutiques. Nous à Quilba. Plus de esclaves à acheter. — 5. Du projet de cession de noiro à la Mission S<sup>te</sup> Marie. — 6. Estime des Anglais pour la Mission cathol. — 7. Mission angl. <sup>ne</sup> achut de propriétés, temple. — 8. Conseils anglais et Français. M. Le Kéc - Secours du Minist. — 9. P. Thorax, voyage en Angleterre — Publiat. du voyag. dans l'Oukamu.

— 1. Les *St. Marie - Georges et Damas*, dont nous avons annoncé le départ pour la Mission du Zanguebar le 8 mai dernier (p. 406 et 440.), sont arrivés à destination, après avoir subi un retard d'un mois de séjour à Aden. Le packet anglais de Zanzibar, venait de partir la veille même de leur arrivée dans cette station; et ils ont dû attendre celui du mois suivant. Le *St. Marie - Georges* s'est trouvé bien fatigué du voyage. Il a pu cependant, grâce à des soins suivis, se remettre peu à peu. Le *St. Damas* a été peu de jours après son débarquement à Zanzibar, envoyé à Bagamoyo. (lett. 4 juill. 1<sup>re</sup> août, 30 sept. 75.)

Le *P. Mallet* et le *St. Jérôme*, partis eux aussi de Marseille le 23 novembre à destination du Zanguebar, ont eu à subir également à Aden, une attente d'un mois. Le *P. Limbour* les y a rencontrés en rentrant de Maurice. Six religieuses des Filles de Marie, destinées à l'œuvre de Bagamoyo, venaient en même temps de Bourbon à Aden par la maille française, afin de prendre en ce point le steamer anglais desservant Zanzibar. Le défaut de correspondance entre les arrivées et les départs des navires de ces différentes lignes, est cause de bien graves inconvénients. Cependant, d'après ce que disait au *P. Bam* - l'amiral anglais, il était question d'établir une meilleure combinaison. (lett. 4 juill. 75.)

— 2. Nous avons vu que le *P. Thorax* avait été chargé de l'œuvre des jeunes latinistes. Ces enfants sont au nombre de 18, et malgré des défactions inévitables, ils donnent de bonnes espérances.

Il ne reste plus pour les ateliers de Zanzibar que 7 ou 8 enfants ou jeunes gens, tous les autres sont à Bagamoyo.

Les ménages chrétiens formés à Zanzibar sont au nombre de huit. Plusieurs comptent déjà des enfants. C'est un petit noyau de familles chrétiennes. (lett. 24 oct. 75.)

— 3. Le dernier Bulletin de Zanzibar annonçait la signature du traité conclu entre l'Angleterre et le Sultan Sind-Barghast au sujet de l'abolition de la traite (p. 519 et suiv.). Peu de temps après, arrivait en aide l'amiral anglais avec ses navires, et était, en comptant

le Briton, 7 bâtimens de guerre, portant pavillon britannique. Deux navires français le Du Comédie et la Clorinde mouillèrent aussi quelque temps après dans les eaux de Zanzibar. L'amiral anglais avait reçu ordre, au cas où le Sultan ne se serait pas rendu aux demandes de Sir Bartle Frère, d'établir le blocus. Il n'eut plus qu'à surveiller l'exécution du traité par rapport au commerce des esclaves, et il employa une partie de ses bâtimens à pourchasser les boutres, tandis que l'un des navires faisait le relevé hydrographique des côtes (lett. 4 juill. 1<sup>o</sup> août 73.)

Le 3 août, écrit le T. Bauw, les deux navires français s'éloignèrent de Zanzibar. Le Commandant de la station, M. Lafond, était à bord de la Clorinde. C'est un créole de la Martinique, homme charmant et pieux, il m'a donné 100<sup>f</sup>. pour nos œuvres. (lett. 1<sup>o</sup> août 73.)

Grâce à cette force navale, pouvant en cas de besoin protéger Saïd-Bargache pour l'accomplissement des clauses du traité, la ville de Zanzibar est restée assez calme. Cela n'empêche pas les Arabes d'être fort mécontents contre leur Sultan, qu'ils accusent d'avoir agi en cette affaire sans les consulter. Craignant, dit-on, quelque complot, Saïd-Bargache se fait garder par ses soldats. Cependant, chose qui ne s'est jamais vue, et peut-être par bravade, il se promène chaque jour à cheval sur la grève.

« Quoi qu'il en soit, nulle réaction ne s'est produite au sein de la population arabe. Dans la campagne, les esclaves ont essayé certains soulèvements et quelques-uns ont gagné les vaisseaux anglais pour demander protection. Le Consul anglais les a renvoyés, et le Sultan les a fait mettre aux fers.

« Du reste, le traité n'interdit que l'importation et l'exportation des esclaves pour toute l'étendue des Etats du Sultan, sans clause relative aux noirs actuellement en eschivage. Il n'y a pas eu d'arrangement ultérieur à ce sujet non plus que pour la question d'indemnité à payer au Sultan. Ce point avait été écarté des premières stipulations et Saïd-Bargache se proposait d'aller lui-même à Londres traiter cette affaire qui l'intéresse personnellement. Des préparatifs de voyage furent faits; mais il a ajourné l'exécution de ce projet, cédant peut-être aux observations du consul

anglais qui l'en dissuadait avec instances. » (lett. 4 juill. 1 et 30 août 73.)

— 4. « Depuis le jour de la conclusion du traité on ne voit plus vendre de noirs à Zanzibar. A Quiloa, il y en a près de 5000 qui meurent de faim : nul acheteur ne se présente, et cependant le prix d'un noir est tombé dans cette ville à un soumouni,  $\frac{1}{4}$  de piastre. Les Arabes laissent ces pauvres gens libres de rentrer dans leur pays, ce qu'ils ne peuvent faire pour la plupart.

« Dans la chasse qu'ils font aux boutres, les anglais se montrent impitoyables et les visitent tous sans exception. Le 3 juillet ils ont arrêté une des embarcations du Sultan lui-même, envoyée à Bagamoyo pour porter de la poudre et des marchandises destinées au Nyamouzi; et cela parcequ'ils ont trouvé dans l'équipage un noir accompagnant son maître. (lett. 4 juill. 73)

« On parle aussi d'une chaloupe anglaise qui aurait capturé à Somo un boutre réfugié dans ce port pour réparer des avaries, et après avoir fait transborder l'équipage et les esclaves, l'aurait incendié. Mais descendu à terre pour établir un camp, les anglais auraient été, paraît-il, assaillis à coups de fusils. (lett. 26 sept. 73)

« Les captures d'esclaves sont par ailleurs assez rares. A Zanzibar tout le monde est convaincu que les anglais n'en prendront pas une certaine par an. S'il nous est cédé un certain nombre de ceux-là, ce ne sera sans doute qu'après que les ministres protestants d'ici et de Mombaze auront pris ce qui leur conviendra. Le Commandant français de la station a fait en outre, pour Nossi-Bé et Mayotte, la demande de quelques centaines de ces fulvas libérés. Les anglais n'oublieront pas non plus leurs propres colonies, déjà les noirs d'un des deux seuls boutres pris avec des esclaves depuis le traité, ont été envoyés à Natal.

« Aussi quant aux esclaves à racheter, désormais à Zanzibar on ne saurait en trouver; sur la côte, ils sont très-rare et devraient être payés de 20 à 25 piastres, au lieu de 6, 7 ou 8 qu'ils nous coûtaient auparavant. » (lett. 18 nov. 73)

— 5 M. Kirk, et plus tard Sir Bartle Frère, avaient offert, comme on l'a vu au précédent Bulletin (p. 520), de céder à la Mission un certain nombre de noirs libérés. Et il devait être conclu à cet

égard un arrangement avec le Gouvernement anglais. Le Livre bleu ou recueil des pièces diplomatiques, présenté cette année à la Chambre des Lords et à celle des Communes, renfermait sur Zanzibar la correspondance officielle de Sir Bartle Frère avec Lord Granville, Ministre des Affaires Étrangères d'Angleterre, ainsi qu'un rapport du P. Horner, exposant les conditions auxquelles la Mission pourrait se charger des noirs qui lui seraient confiés.

« Dans ces lettres, le plénipotentiaire anglais fait le plus bel éloge du dévouement de nos missionnaires. » Je fus tellement frappé », dit-il, dans une lettre du 5 avril où il raconte son excursion à Bagamoyo, de l'admirable système pratique avec lequel cette œuvre est dirigée, que trouvant leurs ressources très-précaires, je leur remis au nom du Gouvernement, une somme de 200 livres (5000<sup>fr.</sup>), et j'ai l'entière confiance que Votre Excellence m'approuvera complètement... Il m'est impossible, dit-il encore dans un rapport du 13 avril sur le placement des esclaves libérés, de suggérer aucun changement dans la disposition de cette œuvre, en vue d'augmenter son utilité comme institution industrielle et civilisatrice, et, sous ce rapport, je la recommanderai comme un modèle à suivre dans tout essai de civilisation ou d'évangélisation de l'Afrique. La seule chose qui soit à désirer, quant à l'administration temporelle, c'est une extension dans les ressources que le P. Horner et ses révérends collègues ont si bien employées. »

Le Secrétaire du Foreign Office, M. Clement Hill, chargé d'examiner l'affaire, a rendu lui-même au dévouement et aux travaux de nos confrères un complet hommage, et dans un rapport à ce sujet daté du 13 avril, il proposait au Gouvernement d'allouer par an à la mission, une somme de 5 livres (125<sup>fr.</sup>) pour chaque noir qui lui serait confié. (Livre bleu - 1872 - 73 - Missions cathol. 29 août, 5 sept. 73.)

Jusqu'ici, néanmoins, aucun arrangement n'a été conclu, il paraît assez probable que les choses en resteront là.

— 6. Quant aux missionnaires anglicans, Sir Bartle Frère, tout en leur donnant ça et là quelques éloges dans sa correspondance publique au Livre bleu, les reprend à tout moment de leur manque de savoir-faire et de la stérilité de leurs œuvres, dont il déclare sou-

vent

le résultat presque nul.

Le secrétaire du Foreign Office lui-même, après avoir formulé ses propositions en faveur de la mission catholique, ajoute des paroles qu'il est utile de recueillir.

« On objectera peut-être que par cette mesure on encourage une mission catholique romaine, mais aussi long-temps que nos sociétés des missions n'imiteront pas leur exemple et n'élèvent pas leurs élèves de manière à en faire des citoyens utiles et de fervents chrétiens, il ne nous reste rien autre chose à faire. Il vaut certainement mieux que ces païens étudient le christianisme même dans une forme que nous n'approuvons pas, plutôt que de rester dans leur état sauvage. »

Les officiers des navires anglais à Zanzibar ont montré les mêmes sentiments. « Durant leur séjour, ils nous ont, dit le P. Baur, comme assaillis de visites et d'invitations. »

« Le Consul, M. Kirk, nous témoigne aussi toujours le même dévouement ; mais ses efforts sont malheureusement combattus et paralysés par les agissements des ministres anglicans. Ceux-ci, en effet, font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher le Gouvernement anglais de nous envoyer des noirs libérés. » (Lett. 4 juill. 1<sup>re</sup> et 30 août 73)

— 7. Il paraît que ces ministres ont reçu des blâmes et des avertissements, même de la part de leurs chefs religieux. Le 19<sup>o</sup> X. a ingénument avoué qu'on leur reprochait de ne faire que boire, manger et dépenser mal à propos, et qu'on leur a donné ordre d'imiter, pour l'instruction et l'éducation des enfants, les missionnaires catholiques.

De fait, peu après le passage de Bartle Frère à Zanzibar, les ministres se sont mis à une sorte de réorganisation et réinstallation nouvelles. « La grande maison que possédait la mission, écrit le P. Baur, a été vendue au Gouvernement anglais pour devenir le Consulat d'Angleterre. En même temps ils ont fait l'acquisition de l'emplacement du marché aux esclaves pour y bâtir un temple. Ils y élèveront en outre des maisons pour servir d'écoles aux Arabes, aux Banians, aux Indiens, aux noirs, une pour chaque catégorie. Les travaux du temple avancent déjà.

« Outre l'achat de ce local, ils sont aussi devenus propriétaires d'une grande campagne et y ont planté soixante mille pieds de

cocotiers ; ils en convoitent encore une autre et l'achèteront peut-être. De plus, à Daxi-Salama ils ont commencé une autre maison. Les Arabes voient cela de mauvais œil et leur susciteront bien des difficultés. » (Lett. 26 sept et 18 nov. 73.)

« Nous avons plusieurs fois parlé du Rév. Dr Cozer, évêque anglican de Zanzibar. Ce pauvre bishop, rentré il y a quelque temps en Europe, est passé, dit-on, en Amérique, où il aurait embrassé le catholicisme. L'amiral anglais nous disait que cette conversion lui paraissait plus que probable. Quant aux ministres, ses coreligionnaires, ils le disent fou. Le Docteur X... a refusé de devenir évêque de Zanzibar à sa place. » (Lett. des 1<sup>er</sup> août et 26 sept. 73.)

— Au mois d'août, le Consul anglais, si dévoué à nos Pères, le Dr Kirk, a fait partir sa femme pour l'Europe, se proposant de la rejoindre quelque temps après. M. de Vienne, Consul de France, que les anglais ont constamment accusé de contrecarrer leur politique auprès du Sultan, a été remplacé lui-même par M. de Ricé. Celui-ci s'est empressé de venir faire visite au P. Horner à Paris, en lui offrant tout son appui. Avant son départ, il s'est marié ; au mois de Décembre, à une demoiselle de très-bonne famille et animée de sentiments religieux.

— On se rappelle la suppression faite par le Gouvernement en 1871, de la place occupée par M. Mac-Auliffe, médecin de la Marine, autrefois attaché par l'Etat à l'hôpital établi par la Mission à Zanzibar. Le P. Horner a demandé au Ministère de la Marine le rétablissement de ce poste. Mais, par raison d'économie, le Ministère n'a pas eu pouvoir répondre favorablement à ce désir. (Séan. de l'Am. d'Iborouy — 31 oct. 73 et Bull. t. VI. p. 622. — t. VIII. p. 751.)

Une autre requête présentée au Ministère des Affaires étrangères a eu un meilleur succès. Sur une demande faite par le C. R. Père, le 26 sept. 1873, le Ministre, M. de Broglie a accordé à la Mission de Zanzibar par lettre du 9 oct. un nouveau subside de 5000<sup>fr</sup>. « Quelque limitées que soient aujourd'hui les ressources du Budget des Affaires étrangères, disait le Ministre dans cette lettre, je n'hésite pas à accueillir une requête dont l'objet se rattache si étroitement aux intérêts de notre protectorat religieux dans ces lointains parages. » (Lett. 9 oct.

— 9. Sur l'invitation pressante de Sir Bartle Frère, le P. Horner s'est rendu le 23 juillet en Angleterre pour les intérêts de la Mission. L'accueil qu'il a reçu du plénipotentiaire anglais à Zanzibar, l'un des personnages politiques les plus élevés de la Grande Bretagne, a été tout cordial. « Je tiens lui a-t-il dit agréablement à être regardé comme un frère de la Mission » et l'a mis en relations avec différents personnages, tout en regrettant que son voyage à Londres ait eu lieu dans un moment où toute l'aristocratie anglaise se trouve à la campagne. Aussi le P. Horner n'a-t-il pu qu'écarter à Lord Howard et au duc de Norfolk, il a vu cependant M<sup>r</sup> Manning, le frère de l'éminent Archevêque de Westminster.

Par une délicate attention de Sir Bartle, notre confrère s'est vu décerner le titre de membre correspondant de la Société de Géographie de Londres. C'est une distinction à laquelle les Anglais attachent un grand prix et qu'ils n'accordent qu'assez rarement.

— Nos confrères ont pu voir dans les Missions catholiques, (N<sup>o</sup> du 5 fév. 73 ou 9 janv. 74) des extraits du récit du voyage du P. Horner dans l'Ekhami. On se propose de publier prochainement cette relation, dans le but d'intéresser à nos missions des noirs

### C<sup>te</sup> de N. O. de Bagamoyo.

Jull. - Déc. 1873.

1. Maladie de M<sup>re</sup> M<sup>ie</sup> Vincent. — 2. Mort du F. Jélase. — 3. Personnel. Construct<sup>s</sup> cultuelles. Ravages d'un lion. — 4. Visiteurs et voyageurs — Traité p<sup>r</sup> l'abolition de la traite des esclaves.

— 1. Les membres de la Mission de Bagamoyo ont été péniblement éprouvés cette année. Dans le courant de juill., écrit le P. Scheuermann, nous avons failli perdre la M<sup>re</sup> Sup<sup>re</sup>. C'eût été pour nous un bien grand sacrifice, maintenant surtout. Cette bonne religieuse paraissait désespérée : déjà elle entraît en agonie ; ses filles se pressaient consternées autour de son lit, et tous nous adressions pour elle de ferventes prières. une neuvaine avait été commencée au V<sup>ic</sup> Père. Nous avons été exaucés, et la M<sup>re</sup> M<sup>ie</sup> Vincent est revenue comme



des portes du tombeau. C'est principalement à l'excès de fatigue qu'il faut attribuer sa maladie. Ses compagnes, par suite d'un surcroît de travail, avaient aussi grandement besoin d'un renfort. L'arrivée des sœurs de Marie dont nous avons parlé au bulletin de Zanzibar, permettra de leur donner des aides.

— 2. Une épreuve plus douloureuse a été la mort du cher Fr. Gélase. — Le samedi 20 sept., c'est le P. Baur, ce bon Frère fut pris de fièvre bilieuse. Il rejetait par la bouche une grande quantité de bile verte et de matière noire. Les remèdes, une neuvaine commencée au vénéré Père, ne purent conjurer le dénouement fatal que la gravité de la maladie nous avait fait craindre dès le début. On avait eu cependant remarquer un mieux dans son état; mais ce n'était qu'apparent, et le 21 sept. fête de N. D. de la Merci, le Frère succombait à son mal. (Lett. 26 sept. 23 et 24 oct. 73)

Le cher Fr. Gélase laisse un grand vide à N. D. de Bagamoyo pour les fonctions qu'il remplissait; il était en même temps un bon et fervent religieux. C'est donc une perte doublement sensible pour la Mission et pour tout l'Institut. Puisse-t-elle être un sacrifice que Dieu agréer et bénisse en vue du bien et de la prospérité des œuvres!

3. Le personnel des enfants, à la date du 1<sup>er</sup> sept. dernier, s'élevait pour l'établissement de Bagamoyo, au chiffre de 263, dont 158 garçons et 97 filles. Du 1<sup>er</sup> sept. 1872 à la même date. 1873, il y eut pour les garçons 75 admissions, 49 baptêmes et 6 1<sup>ères</sup> Communions; et pour les filles, dans le même intervalle 34 admissions, 44 baptêmes et 11 1<sup>ères</sup> Communions. La mission compte en outre à Bagamoyo 7 ménages chrétiens. (Lett. 24 oct. 73)

On a vu que des constructions avaient été entreprises pour réparer les désastres causés par l'ouragan du 15 avril 1872. A la chapelle est venue s'ajouter pour les filles une maison, dont elles ont dû prendre possession au commencement de janvier de la présente année. (Lett. du P. Baur du 18 nov. 73) Il faudra encore bâtir pour les Pères une maison convenable et faire aussi d'autres travaux plus tard.

— Quant aux récoltes, elles ont été médiocres cette année. Le Mtama et le Césame, écrit le P. Baur, ont presque entièrement manqué (lett. 1<sup>re</sup> août 73) Le même Père a ajouté dans une lettre subséquente « J'apprends aujourd'hui même (30 août 73) qu'un lion a dévoré 3 ânes et un veau à l'établissement de Bagamoyo, après avoir, la veille, tué 6 bœufs dans le voisinage. Le P. Scheuermann et le Cf. Oscar empoisonnèrent les restes de ces bœufs, espérant que l'animal féroce y retournerait. Mais le roi des animaux a dédaigné ces débris de pâture. Dans la nuit du 22 au 23 oct., 2 ânes et 12 porcs de notre basse-cour sont encore tombés sous sa dent ou celle d'un de ses pareils. Le P. Scheuermann, s'est mis à le guetter, mais en vain » (lett. 24 oct. 73.)

— 4. « Comme précédemment, écrit le P. Scheuermann, nous avons eu pendant le mois de juillet beaucoup de visiteurs. entre autres le Commandant et quelques officiers du navire français Du Couëdic, avec le Consul de France. L'un de ces officiers m'a remis 100<sup>fr</sup> pour nos œuvres. — Peu après, nous arrivaient M. M. Hagenbeck et le Dr. Heidebrand de Dusseldorf, explorateurs berlinois, plus un certain Comte dal Verme, un italien (de Milan), ancien élève de l'école centrale et ingénieur des mines. Tous ces Messieurs se sont montrés bons et généreux pour la Mission » (lett. 1<sup>re</sup> août 73)

Le comte dal Verme s'était rendu à Bagamoyo afin de chercher une occasion favorable, pour pénétrer dans l'intérieur, mais au lieu de ce voyage il devait faire bientôt celui de l'éternité.

Quant à l'expédition destinée à ravitailler Livingstone, la Gazette de la Croix, d'après une lettre du 6 juin écrite de Zanzibar, annonçait la mort de Sr. Hoffat, neveu du fameux explorateur. M. M. Cameron et Murphy, se trouvaient eux-mêmes gravement malades près de Usarama dans l'Usaramo de sorte que la marche de cette expédition avait été malheureusement fort ralentie. (lett. du P. Baur 26 sept. — Univers 23 juill. 73.)

Traité entre l'Angleterre et le Sultan de Zanzibar  
pour l'abolition de la traite des esclaves.

(traduit du Livre Bleu anglais 1872-73 - p. 154)

Au nom du Trèk - Haut :

Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et son Altesse le Seid Barybasha bin Saïd, Sultan de Zanzibar, désirant donner un effet plus complet aux engagements contractés par le Sultan et ses prédécesseurs, pour l'abolition perpétuelle de la traite des esclaves, ont désigné pour conclure dans ce dessein un nouveau traité qui les liera, eux, leurs héritiers et successeurs: S. M. la Reine de la Grande-Bretagne, John Kirk, agent du Gouvernement anglais à Zanzibar, et S. A. le Seid Barybasha, Sultan de Zanzibar, Nazir bin Saïd. Ceux-ci, après s'être mutuellement communiqué leurs pleins pouvoirs respectifs, ont, d'un commun accord, conclu les articles suivants:

Art. I. Les clauses des traités existant s'étant trouvées inefficaces pour empêcher l'exportation des esclaves de toute l'étendue du territoire du Sultan en Afrique, S. M. la Reine et S. A. le Sultan susnommés, sont convenus que la dite exportation des esclaves de la côte africaine, soit d'une partie des domaines du Sultan dans une autre, soit dans des pays étrangers, cessera entièrement, à dater du jour de la signature du présent traité, et S. A. le Sultan, s'engage à faire tous ses efforts pour empêcher et abolir cette exportation dans tous ses états. Tout navire employé à transporter les esclaves, à partir de cette date, pourra être saisi et condamné par tout officier ou agent de marine et toute Cour judiciaire autorisée à cela par Sa Majesté.

Art. II. S. A. le Sultan s'engage à faire fermer entièrement tous les marchés publics dans ses états, pour la vente ou l'achat des esclaves importés.

Art. III. S. A. le Sultan s'engage en outre à protéger par tous les moyens en son pouvoir les esclaves libérés et à punir sévèrement toute tentative dans le but de les molester ou de les réduire de nouveau en esclavage.

Art. IV. S. M. Britannique s'engage de son côté à empêcher-tous les étrangers des pays placés sous la protection du Gouvt anglais de posséder des esclaves ou Ven acquérir de nouveaux à partir-aussi de la date du présent traité

Art V Le présent traité sera ratifié et les ratifications seront échangées à Zanzibar, le plus tôt possible, mais en tout cas dans le neuvième jour du mois de Rabia-el Akkhir (5 juin 1873).

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé ce traité et l'ont scellé de leur-seau.

Fait le 5 juin 1873, correspondant au neuvième du mois Rabia-el-Akkir-

signé John Kirk, agent politique de Zanzibar  
(place du sceau)

signé: En la présence de Dieu. Nassir-bin-Abdallah, de sa propre main.

— Ce qui suit renferme encore une plus explicite ratification du traité par le Sultan:

Nous avons vu et considéré ce traité, nous y accédons, et l'acceptons, et confirmons tout ce qui est contenu dans ses clauses et ses articles. Et nous le confirmons pour nos héritiers et ceux qui pourront nous succéder, donnant la promesse, l'assurance ferme et sincère, et notre fidèle parole, de remplir-tout ce qui est contenu dans ce document écrit, d'éviter-autant que possible tout ce qui pourrait y contrevenir, et de faire tout ce que nous pourrions, pour ne pas transgresser ses clauses et ses conditions. En confirmation de quoi nous y apposons notre sceau et notre signature, de notre propre main, ce neuvième jour de Rabia-el-Akkir-1290 (5 juin 1873.)

Approuvé par le sultan, l'indigne

signé. Barghasb-bin-Said bin-Said de sa propre main.

(place du sceau)

Traduit par Georges Percy Badger 30 juin 1873.

## Inde

### C<sup>te</sup> de Chandernagor

Année 1873

1 Autorité du Gouvt quant à l'église à construire 500<sup>0</sup> — 2. Femme: Baptêmes Ecole des malifs Soirées amicales. — 3 Petites vacances. Fêtes de la

Vierge Ourga. Visites. 4. Retour en France du P. Pindar?

— 1. Autorisé par décision du Gouverneur de Pondichéry à réédifier son église de Chandernagor, notre confrère le P. Baillat-avait, selon le vau de la majorité des habitants, choisi un emplacement qui devait être payé 20,000<sup>fr</sup> à l'aide d'une souscription. (Bull. p. 529.) « Nous venons, écrit-il en date du 21 nov. de recevoir l'arrêté du Gouverneur de Pondichéry, autorisant les constructions de notre église paroissiale sur le terrain dont j'avais fait choix. Le plan confié au sous-ingénieur de Pondichéry, me sera bientôt envoyé par M. Brunie, qui en presse l'achèvement. Il y a donc tout espoir que nous pourrons commencer les travaux en janvier prochain. »

« Au moment où je me trouvais assez embarrassé pour le paiement du terrain acheté, un de nos amis de Calcutta m'a laissé en mourant une somme de 1000 roupies (2,500<sup>fr</sup>) destinée à nos œuvres de Chandernagor. Ce legs m'est arrivé fort à propos; et j'en ai remercié notre puissant protecteur St-Joseph. » (21 nov. 73)

— 2. « Par suite de la sécheresse, la famine commence à se faire sentir dans toute le Bengale. Le riz a déjà doublé de prix. Le Gouvernement anglais en fait importer d'ailleurs le plus qu'il peut, afin de combattre ce fléau, et il cherche à procurer du travail aux pauvres. Le moment est propice pour faire aussi beaucoup de bien aux âmes, et déjà pendant ces dernières semaines, nos Sœurs de St-Joseph ont baptisé une vingtaine d'enfants en danger de mort. » (21 nov.)

« Notre école de natifs compte en ce moment (mois de sept.) 280 élèves, dont 180 ont commencé le français. Pour la fin de l'année, nous arriverons bien à 300 enfants. » (Lett. 14 sept. 73)

« Nos élèves, aidés de quelques-uns de leur devanciers, ont donné le 2 oct. une petite soirée amusante dont le programme comportait des chants et deux petites pièces comiques. Les billets étaient de 1<sup>fr</sup> 25 et de 2<sup>fr</sup> 50. La recette doit être employée par eux à l'acquisition de quelques jeux pour l'école. Il y a deux ou trois mois qu'une représentation du même genre leur avait fourni de quoi payer les frais d'installation de leur petit théâtre. Toute la bonne société de Chandernagor était à ces fêtes. » (Lett. 30 oct. 73.)

— 3. Les solennités païennes célébrées en l'honneur de la fameuse déesse Dourga, sont ici pour-tous, européens et indigènes, voire même pour les employés du Gouvernement anglais dont les bureaux restent alors fermés, un temps de vacances et de promenades, et cet usage nous oblige à donner aussi un congé de 15 jours à nos élèves.

« Notre petite cité de Chandernagor reçoit alors un bon nombre de visiteurs: si bien que l'on ne rencontre pour ainsi dire à cette époque que des visages inconnus

« Pour nous, la première semaine de ces petites vacances a été consacrée aux exercices de notre retraite annuelle. (lett. 3 oct. 73)

« Vers le milieu du mois d'août, nous avons eu à dîner M<sup>gr</sup> Steins et M<sup>gr</sup> Goiran, celui-ci ancien pro-vicaire de la mission de Calcutta. J'avais été le 31 juill. célébrer avec les P. Jésuites la S<sup>t</sup> Ignace. » (lett. 19 août 73)

— 4. On connaît déjà le retour en France du P. Binder, dont l'état de santé avait été quelque temps assez mal. Il est arrivé à bon port à Marseille le 9 sept. après 33 jours de traversée et 3 jours de quarantaine. Le 9 janvier, ainsi qu'il a été dit dans la partie administrative du Bulletin, notre confrère a été provisoirement envoyé à St-Ilan, pour mieux réparer ses forces et prêter en même temps son concours aux Pères de cette C<sup>té</sup>.

### Nouvelles récentes des C<sup>tés</sup>.

— La plupart de nos C<sup>tés</sup> ont appris par les billets de décès, la mort du cher P. Bonjean, en religion Etienne, arrivée le 16 déc. à Port. d'Espagne (Cinidad). Il a succombé à la phthisie qui le consumait, emporté en moins d'un quart d'heure par un vomissement de sang. On a pu néanmoins lui donner l'absolution et l'Extrême-Onction. Notre confrère était dans sa 30<sup>e</sup> année et comptait 12 années de vie de C<sup>té</sup>, 2 ans et 8 mois de Profession. Puisse son âme reposer en paix!

— La demande d'approbation de nos Frères, soumise à l'avis du Conseil sup<sup>r</sup> de l'Instruction publique, le 15 juan, a été accueillie à l'unanimité par un vote favorable. En remerciant S<sup>t</sup> Joseph de cette grâce, prions-le avec ferveur de mener l'affaire à bon terme

# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

1. Décrets portant acceptation de la direction de l'Archiconfrérie de St-Joseph, avec l'Aumônerie du pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes, à Beauvais, et y érigeant à cet effet une nouvelle C<sup>te</sup>, sous le titre de C<sup>te</sup> de St-Joseph. (Déc. du 23 janv. 1871.)

Il y a quelque temps, notre Institut a été, selon le vœu de plusieurs C<sup>tes</sup>, agrégé à l'Archiconfrérie de St-Joseph de Beauvais (n<sup>o</sup> 84. p. 401.) Aujourd'hui nous avons avec cette œuvre une union plus intime encore; la direction même vient de nous être confiée par le vénérable Evêque du diocèse, M<sup>gr</sup> Gignoux.

Plusieurs de nos confrères connaissent les rapports particuliers que la Maison-Mère a depuis longtemps avec ce digne Prélat. Ces relations avaient commencé dès 1844, du vivant même de notre V<sup>er</sup> Père; à l'occasion des Sœurs de St-Joseph, qui ont différentes maisons dans le diocèse de Beauvais; et depuis, elles se sont continuées avec la même bienveillance de la part de Sa Grandeur; témoin du bien opéré par notre Cong<sup>o</sup> parmi ces religieuses. Aussi, dès 1854, Elle écrivait au C. R. Père, à la suite de quelques missions prêchées dans son diocèse par le P. Dufrien: « Mon bon et cher Supérieur, si vous pouviez fonder à Beauvais une maison de Missionnaires et me donner le P. Dufrien et autres semblables, la couronne céleste vous serait assurée. » (Lett. 29 mars 1854.)

Une occasion qui semble préparée par St-Joseph lui-même, est venue, après 20 années, amener la réalisation de ce désir. On se rappelle que l'année dernière, au mois de mai, une guérison merveilleuse fut opérée sur un des novices Frères du St-Cœur de Marie, par l'intercession du glorieux Chef de la St<sup>e</sup> Famille. (p. 351.) Le C. R. Père en

transmit la relation au fondateur de l'Archiconfrérie de St-Joseph. M. l'abbé Claverie, et en même temps il communiqua à Mgr l'évêque de Beauvais la copie de l'Indult qu'il venait de recevoir de Rome, en date du 2 mars, et qui étendait à toutes nos maisons la faveur de l'agrégation à cette pieuse association.

Peu de jours après, Mgr Gignoux écrivait au C. R. Père que son neveu, fondateur et Directeur de l'Archiconfrérie devait venir l'entretenir d'une affaire importante. (Lett. du 19 avril 1875) M. l'abbé Claverie vint en effet au jour indiqué, le mercredi de la semaine de Pâques, 23 avril. C'était pour nous proposer, de la part de Monseigneur, la direction de l'œuvre fondée par son zèle et sa piété, au prix du plus généreux dévouement. D'une santé faible et débile, il désirait assurer l'avenir de cette institution; pour cela il ne voyait pas de meilleur moyen que de la remettre entre les mains d'une Congrégation religieuse.

Le C. R. Père et le Conseil hésitèrent beaucoup. C'était assurément une bien belle œuvre, mais aussi elle n'était pas sans difficultés. Puis avec la gêne où nous sommes en fait de personnel pour nos missions et autres établissements, fallait-il entreprendre une nouvelle fondation?

Cependant les offres si bienveillantes de Mgr l'évêque de Beauvais avaient été connues de plusieurs C<sup>tes</sup>; et l'on exprimait le désir de les voir accepter par la Maison-Mère. Enfin, après de longues hésitations, le C. R. Père, auquel le Conseil s'en était remis à ce sujet, s'est rendu aux vœux qui lui étaient exprimés, croyant suivre en cela l'ordre providentiel.

Cette œuvre en effet ne demande qu'un personnel restreint; et d'autre part, en dehors du bien qu'elle permet de réaliser, elle présente pour nous d'importants avantages. Les relations étendues et nombreuses de l'Archiconfrérie peuvent contribuer beaucoup à faire connaître la Cong<sup>g</sup>, et par suite à nous procurer, s'il plaît à Dieu, quelques vocations, qui compenseront facilement le léger sacrifice de personnel demandé par l'œuvre pour commencer. Puis il faut y ajouter un avantage plus précieux encore, si nous savons le mériter par notre zèle et notre fidélité, c'est la protection et les bénédictions du puissant et glorieux Chef de la St<sup>e</sup> Famille, l'un des Patrons



principaux de notre Institut.

L'Archiconfrérie ayant son siège dans la chapelle du Pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes, nos Pères seront chargés en même temps de l'aumônerie de ce pensionnat. Avant de donner son acceptation, le C. R. Père avait voulu connaître, à cet égard, les sentiments du supérieur général de ces Frères. Le P. Eschbach alla le voir à cet effet le 9 septembre. Le Très-Honorable Frère Philippe, dont la mort récente a été à juste titre si universellement regrettée, déclara qu'il était très-heureux de voir confiée à des religieux la direction spirituelle de ses Frères et de leurs élèves.

En conséquence, par un Décret daté du 23 janvier dernier, fête des Epousailles de la C. S<sup>te</sup> Vierge, le C. R. Père a décidé l'élection à Beauvais d'une nouvelle C<sup>te</sup>, sous le titre de C<sup>te</sup> de St-Joseph de Beauvais.

— Par décision du même jour, le P. Eschbach, que le petit nombre des élèves du Séminaire français laisse encore disponible, est nommé Supérieur de cette maison, du moins aussi longtemps que les circonstances seront les mêmes à Rome. — Le P. Limbour, récemment arrivé de Maurice, lui est adjoint, avec les C. F. Donat et Lazare.

II. Pouvoirs accordés aux membres de la Cong<sup>e</sup> par M<sup>gr</sup> l'évêque de Beauvais pour son diocèse. (5 déc. 1859)

Depuis longtemps, comme témoignage de sa haute bienveillance, M<sup>gr</sup> Gignoux a bien voulu nous accorder des pouvoirs pour son diocèse. Maintenant que nous allons avoir une maison à Beauvais, il ne sera pas inutile de les faire connaître au Bulletin pour ceux de nos confrères qui pourraient avoir à en user. Comme on le verra, ces pouvoirs sont aussi larges et étendus que possible. Et ils sont accordés non seulement aux membres et aux novices de la Cong<sup>e</sup>, mais aux autres prêtres qui recevraient mission du C. R. Père.

Voici cette feuille signée de Sa Grandeur en date du 5 déc. 1859.

Nos, Josephus-Armandus Gignoux, miseratione divinâ et sanctæ sedis Apostolicæ gratiæ, Episcopus Bellovacensis, Noviomensis et Sylva-nectensis,

Attentis Scientiâ, pietate, zelo animarum cæterisque virtutibus sacerdotalibus quibus eminent presbyteri Congregationis Immaculati Cordis Mariæ,

Attentis peculiaribus officiis ab ipsis jam in Diœcesi Bellovacenci præstitis,

Concessimus, sicut per præsentés litteras concedimus, omnibus presbyteris dictæ Congregationis Immaculati Cordis Mariæ, tam professis quam Novitiis, necnon aliis sacerdotibus à supremo hujus Congregationis moderatore, vel ab illius vices gerente missis,

Facultatem prædicandi et audiendi confessiones in Diœcesi Bellovacenci, absolvendi ab omnibus excoisibus et censuris nobis reservatis, vel à jure Nobis devolutis quas per violationem censure quis incurrisset.

Datum Bellovacis sub signo sigilloque nostris ac Secretarii Episcopatus nostri subscriptione, anno Domini 1859, die vero mensis Decembris 5<sup>æ</sup>.

+ Jos. Arm. Epis. Bell. Nov. et Syl.

De mandato Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patris D. D. Episcopi Bellovacensis Noviomensis & Sylvanectensis

Laurent, Ch. h. Sec

## Nouvelles générales.

Publication des lettres spirituelles du V<sup>e</sup> Père  
et du Commentaire sur l'Évangile de St-Jean.

Après la réédition de la Vie de notre St-Fondateur et l'impression de ses Instructions aux Missionnaires, il y avait à publier ses Lettres spirituelles. Presque toutes les C<sup>tes</sup> sont aujourd'hui en possession de ce trésor si précieux pour nous. Mais il ne sera pas sans intérêt de donner ici quelques détails sur l'exécution de ce travail, dont le P. Schbach a été spécialement

chargé par le C. R. Père.

L'éditeur de la Vie du V.<sup>re</sup> Père, M. Toussielgue, avait exprimé aussi le désir d'avoir ses écrits. C'est du reste, on peut le dire, la maison la plus achalandée aujourd'hui en fait d'hagiographie. Cependant M. Toussielgue ayant ensuite hésité, vu la situation incertaine du moment, à prendre la propriété de l'édition, nous l'avons gardée à notre compte, et le libraire n'a ainsi que le dépôt et le soin de la vente de l'ouvrage. Quant à l'impression, la Maison Mame de Tours s'en est chargée volontiers.

Le plus grand nombre des lettres à publier avaient déjà été lithographiées dans les six cahiers que possèdent toutes les C<sup>tes</sup>. Mais avant de les livrer à l'impression, il importait de les collationner avec soin, soit avec les manuscrits originaux, soit avec les copies qui nous en ont été données; car pour un certain nombre, de ces lettres, les personnes étrangères à la Cong<sup>e</sup> qui ont le bonheur d'en posséder, n'ont pas consenti à s'en dessaisir et ne nous en ont envoyé que la copie. Ce travail assez long et assez minutieux s'est accompli avec la plus grande attention.

Venait ensuite la question du classement. Parmi les diverses méthodes qui se présentaient à cet égard, on a suivi simplement l'ordre chronologique, comme étant plus naturel et offrant d'ailleurs plus d'avantages. La série des années successivement parcourues permet en effet de mieux s'associer en quelque sorte au développement progressif de la doctrine spirituelle de notre V.<sup>re</sup> Père et à cette action surnaturelle que la Providence l'a appelé, dans les diverses périodes de sa vie, à exercer auprès des âmes. Cette disposition donne ensuite à l'ouvrage plus de variété et par là plus d'attrait. Si l'on avait en effet groupé les lettres par ordre de matière ou de personnes, on aurait eu à craindre l'écueil de la monotonie, et l'on aurait pu laisser connaître les personnes auxquelles s'adressait le V.<sup>re</sup> Père. ce que la discrétion commandait d'éviter.

Les lettres publiées sont au nombre de 322. Elles forment deux beaux volumes in-12 de près de 700 pages chacun. On n'a fait tirer pour cette édition que 1500 exemplaires, sauf à donner plus tard

une 2<sup>ème</sup> édition. Le travail d'impression, commencé en juillet 1873, a été conduit assez rapidement. Ainsi le 6 oct. se terminait le premier volume, et le second entrepris peu après, s'achevait le 15 janvier.

Grand nombre de personnes, étrangères à l'Institut, avaient déjà en maintes circonstances, exprimé leur vif désir de voir publiées les lettres spirituelles de notre V<sup>tr</sup> Père. Quelques témoignages donnés dans une courte préface — et ce n'est qu'une minime partie de tous ceux que l'on aurait pu fournir — font foi de cette vénération particulière qui s'attachait et s'attache encore aujourd'hui, aux moindres écrits de notre St. Fondateur.

En tête du 1<sup>er</sup> volume doit se placer une belle lettre de S. E. le Card. de Bordeaux, où se trouve assez bien esquissé le caractère général et le genre de direction spirituelle qui ressort des Lettres elles-mêmes.

Nos confrères recevront cette approbation de l'Éminentissime Cardinal en même temps que le second volume des Lettres spirituelles.

L'ouvrage enfin se termine par une table analytique, qui permet de retrouver facilement les principaux passages qui se rapportent à un même sujet. On a dû l'abréger beaucoup pour se restreindre aux proportions du volume et éviter trop de frais. Mais toute succincte qu'elle est, elle aura sans doute son utilité.

Et maintenant — qu'un des vœux les plus chers des membres de notre Cong. se voit ainsi pleinement satisfait, quel sou hait pouvons-nous former — sinon, que ces précieux volumes soient lus dans toutes les maisons de l'Institut — avec une pieuse avidité; qu'ils deviennent — pour chacun de nous comme la source vivifiante où nous puisions sans cesse, pour nous l'approprier de plus en plus, l'esprit de notre St. Fondateur — ? C'est bien là en particulier le désir que le C. R. Père a à cœur — d'exprimer — ici, assure d'avance des fruits de sanctification et de grâce que nous nous retirons de cette lecture faite avec recueillement, devant Dieu et comme en présence de notre V<sup>tr</sup> Père lui-même, parlant à chacun de nous.

Utiles à nous-mêmes, ces Lettres ne laisseront pas de l'être aussi à nombre d'âmes, aux quelles on pourra selon l'occurrence les conseiller — avantageusement. Ce sera ainsi une occasion en même temps qu'un moyen de pieuse propagande.

— Avec ces lettres spirituelles de notre V<sup>re</sup> Père, les C<sup>tes</sup> ont aussi reçu ou recevront par la première occasion le Commentaire sur l'Évangile de S<sup>t</sup> Jean. Cet ouvrage, dont l'impression avait été entreprise à S<sup>t</sup> Joseph de Ngazobil par M. G<sup>r</sup> Robès dès la fin de 1868, était à peu près achevé dès 1870. Mais par malheur deux caisses de feuilles imprimées vinrent successivement à s'égarer dans le transport de Dakar à Paris. L'une de ces caisses fut, après des recherches, retrouvée à la douane de Bordeaux. Pour l'autre toutes les réclamations furent stériles, et il fallut recommencer la composition et le tirage de plusieurs pages du volume.

Cette édition n'avait d'abord été faite qu'en vue des membres de la Cong<sup>g</sup>. Cependant, vu le nombre considérable d'exemplaires tirés, on a pensé qu'il serait opportun d'en mettre une partie en vente au profit de nos missions.

On a pu, en effet, en livrer 550 volumes pour le public. M<sup>r</sup> Poussiéque est également chargé de ce dépôt. On a seulement retiré de ces exemplaires la lettre circulaire du C. R. Père, laquelle concernait spécialement les membres de la Cong<sup>g</sup>, et on l'a remplacée par une courte préface, qui précède la déclaration si humble et si touchante de notre V<sup>re</sup> Père.

Comme les Lettres, le Commentaire sur S<sup>t</sup> Jean seront un précieux monument de l'esprit d'éminente sainteté qui a brillé dans notre S<sup>t</sup> Fondateur, il sera aussi pour nous et pour les âmes, une source féconde d'édification et d'enseignements sublimes.

## II. Cause du V<sup>re</sup> Père.

### Rapport de l'avocat.

Le C. R. Père reçoit à l'instant de Rome des nouvelles du procès qui nous intéresse à tant de titres. Nous nous empressons de les communiquer à nos confrères.

« Notre avocat, M<sup>r</sup> Moïnetti, écrit le P. Freyd à la date du 6 fév., vient de me remettre le sommaire de la cause. Ce sommaire est un abrégé du procès; mettant en relief et par ordre, tout ce qui est

contenu dans les dépositions des témoins : naissance du V<sup>re</sup> Père, conversion, vocation, fondation de l'Institut, vertus théologiques et cardinales, renommée de sainteté avant et après sa mort etc.

« C'est un travail considérable, qui remplit 56 cahiers in-4<sup>o</sup> de 12 pages chacun. Aussi son auteur nous demande-t-il en retour près de 700<sup>f</sup>.

« Il faudra imprimer cet ouvrage. On pense le faire tirer à une centaine d'exemplaires. Les épreuves seront revisées par quelqu'un de la S. C. des Rites. Les frais reviendront encore je pense à 6 ou 700<sup>f</sup>. »

— Maintenant va venir le tour de l'avocat du diable. Malgré tout, il trouvera sans doute plus ou moins à redire. C'est son office. Mais ses objections ne resteront pas sans réponses. Et nous espérons bien que notre V<sup>re</sup> Père sortira triomphant de l'épreuve.

### III L'Épiphanie à N. D. des Victoires.

Sur l'invitation de M. le Curé de N. D. des Victoires, le C. R. Père établit le dimanche de la solennité de l'Épiphanie, 11 janvier, présider les exercices de l'Archiconfrérie. Pour la prédication d'usage, il avait fait choix du P. Léon Sévassour. C'est pour la première fois que notre confrère montait dans cette chaire. Mais il ne s'en est pas moins bien acquitté de sa tâche. Après quelques considérations pieuses et instructives sur les trois offrandes symboliques des mages, il a terminé en demandant à son auditoire de prier pour que dans les pays infidèles et dans nos missions tout particulièrement, puissent se multiplier le nombre de ceux qui viennent reconnaître la royauté, la divinité et l'humanité rédemptrice du Sauveur.

M. le Curé voulut bien lui-même appuyer ensuite d'une manière toute spéciale auprès des associés ces recommandations en faveur de notre Institut.

Le C. R. Père était, en outre, accompagné des P. P. D'auger et Eschbach, qui l'assistaient à l'office. Le P. Bosserat s'était également rendu à cette pieuse réunion avec quelques Frères de la Maison-Mère et plusieurs des enfants de son orphelinat, pour attirer les bénédictions du Cœur immaculé de Marie sur cette œuvre naissante qui lui est consacrée.

— Le Bulletin de l'Archiconfrérie a ajouté, en rendant compte de notre participation à cette solennité : « Il était conforment de douces et anciennes traditions, et rappela aux fidèles et aux missionnaires de cette Comp. si importante, la naissance providentielle de cette œuvre aux pieds de N. D. des Victoires.

C'est bien l'arbre planté sur le bord d'une source limpide qui, fécondé par sa fraîcheur, donne en son temps des fruits de vie. Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum quod fructum dabit in tempore suo. »

## Province d'Amérique

## Martinique.

## Cité de St-Pierre.

Août 1873 - Janvier 1874.

1. Personnel. Mutations. — 2. Elèves, bon esprit. Distrib<sup>n</sup> des Prix. Composit<sup>ns</sup> données par M<sup>gr</sup> Tava. — 3. Retraite eccl. parle P. Grasser. Autres retraites. — 4. Subside demandé p<sup>r</sup> les deux sém.-collèges par M<sup>gr</sup> Tava et le Gouv<sup>r</sup>. Refus du Cons. 1<sup>er</sup> en vue d'un Lycée. — 5. Suppress<sup>n</sup> par M<sup>gr</sup> du G<sup>d</sup> et du pet<sup>t</sup> séminaire. Mesures p<sup>r</sup> les vocations, à diriger sur le Sém. du S<sup>t</sup> Esprit. — 6. Autres motifs de cette suppression. Difficultés du Ministère p<sup>r</sup> les bourses du G<sup>d</sup> séminaire. Divisions de Castes — 7. Situation du pays. Projets de révolte. Cons. g<sup>ral</sup> dissons. — 8. Mort de M. Forty Papy, député.

— 1. Rappelons ici, pour mémoire, les changements opérés cette année dans le personnel de nos C<sup>tes</sup> de la Martinique. Le 25 août arrivait à la Maison-Mère le P. Dessaint; puis successivement le 2 Déc. et le 3 janv. M. M. Tuvrat et Picarda, appelés à entrer au Noviciat. Dans le courant de nov. le P. Richaume se rendait, selon sa nouvelle obédience, au Collège de la Basse-Terre (Guadeloupe)

En compensation, l'arrivée à la Martinique, vers la fin d'octobre, du P. Tranquilli, nouveau Profès, et du F. Norbert, et au commencement de novembre du P. Le Belley, accompagné de trois solas<sup>ms</sup> M. M. Maisonneuve, Verdier et Thomas, a fourni le contingent nécessaire pour le personnel.

Depuis son retour, le P. Dessaint est à Cellule pour refaire sa santé bien fatiguée.

— 2. Du côté des élèves, écrit le P. Grasser, nous avons éprouvé beaucoup de satisfaction. Je ne crois pas qu'ils aient jamais été aussi bien que cette année. Tous sans exception communient à chacune des grandes fêtes de l'année. Un assez grand nombre même communient tous les huit jours. » (Lett. 7 nov. 1873)

C'est le 18 nov. qu'a eu lieu la distribution des prix, marquée cette année de plus de solennité encore que de coutume. Le Contre-amiral Cloué, Gouv<sup>r</sup> de la colonie, auquel M<sup>gr</sup> Tava faisait les honneurs de l'Établissement, la présidait. Le P. Grasser y lut un fort beau discours sur la nécessité et les avantages, au point de vue particulier

de l'éducation, de la grande loi de l'obéissance. C'était le sujet qu'avait traité Monseigneur dans son dernier Mandement de Carême. (Propagateur 19 nov. 73)

Le digne Evêque, du diocèse, dans sa bienveillante sollicitude pour le progrès des études et afin d'encourager les élèves, avait voulu, cette année, donner à chaque classe du collège ainsi qu'aux élèves du Grand-Séminaire, un sujet de composition et corriger lui-même les copies. Sa Grandeur prit la parole après le P. Grasser, et rendit compte de ce concours, en décernant les récompenses aux plus méritants. Elle parut bien satisfaite du résultat de ces compositions. Dans son discours, chacun des jeunes lauréats a pu recueillir sous forme d'éloge ou d'encouragement, des paroles propres à exciter la meilleure émulation en même temps qu'elles témoignaient de la plus paternelle et de la plus affectueuse sollicitude pour l'œuvre du Séminaire collège. (Propag. 19 nov 73)

— 3. Peu après la distribution des Prix, M<sup>gr</sup> Tava convoquait au collège, comme les années précédentes, les prêtres du diocèse pour les exercices de la retraite ecclésiastique. Si l'on en excepte trois ou quatre, tous purent s'y rendre, tandis que nos Pères allaient, pour une quinzaine de jours, remplir le s<sup>t</sup> ministère dans les paroisses de la colonie. Monseigneur avait désiré avec instance que le Père Grasser partageât avec lui les prédications de cette retraite. Sa Grandeur ne s'était réservé que la conférence de chaque jour, notre confère dut se charger des instructions du matin et du soir (c'était de sa part, vu ses nombreuses occupations et ses fatigues, un dévouement que Dieu s'est plu à bénir. Le clergé a été satisfait, et Sa Grandeur a elle aussi exprimé son contentement au C<sup>te</sup> P. Père dans une lettre du 10 décembre (lett. du P. Renaud., sept. 73)

Outre cette retraite, le P. Supérieur a dû prêcher également, avec le P. Maibrejean, celle des Sœurs de St Joseph. Sont venues ensuite celles des Filles de la Vierge au Morne-Rouge, celle des Sœurs de St Paul de Chartres, sans parler de la retraite annuelle de nos Pères à la fin de leurs vacances. (lett. du P. Grasser - 7 nov 73)

— 4. Il a été question dans un précédent Bulletin (p. 276) de la lourde charge que faisait peser sur le diocèse l'embrélien du



grand et du petit séminaire adjoints au collège de St-Pierre. La suppression des bourses faite en 1872 par le Conseil g<sup>l</sup> aggravait cette situation. Pour y remédier autant que possible, M<sup>r</sup> Fava a adressé cette année à ce même Conseil, lors de sa dernière session, une demande de 25,000 £ à titre de subside, dont 15,000 £ pour le Collège de St-Pierre et 10,000 £ pour celui de Fort-de-France. Il fonde cette demande sur les services considérables que rendent à la colonie ces établissements, en procurant aux jeunes en'ôles des diverses classes de la société le bienfait de l'instruction secondaire. Jusqu'ici en effet ces deux institutions ont épargné à la Martinique une dépense annuelle de 200,000 £ pour un Lycée, en résumé depuis 20 ans, quatre millions.

La requête de Monseigneur, assurément bien légitime, fut favorablement accueillie du Gouverneur et recommandée par lui aux Conseillers généraux dans le discours d'ouverture des séances, le 10 nov. dernier. Touchant à ce propos le projet si caressé par beaucoup de la fondation d'un Lycée à la Martinique, le Contre-amiral Cloué disait :

« Messieurs les Conseillers généraux, les décisions prises par le Conseil dans l'exercice de ses pouvoirs, pendant la dernière session, ont été de la part du Ministre l'objet d'observations sévères, consignées dans une dépêche qui vous sera communiquée. En présence de la suppression d'une recette aussi importante que celle de l'impôt personnel, le Ministre a été frappé de l'inutilité de plusieurs dépenses.

Vous savez, Messieurs, que la colonie n'est pas assez riche pour se donner le luxe d'un collège laïque. cela vous a été démontré par les documents qu'on remettra sous vos yeux, si vous le désirez.

« Les tentatives faites jusqu'ici pour établir des écoles secondaires laïques n'ont pas réussi.

« C'est pourquoi il est doublement regrettable que vous vous soyez tant hâtés de supprimer les bourses affectées au séminaire-collège, car en l'absence d'établissements laïques ce sont les enfants pauvres qui souffrent de cette mesure.

« Vous avez le séminaire-collège de St-Pierre et sa succursale de Fort-de-France; vous êtes, en outre, à douze jours de France par paquebots; il est donc inutile de créer un si coûteux établissement. Si la Réunion a eu devoir le faire; c'est qu'elle était assez riche alors, et que, de plus, cette colonie étant à trois mois des rivages de l'Europe, peu de familles

pouvaient payer—les frais de ces longues et pénibles traversées

« J'espère donc, Messieurs, que vous reviendrez sur cette fâcheuse mesure de suppression de bourses, car il serait à craindre que l'on pût l'attribuer à un esprit de parti. Vous y reviendrez, et, dans l'intérêt des enfants pauvres, j'espère que vous serez mieux : vous augmenterez le nombre de bourses. »

Malgré la haute recommandation du Gouverneur, les 25 000<sup>f</sup>. furent refusés par le Conseil général, et aux 200, 000<sup>f</sup> immobilisés depuis deux ans au budget de la colonie pour la création du Lycée, il a préféré en ajouter 50 autres mille, pour le même objet. (Discours du Gouverneur. Antilles du 10 Déc. 73)

— 5. En présence de ce refus, Monseigneur n'a pas eu de voir hésiter plus longtemps devant la mesure décisive que lui commandait la situation; et pour ne pas accroître indéfiniment les dettes de l'administration diocésaine, il a supprimé le grand et le petit séminaire, institutions pour lesquelles il y avait chaque année un déficit de 20,000<sup>f</sup>. Quant aux vocations pourvues de se produire dans la colonie, voici d'après une Circulaire à son clergé ce que Sa Grandeur a réglé pour l'avenir, suivant l'avis de son conseil

« Les jeunes gens de la colonie qui se destinent à l'état ecclésiastique feront, après leur cours de philosophie, une année d'études préparatoires à la théologie, au séminaire collège; puis ils se rendront au séminaire colonial à Paris, pour y faire leur théologie. Là, ils rencontreront les créoles des autres colonies, et les jeunes gens venus des diverses parties de la France pour être envoyés soit ici, à la Martinique, soit à la Guadeloupe, soit à la Réunion, ou ailleurs. Ils trouveront, à notre avis, de sérieux avantages à faire pendant quelques années, le sacrifice de leur pays natal et de leur famille, comme nous l'avons fait nous-mêmes. En outre, ils vivront en France, dans un courant d'idées qui est tout autre que celui en ils ont grandi

« Nous assurons d'avance à ces jeunes gens une des bourses que la Métropole met à notre disposition pour nos élèves ecclésiastiques. Il suffira que le P. Supérieur du Séminaire collège, et ses conseillers, nous avertissent que ces élèves ont une vraie vocation à l'état ecclésiastique ....

« Nous avouons que ces décisions ne laissent pas de nous être pénibles, sous plusieurs aspects. Toutefois, nous occupons la place de père de famille; et en cette qualité, nous devons prendre pour guide dans l'administration diocésaine, plus encore la raison que le cœur. Vous nous comprendrez sûrement en vous mettant à ce point de vue. » (Circ. N. 15 - Lett. au C. R. Père 22 Déc. 73)

— Par le fait de la suppression du grand séminaire de la Martinique, la vice-Cité du Trou-Taillant, qui, depuis plusieurs années était suspendue par suite de la réunion des théologiens aux élèves du petit-séminaire, se trouve ainsi désormais définitivement supprimée.

Quant au local du Petit-séminaire, on l'emménage en ce moment pour y placer un ouvroir dirigé par les Sœurs de St-Paul de Chartres, et pour lequel le Conseil général donne annuellement 3000<sup>fr</sup>, et la ville de St-Pierre 1200<sup>fr</sup>.

— 6. La mesure prise par Mgr l'Evêque de la Martinique a été approuvée par le clergé et par l'administration. Le Ministère de la Marine et des Colonies qui accordait au grand-séminaire de la colonie une allocation annuelle de 20,500<sup>fr</sup>, trouvait que c'était pour l'Etat une bien lourde charge, en vue des résultats peu importants de cette œuvre. L'ancien Directeur des colonies, M. Zappel, en avait déjà fait la remarque, et M. Benoit d'Azay la confirmait à son tour. On préférerait de beaucoup voir reporter sur le séminaire du St-Esprit à Paris les 16 bourses qui en avaient été précédemment distraites sur les instances de Mgr Le Herpeur. Et ce désir était d'autant plus fondé que le grand-séminaire de St-Pierre, faute d'élèves boursiers du pays, était composé en partie de séminaristes envoyés de notre maison de Paris.

— Une autre question plus grave concernant les deux établissements, préoccupait sérieusement l'administration diocésaine, en face de la situation des esprits à la Martinique.

La division des différentes classes de la population martiniquaise, au lieu de s'effacer avec le temps, semble en effet s'accroître davantage. Les rivalités et les jalousies de la classe de couleur à l'égard des blancs sont portées au point de menacer la paix de la colonie. Or, n'y avait-il pas à craindre avec l'augmentation des jeunes prêtres créoles, de voir bientôt ces malheureuses divisions se propager au sein même du clergé, surtout si ces ecclésiastiques étaient formés dans leur propre pays, sous l'influence par conséquent de ces préjugés de famille et de classe, aux quels il est si difficile de se soustraire. C'est, en effet, ce qu'appréhendaient Mgr Jara et l'expérience ne

justifiait que trop ces craintes. (Lett 22 déc. 73)

— 7. Ces divisions de races et de classes à la Martinique sont aujourd'hui d'autant plus redoutables qu'elles sont exploitées par les passions révolutionnaires. Des malfaiteurs, agents de désordre, travaillent la population pour l'amener à s'insurger. Un mauvais journal, menteur à son nom, le bien public, soudoyé par les sociétés secrètes de France, est l'instrument de propagande du radicalisme. Et on ne saurait croire comment les meneurs trompent les pauvres noirs. C'est ainsi que l'avènement de la monarchie leur était présenté comme l'avant-courrier certain du rétablissement de l'esclavage. Aussi ce devait être à la Martinique le signal de scènes de désordre. (Lettre de M<sup>gr</sup> Fava 10 et 22 déc. 73)

Voici ce qu'écrivait dans le mois de novembre au Directeur de l'intérieur, un anonyme qui signait « un ami de l'illustre Schoelcher » : — « Réfléchissez, que nous sommes 130,000 bons et vrais républicains. Vous races (sic) blanches qui prétendez toujours gouverner notre pays, vous n'en êtes (sic) qu'environ 7000. — Réfléchissez... nous avons le nombre, des armes et pour secours le feu et le poison. » (Propagat: des 19 et 22 déc. 73)

Mais heureusement que ces radicaux ont en affaire à un Gouverneur bien décidé. M<sup>o</sup>. le Contre-amiral Cloué rassura les hommes d'ordre par une proclamation énergique, et en même temps, il fit appel à leur dévouement pour former des compagnies de franc-tireurs à pied et à cheval, dans les deux villes de St-Pierre et de Fort-de-France. Ces compagnies ont été en effet constituées, et Dieu merci l'ordre extérieur n'a pas été troublé.

— M<sup>o</sup>. le Gouverneur s'est vu dans la nécessité de prendre des mesures sévères contre le Conseil général lui-même qui semblait se mettre à la tête du radicalisme. A l'ouverture de la dernière session le 12 nov., le chef de la colonie avait exprimé les vœux du Ministre et les siens propres touchant le vote du budget, et les besoins réels du pays. Nos démocrates en ont pris en quelque sorte le contre-pied, et le Président, dans son discours à la séance de clôture, n'a pas déguisé à cet égard ses sentiments. Ainsi au sujet des divisions existées dans le pays, il déclarait que ces bruits de discordes civiles étaient calomnieux,

et qu'ils ne pouvaient être que l'œuvre de quelques citoyens aveuglés par des craintes puérides ou par des passions intéressées.»

Cette attitude méritait un blâme sérieux. Le Gouverneur n'y a pas manqué et, dans sa réponse, il a donné à tous les conseillers une verte leçon de convenance, d'honnêteté et d'économie administrative. Pour leur projet de lycée, il leur a déclaré : « qu'ils se lançaient dans une entreprise ruineuse et qu'ils ne réussiraient pas. » Il a terminé en disant : « que leur réélection ne prouvait qu'une chose : c'est qu'on s'était trop hâté d'introduire le suffrage universel dans la colonie. »

Comme le maire de Fort-de-France, M. Godissard, en même temps Président du Conseil général, prenait vis-à-vis du Gouverneur une attitude de plus en plus agressive, celui-ci, par arrêté du 10 déc. l'a révoqué de ses fonctions municipales. (Antilles des 10 et 13 déc. 73.)

Et peu après, il a cru devoir prononcer la dissolution du Conseil général lui-même. Quant à divers articles du budget votés par les ci-devant conseillers, il a été autorisé par le Ministre à les refaire avec l'aide du Conseil privé. (Ses. 22 déc. 73.)

— 8 Nos confrères auront sans doute appris la mort de M<sup>r</sup> Porry-Papy député de la Martinique, lequel a succombé à Versailles, au mois de Janvier. En dehors de ce qu'en ont appris les journaux, nous n'avons pu avoir nul détail particulier sur ses derniers moments. Mais les dispositions sincèrement religieuses qui l'ont animé dans la seconde partie de sa vie, nous donnent tout lieu de penser qu'il aura eu une fin des plus chrétiennes et même des plus édifiantes.

M<sup>r</sup> Porry-Papy était un des hommes qui avaient joué un rôle marquant à la Martinique lors des événements de 1848 et de l'émancipation des esclaves. Dans cette première période de sa carrière politique, il s'était entièrement jeté dans les théories abolitionnistes et révolutionnaires d'alors. Au Morne-Rouge où il se trouva plus tard en relations avec le P. Dufrien, notre confrère, dont on n'a pas oublié le zèle ardent et le fructueux apostolat, parvint à le convertir, et bientôt M. Papy devint un pratiquant sincère. Jusqu'à sa mort il a persévéré dans l'accomplissement fidèle de ses devoirs, allant même jusqu'à une édifiante piété. A Versailles

en effet, malgré le triste milieu où le plaçaient ses opinions politiques, il faisait la St<sup>e</sup> Communion chaque dimanche et quelque fois aussi dans la semaine.

A la chambre, il siégeait à la gauche; car il était resté, malgré sa conversion, républicain obstiné. Il s'était cependant pour les questions religieuses, séparé de ses collègues anticristiens et voté avec la droite.

Une souscription a été faite après sa mort en faveur de sa belle fille qu'il entretenait à l'aide de ses appointements de député. Elle a tout de suite réalisé près d'une dizaine de mille francs.

### Clé de N. D. de la Délivrande.

Avril 1873 - Janv. 74

1. P. Picarda. — 2<sup>ème</sup> anniversaire du sacre de M<sup>gr</sup> Fava. 2. Maison des vieillards.

— 1. Le P. Picarda a été appelé à remplacer au Morne-Rouge le P. Richaume après le départ de ce dernier pour la Guadeloupe.

— « Pour nous donner un nouveau témoignage de son attachement à la Cong<sup>e</sup> M<sup>gr</sup> Fava, s'écrit le P. Grasser en date du 27 juillet, a voulu célébrer au Morne-Rouge le second anniversaire de son sacre. Nous avons tâché de donner à cette petite fête tout le charme et toute la solennité qu'elle comportait. Aussi sa Grandeur en a été bien vivement touchée. Elle aura compris que ses plus affectueux amis ce sont les Pères. (Lett. du 27 juillet 73)

— 2. « Le jour du Patronage de la St<sup>e</sup> Tréger, M<sup>gr</sup> a béni au Morne-Rouge une nouvelle maison destinée à servir d'asile aux pauvres vieillards et confiée aux soins de N. D. de la Délivrande.

Ces pieuses religieuses depuis leur établissement au Morne-Rouge en 1868, (Bull. I. VII. p. 317) ont vu peu à peu s'étendre leur petite communauté, grâce aux bénédictions d'en-haut. En 1872, elles avaient pu établir à St-Pierre, tout près de l'évêché, une œuvre dans le genre de celle du Morne-Rouge pour catéchiser plus particulièrement les personnes âgées d'entre les pauvres. M<sup>gr</sup> Fava, dès le début, avait pris

cette Clé et cette œuvre sous sa protection des plus bienveillantes, et M<sup>rs</sup>. l'abbé Méresse, son neveu et son secrétaire, fut donné aux Sœurs par aumônier. Le 29 mai, sa Grandeur a ben<sup>i</sup> avec solennité la chapelle de l'établissement nouveau, qui a reçu le nom de Providence. Cet établissement du reste s'est élevé sur un terrain que la fabrique de la Cathédrale et M<sup>gr</sup>. Fava ont cédé exprès pour favoriser une œuvre qui doit être avant tout celle de l'instruction catéchistique des pauvres. (Bull. relig. de la Mart<sup>iq</sup> 5 juin 73)

### Clé de Fort-de-France.

Sept. 1873 - Juin 74.

1. M. Le Cornu, curé. - 2. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>e</sup>. - Fin d'année. - 3. maladie du F. André, arrivée du F. Norbert et du P. Tranquilli. - 4. Rapports avec l'administ<sup>r</sup>. - Le Gouver<sup>r</sup> M. Cloné.

— 1. « Le remplaçant de M<sup>gr</sup>. Blanger à la cure de Fort-de-France, écrit le P. Brunetti, a été M. l'abbé Le Cornu, auparavant curé du Samentin. Le 10 juillet a eu lieu son installation, à laquelle nous avons assisté, ainsi qu'au dîner. La cérémonie a été très-belle, l'église était comble. Le nouveau curé, que je connais bien, a été plein d'égards pour nous; c'est un prêtre pieux, zélé et de plus très-instruit. Je pense que nos rapports resteront toujours excellents. » (Sept. 10 juill. 73)

— 2. « Le 30 août, a eu lieu notre 1<sup>ère</sup> Communion d'enfants, présidée par M<sup>gr</sup>. Fava. Le Bulletin religieux de la Martinique en a donné un compte rendu (1). » (Sept. 21 sept. 73)

« Le 13 novembre ont commencé les examens de fin d'année, et le 17 s'ouvraient les vacances. Il n'y a pas eu cette fois de solennité pour la distribution des prix. » (Sept. 12 nov. 73)

— 3. Le F. André attaché à la Clé depuis son arrivée à la Martinique a été assez longtemps et assez sérieusement malade, d'une affection du foie. Pour lui assurer de meilleurs soins, le P. Brunetti l'a fait entrer pour quelque temps à l'hôpital. L'arrivée du F. Norbert permit de le soulager pour

(1) Mais il n'a pas été envoyé à la Maison-Mère.

ses fonctions. (Vell. P. Graner 1er 3 oct. 1873) C'est en effet dans la Cité de Fort-de-France qu'a été placé le P. Norbert, ainsi que le P. Tranquille.

— 4. « Nous avons vu s'éloigner de la Martinique, écrit le P. Brunetti, deux de nos dévoués amis de l'administration : M. Trillard, Directeur de l'Intérieur, nommé Inspecteur-général pour les colonies, et M. Moichaud, secrétaire archiviste, envoyé comme Ordonnateur à St-Pierre et Miquelon le remplaçant de M. Trillard. M. le Comte de St-Palle, ancien sous-Préfet en France, est un chrétien pratiquant, je n'ai pas eu encore de relations avec lui.

« Quant à notre Gouverneur, le Contre-amiral Cloué, mes rapports qui avaient été très-bons jusqu'ici, sont devenus plus intimes. Sa maison de campagne est toute voisine du collège, et depuis quelque temps, obligé de garder le lit à cause d'un mal de jambe, il semble désirer que j'aie plus souvent l'un faire visite. « Mon voisin me néglige, » dit-il, quand je reste quelques jours sans aller le voir. Il n'a pas le bonheur de pratiquer, mais la grâce le travaille en ce moment. Il disait une fois au médecin, qui lui faisait comprendre que son état n'était pas satisfaisant. « alors il faut aller chercher le P. Brunetti. » Plaise à Dieu qu'il se rende bientôt à l'appel de la grâce ; c'est un brave et loyal marin, et son retour à Dieu sera une belle conquête. Il nous a témoigné récemment encore sa bienveillance, en mettant à notre disposition un atelier pris au dépôt des immigrants indiens, pour travailler à un nouveau chemin que nous faisons faire. » (Vell. 8 sept. 73)

## Cité de la Basse-Terre

Août 1873 - Janv 74.

1. Maladies des P. P. Ray, Guilloux etc. — 2. Arrivée. Départs. — 3. M. M. Granier et Ricombe Séjour de M. Blauger à la Maison-Mère. Son arrivée. — 4. Nouveau député, M. Germain Casso. M. Bloucourt ex-Communard.

— 1. Nous n'avons aucun Bulletin de la Cité de la Basse-Terre, et la correspondance elle-même ne signale que la maladie de quelques-uns de nos confrères

Le P. Ray, toujours plus ou moins souffrant, a dû à plusieurs



reprises quitter son ministère auprès des enfants du pensionnat des Sœurs de St-Joseph, pour se faire soigner à l'hôpital. Il en est sorti une dernière fois, le 3 nov., et depuis, heureusement, sa santé a paru reprendre.

Pour remplacer le P. Ray, le P. Guilleux a dû se charger seul de la première communion du pensionnat des Sœurs de St-Joseph, à Versailles. Ce surcroît de travail l'a beaucoup fatigué, et il a dû garder le lit pendant environ une quinzaine de jours.

Le P. Degressol, arrivé à la Guadeloupe dans une saison peu propice, a eu lui-même une fièvre bilieuse, dégénérée bientôt après en fièvre typhoïde, assez bénigne fort heureusement.

— 2. Selon l'obédience reçue de la Maison-Mère, les P. P. Coquet et Kerambun se sont embarqués pour Cayenne sur le paquebot du 7 déc.

A la même date, M. Julien scolastique, quittait aussi la colonie pour rentrer en France.

Auparavant, le 26 oct., étaient arrivés à la Guadeloupe le P. Frinault et le F. Noël. Le P. Frinault a pu être alors très-utilement employé pour le remplacement du P. Degressol.

Le P. Viallon est arrivé dans la 1<sup>re</sup> moitié de novembre.

— 3. En même temps que le P. Frinault, M. l'abbé Gravier, ancien vic. g<sup>al</sup> de M<sup>gr</sup> Reyne et curé de la Cathédrale à la Basse-Terre, rentrait dans la colonie. Comme nous avons eu occasion de le dire ailleurs, M<sup>gr</sup> Blanger l'a confirmé dans ses fonctions de Vicaire général.

Déjà par lettre du 15 sept., M<sup>gr</sup> Blanger avait conféré le titre de Vicaire g<sup>al</sup> à M. l'abbé Sacombe, administrateur du diocèse pendant la vacance, et lui avait mandé de prendre possession en son nom du siège de la Basse-Terre. C'est le 6 oct. que s'est accompli au Chef-lieu cette cérémonie, à laquelle le clergé et les fidèles de la ville avaient été invités. (Lett. Cur. M. Sacombe 6 oct. 73)

— Nous avons annoncé le départ de M<sup>gr</sup> Blanger, le 7 déc. de St-Nazaire. Tout le temps de son séjour à la Maison-Mère, Monseigneur a paru se plaire au milieu de nous. « Il fait bon, nous disait-il, en nous quittant, passer quelque temps dans une C<sup>te</sup> religieuse. On y apprend la vie régulière, qu'il est pour ainsi dire impossible de suivre avec

les exigences du service religieux des paroisses. Je tiendrais à ce que mes prêtres, venant à Paris, descendent au séminaire : ce séjour leur profiterait, et ils seront mieux ici que dans les hôtels.»

Mgr Blanger a, comme tous les autres évêques des colonies, constitué notre C. R. Père son délégué officiel auprès du Gouvernement en qualité de vicaire général de la Guadeloupe. Par lettre du 6 oct. Sa Grandeur a elle-même notifié au Ministre cette délégation. (Lett. 6 oct. 73)

Nous n'avons pas encore de détails sur la cérémonie de réception de Mgr Blanger à la Guadeloupe. Une courte lettre du Prélat, datée de la Basse-Terre le 28 déc., nous apprend seule son arrivée dans son diocèse. « Je suis arrivé, dit-il, très-heureusement, après 13 jours de traversée jusqu'à Fort-de-France. Le Bon Dieu m'a protégé; me voilà dans mon nouveau diocèse comme si j'y avais toujours été. Reste le bien à y faire. » (Lett. 28 déc. 73.)

— 4. Un des deux députés de la Guadeloupe, M. Rollin, ayant donné sa démission, il a été pourvu, le dimanche 5 oct. à son remplacement à l'assemblée nationale. M. Germain Cassé, ultra-républicain, a été, au second tour de scrutin, élu par 6,063 voix contre 1,529 données à M. Imbert, autre candidat rouge. (Univers 1<sup>er</sup> nov. 73) Les compétitions étaient nombreuses, paraît-il, et M. Paul de Cassagnac, érudit de la Guadeloupe, si connu dans la presse française; a vu, mais sans succès, sa candidature portée par ses amis. (Voir sa lettre dans les Antilles du 13 déc. 73)

Le public vient aussi d'être édifié au sujet de l'autre député de la Guadeloupe, M. Meteil-Blancourt. Ce ci-devant commandant sans attendre le vote de l'Assemblée; s'est hâté de passer la frontière, sur la demande de poursuite adressée contre lui à la chambre, par le Ministre de la Guerre, le 6 fév., pour fait de participation à l'insurrection du 18 mars et aux attentats de la commune. — Le choix de tels hommes par les pauvres noirs trompés et séduits, n'est-il pas la meilleure condamnation, au moins dans les pays d'outre-mer, de l'institution du suffrage universel!

## Trinidad.

## Cité de Port-d'Espagne.

Août 1873 - Janv. 74

1. Voyage et retour du P. Corbet. — 2. Mort du P. Bonjean. — 3. Filles religieuses —  
4. Changement d'air aux îlets. — 5. Vœux perpétuels. — 6. Chapelle en fer autorisée.

— 1. Le P. Corbet, dont le dernier Bulletin de la Trinidad (p. 559) annonçait le retour en France, s'est bien trouvé des eaux de Contrexeville. Sans être radicalement guéri, il a pu cependant constater dans son état une amélioration très-sensible. Il a en outre utilisé son séjour en France en prêchant à Cluny la retraite des Sœurs de St-Joseph, réunies là en nombre considérable.

Le 7 novembre, notre Confrère s'embarquait à St-Nazaire pour la Trinidad, et le 24 du même mois il arrivait à Port-d'Espagne. L'extrait suivant d'une lettre particulière donne l'idée du bonheur que tous : membres de la Cité, élèves et parents eurent de le revoir. « Jamais nous n'avons eu fête semblable à celle que le collège a préparée pour le retour du P. Supérieur. C'était une réception princière, où l'amour savait s'allier au respect et à une sorte de vénération. Fleurs, bannières et oriflammes de toutes sortes, faisaient voir à tous que la joie débordait du cœur des maîtres et des élèves qui, pendant près de deux heures sont restés, comme en bataille rangée à l'entrée du collège, épiaient le moment où l'on apercevrait l'heureuse voiture. Le soir, il y a eu un feu d'artifice qui a duré une heure. Les pères de famille ont même lancé un ballon pour mieux faire voir à toute la ville jusqu'où allait leur joie. » (Lett. 26 nov. 73)

— 2. En quittant Paris, le P. Corbet emmenait avec lui le P. Power, qui venait de recevoir pour la Trinidad sa nouvelle obédience. A Port-de-France, il a pris aussi le P. Bonjean, auquel le C. R. Père avait permis de se rendre à Port-d'Espagne.

Nous avons annoncé au précédent Bulletin la mort de ce pieux confrère. Voici ce que le P. Corbet écrit de son état pendant le temps qu'il a vécu auprès de lui à la Trinidad, ainsi que de ses derniers moments.

« Tout le temps que ce cher Père a passé ici et jusqu'à sa mort,

il était au comble de la joie, et de plus se portait bien et semblait se fortifier de jour en jour. Chaque matin, pour ainsi dire, il venait me dire qu'il croyait pouvoir bientôt travailler de nouveau, puisqu'il se sentait très-bien. J'étais vraiment tout heureux de l'avoir amené ici. Il suivait tous les exercices de la Clé, mangeait bien et dormait bien. Tout en était à ce point, mardi 16 déc. où nous avions dîné à 11 h. pour nous rendre à midi chez les Sœurs et assister à la distribution des prix du Pensionnat. Le P. Boujean a dîné avec nous comme à son ordinaire, et après le repas il était gai et content, comme d'habitude. Il alla chercher son manteau et son chapeau pour venir avec nous au couvent. Pour moi, j'avais pris un peu les devants avec un autre Père, et le P. Boujean venait avec le P. Browne. A la porte du couvent, (et pour arriver là il n'y avait qu'à traverser la rue à traverser) le P. Boujean a toussé un peu, puis a craché un peu de sang. Le P. Browne fait signe au Fr. Régis, celui-ci engage le P. Boujean à ne pas entrer, mais à rentrer avec lui au collège. Ils veulent s'en retourner, mais aussitôt c'est un vomissement de sang qui prend le pauvre Père. Au même moment arrive le Docteur de Verteuil, notre médecin, qui allait aussi à la Distribution des prix. Voyant ce vomissement de sang qui étouffe le P. Boujean, le Docteur aide à le conduire dans la chambre de la S<sup>te</sup> portière, à côté de la porte d'entrée. On m'avertit aussitôt, j'accours. Hélas! c'est pour recevoir son dernier soupir!!! En même temps que moi est arrivé le P. Prieur des Dominicains qui se rendait à la Distribution des prix. Par un bonheur spécial, il avait sur lui les S<sup>tes</sup> huiles; et pendant que moi je donnais au cher Père mourant l'absolution sous condition, le P. Prieur lui donnait l'Extrême-Onction. Il a pu faire toutes les onctions et ce n'est qu'après la dernière, que le P. Boujean a rendu son âme à Dieu. Tout cela, depuis la petite toux jusqu'à la mort, n'a pas duré 10 minutes. Et cependant, ô miséricorde et Bénédiction de Dieu! le cher P. Boujean a reçu l'absolution, l'extrême-onction, l'Indulgence in articulo mortis, a été assisté de six prêtres et du médecin. Il s'était confessé l'avant veille, et il a dit la S<sup>te</sup> messe le matin même du jour de sa mort.

La Distribution des prix des Sœurs a été, comme on le pense, très-troublée par la nouvelle de cette mort subite. Le lendemain se fit l'enterrement au milieu d'un grand concours de monde. J'ai chanté la messe et M. Yvon n'a fait l'abrouté. Quatre Pères Dominicains ont assisté au service et sont allés jusqu'au cimetière! Le 20<sup>e</sup> de Verteuil explique cette mort subite par un apoplexie pulmonaire!

Le P. Boujean était un protestataire condamné depuis longtemps. Lui-même ne se faisait pas illusion sur son état: il m'a dit qu'à la Martinique, le médecin pensait que cela pourrait aller loin, comme aussi cela pourrait aller vite.

Il laisse ici dans la Clé la plus brillante impression. Tout le monde l'aimait beaucoup. Il était pur et simple en tout, pas difficile ni exigeant. Depuis son arrivée dans la Clé, il a dit la messe tous les jours jusqu'à celui de sa mort. (V. 26 déc. 73)

— 3. Le lendemain de la mort du P. Bonjean, s'ouvrait la retraite annuelle des membres de la C<sup>te</sup>. A l'issue des exercices, le P. Conyngham et les P. Et. Isidore et Régis ont émis leurs vœux perpétuels entre les mains du P. Corbet, autorisé spécialement à les recevoir par le C. R. Père. (lett. 26 déc. 73)

— 4. Sur l'invitation des Pères Dominicains, le P. Muller a prêché, cette année, à la Ste Dominique à la cathédrale. Malgré une indisposition qui le prit peu avant la fête, il réussit à la satisfaction de tous.

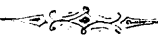
Le jour de la fête du St Cœur de Marie, les Pères Dominicains ont en retour, chanté la messe et fait une instruction le soir avant le salut. (lett. 26 août 73)

Pour le 8 déc. fête patronale du collège, Mgr l'Archevêque de Caracas a officié pontificalement. Au dîner Mgr l'Archevêque de Port d'Espagne et plusieurs Dominicains avaient répondu à l'invitation du P. Supérieur.

— Dans les mois de juillet et d'août, les membres de la C<sup>te</sup> de Port d'Espagne ont été assez péniblement éprouvés par différentes indispositions. Aussi sur l'avis des médecins, le P. Maxcot, qui remplaçait le P. Corbet dans la direction de la C<sup>te</sup>, a pensé qu'un changement d'air pendant les petites vacances de déc. serait bien profitable aux sants. Une maison lui était offerte gratuitement aux îles, distantes de Port d'Espagne de trois lieues. On a pourvu aux approvisionnements pour le temps du séjour, avisé aux moyens de dire la Ste messe dans cette maison et d'y remplir aussi fidèlement que possible les exercices de la vie religieuse; de sorte qu'on a eu la facilité de passer dans ces îles et en de bonnes conditions à tous les points de vue, la majeure partie des ces petites vacances, lesquelles ont fini le 15 sept. (lett. 9 oct. 73)

— 5. Nous avons parlé d'un projet de chapelle pour l'établissement. Le C. R. Père a autorisé le 1<sup>er</sup> nov. cette construction sur un devis de 30,000<sup>fr</sup>. On s'est arrêté à l'idée d'une chapelle en fer. Les pièces sont en chemin préparées à Paris; il n'y aura qu'à les monter une fois arrivées à Port d'Espagne. Du reste les fabricants doivent donner à la Maison-Mère, dans la cour du séminaire, un spécimen du genre, en faisant une première fois le montage de cette chapelle. Nos confrères des missions,

en passage à Paris, pourvoient faire leur profit de cette quasi invention et l'utiliser-peut-être à leur-tour.



## Guyane.

### Ct<sup>e</sup> de Cayenne.

Sept 73 - Jan 74.

1. Fièvre jaune cessée. — 2. Ministère à Cayenne. Examens. Distrib. des prix.  
Discours du P. Smonet. — 3. Retraite. Vœux du P. Toumepuy. — 4. Convois de Mana Maroni.  
— 5. P. Delpuech au Canal-Torcy. — 6. P. Le Stat au Maroni, avec P. P. Coquet et Héram-  
brun. — 7. Desserte des pointonniers. Départ des Jésuites.

— 1. « La fièvre jaune, écrivait le P. Smonet en date du 29 sept. paraît décidément nous avoir quittés. Ses quarantaines sont levées depuis 4 ou 5 jours. En juillet, l'épidémie avait eu une recrudescence. Elle mourait régulièrement plusieurs soldats par semaine. Une quinzaine d'Arabes déportés avaient aussi succombé à cette fièvre.

« Vers cette époque, le médecin craignit un moment que le P. Secombe n'en fût également atteint; mais heureusement ce n'était chez ce confrère qu'une fièvre occasionnée par les fatigues, au début de son ministère à Cayenne. — Vers la fin de sept., on eut la même appréhension pour le P. Delpuech, et il fut transporté à l'hôpital afin d'être mieux soigné. — « Mais, ajoute le P. Delpuech lui-même, cette fièvre opiniâtre qui pendant près de quatre jours n'a voulu céder devant aucun traitement, a dû lâcher prise quand j'en ai pris quelques gouttes de l'eau de M. D. de Sévères. Peu de jours après, j'ai pu reprendre mon service comme à l'ordinaire. » (Bull. 1<sup>er</sup> nov. 73)

— 2. Le 3 août avaient lieu à Cayenne la 1<sup>re</sup> Communion et la Confirmation de 400 enfants. Celles des personnes âgées furent renvoyées jusqu'au mois de septembre. M. Guignon, novice, prêcha la retraite préparatoire à la première de ces cérémonies.

« Les examens des élèves des divers établissements de Cayenne, dit le P. P. Smonet, ont eu lieu du 8 au 14 sept. Les séances étaient de 7 heures par jour, et je me suis fait un devoir d'y assister tout le temps,

sauf le premier jour où j'en ai été empêché. Les membres de la Commission d'examen avaient été nommés par le Gouverneur. Ceux-ci se sont montrés plus bienveillants que l'an passé, et du reste les résultats ont été aussi plus satisfaisants que l'année dernière. » (Lett. 29 sept. 73)

À la distribution des prix du pensionnat des Sœurs, le R. P. Préfet a prononcé un discours des plus goûtés, dans lequel il a fait ressortir les qualités de la jeune fille vraiment chrétienne, en montrant dans la délicatesse et la pureté de conscience, comme la source féconde de la délicatesse même du sentiment, de l'affection et du dévouement (voir le Moniteur de la Guyane du 20 sept. 73)

— 3. Peu de jours après nos confrères se sont réunis pour leur retraite annuelle (du 21 au 27 sept.) Tous y ont pris part à l'exception du P. Ledhuy, alors occupé au Canal-Corcy.

Plus tard, le P. Pommepeuy a renouvelé ses vœux pour 5 ans entre les mains du R. P. Simonet, (15 déc. 1873).

— 4. Voici quelques détails sur les tournées de confirmation du R. P. Préfet, et le ministère opéré en dehors de Cayenne.

Le 8 sept. il donnait la confirmation à Comnegrande. Déjà dans le courant de juillet, il avait fait une tournée à Tracoubo, Simmarary, Kowou. Plus tard il est allé à Mana administrer également la confirmation et donner la retraite aux Sœurs de St-Joseph.

« Parti le 2 juillet de Cayenne; j'écrivais, en compagnie du P. Kræmer, je suis rentré le 23 du même mois. J'ai prêché moi-même la retraite dans toutes les trois paroisses; et j'ai donné la confirmation. Plus de 140 personnes, des hommes pour la plupart, en retard pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, se sont confessés. Tous n'ont pu, à cause de leur vie jusque-là scandaleuse, communier immédiatement. Partout cependant il y a eu un nombre satisfaisant de communions. Parmi ceux que j'ai confirmés à Tracoubo, j'ai eu le bonheur de compter un vieux bordelais, naïguère encore protestant enragé, et admis depuis à faire sa 1<sup>ère</sup> communion. » (Lett. 30 juill. 73)

« Ayant encore avec moi le P. Kræmer, je me rendis à Mana le 7 novembre. Deux mois auparavant (8 sept.) les bonnes religieuses de St-Joseph y avaient perdu la Mère Isabelle, leur supérieure locale. Elles sont à Mana et à l'Accarouany une quinzaine environ. Bien pénible est leur position depuis le départ de nos Tères de Mana, car elles se voient plus ou moins délaissées pour les secours religieux. C'est ainsi que cette bonne supérieure n'a pu être assistée d'un prêtre à ses derniers

moments, l'ecclésiastique qui desservait la localité se trouvant alors en changement d'air au Maroni. Ce n'eût été pour elle qu'une consolation et non un besoin; car c'était une 3<sup>e</sup> âme; mais c'est une consolation à laquelle elle attachait le plus grand prix. Et si je ne me trompe, elle avait plus de 50 années de colonie, ce qui donne bien l'idée des mérites, dont elle allait recevoir la récompense auprès de Dieu. Elle est remplacée, comme supérieure par la M<sup>lle</sup> Séphora

La retraite que je leur ai prêchée leur a apporté de grandes consolations. Elle aura aussi ses fruits, car toutes les âmes étaient pleines de bonnes volontés

Pendant que je donnais ces exercices aux sœurs, le P. Kræmer a confessé presque toute la paroisse.

La veille du jour de la confirmation, à minuit, une immense charité m'éveille en surdaut. Les dépendances du presbytère étaient en flammes, et le presbytère qui n'est que le prolongement de l'église était grandement menacé: un espace de 2 mètres seulement le séparant de ces dépendances. Chose vraiment étonnante et que nous avons regardée comme une espèce de miracle, les arbres aux environs de ce foyer d'incendie ont pris feu, et bien que la flamme ait l'éché les cloisons du presbytère, elles n'ont même pas été noircies. Si elle eût gagné le presbytère, c'en était fait de l'église, de l'établissement des sœurs, et d'une bonne partie du village de Mana. La perte pour les sœurs a été de 7 à 8 mille francs. Le lendemain, la cérémonie s'est faite, comme si de rien n'était. (Lett. 1<sup>er</sup> janv. 74)

Tout étant fini à Mana, je me rendis aux pénitenciers du Maroni, où j'arrivai le 21 nov. Je me proposais de repartir le 25 pour être à Cayenne le 26 ou le 27 au plus tard. Mais le vapeur qui devait me prendre dut aller au secours d'un navire échoué sur les plages d'Tracoubo. Force me fut de m'embarquer alors sur une goélette de l'Etat, laquelle ne me reposa à Cayenne que le 13 décembre. (Lett. 1<sup>er</sup> janv. 74.)

5. Quant au ministère de nos autres confrères, les détails nous manquent pour en parler. Voici seulement un extrait d'une lettre du P. Delpuech au T. R. Père sur ses petits travaux apostoliques pendant son séjour dans un des quartiers de la colonie: « Vous n'ignorez pas, mon T. R. Père, dit-il agréablement, qu'après avoir été vicain à Cayenne, j'ai monté en grâce, de sorte que me voilà, du moins présentement, curé de la paroisse du Canal Corey, distante du chef-lieu d'environ 15 kilom. J'ai là environ 500 âmes à conduire dans les voies du salut. Cette population est réunie sur deux grandes habitations sucrières éloignées de l'église d'environ 2 kilom. Cette agglomération de travailleurs n'est guère profitable aux âmes. Cependant de temps en temps des personnes éloignées de Dieu reviennent à Lui. Dernièrement



encore j'ai eu le bonheur de voir le contre-maître de la principale habitation régulariser sa position, à la grande édification et surtout à la grande surprise de tout le monde.

« Au nombre de mes paroissiens se trouvent beau coup de coolis immigrants de l'Inde. Ces pauvres gens ne sont pas moins intéressants que les noirs. Leur esprit vif et leurs mœurs douces les rendent vraiment dignes de soins particuliers. Malheureusement, par un usage immodéré de boissons alcooliques, ils en viennent jusqu'à se plonger dans une sorte d'abrutissement et perdent ainsi tout sentiment religieux. Aussi dois-je avouer que parmi eux mon ministère a été jusqu'ici très-peu fructueux. » (Lett. 31 juill. 73.)

— Plus tard le P. Lédhui a été envoyé au Canal-Corcy pour diriger les travaux de réparation de l'église et du presbytère tout en desservant la paroisse. Sur la fin de l'année, ce cher Père a eu une attaque d'apoplexie sévère, mais il a heureusement échappé au danger.

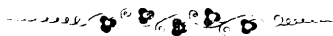
— 6. Quelque temps après son retour du Maroni le 1<sup>er</sup> janv. 1874, le R. P. Émonet recevait les P. P. Kérambrun et Coquet, dont nous avons annoncé le départ pour Cayenne, au bulletin de la Guadeloupe.

Déjà à la fin d'octobre était rentré dans la colonie le P. Lestrat. Ce cher Père avait profité de son séjour en France pour aller en pèlerinage à N. D. de Lourdes, où l'attirait un sentiment de douce confiance en Marie-Immaculée. Il vit bientôt ses forces revenir suffisamment pour lui permettre de reprendre le chemin de sa chère mission. A Cayenne vû il débarquait après une bonne traversée, sa santé a paru reprendre; et le R. P. Émonet a pu lui confier, le 20 décembre, l'aumônerie d'un des pénitenciers du Maroni. Il se réservait de lui adjoindre (ce qu'il a fait sans doute maintenant) les P. P. Coquet et Kérambrun, aussitôt après leur arrivée de la Guadeloupe.

— 7. Ainsi que les choses avaient été convenues avec les R. R. P. P. Jésuites, ils n'ont quitté les pénitenciers de la Guyane qu'au fur et à mesure qu'on a été à même de les remplacer. Outre les P. P. Lestrat, Coquet et Kérambrun envoyés au Maroni, pour les trois pénitenciers de St-Laurent, de St-Maurice et de St-Pierre, le R. P. Émonet a pu charger M. Quignon de celui de l'Île-la-Mère et le P. Lecomte de celui de terre

à Cayenne même. Deux autres, celui de l'île royale et celui de St-Joseph aux îles du Salut, ont été confiés aussi à M. l'abbé Robert, prêtre séculier du clergé de la Guyane. (Lett. 1<sup>er</sup> janv. 74.)

En janvier, il ne restait à Cayenne que trois Pères Jésuites, et ils devaient le 1<sup>er</sup> février, s'embarquer pour la mission d'Haïti, que le R. P. de Monfort avait été à cet effet visiter au mois de septembre.



## Nouvelles récentes des C<sup>ies</sup>.

— Aujourd'hui 17-fév., le P. Eschbach quitte Paris, avec le C<sup>ie</sup> Donat pour commencer l'installation de la nouvelle maison de St-Joseph de Beauvais.

— L'affaire de l'approbation des Frères, envoyée au Conseil d'Etat le 2-fév., sous la protection de la St<sup>e</sup> Trierge et de notre V<sup>er</sup> Père, a été examinée par la section compétente, le 10 de ce mois, jour-anniversaire de l'élection du C. R. Père. Les six mem. bres ont tous voté pour, un seulement s'est abstenue, non comme opposé, mais parcequ'il ne se rendait pas assez compte de l'affaire. Reste encore la décision du Conseil d'Etat en assemblée générale. Mais nous avons tout espoir qu'elle sera également favorable.

---

Les C<sup>ies</sup> de France sont priées d'envoyer leur Bulletin à la Maison-Mère pour le 15 mars au plus tard.

# Bulletin Général.

## Actes administratifs.

Décrets relatifs à la fondation de nouvelles maisons aux Etats-Unis, et à leur organisation. (Déc. du 16 nov. 1873 et du 17 mars 1874)

Comme on l'a vu précédemment, (Bull. N<sup>o</sup> 90, p. 681), à mesure que se poursuivaient les actes du Gouvernement prussien contre nos Eglises de Marienstädt et de Marienthal, la Maison-Mère se préoccupait du soin de rechercher si la Providence ne nous présenterait pas ailleurs quelque œuvre à accepter au lieu et place de celles dont nous étions dépossédés en Allemagne. Il convenait, en effet, de ne pas laisser, par le fait de la suppression de deux Eglises, la Cong<sup>g</sup> en quelque sorte s'amoinvrir et ses sources de recrutement diminuer. Il nous restait d'ailleurs de ces Communautés un personnel de Frères assez nombreux, et dont plusieurs, pour diverses raisons, pouvaient difficilement être placés dans nos maisons de France ou dans celles des missions et des colonies.

Le C. R. Père fit donc rechercher si l'on ne trouverait pas dans les pays avoisinant l'Allemagne, en Belgique, en Hollande ou en Autriche, un établissement pouvant répondre à notre but. Mais toutes les démarches demeurèrent infructueuses.

Toute voie paraissant se fermer de ce côté, les pensées se tournèrent vers le Nouveau-Monde. En dehors du territoire germanique, rien en effet, ne pouvait mieux convenir pour remplacer les établissements de Marienstädt et de Marienthal, qu'une œuvre en Amérique, dans l'une de ces provinces où affluent tout particulièrement les émigrants de l'Allemagne. Or, le diocèse de Cincinnati, où étaient déjà nos Frères, remplissait mieux que tout autre

cette première condition. Et en outre, la Providence sembleroit, par un ensemble de circonstances, y appeler aussi nos confrères exilés par la Prusse.

La nouvelle C<sup>te</sup>, fondée l'an dernier aux Etats-Unis, avoit reçu, avec le nom spirituel d'une partie de la ville de Liguia, la desserte de la paroisse de St-Remy à Russia, distante de 11 lieues environ, et celle de plusieurs autres points du même côté. Mais l'éloignement du centre principal rendoit cette desserte difficile, en hiver surtout, et nos Pères demandoient avec instances l'autorisation pour ceux d'entre eux de s'établir à St-Remy ou Russia. C'étoit là, d'ailleurs, on se le rappelle, que les P. P. Ott et Schwab s'étoient d'abord fixés avant que M<sup>r</sup> Parcell nous eût confié la paroisse de Liguia. Et cette nouvelle résidence ne demandoit aucune augmentation de personnel.

Mais à peu de distance de St-Remy et à 28 kilom. environ de Liguia, on nous offroit encore une autre paroisse assez importante et qui pouvoit présenter pour nos œuvres de grands avantages, en complétant le district qui nous étoit confié à desservir. C'étoit la paroisse de Balin. Le vénérable ecclésiastique, qui en étoit chargé, M. l'abbé Meunier, desiroit depuis longtemps contribuer à la fondation d'une C<sup>te</sup> religieuse. Les bonnes relations qu'il eut bientôt avec nos Pères, son titre de Missionnaire du St-Sacrament de Marie le déterminent à s'adresser à eux, et M<sup>r</sup> l'archevêque de Cincinnati voulut bien lui-même donner à ce projet toute son approbation.

Cette œuvre étoit destinée à remplacer avantageusement celle que nous avions à Marienhal. Mais cependant, en dehors de cet établissement destiné à l'exercice du St-ministère, il nous en falloit un autre pouvant servir de maison de formation, comme l'étoit celle de Marienstadt en Allemagne. La Providence ici encore avoit elle-même tout disposé à l'avance.

à 6 kilomètres environ de Liguia, les M<sup>rs</sup> Maronites avoient acquis précédemment dans l'endroit une propriété convenable, mais qui n'avoit pu servir à leur premier dessein, à cause de son éloignement de leur établissement principal. C'est une propriété de 50 hectares, connue sous le nom de ferme de Pontue, et desservie par une station

de chemin de fer, située à 1 kil. et demi. Les Marianites nous la proposaient à des conditions exceptionnellement avantageuses; et M. l'abbé Meyer s'offrait lui-même à fournir une grande partie du prix d'acquisition.

En dehors des raisons exposées plus haut, deux motifs principaux militaient en faveur de ces fondations nouvelles: l'opportunité d'avoir quelques missions sous des climats tempérés où l'on puisse employer les membres qui ne sont pas en état de supporter la fatigue des pays chauds, et ensuite l'utilité ou plutôt la nécessité, pour l'entretien même de nos missions, de développer la Cong. et ses sources de recrutement. À ce double point de vue, en effet, les nouveaux établissements projetés paraissent dans les meilleures conditions. Si l'état de l'Ohio, où la Providence a conduit nos Pères, est d'après l'expérience même qu'ils en ont déjà, d'un climat salubre et tempéré. Le diocèse de Cincinnati est en outre un de ceux qui renferment le plus de catholiques; et à ce titre, il offre pour le recrutement des vocations les meilleures ressources. Ainsi les Marianites, au rapport du Père Ott, ont là, à N. D. de Nazareth, un noviciat d'une centaine d'aspirants. (Bull. 10 déc 73) D'après le catalogue général des Siguoriens, la province depuis long temps la plus féconde pour eux en vocation, c'est celle de l'Amérique. (catalogue de 1859.)

Ces importantes considérations, jointes à un accord de circonstances amenées par la Providence, ont déterminé le Conseil général à accepter les nouvelles fondations proposées aux Etats-Unis, et à autoriser l'acquisition de la propriété de Pontiac. Et c'est d'après cette résolution prise dans la séance du 14 nov. 1873, que fut décidé l'envoi en Amérique des Pères et Frères dont le départ a été annoncé dans l'un des précédents Bulletins (p. 782).

Le T. R. Père attendait encore d'autres renseignements pour fixer définitivement l'organisation de ces nouvelles maisons. Voici, d'après une décision du 1<sup>er</sup> mars comment les choses sont réglées.

Une nouvelle Province de l'Institut est créée en Amérique sous le titre de Vice-Province des Etats-Unis

Elle se compose de trois C<sup>tes</sup>: la C<sup>te</sup> de Tiqua, érigée sous le titre de St-Boniface, Patron de la paroisse, et ayant comme annexe l'établissement de St-Joseph à Pontiac, la vice C<sup>te</sup> de St-Remy à Russou, et enfin celle de Berlin, dédiée au Sacré-Cœur.

— Par décret de même date, le C. R. Père a nommé: le P. Strub supérieur-vice-Provincial de ces différentes maisons et en même temps supérieur-particulier de la C<sup>te</sup> centrale de Tiqua et de la maison de St-Joseph, le P. Schwab, vice supérieur de la C<sup>te</sup> de St-Boniface à Tiqua, le P. Ott, supérieur de la maison de St-Remy, et le P. Bigot supérieur de celle du Sacré-Cœur à Berlin.

## Nouvelles générales.

### I. Lettres relatives à la fondation de la C<sup>te</sup> de Beauvais.

En nous appelant à la direction de l'Archiconfrérie de St-Joseph, Mgr l'Evêque de Beauvais a écrit au digne fondateur de l'œuvre une lettre qui témoigne de tous ses sentiments d'estime et de bienveillance pour notre Institut. M. l'abbé Clavier l'a publiée dans le N<sup>o</sup> de février du Messager de St-Joseph, en l'accompagnant de quelques lignes adressées à ses pieux associés en faveur de nos Pères.

Nous reproduisons ici ces deux lettres ainsi que la réponse du C. R. Père, comme complément naturel de l'exposé donné au dernier Bulletin au sujet de la fondation de notre nouvelle C<sup>te</sup> de Beauvais.

Lettre de Mgr l'Evêque de Beauvais  
au Directeur de l'Archiconfrérie de St-Joseph.

Beauvais, le 25 janv. 1874, fête des Évangiles de la C. St-Vierge  
et de St-Joseph.

Bien cher Directeur,

Depuis longtemps déjà, vous m'avez fait le confident d'une de vos préoccupations la plus chères, celle d'assurer l'avenir de l'Archiconfrérie en confiant sa direction, avec celle du pieux journal qui en est l'écho, à une Congrégation religieuse.

Malgré les sacrifices si pénibles que devait vous imposer cette mesure, vous l'avez appelée de tout votre cœur, vous avez sagement compris que les hommes passent, et les congrégations restent, et j'ai constaté combien vous aviez à cœur une transmission qui pût assurer une œuvre fondée au prix de tant de travaux et de dévouement.

J'aurais toute fois hésité à remettre l'Archiconfrérie de Saint Joseph en d'autres mains que les vôtres, si je ne m'y voyais forcé par les inquiétudes que me cause, depuis un certain temps, l'état de votre santé.

Après y avoir mûrement réfléchi et sollicité les lumières de Dieu par l'intercession de St. Joseph, j'ai eu devoir entrer dans vos vues, et j'appelle à la direction de l'Archiconfrérie des Prêtres respectables, appartenant à une Congr. qui rend à l'Eglise d'éminents services, la Congr. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie. Ces pieux disciples du Vénérable Père Libermann, mort en odeur de sainteté, il y a vingt ans, et dont la cause de béatification est pendante en ce moment devant la S. C. des Rites, me sont particulièrement connus. Je les ai vus à l'œuvre dans mon diocèse, où ils ont très souvent prêché des retraites avec les plus heureux fruits de bénédiction. Pendant l'année du Concile, j'ai habité avec eux au séminaire français de Rome. Et surtout j'ai pu apprécier leur piété, leur savoir et leur dévotion à St. Joseph, qui est, après la St.ierge, le Patron principal de leur Institut. Ils vont vous remplacer, mais je désire que vous demeuriez toujours attaché à l'œuvre comme membre du Conseil et Directeur honoraire. Vous resterez auprès de ces bons Pères, vous leur ferez connaître la situation de l'œuvre; vous les initierez à son esprit. Ils s'inspireront de ces pensées qui ont présidé à la fondation et au développement de l'Archiconfrérie, et vos chers associés retrouveront en eux la piété, le zèle et le dévouement dont vous avez fait preuve.

La mesure que je viens de prendre sauvegardera donc, en même temps, votre santé et les intérêts d'une Association qui m'est si chère.

Je saisis volontiers cette circonstance, cher Directeur, pour vous remercier de tout ce que vous avez fait pour étendre le nom et le culte du glorieux Epoux de Marie, du grand saint que le Vicaire de Jésus-Christ vient de donner pour Patron à l'Eglise universelle. Adressez aussi mes remerciements aux pieux zélateurs et aux infatigables zélatrices qui vous ont si puissamment secouru. N'oubliez pas non plus, je vous en prie, les dévoués collaborateurs qui vous ont donné un concours si empressé et si constant. Qu'ils reçoivent tous ici, avec vous, ma bénédiction paternelle et l'expression de mon affectueuse reconnaissance.

J'ai l'espoir qu'un peu plus tard, devenu plus libre de votre temps,

vous pouvez visiter les principaux centres affiliés de l'Archiconfrérie et visiter l'œuvre bénie que vous n'abandonnerez jamais, tout en parais-  
sant la quitter.

Recevez, cher Directeur et bien-aimé, et ils en Jésus-Christ, l'expres-  
sion de mes sentiments de père.

+ Joseph et Armand de Beauvais Nayou et Soulis

M. l'abbé Claverie aux associés de l'Archiconfrérie.

Bien chers associés,

Lorsqu'il y a vingt ans, saint Joseph répondant au vœu secret de notre  
œuvre, réunit la première séance à son Archiconfrérie, un pressentiment intime  
nous donnait l'assurance de rencontrer des cœurs dévoués qui viendraient au secours  
de notre insuffisance, en se constituant les auxiliaires de l'œuvre vers laquelle  
nous portions toutes nos aspirations. Tous avez réalisé cette attente, chers  
associés, vous qui avez secondé avec tout de zèle un pauvre prêtre sans res-  
sources et sans influence, et lui avez ouvert généreusement vos cœurs  
et vos bourses.

L'œuvre confiée à nos faibles mains, humble et timide dans ses premières  
années, mais forte de la protection de l'auguste saint dont nous voulions  
exalter les grandeurs, s'est développée moyennant votre généreux  
concours.

Cet enfant, accueilli avec tant d'amour à son berceau par votre  
dévouement, a grandi, et votre zèle a su tout voir, sans se lasser jamais,  
aux sacrifices réclamés par sa croissance.

Mais, à mesure que l'œuvre s'étendait, nous avons compris la  
nécessité de confier sa direction à des mains habiles et dévouées qui  
garantiraient son avenir et favoriseraient son expansion.

Saint Joseph répond aujourd'hui au vœu de notre élan. Notre véné-  
rable évêque, plein d'une paternelle sollicitude pour une œuvre qu'il  
regarde comme un des plus beaux fleurons de sa couronne épisco-  
pale, a daigné secourir nos vœux et accorder à notre projet l'appui  
de ses sympathies et de son autorité. Grâce à sa haute influence,  
nos ouvertures faites à la Comp. du St-Esprit et du St-Cœur-de-Marie  
ont été accueillies favorablement. Ses frères du St-Cœur-de-Marie, par-  
ticulièrement dévoués au culte de St-Joseph, ont saisi avec joie l'occasion  
de resserrer les liens qui les attachent à notre auguste saint, en se  
consacrant à la direction d'une œuvre manifestement chère à son  
cœur. En vertu d'un contrat passé avec les Frères de l'admirable Comp.,  
Monseigneur l'évêque de Beauvais les appelle dans sa ville épiscopale,  
et lui confie l'administration des œuvres des Frères châtellains et la  
direction de l'Archiconfrérie de saint Joseph.



Tous applaudirez bien chers associés, à cette transmission de notre Archeconfrérie à une Congr. religieuse qui, en recevant ses traditions de la main des mains de celui que vous avez bien voulu honorer de votre confiance, assurera son existence et lui donnera un nouveau accroissement. Nous ne nous séparerons pas pour cela de vous. Nous continuerons de nous occuper de cette association à laquelle nous avons voué notre vie, et nous serons toujours les collaborateurs et les auxiliaires dévoués des bons Pères appelés à nous succéder.

L'acte dont nous vous donnons aujourd'hui connaissance, vient réaliser un de nos vœux les plus ardents. Saint Joseph couronne ses vœux en nous donnant la consolation de remettre le drapeau béni de son Archeconfrérie à une Congr. toute dévouée à son culte en même temps qu'à celui de la Vierge Immaculée, sa très-sainte Epouse.

Il nous sera donc donné de voir cette œuvre fondée et garantie dans son avenir et dès à présent, nous entrecroyons avec confiance pour elle de nouveaux développements, sous la sage direction des fervents religieux qui puiseront au cœur même de Marie leur zèle pour la propagation du culte de saint Joseph.

Chers Associés, vous partagerez notre reconnaissance envers notre bien-aimé Saint, et vous seconderez de vos prières et de toutes vos sympathies cette fondation d'une si grande influence sur l'avenir et la durée de l'œuvre fondée par votre zèle et vos sacrifices.

La mesure importante que nous vous annonçons vient nous imposer une augmentation de charges, et ouvre une nouvelle voie à votre générosité.

La présente fondation nous a mis dans la nécessité d'acheter une maison pour servir de logement aux Pères, de l'approprier par des réparations, à sa nouvelle destination, et de la fournir d'un mobilier suffisant. Cette acquisition, avec les travaux d'aménagement, exige une somme de vingt mille francs. C'est vers vous que se tournent nos espérances, chers Associés, qui, dès le commencement de l'œuvre, vous vous en êtes constitués les meilleurs soutiens. Ah! nous savons que votre dévouement ne nous fera pas défaut. Ses circonstances, hélas! sont peu favorables; mais elles feront ressortir avec plus d'éclat votre inépuisable charité et la protection constante de St-Joseph.

Afin de vous faciliter les moyens de répondre à notre appel, nous ouvrons aujourd'hui une souscription qui pourra se répartir en quatre années, et nous vous prions de la faire connaître à toutes les âmes généreuses qui vous entourent.

Nous sollicitons en même temps, l'appui de nos confrères affiliés. Ces chers Sœurs, que l'amour de St-Joseph nous a données ne nous refuseront pas leur secours. Malgré nos besoins, nous nous sommes tou-

jeux obtenus de provoquer des quêtes au sein de nos centres affiliés. Nous le faisons au jour d'hui, pressés par l'importance de l'œuvre et par la pauvreté de notre caisse. Nos vénérés Directeurs voudront bien se faire nos interprètes en portant notre vœu à leurs pieux associés. Ils seront heureux d'aider de leur influence la réalisation d'une mesure tendant à assurer l'avenir et la prospérité de notre

Nous invitons les Directeurs de nos diverses Confréries, ainsi que nos zélés et zélatrices, à dresser une liste des personnes qui voudront bien prendre part à cette souscription, et nous les prions de nous transmettre les noms et les adresses des souscripteurs, avec l'indication de la somme qu'ils auront souscrite.

Aucun de nos nombreux Associés nous en avons la confiance, ne voudra rester étranger à notre appel. Tous, après avoir si généreusement contribué à la fondation de notre sainte Archevêché, s'empresseront à l'enver d'apporter leur pieux concours à son développement.

Joseph-Armand Clavierie.

### Lettre du T. R. Père

à M. l'abbé Clavierie Directeur de l'Archevêché.

Beauvais février 1874.

Monsieur le Directeur

M. l'Evêque de Beauvais a parlé de Grandeur a fait connaître à vos nombreux associés l'acte important par lequel il a appelé nos Evêques dans sa ville épiscopale pour leur confier la direction de l'Archevêché et l'administration du diocèse de Beauvais.

Permettez-moi, à mon tour, de solliciter une place dans votre excellent Messager de St-Joseph pour répondre à tout ce que le T. R. Père, l'Archevêque, a bien voulu dire et attendre à l'occasion de notre prochaine entrée à Beauvais.

Dès les premières ouvertures que de Grandeur a faites nous faire sentir nos sympathies ont été acquiescées à son projet. Depuis son glorieux départ nous continuons votre excellente œuvre. Nous sommes heureux de continuer parmi ses membres. Et nous avons pu constater tout le bien qu'elle produit en France et à l'étranger. Toute dévouée au culte du Vierge Marie dans notre pays a saisi avec empressement l'occasion de redonner à nos Evêques la sainte langue de la littérature. Et je suis heureux de voir, sous mon administration nos Evêques appelés à diriger une œuvre qui a reçu des marques de nombreuses et si manifestes de la bonté de ce grand saint.

Nos Evêques vont donc à Beauvais avec joie et avec une pleine confiance. Ils se complairont de tout leur pouvoir à étendre le culte de St-Joseph, et ils se feront si bien approuvés à nos yeux pour ressusciter la famille chrétienne en recevant de vos mains les traditions de cette œuvre bonne, qui doit de prescrire à elle-même à vos côtés et si les hommes qui se consacrent de la manière à l'esprit de la tradition. Et avec votre concours, votre tout-faire, nous devons de lui donner de nouveaux et de nouveaux. Avant aux pieux associés de faire et de trouveront eux les uns et les autres heureux de continuer à se faire relations et relations nous sommes accablés.

Recevez

signé Schwindenbaum - sans sig.

## II. Communications scientifiques

demandées aux missionnaires par le Ministère de  
l'Instruction publique

J'ai un arrêté du 6 janvier 1874, le nouveau Ministre de l'Instruction publique, M. de Courten, a institué une Commission spéciale de savants ayant pour but de seconder et favoriser les recherches utiles aux intérêts de la science. Sur la proposition du Directeur de la Division des sciences et lettres, M. de Maillet, cette Commission a exprimé le vœu de faire appel, dans le même but, aux Congrégations religieuses et Missionnaires. Sachant donc que nous avions plusieurs Missions importantes dans les pays d'outremer, le Ministre a adressé au T. R. Père la lettre suivante pour demander leur concours

Paris le 3 février 1874

Monsieur le Supérieur-général,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un service que peuvent rendre à mon Département les membres de votre Congrès, si dévoués non seulement aux intérêts de la religion mais encore à ceux de la science.

Dans leurs pénitentes missions dans les contrées les plus lointaines, ils recueillent de nombreux documents sur les régions où ils portent la bonne nouvelle. Je vous prie, M. le Supérieur-général, d'examiner s'il ne serait pas possible de les inviter à adresser à mon Département, soit des objets d'histoire naturelle pour nos collections les plus importantes, soit des observations astronomiques et météorologiques, soit des notes sur la philologie, la géographie, la géologie et les phénomènes physiques, soit tout autre enseignement qui leur paraîtrait offrir une utilité quelconque et qui serait toujours accueilli par moi avec reconnaissance. C'est ainsi se trouverait reprise grâce à vos efforts et aux miens, cette vieille tradition de la France qui faisait des Missionnaires catholiques les apôtres dévoués et l'avant-garde courageuse de la civilisation et de la science.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, Monsieur le Supérieur-général, que tous les frais nécessaires par les acquisitions et les envois seraient mis à la charge de mon Département.

Talacché le plus haut prix au concours que pourraient me prêter les membres de votre éminente Congrès à laquelle je m'efforce et m'efforcera toujours d'être utile dans les limites de mes attributions.

Monsieur le Supérieur-Général, l'assurance de ma  
haute considération,

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des beaux-arts  
de France

Cette demande si pleine de bienveillance ne pouvait ne pas être  
accueillie Voici la réponse du C. R. Père

Paris, le 8 février 1874.

Monsieur le Ministre,

Par une lettre du 3 de ce mois, vous me faites l'honneur d'exprimer  
le désir que les missionnaires de notre pays pussent prêter leur concours  
à votre Département pour les intérêts de la science, en même temps qu'ils  
se livrent, dans les contrées lointaines, à ceux de la religion.

Par-là, selon les intentions de votre Excellence, se trouverait ce pays  
cette ancienne tradition de la France, qui faisait des missionnaires catho-  
liques les apôtres de vous de la foi et l'avant-garde courageuse de la ci-  
vilisation et de la science.

Ce honorable concours, Monsieur le Ministre, tous nos missionnai-  
res seront heureux de vous l'apporter, dans la mesure de leurs forces.  
C'est bien que nous ayons d'abord en vue, selon la fin de notre œuvre,  
l'évangélisation et la moralisation des pays infidèles, nous demandons  
de rester pour cela indifférents aux intérêts de la science et de la véritable

civilisation, non plus qu'à tout ce qui touche à la mère-patrie.

Déjà, à des époques différentes, nos missionnaires ont entrepris divers  
travaux sur les langues indigènes des pays que nous évangélisons. Ils  
ont fait aussi ils ont adressé, soit à la Société de Géographie, soit au  
Muséum du Jardin des plantes des notes topographiques et des objets d'his-  
toire naturelle. Désormais donc, Monsieur le Ministre, je me ferai un  
véritable plaisir de transmettre à votre Département tout ce qui us  
pourront recueillir d'utile et d'intéressant.

En dehors des colonies françaises, dont le soin spirituel nous est spé-  
cialement confié, les missions que nous avons à découvrir se trouvent  
principalement en Afrique. Ce sont, sur la côte occidentale, le Sené-  
gal et la Gambie, Sierra-Léone et le Congo; puis sur  
la côte orientale du même continent, le Tanganyika avec l'île de  
Zanzibar.

Selon les occasions, j'encourage, au dans leurs recherches et leurs  
efforts, nos missionnaires et des confrères, trop bon eux, Monsieur le  
Ministre si par-là notre Congo peut acquiesce à quelque nouveau  
libre à la bienveillance dont vous voulez bien lui prêter la continuation.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,  
de Votre Excellence,  
le très-humble et très-obéissant serviteur,  
signé Schwindenhammer, Supr. général.

Cette réponse du C. R. Père indique assez à nos confrères sa pensée et ses intentions par rapport à ces sortes de communications scientifiques qui nous sont demandées. Notre but principal, celui auquel par conséquent nous devons consacrer tous nos efforts, c'est l'évangélisation et le salut des âmes. Comparativement à cette grande œuvre tout le reste ne peut être pour nous qu'une chose accessoire et secondaire.

Cependant, comme le dit le C. R. Père, nous ne devons pas pour cela rester indifférents aux intérêts de la science; et rien n'empêche de s'en occuper dans une certaine mesure, selon que l'occasion s'en présente et que les circonstances le permettent, comme l'ont fait déjà et le font encore quelques-uns de nos confrères. Et la chose même peut aussi avoir son utilité, soit pour le bien de la religion, soit pour les intérêts mêmes de la Congrégation et de nos missions.

Il est d'ailleurs de ces travaux, tels que ceux sur les langues indigènes qui rentrent tout-à-fait dans les œuvres dont nous avons à nous occuper, comme moyens ou conditions utiles pour le succès du ministère apostolique. On se propose du reste, au Ministère de l'Instruction publique, d'adresser aux missionnaires un formulaire de questions, dont plusieurs n'offriront pas de difficultés, telles que par-ex. des questions sur l'état climatérique du pays, les variations de température, les maladies, épidémies etc.

En retour de ces quelques communications, nos confrères pourront obtenir plus facilement des concessions de livres<sup>(1)</sup>. On sait que

(1) Le Directeur, M. de Mailleville, fait une collection assez ancienne. C'est une collection de pipes. Nos confrères qui pourraient lui en apporter des pays d'outre-mer, auront par là une occasion toute naturelle de présenter leurs demandes d'ouvrages. Son désir est du reste facile à satisfaire, car ce qu'il recherche, ce ne sont pas des pipes de luxe ou de son siècle, mais celles qui sont en usage dans chaque pays. Il s'est d'ailleurs toujours montré très-bienveillant à notre égard.

dépê la Maison-Mère et plusieurs d'entre eux en ont reçu à diverses époques. Ainsi le P. de Bene a eu pour la Mission du Gabon plus de 200 volumes, dont quelques-uns d'un prix assez considérable : le P. Duparquet, puis Mgr Duret ont obtenu également l'année dernière un bon nombre d'ouvrages importants.

Pour la bibliothèque de la Maison-Mère, nous avons reçu nous-mêmes, par concession du 6 nov. 1873, une trentaine de volumes in 4<sup>e</sup> comprenant divers documents inédits sur l'histoire de France, complétant ceux que nous avions déjà reçus précédemment. <sup>(1)</sup>

## Haïti

### Clé de St-Martial

Avril 73 - Fév. 74.

1. Clé des élèves. Importance de l'œuvre. — 2. Examen. École des classes. — 3. Fêtes. Expériences de pléiographie. — 4. Sécr. Comm. Construc. — 5. Distribut. des prix. — 6. Personnel. — M. de Sémont, consul franç. — 7. Retraites. — Post. — 8. Succ. de Mgr Billon. — Mort de M. Rouvel. — 9. P. D. Jésuites à Salétram.

— 1. N<sup>o</sup> nombre des élèves du séminaire-collège de St-Martial est toujours de 180 à 190 s'exprim. de soumission, la piété et l'application est chez eux bien satisfaisant et il va s'améliorant à mesure que se continue et se développe la bonne direction donnée par nos Pères à l'établissement.

Le petit-séminaire, dirigé par Mgr Guillon, au S. P. Père, est notre œuvre par excellence, l'œuvre la plus nécessaire en Haïti celle qui est destinée à mettre la vie à la tête et au cœur de notre pauvre pays.

(1) Correspondance du Cardinal de Richelieu; 7 vol. — Histoire de la guerre de Navarre; 1 vol. — Journal d'Olivier d'Ormesson; 2 vol. — Lettres de Mazarin; 1 vol. — Mémoires de Nicolas Foucault; 1 vol. — id. de Claude Haton; 2 vol. — id. de Luvoisier; 4 vol. — Négociations entre la France et l'Autriche; 3 vol. — Négociations avec la Toscane; 3 vol. — Œuvres de Fresnel; 3 vol. — Rapport au roi et pièces; 1 vol. — Iconographie chrétienne; 1 vol. — Monographie de N. S. de Noyon; 1 vol. in 4<sup>e</sup> avec atlas. — Peintures à fresque de Saint-Savin. — 1 vol. in 4<sup>e</sup> avec atlas.

Il faut que nous y formions une génération de chrétiens instruits et capables de résister au torrent d'impieété qui déborde de toutes parts dans le commerce et les emplois publics.

« J'ai compté sur votre dévouement en vous confiant cette œuvre, mon C. R. Père, Abs! de grâce, soutenez à tout prix des œuvres comme celle-ci : ce sont celles qui vous feront l'honneur de Dieu et vous mériteront la reconnaissance de l'église, laquelle vous est due à tant de titres déjà. » (Lett. de Mgr Guillonx 23 juin, 7 sept. 73).

— 2. Le 17 juillet s'ouvraient les examens semestriels, et le lendemain Mgr Guillonx est allé s'assurer en personne du travail des élèves en interrogeant sommairement ceux des classes de 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>. Ces examens ont fait constater que la force de l'enseignement au séminaire-collège dépasse au tout le moins égale celui de n'importe quel autre établissement en Abitibi.

Des élèves de seconde du Lycée national de Port-au-Prince, car il y a aussi un Lycée dans cette ville, sont passés au Petit-séminaire; ils ont trouvé leur place en cinquième, et encore n'y sont-ils pas les premiers (Lett. 20 juill. et 9 déc. 73).

— 3. Le 30 juin, Mgr Guillonx assistait à la fête patronale de l'établissement. Il monta dans l'illustre apôtre de Vimoges, St-Martial, un des civilisateurs des Gaules et prit de là occasion de faire ressortir la nécessité de l'enseignement religieux pour féconder et perfectionner l'enseignement classique.

Le jour de la St-Alexis, patron de Sa Grandeur, les élèves du Petit-séminaire ont assisté à la Cathédrale à la messe basse célébrée par Monseigneur lui-même.

Le 31 août, fête du P. Supérieur, nouvelle réjouissance de famille. Des chants apportés de Cellule ont bien servi pour la circonstance. Un des anciens ministres de Port-au-Prince, qui était du nombre de nos invités, a rédigé et publié dans le journal le Peuple un compte-rendu de la fête. Le P. Hecck, écrit le P. Audin, a donné à ces fêtes un intérêt tout particulier par des expériences de physique. Le 20 juin, c'était un fort électrique, armé de 15 petits canons, lesquels grondaient à volonté. Puis la lumière, les commotions électriques: on s'imagine combien ces choses toutes nouvelles pour la plupart

des spectateurs, devaient exciter l'admiration

Dès du dernier incendie, le P. Weick avait contribué à sauver la ville par son zèle et son activité pour combattre le feu. Tout le clergé, du reste, avait été, dans cette circonstance, admirable de dévouement. Ainsi le P. Caragnat avait été vu au fond d'un puits, où il n'avait pas craint de s'exposer. A la suite de ces faits, nos grands élèves, dont nous venions d'être réunis par les deux incendies du printemps dernier, ont demandé spontanément à être formés en compagnie de pompiers. Le ministre de l'intérieur a lui-même donné deux pompes. Le 17 juillet, M<sup>gr</sup> Guillaux a assisté à l'exercice, et quand il a vu lancer des torrents d'eau par dessous la plus haute maison de la ville, il s'est retiré satisfait de l'expérience et content d'avoir souscrit pour 50 piastres à l'entreprise. (Lett. 20 juill. 73)

— Le 17 set., se célébrait au séminaire-college une 1<sup>re</sup> Communion de 52 élèves. M<sup>gr</sup> Guillaux, étant alors en tournée pastorale dans le diocèse des Gonaïves, avait fixé au 2<sup>d</sup> nov., la cérémonie de confirmation. Elle se fit en effet, ce jour-là pour 38 enfants.

Le 21 nov. avait eu lieu au pensionnat des sœurs de St-Joseph une cérémonie de 1<sup>re</sup> Communion de 52 de leurs élèves préparées par nos Pères. Le même jour, M<sup>gr</sup> Guillaux en confirma 49. (Bull. ul. d'Haïti, set. et nov. 73)

— Le 15 décembre, dit le Bulletin religieux de Haïti, M<sup>gr</sup> l'archevêque, entouré des membres les plus distingués de son clergé, présidait l'examen public des élèves. Des pères de famille honorables, des hommes intelligents et sympathiques à l'avancement moral et intellectuel de la jeunesse ont bien voulu encourager par leur présence les maîtres et les élèves. Un grand nombre d'enfants ont été interrogés tour-à-tour sur la grammaire comparée, la littérature, l'histoire, la géographie, les auteurs français, latins, grecs, les mathématiques, la zoologie et la physique. Presque tous se sont tirés avec honneur de cette épreuve solennelle, plusieurs même avec une vraie distinction.

Le lendemain 16, avait lieu la distribution des prix sous la présidence



de Monseigneur l'Archevêque. Une assistance nombreuse et choisie se pressait dans la vaste salle de récréation, en face d'un théâtre splendidement décoré. Son Exc. le Président à Haïti, M. C. Rameau, Secrétaire d'Etat des cultes et de l'Instruction publique, M. A. Ducourthial, gérant par intérim le consulat général de France en Haïti, M. le Consul d'Espagne, M. Byron, vice consul d'Angleterre etc, etc, ont bien voulu prendre part à cette fête de famille.

La distribution des prix a été variée par un drame en cinq actes dont les rôles ont été exécutés par les élèves avec un succès marqué. Le noble caractère de Thomas Morus, héros de la pièce, a vivement impressionné l'assistance. Les entr'actes ont été remplis par de brillants morceaux de musique vocale et instrumentale, la théorie du fusil Chassepot et une cantate en l'honneur de l'indépendance d'Haïti chaleureusement applaudie.

Le discours a été fait par le P. Le Douarin sur la nécessité du travail et de la persévérance dans l'étude, pour arriver à une instruction vraiment sérieuse et utile au jeune homme à son entrée dans le monde. (Bull. vol. 2. n. 73)

— 6. Nous avions annoncé le retour en France du P. Ajmonin. Après un séjour d'environ 6 mois, il est reparti de St-Nazaire le 20 déc.

Le P. Schlewack et M. Vabian scolastique, embarqués le 10 octobre à Liverpool, sont descendus le 28 du même mois à Port-au-Prince. En arrivant, M. Vabian a remplacé le P. Supérieure qui était obligé de faire provisoirement la classe de 8<sup>ème</sup>.

Le Consul de France en Haïti, M. le Comte de Remout, rentré en Europe pour remettre sa santé, est venu plusieurs fois voir le C. R. Père. On sait combien il porte intérêt aux œuvres de la Cong: et à nos confrères de Port-au-Prince.

— 7. La retraite annuelle a eu lieu en janvier (4-11). Le 10, les P. P. Le Douarin, Audrin et Weick ainsi que le Fr. Bénédicte, ont remis, entre les mains du P. Simonet, leurs vœux de cinq ans.

Des vocations de Frères, semblent s'annoncer assez favorablement. Un postulant a été reçu en mars 1873; deux autres

ont été admis en février dernier.

— 8. Il a été parlé (Bull. p. 331.) de la nomination de Mgr. Boillon à l'évêché du Cap-Haïtien, par décret du Président de la République, daté du mois d'octobre 1878. Déjà à cette époque, Mgr. Boillon avait été envoyé par Mgr. Guilloux en Europe, afin de pourvoir à divers intérêts de l'église d'Haïti et notamment à l'établissement à Font-Château, d'un grand séminaire pour le recrutement du clergé haïtien. Sa préconisation de Mgr. Boillon, après d'assez longs retards, dont la cause lui était étrangère, a eu lieu dans le consistoire du 22 déc. dernier. Plusieurs fois et tout récemment encore, le 7 et le 14 janvier, il est venu voir le T. R. Père et a dîné à la Maison-Mère.

Son sacre a eu lieu le 8 février dernier à St Anne d'Arzay. C'est Mgr. Bércl, assisté de MM. SS. Nouvel et Fournier, qui lui a donné la consécration épiscopale. Par lettre du 22 janvier, Mgr. Boillon invitait à son sacre le T. R. Père qui a dû s'excuser de ne pouvoir s'y rendre personnellement et s'est fait remplacer par le R. T. Libermann.

Avec Mgr. Boillon avait été nommé à l'évêché des Cayes M. l'abbé Rouvel, dont la préconisation ne put, à cause de difficultés particulières, avoir lieu en même temps que celle de Mgr. Boillon. Sur ces entrefaites la mort est venue frapper ce digne ecclésiastique. C'est le 30 déc. qu'il a succombé à une affection pulmonaire, dont l'effet a été foudroyant.

— 9. Nous parlions au Bulletin de la Guyane du projet des P. P. Jésuites de rétablir en Haïti. Une lettre du P. Simonet en date du 23 janvier, mandate l'arrivée de deux Pères et d'un Frère. Mgr. Guilloux leur a donné la paroisse de Salitron, celle où les P. P. Pascal et Chénay exercèrent quelque temps un si pénible et si méritoire apostolat et où reposent encore les restes du P. Pascal. (Bull. t. IV. p. 846. let. 23 jan. 74.)



## Eglise de Ste Anne.

Juill. 73 - Fev. 74.

1. Personnel. Ministère. — 2. Regrets de la mort du P. Maistre. — 3. Circul<sup>re</sup> de Mgr Guilloux à ce sujet.

— 1. Le P. Moricez remplacé à la Eglise de Ste Anne le regretté Père Maistre, à titre d'administrateur de la paroisse, et est aidé du P. Finot. Nous n'avons d'ailleurs au sujet du ministère de ces confrères que les renseignements suivants, empruntés au Bulletin religieux d'Isaïe.

« La modeste chapelle du Carrefour, section rurale de la paroisse de Ste Anne, a eu le 4 nov. sa fête patronale. Le R. P. Simonet, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire-collège, a chanté la messe, et béni solennellement une statue de St-Charles, due à la générosité de M. le général Lorquet, commandant l'arrondissement. La veille, le P. Finot s'était rendu à la chapelle pour entendre les confessions des fidèles; aussi les communions ont-elles été nombreuses. » (Bull. rel. d'Isaïe, nov. 73)

« A Noël, l'affluence a été très-considérable. On évalue à 6 ou 700 le nombre des communions qui ont eu lieu. » (Bull. rel. Dic. 73)

— 2. Les fidèles de cette paroisse, créés on peut dire par le zèle du P. Maistre, sont toujours inconsolables de sa perte. Ils ne cessent, écrit le P. Lang, de faire célébrer des messes pour lui. « de prier et de pleurer chaque jour à sa tombe. » (lett. 30 juill. 73)

« A son enterrement, ajoute le P. Taragnat, c'était un deuil général. Le Président de la République, auprès duquel je me trouvais par hasard en revenant de la cérémonie, fut lui-même vraiment ému à la vue du grand nombre de fidèles, qui se retiraient pleurant à chaudes larmes, et se tournant vers ses ministres qui l'accompagnaient « qui d'entre nous, leur dit-il, emporterait dans la tombe de pareils regrets? Je ne désespère pas de cette population qui sait si bien apprécier le dévouement. » (lett. 14 oct. 73)

— 3. Comme nous l'avons annoncé, Mgr Guilloux, qui s'était empressé d'exprimer ses condoléances au T. R. Père, a adressé à son clergé sur la mort du P. Maistre la circulaire suivante:

Port-au-Prince, le 28 Juin 1873.

Monsieur le Curé,

Nous avons la douleur de vous faire part d'un nouveau sacrifice, d'autant plus pénible pour Notre cœur, que les bons prêtres nous sont plus précieux.

M. R. P. François-Marie Maistre, de la Cong<sup>e</sup> du St-Esprit et du St-Cœur-de-Marie, curé de la paroisse de St<sup>e</sup> Anne (Port-au-Prince), a été enlevé à Notre affection le lundi 16 de ce mois.

Vous connaissez assez, Monsieur le Curé, la piété et les douces vertus de ce respectable religieux, pour comprendre toute l'amertume de nos regrets.

Né à Entremont, (dioc. d'Annecy) d'une famille patricienne, il y puisa, pour ainsi dire, dès le berceau l'amour de l'Eglise et le zèle pour le salut des âmes. Deux de ses frères sont morts missionnaires dans l'extrême-Orient; un autre exerce en ce moment le ministère dans son diocèse d'origine. A peine eut-il achevé ses études, qu'il conçut le noble dessein d'aller lui-même par-delà les mers travailler au salut des âmes abandonnées. Il entra donc, jeune encore, au noviciat de la pieuse Cong<sup>e</sup> fondée dans ce but par le vénéré P. Liebermann. Dès qu'il fut revêtu du sacerdoce et eut fait ses vœux de religion, il fut envoyé par ses supérieurs dans la belle et intéressante mission de l'île Maurice.

Après s'y être livré pendant onze ans aux labeurs de l'apostolat, il repassa les mers et fut appliqué pendant une année entière à un genre de ministère qui n'exige ni moins de tact ni moins de dévouement, l'œuvre des apprentis et des écoles ouvrières à Toulon. C'est de là, qu'au commencement de décembre 1867, il aborda sur nos rivages plein de santé et de courage, et vint apporter à l'Eglise d'Ibaiti le concours de son zèle, dans un moment où le pays était si cruellement éprouvé. A Pétionville, comme à Port-au-Prince, vous savez, M. le Curé, avec quelle joie il se dépensa tout entier pour le salut des âmes. Grâce à son intelligente activité, la paroisse de St<sup>e</sup> Anne se organisait à notre plus grande satisfaction; les premières communions, les mariages s'y multipliaient dans les montagnes les plus reculées comme au sein de la population urbaine; le bien, en un mot, s'y faisait de la manière la plus constante, lorsque le Seigneur nous l'a prématurément ravi.

Prions, M. le Curé, et faisons prier pour ce digne et incomparable coopérateur.

Tenillez célébrer à son intention un service auquel

vous inviterez les fidèles de votre paroisse.

Recevez, M. le Curé, l'assurance de Nos sentiments affectueux et dévoués en N. S.

+ Alexis, Archev. de Port-au-Prince.

### Cité de Létienville.

Jull. 73 Fév 74.

1. Personnel - 2. Cérémonies et fêtes. - 3. Sacrements administrés

— 1. Presque aussitôt après son arrivée à Haiti, le P. Schlewéck a été adjoint pour quelque temps au P. François. Il a été remplacé ensuite par le P. Symonin.

Les Pères du collège de St-Martial vont aussi de temps en temps exercer leur zèle à Létienville. — « J'ai le privilège, écrivait le Père Caragnat au mois d'oct. de monter souvent à la Coupe, la veille des fêtes, pour donner un coup de main au P. François. Les vacances dernières je suis, en outre, allé avec lui donner une mission à Jacmel. Quel apôtre ! En 10 jours près de 2000 confirmations de préparés !!! (lett. 14 oct. 73)

« Le 21 nov. une foule compacte se pressait dans la chapelle rurale des Cadets, bénite il ya deux ans par M gr. l'Archevêque, sous le vocable de la Présentation de la Ste Vierge. Les P. D. P. P. François et Schlewéck ont préparé plus de cent fidèles de ces montagnes isolées à la réception de la divine Eucharistie.

« Le dimanche 28 déc., M gr. l'Archevêque a administré le sacrement de Confirmation aux fidèles de Létienville, au nombre de 407. Près de 100 personnes ont fait la première Communion. La nombreuse affluence des fidèles et le chaleureux accueil fait à notre vénérable Pontife témoignent du progrès religieux qui s'accroît de plus en plus dans cette paroisse. » (Bull. relig.)

— Dans une lettre du 21 Déc. 73, le P. François donne les chiffres suivants, pour le relevé statistique de l'administration des sacrements dans la paroisse, pendant l'année 1873 : baptêmes, 900 ; 1<sup>res</sup> Communions, 255 ; mariages, 94 et, pour les confessions, plus de 8000, comme l'an dernier.

« L'église s'est encore enrichie de quelques dons, statues, ciboires etc. » (lett. P. François 21 déc. 73)

## États-Unis.

—

On a parlé plus haut (p. 84) 1 des nouvelles fondations des États-Unis j'vous  
nous bornons donc ici au Bulletin ordinaire de la C<sup>te</sup> de Piqua

### C<sup>te</sup> de Piqua.

Août 73 - Fév. 74

— — —

1. Ministère à Berlin, à la paroisse irlandaise, de Piqua etc. — 2. Lettre bienveillante de M<sup>gr</sup> Purcell. — 3. souscription p<sup>r</sup> l'église de Piqua. Concert. —
4. Visites sympathiques. — 5. Voyage et arrivée du nouveau personnel. —
6. Placement. — 7. Visite à M<sup>gr</sup> Purcell sa santé.

— 1.<sup>o</sup> Dimanche dernier, 10 août, écrit le P. Ott, j'ai assisté à la cérémonie de confirmation de Berlin. M<sup>gr</sup> Purcell a été, comme toujours, plein de bonté et d'affabilité pour moi. La paroisse de Berlin est considérable; il y aurait beaucoup de bien à faire. M<sup>r</sup> Meyer, le curé, projette la construction d'une grande église, et il désirerait en même temps voir deux de nos Pères venir s'établir prochainement dans la paroisse. (lett. 13 août 73)

« Le 29 sept., jour du sacre de M<sup>gr</sup> Purcell, nous célébrions encore la St-Michel à Berlin nous avons bien prié Dieu de conserver longtemps ce cher Prêlat à la Congr<sup>e</sup> et à la mission de Afrique. » (lett. 18 oct 73)

— « Dans le courant de nov. le P. Steurer a prêté son concours au curé de la paroisse irlandaise de Piqua, à l'occasion des 40 heures. Il a entendu bon nombre de confessions et a prêché le sermon de clôture des exercices, à la grande satisfaction du curé et des fidèles. Le P. Kayser a été invité à prêcher une série d'instructions, à l'occasion de la même devotion, dans l'orphelinat du Kentucky, où il avait rempli les fonctions d'aumônier. Il dit que le Bon Dieu a bien sa petite mission. » (lett. 5 déc 73)

— 2.<sup>o</sup> En réponse à une petite note sur nos travaux que j'avais jointe à une lettre du P. P. Provincial à M<sup>gr</sup> Purcell, le bon Archevêque de Cincinnati m'a répondu les lignes suivantes écrites en français et pleines de bienveillance et de satisfaction. »

Cincinnati 1<sup>er</sup> déc. 1873.

Révérend et cher ami,

« C'est une grande consolation que de recevoir une lettre comme la vôtre du 29 nov. Dieu soit béni de ce que les intérêts des âmes sont si bien sauvegardés dans les missions que vous desservez !

« Veuillez bien féliciter de ma part, la zélée et pieuse Congrégation (C'est ainsi que l'on désigne les paroisses dans les Etats-Unis) de St. Boniface à Piqua. Faites savoir aux bons catholiques de St. Remy et de la St<sup>e</sup> Famille (Frenchtown) que j'apprécie hautement leur bonne volonté de rivaliser de zèle, de piété avec leurs voisins (les allemands de Piqua). Que je suis content que les catholiques de Troy et de Tippacanoe donnent des signes non équivoques de vie vraiment catholique !

« J'accepte le jeune sujet que m'offre votre digne Supérieur.

« Dieu merci ! les missionnaires et les vocations ecclésiastiques ne manquent plus dans ce diocèse ; mais ceux que vous me promettez seront les bienvenus.

« Mes compliments à vos confrères et vos collaborateurs

In cordibus sacris Jesu et Mariae,

Tout à vous.

J. B. Purcell, Arch. de Cinct.

— 3. En remerciant dans cette lettre les fidèles de St. Boniface, Mgr Purcell fait allusion à une souscription en faveur de l'église et de la paroisse St. P. Schwab qui l'avait entreprise de sa propre initiative, a pu réunir une somme de 31,250 \$. (Selt. 5 déc. 73.)

Dans ce même but un grand concert, pour lequel on comptait sur une recette de 2000 \$, a été donné à Piqua le 10 oct. Tous les enfants, du meilleur choix, étaient tirés des répertoires de musique religieuse. Les marguilliers et l'organiste de la paroisse avaient convoqué pour ce concert des artistes de Dayton, de Cincinnati, de Columbus, etc. (Selt. 9 oct. 73.)

— 4. Les sympathies que nos confrères rencontrent de plus en plus dans le diocèse de Cincinnati, contribuent à les faire s'applaudir davantage d'avoir pu s'y établir d'une façon si providentielle. Le R. P. Reimbolt, sup<sup>er</sup> Provincial des Frères Marianites, se montre toujours disposé à les secourir de tout son pouvoir. Il leur a ménagé

pour la vente de la propriété de Pontiac, les conditions les plus avantageuses.

Dans la 1<sup>re</sup> semaine d'octobre, M. l'abbé Hemsteger, vic. g<sup>al</sup> de Mgr. Roscaens, évêque de Columbus depuis l'érection de ce siège, est venu passer quelques jours à Piqua. Les trois frères de cet ecclésiastique sont établis dans cette ville et y jouissent d'une haute considération, tant à cause de leur position de fortune que de leurs sentiments vraiment catholiques. — Nous aurons souvent ainsi, ajoute le P. M., l'occasion de voir M. l'abbé Hemsteger, et nous pourrions, dans l'occurrence, trouver en lui un véritable ami et un soutien. (Séll. 9 oct. 73)

Le journal allemand de Cincinnati le «*Vaterlandsfreund*» a publié plusieurs articles touchant l'expulsion de nos Pères d'Allemagne et le voyage du P. Hoerner dans ce pays. Ces articles qui indiquent la sympathie avec laquelle notre Cong<sup>g</sup> est accueillie dans le diocèse, sont encore de nature à faire beaucoup de bien par rapport au succès de nos œuvres. Il est à noter d'ailleurs que le livre du P. Hoerner sur la côte orientale d'Afrique, est en vente dans les librairies allemandes de New-York, de Cincinnati et de Baltimore. (Séll. 13 août 29 nov. 5 déc. 73)

— 5. Nous avons annoncé le départ des Pères destinés aux nouvelles Clés de l'Ohio. Tout d'abord le P. Strub raconte au C. R. Père le voyage et l'arrivée à Piqua. — «*J'attendais au Havre, mes compagnons de voyage ; ils y arrivèrent le 2 janv. à 6 h. du matin. J'avais dit la messe à 7 h. du soir à 5 h. 1/2 et j'avais tout disposé de manière à ce que les P. P. Bigot et Richert pussent dire aussi la leur avant de débarquer. — tous les frères ont reçu la 8<sup>e</sup> communion. A 8 heures le navire a levé l'ancre par un temps affreux ; il pleuvait à verse et le vent soufflait assez fort, de sorte qu'à 10 h. nous payons déjà tous le tribut à la mer. La nuit a été très-mauvaise. nos bagages nous embarrassaient beaucoup dans nos cabines. Vers le milieu de la nuit des cris «*au secours!*» jetèrent l'alarme dans tout le navire. Un fou avait réussi à se faire embarquer — à l'insu du Commandant. La nuit venue, il va faire la rade dans les cabines. Les dames effrayées poussaient des cris, un anglais à son tour — écriait au feu, au feu, on entendait au feu, au feu de sorte qu'à*



l'instant tout le monde sort des cabines et les officiers, les matelots, descourent en toute hâte. Après une demi-heure d'angoisse générale, on put se remettre enfin de cette soudaine panique, et nous rentrâmes dans nos cabines où le mal de mer continua à nous faire souffrir jusqu'à notre arrivée à Brest.

Ce sont surtout les *Fr. Fr. Jacob et Rodolphe* qui ont le plus souffert. Ainsi partis du Havre le 2 janvier, nous avons relâché le 3 à Brest. Enfin, le 14 au soir, nous avons pu débarquer à New-York; et le 15 j'ai expédié un télégramme que l'on a dû recevoir le soir-même. Le 15 au soir nous avons pris un train d'émigrants, le quel, il est vrai, allait plus lentement que les trains ordinaires; mais aussi nous n'avons à payer que la moitié du prix, de sorte que nous avons pu faire une épargne d'environ 700 \$, ce qui compensait amplement le prix du télégramme, qui avait coûté 50 \$.

Le *P. Ott* avait eu soin d'annoncer notre arrivée à New-York au *Fr. Alphonse*, Supérieur des *Fr. Marianites* dans cette ville; et c'est grâce à la charité de ce bon Frère qui nous avons trouvé dans cette ville un excellent hôtel, où nous avons été parfaitement traités, et surtout à bon marché, ce qui est inouï, vu que les voyageurs sont généralement écœurés dès leur arrivée. Quant à nos bagages, nous avons eu du bonheur sa femme a laissé nos 54 colis sans en ouvrir un seul et sans exiger une centime. La compagnie du chemin de fer a ensuite tous expédiés gratuitement jusqu'à Sidney où nous sommes arrivés le dimanche 18 janv. à 3 h. du matin. Le dernier train de Sidney à Piqua venait de quitter la station une heure auparavant; de sorte que nous avons été obligés de rester à Sidney jusqu'au lundi. Car le dimanche on ne voyage point en Amérique; tous les chemins de fer chôment. Mais par bonheur nos bons Frères, à qui j'avais annoncé l'heure de notre arrivée depuis Cleveland, avaient pris les dispositions nécessaires pour nous faire chercher à la station. Aussi fûmes-nous heureux de trouver à la gare de Sidney deux messieurs de Piqua, qui nous firent transporter tous sur deux traîneaux à la ferme de Piqua, où le *P. Richert* resta avec les Frères le *P. Bigot* et moi nous continuâmes notre route jusqu'à Piqua, où nous arrivâmes à 7 h. du matin.

Nous eûmes le bonheur de dire immédiatement la *st. messe*. Le *Père Richert*, de son côté, l'avait dite à la ferme, et les Frères purent tous recevoir la *st. communion*. De tous les Pères nous ne pûmes voir ce jour-là que le *P. Schwab*, qui lui-même s'était très-occupé au Con-fessionnal; tous les autres Pères étaient dans leurs missions respectives, à *St. Remy*, Versailles et *Newport*.

La Providence a permis que notre arrivée coïncidât avec une fête bien consolante: c'est le 18 janvier que tout l'Archidiocèse de Cincinnati devait, par ordonnance de *M. J. l'Archevêque*, être consacré au *S. Cœur de Jésus*. Nous étions tous trop fatigués pour prendre une part

active à la solennité, mais nous n'avons pas manqué de nous unir d'intention et de cœur à cette belle cérémonie et de nous consacrer nous-mêmes avec toutes nos œuvres au Cœur adorable de notre divin Maître.

« J'ai oublié de vous dire que pendant la traversée, le dimanche après l'Épiphanie, nous avons eu le bonheur de pouvoir célébrer la 5<sup>te</sup> messe tous les trois sur le navire; tous les frères ont pu se confesser et recevoir la 5<sup>te</sup> communion, ce qui a été pour tous une grande consolation.

« Vous voyez donc, mon C. R. Père, que vos prières et celles de nos chers confrères n'ont pas été inutiles. Le St. et Im<sup>l</sup> Cœur de Marie nous a visiblement protégés pendant tout notre voyage; aussi étions-nous si contents en arrivant le Dimanche matin que tous nous avons entonné, comme d'une seule voix, le Ce Deum en allemand. » (Lett. du 24 janv. 74)

— 6. Aussitôt après son arrivée, le P. Strub, en qualité de Supérieur vice Provincial, a réglé, d'accord avec les autres Pères, la répartition du personnel. Il fait lui-même sa résidence habituelle à l'établissement de St-Joseph de Pontiac. Avec lui se trouvent 11 Frères pour les travaux de la ferme et l'installation du nouvel établissement. Les P. P. Schwab et Kayser sont chargés de la paroisse de St-Boniface de Piqua.

Le P. Ott, qui desservait déjà précédemment St-Remy, s'y est fixé avec le P. Riebert et le C. Baptiste. Enfin le P. Bigot a pu, le 12 février, prendre possession de la paroisse de Berlin, où il est aidé du P. Steuter. (Lett. 24 janv. et 12 fév. 74.)

— 7. Nous avons parlé plus haut de la bienveillance de Mgr Purcell pour nos Pères. A la fin de janvier, écrit le P. Strub, nous avons été ensemble, le P. Ott, le P. Bigot, le P. Riebert et moi, faire une visite à Mgr l'Archevêque de Cincinnati, qui nous a reçus avec une simplicité et une cordialité ébahissantes. Nous avons tous rapporté la meilleure impression de cette visite, bien persuadés que l'enseignement est un bon père pour nous. Il a été content de tous les arrangements que nous avons pris pour le placement de notre personnel, et Sa Grandeur a promis de venir nous voir et être dans la C<sup>h</sup> de St-Joseph.

« Mais nous venons malheureusement d'apprendre la triste nouvelle de sa maladie qui paraît très-sérieuse. Le Pichita crache le sang et s'est fait transporter à l'hôpital près mieux soigné. On est très-inquiet de l'état de S. Archevêque, car il est très-aimé et estimé dans

son diocèse. Pour nous spécialement, ce serait une grande perte si la mort venait à nous l'enlever. Veuillez donc, mon C. R. Père, unir vos prières aux nôtres, pour que le Bon Dieu nous conserve ce bon prélat, dont la protection nous est si nécessaire. » (Coll. 12 fév. 74.)

## Mes St-Pierre et Miquelon.

### Clé de St-Pierre.

Jull. 73 - Juin 74.

1. Local, besoin d'agrandir - 2. Nombre d'élèves. Retraite aux Sœurs de St-Joseph. -
3. M. Le Tournoux en France. D. M. M. Michaud, le heureux, Ordonnateur. Sœur bienveillante.
- 4. Tempête

- 1. Au dernier-Bulletin, nous avons vu nos Pères de St-Pierre et Miquelon occupés de leur installation. Le local mis à leur disposition s'est bientôt trouvé trop restreint. L'ancien Conseil municipal avait autorisé à prendre 22 mètres sur la place d'Orléans, pour donner plus d'étendue à la cour du collège, décision qui avait alors reçu l'approbation du chef de la Colonie. Mais le Commandant actuel ne se montre pas aussi favorable à ce projet, et le président de la Commission administrative remplaçant l'ancien conseil municipal partage en cela les idées du Commandant.

- 2. Dès cette année, nos Pères ont pu réunir une quarantaine d'élèves; et tout fait espérer que ce nombre s'augmentera, si l'œuvre peut s'établir dans de bonnes conditions.

Les fonctions de nos confrères ne leur permettent que peu ou point de ministère à la paroisse. Ils ont pu cependant donner aux Sœurs de St-Joseph les exercices de la retraite.

- 3. Le dernier-Bulletin de la Clé annonçait le voyage en France du Supérieur-ecclésiastique de la colonie, M. l'abbé Le Tournoux. Reparti dans le courant d'octobre, il est arrivé le 6 nov. à St-Pierre.

Nous avons aussi annoncé récemment au Bulletin de Fort-de-France la nomination de M. Michaud en qualité d'Ordonnateur à St-Pierre et Miquelon. En décembre déjà il a dû prendre un congé peut-être

définitif? Très-attaché à nos Pères de la Martinique, M. Michaud promettoit d'être un ami dévoué de l'œuvre naissante de St Pierre.

Il ne faisoit du reste que suivre à cet égard les traditions de son prédécesseur, M. d'Heureux, qui a été avec l'ancien Commandant, M. Cren, l'un des promoteurs de l'établissement. Depuis 6 mois environ M. d'Heureux est rentré en France, ne devant plus retourner dans la colonie. Peu après son arrivée à Paris, il est venu, au mois de février, voir le C. R. Père et lui parler de l'œuvre du collège, à laquelle il porte toujours un vif intérêt.

— Une affreuse tempête, écrit le P. Payen, est venue affliger la population de la petite colonie de St Pierre et Miquelon. Le samedi et le dimanche, 23 et 24 août, une furieuse tourmente s'est déchaînée sur le banc de St Pierre et le Banquereau. Une vingtaine de navires ont péri. Ils étaient montés par 200 pêcheurs environ, tant de St Pierre et Miquelon que de France, et malheureusement il y a eu des victimes. Le lundi, 9 oct., un service solennel a été célébré pour ces infortunés marins, à la demande de M. le Commandant Joubert. Sa femme, à la tête des autres dames de la ville, a organisé une loterie en faveur des familles des victimes. Nous avons selon notre pouvoir, coopéré à ces différents témoignages de sympathie et de charité. »  
(lett. 11 oct. 73)

---

## Nouvelles récentes

— Gloire et amour à St-Joseph! — Sur l'avis favorable du Conseil d'Etat, le Décret d'approbation de nos Frères pour l'enseignement a été signé par le Chef de l'Etat le 20 février. En reconnaissance d'une faveur si importante pour eux surtout, le C. R. Père recommande à tous les Frères de faire, dès la réception du Bulletin, une communion spéciale d'actions de grâces. Les Pères s'uniront à ces sentiments par une intention particulière à la St<sup>e</sup> messe.

— Nos confrères connaissent déjà par les journaux la mort de S. E. le Cardinal Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propag<sup>nd</sup>.

décédé le 24 fév. dernier. Nous nous proposons au prochain Bulletin de consacrer quelques lignes à la mémoire de cet éminent Prélat, Protecteur-dévoué de notre Cong<sup>g</sup>, et auquel nous devons une reconnaissance toute spéciale. En attendant, le C. R. Père prescrit pour le repos de l'âme de l'illustrissime défunt, une neuvaine de prières en chaque C<sup>té</sup>. Un service a été, le 3 mars, célébré pour lui à la Maison-Mère.

— Nous portons à la connaissance de nos confrères et particulièrement des membres des maisons de formation, la nouvelle de la mort d'un scolastique de Blackrock, M. Carmody, décédé le 18 février des atteintes d'une fièvre gastrique. Il a eu le bonheur de faire sa Profession sur son lit de mort.

---

N. B. Les C<sup>tés</sup> de Rome, d'Irlande et de Bruga sont priées d'envoyer leurs bulletins pour le 15 avril au plus tard.

Quant aux bulletins des maisons de la Province d'Afrique, ils doivent être rendus à la Maison-Mère pour la seconde quinzaine de mai, et par conséquent il sera temps de les préparer et expédier dès la réception du présent N<sup>o</sup>.

---



## TABLE DES MATIÈRES.

Tome IX. — Nos 75 — 95.

1872 — 1874.

## Partie Générale.

## Actes administratifs.

Actes relatifs à la Cong<sup>g</sup> en général.

Catalogue g<sup>l</sup> des privilèges de la Cong<sup>g</sup> : — I. Indulgences. — II. Privilèges des Cl<sup>és</sup> et membres. — III. Pouvoirs et Bénédiction accordés à tous les Pères. — IV. Id. avec réserve p<sup>r</sup> l'exercice. — V. Id. réservés aux Supérieurs. — VI. Id. au Sup<sup>r</sup> g<sup>l</sup>. — VII. au C. P. Père personnellement.

Nomination du C. P. Père comme Délégué de la Propag<sup>g</sup> auprès du Gouvern<sup>r</sup> p<sup>r</sup> les affaires des Tr<sup>és</sup> ap. des colonies. 2 août 1873 55.

Aggrégation à l'Archiconfrérie de St-Joseph de Beauvais 21 nov. 1872 — 3 mars 1873.  
Diplôme d'agrég<sup>g</sup>. Indult s'étendant à tout l'Institut : Tableau des indulgences 401.

Actes relatifs aux Provinces et Cl<sup>és</sup>

Beauvais. — Décret recevant la direction de la Archiconfr<sup>g</sup> de St-Joseph avec l'aumônerie du Confraternité des Frères des cl. chrét. 23 janv. 1874. Pouvoirs accordés aux Pères, dès 1859, par N. S. P. de Beauvais. 321.

Allemagne. — Suppression des Cl<sup>és</sup> de Marienbad et de Herdenthal. Transf. à l'évêché de Simsbach de ce dernier établt. 14 juill. 1873 607.

Braga. — Erection d'une Cl<sup>é</sup> remplaçant celles de Santarem et de Gibraltar — 26 août 1872. 58

Sénégal. — Réunissement seule Province des Cl<sup>és</sup> du Sénégal et de la Sénégambie, sous le titre de Province de la Sénégambie. 1<sup>er</sup> nov. 1873. 703.

Congo. — Nouvel établt à Landana 1<sup>er</sup> mai et 25 juill. 1873 11

Zanguebar. — Décret de la Propag<sup>g</sup>, nous confiant cette mission — Titres et pouvoirs de Tr<sup>és</sup> ap. au C. P. Père. 9 sept. 1872. Id. de Tr<sup>és</sup> ap. au P. Thorne. 115.

Indult s'étendant aux Missions de Zanguebar et de Sierra-Leone divers privilèges accordés à la Guinée et à la Sénégambie. 29 mai 1873 535

Maurice. — Erection de la Cl<sup>é</sup> de St-Sacrament aux Capois. 25 août 1872. 197.

Etats-Unis. — Fondation d'une maison au dioc. de Cincinnati (Ohio) 2 fév. 1873. 313.

— Nouvelles maisons — leur organisation. 16 nov. 1873 et 1<sup>er</sup> mars 1874. 849.

St-Pierre et Miquelon. — Fondation d'une Cl<sup>é</sup> (collège de St-Pierre) 3 mars 1873. 579.





|  |      |
|--|------|
| Fr. Richert et Meyer. p. 533 - Corbel p. 559 - Le Strat, et Symon                          | 576  |
| - Dessaint et Binder p. 661. - Le Penec p. 702. - Limbour                                  | 788. |
| Actes relatifs aux Frères.   |      |
| Admis aux vœux perpels - Et. Nérée, Théodore, Jean-Marie, Louis-Marie, Sébastien           | 60.  |
| Vincent de Paul, Augustin p. 61 - Gélase, Clément p. 237 - Osmond, Canal                   | 345. |
| Théodore, François-Joseph p. 443 - Celse p. 536. - Ephraïm p. 608 - Luc                    | 609. |
| Régis  | 705. |
| Admis aux vœux de cinq ans. - Et. Sulpice, Evaranul, Rufin, M <sup>re</sup> Aloïse,        |      |
| J <sup>e</sup> -Joseph, Hippolyte, Roger, Edmond p. 61 - Maxence, M <sup>re</sup> Benoît,  |      |
| Bénédict, Fridolin p. 287 - François, Constant, Materius, Malachie,                        |      |
| M <sup>re</sup> Signoria p. 346. - Urbain p. 443 - Vital p. 536 - Romuald, Pius,           |      |
| Thomas d'Acquin, M <sup>re</sup> Kevin, Evode, Congal, Eucher p. 609 - Adelphe,            |      |
| Mania-Pius, Sabas, Marc  | 705. |
| Ala Profession. Othmar Scheller, Euphime Meunier, Damas Wilkins, Guirinus                  |      |
| Bobner, Brendan Fitz Patrick p. 61. - Mathurin Rivéol                                      | 159. |
| Paulo-Maria Pereira, Alvaro de Silva p. 243. - Benno Schway, Manuel                        |      |
| Thomas, Marie-Joseph Sarré, Dominique N'Diay p. 346 - Jérôme                               |      |
| Guillemot, Octave Leroux p. 443 - John-Joseph Hayes, M <sup>re</sup> Ignace                |      |
| O'Dea, Epiphane O'Leary, Ricoul Condon, Saturnus Iobaly, Sandy                             |      |
| Hoffmann p. 537. - Jérôme Maier, Marie-Bernard Duval, Salurnin                             |      |
| Eucharolle, François de Assise Le Goyé, M <sup>re</sup> Vincent Jeanet                     | 609. |
| - Rupert Horzon  | 705  |
| Placements et mutations - Fr. Et. M <sup>re</sup> Eugène à Sierra-Léone, Elivo et Sultbert |      |
| en Haïti, Fortunat à Paris p. 156 et 199, puis au Congo p. 537. - Eugène à                 |      |
| St-Pierre Miquelon p. 160 - Guirinus à Paris, Romain à St-Michel, François                 |      |
| à Chevilly, Grand à Braga, Eugual en Sénégambie p. 160 - Vincent de Paul à Haïti. 199      |      |
| - Théophane et Baptiste à Chevilly p. 199 - Baptiste aux Etats-Unis                        | 406  |
| - Euphime à Cellule, Juvencal à Gambie p. 199 - Fernand et Othmar en Gabon                 | 286  |
| Paulo-Maria à Braga p. 345 - Ulric à Bordeaux, Mathieu à St-Pierre et                      |      |
| Miquelon, M <sup>re</sup> Georges et Damas à Ganzybar, Manuel à Sango                      | 406  |
| - Norbert à la Martinique p. 661 et 664 - Orosilbée à Cellule p. 664                       | 738  |
| Sabas à Blacbrook, Rodolphe, Jacob, Ed. Gaudens, Arnold, Marcus, Clément,                  |      |
| Marie-Pius, Conrad, Adelphe, Guirinus aux Etats-Unis p. 778 - Benno à Paris                | 778  |
| puis à Beauvais p. 823 - Séraphin, Gustave, Tricolin au St-Eve M <sup>re</sup> , Constant  |      |
| à St-Han, Thomas d'Acquin en Sénégambie, Henri au Gabon, Maxence à Lan-                    |      |
| gonet, Longin à St-Han, Donat à Beauvais   | 823. |
| Retours en France - Et. Théophane et Fortunat p. 156 - Orosilbée et Valère                 | 286  |
| - Eugual p. 344 - Marc   | 738. |

## Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

|  |     |
|--|-----|
| Admis au Novit. - R. St. Mathet, Perrin et Roserot   | 243 |
| Alphonse, M <sup>re</sup> de Saint-Hippolyte, M <sup>re</sup> Antoinette à Sango; Jérôme et Théodore à Cellule - |     |
| Trucelbet à Blacbrook p. 778.  |     |

|                                      |   |      |
|--------------------------------------|---|------|
| Au 3 <sup>e</sup> de St. -           | M. M. Frelz, Herzog p. 159 - Girou, Tréconon, Lutz  | 443. |
| - Laurent                            |   | 663. |
| Au 2 <sup>e</sup> de St. à l'inst. - | M. M. Sengel, Gappert, Merckly, Schurer, Kuhn, Fritsch, Trévin, Campana Ducloux, Schmitt, Cadoret, August                 | 159. |
|                                      | Schmitt, Guy, Bally p. 423 - Schepflor, Schyax, Wendling, Kuents  | 444. |
|                                      | Pascal, Fugweller - Mottet, Meyer, Baessler, Lang, Rimont, Heim, Kert, Müller   | 663. |
| A Cellule -                          | M. M. Koch, Schaeberli, Davissio  | 406. |
|                                      | Meyer, Baumhenns, Gammangger, Durin, Luron, Michel  | 777. |
| A Blackrock -                        | M. M. Zechbach, Campion, Lee, Healy, Heber  | 406  |
|                                      | Upton, Pévins p. 537 - Gubb, Gross, Reville, Brennan  | 705  |
| A Rockwell -                         | M. M. Quinn, Croagh p. 406 - Dermott, Thelan, Sherman   | 537. |
| Envoi en maison -                    | M. M. Minon en Guyane, Montalvan en Haiti   | 156  |
|                                      | de St. Jean et Bamba à Nyazohel, Coomban et Murphy à la Guinée, Newport à Chanderwager - p. 160. Bergerat à la Martinique | 312  |
|                                      | Falran en Haiti, Samba à Sierra Leone pp. 661 et 664. - Macconnave, Thomas et Véron - à la Martinique                     |      |

### Actes relatifs aux Novices - Frères.

|                                   |  |      |
|-----------------------------------|--|------|
| Adms au St <sup>e</sup> de Rome - | F. F. Paulo - Alvaris, Didyme Galien, Henry p. 61. - Eyprian, Thierry, Theodore p. 346. - Alousins | 777  |
| A Larygonne -                     | F. F. Léonard de Nélor. p. 346. - Tubert. p. 443. - Tardieu et Morand                              | 609. |
| Cellule -                         | F. F. Myon et Sixte  | 51.  |
| - Blackrock -                     | F. F. Owen, Dupert p. 61 - Faure et Semar  | 346  |
| - Rockwell -                      | F. François de Sales   | 537. |
| - Boudon -                        | F. Olivier   | 243  |
| Envoi en maison -                 | F. Alvaris à Briza p. 160 - F. F. Alousins et Kiblanx à St. Louis                                  | 778  |

### Nouvelles de l'Institut

#### DU 7<sup>ic</sup> PÈRE

|          |  |            |
|----------|--|------------|
| Cause -  | Sollicitations de Suol p. 119 - de M. M. Simon   | 120.       |
|          | du eue de N. O. des Frères. p. 245. - Et la Martinique   | 288        |
|          | Traduction du procès p. 244 - Sa révision. Bonne impression du réviseur -                                      | 537.       |
|          | Rapport de l'avocat, M. Minette  | 837.       |
| Vie. -   | 2 <sup>e</sup> édition par le Curé Pitra. Desperfectionnements. p. 100. - Lettre de remerciement du F. R. Père | 204.       |
|          | Exemplaire offert au 8 <sup>e</sup> Père et à la Soeur de Paris p. 287. Compte rendu du livre                  | 444        |
|          | Lettre vie populaire   | 205 et 445 |
| Écrits - | Impression des lettres spirituelles p. 447. Publication du manuel pour les Frères                              | 824        |
|          | Écrits attribués - Une Notice de St. Joseph (St. St. Antoine).   | 537        |

|  |     |
|--|-----|
| id. un post. Fr. Pierre. M <sup>r</sup> Cochard. F. Vendém. Trois verbal | 610 |
| Attestation du Docteur. p. 615 — Lett au T. R. Père.                     | 616 |

### Faits divers.

|   |             |
|---|-------------|
| Affiliations — de M <sup>me</sup> Lory — M <sup>me</sup> N. Fondation Benoîte à Langt   | 165         |
| Alsace — Souscription p <sup>r</sup> les Alsaciens-Lorrains. Vaprolens  | 126         |
| Persecution contre les catholiques. M. Rapp. vic g <sup>l</sup> exilé. Lett au T. R. Père   | 107         |
| Approbation des Frères p <sup>r</sup> l'enseignement & Dénatchés. Prières   | 488         |
| Avis favorable du Conseil sup <sup>r</sup> de l'Instr. publ <sup>e</sup> p. 320 — Conseil d'Etat.   | 348         |
| Décret signé le 20 fév. 1874.   | 874.        |
| Archevêque — Invitation de M <sup>gr</sup> Guibert au T. R. Père. Exhortation sur le propre de Paris  | 208.        |
| Archiconf de St-Joseph — Lett. relatives à notre fondat <sup>r</sup> de Beauvais, de M <sup>gr</sup> Gignoux<br>de M. Claverie, du T. R. Père | 852         |
| Doctrines de St-Alphonse — Les Jindicie. Alphonsianae. Lett. du P. Prov des<br>Liguoriens. Avis du P. Libermann. Lett. du T. R. Père          | 410.        |
| M. Ducastel, nouveau curé de St-Jacques. Sa visite  | 125.        |
| Evêques — Lett. de M <sup>gr</sup> Treppel à son clergé à l'occasion de la mort de M <sup>gr</sup> Kobès<br>et de M <sup>gr</sup> Royne       | 212.        |
| M <sup>gr</sup> Delannoy, év. de Bourbon. Son sacre   | 113.        |
| Id. à la Maison-Mère Ordinat. Départ.   | 205.        |
| M <sup>gr</sup> Blanger, nommé à la Guadeloupe. p. 400 — Arrivée à Paris<br>Sacré, avec M <sup>gr</sup> Duret Fête. Vines.                    | 480<br>664. |
| Fête de l'Ascension 1873. Office par le Nonce. Allocution.  | 483.        |
| P. Driewenbruck passe à Paris. Ses missions depuis 1869.  | 447.        |
| Ministère de la Marine — M. Pothuau remplacé par M. d'Hornoy  | 489.        |
| Bureau de l'Instr. et des Cultes rétabli (M. Faucon)  | 491.        |
| Visite du T. R. Père à l'eta. d'Hornoy à Versailles   | 541.        |
| M. Bonest d'Agz à la M. Mère p. 205 Eau Sacré de M <sup>gr</sup> Duret.   | 668         |
| Minist. de l'Instr. publ <sup>e</sup> . — Communications scientifiques demandées aux miss <sup>ns</sup>                                       |             |
| Lett. de M. de Fourtoul. Rév. du T. R. Père. Avis   | 857.        |
| Dons de livres à la M. Mère et à nos Missions   | 860.        |
| Missions — Allocutions de 1872-73   | 492         |
| 2 <sup>e</sup> paquebot mensuel p <sup>r</sup> le Sénégal   | 158.        |
| N. D. des Victoires, Invitation du nouveau curé p <sup>r</sup> l'Epiphanie 1873   | 289.        |
| Office par le T. R. Père en 1874  | 328.        |
| Ouvres proposées et non acceptées — En Australie, dans le dioc. de Breslau,   | 166.        |
| Brême et Hambourg p. 166. — id. des militaires au Camp de Châlons   | 215.        |
| Pèlerinages — Ex-Toto des S <sup>rs</sup> de St-Joseph à Fourvières p <sup>r</sup> la guérison du T. R. Père                                  | 125         |
| Paray-le-Monial. Ex-Toto. Institut consacré au St-Cœur. F. P. Hornoy-<br>et Heulent au pèlerinage   | 486         |
| Participation au Vœu national du St-Cœur —  | 407.        |

|   |      |
|---|------|
| Sourdes T. P. LeBelley et Metz à Lourdes. p 483. M <sup>g</sup> Duquet et P. Ormel, Honor. 545.             |      |
| Requies annuelles des Tiers en 1872   | 62.  |
| Id. en 1873, précédée par le R. P. Prov. Cérémonie des vœux etc.  | 617. |
| — aux religieuses de St Joseph et de l'Im. Concept en 1872  | 122. |
| Id. en 1873, et aux S <sup>rs</sup> de l'ouvencourt.  | 670. |
| Religieuses Le C. R. Père repose p la Cause de M <sup>me</sup> Barrot                                       | 450. |
| Mort de M <sup>le</sup> St. Bernard, sup <sup>re</sup> g <sup>le</sup> de l'ouvencourt. Relations avec nous | 620. |

## Nécrologie

|  |  |             |
|--|--|-------------|
| M. p. Kébis, mort le 11 oct 1873 à Duhar-                              |  | 16 Oct 455. |
| P. F. Liguain le 31 mai " à St-Pierre (Martinique)                     |  | 291.        |
| Pernot " 20 juill " à Tort-de-France                                   |  | 54 et 292.  |
| Petit " 27 fév 1873 à St-Croix (Haïrce)                                |  | 44 et 500.  |
| - Marske " 16 juin " à Tort-de-France.                                 |  | 575 et 593. |
| Boujean " 16 fév. " à Tort-d'Espagne                                   |  | 820 et 841. |
| Hélly " 2 juiv 1874 au Gabon   |  | 196         |
| Richard " 17 mars " à Bordeaux   |  | "           |
|  |  |             |
| F. F. Sylvaan mort le 5 mai 1872 à St-Jean                             |  | 42.         |
| Isaac " 20 avril " à Bagamoyo  |  | 156 et 272. |
| Hugues " 23 août " "   |  | 273         |
| Amand " 4 oct. " à L'Anjouet-  |  | 157 et 358  |
| Edouard Elym 21 oct " a St <sup>e</sup> Marie de Gambie                |  | 241 et 467  |
| Olivier " 3 déc. " à L'Anjouet-  |  | 250.        |
| - Gélase " 24 sept 1873 à Bagamoyo                                     |  | 755 et 815. |
|  |  |             |
| Scott <sup>ms</sup> M. N. Gnamy " 31 dec 1871 à St-Joseph de l'Anjouet |  | 54 et 143   |
| Cissey " 27 août 1872 "  |  | 113 et 144. |
| Noël " 18 juin " à la Guadeloupe                                       |  | 113 et 308. |
| Schullé " 26 déc. " à Cellule  |  | 286 et 374  |
| Rémy " 23 juiv 1873 à Gorée  |  | 576 et 710  |
| Tennefather " 29 juill. " a Isackroek                                  |  | net 690     |
| Carmsdy " 18 fév. " "  |  | 875.        |
|  |  |             |
| Etrangers M. l'abbé de Fataché, mort le 24 sept 1872                   |  | 157.        |
| M <sup>g</sup> s Roque " 11 nov. " à la Guadeloupe                     |  | 306         |
| La B <sup>te</sup> M <sup>re</sup> St Bernard " 18 août 1873           |  | 021         |
| Le Card. Barnabé " 24 fév 1874   |  | 875         |

Revue des C<sup>tes</sup>.

## France

C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie

- Oct. 1871-Juill. 1872. - Rekrutés officiers et fêtes - Etat de la propriété - question de l'indemnité - Statuts - Monumen. projeté à N. D. préservatrice . 8.  
 Juill. 72-Mars 73 - Orphelinat repris - Réparations - Monument de N. D. Préservatrice - Fête du 2 fev. 1873 347.  
 Avril 73-Sept. 73. - Fête-Dieu - du St-Cœur - Orphelinat - Pèlerinage à Longpont. 621.

## Noviciat des Pères.

- Oct. 71-Juill. 72. - Personnel - Départo. - Arrivées - Ordinations - Ministère - Tort de Bicêtre - Confess. et Aumônerie des S<sup>rs</sup> de St-Joseph à Chinis - Visite du C. R. Père - Lett. de Mgr. Arch. aux Nov. ordonnés par lui durant la guerre. 10.  
 Juill. 72-Mars 73. - Personnel. Retraite - Ordin. - Prise d'habit - Institut à l'une. Nov. 349.  
 Avril-Sept. 73. - Visite du C. R. Père - Départ du P. Ryan. - Arrivée des Nov. 622.

## Noviciat des Frères.

- Oct 71-Juill. 72 - Personnel - Installat. - Admissions. 13.  
 Juill. 72-Mars 73. - Retraite de sept. - Prof. - Nov. Fr. Rémy guéri par S. Joseph. 350.  
 Mars-Sept. 73 - Retraite de Mars - Aspirants Pèlerinage à Longpont 623.

## Séminaire du St-Esprit.

- Août 71-Juill 72. - Personnel - Fonctions - Reentrée des élèves - Nombre - Retraite - N. N. SS. Rozyne et Etava - Ordin. - id. par N. N. SS. Desflèches, Véroilles et Guibert - Ministère - S<sup>rs</sup> de St-Joseph et de l'Im. Concept. - Orph. de la St<sup>e</sup> Famille - Patronage. Aumônerie confiée entièrement à la C<sup>te</sup> - Bien opéré - 1<sup>ère</sup> Comm. d'enfants pauvres - Pauvres secourus - Réunions de la St<sup>e</sup> Famille - Œuvres divers. - Caserne de Louvain. - Bicêtre. - Baptême de protest. - Prédications - Santé du R. P. Prov. - Mort de Pierre et d'un couvreur - Nouveau médecin, M. Coffin. - Nouvelle salle de théologie - Vows à la chapelle - Ex-voto. - Distrib. des prix au patronage. 14.  
 Juill. 72-Mars 73. - Personnel - Fonctions - Reentrée. Ord. par Mgr. Delannoy Pat. gr. - Orph. N. D. Préservatrice. id. de la St<sup>e</sup> Famille - Ministère - Prédicat à Villeroy - Retraites diverses. id. aux Allemands - Comité Alsacien-Lorrain - Procès du B. Réginald - Fête du C. R. Père - Ouvrages liturgiques du P. de la Riv. 352.  
 Mars - Sept. 1873. - Ordin. - Bon esprit - Séjour de Mgr. Blanger - Visite de Mgr. de Sadoy. - Personnel - Santé - Œuvres - Patronage - Orph. - St<sup>e</sup> Famille - Messe aux casernes etc. - Rapports avec le Sup. év. et le diocèse. 627.

## N. D. de Langonnet.

- Oct. 71-Juill. 72. - Personnel. Collège. Pet. Scol. - Nov. des Frères - Retraite - Arrivée du P. Riaux - Retraites d'eccl. - Don du Recteur de Rome - Visite de Mgr. Bâcel 25.  
 - Archieuf. St<sup>e</sup> Anne. 11

- Oct 71 - Juill. 72 - Archevêq. de St<sup>e</sup> Anne - Chapelle embellie - Fêtes. admis<sup>on</sup> à la Pentecôte - Direct. des S<sup>rs</sup> de St Joseph - Consultations aux malades - Distrib. des prix. 25.
- Juill. 72 - Mars 73 - Elèves et Tot<sup>al</sup> Scol<sup>s</sup> Nombre. Retraite - Mort du F. Amând. id. du St. Olivier - P. de Bonne - Fête du 2 fév. - Pèlerinage à St<sup>e</sup> Anne - Chapelle - Tombe du M<sup>r</sup> Libermann. 357.
- Mars - Sept 73 - Profess<sup>ors</sup> et oblions - Fête - Dieu - Chemin de Croix - Visite du R. P. Provincial - Distrib. des prix - Visite du Vic<sup>e</sup> de Poli, S<sup>r</sup> Préf. de Pontivy et de M<sup>r</sup> Ch. St<sup>e</sup> Claire - Deville - Projet d'un observatoire à Langonnet. Retraite - Pèlerinage à N. D. de Crénenan. 631.
- Maison du G<sup>l</sup> Scolasticat.
- Oct. 71 - Juill. 72 - Vacances - Reentrée. Retraite - Ordin<sup>g</sup> par N. D. S. David et Bécél - Mort de M. M. Guillaumat et Cuvry - Prise d'habit - Nombre. 29.
- Oct 72 - Mars 73 - Vacances - Pèlerinage - Départ - Personnel - Retraite. Ord<sup>re</sup>. - Fête patronale - Difficulté p<sup>r</sup> le logement. 361.
- Mars - Sept 73 - Prise d'habit - Ordin<sup>g</sup> à St. Marc. - Fête du S<sup>c</sup> Cœur - Examens - Pèlerinage. 633.

### Cité de St-Michel.

- Oct. 71 - Juill. 72 - Personnel de la C<sup>ité</sup> - Nombre d'enfants. - Locaux insuffisants. - Mort de 4 enfants. Guérison d'un autre - 1<sup>re</sup> Comm. et Confir<sup>m</sup> - Visite de M<sup>r</sup> Bécél id. de l'Inspect<sup>eur</sup> - Travaux de culture - Sébat d'une prairie - Oratoire de St Joseph du Bois. 32.
- Juill 72 - Mars 73 - Colons. Nombre - Bon esprit - Conjes. Fêtes - Visites de M. H. Rével et Steinfort, conseillers gé<sup>n</sup>rs. Rapport favorable - Secours reçu. - Visite de P. Guyot au Préfet - Appui du conseil g<sup>l</sup>, de M. Kerjégu; député. Rapport favorable aux Colonies des Religieux - Campagne du R. P. Prov<sup>ost</sup>. - Inspect<sup>eur</sup>, M. Lalou. - Acquisitions. Travaux divers. 362.
- Mars - Sept. 73 - Nouveau vœu du Conseil g<sup>l</sup> p<sup>r</sup> la Colonie - Subside de 1500<sup>f</sup>. - Visite de M. Jaillant. - id. du S<sup>r</sup> Préfet de Pontivy. Distrib. des prix - Trait de courrage d'un colon - Inspect<sup>eur</sup> de M. Lalou. - Appendice. Visite de M. Jaillant. 355.

### Cité de St-Marc.

- Sept 71 - Juill. 72 - Colonie supprimée - Transfert à St. Michel - Ophelt. - Projet de ferme-école - Visite du Congrès agricole - id. des Préfets - Rapport de l'Inspect<sup>eur</sup> M. de Louville - Visite de M. Lalou - Personnel. Séjour de P. Pineau - Ministère - 1<sup>re</sup> Comm. Retraites - Mission - Mort du St. Sylvain. 36.
- Mars - Sept 73 - Pèlerinage à St<sup>e</sup> Anne - Fête de St. Joseph. Confir<sup>m</sup> et Ordin<sup>g</sup> par M<sup>r</sup> David - Pères en passage - Visite de M. Jaillant etc. - Ecole agricole - Prix au concours g<sup>l</sup>. 640.

### Cité de Cellule.

- Sept. 71 - Juill 72 - Personnel - Reentrée - Scol<sup>s</sup> - Prise d'habit. - Maladie du P. Supér. - Fêtes. Confir<sup>m</sup> par M<sup>r</sup> de Bienveill<sup>ance</sup> id. de M. Lejardin, vic. g<sup>l</sup>. 45.
- 1) Juill. 72 - Mars 73 - Ecole agric<sup>ole</sup> reprise - Projet de Ferme - Ecole. Enfants. Personnel. P. Kewenbuck. 371.

- Souvenirs de St-Sauveur offert au C. R. Père - Alliance des Maisons d'éducation chrét.<sup>ne</sup> - P. Supr. à Boungos. Affil.<sup>on</sup> de Cellule et Lang.<sup>ue</sup> - Chapelle: hauts reliefs de l'autel - Nouveau sanctuaire - Procès au sujet des plans - Achev. de terrain - Distrib.<sup>ion</sup> des prix. . . . . 45.
- Avr. 72 - Mars 73. - Rétrai. - Personnel - Rentrée: Nombre d'élèves - Scolastiques - Rétrai. par P. Delaplace - Mort de M. Schüll, g.<sup>er</sup> Scal. - Orgues - Fête pat.<sup>riote</sup> - 2<sup>es</sup> fév. - Ministère extér.<sup>ne</sup> - Relations bienveillantes - Pouvoir donné par M. g.<sup>er</sup>. . . . . 373.
- Mars - Sept. 73. - Prise d'habit. Mutations - Visite de M. g.<sup>er</sup> - Feron - Don de Sa G. - Tractes sortis de S. Sauveur - P. Horner - Pèlerinage à Paray. id. dans le vic. - Estime p.<sup>our</sup> nos D<sup>o</sup>ct.<sup>eurs</sup> - Anciens élèves - Séance littéraire - Dist. des prix 642
- Cité de Bordeaux
- Oct. 71 - Juill. 72. - Personnel - Santé du P. Javou - Ministère à la Cité - Œuvre des soldats - Ministère extér.<sup>ne</sup> - Confes.<sup>ion</sup> des relig.<sup>ieuses</sup> de la St<sup>e</sup> Agome . . . . . 42.
- Juill. 72 - Mars 73. - Rétrai. ant.<sup>érieure</sup> - Œuvre militaire - Cercle fermé - Rétrai. aux mères de famille etc - Départ du P. Javou - Post. - Fièvre. . . . . 377.
- Mars - Sept. 73. - Personnel - Ministère - Pèlerinages. . . . . 647.
- Cité de Toulon.
- Oct. 71 - Août 72. - Personnel - Procès. Retards - Jugement (28 mai) - Expertise - Difficultés des écoles congréganistes - Sœurs de la Cité - Ecole - Sabionage - Ministère - Visite de M. g.<sup>er</sup> Reyne. . . . . 51.
- Avr. 72 - Mars 73. - Jugements des 28 mai et 31 août 1872 - Dépôt de la municipalité - Appel - Dispositions p.<sup>our</sup> nous la Sentinelle du Midi - Zèle de M. Roland, notre avocat - Rév. des rouges contre les C<sup>l</sup>és relig.<sup>ieuses</sup> - Ecole - Œuvre de la jeunesse - Cité ouvrière - Ministère - Fêtes - Mort d'une sœur - Personnel - Visite de M. g.<sup>er</sup> de Tréjus. Nouvel archevêque - Appendice - Jugements - Cont. de la Sentinelle du Midi. . . . . 378.
- Mars - Sept. 73. - Jugement de la Cour d'appel d'Aix - Articles injurieux du Progrès du Var - Attaque en diffamation - Triomphe - M. Roland, Chevalier de Pie IX. - Réparations - Réconciliation de la g.<sup>er</sup> Chapelle - 1<sup>re</sup> Com.<sup>mission</sup> et confirm.<sup>ation</sup> - Ecole - Association cathol. id. des officiers. Personnel - Maladie du Fr. Desithée venant de Zanzibar - Appendice - Jugement d'Aix id. contre le Progrès du Var. . . . . 648.
- Cité de Rome.
- Nov. 71 - Août 72. - Succès des élèves. - Audiences du St-Père. - Don de Sa Sainteté et d'un élève. - Anciens élèves: M. g.<sup>er</sup> Duc, Ev. d'Aoste - Partie des bâtiments louée. - Difficultés avec le Govt. italien - Protection de l'Ambassade franç.<sup>aise</sup> - P. Freydt député suppléant p.<sup>our</sup> l'adm.<sup>in</sup> des pieux établis.<sup>sements</sup> fr.<sup>ançais</sup> de Rome - Taxe sur les établis.<sup>sements</sup> - Difficultés au sujet du séminaire - Etrangers Relations diverses. . . . . 65.
- Sept. 72 - Avril 73. - Grades des élèves. - Vacances à Caprarola - Rétrai. des élèves. Dispositions - Audiences du St-Père - Don de Sa Sainteté - Prêtres et Evêques en passage. 441.

- Sept. 72 - Avril 73. - Relations avec divers laïques. - Protestation p<sup>r</sup> le Collège - Romain - Les  
Stercoraires - Inscrip<sup>t</sup> de la Visite de Dieux à M<sup>g</sup> Plantier. p. 435. - Pèlerins francs 441  
Avril - Déc. 73 - Grades obtenus. - Vacances à Caprasola. - Sanit du P. Froyd. P. Daum  
en France - Prélats au Séminaire - Audience du St-Père - P. Daum, nommé Consultat  
de la S. C. des Evêq. et Rég.<sup>l</sup> - Démarches contre le fisc italien - Junte des biens ecclés.  
Inventaire. - Coll. Romain envahi - Protestations. . . . . 671.

## Allemagne.

### Clé de Marienstadt.

- Nov. 71 - Sept 72. - Personnel - Paroisse. - Confréries. - Ecoles. Orphel. - Novt des Frères.  
Prise d'habit. Profess.<sup>r</sup>. Vœux perp<sup>l</sup>. - Scolt supprimé - Scol<sup>g</sup> à Lungmet et  
à Bluckrock - Situation relig<sup>l</sup> en Allemagne. Loi du 4 Juill. - Attaque de journa<sup>x</sup>  
Visite du 1<sup>r</sup> Conseiller - L'Ev. de Limbourg dévoué. - Garanties p<sup>r</sup> la propriété. - Mort  
du P. Laurent Heebst, Benedictin. . . . . 71.  
Sept. 72 - Avril 73. - Informat<sup>l</sup> du Gouv<sup>t</sup> article de la Sabon - La Cong<sup>g</sup> déclarée apparentée  
aux Jésuites. - œuvres. Retraites. - Mines achetées, Recettes. . . . . 422.  
Avril - Juill. 73. - Mesure contre P. Locher, curé - Décret contre l'établ<sup>t</sup> - P. Strub  
protesté. - Sympathies gl<sup>s</sup> - Adresse des Cathol.<sup>s</sup> - Défense par M<sup>g</sup> de Limbourg. 441  
id. de journaux - Attitude du Gouv<sup>t</sup> - Vente projetée de Marienstadt - Appendice.  
Arrêté - Protest<sup>l</sup> du P. Strub. id. du Conseil de Feb<sup>r</sup> - Lett. du 13<sup>m</sup> de Soc - Les  
journaux sur notre expuls<sup>l</sup>. . . . . 564.  
Mai - Oct. 73 - Menaces du Gouv<sup>t</sup> - Ordres successifs de départ. - Mort d'un orphel. -  
étéle - Dieu - Confirm<sup>l</sup> par M<sup>g</sup> de Limbourg. - Vente de Marienstadt - Orphel.  
P. Hoerner en Belgique et en Hollande - Départs successifs des Pères et des Frères.  
Journal confisqué par le Gouv<sup>t</sup> . . . . . 677.  
Sept. - Déc. 73 - Notification du Gouv<sup>t</sup> sur le séjour de nos Pères en Allemagne.  
Leur réponse - Arrêté du 6 Déc, Provinces interdites pour eux - Circ.  
de l'Ev. de Limbourg sur l'Orphel. - Retraites des Pères et Fr. d'Allemagne  
à la Maison-Mère - Départ pour les Etats-Unis. . . . . 778.

### Clé de Marienbal.

- Nov 71 - Sept. 72 - Personnel. - Démenties - Catholig<sup>s</sup> des environs - Dono p<sup>r</sup> l'Eglise.  
Nov. maître - autel. Transfert de la statue de N. D. des 7 Souleurs - Pèlerinage.  
Retraites - Jeune homme tué - Desserte de Ham cessée - Ecole - Terres louées.  
œuvre des Tombes - Actes de décès des prisonniers. P. Bigot en est r<sup>l</sup> - présid<sup>l</sup>  
en Allem. - Visite du Landorath d. Altenkirchen . . . . . 81.  
Sept 72 - Avril 73. - Œuvre des Tombes - Croix d'Honneur du P. Bigot. Id. de la  
① Société de secours aux blessés. - Livs sur les démerites. . . . . 424.  
Mai - Oct. 73. - Desserte provisoire. - Lett. de l'Arch. de Cologne - Adieux à nos 560  
Pères - Adresse. Chants - Nombreux pèlerinages - Visites. Réparat<sup>l</sup> à l'égl.  
Visite du Préfet d. Altenkirchen - Départs - Lett. de remerciement. . . . . 683.

## Irlande.

### Clé de Bluckrock.

- Nov. 71 - Sept 72 - Nombre d'élèves en 71-72. - Retraites - M<sup>g</sup> Mossoul. Scolast<sup>g</sup> 88.  
(1) Mai - Juill. 73. Catechisme défendu à l'école - Déc<sup>l</sup> d'expulsion. Provisat<sup>l</sup> du P. Bigot. . . . . 560



- Nov. 71 - Sept. 72 - Récept.<sup>s</sup> - Nov.<sup>s</sup> des ét.<sup>s</sup> - Retraites - Distrib.<sup>s</sup> des prix - Succès à l'Université de Dublin - Bâtiment commencé - Renom du collège - Journaux -  
Dons p<sup>r</sup> nos missions 88.
- Sept. 72 - Mai 73. - Nouvelle bâtisse - Nombre d'élèves - Rougale - Mort d'un enf.<sup>t</sup>.  
id. du Curé - Concours. Succès. Journal littéraire. - Quest. de l'enseig.<sup>t</sup> en Fland. 4<sup>2</sup> f.
- Jun - Oct. 73 - Maladie du P. Ekkrecht - Mort d'un eccl.<sup>s</sup> et d'un élève - Distrib.<sup>s</sup> des  
prix - Reentrée. Elèves. Scol.<sup>rs</sup>. Personnel. 690.

### Cité de Rockwell.

- Nov. 71 - Sept. 72 - Scol.<sup>rs</sup> pendant la guerre. Ordin.<sup>s</sup> - Collège. Nombre. Retraite.  
- Bon esprit - Prix à l'Université - Séminaire écossais. Etat. Scol.<sup>rs</sup> et Nov.<sup>s</sup> des  
Ét.<sup>s</sup> - Ét.<sup>s</sup> - Ministère - Pic-nic. Soirée - Distrib.<sup>s</sup> des prix. Personnel.  
Difficultés - Contrat de fondation 1864 - Projet de construct.<sup>n</sup> 1867. Quest.  
du droit de visite des Ev. d'Écosse - Convention de 1868. - S.<sup>s</sup> S.<sup>s</sup> veulent rendre  
Rockwell - Essais d'entente rejetés. - S.<sup>s</sup> & R. Père vont. M. Chiebaull à  
Paris. Mise en vente. Notre opposition. - Jugement en notre faveur -  
Joie dans le pays - Disc.<sup>s</sup> de M. Chiebaull - Mort d'un de ses protégés. -  
Écrits dans les journaux contre nous. 9<sup>2</sup>.
- Oct. 72 - Mai 73 - Séminaire écossais - Ét.<sup>s</sup> - Bon esprit. Scol.<sup>rs</sup> - Prise d'habit.  
Collège. nombre. - Retraite. - Pluies. Inondations. - Ministère - Prédi-  
cations. - Facteur-p<sup>r</sup> les lettres de l'Établ.<sup>t</sup>. 128.
- Jun - Oct. 73 - Distrib.<sup>s</sup> des prix - Retraite. Vaux. Oblations etc. - Ét.<sup>s</sup> écoss.<sup>s</sup>.  
Bon esprit. 55. ordres - Affaire Chiebaull - Procès référé à Rome - Mémoire  
du S. R. Père - M<sup>r</sup> Cullen, arbitre. Bon espoir - Articles Chiebaull  
contre nous - Sympathies p<sup>r</sup> nous. - Arbitrage p<sup>r</sup> griefs personnels. M. Cros.  
Mort de M. Chiebaull. Son testament. 692.

### Espagne et Portugal.

#### Cité de Gibraltar.

- Sept. 70 - Mars 72 - Reentrée. Peu d'élèves - Départ décidé - Bienveill<sup>ce</sup> de M<sup>r</sup>.  
Scandella - Ord.<sup>s</sup> de M. Dos Santos. - Sympathies des enfants et des familles.  
- Départ - Témoig.<sup>s</sup> élogieux p<sup>r</sup> la Cong.<sup>s</sup> à Rome. 109.

#### Cité de Braga.

- Mars 72 - Mai 73. - Arrivée et maladie du P. Egenmann à Lisbonne - Visites  
au Patriarche, à l'ambassade. f. 2. Séjour à Santarem - Voyage dans  
le Nord. - Braga. Visite au Primat, etc. Encouragé à Lisbonne Maison.  
1<sup>er</sup> projet modifié - Concours de pieux prêtres. - Personnel de la Cité - Mort  
de M. Anthero, Scol. - Attaques de journ.<sup>s</sup> - Réplique. des bons. - Bonnes  
disposit.<sup>s</sup> du Govt., de la populat.<sup>n</sup> - Débuts de l'œuvre - Elèves. Santé. Ministère. 130.
- Jun - Oct. 73. - Examens. Succès - Sympathies des examinateurs, du public - Reentrée.  
Nombre. Bon esprit. Nouveau local. Site. Translat.<sup>n</sup>. Personnel. Postulants. 699.

## Sénégalie.

### C<sup>te</sup> de St-Louis

- Déc. 71 - Sept 72. - Fonctions des Pères - Conversions. - Confirm. par Mgr Kobès. - Ministère protest. - Décès d'une Sauv. - Leur retraite - Voyage du P. Guéin dans le Fato. - Rapports avec l'Admin.<sup>n</sup> - Am<sup>l</sup> du quilib. - Remède contre la goutte. - Appendice: 127.
- Sept 72 - Mai 73. - Service par Mgr Kobès. - Tournée du P. Duval. Retour en France. - F. Antonin. - Noël. Carême - Rapports avec le Gouv.<sup>t</sup> et autres. - Direct.<sup>n</sup> de l'Intér.<sup>t</sup> supprimée. - Conseil municipal. - Droits de la fabrique. - Sat. Dior. 450.
- Jun - Nov. 73. - Mgr Duval en Bretagne et en Savoie - Rapports avec l'Administ.<sup>n</sup> civile. - Sa nomin.<sup>n</sup> officielle et reconnue. - Indemnité de traitement. - Cène de cure par St-Louis. - Sentim<sup>ts</sup> des Pères. - Lett. au C. R. Père. - Rép. de Pie IX. - Annuaires de Mgr Duval 705.

### C<sup>te</sup> de Gorée.

- Déc. 71 - Sept 72. - Retraite - Excursion à Rufisque, à Joal et à St-Joseph. - Fille rendue par sa mère et délivrée. - Carême et Confirm.<sup>n</sup> - Santé. - Guérison de St. Rosalie. 138.
- Sept. 72 - Mai 73. - Personnel - Commandant Canard. 453.
- Jun - Nov. 73. - P. Meyer en France. - Mort de M. Remy, scol. - P. Sene. P. Lamoise. - Convers.<sup>n</sup> de Sévres - P. St. Penec en France. - Appendice. - Rapp. du P. Meyer sur Gorée. 709.

### C<sup>te</sup> de St-Joseph.

- Janv. - Sept. 72. - Arrivée de Mgr Kobès et du P. Speisser. - Retraites. - Prof. - Vaux pl<sup>s</sup> - Scol.<sup>s</sup> - Nov<sup>t</sup> des Fr. - Mort de M. H. Gyang et Cissey. - Santé. - Excursion du P. Kiehl. - Incendie à St-Benoit. - Famine. - Noirs secourus. - Appendice: Malades soignés et convertis. 142.
- Sept. 72 - Mai 73. - Derniers actes de Mgr Kobès. - Fatigues. - Départ. - Service. - Lett. commune du C. R. Père. - Sentim<sup>ts</sup> des Pères. - Visite du P. Duval. - P. Kiehl, Sup.<sup>r</sup> - Mutins des Fr. - Œuvres réduites. - Scol.<sup>s</sup> - Sœurs indigènes. - Ministère. - Villages et brés. - Baptêmes. - Conversions. - Chapelles de St-Benoit, de St-Joseph. - Reliq.<sup>s</sup> de St-Candide. - Épidémie. - Sécheresse. - Santé. - Vente du bateau le Pie IX. - Arrêté relatif au terrain de la Mission. 454.
- Jun - Nov. 73. - Sécheresse. - Prières publiques. - Cayor ravagé par Sat-Odiar. - Noirs émigrés à St-Joseph. - Saloum ravagé par Mamou-Ndéri. - Ambassade à St-Joseph. - Charité des Miss.<sup>n</sup> reconnue. - Ministère. - Conversions. - Baptêmes. - Dévouement des S.<sup>rs</sup> et catéchistes. - Soins des malades. - Imprimés en Sévres et Wolof. - 1<sup>re</sup> Prof.<sup>s</sup> de Fr. indigènes. - Personnel. - Prières par l'Église, par Mgr Duval. - Jure de v. nominat.<sup>n</sup>. 722.

### C<sup>te</sup> de Joal.

- Janv. - Sept. 72. - St-Ministère. - Suite de l'affaire du roi de Sine. 150.
- Sept. 72 - Mai 73. - T. Eugual. - Cases d'écoles. - Ministère. - Meraboulo. - Gramm.<sup>n</sup> Sévres. 464.
- Jun - Nov. 73. - P. Lamoise poursuit ses travaux sur le Sévres. 733.

### C<sup>te</sup> de Dakar.

- Janv. - Sept. 72. - Nouvelle maison. - École de garçons 151.
- Rufisque. - Presbytère et église. - Visite de Mgr Kobès. - Pétition par une desse-  
rance. - Rép. du Gouv.<sup>t</sup>. 152.

Sept 72 - Mai 73 - Combe de Mg<sup>r</sup> Robès - Santé. M<sup>r</sup> Lambie - Réunion des Pères de la Mission - Don pour Rufisque 465.  
 Juin - Nov 73 - Santé - Personnel - Sébast D. Lorrain - Chapelle projetée par Père Loredal - Église à bâtir - Impotence de Dakar - Mort de M<sup>r</sup> Altyrae, ancien Command<sup>t</sup> de G<sup>r</sup>ée. 720.

### Cité de Ste Marie de Gambie.

Janv. - Sept 72 - Retour du P. Dwyer - Santé - Miss<sup>es</sup> de Lyon - Stat-relig<sup>s</sup> 154.  
 Sept 72 - Mai 73 - Ét<sup>r</sup>e jaune - Mort du P<sup>r</sup> Eouard, de 2 Sœurs de Castres - Service p<sup>r</sup> Mg<sup>r</sup> Robès - F. Juvenet - Personnel - Écoles à bâtir - Église réparée - Cimetière cath. b<sup>nt</sup> par Mg<sup>r</sup>. 467.

Juin - Nov 72 - Mort de M. Blain agent consulaire de France. Succes<sup>s</sup> M. Barrière S<sup>r</sup> de l'An. Concept. - Guerre au Corbo. - Mois de St-Joseph - Comm<sup>es</sup> fêtes de Pâques - Mort d'un Alsacien - P. Lucombe à Dakar - Comode au Retour - Passage du P. Le Berne - Ascension - P<sup>r</sup> Comm. - Ministère - Personnel - Adresse des habitants. 733.

### Sierra - Léone

#### Cité de Free - Town.

Janv. - Nov 72 - Lettre de Bro-Fr<sup>an</sup>ce continué au P. B. Père - Personnel - Voyage du P. Kayser au Scherbro - Gouv<sup>s</sup> cath. Sir Pope Hennessy - Mort de son fils. Conversion de sa femme - Protestants - Ecole des garçons - Jursi de l'Orphel<sup>t</sup> - Ecoles des filles - Tentatives d'incendie chez les Sœurs et en ville - Santé. Mort d'une S<sup>r</sup>, une autre guérie - Appendice: Rapport du P. Kayser sur son voyage. - Les 1<sup>ers</sup> miss<sup>es</sup> protestants peints par leurs conc<sup>o</sup>ligionnaires 468.

Nov. 72 - Mai 73 - Rentrée du P. Ghivère, id. du P. Richard - Affiliation des écoles cessée - Carême - Mort de M. Mauriel - Départ de Sir Hennessy. Sir Kid, son successeur - Sa mort. Révolte au Cap Coast - Epidémie. 469.

Juin - Nov. 73 - Retour du P. Ghivère - Santé. Question des écoles - Mort du Direct<sup>r</sup> de l'instruct<sup>o</sup> publ. - Harmonium - Construct<sup>o</sup> des Sœurs, leurs écoles - Miss<sup>es</sup> demandés à Gambia - Certain offert - Dernier Gouv<sup>s</sup>, M. Pope Hennessy, sa foi. - Guerre des Nègres. 739.  
 Gabon.

### Cité de Ste Marie

Janv - Nov. 72 - Rentrée du P. Le Berne, et des Fr<sup>s</sup> Nérée et Henri. - Catéchisme et Gram<sup>m</sup>e Tougués. - Santé de Mg<sup>r</sup> Bessieux. - F. Nicomède perd une œil. - Fonctions - Latins et apprentis - Ministère - Instruct<sup>o</sup> des noirs - Sœurs. Mort - Arrivées. Départ de l'Am<sup>l</sup> Bourgeois - Visite de l'Am<sup>l</sup> de Quilio - Dispositions des offic<sup>s</sup> - Mort du v. Am<sup>l</sup> Bouet-Willamez, fondateur du Comptoir - Convert<sup>s</sup> du P. Clere, martyr de la Commune - Jésuites obassés à Fernando-Po. Appendice. Lettre du P. Delorme. 180.

- Nov. 72 - Mai 73 - Enfants, nombre. Tabouins - Difficultés d'approvisionnement - Noirs portugais baptisés - Tabouins Mariages - Catechiste Vite - Recours des noirs p<sup>r</sup> différends - Village chrétien - Bâtisse pour les apprentis à St Joseph - Santé. Mgr Bessieux - Retour du P. Klaine - Arrivées du P. Hossenloppet des E. F. Voyage du P. Le Berre sa Grammaire à l'Institut - Visite de l'Am. l. Jo. de H. H. de Compiègne et Marche. 472.
- Juin - Nov. 73 - Voyage du P. Le Berre. Naufrage au Cap des Palmes - Fernando - To - Arrivée - Fête - Vaux pl. - Santé - Mgr Bessieux etc. - 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup> et Confir<sup>m</sup> - Mouvement relig<sup>x</sup> - Catechisme - Portugais de Liberville - Esclavage au Gabon - Ouvrage des malades - Accroissement du bien opéré - Témoignages divers à ce sujet - Ressources - Projet d'abandon du Gabon par la France. Offres à la mission - Opposition à cela - M. Bouvier - Société géographique - Moyen-terme adopté - Appendice: Mission cath dans le Gabon (art. du correspondant. Bre l'ordre au Gabon. 745.

## Congo.

Cité de St-Jacques de Landana.

- Janv. - Nov 72 - P. Currie explore le Zaïre et le Kacongo. 194.
- <sup>1)</sup> Juill. Nov. 73 - Voyage - Zonta - Negra - littoral exploré - Landana. position. avantages - Excursion au Chibango - Maisons, terrain acheté - Travaux - Ecole - Personnel - Bien à faire - Enfants à racheter - Tracteurs Européens. Maison Luthiques - Expédition allemande - Appendice. Contrat d'achat du terrain de la Mission - Détails sur le pays. 762.
- Nov. 72 - Mai 73. - Reprise prochaine - P. Dyrarquet. Pointe-bois. Landana. 479.

## Maurice

Cité de St-Louis.

- Mars - Nov 72 - P. Dubois r. Pevol. - Personnel - Sacre de Mgr Searshick - Mort de Mgr Morris, ancien év. de Maurice - Arrivée du nouvel év. - Fête au collège - Sa situation exposée à Mgr - Commission p<sup>r</sup> l'affaire. Son rapport. P. Dubois proteste - Projet d'arrangem<sup>t</sup>. Rejet par la Commis<sup>n</sup>. - 2<sup>em</sup> projet, rejeté encore. 3<sup>em</sup> projet adopté - Souscription p<sup>r</sup> le collège - Suite des institutions rivales. - Maison des Sœurs de Marie, vendue - Elèves, nombre - 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup>. Succès. - Article des Pères dans les journaux. p<sup>r</sup> la défense de l'Eglise - Appendice. Recensement de l'île. 216.
- Nov. 72 - Mai 73 - Distrib<sup>n</sup> des Prix - Personnel - Rentrée - La Dengue. Pères atteints. - Souscript<sup>n</sup>: Legs - Construct<sup>n</sup> - Festes de Mgr Heanekinson au collège - Confir<sup>m</sup>. - Fête du P. Sup<sup>r</sup>. Ministère. 493.
- Juin - Déc. 73 - Progrès du Collège. Influence p<sup>r</sup> le bien - Construct<sup>n</sup> - Prix - Garantie de M. d'Alifat - Etat des travaux - Souscription - Epidémies: Dengue. Rougeole - Distrib<sup>n</sup> des prix - Santé - Départ du P. Limbourg - Arrivée des PP. Burg et Roserol. 783.

Ct<sup>e</sup> de la Cathédrale.

Mars - Nov. 72. - St. Ministère en 1871 - Le Deum p<sup>r</sup> la guérison du Prince de Galles -  
 Dispos.<sup>ns</sup> relig.<sup>es</sup> de Sir Gordon. Gouvern.<sup>r</sup> - Réception du nouvel év. - Carême. P. Caltu  
 Comm.<sup>ns</sup> pascuales. Confir.<sup>ns</sup> - Confir.<sup>ns</sup> - Ordonnance de M<sup>gr</sup> p<sup>r</sup> les heures de  
 confess.<sup>ns</sup> - Entraves à l'œuvre des noirs - Ministère Divers. Prisons. Beau-Bassin -  
 Reformatory - Petite-Rivière - Im<sup>te</sup> Concept<sup>ns</sup> - Retour de M<sup>gr</sup> Mazuy. Rapports  
 avec lui - M<sup>gr</sup> Augustus - Poste de Thacy pris et quitté par les Jésuites - Ém  
 projet d'une Chapelle en ville - M<sup>gr</sup> demande des Lazaristes et prêtres belges.  
 Santé - P. Biquet à Bourbon. 226

Nov. 72 - Mai 73 - Œuvre des noirs - Difficultés - Question du rétablissement Santé. 498

Jun - Déc. 73. - Catechismes - Ministère à la paroisse - Conversions - Confir.<sup>ns</sup> - Comm.<sup>ns</sup>  
 pascuales - Œuvre des noirs très-bien vue maintenant de M<sup>gr</sup> - Denis de St.  
 Pierre - Question du rétablissement - Pétition contre - Stalquo - Presbytère  
 projeté - Plan de Ct<sup>e</sup> par les Pères - Lazaristes - Jésuites. 789

Ct<sup>e</sup> du St-Sacrement.

Mars-Nov. 72 - Étendue de la paroisse - Vœux de M<sup>gr</sup> de Trifax - Personnel -  
 Ministère béni - Mort subite d'un non. 235

Nov. 72 - Mai 73 - Personnel - Santé 500.

Mai - Déc. 73 - Bien opéré. 4<sup>tes</sup> Commun.<sup>ns</sup> Chapelles - Id au St-Sacrement - Sorcier  
 converti - Chapelle de la petite-Rivière. 795

Ct<sup>e</sup> de St-Croix.

Mars-Nov. 72 - P. Laine à Bourbon - Visite de M<sup>gr</sup> Charisbich - Procession du  
 St-Sacrement - Chapelles de St-Joseph et du Tambou, hénites. 237.

Nov. 72 - Mai 73. - Mort du P. Petit - Santé du P. Lambert. 500

Jun - Déc. 73. - Secour p<sup>r</sup> l'église - St-ministère - 2<sup>e</sup> Père demandé par M<sup>gr</sup>. 794.

Ct<sup>e</sup> du Q<sup>u</sup> Port.

Mars-Nov. 72 - Ecole de garçons - Difficultés avec les Ct<sup>es</sup> des Ecoles Abs<sup>es</sup> Ecoles  
 des filles - Ministère - Comm.<sup>ns</sup> pascuales - Confir.<sup>ns</sup> - Santé - École régulière. 338.

Nov. 72 - Mai 73 - Personnel - Vengue - Traitement - Ecole des Frères 501.

Jun - Déc. 73. - Ministère des 8 Pères - Relevé des baptêmes, Comm.<sup>ns</sup> etc. 796

## Bourbon.

Ct<sup>e</sup> de la Providence.

Avril - Nov. 72 - Situation critique de nos œuvres. Penitencier - Ecole des arts et métiers  
 votée par le Conseil g<sup>ral</sup>. - Hospice tenu à l'assistance publique. P. Stoffel  
 protesté - Réorganisat<sup>ns</sup> de l'assistance publ<sup>l</sup>. - Retrait successif des malades  
 par commun.<sup>ns</sup> - Le Conseil g<sup>ral</sup>. - Demarches au Ministère sans succès -  
 Départ du Gouvern. M. de Lornel - Départ des P. P. Duhoir et Lizeau - Arrivée  
 des P. P. Biquet et Laine - Santé - Ministère du P. Le Bozec à l'hospice. Collè.  
 filles de Marie - Incarres g<sup>rs</sup>. - M<sup>gr</sup> Delamoy - Affaire des Bulles. Sec<sup>rs</sup>.  
 Appendice. - Article de l'Enfant terrible sur l'hospice de la Providence. 240.

Nov. 72 - Mai 73 - Arrivée de M<sup>gr</sup> - Intérêt p<sup>r</sup> nous. - M. Sage mort à la

- Providence - Ouragan - P. Pineau arrivé - Santé. - Filles de Marie - Question de nos œuvres - Rép. à une Note du Gouvern. - Articles des journaux - Retrait des malades de l'hospice - Protestation - Dernier essai de conciliation - Procès - Dispositif du Conseil g<sup>l</sup>, du Direct. del'Int<sup>e</sup> - Vœux pour l'avenir. 502.
- Jun - Déc. 73. - Procès retardé - Conclusion des adversaires - Espoir dans Const. d'Etat - Projet d'école profes<sup>lle</sup> avec Direct. laïque - Rapport à ce sujet - Hospice - Retrait de vieillards - Entretien de M<sup>gr</sup> avec le Gouvern. - Revuem<sup>t</sup> favorable p<sup>r</sup> nous - Départ du Direct. de l'Int<sup>e</sup> - Grands travaux projetés: port, chemin de fer. Lycée - Prix de la loge - M<sup>gr</sup> le fait retirer. - Offre par M<sup>gr</sup> d'un collége à St-Denis - Synode - Témoignage en faveur du Séminaire du St-Esprit - P. le Bozec malade - Service de l'hospital - Sœurs de Joseph, Succès. - Filles de Marie - Bienveillance de M<sup>gr</sup>. 797.  
Cité de St-Bernard.
- Avril - Nov. 72. - Visite du Direct. de l'Int<sup>e</sup> - Quest. du transfert de la Léproserie - Commission - Vote de 10,000<sup>f</sup> p<sup>r</sup> construct<sup>ns</sup> - Ecoles - Article de l'Enfant terrible - Allocat<sup>ns</sup> - 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup>. 256.
- Nov. 72 - Mai 73. - Ministère - Bâtimens d'école - Ouragan - Dégâts - Léproserie - M<sup>gr</sup> médecin - P. Daull Direct. comptable - Plainte des lépreux - Visite de M<sup>gr</sup>: 507.
- Jun - Déc. - Nouveau système d'admin<sup>is</sup> à la Léproserie - Révolte des lépreux contre le médecin - Quest. de notre retrait - Débats au Conseil g<sup>l</sup>. - Art. de l'Enfant terrible p<sup>r</sup> nous - Effectif des lépreux. 803.  
Cité de St-Guillaume.
- Mars - Nov. 72. - Réduct. du Penitencier - Tentative de révolte - Visite du Direct. de l'Int<sup>e</sup> et de M. Grenier - Coup de vent - Récolte - Chemins - Messes. Retraites. - Appendice: Article de l'Enfant terrible. 259.
- Nov. 72 - Mai 73. - Cyclone - Retraite - P. Pineau - Enfants baptisés. - Visite de M<sup>gr</sup> Delamoy. D. du Direct. de l'Int<sup>e</sup>. 509.
- Jun - Déc. 73. - Réduction des enfants. - Discussion au Conseil g<sup>l</sup> sur le traitement du Direct. - Projet d'orphel<sup>in</sup> par M<sup>gr</sup>. Culture de vanille - C<sup>te</sup> ministère. 806.  
Zanguebar.  
Cité de St-Joseph.
- Mars - Nov. 72. - Publication de la Bulle sur l'infailibilité. - Visite du Command. de la Station - Rapports avec Saïd-Bargach. Son pèlerinage à la Mecque. - Ouragan - Pet<sup>t</sup> Sect. transféré à Zanzibar - Personnel - Vœux divers. - Expéditions dans l'Afrique centrale. - Le Livre-Blanc anglais sur l'esclav<sup>e</sup>. - Commiss. à ce sujet - Traités anglais. - Députat<sup>ns</sup> envoyée au Sultan - Interpellation à l'Assemblée nationale - Visite de la Députat<sup>ns</sup> au Pape - Lettre au Card. Barnabo la recommandant à nos m<sup>rs</sup>. 263.
- Paquet anglais mensuel. - Quest. de l'escl<sup>av</sup> - Santé. - Maladies des I<sup>les</sup>. - Machoon et Duparquet. 275

Déc. 72 - Jan 73 - Sémin.<sup>re</sup> indigène - Distrib. Soirée - Mort d'un enfant - Sei. Etudes - P. Chorax arrivé - P. P. Horner et Duparquet venus en France - Si-Bartle-frère - Visite au Sultan, à la Mission - Intérêt p<sup>r</sup> nos œuvres - Négociation p<sup>r</sup> l'abolit<sup>n</sup> de l'esclavage - Attitude du Consulat fr<sup>s</sup> - Crainte des Arabes - Affaire de Quilou - Retour de Si-Bartle-frère - Traité - Arrivé p<sup>r</sup> la Mission - Rapports avec les consuls, le Sultan, la Délégation angl<sup>se</sup> - Visite de Si-Bartle-frère à la M.-Mère - Concep<sup>n</sup> de 1<sup>re</sup> place d'Aden à Zanzibar - Lett. de Si-Bartle-frère au P. Horner 511.

Juin - Déc. 73 - Personnel envoyé - Retard à Aden - Latimstés - Ateliers. Ména-ges chréti<sup>ens</sup> - Navires angl<sup>is</sup> et fr<sup>s</sup> - Disposit<sup>ns</sup> des Arabes - Voyage projeté du Sultan en Europe - Saisie aux boutres Noirs à Quilou - Plus d'esclaves à acheter - Du projet de cession de noirs à la Mission - Livre bleu. Estime des Anglais p<sup>r</sup> la mission - Mission anglaise -achat de propriété. Temple. Consul anglais, français. M. de Kée. Secours du Ministère - P. Horner en Angleterre. - Voyage dans l'Ouhami à publier 307.

#### Clé de N. D. de Bagamoyo.

Mai - Nov 72 - Cyclone... P. Horner malade. Mort du St. Isaac. id. du St. Hugues. Départ du St. Fortunat - Lett. Scott - Projets de M. Kirk entravés par le R. Cozer - Appendice : Cyclone du 15 août 1872. 271

Receves de libérés. - Confirm<sup>n</sup> - Santé. - Mort de Sr. Mic Claver - Visite du Sultan - Départ de M. de Tienne, consul fr<sup>s</sup> - P. Chorax aux Seychelles. 377.

Janv. - Mai 73. - Mort de 2 deurs - Malades reçus. - Visites de M. H. Cameron, Kirk, Bartle-frère - Construct<sup>n</sup> - Chapelle. - Clôture - Œuvre des noirs. Famme et guerre - Le Voyage dans l'Ouhami. Relat<sup>n</sup> du P. Horner à la Société de Géographie. 522.

Juin - Déc. 73. - Maladie de M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Vincent - Mort du St. Gélase - Personnel. Construct<sup>n</sup> Cultures - Ravages d'un lion - Visiteurs et voyageurs - Traité p<sup>r</sup> l'abolit<sup>n</sup> de la traite. 814.

#### Inde.

##### Clé de Chandernagor.

Avril - Déc. 72. - Et. Alphonce en France - Retour - Départ de M. Newport. Personnel - Santé - Fièvre épidém. la Dengue - Mort d'un orphelin. - 1<sup>re</sup> Comm. Soirée - Mys-Stains - Ouvrages en Bengali. - Art. du Courrier fr<sup>s</sup> de l'Inde. Don d'un calice - Construct<sup>n</sup> d'un pensionnat. - Terrains acquis 282.

Janv. - Mai 73. - Arrivée de M. Newport - Santé - Nouvelle install<sup>n</sup>. - Ecole. Eglise à rebâtir - Hôpital - Visite de l'Ordonnat<sup>r</sup> et du vice-roi des Indes - Baptêmes - Adresses des paroissiens au P. Bartlet. 528.

Juin - Déc. 73. - Autorisat<sup>n</sup> du Gouver<sup>neur</sup> p<sup>r</sup> l'église à bâtir - Legs de 2,500<sup>fr</sup>. - Famme - Baptêmes - Ecole des natifs. - Soirées amusantes. - Lett<sup>es</sup> vacances. Fête de la Déesse Dourga - Visites. Retour en France du P. Binder. 818.

## Martinique.

### Ctè de St-Pierre.

|                     |  |    |
|---------------------|--|----|
| Mars - Déc. 72.     | Mort du P. Liguian. du P. Pennot. Santé. Retirée du P. Schaal et de Sec. laïques. P. Enonet à Cayenne. Elèves. Nombre. Vacances. Retraite. - Synode. Pères dans les paroisses.   | 29 |
| -                   | G <sup>o</sup> Séminaire - Pension exigée au Petit Sémin <sup>o</sup>  | 2  |
| Juin 72 - Juill. 73 | Retraite. Retirée. Messe du St-Esprit. Personnel. P. Grasser à Roseau. Aumôn <sup>o</sup> de St-Joseph. Sermon de Carême   | 54 |
| Août 73 - Janv. 74  | Personnel. Mutations. Elèves. Bon esprit. Distrib <sup>o</sup> de prix. Composi <sup>o</sup> données par Mgr. Java. Retraite eccl. par P. Grasser. Autres retraites. Subsidés demandé p <sup>r</sup> les sem. collèges par Mgr. Java et le Gouv <sup>r</sup> . - Refus du Conseil g <sup>l</sup> en vue d'un Lycée. - G <sup>o</sup> et Pet <sup>o</sup> séminaires supprimés. - Vocations à diriger sur le sem. du St-Esprit. - Autres motifs de suppression. - Difficultés au Ministère p <sup>r</sup> les bourses du G <sup>o</sup> Sem <sup>o</sup> . - Divisions de Castes. - Situation du pays. Projets de révolte. Cons <sup>l</sup> g <sup>l</sup> réus. Mort de M. Pomy-Lapoy, député | 82 |

### Ctè de N. O. de la Délivrande.

|                    |   |    |
|--------------------|---|----|
| Mars - Déc. 72     | Visite du Gouv <sup>r</sup> . Fêtes Pèlerinages de mai. - Visite de Mgr. - Prédications. - Vol sacrilège. | 27 |
| Janv. - Juill. 73  | P. Le Belley en France. - Art. contre la Délivrande. - Demande de tableaux.                               | 55 |
| Août 73 - Janv. 74 | P. Picarda. - 2 <sup>e</sup> anniversaire du sacre de Mgr. - Asile des willards                           | 83 |

### Ctè de Fort-de-France.

|                      |   |  |
|----------------------|---|--|
| Avril - Déc. 72      | Projet de vente de l'Hab <sup>l</sup> . - Diminuit <sup>o</sup> des élèves. Ecoles laïques. Lycée. Discours du Gouv <sup>r</sup> . Disposi <sup>o</sup> de favorables du Cons <sup>l</sup> g <sup>l</sup> . - Distrib <sup>o</sup> des prix. - Réclamati <sup>o</sup> Schaulcher p <sup>r</sup> les enfants illettrés. Rép. du Min. de la Marine. |  |
| Janv. 73 - Juill. 73 | Nombre des élèves. M <sup>r</sup> Blangier, curé, nommé év. de la Guadeloupe. - Disposi <sup>o</sup> pour nous.   |  |
| Juill. - Janv. 74    | M. Le Cornu, curé. - 1 <sup>ère</sup> Comm <sup>o</sup> . - Fin d'année. - Fr. André, malade. - Fr. Norbert et P. Tranquille arrivés. - Rapports avec l'Adm <sup>o</sup> et le Gouv <sup>r</sup> . M. Cloué   |  |

### Guadeloupe.

### Ctè de St-Pierre.

|                    |   |    |
|--------------------|---|----|
| Avril - Déc. 72    | Pentecôte. Ordre. Fête patron <sup>l</sup> . Soirée musicale. Elèves. Stat. 1 <sup>ère</sup> Comm <sup>o</sup> et Confir <sup>o</sup> . Prédicat <sup>o</sup> . Aumône de l'hôpital, de l'hospice. Bien-vill <sup>o</sup> de Mgr. Rivie. - Pouvoirs et titres de Chanoines à nos Pères. Mort de ce Pèclat. et Funérailles. Personnel. Arrivées des PP. Rivas, Morin, Kérambun, Jaronen. - Mort de M. Noël, eccl. - Distrib <sup>o</sup> des prix. P. Sup <sup>r</sup> à la Martinique | 31 |
| Janv. - Juill. 73  | Retraites. Elèves. Fête de St-Pierre. Mutations. Santé. Gouv <sup>r</sup> en France. - Nouvel év. Mgr. Blangier.  | 58 |
| Août 73 - Janv. 74 | Maladies. - Arrivées. - Départs. - M. M. Gravier et Lacombe.  |    |



Aout-73-Janv 74. - M<sup>gr</sup>. Blangué à la M<sup>re</sup>. Noire. Son arrivée - Nouveau député, M<sup>r</sup>. Germain-Casse. - M<sup>r</sup>. Blencourt ex-Communiard. 838.

Trinidad.

Cité de Port d'Espagne.

Mars - Dec 73. - Lett. postulatoriales - Bienveillance du Gouvern<sup>r</sup>. - Prime d'examen augmentée - P. Corbet examinateur - Apostolat de la prière - Milice du Pape. - Personnel - Retraites. Santes. Lett<sup>e</sup> rétrole. - M<sup>gr</sup>. Gonm à Ste Lucie. Pères demandés. Constructions autorisées 309.

- Diego-Martin - besoin d'écoles. - Celle de Filles établie 311.

Dec. 72 - Juill 73. - Écoles div<sup>rs</sup>: Ste Eglise. Inéi Concept. - Elèves - Concours - Examen plus impartial. Succès. - Exemption d'impôts - Terrain acquis - Chapelle. - Arrivées. Départs - P. Corbet malade, en France. 5. 556.

Aout 73 - Janv 74. - Son retour - Mort du P. Bonjean - Écoles. Vacances aux îles. - Vœux perp<sup>ls</sup>. - Chapelle en fe. 841.

Guyane.

Cité de Cayenne

Mai - Dec. 73. - P. P. Emonet et Krammer arrivés - Visites - Fonctions - Montélice. Divers ministères - Noirs - M<sup>rs</sup>. Mission des Indiens - Retraite eocl. - Adresse au Pape - Lett<sup>e</sup> postul. - Retraite de C<sup>te</sup>. - Vœux p<sup>ls</sup>. - Discours du P. Savonnet à la Dist<sup>ric</sup> des Savants - Projets irrég<sup>rs</sup> de la Commiss<sup>n</sup>. des études repoussés - Bienveillance du Gouvern<sup>r</sup>. Sa visite des quartiers avec le P. Guyodo - Indemnité de logem<sup>t</sup>. Réduct<sup>n</sup> des pénitenciers Id. des P. P. Jésuites - Projet de mosquée - Prix Monthyon à deux créoles - Fièvre jaune. 318.

- Mana - Desserte par M<sup>r</sup>. Cyprien - Visite du P. Emonet - Mines d'or 324

Janv - Aout 73. - P. Emonet nommé Prêst<sup>e</sup> apost. - P. Licante - Maladies des P. P. Extrat et Domnepuy - Fièvre jaune - Retour à la Reliq<sup>n</sup>. - Ministère - Pâques - Confam. - Retraite aux soldats. Rivière - Projet de mosquées - Marabouls - Arabes baptisés - Jésuites quittent les Pénitenciers 581

sept. 73 - Janv 74. - Fièvre jaune cessée - Ministère à Cayenne - Examen Distric<sup>t</sup> des prix. Discours du P. Emonet - Retraite - Vœux du P. Domnepuy - Esuances - Mana. Maroni - P. Delpeuch au Canal - Corey - P. Extrat au Maroni, avec P. Delpeuch et Krambrun - Desserte des pénitenciers - Départ des P. P. Jésuites 846.

Haïti.

Cité de St-Martial

Juill. - Dec 72. - Fêtes - Personnel accu. - Bourses de l'Etat - 1<sup>re</sup> Comm. et Confam. - Estérie - Visite de Missage - Examens publics. Succès - Distribution des prix. - P. Simonet chanoine hon<sup>or</sup>. - Ministère - P. LeDourain aumôn<sup>r</sup> de l'hôpital - P. Saut avec M<sup>gr</sup> en tournée - M. H. Rouvel et Thélon nommés Evêq<sup>s</sup>. - Indemnités 326

Janv. - Juill. 73. - Ministère durant vacances - Id. après - Excursion du P. Simonet. - Retraite & prêchées: S<sup>rs</sup> St-Joseph. - C<sup>te</sup>. de Plérmel - Synode - Fontée des év<sup>ts</sup>. 588

Juin-Juill 73. - Nombre d'élèves. Classes. Esprit. Hôpital milit. Santé. Mort de M. Rey. . . . 33  
 Août 73 - Fév 74. - Elèves. Importances de l'évén. Examens. Force des classes. Fêtes. Expérience de phisq. -  
 Pompage. 1<sup>er</sup> Com. Confam. Dist. des prières. Personnel. M. Lemout, Consul fr. Retraite. Vaux -  
 D'Orléans - M<sup>gr</sup> Kéilion sacré. - Mort de M. Rouvel - jésuites à Saletrou. . . . 86

Cité de Ste Anne.

Juill. - Fév 73. - Nouv. presbytère. Tabrique. Terrain p. l'église. - Don - Etat g<sup>al</sup> de la paroisse.  
 Celles protest<sup>s</sup>. Campagnes. Convers<sup>s</sup>. 1<sup>er</sup> Com. et Confam. Retraite. - Fête de St Anne. - La St  
 Dec. 72 - Juill. 73 - 6. Service - Ministère - Visite de M<sup>gr</sup> Juvénat. . . . 59

Juill 73 - Fév 74. - Personnel Ministère. Regrets du P. Maître. Circul. de M<sup>gr</sup> Guilloux p. lui. 865

Cité de Pélionville.

Juin - Déc. 72. - Trav. à l'égl. Inaugurat. - Fête pat<sup>l</sup>. - Fêtes. Fatigues du P. François. Ministère.  
 Résultat de 1870. - Temps. Garçons, mangeurs de mures. . . . 33

Mai 73 - Juill 73. - P. Finot, vic<sup>ar</sup>. - Annonces des Pères du Coll. P. François au Bainet. Fruits de son ministère. 59

Juill 73 - Fév 74. - Personnel. - Cérémonies, fêtes. - Sacram<sup>ts</sup> administrés . 86

Etats-Unis. - Cité de Piqua.

Avril 73 - Fév 74. - Offres de. M<sup>gr</sup> de Couragtown. Départ des P. M. Steiner - Schwal, Kayser - Dispensés  
 provisoir. des postes. Visite à White-sulphur - Acceptat. de St Remy au dioc. de Cincinnati. . . . 33

Fév - Juill 73. - Etabl<sup>t</sup> à Piqua. Pères réunis lie. Ministère en divers lieux. Confam. 1<sup>er</sup> Com. 73 apt.  
 Madalte - P. Schwal malade. Climat: hiver, été. . . . 59

Août 73 - Fév 74. - Ministère à Berlin paroisse islande de Ziqua etc. Lett. bienveillance de M<sup>gr</sup> Purcell.  
 Souscription à l'égl de Ziqua. Concert. Visites sympath<sup>es</sup>. Voyage et arrivée du personnel Vallé-  
 magne. Placent. Visite à M<sup>gr</sup> Purcell. Sa santé. . . . 86

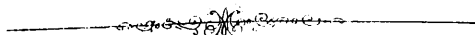
Cité de St-Pierre et Miquelon.

Fév - Juill 73. - Départ du personnel. Arrivée. Install<sup>o</sup>. Elèves. Nombre Ministère.  
 Confessions. M<sup>gr</sup> à l'hôpital - M. Joubert, Cont. - M. Crén retraite. - M<sup>gr</sup> Mathieu - M. Le Tournoux en France . . . . 602

Nov 73 - Fév 74. - Local. besoin d'agrandir. - Nombre d'élèves. - Retraite aux Sts de St  
 Joseph - M. Le Tournoux en France. D. M. M. Michaud D'heureux, C. de nat<sup>s</sup>.  
 Leur bienveillance. - Compète. . . . 873

P. S. - Nous venons d'apprendre presque en même temps la douloureuse nouvelle de la  
 mort de deux de nos confrères. Le P. Nelly a succombé à St-Marie du Gabon, le 2 jour  
 d'une affe<sup>ct</sup> à pulmonaire, dont il souffrait depuis plusieurs années. Et le P. Richard  
 bien malade aussi de plus long temps, a été emporté par une violente hémorragie  
 le 17 mars, à la Cité de Bordeaux - Nous prions avec fervent pour ces deux  
 chers défunts

Il est. - On fera bien de faire réunir et relier au plus tôt les nos de ce tome, pour  
 qu'il ne s'en égare aucun.



of Nominations

p. 159-160

Covington + St Remy

p. 313 317

Vices - Prover

p. 349 352

Documents

777-778

Julien 782.



